

Reddition de comptes annuelle CIBC



Fondation canadienne du cancer du sein
Course à la vie CIBC



Programme de bourses d'études VisionJeunesse CIBC



Journée du Miracle de Marchés mondiaux CIBC

« La Banque CIBC s'est engagée à appuyer des causes qui comptent pour ses clients, ses employés et les collectivités où elle exerce ses activités. »

2008



Pour ce qui compte
dans votre vie

Table des matières

Rétrospective de 2008

- 1 Profil de l'entreprise
- 2 Points saillants financiers
- 3 Message du président du conseil
- 4 Message du chef de la direction
- 6 Notre grille de pointage équilibrée
- 32 Gouvernance
- 35 Conseil d'administration
- 35 Équipe de la haute direction et dirigeants
- 36 Groupes fonctionnels
- 56 Vue d'ensemble des activités
- 178 Indicateurs mondiaux de présentation de l'information

Énoncé de responsabilité envers le public

- 15 Vue d'ensemble et sociétés affiliées
- 16 Nos clients
- 20 Nos employés
- 24 Nos collectivités
- 28 Notre environnement
- 170 Ouvertures et fermetures de centres bancaires
- 170 Installations et fermetures de guichets automatiques bancaires
- 171 Financement par emprunt de sociétés canadiennes
- 172 Emploi au Canada
- 172 Impôts et taxes au Canada
- 173 Contributions à la collectivité
- 180 Coordonnées

Rapport de gestion

- 37 Un mot sur les énoncés prospectifs
- 38 Vue d'ensemble
- 42 Activités en voie de liquidation et autres activités choisies
- 50 Rétrospective du rendement financier
- 56 Vue d'ensemble des secteurs d'activité – Marchés de détail CIBC
- 59 Vue d'ensemble des secteurs d'activité – Marchés mondiaux CIBC
- 62 Situation financière
- 70 Gestion du risque
- 83 Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Résultats financiers

- 91 Responsabilité à l'égard de l'information financière
- 92 Rapports des vérificateurs indépendants aux actionnaires
- 94 États financiers consolidés
- 99 Notes afférentes aux états financiers consolidés
- 156 Principales filiales
- 157 Information financière annuelle supplémentaire
- 164 Revue trimestrielle
- 165 Revue statistique des dix derniers exercices

Renseignements destinés aux actionnaires et autres renseignements

- 167 Glossaire
- 179 Renseignements destinés aux actionnaires

Profil de l'entreprise

La Banque CIBC est une institution financière de premier rang en Amérique du Nord au service de clients au Canada et partout dans le monde. Par l'intermédiaire de ses deux secteurs d'activité distincts, Marchés de détail CIBC et Marchés mondiaux CIBC, la CIBC fournit un éventail complet de produits et de services à près de 11 millions de particuliers et de PME et répond aux besoins financiers de grandes entreprises et d'institutions clientes. Au 31 octobre 2008, la capitalisation boursière de la CIBC s'élevait à 20,8 G\$, et le ratio des fonds propres de première catégorie, à 10,5 %.

Un rendement constant et durable à long terme

Qui sommes-nous? La Banque Canadienne Impériale de Commerce (« CIBC ») aide les clients à satisfaire leurs besoins financiers et à réaliser ce qui compte pour eux. Notre capacité à créer des relations solides et durables avec les clients et à générer une croissance à long terme pour les actionnaires repose sur une culture d'entreprise fondée sur des valeurs communes : confiance, travail d'équipe et responsabilisation.

Où allons-nous? Notre vision est d'être le chef de file des relations avec la clientèle et notre mission consiste à respecter les engagements que nous avons pris envers chacune de nos parties intéressées :

- Aider nos clients à réaliser ce qui compte pour eux
- Créer une expérience employé positive
- Apporter davantage à nos collectivités
- Générer un rendement total solide pour nos actionnaires

Objectif stratégique : L'objectif de la CIBC est d'obtenir un rendement constant et durable à long terme.

Priorités stratégiques : En 2009, nous nous concentrerons sur nos trois priorités :

- la solidité de l'entreprise
- la productivité
- la solidité du bilan et l'utilisation des fonds propres

Mesure du rendement : La mesure rigoureuse de notre rendement est essentielle pour assurer notre succès à long terme. Nous avons défini plusieurs mesures pour suivre nos progrès à moyen et à long terme. Les objectifs et résultats de notre grille de pointage équilibrée sont présentés aux pages 6 et 7.

Points saillants de 2008

Clients

- Nous avons fait de grands progrès dans l'amélioration de l'expérience client à la CIBC et offrons une plus grande souplesse, un meilleur accès et davantage de choix aux clients avec la mise en chantier de 61 nouveaux centres bancaires et des heures d'ouverture plus longues, y compris l'inauguration de nouvelles heures d'affaires le dimanche dans 45 centres bancaires, des heures d'affaires le samedi dans 48 autres centres bancaires et l'ouverture en soirée de nombreux centres bancaires.

Employés

- L'indice d'engagement des employés a augmenté pour la troisième année consécutive et atteint son plus haut niveau depuis sa création en 1998.
- Nous avons lancé une nouvelle image de marque de l'employeur « Ce qui compte pour moi », afin de favoriser l'engagement des employés et de permettre à la CIBC de se démarquer sur le marché.
- Nous avons créé un Bureau de l'ombudsman des employés grâce auquel nous offrons soutien et aide supplémentaires aux employés.

Collectivités

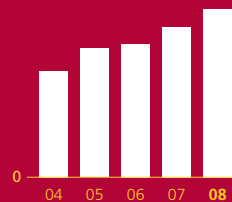
- Nous avons versé 27 M\$ à nos collectivités au Canada.
- Nous avons recueilli 28,5 M\$ pour appuyer la recherche sur le cancer du sein lors de La Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein de 2008.
- Nous avons amassé plus de 10 M\$ à l'échelle mondiale pendant la Journée du Miracle de Marchés mondiaux CIBC le 5 décembre 2007.

Actionnaires

- Nous avons versé des dividendes par action ordinaire de 3,48 \$.
- Nous avons amélioré la solide position de nos fonds propres, lesquels serviront d'assises à la croissance future de la CIBC.

Dividendes par action ordinaire
(en dollars)

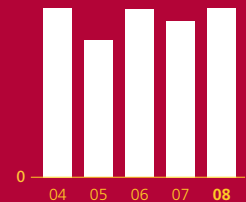
2,20 2,66 2,76 3,11 3,48



La CIBC a accru son dividende par action ordinaire de 58 % au cours des quatre derniers exercices.

Ratio des fonds propres de première catégorie
(en pourcentage)

10,5 8,5 10,4 9,7 10,5



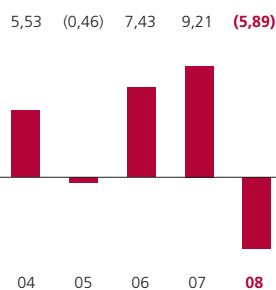
Le ratio des fonds propres de première catégorie de la CIBC, qui atteint 10,5 %, est l'un des plus élevés parmi les banques nord-américaines.

Points saillants financiers 2008

Au 31 octobre ou pour les exercices terminés le 31 octobre	2008	2007	2006	2005	2004
Données relatives aux actions ordinaires					
Par action					
– (perte) bénéfice de base	(5,89) \$	9,30 \$	7,50 \$	(0,46) \$	5,60 \$
– (perte diluée) bénéfice dilué ¹	(5,89)	9,21	7,43	(0,46)	5,53
– (perte diluée) bénéfice dilué (comptabilité de caisse) ²	(5,80)	9,30	7,49	(0,44)	5,57
– dividendes	3,48	3,11	2,76	2,66	2,20
Cours de l'action	54,66	102,00	87,60	72,20	73,90
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	380 805	334 989	335 977	334 008	347 488
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	20 815 \$	34 169 \$	29 432 \$	24 115 \$	25 679 \$
Mesures de valeur					
Ratio cours/bénéfice (sur 12 mois)	négl.	11,1	11,8	négl.	13,4
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	6,4 %	3,0 %	3,2 %	3,7 %	3,0 %
Ratio dividendes/bénéfice	négl.	33,4 %	36,8 %	négl.	39,2 %
Résultats financiers (en millions de dollars)					
Total des revenus	3 714 \$	12 066 \$	11 351 \$	12 498 \$	11 831 \$
Total des revenus (BIE) ²	3 902	12 363	11 575	12 689	11 981
Dotation à la provision pour pertes sur créances	773	603	548	706	628
Frais autres que d'intérêts	7 201	7 612	7 488	10 865	8 307
(Perte nette) bénéfice net	(2 060)	3 296	2 646	(32)	2 091
Mesures financières					
Coefficient d'efficacité	négl.	63,1 %	66,0 %	86,9 %	70,2 %
Coefficient d'efficacité – comptabilité de caisse (BIE) ³	négl.	61,3 %	64,4 %	85,5 %	69,2 %
Rendement des capitaux propres	(19,4)%	28,7 %	27,9 %	(1,6)%	18,7 %
Marge d'intérêts nette	1,51 %	1,39 %	1,52 %	1,71 %	1,87 %
Rendement total des actionnaires	(43,5)%	20,2 %	25,6 %	1,3 %	29,0 %
Données tirées du bilan (en millions de dollars)					
Prêts et acceptations	180 323 \$	170 678 \$	151 916 \$	146 902 \$	142 282 \$
Total des actifs	353 930	342 178	303 984	280 370	278 764
Dépôts	232 952	231 672	202 891	192 734	190 577
Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires	11 200	11 158	9 941	8 350	10 397
Mesures de qualité du bilan					
Actions ordinaires/actif pondéré en fonction du risque ³	9,5 %	8,8 %	8,7 %	7,2 %	9,0 %
Actif pondéré en fonction du risque (en milliards de dollars) ³	117,9 \$	127,4 \$	114,8 \$	116,3 \$	115,9 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie ³	10,5 %	9,7 %	10,4 %	8,5 %	10,5 %
Ratio du total des fonds propres ³	15,4 %	13,9 %	14,5 %	12,7 %	12,8 %
Autres renseignements					
Ratio détail/gros ⁴	65 %/35 %	73 %/27 %	72 %/28 %	70 %/30 %	72 %/28 %
Effectif permanent	39 698	40 457	37 016	37 308	37 281

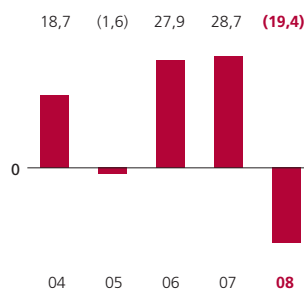
- 1) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sont identiques.
 - 2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR du rapport de gestion.
 - 3) À compter de 2008, ces mesures reposent sur le dispositif de Bâle II, alors que les exercices précédents reposaient sur la méthode Bâle I.
 - 4) Le ratio représente le capital attribué à Marchés de détail CIBC et à Marchés mondiaux CIBC à la fin de l'exercice.
- négl. – négligeable en raison de la perte nette de l'exercice.

Bénéfice (perte) par action
(en dollars)



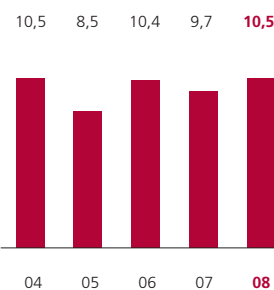
La perte par action s'est établie à (5,89) \$ en 2008, contre un bénéfice dilué par action de 9,21 \$ en 2007. Le résultat dilué par action représente le bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et la prime de rachat, divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires.\$

Rendement des capitaux propres (RCP)
(en pourcentage)



Le RCP a été de (19,4) % en 2008, comparativement à 28,7 % en 2007. Le RCP est une mesure clé de rentabilité. Il est calculé comme le bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et les primes de rachat, en pourcentage des capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires.

Ratio des fonds propres de première catégorie
(en pourcentage)



Le ratio des fonds propres de première catégorie de la CIBC s'est inscrit à 10,5 % en 2008, en regard de 9,7 % en 2007, ce qui est supérieur à l'objectif de 8,5 % de la CIBC et supérieur aux exigences réglementaires de 7,0 %. On obtient le ratio des fonds propres de première catégorie en divisant les fonds propres de première catégorie par l'actif pondéré en fonction du risque.

Message du président du conseil

William A. Etherington
Président du conseil



Nul doute que 2008 a été une année éprouvante pour le secteur des services financiers à l'échelle mondiale. La crise du crédit n'a pas seulement mis à l'épreuve la CIBC, mais aussi les institutions financières et les marchés des capitaux du monde entier.

Réagir rapidement en passant à l'action

Bien que notre rendement financier en 2008 ne corresponde pas à notre stratégie, la CIBC a réagi rapidement, prenant des mesures définitives pour maintenir la solidité de son capital, de sorte à garder la confiance des investisseurs et des clients.

En outre, la priorité première du conseil cette année a été de se concentrer encore davantage sur les compétences et les processus en matière de gestion du risque au sein de la direction et du conseil.

Améliorer la surveillance de la gestion du risque

L'une des premières mesures prises a consisté à réévaluer notre gestion du risque et à mieux préciser notre intérêt et nos objectifs à l'égard du risque, à l'aide d'un certain nombre de conseillers externes. Il nous importait d'établir un profil de risque qui respecte mieux notre priorité stratégique d'obtenir des bénéfices constants et durables et l'accent mis sur l'établissement de relations solides et durables avec les clients.

À l'appui de cet objectif, nous avons approuvé un énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque qui fait valoir, dans l'ensemble de l'organisation, une culture du risque harmonisée avec nos objectifs stratégiques généraux. Nous avons déterminé que *nous voulons que la CIBC soit une institution financière qui dégage des bénéfices de grande qualité tout en conservant un profil de risque moins élevé que la moyenne*. Cet énoncé renferme les principes fondamentaux qui nous guident dans nos activités quotidiennes et dans la prise de décisions stratégiques importantes à l'avenir.

Pour atteindre efficacement cet objectif de risque, le conseil a épaulé la direction à l'occasion de réorganisations majeures et du renouveau au sein du leadership du service de gestion du risque et de Marchés mondiaux CIBC et de l'examen complet des activités de Marchés mondiaux CIBC pour nous assurer qu'elles correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. Nous avons recruté des gens possédant des compétences de classe mondiale à l'interne et à l'externe afin de rehausser les capacités de notre équipe.

Le conseil convient que, en tant que banque, nous devons prendre des risques pour atteindre nos objectifs de rentabilité et de croissance et créer de la valeur à l'intention de nos actionnaires. Toutefois, nous reconnaissons aussi que nous devons prendre le bon type de risques et évoluer dans les secteurs à risque où nous possédons un savoir-faire et un avantage concurrentiel.

Engagement à l'égard des meilleures pratiques de gouvernance

La gestion efficace du risque dépend directement de la bonne gouvernance, jumelée à un engagement de longue date à faire preuve de leadership de la part du conseil.

Nos réalisations en matière de gouvernance continuent d'être reconnues par nombre d'organisations externes réputées pour leur évaluation d'entreprises responsables. À titre d'exemple, GovernanceMetrics International nous a attribué une cote internationale d'ensemble supérieure à celle de 94 % de nos pairs du secteur bancaire mondial.

Notre investissement dans de solides pratiques de gouvernance nous servira bien dans les années à venir.

Accent sur la confiance de nos actionnaires

J'aimerais saisir cette occasion pour remercier nos actionnaires d'accorder leur confiance de façon soutenue à la CIBC. Nous ne le prenons pas à la légère. Nous mettons le cap sur le maintien de la sécurité de notre entreprise et de la confiance de nos investisseurs. Nous avons mis beaucoup d'efforts pour harmoniser nos philosophies de gestion du risque et de gouvernance avec nos objectifs stratégiques généraux, de sorte à trouver l'équilibre entre l'atteinte de la croissance et la création d'une valeur durable pour les actionnaires.

De la part du conseil, je souhaite également féliciter Gerry McCaughey et l'ensemble des employés et des membres de la direction de la CIBC pour avoir réagi vigoureusement à cette conjoncture exigeante au nom de nos clients et de nos actionnaires.

Sur une note personnelle, je voudrais remercier toutes nos parties intéressées pour leur appui au cours des 15 dernières années, où j'ai occupé le rôle d'administrateur, puis de premier administrateur et de président du conseil. Comme le mandat d'un président du conseil de la CIBC prend fin après cinq ans, le conseil s'appliquera, en 2009, à passer efficacement le flambeau à un nouveau président du conseil, qui prendra les rênes du conseil d'une institution sur la voie de la réussite.

Message du chef de la direction

Gerald T. McCaughey
Président et
chef de la direction



L'exercice 2008 a été synonyme de défis et de changements pour le secteur mondial des services financiers.

Le déclin du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation amorcé en 2007 s'est accentué au cours de l'année, entraînant des tensions généralisées au sein du secteur mondial des services financiers. Toutefois, les banques centrales et les gouvernements du monde entier ont lancé, au moyen de leur politique monétaire, une riposte sans précédent.

Sur cette toile de fond, la CIBC a enregistré, pour l'exercice, une perte de 2,1 G\$ découlant de pertes dans nos activités de crédit structuré en voie de liquidation.

La Banque CIBC est passée à l'action

Bien que notre rendement financier de 2008 ne corresponde pas à notre objectif stratégique de bénéfices constants et durables, la CIBC a pris des mesures tout au long de 2008 et de la dernière partie de 2007 afin de se préparer à affronter les nouveaux défis pouvant découler de la conjoncture.

- Nous avons réaffirmé l'importance que nous accordons à la solidité du capital et géré nos fonds propres de sorte à clôturer l'exercice 2008 avec un ratio des fonds propres de première catégorie de 10,5 %.
- Nous avons commencé à liquider nos activités de crédit structuré afin de concentrer nos efforts sur la réduction du risque dans ce secteur.
- Nous avons cessé les activités secondaires qui ne correspondaient pas à notre position et à notre stratégie à l'égard du risque.
- Nous avons exploité le talent et augmenté l'expérience de notre équipe de haute direction.
- Nous avons émis 2,9 G\$ d'actions ordinaires.
- Nous avons continué d'investir dans notre division de détail, Marchés de détail CIBC.
- Nous avons recentré la stratégie de Marchés mondiaux CIBC sur quatre secteurs d'activité essentiels.
- Nous avons renforcé nos compétences en matière de gestion du risque.
- Nous avons raffermi notre situation de financement par un appel public à l'épargne, une titrisation privée de créances et la réduction des besoins.
- Nous avons effectué plusieurs opérations avec diverses contreparties afin de réduire encore notre exposition au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation.

Grâce à ces mesures, la CIBC amorce l'exercice 2009 avec un capital solide.

Solidité du capital

Dans mon message de 2007, j'ai indiqué qu'en 2008, nous allions insister sur la solidité du bilan, étant donné la conjoncture du moment et la difficulté de prévoir quand les conditions du marché pourraient se stabiliser ou s'améliorer.

En janvier 2008, nous avons levé 2,9 G\$ grâce à l'émission d'actions ordinaires compte tenu de cette incertitude. Grâce à ces capitaux additionnels, combinés avec des cessations d'activités, le bénéfice courant et les initiatives de réduction d'actifs, notre ratio des fonds propres de première catégorie a été solide, à 10,5 %, et nos capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ont progressé jusqu'à 11,2 G\$ à la fin de 2008. Notre ratio des fonds propres de première catégorie dépasse les exigences réglementaires de 7 % et se situe parmi les plus élevés des grandes banques d'affaires nord-américaines.

En 2008, nous avons mis l'accent particulièrement sur la croissance de fonds propres et la réduction de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation, vu la détérioration de la conjoncture du marché. À l'aube de 2009, le risque lié à ce portefeuille a diminué.

- Les baisses de valeur, les positions cédées et l'amortissement normal ont comprimé le portefeuille.
- Des opérations effectuées avec diverses contreparties atténueront le recul de la valeur des titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation.
- Notre ratio des fonds propres de première catégorie au 31 octobre tient compte d'actifs pondérés en fonction du risque liés aux créances restantes auprès des garants financiers, ce qui réduit partiellement l'incidence sur les fonds propres des imputations futures.
- Des modifications comptables sectorielles reconnaissant la grande qualité du crédit des prêts hypothécaires à l'habitation autres que des prêts sur le marché américain de notre portefeuille de produits de crédit structuré en voie de liquidation ont réduit l'instabilité dans ce secteur.

La solidité du capital demeure une priorité essentielle de la CIBC en 2009.

Solidité de l'entreprise

Tout en insistant sur la solidité du bilan et la liquidation des activités de crédit structuré, nous nous sommes aussi concentrés sur les activités essentielles de la CIBC.

Marchés de détail CIBC, notre principale activité, a affiché un bénéfice net de 2,3 G\$ en 2008. La rentabilité a été favorisée par la croissance du volume et le contrôle des frais.

Les bases de nos activités de détail sont fermes. Malgré les bouleversements sur les marchés au cours de l'année écoulée, nous avons conservé notre part de marché dans les principaux secteurs et avons investi dans nos capacités en matière de distribution, d'expertise conseil et de produits.

Notre réseau canadien de centres bancaires est depuis longtemps un secteur vigoureux de la CIBC. Jusqu'à présent, nous avons ouvert huit nouveaux centres bancaires et nous prévoyons en ouvrir 40 autres en 2009, dans le cadre de notre plan stratégique visant à investir 280 M\$ dans la construction, la relocalisation et l'expansion de plus de 70 centres bancaires dans tout le pays d'ici 2011. Parallèlement, nous continuons d'investir davantage dans les améliorations en cours et la prolongation des heures d'ouverture des centres bancaires, ainsi que dans la mise à niveau de notre réseau de GAB et l'élargissement des capacités de nos services bancaires téléphoniques. Ces investissements maintiendront la solidité de notre plateforme et sa croissance à long terme.

Dans le secteur des conseils, la CIBC demeure en tête de file au Canada. CIBC Wood Gundy se classe bon deuxième dans le domaine du courtage de plein exercice et Service Impérial est le plus grand réseau de conseillers entièrement agréés en centres bancaires du secteur.

Les programmes de fidélisation forment une partie importante de notre stratégie de détail. La CIBC a une longue tradition de réussite et de leadership sur ce marché grâce à sa relation avec Aéroplan. En 2008, nous avons renforcé notre position en ce qui a trait aux récompenses de fidélisation en accordant des milles Aéroplan à l'égard de nouveaux produits, tels que le Compte-chèques MaxiOpérations CIBC.

En somme, Marchés de détail CIBC continue de progresser, et nos investissements dans les activités de détail nous fournissent des occasions de croissance future.

Marchés mondiaux CIBC a enregistré une perte nette de 4,2 G\$ en raison des baisses de valeur des produits de crédit structuré.

Au cours de l'année écoulée, nous avons pris des mesures pour recentrer Marchés mondiaux CIBC sur ses principales forces. Notre priorité était de nous départir ou de nous retirer des activités qui ne respectaient pas à long terme notre objectif stratégique de rendement constant et durable.

- Nous avons vendu à Oppenheimer Holdings Inc. nos services bancaires d'investissement, nos activités de financement par effet de levier, nos activités de négociation d'actions et nos activités sur des marchés de titres de créances connexes exercées aux États-Unis.
- Nous avons mis fin à nos activités de financement par effet de levier à Londres.

- Nos activités de crédit structuré ont été mises en liquidation par une équipe de direction distincte afin de mieux recentrer ces efforts.

- Nous avons réduit nos autres activités secondaires, y compris la négociation de dérivés et nos fonds multicédants de papier commercial adossés à des créances.

- Nous avons resserré de 44 % au total l'effectif de Marchés mondiaux CIBC en tenant compte des ventes et des cessations d'activités.

Avec une nouvelle équipe de direction, nous avons renouvelé la stratégie de Marchés mondiaux CIBC en l'articulant autour de quatre activités essentielles : les actions mondiales; les titres à revenu fixe et les monnaies; les services de banque d'investissement, les services financiers aux entreprises et les services de Banque d'affaires; et le financement immobilier. Par le passé, chacune de ces activités a été caractérisée par un bénéfice stable, le contrôle des risques, une gestion efficace et la priorité au client.

Pour l'avenir, Marchés mondiaux CIBC a établi un objectif financier à l'appui de son objectif d'obtenir un bénéfice plus constant, en visant un bénéfice net annuel, à l'égard de ses activités courantes, se situant entre 300 M\$ et 500 M\$ à moyen terme.

Productivité

En 2008, la CIBC a réalisé d'autres améliorations au chapitre de la productivité. Notre objectif pour 2008 consistait à garder nos frais au niveau du quatrième trimestre de 2006, exclusion faite de FirstCaribbean et de nos activités abandonnées ou vendues.

Pour la troisième année d'affilée, nous avons dépassé notre objectif relatif aux frais annuels. Les frais autres que d'intérêts de 2008 ont été de 7,2 G\$, comparativement à des frais annualisés de 7,6 G\$ au quatrième trimestre de 2006. Ces données font état de frais liés à FirstCaribbean et à des activités abandonnées ou vendues représentant respectivement 555 M\$ et 464 M\$.

L'exercice 2009 devrait présenter de nouvelles possibilités de maintenir le contrôle des frais, particulièrement en réduisant les frais de service liés à la structure découlant de la cessation de certaines activités. Nous accordons tout autant d'importance à l'augmentation des revenus. Nous nous attendons à ce qu'avec le temps, l'accent mis sur l'amélioration des revenus et le contrôle des frais nous permette d'atteindre notre objectif stratégique de productivité consistant à atteindre un ratio coûts/revenu se situant dans la médiane de notre groupe de pairs.

En résumé, l'exercice 2008 a amené quantité de défis et de changements à la CIBC et au secteur mondial des services financiers. Bien que les perspectives soient incertaines pour 2009, les actions que nous avons entreprises au cours de l'exercice écoulé ont solidifié la CIBC à long terme. J'aimerais remercier tous nos employés de leur professionnalisme, de leur dévouement et de leur contribution. La CIBC est plus forte grâce à leur leadership et à leur engagement à l'égard de nos clients, de nos actionnaires et de nos collectivités.

Équipe de la haute direction

Gerry McCaughey
Président et
chef de la direction
CIBC



Sonia Baxendale
Première vice-présidente
à la direction
Marchés de détail CIBC



Michael Capatides
Chef de l'administration
et avocat général
Administration



Ron Lalonde
Premier vice-président
à la direction
Technologie et opérations



Notre grille de pointage équilibrée

Mesures financières

	Objectifs à moyen terme	Résultats de 2008	Commentaires
Croissance du résultat par action (RPA)	Croissance du RPA dilué de 5 % à 10 % par année, en moyenne, au cours des trois à cinq prochains exercices.	Perte par action de 5,89 \$ en 2008 par rapport à un RPA de 9,21 \$ en 2007	Le RPA a subi le contre-coup des éléments expliqués dans la section Vue d'ensemble du rapport de gestion.
Rendement des capitaux propres (RCP)	Rendement des capitaux propres moyens d'au moins 20 % durant le cycle (<i>calculé comme le bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et les primes au rachat, en pourcentage des capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires</i>).	(19,4) %	Le RCP a subi le contre-coup des éléments expliqués dans la section Vue d'ensemble du rapport de gestion.
Solidité du capital	Ratio des fonds propres de première catégorie cible de 8,5 %. Ratio du total des fonds propres cible de 11,5 %.	Ratio des fonds propres de première catégorie : 10,5 % Ratio du total des fonds propres : 15,4 %	Les ratios de fonds propres ont nettement dépassé nos cibles.
Composition des activités	Nous visons des activités de détail d'au moins 75 % (<i>d'après le capital économique</i>). Marchés mondiaux CIBC vise désormais un bénéfice net annuel, de ses activités courantes, se situant entre 300 M\$ et 500 M\$ à moyen terme.	Activités de détail : 65 % ; activités de gros : 35 %	La composition des activités a été influencée par les fonds propres attribués au portefeuille de crédit structuré en voie de liquidation.
Risque	Maintenir la dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations bancaires, déduction faite des prises en pension de titres (coefficient des pertes sur créances), à une fourchette entre 50 et 65 points de base tout au long du cycle économique. Maintenir la valeur comptable du portefeuille de services de Banque d'affaires sous 1,2 G\$. ¹	Coefficient des pertes sur créances : 42 points de base Portefeuille de services de Banque d'affaires : 1,1 G\$	Le rendement à l'égard des pertes sur créances a été supérieur à notre objectif. La valeur comptable du portefeuille de services de Banque d'affaires a été inférieure à nos cibles.
Productivité	Obtenir un classement médian parmi notre groupe de pairs du secteur pour ce qui est des frais autres que d'intérêts par rapport au total des revenus (coefficient d'efficacité (comptabilité de caisse) (BIE) ²). Garder nos frais aux niveaux annualisés du quatrième trimestre de 2006, exclusion faite de nos activités abandonnées et de FirstCaribbean. (<i>Les frais annualisés du quatrième trimestre de 2006 de 7 568 M\$ comprennent des frais annualisés du quatrième trimestre de 2006 liés aux activités abandonnées ou vendues de 464 M\$, mais aucuns frais liés à FirstCaribbean.</i>)	Coefficient d'efficacité (comptabilité de caisse) (BIE) ² : 183,5 % Frais autres que d'intérêts de 7 201 M\$ (y compris des frais liés à nos activités abandonnées de 183 M\$ et des frais liés à FirstCaribbean de 372 M\$)	Le coefficient d'efficacité (comptabilité de caisse) a subi le contre-coup des éléments expliqués dans la section Vue d'ensemble du rapport de gestion. Nous avons atteint notre objectif en matière de frais.
Ratio dividendes/bénéfice	40 % à 50 % (<i>dividendes sur actions ordinaires versés en pourcentage du bénéfice net après dividendes sur actions privilégiées et primes au rachat</i>).	Ratio dividendes/bénéfice : > 100 %	Le ratio dividendes/bénéfice a subi le contre-coup des éléments expliqués dans la section Vue d'ensemble du rapport de gestion.
Rendement total pour les actionnaires	Surpasser l'indice composé S&P/TSX des banques (dividendes réinvestis) sur une période mobile de cinq ans.	Période de cinq ans terminée le 31 octobre 2008 : CIBC : 11,4 % Indice : 43,7 %	En 2008, notre rendement a été inférieur en raison de nos expositions aux activités de crédit structuré.

1) Dorénavant, cet objectif est retiré de notre grille de pointage équilibrée.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR du rapport de gestion.

Richard Nesbitt
Président du conseil
et chef de la direction
Marchés mondiaux CIBC



Richard Venn
Premier vice-président
à la direction
Expansion de l'entreprise



David Williamson
Premier vice-président à la direction
et chef des services financiers
Finance



Tom Woods
Premier vice-président
à la direction et chef de
la gestion du risque
Gestion du risque



Mesures non financières

	Objectifs	Réalisations
Clients	Être le chef de file des relations avec la clientèle.	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons amélioré les services bancaires offerts aux divers groupes de clients. Nous avons amélioré l'accessibilité pour les clients ayant des besoins particuliers.
Employés	Créer une expérience employé positive dans un milieu où les employés peuvent exceller.	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons été choisis comme l'un des meilleurs employeurs au pays pour les nouveaux Canadiens en 2008 grâce à la création d'un milieu de travail accueillant pour les nouveaux arrivants qui démarrent leur carrière dans leur nouveau pays. Nous avons lancé une nouvelle image de marque de l'employeur « Ce qui compte pour moi », afin de favoriser l'engagement des employés et de permettre à la CIBC de se démarquer sur le marché. L'indice d'engagement des employés a augmenté pour la troisième année consécutive et atteint son plus haut niveau depuis sa création en 1998.
Collectivité	Apporter davantage à nos collectivités.	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons versé 27 M\$ à nos collectivités au Canada. Nous avons recueilli 28,5 M\$ lors de la Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein 2008 en vue de créer un avenir sans cancer du sein. Nous avons recueilli plus de 10 M\$ au cours de la Journée du Miracle de Marchés mondiaux CIBC, le 5 décembre 2007. Nous avons contribué 7,8 M\$ à la campagne Centraide en 2007.
Environnement	Faire preuve de responsabilité environnementale dans toute activité.	<ul style="list-style-type: none"> Au Canada, nous utilisons maintenant du papier que nous obtenons de sources fiables certifiées par le Forest Stewardship Council (FSC), y compris le papier utilisé à des fins internes pour les photocopieuses, les imprimantes et les télécopieurs; nous avons entrepris la transition vers du papier certifié par le FSC pour les travaux d'impression financiers et commerciaux, les formulaires, les relevés de compte des clients, les enveloppes et la correspondance. Nous avons été reconnus comme chef de file en matière de divulgation climatique, soit l'une des cinq sociétés du secteur à faible émission de carbone parmi les 15 sociétés chefs de file selon le <i>Rapport du Carbon Disclosure Project 2008-Canada 200</i> préparé par Le Conference Board du Canada.
Gouvernance	Être un chef de file des pratiques de gouvernance.	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons obtenu de GovernanceMetrics International une cote globale internationale supérieure à celle de 94 % de nos pairs du secteur bancaire mondial. La Coalition canadienne pour une bonne gouvernance a reconnu la CIBC pour la présentation de l'information et la facilité de lecture de celle-ci dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2008.



La CIBC figure dans l'indice mondial de durabilité Dow Jones pour la septième année d'affilée et fait partie de l'indice nord-américain de durabilité Dow Jones depuis sa création en 2005.



La CIBC fait partie de l'indice FTSE4Good depuis sa création en 2001.



La CIBC figure dans l'indice social Jantzi depuis sa création en 2000.

La Reddition de comptes annuelle CIBC 2008 a été rédigée compte tenu des lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) G3 et du Financial Services Sector Supplement (Supplément pour le secteur des services financiers). Pour plus de précisions sur l'application des lignes directrices G3 par la CIBC, se reporter à la page 178.



Marchés de détail CIBC

Stratégie

L'objectif de Marchés de détail CIBC est d'être la principale institution financière de nos clients en leur offrant de solides conseils et d'excellents services financiers.

Notre stratégie est d'approfondir les relations avec nos clients en offrant une expérience de service à la clientèle uniforme, des solutions-conseils solides et des produits financiers concurrentiels pour aider les clients à atteindre leurs objectifs financiers.

Priorités

- Fournir des solutions-conseils solides
- Offrir une expérience de service à la clientèle uniforme
- Proposer des solutions et des produits financiers axés sur le client

Marchés de détail CIBC comprend les services bancaires personnels, les services bancaires aux entreprises et les activités de gestion des avoirs de la CIBC. Nous offrons une gamme complète de produits et services financiers à près de 11 millions de particuliers, de clients des services bancaires aux entreprises et de gestion des avoirs, ainsi que des services de gestion de placements à des clients de détail et à des clients institutionnels partout dans le monde. En outre, nous offrons une gamme complète de services financiers à des clients situés dans 17 marchés régionaux des Caraïbes par l'entremise de FirstCaribbean International Bank.

L'objectif visé par Marchés de détail est d'être la principale institution financière de ses clients grâce à des services et des conseils financiers éclairés.

Au cours du dernier exercice, nous avons continué d'investir beaucoup dans nos gens, nos produits et notre réseau afin d'améliorer davantage notre expertise-conseil et d'offrir une souplesse accrue, un meilleur accès et plus de choix aux clients.

Des solutions-conseils solides

Les Canadiens et les Canadiennes recherchent les conseils en ce qui a trait à la gestion de leurs finances personnelles et à la prise de décisions importantes.

Pour fournir des conseils de qualité à nos clients, il faut mettre à leur disposition les bonnes personnes et les bons outils, qui leur permettront d'établir un plan visant à satisfaire leurs besoins financiers.

En raison du contexte multiculturel canadien, les besoins financiers de nos clients sont très diversifiés; il peut s'agir pour un étudiant d'ouvrir un premier compte bancaire, pour un nouvel arrivant au Canada d'établir son crédit ou pour une personne qui en est à l'approche de planifier sa retraite.

Voilà pourquoi nous mettons une vaste gamme de solutions-conseils à la disposition des particuliers et des clients d'affaires, par l'intermédiaire de plus de 3 300 conseillers au pays, dont près de 3 200 conseillers agréés spécialisés en placements. Ainsi, les clients de la CIBC ont accès au savoir-faire en planification financière dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs.

Notre approche est centrée sur le rôle du conseiller, un partenaire qui aide le client à dresser un plan financier et, par ses conseils, à choisir les bons produits et services, ainsi que les solutions de placement adéquates pour atteindre ses objectifs financiers.

Pour être mieux en mesure de satisfaire les besoins de notre clientèle d'affaires, le Groupe Entreprises s'est joint à Marchés de détail CIBC en 2008, réunissant ainsi tous les services destinés aux clients d'affaires.

Non seulement la CIBC met du personnel agréé au service de ses clients, mais elle voit à ce que ses employés disposent de la formation et des outils nécessaires pour aider les clients à déterminer et à

comprendre leurs besoins financiers, peu importe qu'ils commencent à peine de planifier ou qu'ils soient à la recherche de solutions-conseils plus complexes.

La formation axée sur la prestation de conseils a été une priorité en 2008, que ce soit pour nos représentants, Service à la clientèle, ou nos conseillers PME, afin d'augmenter notre capacité d'offrir des solutions-conseils plus complexes à de plus petites collectivités. Dans l'ensemble, nous avons fourni presque 25 % plus de formation sur la prestation de conseils aux employés cette année qu'en 2007.

L'Évaluation de santé financière CIBC s'est également révélée très efficace pour aider les clients à déterminer leurs besoins financiers et à établir un plan pour l'avenir. Jusqu'à présent, plus de 1,6 million de clients ont profité d'une Évaluation de santé financière effectuée par un conseiller CIBC. Bon nombre d'entre eux continuent de collaborer avec leur conseiller dans le but d'atteindre les objectifs financiers qu'ils se sont fixés.

D'une manière générale, les résultats démontrent que nos clients sont satisfaits d'avoir un plan et de savoir que leur conseiller les épaula lorsque vient le temps de faire les choix et de prendre les décisions qui leur permettront d'atteindre leurs objectifs.

Expérience de service à la clientèle uniforme

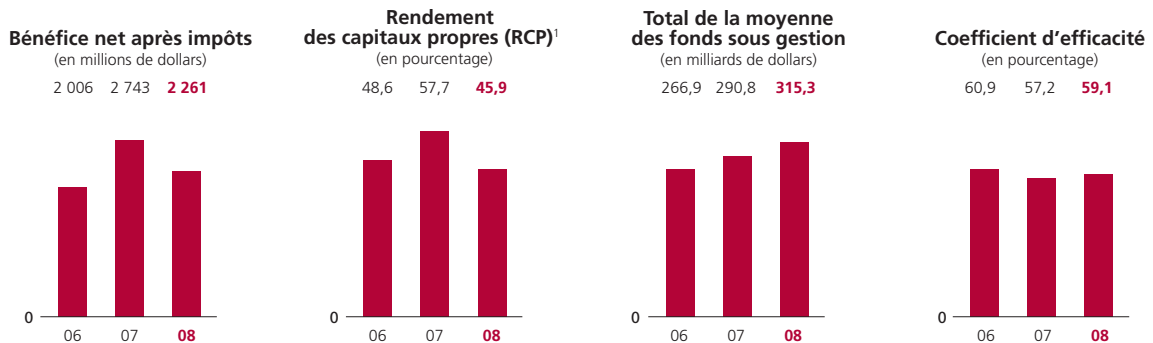
Il est fondamental, en vertu de notre stratégie, de nous assurer que les clients vivent une expérience supérieure lorsqu'ils viennent nous demander conseil.

Les clients attendent souplesse, accès et choix de leur banque, et la CIBC a investi considérablement au cours de l'exercice écoulé pour satisfaire ces besoins.

Améliorer l'accès aux centres bancaires

Un excellent exemple de cet investissement est l'importance accordée à l'expansion de notre réseau de centres bancaires. Notre plan stratégique vise à construire, déménager et agrandir plus de 70 centres partout au pays d'ici 2011. Sur les 61 centres bancaires mis en chantier, nous avons ouvert huit centres bancaires à service complet en 2008 et comptons en ouvrir environ 40 autres en 2009.

Points saillants opérationnels :



1) Pour plus de précisions, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR du rapport de gestion.



En mai 2008, des employés et des membres de la communauté de Smithers, en Colombie-Britannique, ont célébré l'ouverture de leur nouveau centre bancaire agrandi. Le passé et le présent s'y sont rencontrés, car la directrice actuelle du centre bancaire, Alison Wiley, a accueilli Chuck Bury, le directeur du centre bancaire original qui avait ouvert ses portes dans les locaux de Herman's Shoe Store en 1958. M. Bury a travaillé 42 ans à la CIBC, dont huit années à titre de directeur du centre bancaire de Smithers.

Nos clients veulent des options bancaires flexibles pour accommoder leurs horaires chargés. En cette époque où nous vivons à un rythme effréné, les services bancaires du lundi au vendredi ne conviennent pas à tous. Voilà pourquoi, cette année, nous avons mis l'accent sur la prolongation des heures d'ouverture de nos centres bancaires. Concrètement, la CIBC offre des services bancaires le dimanche dans 13 centres bancaires de Vancouver et de Toronto et elle a annoncé qu'elle projette de porter le total à 45 centres bancaires en 2009. Nous ouvrons également nos portes le samedi dans 48 centres bancaires additionnels au Canada et avons prolongé les heures en soirée à de nombreux endroits.

Améliorer l'expérience en direct et au GAB

La CIBC continue d'offrir une expérience en direct de premier plan. Le site Web de la Banque CIBC, www.cibc.com/francais, a obtenu de Forrester Research, Inc. le meilleur résultat d'une évaluation indépendante des sites Web destinés au public parmi les sites des sept plus grandes banques et caisses populaires du Canada (Source : 2008 Canadian Bank Public Web Site Rankings, Forrester Research, Inc., mai 2008). Le site de la CIBC a aussi gagné le prix des meilleurs services bancaires en direct aux consommateurs au Canada et celui du meilleur site Internet en Amérique du Nord sur le crédit à la consommation destiné aux consommateurs, selon une évaluation indépendante commandée par le magazine *Global Finance*.

Les améliorations de nos guichets automatiques bancaires (GAB) seront effectuées en vertu d'un plan pluriannuel prévoyant la mise à niveau et le remplacement de notre réseau de plus de 3 700 GAB par de nouvelles machines plus conviviales, plus accessibles, dotées de la dernière technologie et de caractéristiques d'accessibilité et de sécurité à la fine pointe. À l'automne 2008, la CIBC a commencé à installer les 600 premiers GAB de ce type à plus de 300 emplacements dans tout le Canada.

Offrir nos services dans un plus grand nombre de langues

Comme la population canadienne devient de plus en plus hétérogène et les clients recherchent des services bancaires dans leur langue, la CIBC a continué de s'efforcer d'offrir ses services dans un plus grand nombre de langues.

Cette année, nous avons ajouté l'option en langue chinoise à nos GAB afin de satisfaire les besoins de la communauté chinoise en expansion. Nos diverses équipes de première ligne offrent aux clients des services dans plusieurs langues dans de nombreux centres bancaires partout au Canada, surtout dans les zones urbaines. De plus, les clients peuvent faire leurs affaires bancaires 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en anglais, en français, en cantonais et en mandarin, grâce à notre système interactif de réponse vocale primé. Cette année, la CIBC a ouvert un centre d'appels à Montréal, créant des postes liés aux services financiers et augmentant sa capacité d'appels sortants afin de mieux servir ses clients en anglais et en français.

En direct, les informations sont disponibles en chinois en plus de l'anglais et du français. Qui plus est, notre site Web offre des conseils utiles aux nouveaux arrivants sur la manière d'accéder aux services bancaires, d'établir leur crédit et de s'installer dans leur pays d'adoption.

Dans l'ensemble, nous avons fait des progrès considérables par rapport à l'exercice précédent pour ce qui est d'améliorer l'expérience des clients à la CIBC.

Des solutions et des produits financiers axés sur le client

En matière de produits, nos clients veulent des choix concurrentiels et pertinents adaptés à leurs besoins financiers. Pour tenir compte des besoins en évolution de nos clients et des tendances importantes du secteur, nous recherchons constamment les occasions d'améliorer notre éventail de produits déjà concurrentiels, notamment nos activités liées aux cartes de crédit de premier plan au Canada. Cette année, nous avons apporté un certain nombre d'améliorations dans le souci d'offrir aux clients des choix de produits encore plus intéressants :

Récompenser les clients de leur fidélité

- Tablant sur le succès d'autres produits de la CIBC qui récompensent les clients de leur fidélité, le Compte-chèques MaxiOpérations CIBC permet maintenant aux clients, lui aussi, d'obtenir des milles Aéroplan chaque mois. Il s'agit du premier compte-chèques à offrir cet avantage aux Canadiens et aux Canadiennes.

- À l'intention des clients intéressés à une carte de crédit qui associe des avantages exceptionnels à l'accumulation rapide de primes et à un pouvoir d'achat accru sans frais supplémentaires, la CIBC a ajouté deux produits : la carte Aéro Or CIBC Visa* Infinite et la carte Aventura CIBC Visa Infinite. Ces cartes font partie de la nouvelle catégorie haut de gamme Visa Infinite lancée récemment.

Aider les étudiants à réussir

- Le programme Avantage CIBC pour les étudiants, qui offre des avantages spéciaux et des réductions aux étudiants inscrits à plein temps dans un établissement d'enseignement postsecondaire au Canada, a été amélioré grâce à la possibilité d'effectuer des opérations bancaires gratuitement (y compris des retraits sans frais aux GAB de la CIBC), sans frais mensuels et sans limite dans le nombre d'opérations chaque mois.
- Le programme Étudiants Service Classe Professionnels CIBC a aussi été rehaussé afin d'offrir aux étudiants en voie d'obtenir certains titres professionnels davantage de choix et de souplesse dans l'accès à des fonds destinés à assumer leurs frais d'études.

Aider les clients à faire fructifier leurs économies

- Dans l'année à venir, la CIBC créera un compte d'épargne libre d'impôt dans la foulée de l'annonce par le gouvernement fédéral de son intention d'offrir cette option additionnelle pour permettre aux Canadiens et Canadiennes de faire des économies afin d'atteindre leurs objectifs à court et à plus long terme.
- De plus en plus d'investisseurs recherchent un mode de production de revenus avantageux sur le plan fiscal, aussi Gestion d'actifs CIBC a lancé deux nouveaux fonds Renaissance, soit le Fonds d'infrastructure mondial Renaissance et le Portefeuille optimal de revenu Renaissance.

En 2009, nous continuerons de nous concentrer sur nos trois priorités : offrir des solutions-conseils solides, une expérience de service à la clientèle uniforme et des solutions et produits financiers concurrentiels. Comme le secteur et les besoins de nos clients continuent d'évoluer, nous sommes enthousiastes en ce qui a trait aux occasions qui se présenteront pour nos clients et notre entreprise.



FIRSTCARIBBEAN INTERNATIONAL BANK

FirstCaribbean International Bank (FirstCaribbean)

FirstCaribbean est une grande banque des Caraïbes offrant une gamme complète de services financiers dominant le marché.

Constituée en 2002 et membre du Groupe de sociétés CIBC, FirstCaribbean est la plus importante banque régionale cotée en Bourse dans les îles des Caraïbes de langues anglaise et hollandaise. FirstCaribbean compte plus de 3 500 employés, plus de 100 centres bancaires et des bureaux dans 17 marchés régionaux, au service de 800 000 comptes actifs. La CIBC a obtenu une participation majoritaire dans FirstCaribbean en 2007.

FirstCaribbean a reçu un certain nombre de prix du secteur pour son travail sur les marchés où elle œuvre. Parmi les derniers honneurs à son palmarès, on retrouve le prix 2008 présenté à la meilleure banque de la Barbade par le magazine *Global Finance* et un prix d'excellence décerné par *EuroMoney* en 2007.

FirstCaribbean a continué d'afficher un rendement financier solide malgré la difficile conjoncture en 2008, soit un bénéfice de 175,8 M\$ US et un ratio des fonds propres de première catégorie de 16 %.

FirstCaribbean apporte une contribution active aux collectivités antillaises au sein desquelles elle œuvre par l'intermédiaire de FirstCaribbean International Comtrust Foundation. Elle consacre 1 % de ses bénéfices avant impôts de l'exercice précédent à des initiatives d'entreprise liées à la responsabilité sociale.

Pour plus de précisions sur FirstCaribbean, visitez le site www.firstcaribbeanbank.com.





Marchés mondiaux CIBC

Stratégie

La mission de Marchés mondiaux CIBC consiste à présenter les produits des marchés financiers canadiens au Canada et à mettre le monde en relation avec le Canada.

Représentant le secteur des services bancaires de gros de la CIBC, nous travaillons en étroite collaboration avec tous les secteurs de la CIBC afin d'offrir une valeur aux clients et aux actionnaires de la Banque. Notre objectif consiste à devenir la banque d'investissement chef de file axée sur les clients au Canada. Nous atteindrons ce but en nous concentrant sur nos forces afin d'offrir un service exceptionnel et une plus grande valeur à nos clients.

Priorités

- Croître avec la CIBC, en harmonisant nos activités à la stratégie de la Banque
- Nous concentrer sur les principaux clients et secteurs
- Accroître nos compétences canadiennes
- Tirer parti de nos connaissances afin de poursuivre des activités rentables dont les risques sont contrôlés

Marchés mondiaux CIBC représente le secteur des services financiers aux entreprises et des services bancaires d'investissement de la CIBC. Pour appuyer notre objectif d'être une banque d'investissement chef de file axée sur les clients au Canada, Marchés mondiaux CIBC offre un large éventail de produits de crédit, des produits des marchés financiers, des services bancaires d'investissement, des services de Banque d'affaires et des services de recherche aux gouvernements, aux clients institutionnels, aux grandes entreprises et aux particuliers au Canada et sur les principaux marchés dans le monde.

Représentant le secteur des services bancaires de gros de la CIBC, notre objectif consiste à devenir la banque d'investissement chef de file axée sur les clients au Canada. Nous sommes engagés à offrir des conseils, des services et une valeur exceptionnels à nos clients, et à obtenir un rendement stable et durable pour nos actionnaires. L'ensemble de la CIBC travaille en étroite collaboration afin que nos parties intéressées tirent parti de l'étendue du réseau de la CIBC, de l'ampleur de l'offre de ses produits et activités et de la force de sa marque.

Un rendement constant et durable à long terme

En 2008, Marchés mondiaux CIBC a apporté certains changements à ses activités afin de se concentrer sur ses secteurs d'activité les plus forts. Cela comprend la réduction de l'exposition au segment de produits de crédit structurés, la vente de nos services bancaires d'investissement américains, le retrait des activités européennes de financement par effet de levier ainsi que le transfert des services du Groupe Entreprises vers Marchés de détail CIBC.

Ces changements ont favorisé un retour aux activités de base de Marchés mondiaux CIBC, soit nous concentrer sur les forces concurrentielles de nos activités liées aux marchés financiers et nos services bancaires d'investissement qui ont toujours connu du succès. Notre mission consiste à présenter au Canada et au reste du monde les produits des marchés financiers canadiens et à mettre le monde en relation avec le Canada. Nous y parviendrons en mettant l'accent sur nos quatre principes directeurs fondamentaux de la mise en œuvre – l'attention aux clients, le contrôle des risques, la rentabilité et la gestion efficace.

Chef de file au Canada

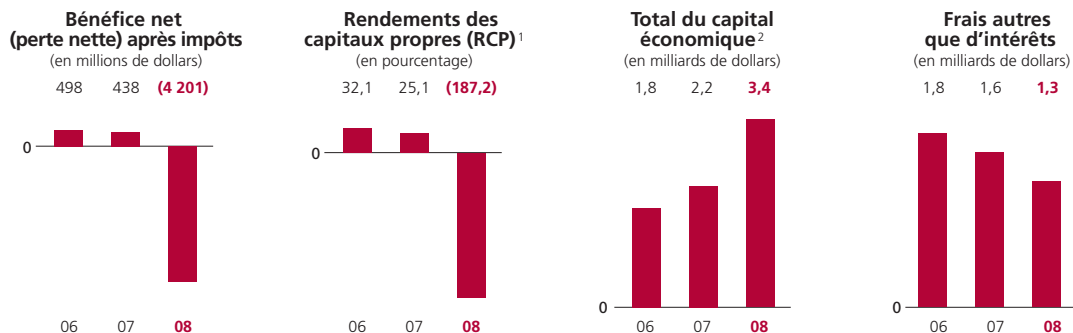
Marchés mondiaux CIBC s'est engagé à offrir une valeur exceptionnelle à ses clients grâce à des services bancaires d'investissement hors pair. Notre secteur des fusions et acquisitions au Canada est reconnu de façon constante comme le chef de file, comme en témoigne le volume de ses opérations, grâce à la prestation de services-conseils au moment de la participation à certaines des opérations les plus remarquables au Canada.

Nous avons également continué à démontrer notre force à titre de chef de file de la prise ferme de titres de participation au Canada. Nous sommes engagés à aider nos clients à atteindre leurs objectifs commerciaux au moyen de solutions d'emprunt de capitaux innovatrices et efficaces comme en font foi notre rôle de seul preneur ferme des trois placements négociés en 24 heures totalisant plus de 335 M\$ US de Central Fund of Canada Limited, et notre rôle de co-responsable des registres lors du placement secondaire de 357 M\$ de Fonds de revenu Aéroplan. En outre, nous avons participé à titre de cosyndicataire chef de file dans le premier appel public à l'épargne (PAPE) de Visa Inc., une transaction de 19,6 G\$ qui représente le deuxième plus important PAPE de l'histoire et le plus important PAPE en Amérique du Nord.

Cette année, nous avons raffermi notre position concurrentielle dans les nouvelles émissions d'obligations au Canada dans un certain nombre de secteurs, dont les secteurs du pétrole et du gaz, de l'électricité, des services publics ainsi que le secteur public. Notre rôle dans des opérations clés témoigne de ce raffermissement, y compris le rôle de cosyndicataire chef de file auprès de Suncor Energy Inc. dans le placement de billets à moyen terme de 700 M\$. La position sur le marché au Canada de nos activités d'opération de change continue de se raffermir grâce à des investissements importants dans notre plateforme technologique sur les opérations de change et nos compétences en matière de recherche avancée et de solutions tant pour les clients de détail que les clients institutionnels.

Nous sommes engagés à offrir de la valeur aux principaux clients au moyen de placement accru d'instruments financiers canadiens auprès de nouveaux investisseurs étrangers. En septembre 2008, la CIBC a effectué sa première offre d'obligations couvertes évaluée à 2 G€ et entièrement constituées de prêts hypothécaires garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Ce placement a permis à la CIBC d'innover en ce qui a trait à ce produit et nous a permis de devenir l'une des rares banques désignées ayant accès au marché européen des obligations couvertes en septembre de cette année et la seule banque en Amérique du Nord à avoir accès à ce marché depuis janvier 2008.

Points saillants opérationnels :



1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR du rapport de gestion.
 2) Les données de 2008 comprennent un montant de 1,4 G\$ attribué au portefeuille de crédit structuré en voie de liquidation.

En 2008, Marchés mondiaux CIBC a également obtenu la reconnaissance du secteur pour ses compétences en matière de recherche. Le groupe de recherche sur les actions a obtenu le premier rang (ex-æquo) au classement des meilleurs analystes du Canada du Financial Post/StarMine. L'équipe a remporté 19 prix individuels de cette compétition annuelle visant à trouver les meilleurs sélectionneurs de titres et analystes des résultats financiers au pays.

Mettre le Canada en relation avec le monde

Marchés mondiaux CIBC s'est engagé à appuyer ses clients grâce au regroupement de compétences exceptionnelles sur le marché et d'une interrelation de ses activités, sur le marché canadien comme sur certains marchés étrangers.

La force de notre équipe à Toronto, combinée aux compétences sur le terrain du personnel du bureau de Winnipeg, a permis de susciter un intérêt à l'échelle internationale pour une société canadienne prospère alors que nous avons joué un rôle de conseiller financier auprès de Saskferco dans la vente de son installation de fabrication d'engrais azotés d'un montant de 1,6 G\$ à Yara International, société de produits chimiques norvégienne. Depuis l'ouverture de ses bureaux de Winnipeg au début de 2007, Marchés mondiaux CIBC a affermi sa présence déjà importante sur les marchés de l'agriculture et des Prairies.

En 2008, nous avons été nommés conseiller financier auprès du conseil d'administration d'EnCana au moment de la réorganisation proposée de ses actifs liés au gaz naturel et de ses activités intégrées liées au pétrole en deux entités distinctes. En outre, nous avons agi à titre d'unique conseiller financier, agent administratif et cosyndicataire chef de file auprès de PrimeWest Energy Trust relativement à la convention d'arrangement d'environ 5 G\$, y compris une facilité renouvelable de 1,5 G\$ auprès de TAQA North Ltd., filiale en propriété exclusive de Abu Dhabi National Energy Company.

À l'échelle internationale, nos bureaux régionaux aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Asie collaborent étroitement avec le personnel de nos activités essentielles au Canada, travaillant comme une seule équipe mondiale afin d'offrir de la valeur à nos clients sur tous ces marchés.

En outre, aux États-Unis, nos services de financement immobilier continuent d'être bien positionnés malgré les conditions difficiles du marché. Au cours de l'année, nous avons agi à titre de cosyndicataire chef de file avec J.P. Morgan au moment de l'émission de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales de 1,2 G\$ US.

Service exceptionnel et produits personnalisés

En tant que chef de file au Canada des services d'exécution parallèles de négociation d'actions, Marchés mondiaux CIBC s'est engagé à concevoir des stratégies innovatrices aidant les clients à tirer parti du paysage changeant des négociations au moyen de ses grandes compétences de négociation électronique. Cette année, nous avons facilité l'accès à notre meilleure suite d'algorithmes canadiens intercotés au moyen de partenariats avec un grand nombre des fournisseurs de systèmes de gestion des ordres et de gestion de l'exécution des opérations sur actions qui sont des chefs de file à l'échelle internationale.

En 2008, nous nous sommes servis de nos activités prospères liées aux billets en tirant parti des connaissances du groupe de recherche économique chef de file et des spécialistes tiers afin d'élaborer des produits de valeur visant à satisfaire les besoins changeants de nos clients. Nous continuons également de travailler avec des partenaires de l'ensemble du vaste réseau de services de détail de la CIBC afin d'offrir des produits adaptés aux besoins des clients de CIBC Wood Gundy et de Service Impérial CIBC.

À la fine pointe du service à la clientèle

En 2008, le groupe de recherche économique de Marchés mondiaux CIBC a continué de bâtir sa réputation grâce à ses opinions et ses connaissances des principaux enjeux et des grandes tendances des économies canadienne et mondiale.

Dans un rapport inédit, Jeff Rubin, économiste en chef, Marchés mondiaux CIBC, et Benjamin Tal, économiste principal, ont signalé l'incidence de la hausse des prix du pétrole sur la fabrication à l'étranger. Ce rapport, qui précisait que les coûts d'expédition des biens depuis l'Asie jusqu'à l'Amérique du Nord avaient presque triplé depuis 2000, a suscité des débats à l'échelle internationale et a bénéficié d'une couverture dans les principaux médias du monde entier.

Cette recherche, et d'autres recherches de qualité supérieure sur le dollar canadien, la crise du crédit et le marché de l'habitation, ont fait de Marchés mondiaux CIBC un leader en matière de couverture médiatique économique parmi les banques canadiennes. En 2008, un nombre sans précédent de clients, de médias, et de représentants des gouvernements et du secteur industriel se sont tournés vers Marchés mondiaux CIBC pour obtenir des réponses et des conseils.



Le 5 octobre 2008, 170 000 participants partout au Canada, notamment des employés de la CIBC, les membres de leur famille et leurs amis, ont uni leurs efforts pour recueillir 28,5 M\$ en vue de créer un avenir sans cancer du sein.

Énoncé de responsabilité envers le public

Cet énoncé a été publié par la CIBC et les sociétés affiliées suivantes de la CIBC : Marchés mondiaux CIBC inc.; Hypothèques CIBC inc.; Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée; Compagnie Trust CIBC; Placements CIBC inc.; Services Investisseurs CIBC inc.; Gestion globale d'actifs CIBC inc.; Gestion globale d'actifs CIBC (É.-U.) Itée; Gestion privée de portefeuille CIBC inc.; Gestion d'actifs CIBC inc.; CIBC BA Limited.



Nos clients

Nancy et Rui Almeida, les premiers clients du nouveau centre bancaire Thompson et Steeles, à Milton en Ontario, ont choisi la CIBC pour leurs besoins hypothécaires. Le centre bancaire, qui est ouvert tous les jours, offre une plus grande souplesse, un meilleur accès et davantage de choix aux clients.

La CIBC s'est engagée à fournir des services bancaires accessibles et abordables, tout en protégeant ses clients et actionnaires au moyen de pratiques de gouvernance efficaces. Notre rôle de chef de file des relations avec la clientèle comprend l'offre de solutions-conseils, et de produits et services qui répondent aux besoins de nos divers clients.

Offrir des services bancaires accessibles

La CIBC reconnaît que chaque client a des besoins financiers qui lui sont propres. Grâce à un large éventail de produits et à l'un des plus importants réseaux de distribution des banques canadiennes, la CIBC offre des solutions personnalisées et adaptées pour permettre aux clients d'atteindre leurs objectifs.

Les clients cherchent à effectuer des opérations bancaires où et quand bon leur semble. Ils veulent avoir le choix. Nous offrons des services financiers 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au moyen des Services bancaires en direct, du Courtage en direct, des Services bancaires téléphoniques et de notre réseau de GAB, lequel est le deuxième plus important réseau des banques canadiennes. Cette année, nous avons poursuivi l'amélioration de l'accès à notre réseau de GAB en ajoutant l'option en langue chinoise à tous nos guichets, soit plus de 3 700 guichets. Maintenant, les clients ont accès à tous les services bancaires des GAB en français, en anglais et en chinois. La CIBC a également entrepris la première phase d'un plan pluriannuel visant à remplacer les GAB du réseau par des appareils moins énergivores dotés des plus récentes améliorations en matière de technologie, d'accessibilité et de sécurité.

Les services bancaires en direct de la CIBC offrent aux clients la possibilité d'effectuer leurs opérations confortablement depuis leur domicile. Par exemple, les clients peuvent visualiser les détails sur leurs comptes, payer des factures et envoyer ou recevoir un virement de fonds par courriel, en quelques clics de souris.

Afin d'offrir une plus grande souplesse, un meilleur accès et davantage de choix aux clients qui utilisent notre réseau de centres bancaires, nous nous sommes attachés à construire, déménager et agrandir des centres bancaires. Ainsi, 61 nouveaux centres bancaires ont été mis en chantier en 2008 et huit

centres bancaires multiservices ont ouvert leurs portes au cours de l'exercice. Nous avons également prolongé nos heures d'ouverture, et commencé à offrir de nouvelles heures d'affaires le dimanche dans 45 centres bancaires, des heures d'affaires supplémentaires le samedi dans 48 autres centres bancaires et l'ouverture en soirée de nombreux centres bancaires.

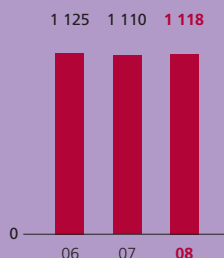
La CIBC compte maintenant 1 050 centres bancaires au Canada. Nous servons également des clients par l'intermédiaire de 81 succursales de CIBC Wood Gundy et de 174 kiosques des Services financiers le Choix du Président. Afin de s'adapter à la diversité de la population au Canada, la CIBC offre des services en plusieurs langues dans de nombreux centres bancaires, plus particulièrement dans les centres urbains.

Les clients peuvent obtenir, simplement en communiquant avec les Services bancaires téléphoniques CIBC, de l'information sur la plupart des types de comptes par téléphone, y compris les comptes-chèques, les comptes d'épargne, les comptes de prêt hypothécaire, les marges de crédit, les comptes de prêt et les comptes de placement. Les clients qui utilisent notre système interactif de réponse vocale (SIRV) primé peuvent choisir entre le français, l'anglais, le cantonais et le mandarin.

Servir les clients ayant des besoins particuliers

La CIBC a pour priorité de créer pour ses clients et son personnel un milieu facile d'accès. En 2008, nous avons terminé notre sondage pluriannuel sur l'accessibilité des centres bancaires auprès de notre réseau complet de centres bancaires qui visait à mieux comprendre les besoins des clients sur le plan de l'accessibilité. Nous utilisons les renseignements recueillis pour poursuivre les améliorations dans nos centres bancaires. Par exemple, tous nos nouveaux

GAB Accès pour tous dans les centres bancaires – tendance sur trois ans



Les GAB Accès pour tous de la CIBC sont installés pour faciliter l'accès aux fauteuils roulants. Ils sont équipés de prises pour casques d'écoute pour accéder à des instructions vocales, de barres d'appui pour faciliter la mobilité et d'un éclairage amélioré.



Le plan stratégique de la CIBC visant à construire, déménager et agrandir plus de 70 centres bancaires partout au pays, d'ici 2011, comprenait la mise en chantier de 61 nouveaux centres bancaires en 2008, dont huit ont ouvert leurs portes au cours de l'exercice. Ces centres bancaires assurent à la CIBC une plus forte présence là où les clients vivent, travaillent et font leurs courses.



Depuis 2002, la CIBC et ses employés ont versé plus de 1,2 M\$ à un programme visant à servir des petits déjeuners chauds à Vancouver. Chaque année, le programme a permis de servir environ 75 000 petits déjeuners à des élèves du primaire dans les écoles du centre-ville. Boston Pizza, un client de la CIBC, a également fait don des produits tirés d'un tournoi de golf annuel à ce programme. Chaque année, des centaines d'enfants sont invités à amener leur mère ou gardienne à un petit déjeuner spécial de la Fête des Mères.

centres bancaires offrent le plein accès, que ce soit du côté du stationnement, des GAB, de l'accès aux vestibules ou de la hauteur des comptoirs.

Nos clients continuent de profiter des GAB Accès pour tous de la CIBC. Dans presque tous les centres bancaires, ces GAB facilitent l'accès aux services bancaires pour les clients ayant une déficience visuelle, les personnes malentendantes, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Nous offrons également aux clients des relevés en braille ou en gros caractères, à leur demande, ainsi que la technologie de pointe de la reconnaissance de la parole et de la commande tactile télé-type par l'intermédiaire de nos Services bancaires téléphoniques. Les sites Web de la CIBC sont conçus pour faciliter le plus possible l'accès aux services bancaires aux clients ayant une déficience visuelle et aux clients malentendants.

Par l'entremise de notre équipe de vente mobile HLC Hypothèques Logis Concept et de nos spécialistes des prêts hypothécaires, nous pouvons donner des conseils sur les prêts hypothécaires au domicile ou au bureau des clients s'ils ont des restrictions de mobilité ou pour de simples raisons de commodité.

Solutions de Services bancaires aux autochtones

La CIBC reconnaît que les collectivités autochtones qu'elle sert ont des besoins particuliers. Grâce à des conseillers spécialisés, nous offrons des services financiers complets qui répondent aux besoins financiers personnels et professionnels des membres de ces collectivités. Ces services sont offerts par notre réseau national de centres bancaires, dont huit sont situés dans des réserves.

Cette année, nos conseillers ont travaillé en étroite collaboration avec les collectivités autochtones afin de les aider dans la planification financière liée à la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. En outre, la CIBC continue de soutenir le Programme de gestion des finances personnelles à l'intention des Autochtones qui a pour but d'aider les clients à atteindre l'autonomie financière.

En 2008, la CIBC a versé plus de 750 000 \$ à des organismes et à des programmes qui viennent en aide à des communautés autochtones au Canada.

Fournir des solutions bancaires abordables

La CIBC entend fournir un large éventail de produits et de services, y compris des solutions à coût avantageux comme le Compte-chèques Accès quotidien CIBC, des taux hypothécaires concurrentiels et des cartes de crédit sans frais annuels.

Cette année, nous avons amélioré le prêt hypothécaire Enviro-épargne CIBC, qui offre aux Canadiens l'occasion d'améliorer l'efficacité énergétique à domicile, ce qui est bon pour l'environnement et entraîne des économies pour les clients en réduisant leurs factures des services publics.

Par l'intermédiaire des Services financiers le Choix du Président, les clients de la CIBC ont également accès à une option bancaire à coût avantageux. Les Services financiers le Choix du Président, qui ont célébré leur 10^e anniversaire cette année, offrent aux clients diverses options bancaires grâce à leurs kiosques en magasin, leurs GAB, leurs services en direct et leurs services téléphoniques.

Les spécialistes en prêts hypothécaires de la CIBC et les représentants des Services financiers le Choix du Président ont animé des séminaires gratuits sur les prêts hypothécaires à l'intention des acheteurs d'habitation partout au pays, et offert des conseils sur le choix du bon prêt hypothécaire et l'économie en vue de la mise de fonds.

Enfants, jeunes et étudiants

Il est important d'aider les enfants très tôt à se sentir à l'aise lorsque vient le temps de gérer leur argent. Le programme SuperDépart CIBC offre aux clients de moins de 19 ans des services bancaires sans frais et de précieux conseils financiers. Le programme est conçu pour donner aux enfants et aux jeunes adultes d'importants conseils sur la gestion de leur argent et leur présenter des moyens pour épargner grâce à notre site Web interactif SuperDépart pour enfants.

Cette année, la CIBC a amélioré le programme Avantage CIBC pour les étudiants, en offrant aux étudiants inscrits à plein temps dans un programme d'études postsecondaires la possibilité d'effectuer des opérations bancaires sans frais, y compris des retraits

sans frais aux GAB de la CIBC, aucuns frais mensuels et aucune limite dans le nombre d'opérations chaque mois. Grâce aux 1 400 GAB de la CIBC situés à moins de deux kilomètres de 180 collèges et universités partout au Canada, les clients aux études postsecondaires ont facilement accès à leurs fonds.

Les étudiants en voie d'obtenir un titre professionnel peuvent profiter du programme Service Classe Professionnels CIBC qui offre des prêts pour les aider à payer les dépenses liées à leurs études, comme les frais de scolarité, les livres, le matériel et les frais de subsistance.

Aînés – Avantage CIBC 60 Plus

Le programme Avantage CIBC 60 Plus offre des avantages particuliers aux clients de 60 ans et plus, comme des opérations sans frais et aucuns frais mensuels sur le Compte-chèques Accès quotidien CIBC.

Engagement envers les PME

Les PME sont un élément essentiel de l'économie du Canada et le moteur principal de la création d'emploi nette. Voilà pourquoi la CIBC s'est engagée à aider ses clients du secteur des PME et de l'agriculture à réaliser leurs objectifs financiers personnels et opérationnels. Nous continuons d'offrir des remises en argent dans le but de faciliter l'accès au crédit pour les clients du secteur des PME et de l'agriculture, et avons entrepris cette année de présenter des séminaires sur la gestion d'entreprise à l'intention de ces clients de divers marchés dans tout le pays.

Dans le but d'offrir aux clients des solutions financières adaptées et complètes, nous avons poursuivi le perfectionnement de nos conseillers PME à l'aide de nouveaux outils de formation et de ressources. En 2008, afin de faciliter l'accès aux capitaux pour les clients, des améliorations ont été apportées au processus de demande de crédit et à nos directives sur les prêts accordés à des secteurs précis de l'agriculture.

La CIBC soutient également les PME du Canada au moyen de contributions versées au Prix étudiant entrepreneur de l'année CIBC, à la Fondation canadienne des femmes, au programme Jeunes agriculteurs d'élite du Canada et à la Conférence des Jeunes entreprises. En outre, la commandite du Programme Entrepreneurship 101 CIBC offert au moyen du programme de MaRS Discovery District aide les jeunes entrepreneurs canadiens en matière de formation en gestion financière.

Respect de nos clients

Nous nous sommes engagés à traiter nos clients avec respect, leur fournissant des produits et des services de manière professionnelle et protégeant leurs renseignements personnels et leur vie privée.

Disponible dans les centres bancaires et en direct, notre charte des clients, intitulée *Notre engagement envers vous*, décrit dans les grandes lignes notre engagement envers un service à la clientèle de qualité supérieure, la transparence des frais, la protection des renseignements personnels et la confidentialité. Le Code de conduite CIBC pour les employés et les programmes complets de formation continue prêtent

une attention particulière à la protection et à la confidentialité des renseignements personnels de nos clients, ainsi qu'à la détection de la fraude et du blanchiment d'argent.

La résolution en première ligne des plaintes des clients demeure une priorité de la CIBC. En l'absence d'un règlement satisfaisant, le client est d'abord dirigé vers un spécialiste qualifié de notre Service à la clientèle, puis vers le Bureau de l'ombudsman de la CIBC.

La CIBC continuera d'investir dans l'amélioration de ses programmes, procédures et cours de formation afin de s'assurer de respecter son engagement envers ses clients.

Pour des renseignements sur les ouvertures et fermetures de centres bancaires, sur les installations et fermetures de GAB, et sur le financement par emprunt de sociétés canadiennes par les sociétés affiliées cotées en Bourse, voir les pages 170 à 172.



Au moyen du Prix communautaire Esprit de leadership CIBC, le Groupe Entreprises CIBC reconnaît, parraine et participe à des organismes de bienfaisance et des initiatives sans but non lucratif de certains clients partout au Canada en y faisant des dons annuels de 50 000 \$. Cette année, une équipe d'employés de Groupe Entreprises CIBC ont uni leurs efforts à ceux de Gowling Lafleur Henderson LLP, récipiendaire d'un prix, ainsi qu'à Habitat for Humanity Toronto pour construire des habitations abordables à Toronto.



Nos employés

Des membres et des cadres délégués des Comités consultatifs sur la diversité et l'équité en matière d'emploi de la CIBC ont participé au seizième lancement annuel du Mois de la diversité CIBC le 9 juin 2008.

La vision, la mission et les valeurs de la CIBC sont au cœur de notre engagement en vue de créer une expérience employé positive dans un milieu de travail diversifié, favorable et axé sur les résultats.

En mettant l'accent sur ce qui compte pour eux – possibilités d'avancement, milieu de travail sûr et sain, formation et perfectionnement efficaces et bon équilibre entre travail et vie personnelle – nous permettons à nos employés de donner le meilleur rendement possible, de contribuer à leur collectivité et de réaliser la vision de la CIBC d'être le chef de file des relations avec la clientèle.

« La CIBC est un chef de file en matière de diversité culturelle dans le milieu de travail – et je sais que son soutien à l'équité et à la diversité en matière d'emploi dépasse le cadre de la CIBC pour s'étendre jusqu'à la collectivité. La CIBC est commanditaire principal de la Fondation nationale des réalisations autochtones depuis plus de 20 ans. Elle nous aide à célébrer les réalisations grâce à nos prix d'excellence et à soutenir les étudiants des Premières Nations et les étudiants métis et inuits au moyen de bourses. Ensemble, nous apportons davantage à notre collectivité. »

Roberta Jamieson, présidente directrice générale,
Fondation nationale des réalisations autochtones

Créer une expérience employé positive

Grâce à ses employés, la CIBC est en mesure de produire à long terme des rendements constants et durables. Voilà pourquoi nous avons pour priorité de créer une expérience employé positive et un milieu de travail favorable où nos employés peuvent exceller et réaliser la vision de la CIBC d'être le chef de file des relations avec la clientèle.

Il est essentiel pour notre réussite d'obtenir les commentaires de nos employés sur leur expérience au travail et leur perception de l'organisation. Ces commentaires fournissent à notre équipe de leadership de l'information qui aide à faire de la CIBC le meilleur endroit où travailler, apprendre, contribuer et réussir. Le taux de participation au sondage 2008 auprès des employés s'est élevé à 88 %.

L'indice d'engagement des employés du sondage, qui mesure la force de la relation de nos employés avec l'organisation, a progressé pour la troisième année consécutive, atteignant la cote la plus élevée depuis sa création en 1998. Les résultats ont continué d'indiquer qu'une forte majorité d'employés et de leaders constate le soutien envers les valeurs de la CIBC, soit la confiance, le travail d'équipe et la responsabilisation.

Notre Code de conduite constitue l'un des nombreux moyens à notre disposition pour promouvoir ces valeurs. Il garantit à chaque employé le droit au respect et à un traitement juste et équitable, interdit le harcèlement et la discrimination et fournit une protection contre des représailles envers les employés qui signalent une infraction au Code. Pour assurer la connaissance et la mise en pratique de ces valeurs, tous les employés doivent suivre un cours et passer un test sur le Code chaque année.

Continuant de créer une expérience employé positive et un milieu de travail favorable pour ses employés, la CIBC a lancé en 2008 une nouvelle image de marque de l'employeur, « Ce qui compte pour

moi ». Le positionnement de cette marque témoigne de notre engagement continu à faire en sorte que l'expérience et la carrière de nos employés comblient et surpassent leurs attentes. Du même souffle, il démontre les occasions que la CIBC offre aux employés potentiels.

En outre, nous avons officialisé le processus de résolution de problèmes en milieu de travail de la CIBC, ce qui englobe la création d'un Bureau de l'ombudsman des employés destiné à améliorer l'expérience de nos employés.

La CIBC s'est engagée à réunir un effectif représentatif des clients et des collectivités que nous servons. Pour la CIBC, la diversité est l'un des éléments importants qui font la force de notre organisation. Depuis 2006, nous avons atteint sinon dépassé nos objectifs de représentativité de l'effectif pour les quatre groupes désignés relativement à l'équité en matière d'emploi : les femmes, les membres des minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées. Les objectifs de représentation sont des niveaux cibles de représentativité des membres des groupes désignés pour chaque poste. Ils reposent sur les taux de disponibilité sur le marché national du travail fournis par Statistique Canada et sont ajustés en fonction de l'effectif de la CIBC. Nous nous appliquons à maintenir et à accroître nos niveaux de représentativité pour tous les groupes.

Nous utilisons d'autres moyens pour continuer à progresser en ce qui a trait à notre engagement envers la diversité. Juin 2008 a été le mois de la diversité à la CIBC pour la seizième année. Pendant le mois, les employés ont organisé un grand nombre d'activités, dont des discussions en groupe, des ateliers, des journées d'accueil et des festivals culturels. Pour la troisième année consécutive, la CIBC a convoqué son Congrès national sur l'équité et la diversité en matière d'emploi, où ont été passées en revue l'orientation et les progrès de la CIBC. De plus, les huit groupes

Taux et objectifs de représentativité au sein de la haute direction (au 31 décembre 2007)

%	Taux	Objectif
Femmes	28,2	25,1
Minorités visibles	11,9	8,2
Personnes handicapées	5,0	2,1
Autochtones	0,5	0,7

Taux et objectifs de représentativité au sein de l'effectif (au 31 décembre 2007)

%	Taux	Objectif
Femmes	67,7	59,5
Minorités visibles	25,2	17,0
Personnes handicapées	4,1	4,1
Autochtones	1,7	1,6

Depuis 2006, la CIBC atteint ses objectifs de représentativité de l'effectif pour les femmes, les membres des minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées au sein de l'effectif.



Roberta Jamieson, D. Ph., présidente de la Fondation nationale des réalisations autochtones (deuxième à partir de la droite dans la première rangée) a remis les Prix de la diversité de la CIBC 2008 aux personnes et aux équipes au sein de la CIBC qui se sont faites des champions de la diversité en faisant la promotion de la valeur d'un milieu de travail diversifié.

d'affinité de la CIBC se sont élargis, comptant plus de 3 000 membres en 2008. Ces groupes fournissent des conseils informels sur la création d'un milieu de travail équitable offrant des possibilités à tous les employés.

Au sein de nos collectivités, nous recherchons constamment les occasions de reconnaître et de soutenir la diversité. En 2008, les huit premiers étudiants du Programme de formation sur l'aptitude au travail destiné aux Autochtones ont décroché leur diplôme. Formés à des postes d'analystes, de préposés au traitement des opérations et à des postes de service à la clientèle, les finissants ont reçu leur diplôme et une offre d'emploi à temps plein à la CIBC après avoir réussi le programme. La CIBC a aussi présenté son huitième Programme de formation sur l'aptitude au travail destiné aux personnes handicapées. Depuis sa création en 2003, 70 diplômés de ce programme ont démarré leur carrière à la CIBC.

En 2008, la CIBC et la Richard Ivey School of Business ont lancé *ReConnect: Career Renewal for Returning Professional Women*. Il s'agit du premier programme de perfectionnement des cadres supérieurs au Canada conçu expressément pour aider les femmes de carrière à reprendre leur carrière après une absence qui les a menées vers d'autres activités.

La CIBC s'est également associée au Projet canadien d'intégration des immigrants, lancé par le gouvernement fédéral pour fournir des conseils en matière d'emploi aux personnes désirant immigrer au Canada depuis la Chine, l'Inde et les Philippines.

Notre engagement envers la diversité est reconnu à l'extérieur de la CIBC. Le magazine *Canada's Top 100 Employers* et le Toronto Region Immigrant Employment Council ont choisi la CIBC comme l'un des meilleurs employeurs au pays pour les nouveaux Canadiens en 2008 grâce à la création d'un milieu de travail accueillant pour les nouveaux arrivants qui orientent leur carrière dans leur nouveau pays.

La grande importance que nous accordons constamment à la formation et au perfectionnement est un élément essentiel du succès de nos employés et de la CIBC. En 2008, nous avons investi environ 66 M\$ à l'échelle mondiale dans la formation, notamment sur la gouvernance et la conformité réglementaire, le service à la clientèle, la connaissance des produits et une vaste gamme de compétences commerciales et techniques. La formation est aussi offerte à tous les employés au moyen d'un système Web de gestion de l'apprentissage.

Pour aider nos employés à progresser, à se perfectionner et à réaliser leur plein potentiel, nous fournissons des programmes de formation et de perfectionnement d'entreprise dans les domaines de la gestion de personnel, de la formation réglementaire ou obligatoire, de l'orientation des nouveaux employés et des compétences de base.



Nouveaux diplômés du Programme de formation sur l'aptitude au travail destiné aux Autochtones, qui sont maintenant des employés de la CIBC.

Notre programme de formation d'entreprise obligatoire annuel destiné aux employés comprend une formation sur la vision, la mission et les valeurs de la CIBC. Une formation supplémentaire sur la vision, la mission et les valeurs est offerte aux directeurs afin d'assurer un milieu de travail sain, sûr et sécuritaire. Le Programme de formation d'entreprise obligatoire et évaluation CIBC a reçu l'argent dans la catégorie Cyberapprentissage à l'interne du Prix canadien d'excellence en formation de la Société canadienne pour la formation et le développement.

Nous avons lancé récemment *L'essentiel pour le gestionnaire de personnel*, série d'ateliers donnés à l'échelle de la CIBC aux gestionnaires de personnel qui ne sont pas membres de la haute direction visant l'acquisition de compétences liées aux responsabilités de gestion de personnel à la CIBC. Nous avons aussi créé une fonction Web intitulée « Ressources du gestionnaire de personnel » qui réunit un bon nombre des outils et ressources dont les gestionnaires de personnel ont besoin pour accomplir leur tâche.

La CIBC reconnaît l'importance de garder et de perfectionner nos futurs leaders. En 2008, nous avons mis en œuvre un processus d'évaluation des aptitudes comprenant des entrevues de cheminement de carrière individuelles avec des cadres supérieurs. Ces entretiens nous permettent d'améliorer notre compréhension de nos besoins actuels et futurs à l'égard du perfectionnement du leadership et de la planification de la relève. Qui plus est, la CIBC continue d'augmenter ses capacités d'analyse du personnel afin d'aider ses responsables d'unité à mieux saisir comment gérer de manière optimale notre effectif diversifié et avisé.

Le cap sur le rendement

La gestion du rendement est essentielle pour offrir à nos employés, nos clients et nos actionnaires une croissance durable à long terme.

Le processus Gestion et mesure du rendement (GMR) de la CIBC veille à ce que les employés comprennent parfaitement les attentes et la manière dont leurs objectifs individuels appuient ceux de leur secteur d'activité et de la CIBC dans son ensemble, ainsi que la vision, la mission et les valeurs de la CIBC et l'observation des politiques et du cadre de contrôle.

Le processus global, qui comporte l'établissement des objectifs, une évaluation semestrielle et une évaluation finale du rendement en fin d'exercice, permet aux directeurs et aux employés :

- de partager le mérite du succès, dont les mesures pour répondre aux besoins de perfectionnement;
- de maintenir un dialogue sur les progrès par rapport aux objectifs et la façon de tirer parti du succès ou de combler des lacunes;
- d'amorcer l'évaluation finale de fin d'exercice et d'établir une cote de rendement finale.

La philosophie de rémunération de la CIBC repose sur la rémunération au rendement. La plupart des employés participent à des régimes de rémunération variable prévoyant des primes individuelles fondées sur : i) les résultats de l'employé par rapport à ses objectifs de rendement individuels; ii) les résultats de son secteur d'activité; et iii) le rendement global de la CIBC. Les directeurs évaluent le rendement de leurs employés selon leurs objectifs et leur contribution par rapport à leur groupe de pairs.

En 2008, le Groupe de sociétés CIBC a versé plus de 2,5 G\$ en salaires de base et en avantages sociaux à ses employés du Canada. Environ 70 % des employés de la CIBC participent au Régime d'achat d'actions par les employés, qui leur permet de devenir actionnaires de la CIBC au moyen d'un placement en actions ordinaires.

Santé et bien-être

La création d'un milieu de travail sain et sûr où chaque employé peut équilibrer son travail et sa vie personnelle et contribuer à sa collectivité revêt une grande importance. La CIBC s'est engagée à offrir une gamme complète d'avantages sociaux et de programmes qui favorisent la santé, le bien-être et la sécurité financière à long terme de ses employés.

Pour faciliter la gestion des coûts des soins de santé à la hausse, la CIBC soutient les choix éclairés de soins de santé. Afin de gérer de manière proactive les coûts pour eux et la CIBC, les employés reçoivent de l'information sur les rabais qu'elle a négociés, l'utilisation des médicaments génériques et l'approvisionnement dans des pharmacies dont les frais d'exécution d'ordonnance sont peu élevés.

En 2008, la CIBC a établi des prestations complémentaires à l'assurance-emploi pour les pères biologiques en plus des prestations complémentaires durant un congé de maternité, un congé parental, un congé d'adoption ou un congé pour compassion.

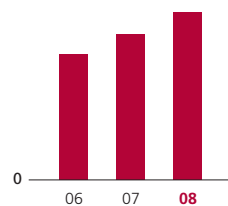
En 2007, la CIBC a signalé un taux d'incidence de blessures invalidantes de 0,20, qui indique le nombre de blessures invalidantes et de blessures mortelles au travail par 100 employés, au Canada. Le taux mondial de rotation des employés permanents, à l'exclusion des départs à la retraite, de la CIBC s'est établi à 15,8 % en 2008.

Pour des chiffres détaillés sur l'emploi, voir la page 172.

Nombre d'employés ayant rempli le questionnaire d'évaluation Wellness Checkpoint

(au 31 octobre)

9 709 11 288 12 993



Depuis le lancement du programme en 2001, plus de 12 993 employés ont rempli le questionnaire Wellness Checkpoint, outil d'évaluation en direct confidentiel qui relève des risques pour la santé et fournit de l'information sur la réalisation d'un style de vie plus sain et des ressources générales en santé.



Nous continuons d'attirer les meilleurs étudiants des collèges et des universités grâce à notre programme de recrutement sur les campus.



Nos collectivités

La CIBC a accordé 30 nouvelles bourses d'études VisionJeunesse CIBC à l'échelle du pays au cours de la remise des bourses de 2008, le 18 septembre à Toronto. Outre sa bourse individuelle, Jessica Camps-Cooke, de Lachine, au Québec, a reçu le prix d'excellence Ted Medland pour avoir présenté les meilleurs résultats académiques parmi les boursiers de cette année.

En tant que chef de file de l'investissement communautaire, la Banque CIBC appuie des causes qui comptent dans la vie de ses clients et de ses employés ainsi que pour les collectivités où elle exerce ses activités. Nous visons à apporter davantage aux collectivités où nous sommes établis grâce à des dons, à des commandites et à l'esprit de bénévolat de nos employés. En adoptant une orientation stratégique sur la jeunesse, l'éducation et la santé, et en s'appuyant sur l'engagement de ses employés envers des causes comme la Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein, Centraide et la Fondation du miracle pour l'enfance de Marchés mondiaux CIBC, la CIBC investit dans le développement économique et social des collectivités partout au pays.

« La bourse d'études VisionJeunesse CIBC assurera ma stabilité financière pendant mes études post-secondaires à venir. La suppression de ces soucis financiers m'a permis de me concentrer davantage sur mes résultats académiques et sur mon engagement envers ma communauté. Comme je manque de moyens financiers, cette bourse change ma vie en me permettant de poursuivre mon rêve de devenir pathologiste. »

Neroz Ottawa-Sabih, récipiendaire d'une bourse d'études VisionJeunesse CIBC en 2008

Apporter davantage

En 2008, le Groupe de sociétés CIBC a versé plus de 36 M\$ à l'échelle mondiale à des organismes de bienfaisance et à des projets sans but lucratif. De ce montant, plus de 27 M\$ ont été investis au Canada dont près de 20 M\$ pour appuyer une vaste gamme d'organismes nationaux, régionaux et locaux. Pour des exemples de contributions de la CIBC à des organismes communautaires par province, voir la page 173.

Jeunes

Aider les jeunes à se réaliser pleinement demeure une priorité de notre programme d'investissement communautaire.

Fondation pour l'enfance de Marchés mondiaux CIBC

Chaque année, le premier mercredi de décembre, les spécialistes de négociation et des ventes de Marchés mondiaux CIBC et les conseillers en placement CIBC Wood Gundy versent leurs honoraires et leurs commissions pour appuyer des organismes d'aide à l'enfance se consacrant à l'amélioration de la santé, du bien-être et de l'éducation des enfants. Le 5 décembre 2007, la Journée du Miracle de Marchés mondiaux CIBC a permis de recueillir plus de 10 M\$, dont 3,3 M\$ au Canada. Depuis son lancement en 1984, la Journée du Miracle a permis de recueillir plus de 190 M\$ en vue de venir en aide aux enfants des collectivités où nous œuvrons dans le monde entier.

Outre le financement accordé lors de la Journée du Miracle, le Groupe de sociétés CIBC a consenti, en 2008, des dons de plus de 3 M\$ à des centaines de projets touchant le mentorat, le développement de compétences, l'acquisition de compétences en finance, la nutrition et la santé, la lutte contre l'intimidation, les centres d'hébergement pour jeunes et les programmes à l'intention des jeunes handicapés.

Éducation

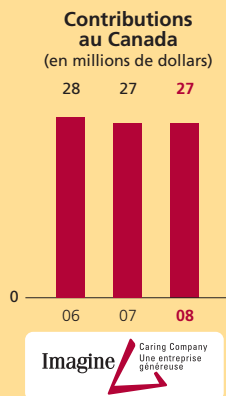
La CIBC s'est engagée à investir dans l'éducation des jeunes au Canada.

Programme de bourses d'études VisionJeunesse CIBC

Grâce à une relation unique avec les Grands Frères Grandes Sœurs du Canada et YMCA Canada, la CIBC finance des bourses d'études et des stages afin d'aider les jeunes Canadiens à préparer leur avenir. Chaque année, 30 bourses d'études d'une valeur pouvant atteindre 34 000 \$ chacune sont décernées à des étudiants de 4^e secondaire (10^e année) inscrits à un programme de mentorat auprès de ces deux organismes. Non seulement les étudiants reçoivent un soutien à leurs frais de scolarité, mais ils peuvent aussi participer à des stages d'été dans des organismes YMCA partout au pays après la 5^e secondaire (11^e année). Ce programme représente un engagement de plus de 10 M\$ sur plusieurs années. Jusqu'à maintenant, la CIBC a accordé 300 bourses d'études VisionJeunesse à l'échelle du Canada.

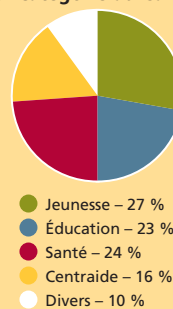
En outre, la CIBC verse chaque année 100 000 \$ à la Fondation nationale des réalisations autochtones pour des bourses d'études et de perfectionnement postsecondaires. La CIBC vise ainsi à aider des élèves des Premières Nations et des élèves métis et inuits avec leurs besoins financiers et à les encourager à poursuivre l'excellence dans toutes les disciplines.

Par ailleurs, la CIBC offre des bourses d'études pour soutenir les études postsecondaires des enfants de militaires canadiens tombés au champ d'honneur, au moyen d'un don exemplaire de 1 M\$ étalé sur 10 ans au fonds de Canada Company prévu à cette fin.



En tant que membre Entreprise généreuse d'Imagine Canada, la CIBC dépasse constamment l'objectif de verser 1 % de ses bénéfices avant impôts, point de référence des dons d'entreprise établi par Imagine Canada.

Dons de bienfaisance par catégorie au Canada



En adoptant une orientation stratégique sur la jeunesse, l'éducation et la santé, la CIBC apporte davantage aux collectivités dans lesquelles ses clients et employés vivent et travaillent.



Debout devant une montagne de jouets donnés par les employés de la CIBC à l'Armée du Salut, les étudiants de l'école catholique St. Michael, à Toronto, ont dévoilé le montant de 3 388 162 \$ représentant les honoraires et les commissions recueillis au Canada au cours de la Journée du Miracle de Marchés mondiaux CIBC de 2007 à l'intention de plus de 400 organismes d'aide à l'enfance dans tout le pays.



Werner Imboden (à gauche) et Pierre Delisle, tous deux conseillers en placement CIBC Wood Gundy, ont participé au Tour CIBC Charles-Bruneau, une randonnée à vélo de 600 km sur quatre jours à travers la province de Québec destinée à recueillir des fonds pour soutenir la lutte des enfants atteints du cancer. Le jeune Raphaël (au centre) a été source d'inspiration et de motivation tout au long du parcours. Les employés et les clients de la CIBC ont amassé 150 000 \$ et le Tour a réuni 700 000 \$.



Les employés de la Banque CIBC en Colombie-Britannique et dans certaines régions des Territoires du Nord-Ouest ont recueilli plus de 415 000 \$ au cours de la campagne pour le BC Children's Hospital en 2008. Sur la photo ci-dessus (de gauche à droite) : Alex Fan, Aidan Goerzen, fils de Michael Goerzen, Wendy Slavin, PVP, Ouest du Canada et présidente de la BC Children's Hospital Foundation, Pam Smith et Michael Goerzen, coprésidents de la campagne auprès des employés de 2008 pour le BC Children's Hospital.

Les engagements pluriannuels de la CIBC envers des universités et collèges du Canada totalisent 17 M\$. De ce montant, près de 6 M\$ sont consacrés à des bourses d'études et de perfectionnement pour encourager les élèves à poursuivre des études postsecondaires.

Santé

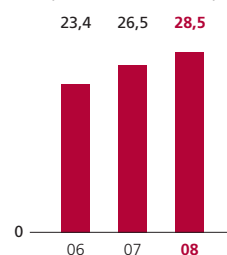
La CIBC contribue aux organisations qui cherchent à promouvoir la santé et le bien-être des Canadiens et Canadiennes.

Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein

Le 5 octobre 2008, 28,5 M\$ ont été recueillis dans 55 collectivités par 170 000 personnes lors de la 17^e Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein. Cet événement est la plus grande collecte de fonds en une journée du Canada pour la recherche sur le cancer du sein. Nous sommes très fiers de la contribution de nos employés à la Fondation canadienne du cancer du sein (Fondation). La Fondation est le plus important organisme dirigé par des bénévoles au Canada qui se consacre à la création d'un avenir sans cancer du sein. L'engagement des employés de la CIBC envers cette cause a convaincu la CIBC de devenir commanditaire principal de cet événement en 1997.

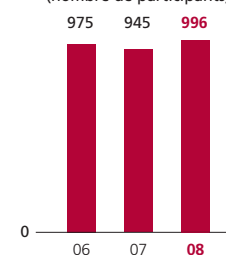
Chaque année, des milliers d'employés de la CIBC, de membres de leur famille et d'amis unissent leurs efforts pour recueillir des dons et participer à l'événement. Outre le généreux soutien des clients de la CIBC, plus de 13 500 employés de la CIBC et bénévoles ont recueilli des fonds totalisant 3 M\$ au moyen d'une collecte et du produit de la vente de marchandises portant l'insigne du ruban rose disponibles dans les centres bancaires CIBC.

Fonds recueillis lors de la Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein (en millions de dollars)



Depuis sa création en 1986, la Fondation canadienne du cancer du sein a investi 120 M\$ dans la recherche sur le cancer du sein, l'éducation et la sensibilisation sur le cancer du sein.

Participation au Programme des employés ambassadeurs (nombre de participants)



D'année en année, les employés et les retraités de la CIBC font preuve de leur esprit de bénévolat envers les collectivités au sein desquelles ils vivent et travaillent.

D'autres contributions en soins de santé destinés aux Canadiens comprennent des engagements pluriannuels de plus de 19 M\$ envers des hôpitaux et des installations de recherche en santé. Bon nombre de nos contributions aux soins de santé financent la recherche sur le cancer du sein et le traitement de cette maladie.

Les nouveaux investissements communautaires stratégiques sont présentés ci-dessous :

Aider les enfants et les parents

La CIBC s'est engagée à verser 1 M\$ sur dix ans au Centre canadien de protection de l'enfance afin d'aider à réduire la victimisation et l'exploitation des enfants dans tout le Canada. L'investissement de la CIBC contribuera à faire connaître le centre et son programme de formation à la sécurité *Enfants avertis* pour mieux éduquer les enfants et apprendre aux parents à protéger leurs enfants des abus sexuels et de l'exploitation sexuelle.

Aider les nouveaux arrivants au Canada

La Banque CIBC et le YMCA de la région du Grand Toronto ont uni leurs efforts pour lancer *CIBC YMCA Access to Opportunity*, un programme qui vise à préparer les nouveaux arrivants à surmonter les obstacles auxquels ils auront à faire face pour s'établir au Canada. Le nouveau programme comporte deux volets : une série de séminaires destinés à offrir aux nouveaux arrivants les conseils et l'information requis pour se familiariser avec le système bancaire du Canada, démarrer une entreprise et investir dans l'avenir de leur famille, complétée par un programme gratuit d'acquisition de compétences professionnelles conçu pour jumeler les nouveaux venus qualifiés avec les emplois offerts au sein de la Banque CIBC et du secteur des services financiers.

Aider les femmes

La CIBC et la Richard Ivey School of Business ont lancé *ReConnect: Career Renewal for Returning Professional Women*, programme dans lequel la CIBC s'est engagée à verser 1 M\$ sur cinq ans. Ce programme, premier en son genre au Canada, aide les femmes de carrière à reprendre leur carrière après une absence.

La CIBC a également annoncé qu'elle s'engageait à verser 1 M\$ sur une période de sept ans pour financer la formation et le soutien offert par la Fondation canadienne des femmes qui aide les femmes à faible revenu à atteindre l'autonomie financière et vise à briser le cycle de la violence faite aux femmes.

Programme des employés ambassadeurs

La CIBC encourage le bénévolat chez ses employés et retraités et elle appuie leur dévouement aux causes locales au moyen du Programme des employés ambassadeurs. À ce titre, la CIBC verse jusqu'à concurrence de 1 000 \$ à des organismes communautaires de bienfaisance et sans but lucratif au sein desquels des employés sont bénévoles. En 2008, 996 employés et retraités ont participé à ce programme, ce qui a valu des contributions de plus de 668 000 \$.



Jill Poulton de Regina, employée de la CIBC et photographiée ici avec Barbara Hildebrandt, présidente et cofondatrice de Dress for Success Regina, a obtenu un don pour cet organisme grâce au Programme des employés ambassadeurs. Jill a dirigé la deuxième cueillette de vêtements tenue au centre de contact, service clientèle, Regina afin de favoriser l'indépendance financière des femmes défavorisées.

Centraide

La CIBC soutient Centraide depuis longtemps dans ses efforts pour renforcer les collectivités au sein desquelles les familles vivent, travaillent et élèvent leurs enfants. Chaque année, les employés et les retraités de la CIBC témoignent leur soutien aux organismes locaux de Centraide en offrant des dons personnels et du travail bénévole. La campagne Centraide 2007 de la Banque CIBC a permis de recueillir plus de 7,8 M\$, notamment 2,9 M\$ en dons de sociétés.



Des employés et des retraités de la CIBC partout au pays, y compris ceux photographiés ci-dessus au centre bancaire de Parkland, à Halifax, ont démontré leur esprit communautaire en appui à Centraide. Au total, 7,8 M\$ ont été versés à Centraide et plus de 10 000 employés ont donné leur temps ou de l'argent à la campagne de 2007.



Notre environnement

La CIBC s'est engagée à être une organisation soucieuse de l'environnement. Nous manifestons cet engagement dans les améliorations continues de nos politiques et procédures de gestion du risque environnemental, les initiatives en vue de réduire l'incidence de nos activités sur l'environnement, la promotion de pratiques de responsabilité environnementale et l'appui d'organisations environnementales stratégiquement alignées.

« Nous félicitons la CIBC pour ses décisions en matière d'utilisation du papier socialement responsables et soucieuses de l'environnement. En mai 2008, la CIBC s'est engagée publiquement à utiliser du papier certifié par le FSC et, depuis 2004, elle a aussi réduit de façon considérable son utilisation générale du papier. Ce leadership démontre que les choix responsables en matière d'achat peuvent contribuer à la protection de nos forêts et des nombreuses personnes qui en dépendent. Les clients et les employés de la CIBC peuvent être fiers de savoir que leur banque agit conformément à ses principes de durabilité. FSC Canada salue la CIBC pour cet engagement qui apporte davantage aux collectivités. »

Antony Marcil, président et chef de la direction
Forest Stewardship Council Canada – www.fsccanada.org

Notre vision de la responsabilité à l'égard de l'environnement

À la CIBC, nous reconnaissons qu'un environnement sain et durable est essentiel pour enrichir les collectivités au sein desquelles nous œuvrons.

La politique environnementale de la Banque CIBC est en vigueur depuis 1993 et sa dernière mise à jour a été effectuée en 2008. Elle énonce dix principes environnementaux qui constituent les assises de notre Programme de gestion de l'environnement. Ce programme est appuyé par une série d'initiatives visant à réduire l'effet de nos activités sur l'environnement, ainsi que des normes et procédures de gestion environnementale à l'égard de nos pratiques de crédit et d'approvisionnement.

La structure de gestion environnementale de la CIBC est formée de personnel spécialisé dans la gestion du risque environnemental et d'un Comité de gestion de l'environnement interfonctionnel. Le Comité étudie les questions et initiatives environnementales liées aux installations et aide à surveiller notre système de gestion environnementale. La progression et l'état des questions environnementales sont communiqués chaque trimestre aux hauts dirigeants de la CIBC.

Sensibilisation à l'environnement par la transparence

La CIBC s'est engagée à mener ses affaires de manière transparente et à faire preuve de respect envers l'environnement. Lorsque c'est pertinent en vertu de nos activités, nous sommes favorables au dialogue et nous participons activement à des forums externes sur les questions environnementales.

Nos sites Web interne et externe intitulés « La Banque CIBC et l'environnement » sont les principaux outils de communication de nos programmes. Il est possible de faire parvenir directement ses commentaires à notre personnel de gestion du risque

environnemental grâce à notre compte de courrier électronique sur l'environnement.

Nous prenons part à diverses associations environnementales nationales et internationales, afin de partager les meilleures pratiques tout en restant au fait des questions environnementales concernant notre secteur. Citons entre autres le Groupe de travail nord-américain de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement, lequel a commandé en 2008 une étude importante visant à comparer les indices de durabilité d'entreprise et les initiatives de notation et à examiner les raisons d'y participer.

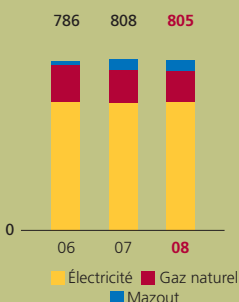
En 2008, la CIBC a de nouveau été signataire et participant du Carbon Disclosure Project, coalition d'investisseurs institutionnels et de gestionnaires d'actifs dont l'objectif est d'examiner comment les entreprises évaluent les risques potentiels et les occasions d'affaires liés aux changements climatiques. Cette année, la demande d'information a été envoyée à plus de 3 000 des plus grandes sociétés à l'échelle mondiale et représente 385 des plus importants investisseurs institutionnels ayant au-delà de 57 billions de dollars US de biens sous gestion.

Le Conference Board du Canada a reconnu la CIBC comme chef de file en matière de divulgation climatique, soit l'une des cinq sociétés du secteur à faible émission de carbone parmi les 15 sociétés chef de file selon le *Rapport du Carbon Disclosure Project 2008-Canada 200*.

Prêter et investir de façon responsable

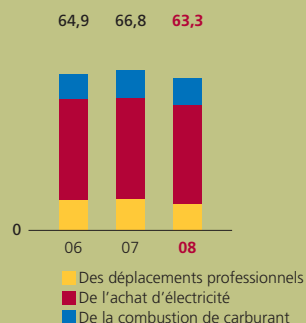
L'évaluation du risque environnemental est une composante formelle des processus de contrôle préalable de la CIBC depuis le début des années 1990. Notre engagement à l'égard de la compréhension et de l'évaluation des risques environnementaux aide nos clients à évaluer ces risques au sein de leur propre organisation.

Consommation d'énergie
(en milliers de gigajoules)¹



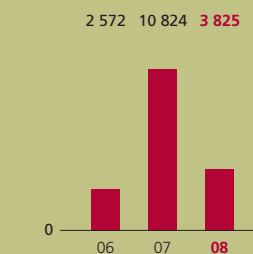
En 2008, la CIBC a consommé 805 milliers de gigajoules d'énergie, une consommation comparable à celle de 2006.

Émissions de CO₂^{1, 2, 3}
(en milliers de tonnes métriques)



À la CIBC, les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) produites par les déplacements professionnels des employés ont diminué de 15 % depuis 2006.

Dons au Programme des ordinateurs pour les écoles
(nombre de composants d'ordinateurs)



La CIBC est un membre fondateur du Programme des ordinateurs pour les écoles d'Industrie Canada et son plus ardent défenseur. Depuis 1993, nous avons donné plus de 42 300 ordinateurs.

À l'exception des données sur l'évaluation du risque environnemental, toutes les mesures incluses dans le présent rapport ont été fournies par des tiers fournisseurs et sont fondées sur les meilleures données disponibles.

- 1) Les données sur la consommation d'énergie et les émissions de CO₂ connexes se rapportent au réseau de centres bancaires de détail et aux immeubles de bureau appartenant à la CIBC.
- 2) Données fondées sur le Protocole des GES. Dans le cas des émissions de CO₂ liées à l'achat d'électricité, le Rapport d'inventaire national 1990-2006 d'Environnement Canada a également servi au calcul des facteurs de conversion des émissions de gaz à effet de serre.
- 3) Les montants des émissions produites par les déplacements professionnels des employés ont été retraités pour refléter une méthode de suivi plus solide des vols aériens, et l'inclusion de l'utilisation de la voiture personnelle pour raisons professionnelles.



Grâce à l'élaboration de la Norme d'approvisionnement respectueux de l'environnement, la CIBC vise à s'approvisionner en produits et services qui auront une incidence minimale sur l'environnement.

Dans le rapport de l'an dernier, nous avons décrit l'adoption d'une nouvelle version des Normes et procédures de gestion des risques de crédit environnemental pour les activités de Services à la PME, du Groupe Entreprises, de Banque d'affaires et de Banque d'investissement. La mise en application de ces Normes et procédures mises à jour a rehaussé l'engagement de la CIBC envers ses clients en ce qui a trait à leurs programmes de gestion environnementale, notamment les questions liées au changement climatique et à la biodiversité.

Ces Normes et procédures englobent également des exigences d'évaluations du risque environnemental et social lié aux projets de financement, conformément à notre engagement envers les principes d'Équateur, auxquels la Banque CIBC adhère depuis 2003.

Marchés mondiaux CIBC est preneur ferme de sociétés de technologie énergétique nord-américaines depuis plusieurs années. De plus, Marchés mondiaux CIBC est à l'avant-plan du financement de projets

d'énergie renouvelable (entre autres, de systèmes énergétiques fonctionnant à l'hydroélectricité, à l'énergie éolienne, à l'énergie de la biomasse, au biogaz et de systèmes énergétiques collectifs), ayant réuni ou accordé plus de 3 G\$ de capitaux à l'intention de sociétés de développement d'énergie renouvelable depuis 2002.

Réduire l'empreinte écologique de nos activités

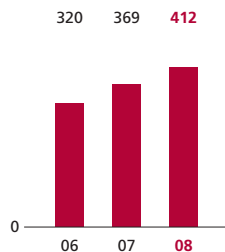
La CIBC s'est engagée à réduire les incidences sur l'environnement de l'ensemble de ses 1 050 centres bancaires et 600 000 mètres carrés de locaux.

La pierre angulaire de nos activités de gestion des installations est l'intégration de critères de conception durable à nos normes de construction. Formé de membres des principaux groupes fonctionnels et fournisseurs de services, le Comité sur la conception durable CIBC a continué d'évaluer et d'intégrer des mesures destinées à réduire l'énergie et les matériaux utilisés pour construire les intérieurs et les extérieurs ainsi que les systèmes mécaniques et électriques. Par suite de ces efforts, la CIBC a réussi en 2008 à inscrire pour la première fois un projet d'aménagement intérieur commercial à la certification *Leadership in Energy and Environmental Design* (LEED), soit son bureau du Bell Trinity Square au centre-ville de Toronto.

Toujours en 2008, nous avons progressé dans la mise en œuvre de projets de conservation d'énergie et de gestion des installations innovateurs touchant notamment : le remplacement de systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation moins efficaces; des améliorations apportées à notre système d'éclairage et l'installation de capteurs de lumière du jour pour l'éclairage de l'aire d'accueil des GAB; et des lumières extérieures équipées de minuteries et de capteurs.

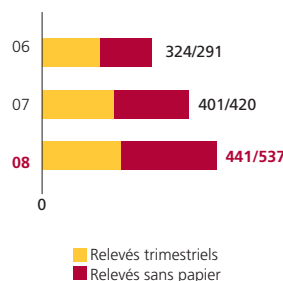
La CIBC s'est engagée dans des programmes visant à réduire l'utilisation, à maximiser le recyclage et à faire des choix durables en matière d'approvisionnement. Reconnaissant que la consommation de papier est une

Évaluation du risque environnemental
(nombre d'opérations passées en revue)



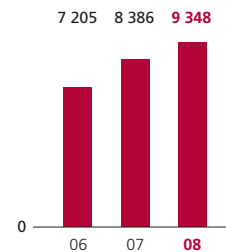
Depuis 2006, le nombre d'opérations soumises au Groupe de gestion du risque environnemental aux fins d'examen du crédit environnemental spécialisé a augmenté de 29 %.

Choix de relevés des clients
(total – en milliers)¹



La CIBC fait la promotion des relevés sans papier auprès de ses clients depuis plusieurs années. Les clients des comptes-chèques et des comptes d'épargne peuvent choisir de recevoir des relevés trimestriels ou des relevés sans papier.

Papier recyclé
(tonnes métriques)²



Grâce au service de déchetage sur place offert dans tous les centres bancaires et bureaux d'Amérique du Nord de la CIBC, environ 9 350 tonnes métriques de papier ont été recyclées en 2008.

1) Au 30 août 2008.

2) Les données de 2006 et 2007 ont été retraitées pour tenir compte du rajustement de la méthodologie utilisée par le fournisseur.

composante majeure de notre empreinte écologique, nous continuons à appliquer une procédure de gestion des déchets de papier afin de nous assurer que tout le papier utilisé à l'interne est recueilli, déchiqueté et recyclé en toute sécurité dans tous nos locaux d'Amérique du Nord. Dans les cas appropriés, nous avons évolué vers des applications en direct pour remplacer les relevés et les offres de produits sur papier. En 2008, la CIBC a poursuivi une initiative de diminution du nombre d'impressions de rapports internes qui a généré une réduction annuelle d'environ 24 millions de feuilles de papier. Cette année, nous avons aussi augmenté d'environ 1 500 le nombre d'appareils multifonctions offrant l'impression recto verso dans nos centres bancaires, abaissant ainsi notre consommation d'énergie.

La CIBC s'est également engagée, de concert avec ses fournisseurs, à promouvoir l'utilisation de papiers produits d'une manière respectueuse de l'environnement à prix concurrentiels, en privilégiant le papier certifié par le Forest Stewardship Council (FSC). Depuis avril 2008, nous utilisons du papier certifié par le FSC pour les photocopieuses, les imprimantes et les télécopieurs partout au Canada. En plus d'imprimer notre rapport annuel sur du papier certifié par le FSC depuis 2006, nous avons entamé la transition vers ce papier pour la majorité de nos documents de Marketing clients, les enveloppes des GAB et l'impression commerciale, y compris les relevés de comptes des clients et les enveloppes.

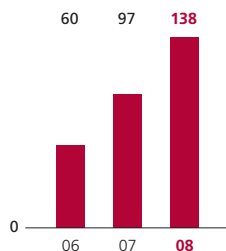
Appuyer une chaîne d'approvisionnement respectueuse de l'environnement

La CIBC s'est engagée à acheter ses produits et services auprès de fournisseurs soucieux de l'environnement. Nous avons officialisé l'an dernier nos exigences en matière d'environnement à l'égard de la chaîne d'approvisionnement en publiant notre Norme d'approvisionnement respectueux de l'environnement.

Cette Norme décrit les exigences pour la CIBC quant à l'intégration de critères environnementaux dans ses activités d'approvisionnement pour l'ensemble de ses produits et services qui pourraient avoir une incidence négative sur l'environnement. Le formulaire d'évaluation environnementale prévu par la Norme, utilisé dès l'établissement de la relation avec un fournisseur, couvre les critères d'information relatifs aux systèmes de gestion environnementale de nos fournisseurs, ainsi que les questions relatives aux produits portant sur des thèmes comme l'efficacité énergétique, l'utilisation efficiente des ressources naturelles, les options de recyclage, ainsi que les options de reprise des produits, et pose des conditions pour la promotion de méthodes d'exploitation forestière écologiquement viables. En 2008, dans son processus de gestion globale des fournisseurs, la CIBC a évalué la performance environnementale des fournisseurs dont les produits et services sont assujettis à la Norme.

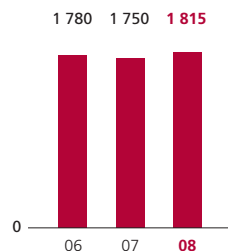
Pour plus de précisions sur la CIBC et l'environnement, consulter le site Web à www.cibc.com/environnement.

Tapis climatiquement neutres – total des installations
(en milliers de mètres carrés)



Depuis 2004, la CIBC a posé en tout 138 000 mètres carrés de tapis climatiquement neutre, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre d'environ 2 396 tonnes métriques.

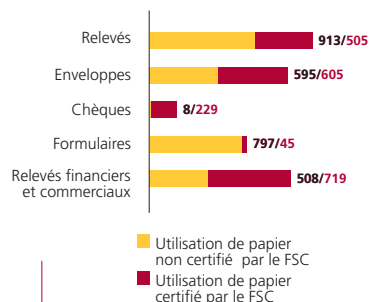
Achats de papier internes¹
(en tonnes métriques)



Depuis 2004, la CIBC a réduit ses achats de papier de 19 %. De plus, en avril 2008, la CIBC a commencé à utiliser du papier certifié par le FSC.

1) N'inclut pas les achats de papier internes.

Utilisation de papier en 2008 par type de documents
(en tonnes métriques)²



En 2008, nous avons utilisé 4 926 tonnes métriques de papier pour la production de formulaires bancaires, de documents de marketing, de relevés bancaires et de chèques. La transition vers du papier certifié par le FSC a touché 43 % de ce volume.



Gouvernance

Notre engagement de longue date à l'égard de solides principes de gouvernance et d'un cadre de mise en œuvre efficace, sous la surveillance stratégique d'un conseil d'administration expérimenté, sert d'assise à notre réussite à long terme. La CIBC améliore sans cesse son infrastructure de gouvernance et s'engage à assumer le leadership en matière de gouvernance.

La CIBC est guidée par un cadre de gouvernance et une structure du conseil efficaces

Le conseil d'administration et la direction de la CIBC reconnaissent que notre leadership dans le domaine de la gouvernance contribue à la réussite à long terme de la CIBC. Nous sommes engagés à l'égard de l'excellence en matière de gouvernance et nous améliorons constamment nos processus afin de demeurer à l'avant-garde. Nous effectuons régulièrement des examens et des évaluations des tendances et pratiques de gouvernance et nous sommes à l'écoute de nos actionnaires et de nos employés.

Le cadre de gouvernance de la CIBC renferme un ensemble de politiques et de procédures de gouvernance et de contrôles, qui sont examinées régulièrement pour en évaluer l'efficacité. Ce cadre aide le conseil et la direction à s'acquitter de leurs obligations envers la CIBC et ses parties intéressées.

Le conseil a établi quatre comités afin de l'aider à s'acquitter de ses tâches et à améliorer la gouvernance. Chaque comité a un mandat décrivant ses fonctions et ses responsabilités. Des comités de gestion ont été mis en place pour appuyer l'équipe de la haute direction dans les activités de gouvernance et de contrôle de la CIBC et dans plusieurs facettes de la surveillance des activités de la CIBC. Une liste de ces différents comités ainsi qu'une brève description des principales responsabilités assumées par les membres du comité sont présentées ci-dessous. Les mandats du conseil d'administration, qui sont décrits plus en détail dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction, sont disponibles à l'adresse www.cibc.com/francais.

Comité du conseil	Principales responsabilités
Comité de vérification	<ul style="list-style-type: none"> Examine l'intégrité des états financiers, des informations financières et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la CIBC; Surveille le système de contrôles internes et la conformité de la CIBC aux exigences juridiques et réglementaires; Choisit les vérificateurs externes pour approbation par les actionnaires; Examine les compétences, l'indépendance et le rendement des vérificateurs externes et des vérificateurs internes de la CIBC; Agit à titre de comité de vérification de certaines filiales assujetties à la réglementation fédérale. <p><i>Membres : J.H. Bennett, G.F. Colter (président), I.E.H. Duvar, J.P. Manley, R.W. Tysoe</i></p>
Comité de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> Aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités en matière de surveillance de la gouvernance. Il agit également à titre de Comité de révision de la Banque CIBC, conformément à la <i>Loi sur les banques</i> (Canada). <p><i>Membres : J.H. Bennett (présidente), G.F. Colter, J.S. Lacey, C. Sirois, S.G. Snyder</i></p>
Comité de la rémunération et des ressources en personnel de direction	<ul style="list-style-type: none"> Aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance des politiques et pratiques de la CIBC en matière de ressources humaines, notamment la surveillance des régimes de retraite de la CIBC. <p><i>Membres : B.S. Belzberg, W.L. Duke, G.D. Giffin, L.S. Hasenfratz, J.S. Lacey (président)</i></p>
Comité de gestion du risque	<ul style="list-style-type: none"> Aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités visant à définir l'intérêt de la Banque CIBC à l'égard du risque, à superviser le profil de risque de la Banque CIBC et à évaluer le rendement par rapport à l'intérêt à l'égard du risque. Supervise l'identification, la mesure, le suivi et le contrôle des principaux risques d'affaires avec lesquels la CIBC est aux prises. <p><i>Membres : N.D. Le Pan, L. Rahl, C. Sirois (président), R.J. Steacy</i></p>
Comité de gestion	Principales responsabilités
Comité du capital et du risque	<ul style="list-style-type: none"> Se concentre sur l'analyse stratégique des risques et les stratégies d'atténuation. Les principales activités comprennent l'examen, l'évaluation et la recommandation de l'intérêt de la CIBC à l'égard du risque et des stratégies de la CIBC en matière de risques; l'examen et l'évaluation des nouvelles stratégies d'affaires proposées; la surveillance du rendement et du profil de risque par rapport à l'intérêt pour le risque, ainsi que l'identification, l'examen et la prestation de conseils sur les nouvelles questions sur le risque et les plans d'atténuation connexes.
Comité de divulgation	<ul style="list-style-type: none"> Aide le chef de la direction et le chef des services financiers à assumer leur responsabilité de surveillance en matière d'exactitude, d'intégrité et de communication en temps opportun des rapports financiers trimestriels et annuels de la CIBC.
Comité des risques juridiques et de réputation	<ul style="list-style-type: none"> Assure pour la direction la surveillance des risques juridiques et de réputation associés aux opérations entre la Banque et ses clients.
Comité de contrôle et de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> Agit à titre de la plus haute instance responsable de l'examen de la gestion, des conseils et des orientations sur la conception et l'évaluation du cadre de contrôle interne et de gouvernance de la CIBC, et ce, conformément aux paramètres et aux objectifs stratégiques établis par le chef de la direction et selon l'orientation définie par le conseil.

La CIBC conserve son indépendance afin de bien servir les actionnaires

Bien qu'une interaction régulière entre le conseil d'administration et la direction renforce la gouvernance et appuie les intérêts à long terme de la CIBC, le conseil est autonome et indépendant de la direction.

Le conseil procède à un examen annuel pour évaluer l'indépendance de chacun des administrateurs selon les normes d'indépendance du conseil découlant du « règlement sur les personnes physiques membres d'un groupe » en vertu de la *Loi sur les banques*, des règles de gouvernance de la Bourse de New York et des lignes directrices en matière de gouvernance des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les normes d'indépendance du conseil d'administration de la CIBC sont reproduites dans le site www.cibc.com/francais.

Lors de cet examen, le conseil indique dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction les administrateurs qui ne sont pas indépendants et explique pourquoi ils ne le sont pas. La circulaire met également en lumière les situations où des membres du conseil siègent à un autre conseil d'administration et les situations de participation au conseil d'autres sociétés ouvertes et à leur comité de vérification. Si un administrateur a un intérêt dans une opération importante avec la CIBC, l'administrateur concerné doit se retirer des discussions ayant trait à l'opération et il ne peut exercer de droit de vote sur des décisions qui auront une incidence sur l'issue de l'opération. Afin de rester autonomes, le conseil et ses comités peuvent obtenir les conseils d'experts externes sans passer par la direction et tenir des séances régulières sans la présence des membres de la direction.

Ces mesures aident le conseil dans la prise de décisions indépendantes et efficaces.

La CIBC s'est engagée à présenter de l'information transparente en temps opportun

Les administrateurs et la direction de la CIBC ont pris l'engagement de favoriser des pratiques uniformes de divulgation afin de présenter au grand public toutes les informations importantes sur la CIBC, avec précision et en temps opportun. La *politique de divulgation de la CIBC* établit des normes sur la façon de coordonner la divulgation des informations importantes relatives à la CIBC sur le marché. Cette politique peut être consultée sur le site Web de la CIBC à l'adresse suivante : www.cibc.com/francais. Elle fournit de plus amples informations sur les communications avec les investisseurs, les analystes et les médias, ainsi que sur le processus de communication des résultats.

La CIBC présente de l'information sur la gouvernance à toutes les parties intéressées

La CIBC s'est engagée à présenter de l'information claire et accessible sur la gouvernance à toutes les parties intéressées. Un certain nombre de documents

sont mis à la disposition du public et donnent plus de détails sur le cadre de gouvernance et l'engagement envers le leadership à l'égard de la gouvernance de la CIBC. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter n'importe quel des documents énumérés ci-dessous sur notre site Web à www.cibc.com/francais.

- *Énoncé des pratiques de gouvernance* de la CIBC
Ce document présente notre vision, décrit notre cadre de gouvernance global et les responsabilités du conseil, ainsi que la directive du conseil sur les points suivants : la composition, les responsabilités et l'évaluation du rendement du conseil; la nomination, le mandat, l'indépendance et la formation des administrateurs; la rémunération des administrateurs et des cadres supérieurs; la relève de la direction; et les codes de conduite et de déontologie de la CIBC.
- *Divulgation exigée par le guide à l'intention des sociétés inscrites à la Bourse de New York*
En tant que société ouverte canadienne ayant des titres cotés à la Bourse de New York, la CIBC est tenue de présenter toute différence importante entre les pratiques de gouvernance de la CIBC et celles qui sont exigées des émetteurs américains inscrits à la Bourse de New York. Un résumé de ces différences se trouve sur le site Web à www.cibc.com/francais.
- *Code de conduite et Code de déontologie des administrateurs* de la CIBC
Le *Code de conduite* de la CIBC favorise une prise de décision éthique pour tous les employés et appuie les comportements qui correspondent à nos valeurs fondamentales : la confiance, le travail d'équipe et la responsabilisation. Tous les employés doivent suivre une formation et passer un examen sur le *Code de conduite* de la CIBC chaque année, et les administrateurs attestent annuellement de leur bonne connaissance et du respect du *Code de déontologie* de la CIBC.
- *Circulaire de sollicitation de procurations par la direction* de la CIBC
La circulaire de sollicitation de procurations par la direction décrit quels sujets seront abordés lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC. Elle donne également de l'information sur chacun de nos administrateurs, fait rapport sur chacun de nos comités du conseil et présente des renseignements détaillés sur nos pratiques de gouvernance.

Conseil d'administration

Brent S. Belzberg (2005)

Associé directeur principal
Torquest Partners Inc.
(Toronto, Ontario, Canada)

Jalynn H. Bennett C.M. (1994)

Présidente
Jalynn H. Bennett and Associates Ltd.
(Toronto, Ontario, Canada)

Gary F. Colter (2003)

Président
CRS Inc.
(Mississauga, Ontario, Canada)

William L. Duke (1991)

Président
Annadale Farms Inc.
(Kenosee Lake, Saskatchewan,
Canada)

Ivan E.H. Duvar (1989)

Président et chef de la direction
MIJAC Inc.
(Amherst, Nouvelle-Écosse, Canada)

William A. Etherington (1994)

Président du conseil
CIBC
(Toronto, Ontario, Canada)

L'hon. Gordon D. Giffin (2001)

Associé principal
McKenna Long & Aldridge LLP
(Atlanta, Géorgie, États-Unis)

Linda S. Hasenfratz (2004)

Chef de la direction
Linamar Corporation
(Guelph, Ontario, Canada)

John S. Lacey (2004)

Président du conseil,
Conseil consultatif
Tricap Restructuring Fund
(Toronto, Ontario, Canada)

Nicholas D. Le Pan (2008)

Expert-conseil
(Ottawa, Ontario, Canada)

L'hon. John P. Manley P.C. (2005)

Avocat-conseil
McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.
(Ottawa, Ontario, Canada)

Gerald T. McCaughey (2005)

Président et chef de la direction
CIBC
(Toronto, Ontario, Canada)

Leslie Rahl (2007)

Présidente
Capital Market Risk Advisors, Inc.
(New York, New York, États-Unis)

Charles Sirois C.M., O.Q. (1997)

Président du conseil et
chef de la direction
Téléystème Itée
(Montréal, Québec, Canada)

Stephen G. Snyder (2000)

Président et chef de la direction
TransAlta Corporation
(Calgary, Alberta, Canada)

Robert J. Steacy (2008)

Directeur de société
(Toronto, Ontario, Canada)

Ronald W. Tysoe (2004)

Vice-président du conseil retraité
Macy's Inc.
(Cincinnati, Ohio, États-Unis)

Équipe de la haute direction

Gerry McCaughey

Président et chef de la direction
CIBC

Sonia Baxendale

Première vice-présidente à la direction
Marchés de détail CIBC

Michael Capatides

Chef de l'administration et
avocat général
Administration

Ron Lalonde

Premier vice-président à la direction
Technologie et opérations

Richard Nesbitt

Président du conseil et
chef de la direction
Marchés mondiaux CIBC

Richard Venn

Premier vice-président à la direction
Expansion de l'entreprise

David Williamson

Premier vice-président à la direction
et chef des services financiers
Finance

Tom Woods

Premier vice-président à la direction
et chef de la gestion du risque
Gestion du risque

Dirigeants

Mike Boluch

Vice-président à la direction
Technologie
Technologie et opérations

Gary Brown

Directeur général
Chef, région des États-Unis/
chef du risque, Marchés mondiaux
Marchés mondiaux CIBC

Tim Carrington

Directeur général
Chef des produits structurés
d'actions et de marchandises
Marchés mondiaux CIBC

Michelle Caturay

Vice-présidente
Secrétaire générale et avocate
générale associée
Administration

Harry Culham

Chef
Titres à revenu fixe et devises
Marchés mondiaux CIBC

Colette Delaney

Première vice-présidente
CPG, Dépôts et paiements
Marchés de détail CIBC

Victor Dodig

Vice-président à la direction
Distribution Détail et Gestion des avoirs
Marchés de détail CIBC

John Ferren

Vice-président
Relations avec les investisseurs
Finance

Stephen Forbes

Premier vice-président
Communications et affaires publiques
Administration

Warren Gilman

Directeur général
Chef, région de l'Asie-Pacifique
Marchés mondiaux CIBC

Michael Higgins

Directeur général
Chef du financement immobilier
Marchés mondiaux CIBC

Ernie Johansson

Premier vice-président
Marketing
Marchés de détail CIBC

Christina Kramer

Vice-présidente à la direction
Services de distribution
Marchés de détail CIBC

Andrew Kriegler

Vice-président à la direction
et trésorier
Finance

David Leith

Vice-président du conseil
Chef des Services bancaires
d'investissement, Services financiers
aux entreprises et services de Banque
d'affaires
Marchés mondiaux CIBC

Cheryl Longo

Première vice-présidente
Produits de cartes
Marchés de détail CIBC

Rick Lunny

Vice-président à la direction
Prêts, Assurance, Groupe Entreprises
et Amicus
Marchés de détail CIBC

Art Mannarn

Vice-président à la direction
Opérations mondiales et INTRIA
Technologie et opérations

Anil Mathur

Premier vice-président
et vérificateur principal
Vérification interne
Administration

Kimberley McVittie

Vice-présidente
Ombudsman et chef de la protection
des renseignements personnels
Administration

Tim Moseley

Premier vice-président
et chef de la Conformité
Administration

Jacqueline Moss

Vice-présidente à la direction
Ressources humaines
Administration

Kevin Patterson

Vice-président à la direction
Gouvernance et Contrôles
Administration

Rik Parkhill

Directeur général
Chef des titres de participation
Marchés mondiaux CIBC

Francesca Shaw

Première vice-présidente
et chef comptable
Finance

Grant Westcott

Vice-président à la direction
Gouvernance de la technologie
Technologie et opérations

Scott Wilson

Directeur général
Chef, région de l'Europe
Marchés mondiaux CIBC

Groupes fonctionnels

Priorités pour 2009

Administration

L'Administration comprend les Ressources humaines, les Affaires juridiques, la Sécurité de l'entreprise, le Groupe Conformité, la Division du contrôle, le Groupe Vérification interne, le Bureau du secrétaire général, le Bureau de l'ombudsman et le Bureau de la protection des renseignements personnels, ainsi que les Communications et affaires publiques au sein de la CIBC.

Cette division est responsable collectivement de donner des conseils juridiques à l'échelle de la CIBC, d'assurer le leadership à l'égard des questions de gouvernance et de réglementation, de communiquer la stratégie et les priorités de la CIBC à l'interne et au public, de gérer le risque de réputation et le risque opérationnel et de mettre sur pied des programmes et des politiques à l'intention des employés privilégiant une expérience employé positive et un milieu de travail favorable où les employés peuvent exceller.

- Garder le cap sur l'atténuation des risques futurs pour la CIBC
- Offrir un appui, des conseils et des services proactifs aux unités d'exploitation pour favoriser la croissance de leurs activités et pour améliorer l'expérience des clients et des employés
- Travailler à l'échelle de la CIBC afin de mieux protéger les renseignements sur les clients et d'offrir un processus efficace pour le règlement des différends avec les clients

Expansion de l'entreprise

Le groupe Expansion de l'entreprise participe grandement à la création de valeur à long terme pour la CIBC et les actionnaires ainsi qu'à la direction du processus de planification stratégique de la CIBC. Il travaille à maximiser la valeur du portefeuille d'entreprises de la CIBC par la recherche, l'évaluation et l'exécution d'opérations stratégiques.

- Accroître les bénéfices de FirstCaribbean et CIBC Mellon
- Élaborer des options pour les activités secondaires ou sous-performantes
- Élaborer des options de croissance pour la CIBC

Finance

Le groupe Finance fournit des services financiers aux entreprises de la CIBC au moyen de processus efficaces de gouvernance et d'aide à la prise de décision. Ces services comprennent la production de rapports financiers, de rapports de gestion et de rapports réglementaires, la tenue de registres comptables, l'analyse et la planification financières, la planification et l'observation fiscales, la trésorerie, l'approvisionnement mondial et le traitement des paiements, des revues régulières du rendement des secteurs d'activité, les services immobiliers et la liaison avec les investisseurs de la CIBC. De plus, le groupe Finance aide le groupe Expansion de l'entreprise à fournir des conseils financiers sur les occasions d'affaires et les opérations commerciales de la CIBC.

- Préparer le passage aux Normes internationales d'information financière pour 2011
- Élaborer et diriger des initiatives à l'échelle de la CIBC axées sur la réalisation d'efficacités à long terme en matière de coûts et de procédés
- Poursuivre les programmes de communication proactifs qui répondent aux besoins des investisseurs

Gestion du risque

La gestion du risque est au cœur de l'objectif de la CIBC visant à assurer un rendement constant et durable à long terme. Pour soutenir cet objectif, le groupe Gestion du risque de la CIBC effectue plusieurs activités critiques, dont :

- définir l'intérêt de la CIBC à l'égard du risque et établir une stratégie du risque pour une gestion des risques qui coïncide avec l'intérêt à l'égard du risque et la stratégie d'entreprise;
- mesurer, surveiller et contrôler le risque de crédit et d'investissement, de marché et d'illiquidité ainsi que le risque opérationnel, le risque de réputation et le risque juridique de la CIBC;
- surveiller l'affectation des ressources de risque; gérer le capital et affecter des ressources aux activités à rendement élevé et à croissance stratégique.

- Gérer les ressources de risque et les réaffecter à des activités à rendement élevé ou de croissance stratégique à l'appui des objectifs de la CIBC
- Continuer de mesurer, de surveiller et de contrôler le risque de crédit et d'investissement, de marché et d'illiquidité ainsi que le risque opérationnel, le risque de réputation et le risque juridique
- Améliorer de façon continue la culture, les compétences et les systèmes de gestion des risques

Technologie et opérations

Le groupe Technologie et opérations comprend les secteurs des opérations et des solutions technologiques, de la gouvernance et de la sécurité, de même que Opérations mondiales et INTRIA, filiale de la CIBC offrant des services de traitement des effets, de change et d'impression à la CIBC et à d'autres entreprises canadiennes. Ce groupe fonctionnel gère et améliore les processus technologiques et opérationnels qui permettent l'exploitation de la CIBC à l'échelle mondiale, et offre des services et des conseils spécialisés aux partenaires d'affaires de la CIBC.

- Simplifier les procédés techniques et opérationnels complexes dans le but d'améliorer l'efficacité et l'efficience
- Maintenir des plateformes d'exploitation solides et sécuritaires pour tous nos clients
- Offrir à nos clients et à nos partenaires d'affaires des services opérationnels et techniques exceptionnels qui sont simples, efficaces et stratégiquement alignés

Rapport de gestion

Le rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés vérifiés inclus dans la présente Reddition de comptes annuelle. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et sont libellés en dollars canadiens. L'incidence des principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis est présentée à la note 29 afférente aux états financiers consolidés. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Le rapport de gestion est en date du 4 décembre 2008. D'autres renseignements concernant la CIBC peuvent être obtenus sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur le site de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le rapport de gestion et dans les états financiers consolidés figure aux pages 167 à 169 de la présente Reddition de comptes annuelle.

Modifications à la présentation de l'information financière

Voici un sommaire des modifications à la présentation de l'information financière mises en œuvre au premier trimestre de 2008 :

- Nous avons adopté la ligne directrice *Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres – Dispositif révisé*, connue sous le nom d'Accord de Bâle II. Se reporter à la section Gestion du risque pour plus de précisions.
- Nous avons transféré les services du Groupe Entreprises de Marchés mondiaux CIBC vers Marchés de détail CIBC. L'information des périodes précédentes a été retraitée.
- Nous avons fait passer le revenu lié à la titrisation des secteurs d'activité (cartes de crédit, prêts hypothécaires et crédit personnel) au poste Divers de Marchés de détail CIBC. L'information des périodes précédentes a été retraitée.
- Nous avons fait passer le revenu du Service Gestion-Conseil du segment Courtage de détail à celui de Gestion d'actifs, les deux faisant partie de Marchés de détail CIBC. L'information des périodes précédentes a été retraitée.
- Nous avons réparti la provision générale pour pertes sur créances entre les secteurs d'activité stratégiques (Marchés de détail CIBC et Marchés mondiaux CIBC). Avant 2008, la provision générale (à l'exclusion de celle liée à FirstCaribbean International Bank) était comprise dans le poste Siège social et autres. L'information des périodes précédentes n'a pas été retraitée.

38 Vue d'ensemble

- 38 Vision, mission et valeurs
- 38 Priorités stratégiques
- 38 Mesures de rendement
- 38 Rendement de 2008
- 39 Conjoncture de l'économie et du marché
- 39 Aperçu financier
- 40 Événements importants
- 41 Perspectives pour 2009

42 Activités en voie de liquidation et autres activités choisies

- 42 Activités en voie de liquidation
- 49 Autres activités choisies

50 Rétrospective du rendement financier

- 50 Revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette
- 50 Revenu autre que d'intérêts
- 50 Activités de négociation
- 50 Dotation à la provision pour pertes sur créances
- 51 Frais autres que d'intérêts
- 51 Impôts
- 51 Change
- 51 Revue des résultats du quatrième trimestre
- 52 Analyse des tendances trimestrielles
- 53 Rétrospective du rendement financier de 2007
- 54 Mesures non conformes aux PCGR

56 Vue d'ensemble des secteurs d'activité

- 56 Marchés de détail CIBC
- 59 Marchés mondiaux CIBC
- 61 Siège social et autres

62 Situation financière

- 62 Revue du bilan consolidé
- 63 Sources de financement
- 67 Arrangements hors bilan

70 Gestion du risque

- 70 Vue d'ensemble
- 71 Accord de Bâle II sur les fonds propres
- 71 Risque de crédit
- 76 Risque de marché
- 79 Risque d'illiquidité
- 82 Risque stratégique
- 82 Risque opérationnel
- 83 Risques juridiques et de réputation
- 83 Risque de réglementation
- 83 Risque environnemental

83 Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

- 83 Conventions comptables critiques et estimations
- 88 Instruments financiers
- 88 Faits nouveaux en matière de comptabilité
- 89 Opérations entre parties liées
- 89 Contrôles et procédures

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois en matière de valeurs mobilières, y compris la présente Reddition de comptes annuelle, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, et dans d'autres communications. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Message du chef de la direction », « Grille de pointage équilibré », « Vue d'ensemble », « Activités en voie de liquidation et autres activités choisies », « Vue d'ensemble des secteurs d'activité » et « Passifs éventuels » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies et nos perspectives pour 2009 et les exercices subséquents. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble – Perspectives pour 2009 » du présent rapport de gestion, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque stratégique, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental expliqués dans la section Gestion du risque du présent rapport de gestion; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités; les changements apportés aux lignes directrices relatives au capital fondé sur les risques et aux directives d'information, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos cotes de crédit, la possibilité que le taux d'imposition réel normal que nous avons estimé ne se réalise pas; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe sur nos activités; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie par nos clients et contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous ou nos sociétés affiliées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les fluctuations des taux d'intérêt et de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Vue d'ensemble

La Banque CIBC est l'une des principales institutions financières en Amérique du Nord au service de clients au Canada et partout dans le monde. Par l'intermédiaire de nos deux secteurs d'activité stratégiques distincts, à savoir Marchés de détail CIBC et Marchés mondiaux CIBC, nous fournissons un éventail complet de produits et de services à près de 11 millions de particuliers et de PME, et nous répondons aux besoins financiers de grandes entreprises et de clients institutionnels.

Vision, mission et valeurs

Notre vision est d'être le chef de file des relations avec la clientèle. À l'appui de cette vision, notre mission consiste à respecter les engagements pris envers chacune de nos parties intéressées.

- Aider nos clients à réaliser ce qui compte pour eux
- Créer une expérience employé positive
- Apporter davantage à nos collectivités
- Générer un solide rendement total pour nos actionnaires

Notre vision et notre mission reposent sur une culture fondée sur trois valeurs, soit la confiance, le travail d'équipe et la responsabilisation.

Priorités stratégiques

Notre vision, notre mission et nos valeurs forment un cadre essentiel au sein duquel nous appliquons notre plan stratégique.

Notre objectif stratégique consiste à afficher des bénéfices constants et durables à long terme. À l'appui de notre objectif stratégique, nous mettons le cap sur trois grandes priorités :

- solidité de l'entreprise
- productivité
- solidité du bilan et utilisation des fonds propres

Mesures de rendement

Nous avons établi un cadre de mesure du rendement que nous appelons grille de pointage équilibrée et qui nous sert à évaluer nos progrès en regard de notre vision, de notre mission et de notre stratégie. Notre grille de pointage équilibrée comporte des mesures financières et non financières à l'égard de ce qui importe à tous nos intéressés : les clients, les employés, les collectivités et les actionnaires.

Parmi nos mesures financières figurent des objectifs quantitatifs comme la croissance du résultat par action, le rendement des capitaux propres, la solidité du capital, la composition des activités, le risque, la productivité, le dividende sur actions ordinaires et le rendement total pour les actionnaires. Parmi nos mesures non financières figurent des objectifs touchant la satisfaction de la clientèle, l'expérience employé, l'investissement communautaire, la responsabilité environnementale et la gouvernance.

Rendement de 2008

L'exercice 2008 a été synonyme de défis et de changements pour le secteur mondial des services financiers. La détérioration du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation amorcée en 2007 a dégénéré en une crise du crédit généralisée qui a exigé la prise de mesures coordonnées entre les banques centrales et les gouvernements du monde entier.

Sur cette toile de fond, la CIBC a enregistré, à l'instar de nombreuses autres institutions financières mondiales, des baisses de valeur et des rajustements de l'évaluation du crédit des contreparties sur des positions de crédit structuré. Ces imputations ont entraîné une perte nette pour 2008.

Bien que notre rendement financier de 2008 ne corresponde pas à notre stratégie, la CIBC est passée à l'action sur bien des fronts, de façon à positionner la banque pour affronter les nouveaux défis pouvant découler de la conjoncture. Ces mesures ont permis à la CIBC de se placer en bonne position pour réaliser une meilleure performance lorsque les conditions de marché s'amélioreront. Mieux encore, elles ont renforcé la CIBC à long terme.

Solidité du capital

Pour l'exercice 2008, nous avons fait de la solidité du capital notre priorité première.

En janvier 2008, nous avons émis 2,9 G\$ d'actions ordinaires avant la détérioration généralisée des marchés des capitaux. Grâce à ces capitaux additionnels, combinés avec la cessation de certaines activités, le bénéfice constant et les initiatives de réduction des actifs, notre ratio des fonds propres de première catégorie, soit la principale mesure de la solidité de notre capital, a progressé jusqu'à 10,5 % à la fin de 2008.

Notre ratio des fonds propres de première catégorie de 10,5 % dépasse les exigences réglementaires de 7,0 % et est le plus solide parmi les principales banques commerciales d'Amérique du Nord.

En 2008, nous avons porté une attention particulière, notamment, au raffermissement du capital et à la réduction de nos positions dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation, vu la détérioration de la conjoncture du marché. À la fin de 2008, le risque de perte future de ce portefeuille a été atténué.

Alors que les marchés demeurent incertains, à l'aube de 2009, la position de nos fonds propres constitue une force essentielle pour la CIBC et fournit des assises solides pour les investissements et la croissance futurs.

Solidité de l'entreprise

Tout en réaffirmant l'importance accordée à la solidité de notre bilan, nous nous sommes également concentrés sur nos activités principales.

Marchés de détail CIBC a affiché un bénéfice net de 2,3 G\$ en 2008. La rentabilité a été favorisée par la croissance du volume et le contrôle des frais. Sur cette toile de fond caractérisée par un contexte très concurrentiel et difficile, nous avons conservé une part de marché dans les principaux secteurs et avons continué à investir dans nos capacités en matière de distribution, d'expertise conseil et de produits. Notre réseau canadien de centres bancaires est depuis longtemps un secteur vigoureux de la CIBC. Nous investissons dans de nouveaux centres bancaires, en allongeant les heures d'ouvertures, en améliorant le réseau de guichets automatiques bancaires (GAB) et les capacités des services bancaires téléphoniques pour assurer la force soutenue et la croissance à long terme de notre plateforme. Dans le secteur du conseil, la CIBC demeure en tête de file au Canada. CIBC Wood Gundy se classe au deuxième rang dans le domaine du courtage de plein exercice et Service Impérial est le plus grand réseau de conseillers entièrement agréés en centres bancaires du secteur. Un volet important de notre stratégie de détail consiste à tirer profit de notre position de chef de file du marché dans l'important secteur des programmes de fidélisation. En 2008, nous avons élargi notre offre de primes Aéroplan, en accordant entre autres des milles Aéroplan à l'égard de nouveaux produits, tel que le Compte-chèques MaxiOpérations CIBC.

Marchés mondiaux CIBC a enregistré une perte de 4,2 G\$ en 2008 par suite de la baisse de valeur des activités de crédit structuré. Marchés mondiaux CIBC a fait l'objet, en 2008, d'un repositionnement visant à réduire les risques et à renforcer la correspondance avec le profil de risque souhaité et l'objectif stratégique de rendement constant et durable à long terme de la CIBC. Notre première mesure a été de nous départir ou de nous retirer des activités qui s'écartaient de notre stratégie. Nous avons vendu à Oppenheimer Holdings Inc. (Oppenheimer) nos services bancaires d'investissement, nos activités de financement par effet de levier, nos activités de négociation d'actions et nos activités sur des marchés de titres de créances connexes exercées aux États-Unis, nous nous sommes retirés de nos activités de financement par effet de levier à Londres et avons mis nos activités de crédit structuré en liquidation. Nous avons réduit nos autres activités secondaires, y compris la négociation de dérivés et nos fonds multicédants de papier commercial adossés à des créances. Avec une nouvelle équipe de direction, nous avons renouvelé la stratégie de Marchés mondiaux CIBC

en l'articulant autour de quatre activités essentielles : les actions mondiales; les titres à revenu fixe et les monnaies; les services de banque d'investissement, les services financiers aux entreprises et les services de Banque d'affaires; et le financement immobilier. Malgré des conditions de marché extrêmement difficiles et la distraction causée par le repositionnement interne, ces activités ont affiché une bonne tenue en 2008, continuant d'apporter de la valeur aux clients. Pour l'avenir, Marchés mondiaux CIBC s'est fixé un objectif financier à l'appui de son objectif visant une plus grande stabilité du bénéfice tout en visant à atteindre à moyen terme un bénéfice net annuel, à l'égard de ses activités courantes, de 300 M\$ à 500 M\$ pour le cycle.

Productivité

En 2008, la CIBC a réalisé d'autres améliorations au chapitre de la productivité. Notre objectif pour 2008 consistait à garder nos frais au niveau du quatrième trimestre de 2006, exclusion faite de FirstCaribbean International Bank et de nos activités de cession/vente. Pour la troisième année d'affilée, nous avons dépassé ces objectifs relatifs aux frais annuels. Notre objectif stratégique consiste à atteindre un coefficient d'efficacité médian parmi notre groupe de pairs des banques canadiennes. L'exercice 2009 devrait présenter de nouvelles possibilités de maintenir le contrôle des frais, particulièrement en réduisant les frais de service liés à la structure découlant de la cessation de certaines activités. Nous accordons tout autant d'importance à l'augmentation des revenus, condition nécessaire à l'atteinte de notre objectif stratégique de façon durable à long terme.

En résumé, nous avons fait d'importants progrès en 2008 en regard de nos priorités et nous avons renforcé la CIBC à long terme.

Conjoncture de l'économie et du marché

La CIBC s'est ressentie du ralentissement de l'économie mondiale en 2008 et des chocs connexes qui ont secoué les marchés des capitaux. L'économie canadienne a frôlé la récession en termes de production réelle, même si de solides gains ont été effectués aux chapitres de la production nominale, de l'emploi et des revenus grâce aux prix record de nombreuses marchandises au cours des trois premiers trimestres de l'exercice. Les volumes d'exportation ont reculé, en réaction à l'effondrement de l'économie américaine, mais l'activité économique interne est demeurée saine pendant la majeure partie de l'exercice, soutenant la croissance des dépôts. Le dollar canadien a faibli au cours de l'exercice, ce qui a protégé un peu les exportateurs.

Pour prémunir le pays contre les retombées de la situation américaine et les risques liés au système financier mondial, la Banque du Canada a procédé à d'importantes baisses de taux d'intérêt, contribuant à faire reculer les taux d'intérêt à court terme, malgré l'inflation affichée dépassant la cible de 2 % à cause des prix plus élevés de l'essence et des aliments. Ces mesures ont contribué à maintenir une forte croissance de la demande de prêts hypothécaires et de crédit à la consommation. De plus, le faible taux de chômage a limité les pertes à l'égard de ces portefeuilles, même si les faillites personnelles ont augmenté par rapport à leur faible niveau de l'exercice précédent. Plus tard dans l'exercice, le ralentissement de la croissance de l'emploi s'est traduit en un repli de la vente, de la construction et du prix des habitations, ce qui contraste avec les booms immobiliers qu'a connus l'ouest du Canada. Les bénéfices des sociétés autres que financières ont connu une croissance saine, particulièrement dans le secteur des ressources au cours de la période de prix record. Les difficultés éprouvées par le marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation se sont répercutées sur les marchés du crédit à l'échelle mondiale. Ce contexte a eu une incidence négative sur les évaluations des actifs connexes de la CIBC, entraînant un resserrement des marges d'intérêts au fur et à mesure que les écarts de financement de gros aux banques canadiennes se sont élargis, en particulier sur le marché des prêts à terme.

Aperçu financier

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre

	2008	2007	2006
Total des revenus	3 714 \$	12 066 \$	11 351 \$
(Perte nette) bénéfice net	(2 060)	3 296	2 646
Par action – (perte) bénéfice de base	(5,89)	9,30	7,50
– (perte) bénéfice de base (comptabilité de caisse) ^{1,2}	(5,80)	9,38	7,56
Par action – (perte diluée) bénéfice dilué	(5,89)	9,21	7,43
– (perte diluée) bénéfice dilué (comptabilité de caisse) ^{1,2}	(5,80)	9,30	7,49
Dividendes par action	3,48	3,11	2,76
Total de l'actif	353 930	342 178	303 984
Rendement des capitaux propres	(19,4)%	28,7 %	27,9 %
Coefficient d'efficacité	négl.³	63,1 %	66,0 %
Coefficient d'efficacité – comptabilité de caisse (BIE) ¹	négl.³	61,3 %	64,4 %
Rendement total des actionnaires	(43,5)%	20,2 %	25,6 %
Cours de l'action	54,66	102,00	87,60
Ratio des fonds propres de première catégorie ⁴	10,5 %	9,7 %	10,4 %
Ratio du total des fonds propres ⁴	15,4 %	13,9 %	14,5 %

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sont identiques.

3) Négligeable en raison de la perte nette de l'exercice.

4) L'exercice 2008 repose sur le dispositif de Bâle II, alors que les exercices précédents reposaient sur celui de Bâle I.

La perte nette de l'exercice a été de 2 060 M\$, contre un bénéfice net de 3 296 M\$ en 2007. Nos résultats pour 2008 et 2007 ont été influencés par les facteurs suivants :

2008

- Perte de 7,3 G\$ sur les activités de crédit structuré en voie de liquidation (4,9 G\$ après impôts);
- une incidence positive de 519 M\$ d'éléments fiscaux favorables, y compris 486 M\$ pour la constatation d'une économie d'impôts attendue additionnelle découlant de règlements liés à Enron;
- une incidence positive de 414 M\$ (279 M\$ après impôts) de la variation des écarts de taux sur l'évaluation à la valeur au marché du portefeuille de dérivés de crédit de nos programmes de couverture des prêts aux entreprises;
- des indemnités de départ à payer plus élevées que la normale s'établissant à 192 M\$ (130 M\$ après impôts);
- des pertes ou des baisses de valeur de 177 M\$ (106 M\$ après impôts) plus élevées que la normale des portefeuilles de services de Banque d'affaires et d'autres portefeuilles de placement au quatrième trimestre;
- une perte combinée de 125 M\$ (78 M\$ après impôts) liée à la vente de certaines de nos activités américaines à Oppenheimer et à notre retrait de certaines positions du compte de négociation;
- des pertes et des frais d'intérêts de 106 M\$ (67 M\$ après impôts) sur les baux adossés;
- des rajustements de l'évaluation du crédit de 75 M\$ (50 M\$ après impôts) découlant de l'exposition au risque de crédit des contreparties aux produits dérivés, autres que les garants financiers, sur des produits de crédit non structurés;
- une augmentation de 56 M\$ (38 M\$ après impôts) des rajustements à la valeur marchande en raison de changements apportés à la technique d'évaluation utilisée pour les positions autres que les positions du crédit structuré;
- un gain de change de 47 M\$ (perte de 113 M\$ après impôts) sur le rapatriement du capital et des bénéfices non répartis.

2007

- Des pertes de 777 M\$ (507 M\$ après impôts) liées à l'évaluation à la valeur du marché des titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés) et des titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, déduction faite des gains sur les couvertures connexes;
- un gain de 456 M\$ (381 M\$ après impôts et participation minoritaire) lié à Visa;
- des rajustements fiscaux avantageux de 139 M\$;
- une reprise nette de 102 M\$ (92 M\$ après impôts) sur les provisions pour les questions judiciaires;
- un montant de 98 M\$ (64 M\$ après impôts) qui rend compte de l'incidence positive de la variation des écarts de taux sur l'évaluation à la valeur du marché de notre portefeuille de dérivés de crédit adossés aux prêts aux entreprises;
- des frais de 47 M\$ (26 M\$ après impôts) liés à la vente envisagée de certaines de nos activités américaines;
- une reprise de la provision générale pour pertes sur créances de 24 M\$ (17 M\$ après impôts).

Les revenus ont baissé de 8,4 G\$, ou 69 %. Les revenus de Marchés de détail CIBC ont reculé de 509 M\$, ou 5 %, par rapport à 2007. Les revenus de l'exercice précédent tiennent compte du gain lié à Visa, mentionné précédemment. Le resserrement des marges liées aux dépôts, aux cartes, aux prêts hypothécaires et aux prêts a été contrebalancé en majeure partie par la croissance du volume. Les revenus de Marchés mondiaux CIBC ont baissé de 7,8 G\$ comparativement à 2007, surtout à cause des pertes sur les activités de crédit structuré en voie de liquidation et de la vente de certaines activités américaines susmentionnées. Les revenus de Services bancaires d'investissement et des produits de crédit se sont repliés principalement du fait de pertes sur les baux adossés. Ces pertes ont été partiellement compensées par des gains de notre programme de couverture des prêts aux entreprises et le gain de change sur le rapatriement susmentionné.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a affiché une hausse de 170 M\$, ou 28 %, en raison surtout des volumes plus importants et des niveaux de perte dans le portefeuille de cartes, du recul des recouvrements et des reprises associées au portefeuille de prêts aux entreprises, partiellement neutralisés par les pertes moindres dans le portefeuille des Services bancaires personnels. Les résultats de l'exercice précédent ont aussi été avantagés par une reprise de la provision générale, comme il est indiqué ci-dessus.

Les frais autres que d'intérêts ont baissé de 411 M\$, ou 5 %, surtout en raison de la vente de certaines de nos activités américaines et de la diminution de la rémunération liée au rendement, contrebalancées en partie par la hausse des frais juridiques et des honoraires et par l'acquisition de FirstCaribbean en décembre 2006.

Le recul de 2 742 M\$ de la charge d'impôts est essentiellement attribuable au revenu inférieur et à la hausse de 486 M\$ des économies d'impôts attendues des règlements liés à Enron, en partie contrebalancés par la charge fiscale découlant du rapatriement des bénéfices non répartis de nos activités étrangères, dont il a déjà été question.

Événements importants Problématique du marché mondial du crédit

Les problèmes qui ont surgi sur le marché américain des prêts hypothécaires à risque l'an dernier ont continué de se répercuter à l'échelle mondiale au cours de l'exercice. Nos activités de crédit structuré, au sein de Marchés mondiaux CIBC, ont entraîné des pertes de 7,3 G\$ pour l'exercice. Ces pertes découlaient principalement de rajustements plus importants de l'évaluation du risque de crédit lié à nos positions couvertes par des garants financiers. La détérioration de la valeur du marché des actifs sous-jacents couverts par des garants financiers au cours de l'exercice a, à son tour, réduit la qualité du crédit des garants financiers, ce qui a amplifié les rajustements de l'évaluation du crédit. Outre la

détérioration de la valeur du marché, les événements suivants, survenus au cours de l'exercice, ont également eu une incidence sur les résultats de nos activités de crédit structuré et notre exposition à ces activités :

- ACA a été restructurée en août, ce qui a entraîné la résiliation de nos contrats de dérivés de crédit avec ACA.
- Nous avons conclu un accord avec Cerberus Capital Management, L.P. (Cerberus) afin d'obtenir une protection contre les chutes des cours à l'égard de notre exposition aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation.
- Une défaillance a entraîné la réduction de notre engagement non capitalisé, ce qui a conduit à un gain.
- Nous avons échangé un contrat lié au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation avec un garant financier.
- Des modifications apportées à la technique d'évaluation et au reclassement de certaines positions ont eu une incidence favorable sur nos résultats.

Ces événements sont traités plus en détail à la section Activités en voie de liquidation et autres activités choisies.

Vente de certaines de nos activités américaines

En date du 1^{er} janvier 2008, nous avons vendu à Oppenheimer nos activités américaines de services bancaires d'investissement, nos activités de financement à effet de levier, nos activités de négociation d'actions et nos activités liées aux marchés des titres d'emprunt connexes, ainsi que nos services bancaires d'investissement et nos activités de négociation d'actions en Israël. La vente à Oppenheimer de certaines autres activités liées aux marchés financiers américains exercées au Royaume-Uni et en Asie a été conclue au quatrième trimestre de 2008. Au cours de l'exercice, nous avons inscrit une perte avant impôts de 57 M\$ liée à la vente.

Les droits au titre de l'attribution d'actions subalternes de la CIBC détenues par les employés mutés chez Oppenheimer continueront d'être acquis conformément aux dispositions initiales. Pour soutenir cette entente de rémunération, Oppenheimer remboursera à la CIBC le coût de l'attribution d'actions subalternes au fur et à mesure que les droits seront acquis, moment auquel nous comptabiliserons les remboursements dans le revenu autre que d'intérêts.

En vertu de l'entente, la CIBC investira 100 M\$ US dans une débenture subordonnée émise par Oppenheimer et offrira certaines facilités de crédit à Oppenheimer et à ses clients utilisant les services bancaires d'investissement dans le but de contribuer aux activités d'Oppenheimer, chaque prêt étant assujéti à l'approbation du comité du crédit de la CIBC.

La cession ne devrait pas avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation courants.

Abandon de certaines positions de négociation

Nous avons mis fin à certaines stratégies de négociation qui ne sont plus appropriées vu la conjoncture actuelle du marché ou qui ne correspondent plus à la stratégie principale de Marchés mondiaux CIBC. Les positions assorties à ces stratégies de négociation sont comprises dans les portefeuilles de négociation suivants :

- Dérivés exotiques de taux d'intérêt européens;
- Négociation de dérivés d'actions exclusifs européens et asiatiques;
- Arbitrage sur le rendement des actions;
- Arbitrage de titres convertibles américains;
- Arbitrage de structures de capital américaines.

Nous gérons ces portefeuilles distinctement de nos activités de négociation courantes et notre mandat est de mettre fin aux positions restantes. Ainsi, nous avons comptabilisé un rajustement de la valeur du marché de 68 M\$ pour ces positions qui sont en voie de liquidation.

Au 31 octobre 2008, le portefeuille de dérivés exotiques de taux d'intérêt européens se composait principalement de dérivés de taux d'intérêt exotiques et semi-exotiques d'un montant nominal de 29,0 G\$ (juste valeur à recevoir de 169 M\$) et des couvertures connexes. Le portefeuille de négociation de dérivés d'actions exclusifs européens et asiatiques se composait de dérivés d'actions d'un montant nominal de 21,3 G\$ (juste valeur à payer de 118 M\$) et de dérivés de taux d'intérêt d'un montant nominal de 6,7 G\$ (juste valeur à recevoir de 5 M\$). Les autres portefeuilles étaient principalement formés d'actions privilégiées, de débentures et d'obligations illiquides (position longue de 254 M\$ et position courte de 111 M\$).

Capital-actions émis

Au cours de l'exercice, nous avons émis 45,3 millions d'actions ordinaires pour un produit net de 2,9 G\$.

Nous avons émis, par voie d'un placement privé, 23,9 millions d'actions ordinaires, pour un produit net de 1,5 G\$, à un groupe d'investisseurs institutionnels, dont Société Financière Manuvie, La Caisse de dépôt et placement du Québec, Cheung Kong (Holdings) Ltd. et OMERS Administration Corporation.

Nous avons également émis 21,4 millions d'actions ordinaires, pour un produit net de 1,4 G\$, par voie d'une émission publique d'actions.

Vente des actions de Visa Inc.

En raison de la restructuration mondiale de Visa Inc., nous avons comptabilisé un gain avant impôts de 456 M\$ (381 M\$ après impôts et participation minoritaire) en 2007.

Visa Inc. a lancé, en mars 2008, un PAPE visant ses actions de catégorie A au prix de 44 \$ US l'action. Par suite du rachat obligatoire de 56,1 % de nos actions et du processus de rajustement final, nous avons inscrit une perte avant impôts de 22 M\$ (19 M\$ après impôts et participation minoritaire).

En juillet 2008, nous avons vendu le reste de nos actions de Visa Inc. à un ancien membre de la banque faisant partie du réseau de Visa, comme l'autorisent les conditions des ententes de restructuration de Visa, et inscrit un gain de 28 M\$ (20 M\$ après impôts et participation minoritaire).

Baux adossés

Depuis le 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté l'abrégié 46 modifié intitulé *Baux adossés* du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et fondé sur la prise de position FASB Staff Position (FSP) FAS 13-2, *Accounting for a Change or Projected Change in the Timing of Cash Flows Relating to Income Taxes Generated by a Leveraged Lease Transaction*.

Le CPN exige qu'un changement du calendrier estimatif des flux de trésorerie liés aux impôts sur les bénéfices entraîne l'établissement d'un nouveau calendrier de constatation du revenu découlant du bail adossé. L'adoption de ces directives a entraîné l'imputation de 66 M\$ aux soldes d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2007. Un montant se rapprochant de cette imputation hors caisse sera comptabilisé dans les revenus sur la durée restante des baux au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

La CIBC a accepté la récente offre de règlement de l'Internal Revenue Service (IRS) à l'égard de ses baux adossés. Elle s'affaire actuellement à transmettre à l'IRS les informations supplémentaires requises concernant le règlement. Les conditions de la lettre d'offre sont identiques à celles dont ont bénéficié les autres intervenants de l'industrie dans le cadre de ces opérations. Cette offre entraîne une variation supplémentaire des flux de trésorerie générés par l'offre de règlement précédente de l'IRS, qui avaient eu une incidence sur le solde d'ouverture des bénéfices non répartis, comme il a été mentionné précédemment. L'état des résultats tient compte d'une imputation avant impôts de 40 M\$ pour l'exercice 2008 découlant d'un rajustement des revenus de location conformément aux PCGR. Environ 18 M\$ de cette imputation avant impôts constitue un rajustement pour le quatrième trimestre, traduisant des éclaircissements fournis par l'IRS

aux modalités de son offre de règlement. En outre, une imputation avant impôts de 34 M\$ a été constatée en 2008 au titre de paiements d'intérêts sur des acomptes provisionnels insuffisants. La CIBC croit que ses provisions et imputations depuis le début de l'exercice reflètent de façon précise les modalités de l'offre de règlement de l'IRS et les éclaircissements fournis subséquemment par l'IRS, mais il est possible que des imputations supplémentaires soient effectuées au cours du processus de conclusion de l'entente finale. L'IRS a annoncé qu'elle s'attend à conclure la plupart des ententes finales relatives à ses offres de règlement dans les mois à venir. La CIBC s'attend à ce que l'IRS soit en mesure de conclure une entente finale avec elle au cours de 2009.

Outre le règlement avec l'IRS ci-dessus, nous avons constaté des pertes liées à l'évaluation à la valeur du marché de 32 M\$ relativement aux couvertures de taux d'intérêts pour le portefeuille de baux adossés qui n'était pas admissible à la comptabilité de couverture.

Perspectives pour 2009

L'économie canadienne a frôlé la récession vers la fin de l'exercice 2008 et la croissance du PIB réel, laquelle est surtout attendue au second semestre de l'exercice, devrait s'établir juste sous 1 % en 2009. Les risques d'une période plus longue de faible croissance du PIB demeurent et dépendront de la reprise qui suivra la récession et les bouleversements dans le secteur financier maintenant évidents aux États-Unis et dans les autres pays du G-7. Les stimuli fiscaux et les diminutions de taux d'intérêt des banques centrales du monde entier agissent comme un soutien direct au système financier afin de combattre la récession à l'extérieur des frontières canadiennes, tandis que l'économie du Canada devrait bénéficier aussi d'une période de faibles taux d'intérêt et des stimuli peut-être prévus dans les budgets à venir des gouvernements.

Marchés de détail CIBC devrait assister à un ralentissement de la demande de prêts hypothécaires et d'autres produits de crédit, traduisant un taux de rotation et des prix moins élevés dans le secteur de l'habitation, une croissance des dépenses de consommation moindre et des taux de chômage en hausse. Nous prévoyons une augmentation des faillites personnelles et des faillites de petites entreprises découlant de l'affaiblissement du contexte économique. La demande de produits de placement sera stimulée par la création des comptes d'épargne libres d'impôt.

Le ralentissement des nouvelles émissions d'actions et d'obligations de sociétés, surtout au premier semestre de l'exercice, aura une incidence sur les activités de financement de sociétés de Marchés mondiaux CIBC. Ces activités seront aussi touchées par l'accroissement des activités de fusion et d'acquisition soutenues par les besoins en financement des gouvernements. Aux États-Unis, le financement immobilier se ressentira de la défaillance du marché de la titrisation. Les taux de défaillance des entreprises augmenteront, selon toute vraisemblance, mais les évaluations de titres d'emprunt d'entreprises et le marché des nouvelles émissions de titres de créance et de participation pourraient s'améliorer, les prix actuels traduisant la morosité des perspectives. La demande de prêts profitera du fait qu'on pourra moins se tourner vers les marchés boursiers et les marchés de la dette publique.

Activités en voie de liquidation et autres activités choisies

Activités en voie de liquidation

Étant donné la conjoncture de marché incertaine et afin de nous concentrer sur les activités essentielles de Marchés mondiaux CIBC, nous avons réduit nos activités de crédit structuré et nos activités internationales de financement à effet de levier et avons mis sur pied une équipe spécialisée dont le mandat consiste à gérer les positions résiduelles.

Activités de crédit structuré en voie de liquidation Vue d'ensemble et résultats

Les activités de crédit structuré de Marchés mondiaux CIBC englobaient nos activités exercées à titre de contrepartiste et aux fins des activités de facilitation pour le compte de clients. Comme ces activités incluaient l'entreposage d'actifs et la structuration des structures d'accueil, il est possible que certaines des positions que nous détenions soient non couvertes. Nos autres activités comprenaient l'intermédiation, la corrélation et la négociation, laquelle permet de dégager une marge sur les positions appariées.

Positions

Nos positions sont principalement réparties entre les catégories suivantes :

Non couvertes :

- titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation;
- titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation;

Couvertes :

- par des garants financiers (titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation et titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation);
- par d'autres contreparties (titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation et titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation).

Résultats avant impôts

En millions de dollars	Pour les trois mois terminés le				Exercice
	31 oct. 2008	31 juill. 2008	30 avril 2008	31 janv. 2008	terminé le 31 oct. 2008
Compte de négociation Détenues jusqu'à l'échéance	540 \$	885 \$	2 340 \$	3 378 \$	7 143 \$
Disponibles à la vente	(93)	–	144	86	(93)
Total	479 \$	885 \$	2 484 \$	3 464 \$	7 312 \$

Les activités de crédit structuré ont inscrit des pertes de 7,3 G\$ pour l'exercice. Ces pertes s'expliquent surtout par le fait que la qualité du crédit des garants financiers s'est détériorée et par les baisses de valeurs liées à l'évaluation à la valeur du marché des actifs sous-jacents, ces facteurs ayant donné lieu à des rajustements beaucoup plus importants liés à l'évaluation du crédit. En 2007, les pertes liées aux activités de crédit structuré étaient incluses dans les autres activités de Marchés mondiaux CIBC.

Variation de la technique d'évaluation

Étant donné les limites inhérentes des cours indicatifs des courtiers au moment de l'estimation de la juste valeur des titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés) et des dérivés de crédit connexes dans un marché inactif, nous tenons également compte des valeurs qui nous sont fournies par nos modèles internes et utilisons des données observables du marché dans la mesure du possible et lorsque cela convient. En date du 1^{er} août 2008, nous avons changé notre méthode d'évaluation des TAP flux groupés qui était basée uniquement sur les cours indicatifs des courtiers et avons adopté une méthode fondée sur nos modèles internes et sur les cours des courtiers. Ce changement de technique d'évaluation a entraîné une amélioration de la juste valeur

des TAP flux groupés de 284 M\$ US (291 M\$) et des dérivés de crédit vendus sur les TAP flux groupés de 478 M\$ US (489 M\$). Cela a conduit à la réduction des évaluations de juste valeur sur la protection souscrite à l'égard des TAP flux groupés de 890 M\$ US (911 M\$), ce qui a entraîné la diminution des rajustements de valeur du crédit connexes de 431 M\$ US (441 M\$). Une hausse des revenus de 310 M\$ représente l'incidence nette de ces modifications au 1^{er} août 2008.

Reclassement de certaines positions

En raison de la détérioration sans précédent de la conjoncture à l'échelle mondiale et du manque d'activité sur le marché de négociation au cours du quatrième trimestre, nous avons changé d'avis quant à notre intention de conserver certaines positions jusqu'à leur échéance. Par conséquent, nous avons reclassé un montant nominal de 5 833 M\$ US (5 973 M\$) de TAP flux groupés et 444 M\$ US (455 M\$) de TAC flux groupés adossés à des titres privilégiés de fiducies de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation pour les faire passer du portefeuille de négociation au portefeuille autre que de négociation en date du 1^{er} août 2008. À notre avis, la valeur intrinsèque de ces positions est supérieure à leur juste valeur estimative, laquelle a subi l'effet négatif important de la diminution des liquidités sur les marchés des capitaux. Les rendements sur ces positions seront optimisés si ces positions sont conservées jusqu'à leur échéance plutôt que si elles sont vendues à court terme. La durée contractuelle jusqu'à l'échéance des TAP flux groupés varie de cinq à 18 ans et celle des contrats de titres privilégiés de fiducies, de 25 à 26 ans. Les durées de vie restantes moyennes pondérées des TAP flux groupés et des titres privilégiés de fiducies sont de respectivement 5,1 et 5,3 ans. La durée moyenne pondérée de notre tranche sera généralement plus courte que celle des actifs sous-jacents donnés en garantie pour un ou plusieurs motifs de l'utilisation des flux de trésorerie découlant des remboursements et des recouvrement des défaillances pour payer notre tranche. L'incidence de ces reclassements est résumée à la note 4 afférente aux états financiers consolidés. Si le reclassement n'avait pas été effectué, des pertes latentes de 629 M\$ (522 M\$ US) auraient été incluses dans les résultats des activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Changements apportés aux positions

Voici un sommaire de nos positions dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation :

En millions de dollars US, au	31 oct. 2008	31 oct. 2007
Montant nominal de référence		
Placements et prêts ¹	10 304 \$	4 092 \$
Dérivés de crédit vendus ²	30 931	82 343
Total des positions, montant brut	41 235 \$	86 435 \$
Dérivés de crédit et couvertures indicelles souscrits	37 039 \$	81 243 \$

1) Représentent le coût du placement initial.

2) Incluent le montant nominal de référence des dérivés de crédit vendus ainsi que les facilités de trésorerie et de crédit.

Au cours de l'exercice, nous avons apporté les changements suivants à nos positions :

ACA

Le 7 août 2008, en compagnie d'autres institutions, nous avons conclu une entente avec ACA visant à restructurer les dérivés de crédit que ACA détenait auprès des contreparties. La restructuration a entraîné la résiliation de nos contrats de dérivés de crédit. En retour, nous avons reçu 33 M\$ en espèces, représentant notre quote-part (15,77 %) du paiement en espèces initial. Nous avons également reçu, au prorata, un billet sur le surplus de la contrepartie émis par ACA, évalué à 8 M\$. Le billet sur le surplus de la contrepartie donne à son détenteur le droit de recevoir les rentrées résiduelles nettes de fonds de ACA sous réserve de

l'approbation de l'organisme de réglementation en assurance. À la suite de la restructuration, les positions qui étaient auparavant couvertes par ACA n'étaient plus couvertes.

Opération conclue avec Cerberus

Au cours du quatrième trimestre nous avons conclu une entente avec Cerberus afin d'obtenir une protection contre le risque de perte à l'égard de notre exposition aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation tout en conservant le potentiel d'appréciation lié à la reprise de valeur des titres sous-jacents. Par suite de la réduction d'un engagement non capitalisé sur un billet de financement variable, comme il est précisé ci-dessous, le solde du capital et la juste valeur du billet à recours limité émis au cours de l'opération conclue avec Cerberus s'établissaient à 609 M\$ US au 31 octobre 2008. La juste valeur des positions dans des titres adossés à des créances avec flux groupés sous-jacents (présentées dans le tableau sur les positions à la page 44) était de 773 M\$ US au 31 octobre 2008.

Gain à la réduction d'un engagement non capitalisé à l'égard d'un billet de financement variable

Nous avons investi dans un billet de financement variable de catégorie A-1, d'un montant nominal de référence de 945 M\$ US émis par une entité émettrice de titres adossés à des créances avec flux groupés. Le dépôt du bilan le 15 septembre 2008, du garant d'un swap sur défaillance connexe, lequel est détenu par l'entité émettrice de TAC flux groupés, a entraîné une défaillance qui a conduit à une série d'actions par le fiduciaire aux termes de l'acte de fiducie portant sur les TAC flux groupés et à la réduction de notre engagement non capitalisé sur le billet de financement variable à zéro. Par conséquent, nous avons constaté un gain de 895 M\$ (841 M\$ US), ce qui représente notre engagement non capitalisé à cette date.

Échange d'un contrat lié au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation avec un garant financier

En octobre, nous avons échangé un contrat lié au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation conclu avec un garant financier pour une contrepartie au comptant de 100 M\$ US, reflétant la juste valeur du montant net à recevoir au titre du contrat lié au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation à cette date. Par conséquent, nous avons réduit le montant à recevoir de 492 M\$ US et inscrit la réduction correspondante du rajustement de l'évaluation du crédit de 397 M\$ US.

Autres changements dans les positions

- Nous avons réduit les positions des portefeuilles de corrélation, de négociation et d'intermédiation d'environ 37,0 G\$ et dénoué les positions connexes dans les dérivés de crédit souscrits d'un montant équivalent, de sorte que les dérivés de crédit ont été réduits d'un montant total de 74,0 G\$. Ces opérations ont donné lieu à une perte nette avant impôts de 18 M\$.
- Nous avons pris en charge des actifs d'un montant de 6,8 G\$ et avons dénoué les positions connexes dans les dérivés de crédit vendus d'un montant équivalent; cette opération n'a eu aucun effet sur nos résultats.
- Nous avons résilié des contrats de dérivés de crédit vendus d'un montant de 339 M\$ US, ce qui a donné lieu à une perte de 2 M\$.
- L'amortissement normal a réduit de 503 M\$ US le montant nominal de référence de nos dérivés de crédit souscrits auprès de garants financiers.

Total des positions

Le tableau qui suit présente le sommaire des positions détenues dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation de Marchés mondiaux CIBC. Notre filiale FirstCaribbean, qui fait partie de Marchés de détail CIBC, détient également des titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation qui sont gérés séparément et figurent au tableau qui suit.

Rapport de gestion

En millions de dollars US, au 31 octobre 2008

	Positions ¹					Couvertures				Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation non couverts
	Placements et prêts		Dérivés de crédit vendus et facilités de trésorerie et de crédit ²			Dérivés de crédit souscrits				
	Montant nominal de référence	Juste valeur	Valeur comptable	Montant nominal de référence	Juste valeur ⁴	Garants financiers		Divers		
						Montant nominal de référence	Juste valeur ^{3,4}	Montant nominal de référence	Juste valeur ^{3,4}	
Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation¹¹										
Non couverts⁶										
TAC flux groupés super prioritaires de TAC hypothécaires à l'habitation mezzanines	– \$	– \$	– \$	811 \$	784 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	27 \$
TAC hypothécaires à l'habitation entreposés	365	11	11	–	–	–	–	–	–	11
Divers ⁷	464	13	13	361	313	–	–	–	–	61
	829	24	24	1 172	1 097	–	–	–	–	99
Couverts										
Autres TAC flux groupés	1 571	231	231	2 745	2 176	3 786	3 086	529 ⁸	455	
Total des titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation	2 400 \$	255 \$	255 \$	3 917 \$	3 273 \$	3 786 \$	3 086 \$	529 \$	455 \$	
Titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation										
Non couverts										
TAP flux groupés ²	257 \$	175 \$	190 \$	144 \$	5 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	
Titres d'emprunt d'entreprises	181	110	110	–	–	–	–	–	–	
Fonds multicédants de PCAC de tiers non soutenus par des banques ^{2, 9}	538	347	347	413	s.o.	–	–	–	–	
Titres entreposés, autres que des TAC hypothécaires à l'habitation	160	39	39	–	–	–	–	–	–	
Divers ²	237	233	233	395	–	–	–	–	–	
	1 373	904	919	952	5	–	–	–	–	
Couverts										
TAP flux groupés ¹⁰	5 856	4 898	5 272	7 687	469	13 125	828	432	17	
Titres d'emprunt d'entreprises	–	–	–	15 414	1 289	6 959	648	8 453	660	
TACHC	–	–	–	777	310	777	312	–	–	
Divers	675	373	506	2 184	578	2 461	837	449	63	
Dérivés de crédit souscrits non appariés	–	–	–	–	–	–	–	68	–	
Total des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation	7 904	6 175	6 697	27 014	2 651	23 322	2 625	9 402	740	
Total	10 304 \$	6 430 \$	6 952 \$	30 931 \$	5 924 \$	27 108 \$	5 711 \$	9 931 \$	1 195 \$	
31 oct. 2007	4 092 \$	3 201 \$	3 201 \$	82 343 \$	4 866 \$	35 090 \$	3 174 \$	46 153 \$	1 386 \$	

1) Nous avons exclu du tableau ci-dessus le total de nos placements dans les entités suivantes, y compris ceux liés à nos activités de trésorerie au 31 octobre 2008, dont le montant nominal de référence est de 3 952 M\$ US et la juste valeur, de 3 914 M\$ US :

- des titres d'emprunt émis par la Federal National Mortgage Association (Fannie Mae), dont le montant nominal de référence s'élevait à 1 750 M\$ US et la juste valeur, à 1 718 M\$ US; par la Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac), d'un montant nominal de référence de 1 365 M\$ US et d'une juste valeur de 1 353 M\$ US; par la Government National Mortgage Association (Ginnie Mae), d'un montant nominal de référence de 187 M\$ US et d'une juste valeur de 184 M\$ US; par la Federal Home Loan Banks, d'un montant nominal de référence de 625 M\$ US et d'une juste valeur de 625 M\$ US; par la Federal Farm Credit Bank, d'un montant nominal de référence de 351 M\$ US et d'une juste valeur de 351 M\$ US; et par la Student Loan Marketing Association (Sallie Mae), d'un montant nominal de référence de 6 M\$ US et d'une juste valeur de 6 M\$ US.
- des titres de participation de négociation émis par Sallie Mae (juste valeur de 1 M\$ US).
- des positions à découvert dans des titres d'emprunt, principalement des titres à venir, de Fannie Mae (d'un montant nominal de référence de 332 M\$ US et d'une juste valeur de 324 M\$ US).

2) Nous avons fourni des facilités de trésorerie et de crédit à des fonds multicédants de PCAC de tiers non soutenus par des banques (413 M\$ US), à des contreparties à des TAP flux groupés non couverts non liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation (63 M\$ US) et à des contreparties à d'autres titres non couverts non liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation (143 M\$ US).

3) Compte tenu des rajustements de l'évaluation du crédit des dérivés de crédit souscrits de 3,8 G\$.

4) Juste valeur des contrats, qui était généralement nulle, ou presque nulle, au moment où ils ont été conclus.

5) Compte tenu des réductions de valeur.

6) Au 31 octobre 2008, les TAC flux groupés super prioritaires de TAC hypothécaires à l'habitation mezzanines avaient une cote de crédit qui allait de Ba3 à CC. Quant aux titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation entreposés, environ 62 % avaient une cote de première qualité, et 38 % une cote de qualité inférieure (à la valeur du marché).

7) Comprend les positions dans des titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation détenus par FirstCaribbean, venant à échéance dans 25 à 38 ans et assortis d'une cote de crédit de AA1 à AAA.

8) Couverts auprès d'une importante société américaine de services financiers et d'assurance multinationale diversifiée avec laquelle la CIBC a conclu des ententes de garantie standards.

9) La position estimative dans des titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation détenue par des fonds multicédants de PCAC de tiers non soutenus par des banques s'élevait à 148 M\$ au 31 octobre 2008.

10) Les placements et les prêts comprennent des engagements de placement non capitalisés d'un montant nominal de référence de 223 M\$ US.

11) Excluent la protection à l'égard du billet émis à Cerberus, pour laquelle la juste valeur de l'obligation s'établissait à 609 M\$ US au 31 octobre 2008.

s.o. Sans objet.

Positions non couvertes dans des titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation

Notre position résiduelle non couverte dans des titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, compte tenu des réductions de valeur, atteignait 99 M\$ US (119 M\$) au 31 octobre 2008. Au cours de l'exercice, nous avons résilié des couvertures indicelles d'un montant nominal de référence de 300 M\$ US, en raison de la réduction de nos positions. En 2008, nous avons inscrit des gains réalisés et latents sur nos positions non couvertes dans des titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, déduction faite des couvertures indicelles de 321 M\$.

Positions non couvertes dans des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation

Nos positions non couvertes dans des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation sont principalement réparties entre les catégories suivantes : des TAP flux groupés, des titres d'emprunt d'entreprises, des fonds multicédants de PCAC de tiers non soutenus par les banques, des titres entreposés autres que des TAC hypothécaires à l'habitation, et d'autres titres.

TAP flux groupés

Nos TAP flux groupés non couverts, d'un montant nominal de référence de 401 M\$ US (483 M\$), étaient pour la plupart cotés AAA au 31 octobre 2008 et étaient adossés à des blocs diversifiés de prêts européens à effet de levier garantis prioritaires.

Titres d'emprunt d'entreprises

Les positions non couvertes dans des titres d'emprunt d'entreprises, dont le montant nominal de référence s'établit à 181 M\$ US (218 M\$), sont constituées environ à 21 % de titres européens, à 51 % de titres canadiens et à 28 % de titres d'autres pays.

Fonds multicédants de PCAC de tiers non soutenus par des banques

Nous détenons des positions dans des fonds multicédants de PCAC qui sont partie à la Proposition de Montréal et dans des fonds multicédants de PCAC qui ne sont pas partie à la Proposition de Montréal et leur procurons des facilités de trésorerie d'un montant nominal de référence de 951 M\$ US (1 146 M\$).

Proposition de Montréal

En date du 31 octobre 2008, nous détenions une participation nominale de 471 M\$ (358 M\$ au 31 octobre 2007) dans des titres de PCAC non soutenus par des banques et assujettis au plan de restructuration approuvé par la Cour et au moratoire proposés par les signataires de la Proposition de Montréal. Ces titres de PCAC non soutenus par des banques sont adossés à des créances titrisées traditionnelles et à des titres adossés à des créances avec flux groupés financés par emprunt ou non, dont une partie est exposée au marché américain des prêts hypothécaires à risque élevé (le montant nominal de référence estimatif de l'exposition au marché américain des prêts hypothécaires à risque s'élevait à 148 M\$ au 31 octobre 2008).

Nous avons également fourni une facilité de trésorerie de 319 M\$ à l'un de ces fonds multicédants, laquelle était inutilisée au 31 octobre 2008 et a été résiliée en novembre 2008. En supposant la réalisation du plan de restructuration envisagé mis de l'avant par la Proposition de Montréal, nous devrions recevoir des billets prioritaires de catégorie A-1 d'un montant de 145 M\$, des billets prioritaires de catégorie A-2 d'un montant de 153 M\$ et divers billets subordonnés et billets reflet totalisant 173 M\$, en échange de notre PCAC existant d'une valeur nominale de 471 M\$. Les billets de catégorie A-1 et de catégorie A-2 porteront intérêt à un taux variable inférieur à celui du marché. Les intérêts et le capital des billets subordonnés, sous forme de billets à coupon zéro, ne seront versés que lorsque les billets de catégorie A-1 et de catégorie A-2 auront été acquittés en totalité. Les billets reflet seront remboursés à même les flux de trésorerie des actifs sous-jacents. Tous ces billets restructurés devraient venir à échéance en décembre 2016.

Sur la base de la juste valeur estimative combinée de 239 M\$ de ces billets, nous avons constaté une perte de 173 M\$ au cours de l'exercice.

Par ailleurs, conformément au plan de restructuration envisagé, nous devrions participer à une facilité de financement sur marge afin de satisfaire aux exigences en matière de garantie des fonds multicédants restructurés. Selon les modalités de la facilité de financement sur marge proposée, nous serions engagés à fournir une facilité de prêt intacte de 300 M\$ qui sera utilisée si les conditions modifiées relatives aux déclencheurs d'appel de garantie des dérivés de crédit connexes n'étaient pas respectées et que les nouvelles fiducies qui seront créées conformément à la Proposition de Montréal ne disposaient pas de suffisamment d'actifs pour satisfaire aux demandes de garantie. Dans le cas où la facilité de prêt était entièrement utilisée et que d'autres garanties étaient exigées, nous ne serions pas tenus de financer d'autres garanties, ce qui pourrait se traduire éventuellement par la perte de notre prêt de 300 M\$.

La restructuration des titres de PCAC non soutenus par des banques pourrait ne pas se réaliser selon les conditions contenues dans la Proposition de Montréal, voire pas du tout. Si la restructuration prévue ne se concrétise pas, la juste valeur estimative de nos participations pourrait diminuer de façon importante, ce qui donnerait lieu à de nouvelles pertes.

Autres fonds multicédants de PCAC non soutenus par des banques

Nous avons également fourni des facilités de trésorerie et de crédit à des fonds multicédants de PCAC de tiers non soutenus par des banques qui ne sont pas partie à la Proposition de Montréal. Au cours de l'exercice, sur ces facilités, un montant de 971 M\$ a été résilié. Au 31 octobre 2008, un montant de 356 M\$ sur ces facilités, la plus grande partie desquelles étant liée à des fonds multicédants américains, était engagé. De ce montant engagé, un montant de 179 M\$ était utilisé au 31 octobre 2008. Les actifs sous-jacents de ces fonds multicédants comprennent des prêts automobiles américains (34 %) et des TAC flux groupés américains (65 %), assortis d'échéances allant de trois à huit ans. Des facilités de liquidités américaines inutilisées, une tranche de 55 M\$ était assujettie aux ententes sur les facilités de trésorerie en vertu desquelles les fonds multicédants conservent leur droit de rendre leurs actifs à la CIBC à la valeur nominale. Environ 92 % de ces 55 M\$ sont fournis à des fonds multicédants de TAC flux groupés.

Titres entreposés autres que des TAC hypothécaires à l'habitation

Une tranche de 73 % des actifs entreposés non couverts autres que des TAC hypothécaires à l'habitation d'un montant nominal de référence de 160 M\$ US (193 M\$) représente des placements dans des TAP flux groupés adossés à des blocs diversifiés de prêts américains à effet de levier garantis prioritaires. Une tranche d'environ 14 % de ces actifs représente des placements dans des TAC flux groupés adossés à des titres privilégiés de fiducies exposées au marché américain des fiducies de placement immobilier. La tranche restante de 7 % est exposée au marché immobilier commercial américain.

Divers

Nos autres positions non couvertes, dont le montant nominal de référence s'établit à 237 M\$ US (285 M\$), consistent principalement en des droits cinématographiques à recevoir (41 %), des gains de loterie à recevoir (26 %) et des prêts hypothécaires américains assortis d'une clause d'extinction (33 %).

Protection souscrite auprès de garants financiers (titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation et titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation)

ACA

Au cours de l'exercice, nous avons constaté une charge de 3,0 G\$ US (3,1 G\$) à l'égard des positions couvertes par ACA. Au moment de la restructuration de ACA susmentionnée survenue le 7 août 2008, tous nos contrats de dérivés de crédit avec ACA ont été résiliés.

Autres garants financiers

La méthode que nous utilisons pour les rajustements de valeur du crédit sur les contrats de couverture d'autres garants financiers tient compte des écarts de taux observables sur le marché. Au quatrième trimestre, lorsque cela s'applique à certains garants financiers, nous avons calculé les rajustements de l'évaluation du crédit en nous fondant sur les montants à recevoir estimatifs, ce qui a entraîné une charge additionnelle de 290 M\$ US. Une charge totale de 4,2 G\$ US (4,2 G\$) au titre des rajustements de l'évaluation du crédit à l'égard des autres garants financiers a été constatée pour l'exercice. Au 31 octobre 2008, les rajustements de l'évaluation du crédit à l'égard des contrats de dérivés de crédit avec d'autres garants financiers ont atteint 3,8 G\$ US (4,6 G\$), et la juste valeur des contrats de dérivés de crédit avec d'autres garants financiers, déduction faite des rajustements de valeur a atteint 1,9 G\$ US (2,3 G\$). D'autres pertes importantes pourraient être comptabilisées en fonction du rendement des actifs sous-jacents et de celui des garants financiers.

Au cours de l'exercice, nous avons constaté un gain de 164 M\$ US (198 M\$), déduction faite du coût des primes sur les couvertures du risque de crédit résiliées au cours de l'exercice, à l'égard de ces garants financiers. Ces couvertures du risque de crédit sont des contrats types du marché et sont généralement offertes par chaque assureur. Elles ne visent pas expressément les contrats que nous avons avec chaque assureur.

Nous détenons également des prêts et des titres décomposés par tranche qui sont en partie directement garantis par les garants financiers ou par des obligations garanties par les garants financiers. Au 31 octobre 2008, chacune de ces positions affichait un bon rendement et la garantie fournie par les garants financiers totalisait environ 193 M\$ US (232 M\$).

Le tableau suivant présente les montants nominaux de référence et les justes valeurs de la protection souscrite auprès des garants financiers, par contrepartie. La juste valeur, déduction faite des rajustements de valeur, est incluse dans les instruments dérivés présentés dans les autres actifs du bilan consolidé.

En millions de dollars US, au 31 octobre 2008

Contrepartie	Liés aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation			Titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation			Total				
	Standard & Poor's	Moody's Investor Service	Fitch Ratings	Montant nominal de référence	Juste de valeur ¹	Rajustement de l'évaluation du crédit	Montant nominal de référence	Juste de valeur ¹	Rajustement de l'évaluation du crédit	Montant nominal de référence	Juste valeur nette
I	AA	A2 ^{2,5}	– ³	74 \$	23 \$	(12) \$	1 664 \$	437 \$	(222) \$	1 738 \$	226 \$
II	AA ⁶	Aa3 ^{2,5}	– ³	534	474	(207)	1 779	398	(174)	2 313	491
III	B ⁴	B3 ⁴	– ³	616	590	(425)	1 414	139	(100)	2 030	204
IV	BB ^{2,8}	B1 ²	CCC ⁴	–	–	–	2 083	125	(110)	2 083	15
V	BBB ^{-2,7}	Caa1 ⁴	– ³	2 562	1 999	(1 616)	2 621	152	(101)	5 183	434
VI	AAA ²	Aaa ²	AA	–	–	–	5 200	488	(290)	5 200	198
VII	AAA	Aaa ^{2,10}	AAA	–	–	–	4 678	372	(219)	4 678	153
VIII	AAA ²	Aaa ^{2,9}	AAA ²	–	–	–	1 484	201	(102)	1 484	99
IX	BBB+ ²	A3 ²	– ³	–	–	–	2 238	312	(202)	2 238	110
X	A-	A3 ²	BBB+	–	–	–	161	1	–	161	1
Total, garants financiers				3 786 \$	3 086 \$	(2 260) \$	23 322 \$	2 625 \$	(1 520) \$	27 108 \$	1 931 \$
31 oct. 2007				7 963 \$	2 900 \$	(39) \$	27 127 \$	274 \$	(6) \$	35 090 \$	3 129 \$

- 1) Compte non tenu des rajustements de valeur du crédit.
- 2) Fait l'objet d'une surveillance de crédit assortie d'incidences négatives.
- 3) Cote retirée, n'est plus noté par Fitch Ratings.
- 4) Fait l'objet d'une surveillance de crédit.
- 5) Cote réduite à Baa1 (perspective évolutive) en novembre 2008.
- 6) Cote réduite à A en novembre 2008.
- 7) Cote réduite à B en novembre 2008. Continue de faire l'objet d'une surveillance de crédit.
- 8) Cote réduite à CCC en novembre 2008.
- 9) Cote réduite à Aa3 (perspective évolutive) en novembre 2008.
- 10) Cote réduite à Aa2 en novembre 2008.

Les actifs sous-jacents de la protection souscrite auprès de garants financiers figurent dans le tableau ci-dessous :

En millions de dollars US, au 31 octobre 2008

Contrepartie	Liés aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation			Non liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation		
	Montant nominal de référence		Titres d'emprunt d'entreprises	Montant nominal de référence		Total
	TAC flux groupés	TAP flux groupés		TACHC	Divers	
I	74 \$	623 \$	– \$	777 \$	264 \$	1 664 \$
II	534	946	–	–	833	1 779
III	616	1 288	–	–	126	1 414
IV	–	1 830	–	–	253	2 083
V	2 562	2 621	–	–	–	2 621
VI	–	–	5 200	–	–	5 200
VII	–	4 428	–	–	250	4 678
VIII	–	1 314	–	–	170	1 484
IX	–	75	1 759	–	404	2 238
X	–	–	–	–	161	161
Total, garants financiers	3 786 \$	13 125 \$	6 959 \$	777 \$	2 461 \$	23 322 \$
31 oct. 2007	7 963 \$	14 342 \$	8 840 \$	777 \$	3 168 \$	27 127 \$

Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation

Les positions liées aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, d'un montant nominal de référence de 3,8 G\$ US (4,6 G\$) couvert par les garants financiers, comprennent des TAC flux groupés super prioritaires dont les actifs sous-jacents sont composés à environ 26 % de TAC hypothécaires à l'habitation à risque élevé, à environ 40 % de TAC hypothécaires à l'habitation assortis d'une cote Alt-A, à environ 14 % de TAC flux groupés de TACM et à environ 19 % de titres autres que du marché des prêts hypothécaires à l'habitation. Environ 15 % des actifs sous-jacents à risque élevé du marché des prêts hypothécaires à l'habitation et des actifs assortis d'une cote Alt-A ont été émis avant 2006, et 85 %, en 2006 et en 2007. Les positions à risque élevé sont celles qui ont obtenu un résultat inférieur à 660 de la Fair Isaac Corporation (FICO), et les actifs sous-jacents cotés Alt-A sont ceux dont le résultat de la FICO se situe entre 660 et 720.

Titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation

Le tableau suivant présente des données et une description supplémentaires des actifs sous-jacents à notre exposition aux titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation sous-jacents à la protection souscrite auprès de garants financiers.

En millions de dollars US, au 31 octobre 2008

	Montant nominal de référence	Juste valeur	Total des tranches ¹	Montant nominal de référence/Tranche		Juste valeur/Tranche		Durée moyenne pondérée ³ (en années)	Actifs sous-jacents de première qualité ²	Subordination	
				Haut	Bas	Haut	Bas			Moyenne	Fourchette
TAP flux groupés	13 125 \$	828 \$	82	375 \$	25 \$	38 \$	– \$	5,1	1 %	31 %	6–67 %
Titres d'emprunt d'entreprises	6 959	648	11	800	259	180	22	3,9	71 %	19 %	15–30 %
TACHC	777	312	2	453	324	167	145	6,2	65 %	44 %	43–46 %
Divers											
Autres que des TAC hypothécaires à l'habitation américains	392	87	5	145	16	35	–	5,0	n.d.	32 %	1–53 %
Titres privilégiés de fiducie	858	449	12	128	24	76	14	5,3	n.d.	49 %	45–57 %
Divers	1 211	301	10	270	1	95	–	7,4	n.d.	20 %	0–53 %
Total	23 322 \$	2 625 \$	122	2 171 \$	649 \$	591 \$	181 \$				

1) Une tranche constitue une partie des titres offerts dans le cadre d'une même opération dont l'actif sous-jacent peut être un seul actif, un groupe d'actifs, un indice ou une autre tranche. La valeur de la tranche dépend de la valeur de l'actif sous-jacent, de la subordination et de la structure propre à la transaction, notamment les tests et les déclencheurs.

2) Ou l'équivalent en fonction des cotes de crédit internes.

3) La durée moyenne pondérée de notre tranche sera généralement plus courte que celle des actifs sous-jacents donnés en garantie pour un ou plusieurs motifs de l'utilisation des flux de trésorerie découlant des remboursements et des recouvrement des défaillances pour payer notre tranche.

n.d. Non disponible.

TAP flux groupés

Les TAP flux groupés comprennent des actifs d'un large éventail de secteurs, et sont surtout concentrés dans le secteur des services (personnels et alimentaires) (29 %), le secteur de la diffusion, de l'édition et des télécommunications (17 %) et le secteur manufacturier (15 %). Seulement 3 % des actifs se trouvent dans le secteur de l'immobilier. L'exposition aux titres américains et aux titres européens représente respectivement 69 % et 25 % des actifs.

Titres d'emprunt d'entreprises

Les actifs sous-jacents des titres d'emprunt d'entreprises comprennent 11 tranches de TAC flux groupés synthétiques super prioritaires qui se reportent à des portefeuilles de titres d'emprunt d'entreprises américains (56 %) et européens (34 %) de divers secteurs, notamment le secteur manufacturier (28 %), le secteur des institutions financières (13 %), le secteur des télécommunications et de la câblodiffusion (10 %) et le secteur de la vente au détail et de la vente en gros (9 %).

TACHC

Les deux tranches des portefeuilles de TACHC de référence synthétiques adossés à des blocs de prêts hypothécaires immobiliers commerciaux sont situées surtout aux États-Unis.

Divers

Les titres divers comprennent les TAC flux groupés adossés à des titres privilégiés de fiducies, qui sont des instruments de fonds propres de deuxième catégorie novateurs émis par les banques régionales américaines et les assureurs américains, les titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation non américains (notamment des prêts hypothécaires à l'habitation européens) et d'autre actifs, y compris les tranches de TAC flux groupés, les contrats de location d'aéronefs, les contrats de location de wagons et les créances afférentes au domaine du cinéma.

Protection souscrite auprès d'autres contreparties

Le tableau suivant présente les montants nominaux de référence et les justes valeurs (avant le rajustement de valeur du crédit de 21 M\$ US) des dérivés de crédit souscrits auprès de contreparties autres que les garants financiers, à l'exclusion des dérivés de crédit souscrits non appariés.

En millions de dollars US, au	Liés aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation		Titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation		Total			
	Montant nominal de référence		Montant nominal de référence		Montant nominal de référence		Juste valeur	
	31 oct. 2008	31 oct. 2007	31 oct. 2008	31 oct. 2007	31 oct. 2008	31 oct. 2007	31 oct. 2008	31 oct. 2007
Institutions financières non bancaires	529 \$	455 \$	113 \$	8 \$	642 \$	14 587 \$	463 \$	214 \$
Banques	–	–	766	72	766	19 664	72	786
Fonds multicédants canadiens	–	–	8 453	660	8 453	10 590	660	101
Divers	–	–	2	–	2	149	–	–
Total	529 \$	455 \$	9 334 \$	740 \$	9 863 \$	44 990 \$	1 195 \$	1 101 \$

Parmi les autres contreparties qui couvrent le risque lié aux titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, environ 99 % ont une cote de crédit interne correspondant à une cote de première qualité.

Les actifs sous-jacents de la protection souscrite auprès de contreparties autres que les garants financiers figurent dans le tableau ci-dessous.

	Liés aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation		Titres non liés du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation	
	Montant nominal de référence		Montant nominal de référence	
En millions de dollars US, au 31 octobre 2008	TAC flux groupés ¹	TAP flux groupés ²	Titres d'emprunt d'entreprises	Divers ³
Institutions financières non bancaires	529 \$	– \$	– \$	113 ⁴ \$
Banques	–	432	–	334 ⁴
Fonds multicédants canadiens	–	–	8 453	–
Divers	–	–	–	2 ⁴
Total	529 \$	432 \$	8 453 \$	449 \$

1) Le montant de 529 M\$ US représente les TAC flux groupés super prioritaires dont environ 76 % sont des TAC hypothécaires à l'habitation à risque, 3 %, des TAC hypothécaires à l'habitation assortis d'une cote Alt-A, 10 %, des TAC flux groupés de TACM et 11 %, des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation. Les TAC hypothécaires à l'habitation à risque et les TAC hypothécaires à l'habitation assortis d'une cote Alt-A ont tous été émis avant 2006.

2) Tous les actifs sous-jacents sont de qualité inférieure. Les positions nord-américaines représentent 5 % des actifs et les positions européennes, 95 %. Les principales concentrations sectorielles se trouvent dans le secteur des services (38 %), le secteur manufacturier (20 %) et les secteurs de la diffusion et des communications (12 %), alors que seulement 3 % des actifs appartiennent au secteur de l'immobilier.

3) Les actifs sous-jacents sont composés à environ 58 % d'actifs de première qualité ou sont assortis d'une cote équivalente, la majorité des positions étant aux États-Unis et en Europe. Les principales concentrations sectorielles se trouvent dans le secteur des services financiers et des banques, les secteurs de la fabrication, de la diffusion, de l'édition et des télécommunications et les secteurs minier, pétrolier et gazier, alors que moins de 3 % des actifs sont du secteur de l'immobilier.

4) Comprend principalement des swaps sur défaillance liés à un débiteur particulier qui couvrent les swaps sur défaillance liés à un débiteur particulier et les titres vendus.

Fonds multicédants canadiens

Nous souscrivons une protection de dérivés de crédit auprès de fonds multicédants canadiens et générons des revenus en cédant cette protection à des tiers. Les portefeuilles de référence sont constitués d'indices diversifiés de créances d'entreprises et d'obligations de sociétés. Ces fonds multicédants respectent leurs ententes quant aux garanties données et ont consenti des garanties d'un montant supérieur au risque de marché courant. L'une des contreparties à ces fonds multicédants, Great North Trust, est soutenue par la CIBC et les autres contreparties aux fonds multicédants sont partie à la Proposition de Montréal.

En millions de dollars US, au 31 octobre 2008	Actifs sous-jacents	Montant nominal de référence ¹	Évaluation à la valeur du marché	Biens donnés en garantie ²
Great North Trust	Indice de crédit des entreprises, qualité supérieure ³	4 103 \$	352 \$	540 ⁴ \$
Nemertes I / Nemertes II	160 entreprises de qualité supérieure ⁵	4 350	308	404
Total		8 453 \$	660 \$	944 \$

1) Ces positions ont une échéance allant de 5 à 8 ans.

2) Comprend les billets de première qualité émis par des fonds multicédants soutenus par des tiers, les billets à taux variables des sociétés, le papier commercial émis par les fonds multicédants de titrisation soutenus par la CIBC, les acceptations bancaires de la CIBC et les engagements en matière de financement. La juste valeur des garanties au 31 octobre 2008 s'établissait à 921 M\$ US (782 M\$ US au 31 octobre 2007).

3) Portefeuille statique de 125 sociétés nord-américaines de référence, qui ont obtenu une cote de première qualité à la date de création de l'indice. Parmi ces sociétés, 84 % ont une cote d'au moins Baa3. Parmi ces entités, 99 % sont des entités américaines. Les garants financiers constituent environ 1,6 % du portefeuille. Une tranche de 2,4 % du portefeuille a connu des incidents de crédit. Le point d'attache se situe à 30 % et il n'existe aucune exposition directe aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation ou au marché immobilier commercial américain.

4) Comprend les engagements financiers de 219 M\$ US (avec indemnités) de certains investisseurs tiers dans Great North Trust.

5) Portefeuille statique de 160 sociétés de référence, dont 91,3 % étaient des sociétés de qualité supérieure à la date de l'opération. Parmi ces sociétés, 87 % ont actuellement une cote d'au moins Baa3 (première qualité). Parmi ces entités, 48 % sont des entités américaines. Les garants financiers constituent environ 2,5 % du portefeuille. Une tranche de 1,3 % du portefeuille a connu des incidents de crédit. Le point d'attache se situe à 20 % et il n'existe aucune exposition directe aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation ou au marché immobilier commercial américain. Nereus (acquise par Coventree) soutient les fiducies Nemertes I et Nemertes II.

Activités de financement à effet de levier

Nous fournissons du financement à effet de levier à des clients présentant un risque élevé afin de faciliter leurs activités d'acquisition, d'acquisition par emprunt et de restructuration. Nous montons généralement le crédit financier à effet de levier et syndiquons la majorité des prêts, activités pour lesquelles nous touchons des honoraires tout au long du processus.

Nous avons vendu nos activités américaines de financement à effet de levier, dans le cadre de la vente de certaines de nos activités américaines à Oppenheimer et nous sommes en voie de liquider nos activités de financement à effet de levier en Europe.

De même que pour les activités de crédit structuré en voie de liquidation, le risque inhérent à nos activités de financement à effet de levier en Europe en voie d'être liquidées est également géré par une équipe spécialisée qui a pour mandat de réduire le portefeuille résiduel.

Au 31 octobre 2008, nous avons financé des prêts à effet de levier de 935 M\$ (1 293 M\$ au 31 octobre 2007), ainsi que des lettres de crédit et des engagements non capitalisés de 210 M\$ (498 M\$ au 31 octobre 2007).

Nos positions par secteurs dans des prêts à effet de levier européens (déduction faite des dépréciations) sont présentées ci-dessous :

En millions de dollars, au 31 octobre 2008	Montants tirés	Montants non utilisés
Construction	87 \$	31 \$
Secteur manufacturier	316	70
Services	246	36
Transports et services publics	43	32
Négociation en gros	243	41
Total	935 \$	210 \$
31 oct. 2007	1 293 \$	498 \$

Portefeuille de swaps sur rendement total aux États-Unis

Notre portefeuille américain de swaps sur rendement total est composé de swaps sur rendement total principalement liés à des prêts de qualité inférieure et à des parts de fonds de couverture. Les prêts sous-jacents comprennent principalement des prêts à terme, des obligations, des marges de crédit renouvelables et des facilités de crédit à court terme aux grandes entreprises. Les actifs sous-jacents ont une cote de Baa2 ou inférieure. Les échéances moyennes du portefeuille sont de 433 jours. Tous les swaps sur rendement total sont garantis et le montant nominal de référence total des swaps sur rendement total est d'environ 1,5 G\$ US. De ce total, un montant de 1,2 G\$ US est adossé à des garanties de 552 M\$ US et le reste bénéficie d'un cautionnement d'entreprise. La juste valeur réelle du portefeuille est de 1,2 G\$ US. Le tableau ci-après résume la valeur nominale de nos positions.

En millions de dollars US, au 31 octobre 2008	Valeur nominale
Prêts	843 \$
Obligations	81
Fonds de couverture	534
Total	1 458 \$
31 oct. 2007	3 277 \$

Nous nous retirons de ce programme en résiliant les swaps sur rendement total et en cédant les actifs sous-jacents. Ces activités ont entraîné un bénéfice net de 17 M\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008.

Autres activités choisies

Conformément aux recommandations du Financial Stability Forum, cette section donne des précisions sur d'autres activités choisies.

Activités de titrisation

Nos activités de titrisation offrent à nos clients un accès à du financement sur le marché des titres de créance. Nous soutenons plusieurs fonds multicédants au Canada qui acquièrent des blocs d'actifs financiers de nos clients, puis émettent du papier commercial aux investisseurs pour financer ces acquisitions. Nous fournissons généralement aux fonds multicédants des facilités de garantie de liquidité pour papier commercial et des services de distribution de titres, de comptabilité, de gestion des liquidités et d'autres services financiers.

Au 31 octobre 2008, nous détenions des titres de PCAC émis par les fonds multicédants que nous soutenons totalisant 729 M\$ (3,1 G\$ au 31 octobre 2007), et les facilités de garantie de liquidité consenties à ces fonds multicédants s'élevaient à 8,7 G\$. Nous avons également fourni des facilités de crédit de 70 M\$ à ces fonds multicédants au 31 octobre 2008.

Le tableau suivant présente les actifs sous-jacents donnés en garantie et l'échéance moyenne de chaque type d'actif détenu dans nos fonds multicédants.

En millions de dollars, au 31 octobre 2008	Montant financé	Durée estimative moyenne pondérée (en années)
Catégorie d'actif		
Prêts hypothécaires à l'habitation	3 247 \$	2,1
Location de véhicules	2 174	1,1
Prêts aux franchises	722	1,5
Prêts automobiles	478	1,0
Cartes de crédit	975	4,4¹
Financement de stocks des détaillants	544	1,0
Locations de matériel et prêts pour le matériel	289	1,3
Divers	11	1,2
Total	8 440 \$	1,9
31 oct. 2007	14 778 \$	2,3

1) Sur la base de la période de rechargement et de la période d'amortissement considérées pour l'opération.

Les billets à court terme émis par les fonds multicédants sont adossés aux actifs susmentionnés. Ces actifs ont dégagé un rendement conforme aux critères qu'ils sont tenus de remplir pour conserver la cote de crédit des billets émis par les fonds multicédants.

Nous avons également titrisé nos prêts hypothécaires et nos créances sur cartes de crédit. D'autres renseignements sur les opérations de titrisation effectuées au cours de l'exercice figurent à la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

Financement immobilier aux États-Unis

Dans notre segment de financement immobilier aux États-Unis, nous exploitons une plateforme de services complets qui assure le montage de prêts hypothécaires commerciaux à des clients du marché intermédiaire, et ce, en vertu de trois programmes. Le programme de prêts à la construction offre un taux de financement variable pour les propriétés en construction. Le programme de crédit-relais offre des taux de financement fixes et variables pour les propriétés qui sont entièrement louées ou dont une partie reste encore à louer ou à rénover. Ces programmes fournissent la matière pour le programme de prêts à taux fixe permanent du groupe et sont généralement assortis d'une échéance moyenne de 1 an à 3 ans. Après la phase de construction et la phase de crédit-relais et une fois que les biens sont productifs, nous offrons aux emprunteurs du financement à taux fixe dans le cadre du programme permanent (généralement assorti d'une échéance de 10 ans). Le segment a aussi des capacités de négociation et de distribution de TACHC. Au 31 octobre 2008, le groupe détenait des TACHC d'une valeur marchande de 1,6 M\$ US.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos positions dans ce segment au 31 octobre 2008.

En millions de dollars US, au 31 octobre 2008	Engagements non capitalisés	Prêts financés
Programme de prêt à la construction	210 \$	603 \$
Programme de crédit-relais	206	1 339
Prêts hypothécaires commerciaux à taux fixe	–	76¹
Total	416 \$	2 018 \$
31 oct. 2007	489 \$	1 775 \$

1) Représente la valeur marchande de 148 M\$ US des prêt provisionnés couverts sur le plan économique au moyen de swaps sur taux d'intérêt et de swaps sur rendement total.

Rétrospective du rendement financier

Revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette

En millions de dollars,
exercice terminé le 31 octobre

	2008	2007	2006
Actif moyen	344 865 \$	328 520 \$	291 277 \$
Revenu net d'intérêts	5 207	4 558	4 435
Marge d'intérêts nette	1,51 %	1,39 %	1,52 %

Le revenu net d'intérêts a augmenté de 649 M\$, ou 14 %, par rapport à 2007, surtout en raison de la croissance des volumes des produits de détail, de la diminution des frais d'intérêts des activités de négociation, de la hausse du revenu d'intérêts de FirstCaribbean et du revenu d'intérêts sur les nouvelles cotisations d'impôts. Ces hausses ont été en partie annulées par des pertes et des frais d'intérêts sur les baux adossés, et des marges défavorables à l'égard des produits de détail.

D'autres renseignements sur le revenu net d'intérêts et la marge d'intérêts nette sont présentés dans l'Information financière annuelle supplémentaire.

Revenu autre que d'intérêts

En millions de dollars,
exercice terminé le 31 octobre

	2008	2007	2006
Honoraires de prise ferme et honoraires de consultation	411 \$	745 \$	619 \$
Frais sur les dépôts et les paiements	776	791	778
Commissions sur crédit	237	287	334
Honoraires d'administration de cartes	306	270	251
Honoraires de gestion de placements et de garde	525	535	479
Revenu tiré des fonds communs de placement	814	872	799
Revenu tiré des assurances, déduction faite des réclamations	248	234	224
Commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières	565	875	869
Revenu de négociation	(6 821)	328	1 129
(Pertes) gains sur valeurs disponibles à la vente et valeurs du compte de placement, montant net	(40)	521	71
Revenu désigné à la juste valeur	(249)	156	s.o.
Revenu tiré des créances titrisées	585	489	484
Revenu tiré des opérations de change autres que de négociation	437	390	300
Divers	713	1 015	579
	(1 493) \$	7 508 \$	6 916 \$

Le revenu autre que d'intérêts a diminué de 9 001 M\$ par rapport à 2007.

Les honoraires de prise ferme et les honoraires de consultation ont reculé de 334 M\$, ou 45 %, surtout à cause de la vente de certaines activités américaines et du ralentissement des nouvelles émissions.

Les commissions sur crédit ont diminué de 50 M\$, ou 17 %, du fait de la vente de certaines activités américaines.

Les commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières ont baissé de 310 M\$, ou 35 %, principalement par suite de la vente de certaines activités américaines et du déclin des volumes de négociation.

Le revenu de négociation a régressé de 7 149 M\$, sous l'impulsion particulièrement des imputations à l'égard de la protection de crédit souscrite auprès de garants financiers. Se reporter à la section Activités de négociation ci-après pour plus de précisions.

Les gains nets sur valeurs disponibles à la vente et valeurs du compte de placement comprennent les gains et les pertes réalisés sur cessions, déduction faite des dépréciations, de façon à tenir compte des baisses de valeur durables des titres et des sociétés en commandite. Le revenu a reculé de 561 M\$, principalement en raison de pertes liées aux fonds multicédants soutenus par des tiers et de baisses de valeur plus élevées dans les services de Banque d'affaires.

Le revenu désigné à la juste valeur représente les revenus tirés des instruments financiers désignés à la juste valeur et les couvertures connexes. Il comprend essentiellement le revenu du financement immobilier aux États-Unis et les gains nets latents sur notre portefeuille de titres adossés à des créances hypothécaires, en appui de notre programme continu de titrisation des prêts hypothécaires à l'habitation montés et des swaps, option vendeur. La diminution de 405 M\$ du revenu est principalement attribuable à des pertes nettes latentes sur notre portefeuille de titres adossés à des créances hypothécaires et de swaps, option vendeur, ainsi qu'à un revenu moindre tiré du financement immobilier aux États-Unis. Voir la note 13 afférente aux états financiers consolidés pour des précisions sur nos instruments financiers désignés à la juste valeur.

Le revenu des créances titrisées a augmenté de 96 M\$, ou 20 %, surtout en raison de l'accroissement des créances titrisées dans le segment des prêts hypothécaires.

L'augmentation de 47 M\$, ou 12 %, du revenu tiré des opérations de change autres que de négociation découle en grande partie du gain de change sur le rapatriement du capital et des bénéfices non répartis.

Les revenus du segment Divers comprennent les gains et pertes réalisés sur les ventes, les baisses de valeur des placements à la valeur de consolidation, et les autres commissions et honoraires. Les revenus du segment Divers ont reculé de 302 M\$, ou 30 %, surtout à cause du gain lié à Visa en 2007, de pertes plus élevées sur les placements à la valeur de consolidation, d'un revenu plus faible tiré des opérations de couverture portant sur les attributions de droits à la plus-value des actions (DPVA) et de la perte à la vente de certaines activités américaines. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des gains liés aux programmes de couverture de prêts aux entreprises.

Activités de négociation

En millions de dollars,
exercice terminé le 31 octobre

	2008	2007	2006
Composition (de la perte) du revenu de négociation :			
(Frais nets) revenu net d'intérêts	(418) \$	(638) \$	(444) \$
Revenu autre que d'intérêts	(6 821)	328	1 129
	(7 239) \$	(310) \$	685 \$

La perte découlant des activités de négociation a été de 7 239 M\$, essentiellement en raison de pertes liées aux activités de crédit structuré en voie de liquidation. Le recul de 220 M\$, ou 34 %, des frais nets d'intérêts s'explique par la réduction de positions de négociation et des reclassements effectués au cours de l'exercice. La régression de 7 149 M\$ du revenu autre que d'intérêts a été induite essentiellement par des pertes sur les activités de crédit structuré. Pour plus de précisions au sujet des pertes sur les activités de crédit structuré, se reporter à la section Activités en voie de liquidation et autres activités choisies du rapport de gestion.

De plus amples précisions sur la composition de notre revenu de négociation par type de produits se trouvent à la note 12 afférente aux états financiers consolidés.

Dotations à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars,
exercice terminé le 31 octobre

	2008	2007	2006
Provision spécifique			
Consommateurs	661 \$	580 \$	585 \$
Entreprises et gouvernements	105	51	27
	766	631	612
Provision générale	7	(28)	(64)
	773 \$	603 \$	548 \$

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été relevée de 170 M\$, ou 28 %, par rapport à 2007. La provision spécifique a quant à elle affiché une hausse de 135 M\$, ou 21 %, du fait surtout des pertes plus importantes subies par le portefeuille de cartes, du recul des recouvrements et des reprises associées au portefeuille de prêts aux entreprises, partiellement neutralisés par les améliorations découlant du portefeuille de prêts personnels. La provision générale a augmenté de 35 M\$, surtout en raison d'une reprise sur la provision générale en 2007.

Frais autres que d'intérêts

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2008	2007	2006
Salaires et avantages sociaux			
Salaires	2 435 \$	2 258 \$	2 076 \$
Primes au rendement	414	926	971
Commissions	528	613	609
Avantages sociaux	540	595	632
	3 917	4 392	4 288
Frais d'occupation	610	602	562
Matériel informatique et matériel de bureau	1 095	1 104	1 111
Communications	284	317	297
Publicité et expansion des affaires	217	246	222
Honoraires	230	178	163
Taxes d'affaires et impôts et taxe sur le capital	118	137	135
Divers	730	636	710
	7 201 \$	7 612 \$	7 488 \$

Les frais autres que d'intérêts ont régressé de 411 M\$, ou 5 %, par rapport à 2007.

Les salaires et les avantages sociaux ont diminué de 475 M\$, ou 11 %, surtout en raison d'un fléchissement de la rémunération liée au rendement, des charges de retraite et des commissions, contrebalancé en partie par des hausses de salaire normales.

Les frais de communication se sont repliés de 33 M\$, ou 10 %, et les frais de publicité et d'expansion des affaires, de 29 M\$, ou 12 %, surtout par suite de la vente de certaines activités américaines.

Les honoraires ont monté de 52 M\$, ou 29 %, principalement à cause des frais juridiques et des frais de consultation plus élevés.

La baisse de 19 M\$, ou 14 %, des taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital est principalement attribuable aux taux d'imposition et à un apport en capital moindres.

Les frais du segment Divers, composés des services extérieurs, des pertes d'exploitation et d'autres frais touchant le personnel et les dons, ont monté de 94 M\$, ou 15 %, en raison de la vente de certaines de nos activités américaines. Le montant de l'exercice précédent comprenait aussi une reprise des provisions pour questions judiciaires.

Revue des résultats du quatrième trimestre

En millions de dollars, sauf les montants par action trimestre terminé le	31 oct.	31 juill.	30 avril	2008 31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avril	2007 31 janv.
Revenus								
Marchés de détail CIBC	2 288 \$	2 355 \$	2 239 \$	2 371 \$	2 794 \$	2 386 \$	2 309 \$	2 273 \$
Marchés mondiaux CIBC	(318)	(598)	(2 166)	(2 957)	5	455	606	662
Siège social et autres	234	148	53	65	147	138	135	156
Total des revenus	2 204	1 905	126	(521)	2 946	2 979	3 050	3 091
Revenu net d'intérêts	1 377	1 327	1 349	1 154	1 240	1 180	1 079	1 059
Revenu autre que d'intérêts	827	578	(1 223)	(1 675)	1 706	1 799	1 971	2 032
Total des revenus	2 204	1 905	126	(521)	2 946	2 979	3 050	3 091
Dotation à la provision pour pertes sur créances	222	203	176	172	132	162	166	143
Frais autres que d'intérêts	1 927	1 725	1 788	1 761	1 874	1 819	1 976	1 943
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	55 \$	(23) \$	(1 838) \$	(2 454)	940	998	908	1 005
Charge d'impôts	(384)	(101)	(731)	(1 002)	45	157	91	231
Participations sans contrôle	3	7	4	4	11	6	10	4
Bénéfice net (perte nette)	436 \$	71 \$	(1 111) \$	(1 456) \$	884 \$	835 \$	807 \$	770 \$
Par action – résultat de base	1,07 \$	0,11 \$	(3,00) \$	(4,39) \$	2,55 \$	2,33 \$	2,29 \$	2,13 \$
– résultat dilué	1,06 \$	0,11 \$	(3,00) \$	(4,39) \$	2,53 \$	2,31 \$	2,27 \$	2,11 \$

Impôts

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2008	2007	2006
(Économie) charge d'impôts	(2 218) \$	524 \$	640 \$
Impôts indirects			
TPS et taxes de vente	200	165	219
Charges sociales	180	211	188
Impôts et taxe sur le capital	107	125	129
Impôt foncier et taxes d'affaires	45	53	43
Total des impôts indirects	532	554	579
Total des impôts	(1 686) \$	1 078 \$	1 219 \$
Impôts sur les bénéfices en pourcentage du bénéfice net avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	52,1 %	13,6 %	19,3 %
Total des impôts en pourcentage du bénéfice net avant déduction du total des impôts et participations sans contrôle	45,2 %	24,5 %	31,3 %

Les impôts sur les bénéfices comprennent les impôts sur les activités de la CIBC à titre d'entité juridique canadienne, ainsi que sur ses filiales nationales et étrangères. Les impôts indirects sont composés de la taxe sur les produits et services (TPS), des taxes de vente, des charges sociales, des impôts et taxes sur le capital, de l'impôt foncier et des taxes d'affaires. Les impôts indirects sont inclus dans les frais autres que d'intérêts.

Le total des impôts sur les bénéfices et des impôts indirects a fléchi de 2 764 M\$ depuis 2007.

Les économies d'impôts se sont établies à 2 218 M\$ par rapport à une charge d'impôts de 524 M\$ en 2007. Cette variation s'explique principalement par un revenu plus faible et par une réduction d'impôts de 486 M\$ découlant de la hausse des économies d'impôt attendues par suite du règlement de poursuites judiciaires liées à Enron.

Les impôts indirects ont diminué de 22 M\$, ou 4 %, surtout grâce au fléchissement des impôts et taxes sur le capital tel qu'il est mentionné ci-dessus.

Pour un rapprochement de nos impôts sur les bénéfices dans l'état des résultats consolidé avec le taux d'imposition fédéral et provincial combiné du Canada, voir la note 22 afférente aux états financiers consolidés.

Change

En 2008, le dollar canadien s'est déprécié de 6 % en moyenne par rapport au dollar américain en regard des exercices précédents, ce qui a donné lieu à une hausse de 103 M\$ de la valeur convertie des bénéfices des établissements dont la monnaie de fonctionnement est le dollar américain.

Comparaison avec le quatrième trimestre de 2007

Le bénéfice net a régressé de 448 M\$, ou 51 %, en regard du quatrième trimestre de 2007.

Le revenu net d'intérêts est en hausse de 137 M\$, ou 11 %, du fait surtout de la croissance des volumes des produits de détail et du revenu net d'intérêts lié à FirstCaribbean ainsi que de la baisse des frais d'intérêts liés aux activités de négociation.

La diminution de 879 M\$, ou 52 %, du revenu autre que d'intérêts est essentiellement attribuable à la hausse des charges pour la protection de crédit souscrite auprès de garants financiers, au gain lié à Visa au quatrième trimestre de 2007, aux pertes/réductions de valeur accrues de services de Banque d'affaires, à l'augmentation du rajustement de valeur en fonction de la négociation, aux pertes sur les titres adossés à des créances hypothécaires et à l'incidence de la vente de certaines activités américaines. Ces facteurs ont été contrebalancés partiellement par le gain découlant de la réduction de notre engagement non capitalisés à l'égard d'un billet de financement variable, le gain plus élevé lié aux programmes de couverture de prêts aux entreprises et au gain de change sur le rapatriement du capital et des bénéfices non répartis.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a connu une hausse de 90 M\$, ou 68 %, surtout en raison de la hausse des pertes dans le portefeuille des cartes, ainsi que de la baisse des recouvrements et des reprises dans le portefeuille de prêts aux entreprises.

Les frais autres que d'intérêts se sont accrues de 53 M\$, ou 3 %, surtout parce que les indemnités de départ à payer, les frais d'occupation, les frais liés au matériel informatique et autre ont progressé, mais ils ont été en partie contrebalancés par la baisse des frais de publicité et d'expansion des affaires et des frais de communication.

La charge d'impôts a reculé de 429 M\$, principalement grâce à la constatation des économies d'impôt relatives aux règlements liés à Enron et à un revenu imposable moins élevé, contrebalancés en partie par l'incidence du rapatriement du capital et des bénéfices non répartis.

Comparaison avec le troisième trimestre de 2008

Le bénéfice net a augmenté de 365 M\$, en regard du trimestre précédent.

Le revenu net d'intérêts a progressé de 50 M\$, ou 4 %, principalement en raison des frais d'intérêts moindres des activités de négociation et de la croissance des volumes des produits de détail, partiellement contrebalancés par le revenu d'intérêts lié à de nouvelles cotisations d'impôts au trimestre précédent.

Le revenu autre que d'intérêts s'est amélioré de 249 M\$, ou 43 %, surtout grâce au gain découlant de la réduction de notre engagement non capitalisé à l'égard d'un billet de financement variable, au gain plus élevé lié aux programmes de couverture de prêts aux entreprises et au gain de change sur le rapatriement du capital et des bénéfices non répartis. Ces facteurs ont été annulés en partie par la hausse des charges pour la protection de crédit souscrite auprès de garants financiers, des pertes/réductions de valeur de services de Banque d'affaires et des rajustements de la valeur du marché.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 19 M\$, ou 9 %, surtout en raison de l'accentuation des pertes dans le portefeuille des cartes, en partie compensée par la montée des recouvrements et des reprises dans le portefeuille de prêts aux entreprises.

L'accroissement de 202 M\$, ou 12 %, des frais autres que d'intérêts est principalement attribuable à la hausse des indemnités de départ à payer, des frais d'occupation et des frais liés au matériel informatique et autre.

La charge d'impôts a reculé de 283 M\$, principalement grâce à la constatation des économies d'impôts relatives aux règlements liés à Enron, quelque peu contrebalancée par le rapatriement du capital et des bénéfices non répartis et le revenu imposable plus élevé.

Analyse des tendances trimestrielles

Les facteurs saisonniers ont eu une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le premier trimestre est généralement caractérisé par une

hausse des achats par carte de crédit pendant la période des Fêtes. Le deuxième trimestre compte moins de jours comparativement aux autres trimestres, ce qui en général engendre une diminution du bénéfice. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés financiers sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de gros.

Revenus

L'acquisition de FirstCaribbean s'est traduite par une augmentation du revenu de Marchés de détail CIBC depuis le premier trimestre de 2007. De plus, les revenus ont été particulièrement élevés au quatrième trimestre de 2007 en raison du gain lié à Visa.

Le revenu de Marchés mondiaux CIBC dépend en grande partie de la conjoncture des marchés financiers et des occasions de dessaisissement qui s'offrent à services de Banque d'affaires. Depuis le troisième trimestre de 2007, les revenus de Marchés mondiaux CIBC ont souffert des baisses de valeur liées à l'évaluation à la valeur du marché des TAC flux groupés et des titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, tout particulièrement pendant les quatre derniers trimestres en raison des charges à l'égard de la protection de crédit souscrite auprès de garants financiers. L'accroissement des volumes sur les marchés financiers a engendré des revenus supérieurs au premier trimestre de 2007.

Le revenu de Siège social et autres subit l'incidence des éléments importants non compris dans les autres secteurs d'activité. Le revenu de change découlant du rapatriement du capital et des bénéfices non répartis tirés de nos activités étrangères s'est traduit par une augmentation du revenu pour le trimestre considéré.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans le portefeuille de prêts. Les provisions liées au crédit ont progressé en 2008, du fait surtout des pertes plus importantes subies par le portefeuille de cartes, compensées en partie par des améliorations dans le portefeuille de prêts personnels. Les recouvrements et les reprises associés aux prêts aux entreprises ont reculé, comparativement aux niveaux élevés atteints dans le passé. Le deuxième trimestre de 2007 tenait compte de reprises de la provision générale.

Frais autres que d'intérêts

Le recul des frais autres que d'intérêts en 2008 résulte en majeure partie de la diminution des salaires et des avantages sociaux, des frais de communication, des frais de publicité et d'expansion des affaires, des taxes d'affaires et des impôts et taxes sur le capital, partiellement contrebalancée par la hausse des frais juridiques et des honoraires.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices varient selon les fluctuations du bénéfice assujéti aux impôts et selon les territoires dans lesquels le bénéfice est gagné. Ils peuvent également subir l'incidence d'éléments importants. Des réductions de la charge d'impôts sur les bénéfices liées au règlement favorable de diverses vérifications fiscales et aux éventualités d'ordre fiscal moindres ont été constatées dans les résultats du deuxième et du quatrième trimestres de 2008 et des trois derniers trimestres de 2007. En règle générale, le revenu exonéré d'impôts a progressé en 2007, les dividendes exonérés d'impôts reçus au quatrième trimestre de 2007 ayant été plus élevés. En 2008, le revenu exonéré d'impôts a diminué. Des économies d'impôts ont été enregistrées pour tous les trimestres de 2008, surtout grâce à l'incidence des pertes ou du revenu inférieur de tous les trimestres et des économies d'impôts liées à Enron au quatrième trimestre. Les résultats du dernier trimestre de 2007 ont bénéficié d'un taux d'imposition moindre sur le gain lié à Visa, et les résultats des deux derniers trimestres de 2007 ont été favorisés par un taux d'imposition plus faible sur la reprise nette sur les provisions pour

les questions judiciaires. La charge d'impôts liée au rapatriement du capital et des bénéfices non répartis est également comprise dans les résultats des deuxième et quatrième trimestres de 2008 et du quatrième trimestre de 2007.

Participations sans contrôle

Les participations sans contrôle ont reculé en 2008 en raison du revenu net moindre tiré de FirstCaribbean.

Rétrospective du rendement financier de 2007

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	Marchés de détail CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
2007				
Revenu net (frais nets) d'intérêts	4 797 \$	(568) \$	329 \$	4 558 \$
Revenu autre que d'intérêts	4 959	2 296	253	7 508
Revenu intersectoriel	6	–	(6)	–
Total des revenus	9 762	1 728	576	12 066
Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	651	(28)	(20)	603
Frais autres que d'intérêts	5 579	1 621	412	7 612
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	3 532	135	184	3 851
Charge d'impôts	762	(307)	69	524
Participations sans contrôle	27	4	–	31
Bénéfice net	2 743 \$	438 \$	115 \$	3 296 \$
2006				
Revenu net (frais nets) d'intérêts	4 596 \$	(408) \$	247 \$	4 435 \$
Revenu autre que d'intérêts	4 020	2 574	322	6 916
Revenu intersectoriel	5	–	(5)	–
Total des revenus	8 621	2 166	564	11 351
Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	656	(44)	(64)	548
Frais autres que d'intérêts	5 250	1 779	459	7 488
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	2 715	431	169	3 315
Charge d'impôts	709	(70)	1	640
Participations sans contrôle	–	3	26	29
Bénéfice net	2 006 \$	498 \$	142 \$	2 646 \$

L'analyse qui suit présente une comparaison entre nos résultats d'exploitation des exercices terminés les 31 octobre 2007 et 2006.

Vue d'ensemble

Le bénéfice net pour 2007 a augmenté de 650 M\$, ou 25 %, par rapport à 2006, principalement en raison de l'acquisition de FirstCaribbean, du gain à la vente d'actions de Visa, et de la hausse des gains des services de Banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur et de la réduction des impôts. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par des pertes liées à l'évaluation à la valeur du marché des TAC flux groupés et des titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation.

Revenus par secteur

Marchés de détail CIBC

Les revenus ont augmenté de 1 141 M\$, ou 13 %, en regard de 2006, en raison surtout de l'acquisition de FirstCaribbean, d'un gain lié à Visa, de la croissance des volumes des cartes, des dépôts et des prêts hypothécaires, et de la hausse du revenu de titrisation. Par contre, les marges ont rétréci.

Marchés mondiaux CIBC

Les revenus ont fléchi de 438 M\$, ou 20 %, par rapport à 2006, ce qui s'explique par la baisse des revenus des marchés financiers causée en grande partie par des pertes liées à l'évaluation à la valeur du marché, déduction faite des gains sur les couvertures connexes, de 777 M\$ (507 M\$ après impôts) sur des TAC flux groupés et des titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, que la hausse des revenus de services de Banque d'affaires et des revenus des produits bancaires d'investissement et de crédit est venue contrebalancer partiellement.

Siège social et autres

Les revenus ont augmenté de 12 M\$, ou 2 %, en regard de 2006, surtout en raison de la hausse des revenus de trésorerie et des revenus des coentreprises CIBC Mellon. L'exercice précédent comprenait des revenus de change de 47 M\$ découlant d'un rapatriement du capital d'un établissement étranger et des revenus d'une EDDV qui a été déconsolidée en date du 31 juillet 2006.

CIBC consolidée

Revenu net d'intérêts

Le revenu net d'intérêts a augmenté de 123 M\$, ou 3 %, par rapport à 2006, en raison surtout de l'acquisition de FirstCaribbean et de la croissance des volumes de cartes, de dépôts et de prêts hypothécaires. Les frais de refinancement des prêts hypothécaires avant l'échéance ont également été plus élevés. Ces hausses ont été en partie contrebalancées par la montée des coûts de financement des activités de négociation et le rétrécissement des marges sur les produits de prêts de détail.

Revenu autre que d'intérêts

Le revenu autre que d'intérêts a grimpé de 592 M\$, ou 9 %, comparativement à 2006, surtout en raison du gain lié à Visa, de l'augmentation des gains des services de Banque d'affaires, de la hausse des gains latents sur les swaps position vendeur, de l'augmentation des honoraires de prise ferme et de consultation, et du progrès des gains liés aux programmes de couverture de prêts aux entreprises des revenus. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par des baisses de valeur liées à l'évaluation à la valeur du marché des TAC flux groupés et des titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 55 M\$, ou 10 %, par rapport à 2006, compte tenu principalement de la diminution de la reprise sur la provision générale.

La provision spécifique a quant à elle affiché une hausse de 19 M\$, ou 3 %, du fait surtout des pertes plus importantes subies par le portefeuille de cartes à cause de la croissance des volumes, de l'incidence de l'acquisition de FirstCaribbean et du recul des recouvrements et des reprises associés au portefeuille de prêts aux entreprises, partiellement neutralisés par les améliorations découlant du portefeuille de prêts personnels.

Frais autres que d'intérêts

En 2007, les frais autres que d'intérêts ont progressé de 124 M\$, ou 2 %, par rapport à 2006 en raison surtout de l'acquisition de FirstCaribbean et des frais associés à la vente envisagée de certaines de nos activités américaines. Toutes ces hausses ont été contrebalancées en partie par la reprise nette sur les provisions pour les questions judiciaires, et par la baisse de la rémunération liée au rendement, des coûts de retraite et des frais informatiques.

Charge d'impôts

Malgré des revenus plus élevés, la charge d'impôts a reculé de 116 M\$, ou 18 %, surtout par suite de l'augmentation de la proportion relative des bénéfices assujettie à des taux d'imposition plus bas, notamment le taux d'imposition moindre sur le gain lié à Visa, et de la hausse du revenu exonéré d'impôts, partiellement contrebalancées par l'amélioration des bénéfices avant impôts.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous recourons à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR, tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Celles-ci sont décrites ci-après. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier.

Revenu net d'intérêts, base d'imposition équivalente (BIE)

Nous évaluons le revenu net d'intérêts d'après un montant équivalent avant impôts. Pour arriver au montant de la BIE, nous majorons le revenu exonéré d'impôts gagné sur certaines valeurs jusqu'au montant équivalent qui aurait été imposable selon le taux d'imposition prévu par la loi. Entre-temps, l'écriture correspondante est enregistrée dans la charge d'impôts. Cette mesure permet de mieux comparer le revenu net d'intérêts découlant de sources imposables et celui provenant de sources exonérées d'impôts. Le revenu net d'intérêts (BIE) sert à calculer le coefficient d'efficacité (BIE) et le revenu de négociation (BIE). Nous sommes d'avis que ces mesures permettent une évaluation uniforme, de sorte que les utilisateurs de notre information financière peuvent effectuer des comparaisons plus facilement.

Capital économique

Le capital économique fournit le cadre financier permettant d'évaluer le rendement de chaque secteur d'activité, proportionnellement au risque pris. Pour plus de précisions sur la définition et la méthode de calcul du capital économique, se reporter à la section Sources de financement. Le capital économique est une mesure non conforme aux PCGR. Il n'existe pas de mesure comparable au capital économique dans les PCGR.

Bénéfice économique

Le bénéfice net, rajusté pour une imputation au titre du capital, détermine le bénéfice économique. Il mesure le rendement généré par chaque secteur d'activité en sus de notre coût des capitaux, permettant ainsi aux utilisateurs de notre information financière de connaître les contributions relatives à la valeur pour l'actionnaire.

Rendement sectoriel des capitaux propres

Nous utilisons le rendement sectoriel des capitaux propres comme l'une des mesures pour évaluer le rendement et prendre des décisions sur la répartition des ressources. Le rendement des capitaux propres (RCP) pour l'ensemble de la CIBC fournit une mesure du rendement des actions ordinaires. Le RCP sectoriel offre une mesure semblable liée au capital réparti entre les secteurs. Nous utilisons le capital économique afin de calculer le RCP sectoriel. Par conséquent, le RCP sectoriel est une mesure non conforme aux PCGR.

Impôts sur les bénéfices rajustés

Le taux d'imposition réel rajusté est calculé au moyen d'un ajustement de la charge d'impôts en fonction des recouvrements d'impôts et d'autres rajustements fiscaux importants. De plus, afin d'établir le taux d'imposition réel rajusté (BIE), nous majorons à la fois le bénéfice, la charge d'impôts sur les bénéfices et le bénéfice exonéré d'impôts jusqu'au montant équivalent avant impôts. Nous sommes d'avis que le taux réel rajusté et les taux de la BIE permettent de mieux comprendre nos taux d'imposition réels. Cette mesure non conforme aux PCGR peut être utile aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier.

Mesures de comptabilité de caisse

Les mesures de comptabilité de caisse sont calculées par l'ajustement de l'amortissement des autres actifs incorporels au bénéfice net et des frais autres que d'intérêts. La direction est d'avis que ces mesures permettent une évaluation uniforme, ce qui pourrait permettre aux utilisateurs de notre information financière d'effectuer des comparaisons plus facilement.

Prêts sous gestion

Les prêts sous gestion excluent l'incidence de la titrisation. Par l'entremise d'opérations de titrisation, nous vendons des groupes de prêts à des EDDV qui émettent des titres à des investisseurs. Les prêts sont retirés du bilan consolidé. Nous nous servons de cette mesure pour évaluer le rendement du crédit et le rendement financier global des prêts sous-jacents.

Répartitions internes

La Trésorerie a une incidence sur les résultats financiers présentés par les secteurs d'activité stratégiques (Marchés de détail CIBC et Marchés mondiaux CIBC) au moyen de deux mécanismes.

Fixation des prix de cession interne des fonds

Chaque secteur d'activité se voit imputer un coût de financement marginal établi en fonction du marché pour les actifs montés et se voit créditer la valeur du financement des passifs ou du financement offert par le secteur d'activité. En raison des variations des taux du marché, le système de fixation des prix de cession des fonds prend immédiatement en compte ces variations dans les soldes des actifs nouvellement montés, ce qui se répercute sur le rendement de chaque secteur d'activité.

Répartition des revenus de la Trésorerie

Une fois que le prix du risque inhérent aux actifs et aux passifs liés aux clients est cédé en interne à la Trésorerie, il est géré conformément au cadre et aux limites du risque de la CIBC. La plupart des revenus tirés de ces activités sont affectés au segment « autres » de chaque secteur d'activité stratégique et ont une incidence sur ce segment. Une composante des revenus de la Trésorerie, les bénéfices sur le capital non réparti, continue d'être constatée au segment Siège social et autres.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée. Les rapprochements des mesures non conformes aux PCGR par secteurs d'activité sont présentés dans leur section respective.

Mesures de l'état des résultats

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

		2008	2007	2006	2005	2004
Revenu net d'intérêts		5 207 \$	4 558 \$	4 435 \$	4 937 \$	5 258 \$
Revenu autre que d'intérêts		(1 493)	7 508	6 916	7 561	6 573
Total des revenus présentés selon les états financiers		3 714	12 066	11 351	12 498	11 831
Rajustement selon la BIE	A	188	297	224	191	150
Total des revenus (BIE) ¹	B	3 902 \$	12 363 \$	11 575 \$	12 689 \$	11 981 \$
(Perte) revenu de négociation		(7 239) \$	(310) \$	685 \$	820 \$	–
Rajustement selon la BIE		183 \$	292 \$	221 \$	176	–
(Perte) revenu de négociation (BIE) ¹		(7 056) \$	(18) \$	906 \$	996 \$	–
Frais autres que d'intérêts présentés selon les états financiers		7 201 \$	7 612 \$	7 488 \$	10 865 \$	8 307 \$
Moins : amortissement des autres actifs incorporels		42	39	29	12	16
Frais autres que d'intérêts – comptabilité de caisse ¹	C	7 159 \$	7 573 \$	7 459 \$	10 853 \$	8 291 \$
Bénéfice avant impôts et participations sans contrôle présentés selon les états financiers	D	(4 260) \$	3 851 \$	3 315 \$	927 \$	– \$
Rajustement selon la BIE	A	188	297	224	191	–
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle (BIE) ¹	E	(4 072) \$	4 148 \$	3 539 \$	1 118 \$	–
Impôts sur les bénéfices présentés selon les états financiers	F	(2 218) \$	524 \$	640 \$	– \$	– \$
Rajustement selon la BIE	A	188	297	224	–	–
Recouvrements d'impôts sur les bénéfices	G	486	128	161	–	–
Autres rajustements d'impôts	H	33	107	(9)	–	–
Impôts sur les bénéfices rajustés ¹	I	(1 511) \$	1 056 \$	1 016 \$	– \$	– \$
(Perte nette) bénéfice net applicable aux actions ordinaires		(2 179) \$	3 125 \$	2 514 \$	(157) \$	1 991 \$
Ajouter : effet après impôts de l'amortissement des autres actifs incorporels		32	29	20	9	13
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actions ordinaires – comptabilité de caisse ¹	J	(2 147) \$	3 154 \$	2 534 \$	(148) \$	2 004 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base (en milliers)	K	370 229	336 092	335 135	339 263	–
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées (en milliers)	L	371 763	339 316	338 360	342 909	359 776
Coefficient d'efficacité – comptabilité de caisse (BIE) ¹	C/B	négl.	61,3 %	64,4 %	85,5 %	69,2 %
Taux d'imposition réel déclaré (BIE) ¹	(F+A)/E	49,9 %	19,8 %	24,4 %	–	–
Taux d'imposition réel rajusté ¹	(F+G+H)/D	39,9 %	19,7 %	23,9 %	–	–
Taux d'imposition réel rajusté (BIE) ¹	I/E	37,1 %	25,5 %	28,7 %	–	–
Comptabilité de caisse – résultat de base par action ¹	J/K	(5,80) \$	9,38 \$	7,56 \$	(0,44) \$	–
Comptabilité de caisse – résultat dilué par action ¹	J/L	(5,80)² \$	9,30 \$	7,49 \$	(0,44) ² \$	5,57 \$

1) Mesures non conformes aux PCGR.

2) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sont identiques.

négl. Négligeable.

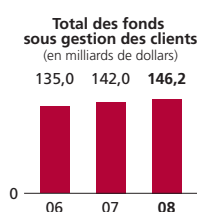
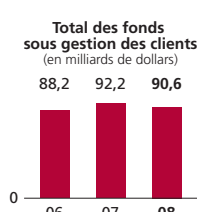
Prêts sous gestion (déduction faite de la provision)

En millions de dollars, au 31 octobre

		Présentés	Titrisés	Gérés
2008 Prêts hypothécaires à l'habitation		90 649 \$	39 247 \$	129 896 \$
Cartes de crédit		10 480	3 541	14 021
2007 Prêts hypothécaires à l'habitation		91 623 \$	25 057 \$	116 680 \$
Cartes de crédit		8 862	4 251	13 113
2006 Prêts hypothécaires à l'habitation		81 333 \$	19 896 \$	101 229 \$
Cartes de crédit		7 046	4 469	11 515

Vue d'ensemble des secteurs d'activité – Marchés de détail CIBC

Vue d'ensemble	Marchés de détail CIBC comprend les services bancaires personnels, les services bancaires aux entreprises et les activités de gestion des avoirs de la CIBC. Nous offrons une gamme complète de produits et services financiers à près de 11 millions de particuliers, de clients des services bancaires aux entreprises et de gestion des avoirs, ainsi que des services de gestion de placements à des clients de détail et à des clients institutionnels partout dans le monde. En outre, nous offrons une gamme complète de services financiers à des clients dans 17 marchés régionaux des Caraïbes par l'intermédiaire de FirstCaribbean International Bank.
Objectif	L'objectif visé par Marchés de détail CIBC est d'être la principale institution financière de ses clients.
Stratégie	Notre stratégie est d'approfondir les relations avec nos clients en offrant une expérience de service à la clientèle uniforme, des solutions-conseils solides et des produits financiers concurrentiels pour aider les clients à atteindre leurs objectifs financiers.
Revue de 2008	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de souplesse, un accès plus facile et un plus grand choix pour les clients de la CIBC grâce à l'ouverture de huit centres bancaires, à la prolongation des heures d'ouverture, notamment le dimanche dans 13 centres bancaires et le samedi dans 48 autres centres, et au lancement d'un programme pluriannuel de mise à niveau des GAB de la Banque CIBC visant à les doter de la dernière technologie et de caractéristiques de sécurité à la fine pointe. • La force des canaux de distribution de la CIBC a été reconnue par maintes sources externes, notamment : <ul style="list-style-type: none"> – Forrester Research Inc. a accordé le premier rang au site www.cibc.com/francais, se distinguant des sites Web destinés au public des sept plus grandes banques et caisses populaires du Canada. (Source : 2008 Canadian Bank Public Web Site Rankings, Forrester Research, Inc., mai 2008.) – Le magazine <i>Global Finance</i> a accordé à la CIBC le prix des meilleurs services bancaires en direct aux consommateurs au Canada et celui du meilleur site Internet en Amérique du Nord sur le crédit à la consommation destiné aux consommateurs. – Des prix Lipper Fund Awards et des Prix canadiens d'investissement – la CIBC a reçu un grand nombre de prix pour ses fonds communs de placement. • Le Groupe Entreprises s'est joint à Marchés de détail pour constituer Services bancaires aux entreprises, réunissant ainsi tous les services aux clients d'affaires de la CIBC. • La CIBC a apporté à sa solide gamme de produits financiers axés sur le client des améliorations qui la placent en tête du secteur, par exemple en accordant des milles Aéroplan mensuels aux titulaires d'un Compte-chèques MaxiOpérations CIBC, afin de récompenser les clients de leur fidélité. Il s'agit du premier compte chèques à offrir cet avantage aux Canadiens et aux Canadiennes.
Priorités pour 2009	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des solutions-conseils solides • Offrir une expérience de service à la clientèle uniforme • Proposer des solutions et des produits financiers axés sur le client

Secteur d'activité	Priorités	Mesures	
Services bancaires personnels et PME	<ul style="list-style-type: none"> – Assurer un service à la clientèle uniforme et de haute qualité – Accroître les aptitudes en vente et en service – Améliorer la productivité 	<ul style="list-style-type: none"> – Satisfaction de la clientèle – Total des fonds sous gestion des clients 	<p style="text-align: center;">Total des fonds sous gestion des clients (en milliards de dollars)</p> <p style="text-align: center;">135,0 142,0 146,2</p> 
Service Impérial	<ul style="list-style-type: none"> – Faire croître le Service Impérial dans les marchés à potentiel élevé – Présenter de manière proactive les clients des Services bancaires personnels aux spécialistes en services financiers de Service Impérial CIBC – Améliorer la productivité 	<ul style="list-style-type: none"> – Satisfaction de la clientèle – Total des fonds sous gestion des clients 	<p style="text-align: center;">Total des fonds sous gestion des clients (en milliards de dollars)</p> <p style="text-align: center;">88,2 92,2 90,6</p> 

Vue d'ensemble des secteurs d'activité – Marchés de détail CIBC

Secteur d'activité	Priorités	Mesures	
Courtage de détail	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir notre leadership dans le courtage de plein exercice Garder le cap sur la croissance des activités assorties d'honoraires 	<ul style="list-style-type: none"> Satisfaction de la clientèle Actif moyen par conseiller en placement Pourcentage des revenus d'honoraires 	<p>Actif moyen par conseiller en placement (en millions de dollars)</p> <p>84,1 91,5 75,5</p>
Cartes	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un service à la clientèle uniforme et de haute qualité Assurer la croissance de la qualité Améliorer l'efficacité opérationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> Croissance des soldes Part de marché Pertes sur créances 	<p>En cours, déduction faite de la provision (sous gestion) (en milliards de dollars)</p> <p>11,5 13,1 14,0</p>
Prêts hypothécaires et crédit personnel	<ul style="list-style-type: none"> Alimenter une croissance rentable tout en maintenant un équilibre entre le risque et la rétribution Maintenir une gamme de produits concurrentiels à l'échelle de la CIBC et des autres canaux Améliorer l'efficacité opérationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> Croissance des soldes Part de marché Pertes sur créances 	<p>Prêts hypothécaires à l'habitation (sous gestion) et crédit personnel (en milliards de dollars)</p> <p>125,7 141,8 158,1</p>
Gestion d'actifs	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le rendement des placements Accroître les solutions en matière de biens sous gestion Améliorer la compétitivité des offres de produits 	<ul style="list-style-type: none"> Rendement du placement Biens sous gestion Part de marché 	<p>Biens sous gestion (en milliards de dollars)</p> <p>76,7 83,0 70,0</p>
Groupe Entreprises	<ul style="list-style-type: none"> Continuer à intégrer la prestation de tous les services de la CIBC Cibler l'acquisition de clients et leur fidélisation grâce à un service de calibre supérieur Perfectionner nos employés par la formation et le coaching 	<ul style="list-style-type: none"> Rendement du capital Qualité du crédit Revenus 	<p>Revenus (en millions de dollars)</p> <p>493,3 510,7 495,2</p>
FirstCaribbean	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un service à la clientèle uniforme et de haute qualité Améliorer la productivité Améliorer la rentabilité et la valeur pour les actionnaires 	<ul style="list-style-type: none"> Croissance des soldes de prêts Croissance des dépôts et des fonds sous gestion Coefficient d'efficacité Croissance du bénéfice par action / rendement des capitaux propres 	<p>Soldes des prêts (en milliards de dollars US)</p> <p>5,7 6,1 6,9</p>

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Résultats¹

En millions de dollars,
exercice terminé le 31 octobre

	2008	2007	2006
Revenus			
Services bancaires personnels et PME	2 229 \$	2 101 \$	2 055 \$
Service Impérial	977	958	929
Cartes de crédit	1 748	2 023	1 557
Prêts hypothécaires et crédit personnel	1 146	1 425	1 493
	6 100	6 507	6 034
Courtage de détail	1 069	1 173	1 139
Gestion d'actifs	462	496	474
Groupe Entreprises	496	511	494
FirstCaribbean ²	574	507	—
Divers	552	568	480
Total des revenus (a)	9 253	9 762	8 621
Dotation à la provision pour pertes sur créances	757	651	656
Frais autres que d'intérêts (b)	5 473	5 579	5 250
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	3 023	3 532	2 715
Impôts sur les bénéfices	743	762	709
Participations sans contrôle	19	27	—
Bénéfice net (c)	2 261 \$	2 743 \$	2 006 \$
Coefficient d'efficacité (b/a)	59,1 %	57,2 %	60,9 %
Amortissement des autres actifs incorporels (d)	31 \$	29 \$	3 \$
Coefficient d'efficacité (comptabilité de caisse) ³ ((b-d)/a)	58,8 %	56,9 %	60,9 %
Rendement des capitaux propres ³	45,9 %	57,7 %	48,6 %
Imputation au titre du capital économique ³ (e)	(635) \$	(606) \$	(538) \$
Bénéfice économique ³ (c+e)	1 626 \$	2 137 \$	1 468 \$
Actif moyen (en milliards de dollars)	243,1 \$	225,6 \$	198,2 \$
Effectif permanent	27 923	27 659	23 798

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, voir la note 27 afférente aux états financiers consolidés.

2) Conformément à nos autres activités, les revenus comprennent le rendement du capital et les charges de financement interne.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le bénéfice net a fléchi de 482 M\$, ou 18 %, par rapport à l'exercice précédent, qui comprenait un gain après impôts de 381 M\$ lié à la restructuration de Visa et à un recouvrement d'impôts de 80 M\$. Les revenus ont reculé en raison du rétrécissement des marges et des revenus moindres du Courtage de détail, compensée en partie par la croissance des volumes des cartes, des prêts hypothécaires et des dépôts, et l'acquisition de FirstCaribbean le 22 décembre 2006. L'augmentation de la provision pour pertes sur créances liée au portefeuille des cartes et à FirstCaribbean a été contrebalancée par le recul des frais autres que d'intérêts.

Revenus

Les revenus ont fléchi de 509 M\$, ou 5 %, par rapport à 2007, qui comprenaient le gain de 456 M\$ lié à Visa décrit ci-dessus.

Les revenus des segments *Services bancaires personnels et PME*, *Service Impérial*, *Cartes*, et *Prêts hypothécaires et crédit personnel* ont fléchi de 407 M\$ par rapport aux revenus de 2007, qui comprenaient 404 M\$ du gain lié à Visa susmentionné. La croissance du volume des cartes, des prêts hypothécaires et des dépôts a été principalement contrebalancée par des marges réduites engendrées par l'augmentation des coûts de financement, la baisse des taux d'intérêt et l'effet de la concurrence sur le plan de la tarification. Les revenus des segments *Prêts hypothécaires et crédit personnel* et *Cartes* ont souffert de notre méthode de fixation des prix de cession interne des fonds, qui impose un coût relatif aux liquidités aux unités d'exploitation qui utilisent le financement. Ces facteurs ont été en grande partie contrebalancés par les paiements de liquidité aux segments *Services bancaires personnels et PME* et *Service Impérial* qui assurent le financement.

Les revenus des segments *Courtage de détail* et *Gestion d'actifs* ont reculé de 138 M\$ en regard de 2007, surtout en raison de la

réduction des activités de négociation et des nouvelles émissions, et de la réduction des revenus tirés des frais, le recul des indices boursiers ayant eu une incidence négative sur les actifs sous gestion.

Les revenus de *Groupe Entreprises* ont diminué de 15 M\$ par rapport à 2007, ce qui s'explique surtout par la fixation défavorable des prix de cession interne des fonds, en partie neutralisée par la croissance des volumes des dépôts et des prêts.

Les revenus de *FirstCaribbean* ont bondi de 67 M\$ comparativement à 2007 et comprenaient une tranche de 52 M\$ du gain lié à Visa décrit ci-dessus. Avant la date d'acquisition, les revenus de FirstCaribbean étaient comptabilisés à la valeur de consolidation et inclus au poste Divers.

Les revenus du segment *Divers* ont diminué de 16 M\$ en regard de 2007, principalement en raison de la baisse des revenus de trésorerie répartis.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 106 M\$, ou 16 %, par rapport à 2007, surtout en raison de la hausse des pertes du portefeuille des cartes attribuable à la croissance des volumes et aux niveaux de pertes plus élevés, et à l'augmentation de la dotation à la provision se rapportant à l'échéance des titrisations de cartes de crédit précédentes, contrebalancées en partie par la diminution des pertes dans le portefeuille de prêts personnels.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont diminué de 106 M\$, ou 2 %, par rapport à 2007, surtout en raison de la diminution de la rémunération liée au rendement et des coûts de soutien du siège social, contrebalancée en partie par l'acquisition de FirstCaribbean.

Impôts sur les bénéfices

Marchés de détail CIBC mène ses activités dans un certain nombre d'administrations fiscales assujetties à différents taux d'imposition. Ainsi, la charge d'impôts totale constatée pour chaque période est déterminée, en partie, selon la proportion relative des bénéfices générés dans chaque administration fiscale.

Les impôts sur les bénéfices ont reculé de 19 M\$, ou 2 %, par rapport à 2007, surtout en raison d'une diminution des bénéfices, contrebalancée en partie par un recouvrement d'impôts de 80 M\$ à l'exercice précédent.

Participations sans contrôle

Les participations sans contrôle représentent la participation minoritaire dans FirstCaribbean.

Actif moyen

L'actif moyen s'est accru de 17,5 G\$ en regard de 2007, principalement en raison d'augmentations dans les prêts hypothécaires, les cartes et les prêts personnels.

Effectif permanent

L'effectif permanent comptait 264 employés de plus qu'en 2007, en grande partie en raison d'une hausse du nombre d'employés traitant avec la clientèle.

Biens administrés

En milliards de dollars, au 31 octobre	2008	2007	2006
Particuliers	123,7 \$	151,6 \$	149,3 \$
Institutions	86,7	74,4	72,2
Fonds communs de placement de détail	43,1	51,0	47,5
	253,5 \$	277,0 \$	269,0 \$

Les biens administrés ont chuté de 23,5 G\$, ou 8,5 %, par rapport à 2007, ce qui s'explique surtout par une diminution du courtage de détail et des fonds communs de placement, neutralisée en partie par une augmentation des titres adossés à des créances hypothécaires.

Vue d'ensemble des secteurs d'activité – Marchés mondiaux CIBC

Vue d'ensemble	Marchés mondiaux CIBC représente le secteur des services financiers aux entreprises et des services bancaires d'investissement de la CIBC. Pour appuyer son objectif d'être une banque d'investissement chef de file axée sur les clients au Canada, Marchés mondiaux CIBC offre un large éventail de produits de crédit, des produits des marchés financiers, des services bancaires d'investissement, des services de Banque d'affaires et des services de recherche aux gouvernements, aux clients institutionnels, aux grandes entreprises et aux particuliers au Canada et sur les principaux marchés dans le monde.
Objectif	La mission de Marchés mondiaux CIBC consiste à présenter les produits des marchés financiers canadiens au Canada et à mettre le monde en relation avec le Canada.
Stratégie	Notre objectif consiste à devenir la banque d'investissement chef de file axée sur les clients au Canada. Nous atteindrons ce but en nous concentrant sur nos forces dans les principaux secteurs afin d'offrir un service exceptionnel et une plus grande valeur à nos clients.
Revue de 2008	<ul style="list-style-type: none"> • Position de chef de file du marché pour les activités canadiennes de fusions et acquisitions et dans la prise ferme de titres de participation • Conseiller, cosyndicataire chef de file et preneur ferme auprès de Teck Cominco relativement à l'acquisition en cours des actifs de Fording Canadian Coal Trust au moment d'une opération évaluée à 14 G\$ US • Conseiller auprès du conseil d'administration d'EnCana au moment de la réorganisation proposée d'environ 70 G\$ de ses actifs liés au gaz naturel et de ses activités intégrées liées au pétrole en deux entités distinctes • Nouvelle orientation de la société au moyen de la gestion et de la réduction de l'exposition actuelle au segment de produits de crédit structurés, la vente de nos services bancaires d'investissement américains, le retrait des activités européennes de financement par effet de levier ainsi que le transfert des services du Groupe Entreprises vers Marchés de détail CIBC
Priorités pour 2009	<ul style="list-style-type: none"> • Croître avec la CIBC, en harmonisant nos activités à la stratégie de la Banque • Nous concentrer sur les principaux clients et secteurs • Accroître nos compétences canadiennes • Tirer parti de nos connaissances afin de poursuivre des activités rentables dont les risques sont contrôlés

Secteur d'activité	Priorités	Mesures									
Services bancaires d'investissement et produits de crédit	<ul style="list-style-type: none"> – Maintenir notre position de chef de file du marché en investissant dans nos principales relations – Accroître la souplesse du crédit pour soutenir notre clientèle principale – Accentuer l'orientation et l'alignement internationaux 	<ul style="list-style-type: none"> – Revenus – Rendement du capital – Parts du marché canadien 	<p style="text-align: center;">Revenus (en millions de dollars)</p> <table border="1"> <tr><th>Année</th><td>06</td><td>07</td><td>08</td></tr> <tr><th>Revenus</th><td>815</td><td>1 019</td><td>837</td></tr> </table>	Année	06	07	08	Revenus	815	1 019	837
Année	06	07	08								
Revenus	815	1 019	837								
Marchés financiers	<ul style="list-style-type: none"> – Maintenir la solidité et notre position de chef de file au Canada – Poursuivre le perfectionnement de nos compétences de négociation électronique – Continuer à forger des synergies additionnelles et à créer des occasions de distribution avec le réseau entier de la CIBC 	<ul style="list-style-type: none"> – Revenus – Rendement du capital – Parts du marché canadien 	<p style="text-align: center;">Revenus (en millions de dollars)</p> <table border="1"> <tr><th>Année</th><td>06</td><td>07</td><td>08</td></tr> <tr><th>Revenus</th><td>1 401</td><td>579</td><td>(6 606)</td></tr> </table>	Année	06	07	08	Revenus	1 401	579	(6 606)
Année	06	07	08								
Revenus	1 401	579	(6 606)								
Services de Banque d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> – Maximiser la valeur de nos portefeuilles de placement 	<ul style="list-style-type: none"> – Revenus – Rendement du capital – Taille du portefeuille 	<p style="text-align: center;">Portefeuille de services de Banque d'affaires¹⁾ (en millions de dollars)</p> <table border="1"> <tr><th>Année</th><td>06</td><td>07</td><td>08</td></tr> <tr><th>Portefeuille</th><td>1 352</td><td>1 052</td><td>1 103</td></tr> </table>	Année	06	07	08	Portefeuille	1 352	1 052	1 103
Année	06	07	08								
Portefeuille	1 352	1 052	1 103								

1) Fondé sur le coût après amortissement. La valeur comptable au bilan consolidé au 31 octobre 2008 s'élevait à 1 105 M\$.

Résultats¹

En millions de dollars,
exercice terminé le 31 octobre

	2008	2007	2006
Revenus (BIE) ²			
Marchés financiers	(6 606) \$	579 \$	1 401 \$
Services bancaires d'investissement et produits de crédit	837	1 019	815
Services de Banque d'affaires	(111)	464	232
Divers	29	(37)	(58)
Total des revenus (BIE) ² (a)	(5 851)	2 025	2 390
Rajustement selon la BIE	188	297	224
Total des revenus (b)	(6 039)	1 728	2 166
Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	16	(28)	(44)
Frais autres que d'intérêts (c)	1 263	1 621	1 779
(Perte) bénéfique avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	(7 318)	135	431
Impôts sur les bénéfices	(3 116)	(307)	(70)
Participations sans contrôle	(1)	4	3
(Perte nette) bénéfique net (d)	(4 201) \$	438 \$	498 \$
Coefficient d'efficacité (c/b)	négl.	93,8 %	82,1 %
Coefficient d'efficacité (BIE) ² (c/a)	négl.	80,0 %	74,4 %
Rendement des capitaux propres ²	négl.	25,1 %	32,1 %
Imputation au titre du capital économique ² (e)	(298) \$	(215) \$	(199) \$
Bénéfice économique (perte économique) ² (d+e)	(4 499) \$	223 \$	299 \$
Actif moyen (en milliards de dollars)	99,3 \$	102,3 \$	92,5 \$
Effectif permanent	1 047	1 862	1 889

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, voir la note 27 afférente aux états financiers consolidés.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.
négl. Négligeable.

Aperçu financier

Le bénéfice net a fléchi de 4,6 G\$ par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison de pertes après impôts d'environ 4,9 G\$ liées aux activités de crédit structuré en voie de liquidation, qui comprenaient une charge de 4,9 G\$ après impôts au titre de la protection contre le risque de crédit souscrite auprès de garants financiers, neutralisées en partie par des gains liés à l'évaluation à la valeur du marché de 218 M\$, déduction faite des couvertures indicelles, liés au risque non couvert relatif au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation. Les pertes ont également été neutralisées en partie par la hausse des économies d'impôts et la diminution des charges. Le frais autres que d'intérêts ont diminué de 358 M\$. L'économie d'impôts s'est accrue de 2,8 G\$ en raison des pertes sur les activités de crédit structuré susmentionnées et d'une économie d'impôts de 486 M\$ liée à Enron.

Revenus

Les revenus ont reculé de 7,8 G\$ en regard de 2007.

Les revenus de *Marchés financiers* ont fléchi de 7,2 G\$ en raison des pertes sur les activités de crédit structuré susmentionnées, de la diminution des revenus des activités liées aux dérivés d'actions et de la vente des activités liées aux titres américains qui ont compté pour 209 M\$ du fléchissement. Pour plus de précisions au sujet des pertes sur les activités de crédit structuré, se reporter à la section Activités en voie de liquidation et autres activités choisies du rapport de gestion. Par ailleurs, au cours de l'exercice, nous avons mis fin à certaines de nos stratégies de négociation et avons comptabilisé un rajustement à la valeur marchande de 68 M\$ pour les positions restantes. Les positions restantes sont en voie d'être fermées au moyen de la conclusion d'opérations consécutives, de novations et de mises aux enchères de portefeuilles. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique Événements importants de la section Vue d'ensemble du rapport de gestion.

Les revenus de *Services bancaires d'investissement et produits de crédit* ont fléchi de 182 M\$, surtout en raison de la diminution des revenus tirés des services bancaires d'investissement, notamment l'incidence de la vente de nos activités américaines de services bancaires d'investissement et de services financiers aux entreprises, qui a représenté 166 M\$ de ce fléchissement. La baisse des revenus tirés du financement immobilier et des portefeuilles secondaires, y compris une charge au titre des baux adossés, ont également contribué au fléchissement. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des gains liés aux programmes de couverture de prêts aux entreprises.

Les revenus de *services de Banque d'affaires* ont chuté de 575 M\$, essentiellement en raison de la baisse des gains tirés des fonds gérés par des tiers et des investissements directs, et des baisses de valeur accrues dans les portefeuilles de placement en cours. La baisse de valeur nette s'est établie à 169 M\$ au cours de l'exercice.

Les revenus du segment *Divers* ont progressé de 66 M\$ surtout en raison de la hausse des revenus de trésorerie répartis.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 16 M\$ en regard d'une reprise de 28 M\$ en 2007, surtout en raison de la diminution des recouvrements en Europe et de la hausse des pertes au Canada.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont baissé de 358 M\$, ou 22 %, surtout en raison de la vente de certaines de nos activités américaines, qui a représenté une baisse de 373 M\$, et de la diminution de la rémunération liée au rendement, contrebalancée en partie par la hausse des frais juridiques et des honoraires.

Impôts sur les bénéfices

L'économie d'impôts s'est établie à 3 116 M\$ en regard de 307 M\$ en 2007, en raison surtout de l'incidence des pertes sur les activités de crédit structuré susmentionnées. En outre, nous avons constaté une économie d'impôts additionnelle prévue de 486 M\$ relative aux règlements liés à Enron, contrebalancée en partie par l'incidence de la réduction des revenus exonérés d'impôts.

Actif moyen

L'actif moyen a diminué de 3,1 G\$, ou 3 %, en regard de 2007, principalement en raison du ralentissement des activités de négociation.

Effectif permanent

L'effectif permanent comptait 815 employés de moins qu'en 2007, réduction attribuable surtout à la vente de certaines de nos activités américaines et au retrait de certaines activités, y compris le crédit structuré et le financement à effet de levier en Europe, ainsi qu'à l'initiative de restructuration annoncée au troisième trimestre de 2008.

Siège social et autres

Le groupe Siège social et autres comprend les cinq groupes fonctionnels, soit Technologie et opérations, Expansion de l'entreprise, Finance, Administration, ainsi que Gestion du risque qui soutiennent les secteurs d'activité de la CIBC, ainsi que les coentreprises CIBC Mellon, et d'autres postes de l'état des résultats et du bilan, non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les revenus et frais des groupes fonctionnels sont généralement répartis entre les secteurs d'activité.

Résultats¹

En millions de dollars,
exercice terminé le 31 octobre

	2008	2007	2006
Total des revenus	500 \$	576 \$	564 \$
Recouvrement de pertes sur créances	–	(20)	(64)
Frais autres que d'intérêts	465	412	459
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	35	184	169
Impôts sur les bénéfices	155	69	1
Participations sans contrôle	–	–	26
(Perte nette) bénéfice net	(120) \$	115 \$	142 \$
Effectif permanent	10 728	10 936	11 329

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, voir la note 27 afférente aux états financiers consolidés.

Aperçu financier

La perte nette s'est établie à 120 M\$, comparativement à un bénéfice net de 115 M\$ en 2007. La perte nette s'explique principalement par l'incidence après impôts du rapatriement du capital et des bénéfices non répartis de nos entreprises étrangères, la diminution des revenus de trésorerie non répartis et la hausse des coûts du siège social non répartis, neutralisées en partie par la hausse du revenu d'intérêts lié à de nouvelles cotisations d'impôt sur le revenu.

L'exercice précédent comprenait une reprise de pertes sur créances de 20 M\$.

Revenus

Les revenus ont reculé de 76 M\$, ou 13 %, en regard de 2007, essentiellement en raison de la diminution des revenus de trésorerie non répartis et de la baisse des revenus des opérations de couverture portant sur les attributions de DPVA, contrebalancées en partie par un gain de change sur le rapatriement du capital et des bénéfices non répartis d'entreprises étrangères, et de la hausse du revenu d'intérêts lié à de nouvelles cotisations d'impôt sur le revenu.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

L'exercice précédent comprenait une reprise de 20 M\$ sur la provision générale. Depuis 2008, nous répartissons la provision générale pour pertes sur créances entre les deux secteurs d'activité stratégiques, soit Marchés de détail CIBC et Marchés mondiaux CIBC.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 53 M\$, ou 13 %, comparativement à 2007, surtout en raison des cessations d'emploi relatives aux initiatives de productivité, contrebalancées en partie par le recul des frais liés aux attributions de DPVA.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices ont augmenté de 86 M\$ par rapport à 2007, principalement en raison de l'incidence du rapatriement du capital et des bénéfices non répartis mentionné ci-dessus, neutralisé partiellement par une diminution des bénéfices assujettis aux impôts.

Effectif permanent

L'effectif permanent comptait 208 employés de moins qu'en 2007, surtout en raison de la réduction du soutien à l'infrastructure engendrée par la vente de certaines de nos activités américaines, contrebalancée en partie par la réaffectation des membres du personnel aux groupes fonctionnels.

Situation financière

Revue du bilan consolidé

En millions de dollars, au 31 octobre	2008	2007
Actif		
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	8 959 \$	13 747 \$
Valeurs mobilières		
Compte de négociation	37 244	58 779
Disponibles à la vente	13 302	17 430
Désignés à la juste valeur	21 861	10 291
Détenues jusqu'à l'échéance	6 764	-
	79 171	86 500
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	35 596	34 020
Prêts		
Prêts hypothécaires à l'habitation	90 695	91 664
Particuliers	32 124	29 213
Cartes de crédit	10 829	9 121
Entreprises et gouvernements	39 273	34 099
Provision pour pertes sur créances	(1 446)	(1 443)
	171 475	162 654
Instruments dérivés	28 644	24 075
Autres actifs	30 085	21 182
	353 930 \$	342 178 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts		
Particuliers	99 477 \$	91 772 \$
Entreprises et gouvernements	117 772	125 878
Banques	15 703	14 022
	232 952	231 672
Instruments dérivés	32 742	26 688
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	44 947	42 081
Autres passifs	22 015	21 977
Titres secondaires	6 658	5 526
Passif au titre des actions privilégiées	600	600
Participations sans contrôle	185	145
Capitaux propres	13 831	13 489
	353 930 \$	342 178 \$

Actif

Au 31 octobre 2008, l'actif total était de 11,8 G\$, ou 3 %, plus élevé qu'en 2007.

L'encaisse et les dépôts auprès d'autres banques ont reculé de 4,8 G\$, ou 35 %, surtout en raison de l'augmentation d'un placement dans des titres d'emprunt du gouvernement.

Les valeurs mobilières ont diminué de 7,3 G\$, ou 8 %, surtout en raison de la baisse des valeurs du compte de négociation et des valeurs disponibles à la vente, contrebalancée en partie par une hausse des valeurs mobilières désignées à la juste valeur. Les valeurs du compte de négociation ont diminué principalement en raison d'une réduction du portefeuille de valeurs mobilières en partie contrebalancée par des placements dans des titres d'emprunt du gouvernement. Les valeurs mobilières disponibles à la vente ont diminué en raison de la vente d'obligations du Trésor US et de la réduction des fonds multicédants de papier commercial adossés à des créances soutenus par la CIBC, partiellement compensées par le reclassement de certaines valeurs du compte de négociation à titre de valeurs disponibles à la vente. Les valeurs détenues jusqu'à l'échéance comprennent certaines valeurs du compte de négociation achetées et reclassées au cours de l'exercice. Les valeurs mobilières désignées à la juste valeur ont augmenté en raison de la hausse du portefeuille de titres adossés à des créances

hypothécaires en appui de notre programme continu de titrisation des prêts hypothécaires à l'habitation montés par la CIBC et aux fins de la gestion des garanties.

Pour plus de renseignements sur la composition des valeurs mobilières, voir la note 4 afférente aux états financiers consolidés et la section Information financière annuelle supplémentaire.

Les prêts se sont accrus de 8,8 G\$, ou 5 %, surtout en raison de la croissance des volumes dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les prêts à la consommation et les cartes de crédit. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont diminué principalement en raison des titrisations, déduction faite de la croissance des volumes. Une analyse détaillée du portefeuille de prêts est présentée à la section Risque de crédit.

Les instruments dérivés ont augmenté de 4,6 G\$, ou 19 %, essentiellement en raison de la hausse de la valeur marchande des dérivés de taux d'intérêt, contrebalancée en partie par la diminution de la valeur marchande des dérivés d'actions. La hausse de la valeur marchande des dérivés de crédit par suite de l'élargissement des écarts de taux a été en partie contrebalancée par les rajustements de valeur liés à la protection contre le risque de crédit souscrite auprès de garants financiers.

Les autres actifs ont progressé de 8,9 G\$, ou 42 %, essentiellement en raison de l'augmentation des impôts à recevoir et des garanties sur dérivés.

Passif

Au 31 octobre 2008, le passif total était de 11,4 G\$, ou 3 % plus élevé qu'en 2007.

La hausse des dépôts de 1,3 G\$, ou 1 %, s'explique par l'augmentation des dépôts de détail, contrebalancée en grande partie par une diminution des dépôts d'entreprises et de gouvernements en raison d'une réduction de nos exigences de financement. Pour plus de renseignements sur la composition des dépôts, voir la note 10 afférente aux états financiers consolidés et la section Information financière annuelle supplémentaire.

Les instruments dérivés ont augmenté de 6,1 G\$, ou 23 %, surtout en raison de la hausse de la valeur marchande des dérivés de taux d'intérêt et de crédit, contrebalancée en partie par la diminution de la valeur marchande des dérivés d'actions.

La hausse des titres secondaires de 1,1 G\$, ou 20 %, tenait compte de deux nouvelles émissions, en partie contrebalancées par les rachats.

Capitaux propres

Au 31 octobre 2008, les capitaux propres avaient progressé de 342 M\$, ou 3 %, par rapport au 31 octobre 2007, en raison de l'émission de capital-actions supplémentaire et de la diminution des pertes liées aux rajustements de l'écart de conversion du cumul des autres éléments du résultat étendu, découlant de la vigueur du dollar américain. Ces facteurs sont en grande partie contrebalancés par la perte pour l'exercice considéré et les dividendes déclarés sur actions ordinaires et actions privilégiées.

Sources de financement

La solidité de notre capital protège nos déposants et créanciers contre les risques inhérents à nos secteurs d'activité, en plus de nous permettre d'absorber des pertes imprévues et de tirer parti d'occasions d'affaires attrayantes. Cet atout nous permet en outre de maintenir une bonne solvabilité et d'emprunter des capitaux additionnels ou d'obtenir d'autres formes de financement à des conditions intéressantes. Nous visons à ce que notre assise financière demeure solide et efficace. Nous surveillons et gérons notre financement afin d'augmenter le plus possible le rendement en fonction du risque pour les actionnaires et de satisfaire aux exigences réglementaires.

Ratios et fonds propres réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires minimums est assujéti aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Les lignes directrices du BSIF découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par la Banque des règlements internationaux (BRI). Le cadre normatif établi par la BRI laisse une certaine latitude aux autorités de réglementation de chaque pays en ce qui concerne la définition des fonds propres. Par conséquent, les ratios des fonds propres des banques de différents pays ne sont pas strictement comparables, à moins d'être rajustés pour tenir compte des différences discrétionnaires.

Selon les normes de la BRI, les banques doivent maintenir un ratio minimum de fonds propres de première catégorie d'au moins 4 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 8 %. Le BSIF a décrété que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts étaient tenues de maintenir un ratio minimum de fonds propres de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 10 %.

Les fonds propres réglementaires totaux sont composés des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie, moins certaines déductions. Les éléments constitutifs de nos fonds propres réglementaires sont présentés dans le tableau qui suit.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée. La méthode de consolidation appliquée aux états financiers de la CIBC est décrite à la note 1 afférente aux états financiers consolidés. Toutes les filiales, à l'exception de certains placements et de participations qui ne sont pas assujéti à l'évaluation du risque en vertu de l'Accord de Bâle II et qui sont plutôt déduits des fonds propres réglementaires, sont comprises dans le calcul des fonds propres réglementaires. Une méthode de déduction est applicable aux placements dans les filiales d'assurance, aux placements importants et aux activités liées à la titrisation. Notre compagnie d'assurance canadienne, Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée, est assujéti à la ligne directrice du BSIF portant sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent des sociétés d'assurance-vie.

En millions de dollars, au 31 octobre	Accord de Bâle II 2008	Accord de Bâle I 2007	Accord de Bâle I 2006
Fonds propres de première catégorie			
Actions ordinaires ²	6 063 \$	3 133 \$	3 039 \$
Surplus d'apport	96	96	70
Bénéfices non répartis	5 483	9 017	7 268
Écart de conversion (composante des autres éléments du résultat étendu)	(357)	(1 087)	(442)
Pertes latentes sur les valeurs disponibles à la vente des autres éléments du résultat étendu	(10)	–	–
Pertes liées à la juste valeur après impôts découlant de changements dans le risque de crédit de l'institution	2	–	–
Actions privilégiées à dividende non cumulatif ²	3 231	2 931	2 981
Participations sans contrôle dans des filiales	174	136	1
Écart d'acquisition	(2 100)	(1 847)	(982)
Gains à la vente de créances titrisées	(53)	–	–
Déductions à parts égales des fonds propres de première et de deuxième catégories ³	(164)	–	–
	12 365	12 379	11 935
Fonds propres de deuxième catégorie			
Titres secondaires perpétuels	363	285	338
Autres titres secondaires (déduction faite de l'amortissement)	6 062	5 098	5 257
Gains latents sur les valeurs disponibles à la vente des autres éléments du résultat étendu	–	31	–
Montant admissible au titre de la provision générale (approche standardisée)	108	–	–
Provision générale pour pertes sur créances	–	890	900
Déductions à parts égales des fonds propres de première et de deuxième catégories ³	(164)	–	–
Autre déduction au titre des capitaux propres et des placements importants	(605)	–	–
	5 764	6 304	6 495
Total des fonds propres de première et deuxième catégories	18 129	18 683	18 430
Déductions liées à la titrisation	s.o.	(123)	(124)
Placements dans des filiales non consolidées et autres placements importants	s.o.	(802)	(1 723)
Total des fonds propres à des fins réglementaires	18 129 \$	17 758 \$	16 583 \$
Ratios des fonds propres réglementaires			
Fonds propres de première catégorie	10,5 %	9,7 %	10,4 %
Total des fonds propres	15,4 %	13,9 %	14,5 %
Ratio actif/fonds propres	17,9 x	19,0x	18,0x

1) Ne comprennent pas les positions de négociation à découvert de 0,4 M\$ (4 M\$ en 2007 et 6 M\$ en 2006) dans des actions ordinaires de la CIBC.

2) Comprendent des actions privilégiées à dividende non cumulatif totalisant 600 M\$ (600 M\$ en 2007 et 600 M\$ en 2006) qui sont rachetables par les porteurs et, par conséquent, présentées comme passif au titre des actions privilégiées dans le bilan consolidé.

3) Les éléments déduits à parts égales des fonds propres de première et de deuxième catégories comprennent le déficit de provisionnement calculé selon l'approche fondée sur les notations internes avancées (NI avancée), les risques associés aux activités de titrisation (autres que les gains à la vente) ainsi que les placements importants dans des entités non consolidées et d'assurance qui ne sont pas exemptées en vertu des dispositions transitoires du BSIF en matière de déduction au titre du capital. Les montants des placements admissible aux termes des dispositions transitoires ont été déduits à 100 % des fonds propres de deuxième catégorie au cours de 2008.

Le ratio des fonds propres de première catégorie a augmenté de 0,8 % par rapport à l'exercice 2007, surtout en raison de l'émission d'actions ordinaires, de la réduction des actifs pondérés en fonction du risque du fait de l'adoption de la méthodologie de Bâle II à compter du 1^{er} novembre 2007 et des pertes moins importantes liées à l'écart de conversion. Ces facteurs ont été compensés en partie par la réduction des bénéfices non répartis découlant de la perte subie au cours de l'exercice considéré et de certaines autres déductions, qui, en vertu de Bâle II, sont maintenant soustraites directement des fonds propres de première catégorie.

Le total des ratios des fonds propres a progressé de 1,5 % par rapport à l'exercice 2007 pour les mêmes raisons. L'augmentation est également le fait de l'émission de titres secondaires, en partie contrebalancée par une diminution des fonds propres de deuxième catégorie car seule une tranche de la provision générale peut être incluse dans les fonds propres de deuxième catégorie en vertu de la méthodologie de Bâle II.

Gestion des fonds propres

Nos politiques en matière de gestion des fonds propres sont établies par le conseil et portent sur la solidité, la composition, les dividendes et le rendement des fonds propres ainsi que sur la suffisance des fonds propres non consolidés des entités réglementées. Chaque année, un plan de financement et les perspectives pour les trois années suivantes sont établis, et comprennent tous les éléments se rapportant aux fonds propres : les prévisions à l'égard de la provenance et de l'utilisation des sources de financement, les échéances, les rachats, les nouvelles émissions, les initiatives d'entreprise et la croissance des activités. Le plan de financement est soumis à des simulations de crise variées dans le but de s'assurer qu'il peut tenir la route selon tous les scénarios raisonnables. Nos processus permettent de préparer des scénarios de conjoncture économique plausible mais en situations de crise, puis d'appliquer ces situations de crise à la plupart de nos risques afin d'en déterminer l'incidence sur l'état des résultats consolidé, sur les exigences en matière d'actif pondéré en fonction du risque et, par conséquent, sur les principaux ratios des fonds propres. Cette méthode permet l'analyse des risques possibles pour nos portefeuilles et le maintien d'un niveau raisonnable de fonds propres supérieur au minimum exigé par les organismes de réglementation. Tous les éléments des fonds propres sont surveillés durant tout l'exercice et le plan de financement est redressé au besoin.

Voici les principales initiatives liées aux fonds propres :

Titres secondaires

Le 21 janvier 2008, conformément à leurs modalités, nous avons racheté la totalité de nos débetures (titres secondaires) à 4,75 %, soit 250 M\$, venant à échéance le 21 janvier 2013, pour leur capital impayé, plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat.

Le 26 février 2008, conformément à leurs modalités, nous avons racheté la totalité de nos débetures (titres secondaires) à 5,89 %, soit 89 M\$, venant à échéance le 26 février 2013, pour leur capital impayé, plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat.

Le 6 juin 2008, nous avons émis un montant en capital de 550 M\$ en titres secondaires, 5,15 %, venant à échéance le 6 juin 2018 et un montant en capital de 600 M\$ en titres secondaires, 6,00 %, venant à échéance le 6 juin 2023.

Actions privilégiées

Le 10 septembre 2008, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, à taux rajusté, série 33 à 5,35 %, d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un montant total de 300 M\$.

Le 19 novembre 2008, nous avons annoncé la poursuite de notre offre de rachat de la totalité des actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 28 en circulation à un prix de 10,00 \$ l'action. L'offre prendra fin au plus tôt le 17 juin 2009 ou à la date à laquelle la CIBC retirera l'offre. Au cours de l'exercice, nous avons acheté 500 (558 en 2007 et 14 600 en 2006) actions en vertu de cette offre.

Actions ordinaires

En vertu des régimes d'options sur actions, nous avons émis 0,5 million de nouvelles actions ordinaires, pour une contrepartie totale de 25 M\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008.

Le 9 novembre 2007, la Bourse de Toronto a accepté notre avis d'intention de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. L'offre de rachat a pris fin le 31 octobre 2008 et aucune action n'a été rachetée.

Au cours de l'exercice, nous avons émis 45,3 millions d'actions ordinaires pour un produit au comptant net de 2,9 G\$, déduction faite des frais d'émission, nets d'impôts, de 34 M\$.

Dividendes

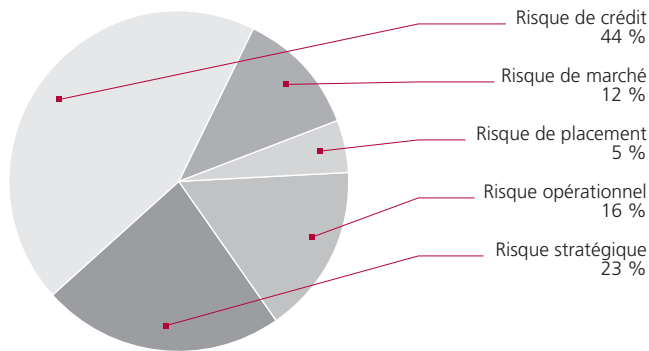
Au cours de l'exercice, nous avons versé un dividende trimestriel de 87 cents l'action. Les dividendes sur actions ordinaires et privilégiées sont déclarés chaque trimestre au gré du conseil. En outre, la déclaration et le versement des dividendes sont également régis par l'article 79 de la *Loi sur les banques* (Canada) et par les modalités des actions privilégiées, comme il est expliqué à la note 17 afférente aux états financiers consolidés.

Capital économique

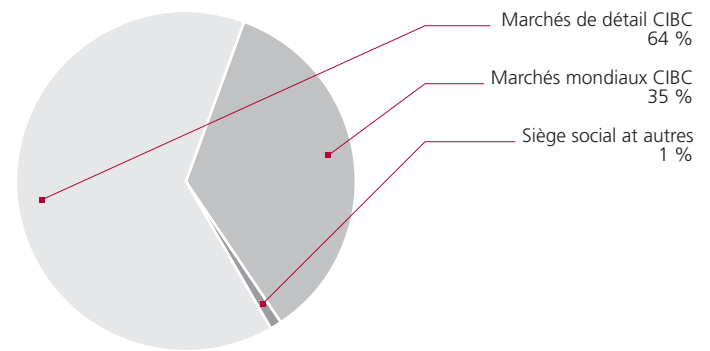
Le capital économique fournit le cadre financier permettant d'évaluer le rendement de chaque secteur d'activité, proportionnellement au risque pris. Il comprend les fonds propres nécessaires à la protection contre les pertes imprévues, au cours des périodes de scénarios quasi-catastrophiques de la pire perte envisageable, tout en assurant la poursuite des activités de façon autonome. Le capital économique est donc une estimation des capitaux propres requis par les secteurs d'activité pour absorber les pertes, en fonction de la cote de risque ciblée sur une période de un an. Les méthodes utilisées pour le calcul quantifient le degré de risque inhérent à nos produits, clients et secteurs d'activité, au besoin. Nous pouvons ainsi mesurer et comparer le rendement pondéré en fonction du risque parmi les produits et les secteurs d'activité, et analyser la direction à donner à l'attribution des rares ressources au bilan.

La méthode que nous utilisons pour calculer le capital économique comprend certains risques clés dont le risque de crédit, le risque stratégique, le risque opérationnel, le risque de placement et le risque de marché.

Total du capital économique par type de risque



Total du capital économique par secteur



Actif pondéré en fonction du risque (APR)

Selon l'Accord de Bâle I, l'APR est calculé par application des facteurs de pondération du risque du BSIF à tous les actifs du bilan et instruments hors bilan pour les portefeuilles autres que de négociation, plus les risques estimés d'après les statistiques dans les portefeuilles de négociation.

Selon l'approche NI avancée de l'Accord de Bâle II, l'APR est calculé selon une formule mathématique utilisant les probabilités de défaillance, les pertes en cas de défaillance et les expositions en cas de défaillance, et dans certains cas, les ajustements d'échéance.

Selon l'approche standardisée de l'Accord de Bâle II, l'APR est calculé à l'aide des facteurs de pondération précisés dans les lignes directrices du BSIF pour les actifs au bilan et les instruments hors bilan. L'APR reflétant le risque de marché du portefeuille de négociation est estimé d'après les statistiques selon des modèles approuvés par le BSIF.

En millions de dollars, au 31 octobre 2008	Selon Bâle II	
	Montant pondéré en fonction du risque	
Risque de crédit		
Approche standardisée		
Expositions aux entreprises	6 754	\$
Expositions aux entités souveraines	253	
Expositions aux banques	223	
Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	1 860	
Autres expositions associées au commerce de détail	1 203	
Titrisations	131	
	10 424	
Approche NI avancée		
Expositions aux entreprises	32 300	
Expositions aux entités souveraines	1 213	
Expositions aux banques	3 332	
Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	6 080	
Expositions au commerce de détail renouvelables admissibles	10 935	
Autres expositions associées au commerce de détail	5 947	
Actions ¹	933	
Portefeuille de négociation	8 595	
Titrisations	2 455	
Rajustement en fonction du facteur scalaire	4 307	
	76 097	
Autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit	8 640	
Total du risque de crédit	95 161	
Risque de marché (approche des modèles internes)	2 928	
Risque opérationnel (approche des mesures avancées)	19 857	
Total de l'actif pondéré en fonction du risque	117 946	\$

1) Expositions pondérées à 100 %

En millions de dollars, au 31 octobre	Selon Bâle I	
	Montants pondérés en fonction du risque	
	2007	2006
Actif au bilan		
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	792	\$ 884
Valeurs mobilières	4 034	1 992
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	1 558	564
Prêts hypothécaires	23 587	25 413
Autres prêts et acceptations	59 681	58 728
Autres actifs	12 879	7 202
Total de l'actif au bilan	102 531	94 783
Instruments hors bilan		
Ententes relatives au crédit		
Marges de crédit	8 444	7 305
Garanties et lettres de crédit	3 226	2 785
Prêts de valeurs ^{1,2}	512	220
Divers	353	346
	12 535	10 656
Dérivés	8 506	5 130
Total des instruments hors bilan	21 041	15 786
Total de l'actif pondéré en fonction du risque		
– risque de crédit	123 572	110 569
Ajout : risque de marché des activités de négociation	3 852	4 211
Total de l'actif pondéré en fonction du risque	127 424	\$ 114 780

1) Comprennent le plein montant contractuel des valeurs des clients de 51,7 G\$ (44,6 G\$ en 2006) dont nous avons la garde et prêtées par la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon, coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon.

2) Le prêt de valeurs de 4,9 G\$ (5,4 G\$ en 2006) au comptant est exclu du tableau ci-dessus, étant donné qu'il est déclaré au bilan consolidé à titre d'obligations liées aux valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de mises en pension.

Données sur les actions en circulation

Conversion en actions ordinaires

Au 30 novembre 2008	Actions en circulation		Date de conversion de la CIBC	Date de conversion des actionnaires
	Nombre d'actions	En millions de dollars		
Actions privilégiées de catégorie A				
Classées à titre de passif				
Série 19	8 000 000	200 \$	30 avril 2008	30 avril 2013
Série 23	16 000 000	400	31 octobre 2007	31 juillet 2011
Total		600 \$		
Classées à titre de capitaux propres				
Série 18	12 000 000	300 \$	non convertibles	non convertibles
Série 26	10 000 000	250	30 avril 2008	non convertibles
Série 27	12 000 000	300	31 octobre 2008	non convertibles
Série 28 ¹	2 000	– ²	non convertibles	non convertibles
Série 29	13 232 342	331	1 ^{er} mai 2010	non convertibles
Série 30	16 000 000	400	non convertibles	non convertibles
Série 31	18 000 000	450	non convertibles	non convertibles
Série 32	12 000 000	300	non convertibles	non convertibles
Série 33	12 000 000	300	non convertibles	non convertibles
Total		2 631 \$		
Actions ordinaires³	380 846 681	6 065 \$		
Options sur actions en cours	7 257 459			

1) Le 25 novembre 2005, nous avons annoncé notre offre publique de rachat aux fins d'annulation de l'ensemble des actions privilégiées à dividende non cumulatif de catégorie A, série 28 en circulation à un prix de 10,00 \$ l'action. L'offre vient à échéance à la première éventualité entre le 17 juin 2009 et la date du retrait de l'offre par la CIBC.

2) Attribuable à l'arrondissement.

3) Comprennent 42 363 actions autodétenues d'une valeur de 2 M\$.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, certaines séries d'actions privilégiées de catégorie A confèrent à la CIBC, ou à la CIBC et aux actionnaires, le droit de convertir les actions en actions ordinaires de la CIBC à compter de la date de conversion préétablie. Chaque action est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant le prix de rachat au comptant alors applicable par 95 % du cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le prospectus simplifié approprié ou dans le supplément de prospectus), sous réserve d'un prix minimal de 2,00 \$ l'action. Si les actionnaires exercent leur droit de conversion, nous pouvons, sous réserve de l'approbation du BSIF, choisir de racheter au comptant les actions ainsi déposées ou d'en assurer la vente au comptant auprès d'un autre acheteur.

Les actions de série 33 peuvent être converties à raison de une action pour une action privilégiée à dividende non cumulatif à taux variable de catégorie A, série 34, (actions de série 34) au gré du porteur, le 31 juillet 2014. Par la suite, les actions de série 33 et les actions de série 34 sont convertibles l'une contre l'autre le 31 juillet tous les cinq ans après le 31 juillet 2014.

Arrangements hors bilan

Les arrangements hors bilan comprennent des opérations de titrisation, des dérivés, des ententes relatives au crédit et des cautionnements. Ces arrangements hors bilan ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé ou le sont, mais à des montants différents du plein montant contractuel ou des pleins montants nominaux de référence. Ils peuvent avoir une incidence à court ou à long terme sur notre situation financière, puisqu'ils comprennent, entre autres risques, les éléments variables au sein du marché, le risque de crédit et le risque d'illiquidité, comme il est expliqué à la section Gestion du risque. Des arrangements hors bilan sont habituellement conclus à titre d'activités générant des revenus et pour les besoins de la gestion du risque, des fonds propres ou du financement.

Titrisations

Les arrangements hors bilan peuvent nécessiter le recours à des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Les EDDV peuvent être créées sous forme de sociétés, de sociétés en nom collectif, de sociétés à responsabilité limitée ou de fiducies. Elles jouent un rôle important sur les marchés des capitaux, puisqu'elles en favorisent la liquidité en facilitant aux investisseurs l'accès à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques.

Souvent, les EDDV nous permettent de titriser nos propres créances ou des créances de tiers. Lors d'une opération de titrisation, une entité cède des créances à une EDDV contre espèces. L'EDDV finance ces achats en émettant des titres de participation et des titres d'emprunt à des investisseurs tiers.

Les EDDV sont également utilisées pour créer des produits de placement en regroupant des blocs d'actifs et en émettant du papier commercial adossé à des créances ou des titres de créance multi-tranches à plus long terme, notamment des tranches super prioritaires, prioritaires, mezzanines ou de capitaux propres. Les EDDV sont souvent désignées en fonction du type de créances qu'elles regroupent, comme les TAC hypothécaires à l'habitation, lesquels regroupent des prêts hypothécaires, ou des TAP flux groupés, lesquels regroupent des créances d'entreprises. En outre, les EDDV peuvent regrouper des titres d'emprunt émis par d'autres EDDV, notamment des TAC hypothécaires à l'habitation, qui sont alors appelées titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés). Au sein de structures plus complexes, les EDDV qui regroupent des titres émis par d'autres structures de TAC flux groupés, qui émettent à leur tour une tranche supplémentaire de titres d'emprunt, sont appelées des TAC flux groupés de TAC flux groupés.

Les EDDV sont généralement structurées de façon à ce que les créances cédées soient placées hors d'atteinte du cédant et de ses créanciers, même en cas de faillite. Les investisseurs peuvent bénéficier des actifs des EDDV et y avoir recours, par exemple un compte de dépôt en garantie ou un surdimensionnement sous forme d'actifs excédentaires, de facilité de liquidité, de cautionnement ou d'autres formes de facilités d'amélioration des termes du crédit. Par conséquent, les titres d'emprunt émis par l'EDDV peuvent obtenir une meilleure notation de la part des agences de notation que n'aurait obtenu le cédant pour l'émission de ses propres titres d'emprunt, ce qui permet de réduire les frais de financement.

Nous faisons appel aux quatre principales agences de notation, soit Moody's Investors Service (Moody's), Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS), Standard & Poor's (S&P) et Fitch Ratings Limited (Fitch), pour qu'elles donnent leur opinion sur les cotes de crédit des titres adossés à des créances mobilières émis par les entités de titrisation soutenues par la CIBC. Lorsque les cotes obtenues des différentes agences de notation diffèrent, nous utilisons les cotes les plus prudentes.

Titrisation de nos propres créances

La titrisation de nos propres créances nous procure une source de liquidité additionnelle. Elle peut également contribuer à réduire nos risques et nos besoins de fonds propres réglementaires. Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes d'actifs uniquement si nous abandonnons le contrôle des actifs cédés et que nous recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Selon les normes comptables, il est obligatoire de déterminer si les comptes de l'EDDV qui acquiert ces actifs doivent être consolidés dans

nos états financiers. Nous comptabilisons l'opération comme une vente d'actifs lorsque les critères de décomptabilisation sont satisfaits et lorsque nous ne sommes pas tenus de consolider l'EDDV. Au moment de ces ventes d'actifs, nous pouvons conserver des composantes résiduelles des créances titrisées comme des coupons d'intérêt, une ou plusieurs tranches subordonnées ou prioritaires de titres d'emprunt et des comptes de réserve, autant d'éléments qui sont considérés comme des droits conservés dans les créances titrisées. Nous continuons d'assurer la gestion de toutes les créances titrisées après la cession.

Le tableau suivant décrit nos créances titrisées. D'autres renseignements sur nos opérations de titrisation figurent à la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre		Prêts hypothécaires à l'habitation		Prêts hypothécaires commerciaux		Cartes de crédit	
		\$	\$	\$	\$		
2008	Encours des créances titrisées¹	39 247	\$ 621	\$ 3 541	\$	\$	\$
	Droits conservés²	510	–	–	267	–	–
	Facilités de liquidité²	620	–	–	–	–	–
	Revenu de titrisation³	194	1	390	–	–	–
2007	Encours des créances titrisées ¹	25,057	\$ 675	\$ 4,251	\$	\$	\$
	Droits conservés ²	264	–	317	–	–	–
	Facilités de liquidité ²	671	–	–	–	–	–
	Revenu de titrisation ³	94	(1)	396	–	–	–

- 1) Les prêts hypothécaires à l'habitation comprennent un montant de 331 M\$ (249 M\$ en 2007) au titre de prêts hypothécaires titrisés à taux fixe dans une structure d'accueil admissible.
- 2) Les droits conservés sur les prêts hypothécaires à l'habitation comprennent un investissement de 28 M\$ dans l'une de nos structures de titrisation. Les facilités de liquidité sont présentées déduction faite de cet investissement.
- 3) Comprend un gain de 105 M\$ (40 M\$ en 2007) à la vente de créances titrisées.

Créances sur cartes de crédit

Les créances sur cartes de crédit sont titrisées par l'intermédiaire d'une fiducie établie pour l'acquisition de participations en copropriété dans des créances avec le produit tiré des titres émis par la fiducie. Nous vendons les participations en copropriété dans des créances à la fiducie sans recours. Nous comptons parmi les quelques preneurs fermes qui distribuent des titres émis par la fiducie. Nous maintenons nos relations avec les clients de cartes de crédit et gérons les créances vendues à la fiducie. Nos opérations de titrisation de créances sur cartes de crédit sont des opérations de titrisation à rechargement, en ce sens que de nouvelles créances sur cartes de crédit sont vendues à la fiducie périodiquement pour reconstituer les créances, à mesure que les clients remboursent leurs soldes. Cette fiducie répond à la définition de structure d'accueil admissible selon la NOC-12, *Cessions de créances de l'ICCA* et, par conséquent, nous ne sommes pas tenus de la consolider.

Nous conservons un certain risque de perte à l'égard des créances détenues par la fiducie, à hauteur de nos droits conservés. Nos droits dans les écarts excédentaires de la fiducie sont subordonnés à l'obligation qu'a la fiducie à l'égard des porteurs de ses titres adossés à des créances. L'écart excédentaire représente notre participation dans le résultat résiduel, une fois que tous les frais d'intérêts et administratifs ont été payés. Par conséquent, l'écart excédentaire absorbe les pertes relatives aux créances sur cartes de crédit, avant que les paiements aux porteurs d'effets soient touchés. Les effets subordonnés, que nous pouvons conserver, absorbent également les pertes, avant que les paiements aux porteurs d'effets de rang prioritaire soient touchés.

Prêts hypothécaires à l'habitation

Nous titrisons des prêts hypothécaires à l'habitation garantis à taux fixe et à taux variable par la création de titres adossés à des créances hypothécaires. La quasi-totalité des titres sont vendus par l'intermédiaire du programme Obligations hypothécaires du Canada, commandité par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), à une fiducie qui émet des titres aux investisseurs. Au cours de l'exercice, la Banque du Canada a acheté pour environ 1,8 G\$ de titres adossés à des créances hypothécaires soutenus par la SCHL. Nous maintenons nos relations avec les clients et continuons d'assurer la gestion des prêts titrisés. Nous concluons également des contrats de swap avec la fiducie afin de recevoir mensuellement le

capital et les flux d'intérêts tirés des créances titrisées et de payer des flux de trésorerie d'obligations sans amortissement avec des paiements d'intérêts fixes et le remboursement du capital à l'échéance. Nous titrisons également des prêts hypothécaires à taux fixe non garantis dans une structure d'accueil admissible que nous ne sommes pas tenus de consolider.

Prêts hypothécaires commerciaux

Nous titrisons aussi des prêts hypothécaires commerciaux par l'intermédiaire d'une fiducie qui émet des titres. Nous ne conservons aucun droit de bénéficiaire dans ces prêts hypothécaires, mais nous continuons d'en assurer la gestion. Aucune titrisation de prêts hypothécaires commerciaux n'a été effectuée en 2008.

Titrisation de créances de tiers

Fonds multicédants soutenus par la CIBC

Nous soutenons plusieurs fonds multicédants au Canada qui acquièrent des blocs d'actifs financiers de nos clients, puis émettent du papier commercial aux investisseurs pour financer ces acquisitions. Ces fonds multicédants donnent à nos clients accès aux liquidités des marchés des capitaux d'emprunt, en leur permettant de vendre des actifs aux fonds multicédants. Les vendeurs faisant des affaires avec les fonds multicédants peuvent continuer de gérer les actifs et peuvent subir des pertes sur créances sur ces actifs, généralement au moyen d'une provision pour surdimensionnement ou d'une autre forme de droits conservés. Les fonds multicédants peuvent obtenir des améliorations des termes du crédit auprès de tiers.

Nous pouvons généralement fournir aux fonds multicédants des facilités de garantie de liquidité pour papier commercial et des services de distribution de titres, de comptabilité, de gestion des liquidités et d'exploitation. Depuis le 17 septembre 2007, les facilités de liquidité pour les programmes de papier commercial adossé à des créances que nous soutenons pour les fiducies Crisp Trust, Macro Trust, Safe Trust, Smart Trust et Sound Trust exigent que nous offrions du financement, sous réserve que certaines conditions particulières relativement aux fonds multicédants soient satisfaites, pour financer les actifs productifs. Avant le 17 septembre 2007, nous offrions des facilités de liquidité dans l'éventualité où le financement de tels fonds multicédants deviendrait non disponible en raison d'une désorganisation du marché en général. Nos facilités de crédit détenues auprès de Franchise Trust et Franchise Trust II ont été résiliées au cours de l'exercice considéré.

Nous sommes tenus de maintenir certaines cotes à l'égard des dettes à long terme ou à court terme relativement aux facilités de liquidités fournies aux programmes de PCAC que nous soutenons. Si nous obtenons une cote plus basse que le minimum requis, et que nous n'arrivons pas à mettre en œuvre des arrangements satisfaisant aux exigences des agences de notation qui notent le PCAC émis par les fonds multicédants, nous pourrions devoir prévoir du financement dans un compte d'entiercement relativement à nos engagements en matière de liquidités.

Nous pouvons également agir à titre de contrepartie dans des contrats de dérivés conclus par les fonds multicédants en vue de convertir le rendement des actifs sous-jacents pour répondre aux besoins des investisseurs des fonds multicédants ou limiter le risque de taux d'intérêt du fonds multicédant. Tous les honoraires gagnés dans ces activités sont établis selon le marché.

Le revenu provenant des activités susmentionnées s'est établi à environ 18 M\$ (environ 21 M\$ en 2007).

Entités émettrices de titres adossés à des créances avec flux groupés structurées par la CIBC

Nous agissons à titre d'agents de structuration et de placement pour des entités émettrices de TAC flux groupés. Comme nous l'avons mentionné dans la section Activités en voie de liquidation et autres activités choisies, nous avons réduit nos activités de structuration d'entités émettrices de titres adossés à des créances avec flux groupés. Nous faisons appel à une équipe spécialisée dont le mandat consiste à gérer les positions résiduelles dans les activités en cours et à les réduire. Ces positions découlent principalement de notre participation antérieure à titre d'agents de structuration et de placement pour des entités émettrices de titres adossés à des créances avec flux groupés. Nous avons investi dans les titres d'emprunt ou de participation émis par ces entités ou leur avons consenti des prêts, et avons agi à titre de contrepartie dans des contrats de dérivés. Dans certaines opérations structurées pour le compte de clients, nous avons d'abord acheté les actifs à la demande des clients avec l'intention initiale de les vendre à des entités émettrices de titres adossés à des créances avec flux groupés.

Entités émettrices de titres adossés à des créances et à des prêts avec flux groupés et d'autres titres adossés à des créances structurées par des tiers

Tout comme pour nos activités liées aux titres adossés à des créances avec flux groupés, nous avons aussi réduit nos activités liées aux entités émettrices structurées par des tiers. Nos activités comprenaient principalement l'intermédiation, la corrélation et la négociation, activités qui nous ont permis de dégager une marge sur les positions appariées. Ces activités sont maintenant gérées par une équipe spécialisée comme il est précisé dans la section Activités en voie de liquidation et autres activités choisies du rapport de gestion. Nos positions dans des entités prenant part à la titrisation de créances de tiers (entités soutenues ou structurées par la CIBC et structurées par des tiers) sont résumées dans le tableau suivant. Les placements et les prêts sont présentés à la juste valeur, les facilités de liquidité et de crédit inutilisées ainsi que les dérivés de crédit option vendeur sont présentés selon les montants nominaux de référence.

	2008			2007		
	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidité et de crédit inutilisées	Dérivés de crédit vendus (montant nominal de référence) ²	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidité et de crédit inutilisées	Dérivés de crédit vendus (montant nominal de référence) ²
Fonds multicédants soutenus par la CIBC	805 \$	7 984 \$	— \$	3 029 \$	12 092 \$	— \$
Entités émettrices de titres adossés à des créances avec flux groupés structurées par la CIBC	772	69	766	320	154	1 031
Entités structurées par des tiers	8 167	1 091	17 174	3 409	2 236	31 583

1) Les montants sont présentés déduction faite des pertes liées à l'évaluation à la valeur du marché. Compte non tenu des valeurs émises par les entités incorporées par la SCHL, Fannie Mae, Freddie Mac, Ginnie Mae, la Federal Home Loan bank, la Federal Farm Credit Bank et Sally Mae. Le risque a été couvert par des dérivés de crédit pour un montant de 6,7 G\$ (2,0 G\$ en 2007).

2) Comprennent les options vendues à titre de dérivés de crédit et les swaps sur rendement total en vertu desquels nous assumons le risque. La juste valeur comptabilisée dans le bilan consolidé a été de (5,6) G\$ ((3,8) G\$ en 2007). Un montant nominal totalisant 16,0 G\$ (31,7 G\$ en 2007) a été couvert par une protection de dérivés de crédit. La juste valeur de ces couvertures, déduction faite des rajustements de l'évaluation du crédit, s'est établie à 1,2 G\$ (3,4 G\$ en 2007). Le cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit vendus non couverts s'est fixé à 1,3 G\$.

3) Déduction faite d'un investissement et des prêts de 805 M\$ (3 029 M\$ en 2007) dans les fonds multicédants soutenus par la CIBC.

Autres opérations financières

Nous sommes le commanditaire de plusieurs fonds communs de placement et fonds mis en commun, sous forme de fiducies. Nous sommes l'administrateur de ces fonds. De plus, nous pourrions agir en d'autres capacités, notamment à titre de dépositaire, de fiduciaire ou de courtier. Ces fiducies nous versent des honoraires aux taux du marché. Nous ne garantissons ni le capital ni les rendements aux investisseurs de ces fonds, sauf dans de rares cas. Nous agissons comme fiduciaires d'un certain nombre de fiducies personnelles et avons la responsabilité fiduciaire d'agir au mieux des intérêts des bénéficiaires des fiducies. Nous obtenons des honoraires à ce titre. Nous participons à des opérations visant à modifier les flux de trésorerie de fiducies gérées par des gestionnaires d'actifs tiers pour créer des placements ayant des profils de risque précis ou pour aider les clients à gérer efficacement les autres risques. Habituellement, ces opérations requièrent l'utilisation de produits dérivés, qui transfèrent les risques et les rendements des actifs avec une fiducie.

Ententes relatives au crédit

Nous concluons diverses ententes afin de répondre aux besoins de financement de clients, lesquelles ententes sont résumées dans le tableau ci-dessous. Pour une description détaillée de ces ententes, voir la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

En millions de dollars, au 31 octobre	Période d'expiration des montants contractuels				Total 2008	Total 2007
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
Prêts de valeurs ^{1,2}	49 293 \$	– \$	– \$	– \$	49 293 \$	69 221 \$
Engagements de crédit inutilisés ³	23 787	4 163	8 927	1 041	37 918	40 735
Facilités de trésorerie de sûreté	9 764	–	–	–	9 764	17 278
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	4 807	516	495	431	6 249	6 353
Options vendues à titre de dérivés de crédit GAP ⁴	–	30	–	–	30	103
Lettres de crédit documentaires et commerciales	235	–	–	1	236	169
Divers	394	–	–	–	394	353
	88 280 \$	4 709 \$	9 422 \$	1 473 \$	103 884 \$	134 212 \$

- 1) Comprennent le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 39,8 G\$ (51,7 G\$ en 2007) et prêtées par la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon, coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon.
- 2) Le prêt de valeurs de 6,1 G\$ (4,9 G\$ en 2007) au comptant est exclu du tableau ci-dessus, étant donné qu'il est déclaré au bilan consolidé à titre d'obligations liées aux valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de mises en pension.
- 3) Incluent des marges de crédit irrévocables totalisant 28,7 G\$ (30,1 G\$ en 2007), dont 14,5 G\$ (18,5 G\$ en 2007) viendront à échéance dans un an ou moins, et excluent les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit.
- 4) Représentent le montant nominal des options vendues à titre de dérivés de crédit aux fins de la gestion de l'actif et du passif (GAP).

Cautionnements

Les cautionnements comprennent les contrats qui peuvent obliger éventuellement le garant à faire des paiements au bénéficiaire du cautionnement en fonction a) de changements dans une caractéristique économique sous-jacente liée à un actif, à un passif ou à un titre de participation du bénéficiaire du cautionnement; b) de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou c) du non-remboursement d'une dette échue de la part d'un tiers. Pour une description détaillée de nos cautionnements, des paiements maximums futurs éventuels et du passif comptabilisé dans le bilan consolidé, voir la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

Dérivés

Nous participons à des opérations de dérivés à titre de teneurs de marché répondant aux besoins de nos clients ou pour notre propre compte pour la gestion des risques liés à nos stratégies de financement, de placement et de négociation.

Au cours de l'exercice, nous avons cessé les activités dans les secteurs suivants :

- Contrats de dérivés de crédit avec des clients pour leur permettre de créer des risques synthétiques qui répondent à leurs besoins.
- Activités d'intermédiation pour assumer les risques de crédit des clients, grâce à des dérivés de crédit, que nous atténuons ensuite en concluant des contrats de dérivés de crédit avec des institutions financières tierces.

Tous les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé. Voir les notes 2 et 14 afférentes aux états financiers consolidés pour des précisions sur nos contrats de dérivés et les risques qui y sont associés.

Gestion du risque

Vue d'ensemble

Dans le rapport de gestion, nous avons fourni certaines des informations exigées conformément au chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », du *Manuel de l'ICCA* portant sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers, comme l'autorise la norme. Ces informations sont fournies aux sections Vue d'ensemble, Risque de crédit, Risque de marché, Risque d'illiquidité, Risque opérationnel, Risque juridique et de réputation et Risque de réglementation. Ces informations se trouvent dans les sections ombragées et font partie intégrante des états financiers consolidés.

Nous gérons le risque et les ressources connexes au bilan en fonction de niveaux de tolérance établis par nos comités de gestion et approuvés par le conseil d'administration et ses comités. Pour ce faire, nous avons établi un cadre global dans lequel entrent en jeu des politiques, procédures et normes de mesure, de surveillance et de contrôle. Les principales politiques de gestion du risque sont approuvées ou renouvelées chaque année par les comités du conseil et les comités de gestion applicables. Des renseignements additionnels sur la gestion du risque par les comités du conseil et les comités de gestion sont donnés à la section Gouvernance de la Reddition de comptes annuelle.

Plusieurs divisions au sein du groupe Gestion du risque (GR), indépendamment de leurs activités d'origine, contribuent à la gestion du risque. Au cours de l'exercice, nous avons adopté un nouvel énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque et l'avons utilisé pour passer en revue diverses activités et, en raison des changements de la conjoncture, avons amélioré nos pratiques de mesure et de gestion du risque dans certains secteurs. Nous avons aussi grandement amélioré nos compétences en matière de simulations de crises.

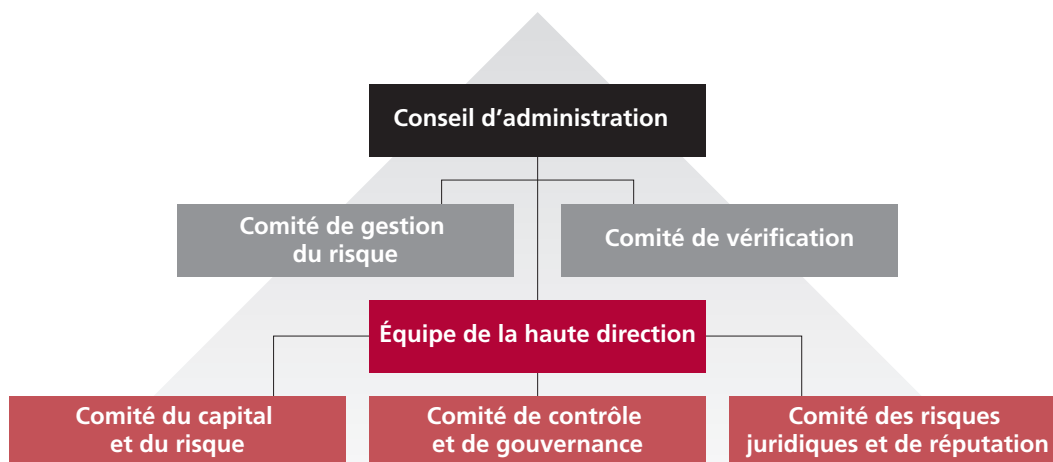
De plus, nous avons conclu la restructuration de notre service de gestion du risque. L'élaboration de la nouvelle structure repose sur les résultats d'une révision complète qui a été entreprise au début de l'exercice. La nouvelle structure regroupe les cinq divisions suivantes :

- La division **Marchés financiers** qui offre une surveillance indépendante des politiques, procédures et normes liées à la mesure, à la surveillance et au contrôle du risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), du risque de crédit dans nos activités de négociation et du risque opérationnel de négociation à l'échelle des portefeuilles de la CIBC.

- La division **Gestion du portefeuille de crédit** qui offre direction et leadership à l'égard de la gestion et de la présentation de l'information financière du portefeuille de crédit, des politiques et limites de crédit, de la méthode de notation du risque et des systèmes d'évaluation du crédit pour les portefeuilles de détail et de gros.
- La division **Gestion du risque des produits, Produits de cartes, Crédit de détail et Prêts hypothécaires** qui surveille la gestion du risque de crédit et de fraude dans les portefeuilles de cartes de crédit, de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts de détail, notamment l'optimisation de la rentabilité des prêts.
- La division **Crédit sur stock et Gestion du risque de placement** qui est responsable de la qualité des portefeuilles de la CIBC pondérés en fonction du risque au moyen de la gestion générale de l'approbation du risque de crédit relatif aux PME, aux grandes entreprises et au crédit sur stock, ainsi que la gestion des portefeuilles de créances spéciales et des portefeuilles de placement.
- La division **Mesure, surveillance et contrôle du bilan** qui est responsable d'une gamme d'activités, dont l'analyse stratégique des risques et l'évaluation des portefeuilles de la CIBC; la surveillance à l'échelle de l'entreprise de la mesure, de la surveillance et du contrôle des ressources au bilan de la CIBC, notamment le capital économique; la gestion des programmes d'assurance de l'entreprise, de la continuité de l'exploitation et du risque environnemental de la CIBC; la surveillance indépendante de la mesure, la surveillance et le contrôle du risque opérationnel; l'approbation des modèles d'analyse et des modèles statistiques de la CIBC; et la validation des paramètres et des modèles utilisés pour les fonds propres réglementaires.

Outre la surveillance offerte par le groupe Gestion du risque, la division **Trésorerie** s'occupe du financement à l'échelle de l'entreprise et de la gestion de l'actif et du passif, de la liquidité, de l'encaisse et des garanties, gère la structure du capital en fonction du cadre réglementaire et gère le capital de nos filiales, de nos sociétés affiliées et de nos entités juridiques.

Structure de la gestion du risque



Accord de Bâle II sur les fonds propres

Le 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté l'Accord de Bâle II, dispositif de gestion des fonds propres qui accroît la sensibilité aux risques des exigences minimales en matière de fonds propres réglementaires. Aux termes du dispositif de Bâle II, une charge au titre du risque opérationnel est incluse dans les fonds propres réglementaires. Les règles nécessitent une plus grande transparence quant à l'information sur la gestion des risques se rapportant aux risques sous-jacents et à la suffisance des fonds propres.

Risque de crédit

La CIBC a adopté l'approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée) en ce qui a trait au risque de crédit lié à tous les portefeuilles importants. Le 31 décembre 2007, nous avons obtenu l'autorisation du BSIF, sous réserve de conditions. Les portefeuilles non significatifs (pour plus de précisions, se reporter à la section Risque de crédit) sont présentés selon l'approche standardisée et, dans l'éventualité où ils deviendraient importants, la direction devra élaborer et mettre en œuvre des plans pour qu'ils soient présentés selon la méthode NI avancée, conformément aux exigences du BSIF. Les fonds propres réglementaires liés aux activités de titrisation sont déterminés selon les estimations internes du risque ou les notations externes émises par les agences de notation reconnues.

Risque opérationnel

Le 1^{er} août 2007, nous avons obtenu l'acceptation conditionnelle du BSIF pour l'application de l'approche des mesures avancées (AMA) visant le risque opérationnel à compter du 1^{er} novembre 2007. Le BSIF a fixé comme date d'approbation formelle le 31 décembre 2008 ou plus tôt.

Risque de marché

Les risques de marché associés au portefeuille de négociation sont assujettis aux modalités de l'Amendement relatif aux risques de marché de l'Accord de Bâle, qui a été publié en 1996 et révisé en 1998. L'Accord de Bâle II ne présente pas de modifications importantes pour le calcul des fonds propres réglementaires quant au risque de marché pour le portefeuille de négociation, et nous continuons d'utiliser l'approche des modèles internes approuvée par le BSIF. L'évaluation de notre capital économique s'appuie sur les mêmes modèles, calibrés en fonction d'un critère de fiabilité de 99,865 % et ayant des périodes de détention du capital variées selon la liquidité perçue de nos divers portefeuilles de négociation.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle essentiellement de nos activités directes de prêt et de nos activités de négociation, d'investissement et de couverture. Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le comité du capital et du risque (CCR) est responsable de la supervision des principales politiques et limites de crédit. Ces politiques et limites sont assujetties à l'examen et l'approbation annuels du Comité de gestion du risque (CGR) du conseil d'administration. Le CCR est également chargé de s'assurer que ces politiques sont mises en application et que les procédures sont en place pour gérer et contrôler le risque de crédit, et il doit aussi s'assurer que la qualité du portefeuille de crédit est conforme à ces politiques et limites.

La haute direction doit faire rapport au moins chaque trimestre au CGR sur les questions importantes relatives au risque de crédit, notamment à chaque opération de crédit, à l'observation des limites, aux tendances des portefeuilles, aux prêts douteux et au taux de provisionnement pour pertes sur créances. Le CGR et le comité de vérification examinent les soldes des prêts douteux, les provisions et les pertes sur créances, et ce, chaque trimestre.

Le groupe GR est responsable à l'échelle de l'entreprise de l'approbation et de la surveillance de la gestion du risque de crédit dans nos portefeuilles de crédit. Les décisions en matière d'approbation et de gestion des portefeuilles sont fondées sur notre propension à prendre des risques, comme en font foi nos politiques, normes et limites. Les autorisations de prêts sont surveillées pour que les décisions soient prises par le personnel qualifié et expérimenté.

Processus et contrôle

Le contrôle du processus d'approbation du crédit est centralisé, toutes les demandes de crédit importantes étant envoyées à une unité de gestion du risque de crédit, qui n'a aucun lien avec les activités de montage de prêts. Les pouvoirs d'approbation dépendent du niveau de risque et du montant demandé. Dans certains cas, les demandes de crédit doivent être soumises au CGR pour approbation.

Après l'approbation initiale, chaque risque de crédit continue d'être surveillé et, au moins chaque année, une évaluation complète du risque, y compris la révision des notes, est consignée en dossier. Les comptes très risqués sont surveillés de près et sont revus au moins chaque trimestre. De plus, des groupes de recouvrement et des groupes spécialisés de restructuration gèrent au quotidien les prêts très risqués pour maximiser les recouvrements.

Limites de risque de crédit

Des limites de crédit sont établies pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements afin de diversifier le portefeuille et de gérer la concentration du risque. Il s'agit par exemple de limites fixées pour des emprunteurs, des groupes d'emprunteurs liés, des secteurs, des pays ou des régions géographiques, et des produits ou des portefeuilles. La vente directe de prêts, les opérations de couverture de dérivés de crédit ou d'opérations structurées servent à réduire les concentrations de risque.

Atténuation du risque de crédit

Nos politiques en matière de gestion du risque de crédit comprennent des exigences liées à l'évaluation et à la gestion des garanties, notamment des exigences sur le plan de la vérification et de la certitude juridique. Les évaluations sont mises à jour périodiquement selon la nature des garanties. Les principaux types de garanties sont les suivants : des liquidités ou des valeurs s'il s'agit de prêts de valeurs et d'opérations de prise en pension de titres; des droits grevant les stocks, les débiteurs et les immeubles pour les prêts accordés aux emprunteurs commerciaux; des prêts hypothécaires sur des biens immeubles résidentiels dans le cas de prêts de détail et des actifs d'exploitation pour ce qui est des emprunts de grandes entreprises et de PME. Nous avons des politiques en place afin de surveiller l'existence de concentrations préjudiciables de garanties à l'appui de notre risque de crédit.

Nous obtenons des cautionnements et des assurances de tiers afin de réduire le risque associé à nos portefeuilles de prêts. Le plus important de ces cautionnements est lié à notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation garantis par la SCHL (société détenue par le gouvernement du Canada) ou par d'autres contreparties de qualité supérieure.

Nous utilisons les dérivés de crédit pour atténuer les concentrations de prêts dans des secteurs d'activité et le risque lié aux prêts relatifs à un débiteur particulier, ou aux fins de techniques de diversification du portefeuille.

Nous limitons le risque de crédit des dérivés négociés hors Bourse par l'utilisation d'accords généraux de compensation de dérivés multiproduits et de garanties.

Exposition au risque de crédit

Le tableau suivant présente l'exposition au risque de crédit, qui est évaluée à titre d'exposition en cas de défaillance (ECD) pour les instruments financiers au bilan et hors bilan. L'ECD représente l'estimation du montant qui sera tiré par le débiteur au moment de la défaillance.

En millions de dollars, au 31 octobre 2008

	Approche NI avancée	Approche standardisée	Total
Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements			
Expositions aux entreprises			
Montants utilisés	39 367 \$	7 021 \$	46 388 \$
Engagements non utilisés	18 024	410	18 434
Transactions assimilées à des mises en pension	26 401	8	26 409
Divers – hors bilan	4 744	214	4 958
Produits dérivés de gré à gré	11 421	47	11 468
	99 957	7 700	107 657
Expositions aux entités souveraines			
Montants utilisés	32 739	1 848	34 587
Engagements non utilisés	2 689	–	2 689
Transactions assimilées à des mises en pension	863	–	863
Divers – hors bilan	35	–	35
Produits dérivés de gré à gré	1 258	–	1 258
	37 584	1 848	39 432
Expositions aux banques			
Montants utilisés	11 580	1 095	12 675
Engagements non utilisés	596	–	596
Transactions assimilées à des mises en pension	55 711	306	56 017
Divers – hors bilan	36 384	–	36 384
Produits dérivés de gré à gré	6 084	3	6 087
	110 355	1 404	111 759
Total des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements			
	247 896	10 952	258 848
Portefeuilles de détail			
Expositions au crédit personnel garanti – immobilier			
Montants utilisés	102 895	2 505	105 400
Engagements non utilisés	20 122	–	20 122
	123 017	2 505	125 522
Expositions au commerce de détail renouvelables admissibles			
Montants utilisés	17 172	–	17 172
Engagements non utilisés	21 718	–	21 718
	38 890	–	38 890
Autres expositions aux portefeuilles de détail			
Montants utilisés	8 581	1 193	9 774
Engagements non utilisés	2 163	64	2 227
Divers – hors bilan	105	–	105
	10 849	1 257	12 106
Total des portefeuilles de détail			
	172 756	3 762	176 518
Expositions liées à la titrisation			
	22 732 ¹⁾	624	23 356
Expositions brutes au risque de crédit			
	443 384 \$	15 338 \$	458 722 \$

1) En vertu de la méthode de notations internes.

Les portefeuilles sont classés en fonction de la façon dont nous gérons nos activités et les risques qui s'y rattachent. Les montants présentés sont après les rajustements des valeurs liés aux garants financiers et avant la provision pour pertes sur créances et l'atténuation des risques, dont un montant de 76,6 G\$ de garanties aux fins de nos activités de mise en pension. Les risques liés aux titres autres que de négociation ne sont pas compris dans le tableau ci-dessus car ils sont considérés comme étant négligeables en vertu des lignes directrices du BSIF et qu'ils sont par conséquent assujettis à une pondération de 100 % en fonction du risque.

Expositions assujetties à l'approche NI avancée Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements (à l'exclusion de la cotation du risque PME) – méthode de notation du risque

Le portefeuille comprend des risques liés aux entreprises, aux entités souveraines et aux banques. Les débiteurs sont évalués individuellement et se voient attribuer une note de débiteur qui reflète notre estimation de la probabilité de défaillance. Les liens entre nos cotes internes et les cotes utilisées par les agences de notation externes sont indiqués dans le tableau ci-après. En vertu de notre méthode de notation du risque, l'évaluation du risque comprend un examen des notations externes du débiteur. L'évaluation de la notation du débiteur tient compte de notre évaluation financière du débiteur, du secteur et de la conjoncture économique de la région où le débiteur exerce ses activités. Lorsqu'un tiers offre un cautionnement, le débiteur et le garant sont évalués.

Type de cote	Cote de la CIBC	Équivalent de Standard & Poor's	Équivalent de Moody's Investor Services
De première qualité	00–47	AAA à BBB-	Aaa à Baa3
De qualité inférieure	51–67	BB+ à B-	Ba1 à B3
Liste de surveillance	70–80	CCC+ à CC	Caa1 à Ca
Défaillance	90	D	C

Nous nous servons de techniques de modélisation quantitatives pour établir des systèmes internes de notation du risque. Les systèmes de notation du risque ont été élaborés au moyen de l'analyse de données internes et externes sur le risque de crédit. Ils servent à la gestion de portefeuilles, à l'établissement de limites de risque, à la tarification des produits et à la détermination du capital économique.

Nous évaluons l'exposition au risque selon les trois dimensions ci-après. Les estimations des paramètres pour chacune de ces dimensions sont des moyennes à long terme qui comportent un rajustement pour tenir compte de toute variation éventuelle dans le cycle de crédit.

- Probabilité de défaillance (PD) – la probabilité qu'il y aura défaillance de la part du débiteur au cours des douze prochains mois.
- Exposition en cas de défaillance (ECD) – l'estimation du montant qui sera tiré par le débiteur au moment de la défaillance.
- Perte en cas de défaillance (PCD) – l'ampleur de la perte prévue en raison de la défaillance, exprimée en pourcentage de l'ECD.

L'efficacité des systèmes d'évaluation du risque et les paramètres associés aux notations du risque de crédit sont surveillés par le groupe Gestion du risque et font l'objet d'un examen annuel. Les modèles servant à l'estimation des paramètres de risque font également l'objet d'une validation indépendante par le groupe Gestion du risque, qui est indépendant des processus de montage de prêts et d'élaboration des modèles.

Risque de crédit de contrepartie

Nous nous exposons à un risque de crédit de contrepartie qui découle de nos activités de gestion de portefeuilles et de couverture et négociation de risques de crédit sur marchandises, sur actions, sur devises et sur taux d'intérêt au moyen de dérivés, comme il est précisé à la note 14 afférente aux états financiers consolidés. La probabilité de défaillance de nos contreparties est évaluée de la même manière que pour nos activités directes de prêt.

Nous sommes exposés au risque de fausse orientation lorsqu'il y a une corrélation positive entre le risque lié à une contrepartie en particulier et la probabilité de défaillance de la part de cette contrepartie en raison de la nature des opérations avec la société. Lorsque nous sommes exposés au risque de fausse orientation associé à une contrepartie avec laquelle nous avons conclu des contrats de dérivés, nos procédés veillent à ce que ces opérations soient soumises à un processus d'approbation plus rigoureux. Le risque peut être couvert par d'autres dérivés afin d'atténuer le risque pouvant découler de ces opérations.

Nous établissons un rajustement de valeur pour les pertes sur créances futures prévues pour chacune des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés. Les pertes sur créances futures prévues sont fonction de nos estimations de la probabilité de défaillance, de la perte ou du risque prévu dans l'éventualité d'une défaillance et d'autres facteurs tels que l'atténuation des risques.

Au cours de l'exercice, nous avons changé la méthode que nous utilisons pour estimer les rajustements de valeur pour tenir compte des écarts de taux observables sur le marché.

Notation des créances évaluées à la valeur du marché liées à des dérivés Équivalents des cotes

Au 31 octobre 2008	Risque en %
AAA à BBB-	80,9 %
BB+ à B-	11,5
CCC+ à CCC-	6,6
Inférieure à CCC-	0,2
Sans cote	0,8
Total	100,0 %

1) Le risque équivaut à la valeur du marché des contrats de dérivés (après les rajustements de l'évaluation du crédit) après les accords généraux de compensation de dérivés, mais avant toute garantie.

Qualité du crédit des portefeuilles pondérés en fonction du risque

Le tableau qui suit présente la qualité du crédit des portefeuilles pondérés en fonction du risque. Les montants présentés sont avant la provision pour pertes sur créances, et après l'atténuation du risque de crédit, les rajustements de valeurs liés aux garants financiers et les garanties en vertu de mises en pension. Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts étudiants garantis, dont le montant s'élève à 50,0 G\$, sont reclassés au titre d'expositions aux entreprises ou d'expositions aux entités souveraines dans le tableau ci-dessous.

En millions de dollars, au 31 octobre 2008

Type de cote	ECD			Total
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	
De première qualité	38 214	\$ 86 298	\$ 46 625	\$ 171 137
De qualité inférieure	25 811	70	16 239	42 120
Liste de surveillance	1 654	2	7	1 663
Défaillance	186	–	–	186
	65 865	\$ 86 370	\$ 62 871	\$ 215 106

Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements (à l'exclusion de la cotation du risque PME) – approche de classement

Un processus de notation du risque simplifié (l'approche de classement) est appliqué aux prêts hypothécaires commerciaux canadiens non garantis, notamment les prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation et les prêts hypothécaires à l'habitation multifamiliale. Ces expositions sont notées individuellement selon notre échelle de notation au moyen d'une méthode de notation du risque qui évalue les principales caractéristiques du bien immobilier, incluant le rapport prêt-garantie et le ratio du service de la dette, la qualité du bien immobilier et la solidité financière du propriétaire/commanditaire. Toutes les expositions sont garanties par une hypothèque sur le bien immobilier, de même qu'une assurance hypothécaire, dans certains cas. Les prêts hypothécaires à l'habitation multifamiliale assurés sont traités comme des expositions aux entités souveraines dans le tableau ci-dessous.

Expositions par tranches de risques

Le tableau suivant présente les expositions en fonction des tranches de risques pondérées. Les expositions figurant dans la catégorie « Profil faible » étaient auparavant classées à un niveau de risque supérieur.

En millions de dollars, au 31 octobre 2008

	ECD
Très bon profil	6 034 \$
Bon profil	141
Profil satisfaisant	38
Profil faible	10
Défaillance	5
	6 228 \$

Portefeuilles de détail

Les portefeuilles de détail sont caractérisés par un grand nombre d'expositions relativement faibles. Ils comprennent : expositions au crédit personnel garanti – immobilier (prêts hypothécaires à l'habitation, prêts personnels et marges garanties par les biens immeubles résidentiels); expositions au portefeuille de détail renouvelables admissibles (cartes de crédit et marges de crédit non garanties); et autres expositions liées au portefeuille de détail (prêts garantis par des actifs autres que résidentiels, prêts non garantis, y compris les prêts étudiants, et les portefeuilles de cotation du risque PME). Ces portefeuilles sont gérés comme groupes d'expositions homogènes au moyen des notations d'agences externes et/ou d'autres évaluations du comportement servant à regrouper les expositions selon des profils de risque de crédit similaires. Ces groupes sont évalués au moyen de techniques statistiques, comme des modèles d'évaluations du crédit et des modèles informatisés. Les caractéristiques qui servent à regrouper les expositions individuelles varient selon les catégories d'actifs et, par conséquent, le nombre de groupes, leur taille ainsi que les techniques statistiques appliquées dans leur gestion sont variables.

Le tableau suivant présente la correspondance entre les tranches de PD et divers niveaux de risque.

Niveau de risque	Tranches de PD
Exceptionnellement faible	0,01 %–0,20 %
Très faible	0,21 %–0,50 %
Faible	0,51 %–2,00 %
Moyen	2,01 %–10,00 %
Haut	10,01 %–99,99 %
Défaillance	100,00 %

Qualité du crédit des portefeuilles de détail

Le tableau qui suit présente la qualité du crédit des portefeuilles de détail. Les montants présentés ne comprennent pas la provision pour pertes sur créances, mais tiennent compte de l'atténuation du risque de crédit. Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts étudiants garantis, dont le montant s'élève à 50,0 G\$, sont reclassés au titre d'expositions aux entités souveraines ou d'expositions aux entreprises. Les portefeuilles de détail comprennent un montant de 3,8 G\$ lié à la cotation du risque PME.

En millions de dollars, au 31 octobre 2008

Niveau de risque	ECD			Total
	Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	Expositions aux portefeuilles de détail renouvelables admissibles	Autres expositions aux portefeuilles de détail	
Exceptionnellement faible	34 683	\$ 16 975	\$ 2 349	\$ 54 007
Très faible	11 014	6 070	2 529	19 613
Faible	27 230	10 798	4 157	42 185
Moyen	119	3 512	1 386	5 017
Haut	68	1 359	91	1 518
Défaillance	108	176	106	390
	73 222	\$ 38 890	\$ 10 618	\$ 122 730

Expositions assujetties à l'approche standardisée

Les expositions liées à FirstCaribbean, les obligations relatives à certaines expositions de particuliers aux fins autres que d'affaires, et certaines expositions liées aux coentreprises CIBC Mellon sont considérées comme négligeables, et sont assujetties à l'approche standardisée. La répartition détaillée de nos expositions, avant la provision pour pertes sur créances, assujetties à l'approche standardisée selon la pondération du risque est présentée ci-après.

En millions de dollars, au 31 octobre 2008

	Catégorie de pondération du risque					Total
	0 %	20 %	50 %	75 %	100 %	
Expositions aux entreprises	– \$	1 015 \$	120 \$	–	6 565 \$	7 700 \$
Expositions aux entités souveraines	1 523	31	95	–	199	1 848
Expositions aux banques	–	1 399	–	–	5	1 404
Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	–	–	–	2 500	5	2 505
Autres expositions aux portefeuilles de détail	–	–	–	64	1 193	1 257
	1 523 \$	2 445 \$	215 \$	2 564 \$	7 967 \$	14 714 \$

Expositions liées aux titrisations

Le tableau suivant présente le détail de nos expositions liées aux titrisations en fonction des cotes de crédit en vertu de l'approche fondée sur les notations internes (NI) et de l'approche standardisée.

En millions de dollars, au 31 octobre 2008

Type de cote	ECD		
	Approche NI ¹	Approche standardisée	Total
AAA à BBB-	21 505 \$	624 \$	22 129 \$
BB+ à BB-	99	–	99
Inférieure à BB-	64	–	64
Sans cote	390	–	390
	22 058 \$	624 \$	22 682 \$

1) EAD en vertu de l'approche NI, déduction faite des sûretés financières de 621 M\$. Le gain cumulé de 53 M\$ n'est pas inclus dans le tableau ci-dessus, puisqu'il est déduit des fonds propres de première catégorie.

Concentration de risque

Des concentrations de risque de crédit existent lorsqu'un certain nombre de débiteurs exercent des activités similaires ou œuvrent dans les mêmes régions géographiques ou dans les mêmes secteurs et présentent des caractéristiques économiques similaires faisant en sorte que des changements d'ordre économique, politique ou autre ont une incidence sur leur capacité de respecter leurs obligations contractuelles.

Répartition géographique

Le tableau suivant présente la répartition géographique des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements en vertu de l'approche NI avancée. Le classement géographique est fondé sur le risque de crédit par pays en fonction du lieu où il est assumé en dernier recours. Les montants présentés sont avant la provision pour pertes sur créances et atténuation du risque et après les rajustements de valeurs liés aux garants financiers et des garanties de 76,6 G\$ réservés à nos activités liées aux mises en pension de titres.

En millions de dollars, au 31 octobre 2008

	Canada	États-Unis	Europe	Divers	Total
Montants utilisés	66 514 \$	9 894 \$	5 535 \$	1 743 \$	83 686 \$
Engagements non utilisés	18 613	1 924	350	422	21 309
Transactions assimilées à des mises en pension	2 288	2 882	1 059	158	6 387
Divers – hors bilan	31 202	4 717	4 851	393	41 163
Produits dérivés de gré à gré	6 753	7 020	4 278	712	18 763
	125 370 \$	26 437 \$	16 073 \$	3 428 \$	171 308 \$

En ce qui a trait aux portefeuilles de détail, la quasi-totalité des expositions en vertu de l'approche NI avancée sont au Canada.

Expositions liées aux entreprises et aux gouvernements par secteur d'activité

Le tableau suivant présente la répartition par secteur d'activité de nos expositions liées aux entreprises et aux gouvernements en vertu de l'approche NI avancée. Les montants présentés sont avant la provision pour pertes sur créances et atténuation du risque et après les rajustements de valeurs liés aux garants financiers et des garanties de 76,6 G\$ réservés à nos activités liées aux mises en pension de titres.

En millions de dollars, au 31 octobre 2008

	Montants utilisés	Engagements non utilisés	Transactions assimilées à des mises en pension	Divers – hors bilan	Produits dérivés de gré à gré	Total
Prêts hypothécaires commerciaux	6 113 \$	116 \$	– \$	– \$	– \$	6 229 \$
Institutions financières	16 025	2 815	6 315	36 581	15 294 ¹	77 030
Commerce de détail et de gros	2 503	1 367	–	234	48	4 152
Services aux entreprises et aux particuliers	3 290	940	37	344	301	4 912
Fabrication, biens d'équipement	1 079	966	1	244	150	2 440
Fabrication, biens de consommation	1 229	868	–	72	85	2 254
Immobilier et construction	6 170	1 689	–	650	66	8 575
Agriculture	2 804	943	–	22	46	3 815
Pétrole et gaz	3 797	3 732	–	615	744	8 888
Mines	3 001	681	–	133	171	3 986
Produits forestiers	510	272	6	136	79	1 003
Technologie	514	435	–	115	61	1 125
Câblodistribution et télécommunications	813	706	–	97	293	1 909
Diffusion, édition et impression	731	367	–	56	34	1 188
Transports	1 315	462	–	820	76	2 673
Services publics	822	1 554	–	637	490	3 503
Services sociaux et éducation	1 329	727	6	152	75	2 289
Gouvernements	31 641	2 669	22	255	750	35 337
	83 686 \$	21 309 \$	6 387 \$	41 163 \$	18 763 \$	171 308 \$

1) Comprend un montant de 3,6 G\$ pour l'exposition en cas de défaillance liée à nos contrats de dérivés couverts par des garants financiers. La juste valeur de ces contrats de dérivés, déduction faite des rajustements de valeurs, était de 1,9 G\$.

Au 31 octobre 2008, le montant nominal relatif à la protection contre le risque de crédit souscrite pour couvrir les risques liés aux prêts et les risques de crédit liés aux entreprises et aux gouvernements s'élevait à 4,6 G\$ (5,9 G\$ en 2007). Les plus importantes concentrations de secteurs couvertes par ces programmes étaient celles du pétrole et du gaz avec 2,1 G\$ (2,3 G\$ en 2007), des mines avec 608 M\$ (659 M\$ en 2007) et des intermédiaires financiers avec 1,1 G\$ (1,3 G\$ en 2007). Toutes les contreparties dont nous avons acheté une protection de dérivé de crédit pour le portefeuille de prêts sont des institutions financières ou des entités souveraines canadiennes ayant obtenu des cotes de première qualité des principales agences de notation.

Total des prêts et acceptations

Les prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, totalisaient 180,3 G\$ au 31 octobre 2008 (170,7 G\$ en 2007). Les prêts à la consommation (qui comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts sur cartes de crédit et les prêts personnels, y compris

les prêts étudiants) constituent 73,6 % (75,7 % en 2007) du portefeuille, et les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations) en constituent 26,4 % (24,3 % en 2007).

Les prêts à la consommation ont augmenté de 3,6 G\$, ou 2,8 %, par rapport à l'exercice précédent, augmentation principalement attribuable à la croissance dans les prêts aux particuliers de 3,0 G\$, ou 10,5 %. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont diminué de 1 G\$ ou 1,1 %, mais ceux sous gestion ont augmenté de 13,2 G\$, ou 11,3 % (pour des précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR). Les prêts hypothécaires à l'habitation comptent pour 68 % (71 % en 2007) du total du portefeuille des prêts à la consommation et comportent des niveaux de risque de crédit très faibles.

Les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations) ont connu une hausse de 6 G\$, ou 14,5 %, en regard de l'exercice précédent, surtout en raison des hausses dans les secteurs des mines et des institutions financières.

Prêts douteux, provision et dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total 2008	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total 2007
Prêts douteux bruts						
Solde au début de l'exercice	370 \$	493 \$	863 \$	244 \$	386 \$	630 \$
Nouveaux prêts douteux	297	1 041	1 338	437	1 213	1 650
Reclassés dans les prêts productifs, remboursés ou vendus	(120)	(248)	(368)	(165)	(391)	(556)
Prêts douteux bruts avant radiations	547	1 286	1 833	516	1 208	1 724
Radiations	(148)	(702)	(850)	(146)	(715)	(861)
Solde à la fin de l'exercice	399 \$	584 \$	983 \$	370 \$	493 \$	863 \$
Provision spécifique						
Solde au début de l'exercice	194 \$	359 \$	553 \$	179 \$	363 \$	542 \$
Radiations	(148)	(702)	(850)	(146)	(715)	(861)
Provisions	105	661	766	51	580	631
Recouvrements	21	93	114	66	81	147
Transfert de la provision générale ¹	–	5	5	–	5	5
Change et autres rajustements ²	28	15	43	44	45	89
Solde à la fin de l'exercice	200 \$	431 \$	631 \$	194 \$	359 \$	553 \$
Prêts douteux nets						
Solde au début de l'exercice	176	134	310	65	23	88
Variation nette des prêts douteux bruts	29	91	120	126	107	233
Variation nette de la provision	(6)	(72)	(78)	(15)	4	(11)
Solde à la fin de l'exercice	199 \$	153 \$	352 \$	176 \$	134 \$	310 \$
Prêts douteux bruts moins provision spécifique en pourcentage des actifs connexes ³			0,16 %			0,15 %

1) Se rapporte au portefeuille des prêts étudiants.

2) Comprennent 117 M\$ liés à l'acquisition de FirstCaribbean.

3) Les actifs connexes incluent les prêts, les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres et les acceptations.

Prêts douteux

Au cours de l'exercice, des prêts de 1,3 G\$ ont été classés pour la première fois dans la catégorie des prêts douteux, ce qui représente une baisse de 312 M\$ par rapport à 2007. Cette baisse s'explique principalement par l'acquisition de FirstCaribbean ayant contribué à 332 M\$ des nouveaux prêts douteux en 2007.

La réduction des prêts douteux bruts par voie de mesures correctives, de remboursements ou de ventes a totalisé 368 M\$, en baisse de 188 M\$ par rapport à 2007. Cette baisse tient compte d'une somme de 143 M\$ relative aux prêts à la consommation et d'une somme de 45 M\$ relative aux prêts aux entreprises et aux gouvernements. Pour l'exercice, les radiations ont totalisé 850 M\$, soit une diminution de 11 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les radiations liées aux prêts à la consommation ont reculé de 13 M\$, alors que les radiations liées aux prêts aux entreprises et aux gouvernements ont augmenté de 2 M\$.

Des précisions sur la distribution géographique et le classement par secteur des prêts douteux sont fournies dans la section Information financière annuelle supplémentaire.

Provision pour pertes sur créances

La provision totale pour pertes sur créances se compose de provisions spécifiques et d'une provision générale inscrites au bilan consolidé.

Les méthodes utilisées pour établir la provision pour pertes sur créances sont présentées à la section Conventions comptables critiques et estimations. La répartition de la provision par région géographique et le classement par secteur sont fournis dans la section Information financière annuelle supplémentaire.

La provision totale pour pertes sur créances s'est élevée à 1 523 M\$, soit une hausse de 80 M\$, ou 6 %, en regard du 31 octobre 2007.

La provision spécifique pour pertes sur créances s'est élevée à 631 M\$, soit une hausse de 78 M\$, ou 14 %, en regard du 31 octobre 2007. La hausse est principalement attribuable à la croissance du volume du portefeuille de cartes de crédit et à la hausse des comptes en souffrance dans le portefeuille.

La provision générale s'est établie à 892 M\$, en hausse de 2 M\$ par rapport au 31 octobre 2007.

La direction est d'avis que la provision totale pour pertes sur créances au 31 octobre 2008 était appropriée compte tenu de la

composition du portefeuille de crédit. Les ajouts futurs à la provision, les réductions futures de la provision ou les reprises futures de la provision seront influencés par l'évaluation continue des risques liés au portefeuille de prêts et l'évolution de la conjoncture économique.

Risque de marché

Le risque de marché découle de nos positions sur les valeurs mobilières et les dérivés de nos portefeuilles de négociation ainsi que de nos services bancaires de détail, de nos portefeuilles de placement et de nos activités autres que de négociation. Il s'agit du risque de perte financière attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché dont les taux d'intérêt et les taux de change, les écarts de taux ainsi que le prix des marchandises et le cours des actions.

La gestion du risque de marché est assurée au moyen d'un cadre de contrôle interne intégré et supervisée par le CCR. Dans nos principaux centres de négociation, un directeur spécialisé en risque de marché, aidé de directeurs régionaux, Risques, supervise chaque secteur d'activité, assurant ainsi une protection complète en matière de risque.

Nous avons élaboré des politiques exhaustives de gestion du risque de marché relativement à la détermination et à la mesure de divers types de risque de marché, à l'admissibilité de certains de ces risques à être inclus dans les portefeuilles de négociation et dans les portefeuilles autres que de négociation, ainsi qu'à l'établissement des limites à l'intérieur desquelles nous gérons notre risque global.

Nos politiques contiennent également des précisions sur les exigences quant à la conception des modèles de courbes de rendement et d'évaluation, et sont alignées sur les conventions comptables en ce qui concerne les méthodes relatives à l'évaluation à la valeur du marché et à l'évaluation des modèles, l'évaluation indépendante des positions et l'établissement de rajustements de valeur.

Processus et contrôle

Le risque de marché est surveillé quotidiennement en fonction des limites de risque approuvées, et des processus de contrôle sont en place afin de veiller à ce que seules des activités approuvées soient entreprises. Nous produisons chaque jour un rapport détaillé sur le risque ainsi qu'un sommaire de surveillance des limites, documents qui sont fondés sur les positions de la journée précédente. Les rapports sommaires sur le risque de marché et sur l'observation des limites de risque sont produits et passés en revue chaque semaine avec l'équipe de la haute direction (EHD) et chaque trimestre avec le CGR.

Nous avons des niveaux de tolérance au risque, qui sont exprimés selon des mesures statistiques de la valeur à risque (VAR) et des pertes en situation de crise selon la pire éventualité possible. Nous recourons à une approche à trois niveaux, comme suit, pour définir le risque de marché et les simulations de crise relativement au risque que nous pouvons assumer dans nos activités de négociation et nos activités autres que de négociation :

- Les limites de première catégorie constituent nos limites générales pour le risque de marché et le scénario de la pire éventualité.
- Les limites de deuxième catégorie sont conçues pour contrôler le profil de risque de chaque secteur.
- Les limites de troisième catégorie sont confiées au pupitre de négociation et sont conçues pour contrôler la concentration du risque et l'incidence de situations de crise touchant expressément les comptes.

Les limites de première catégorie sont établies par le chef de la direction, conformément aux politiques sur la tolérance au risque approuvées par le CGR; les limites de deuxième et de troisième catégories sont approuvées au niveau de direction approprié au risque assumé.

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des instruments financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement et à des fins de négociation pour notre propre compte. Les revenus de négociation (revenu net d'intérêts et revenu autre que d'intérêts)

proviennent de ces opérations. Les instruments de négociation sont constatés à la juste valeur et comprennent des titres d'emprunt, des titres de participation, et les dérivés de change, de taux d'intérêt, de marchandises, d'actions et de crédit.

Mesure du risque

Nous utilisons les méthodes suivantes pour mesurer le risque de marché :

- la VAR, qui permet la comparaison significative des risques inhérents à différentes entreprises et catégories d'actifs;
- les simulations de crise et l'analyse de scénarios, qui fournissent des renseignements sur le comportement des portefeuilles dans des conditions extrêmes.
- Les essais à rebours confirment l'efficacité de la quantification du risque par voie d'analyse des résultats réels et théoriques.

La VAR présentée dans le tableau et dans le graphique sur les essais à rebours ci-après ne tient pas compte du risque lié aux activités en voie de liquidation, comme il est précisé aux pages 42 à 49 du rapport de gestion, à compter du deuxième trimestre de 2008. En raison de la volatilité et du manque de liquidités sur les marchés au cours des derniers mois, le degré d'incertitude à l'égard de l'évaluation quantitative du risque pour ces positions est très élevé. Ces positions sont gérées de façon indépendante de nos activités de négociation.

Valeur à risque

Notre méthode de VAR est une technique statistique qui permet de mesurer la pire perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. La VAR met en jeu de nombreux facteurs de risque, et elle est calculée au moyen de la volatilité historique de chaque facteur de risque et des corrélations historiques connexes entre ces facteurs, évalués sur une période d'un an.

Le total de la VAR est obtenu par le regroupement des modèles de VAR pour les risques liés aux taux d'intérêt, aux écarts de taux et aux actions, ainsi que pour les risques de change et sur marchandises, avec la réduction découlant de l'incidence sur le portefeuille de l'interrelation des différents risques. À compter du quatrième trimestre de 2007, nous avons inclus dans la VAR une mesure du risque spécifique de la dette. Le risque spécifique de la dette représente la volatilité du cours et le risque d'incident de crédit propre à chaque émetteur, pour des produits comme les obligations et les dérivés de crédit. Le nouveau modèle simule ces risques pour l'ensemble des émetteurs de notre portefeuille de négociation, a reçu l'approbation du BSIF pour ce qui est du calcul du montant minimum des fonds propres réglementaires, et remplace un ancien modèle de fonds propres devenu désuet.

La perte du marché réalisée réelle peut différer de la perte supposée par la mesure de la VAR pour diverses raisons. Les fluctuations des taux et des cours du marché peuvent différer de celles du passé qui sont utilisées pour calculer la mesure de la VAR. Par ailleurs, la mesure de la VAR ne tient pas compte des pertes qui pourraient se produire au-delà du degré de confiance de 99 %.

Pour déterminer le caractère fiable des modèles de la VAR, les résultats réels sont surveillés régulièrement afin de mettre à l'épreuve la validité des hypothèses et des paramètres utilisés dans le calcul de la VAR. Nos positions de risque de marché sont également assujetties régulièrement à des simulations de crise pour veiller à ce que la CIBC puisse résister à un événement extrême sur le marché.

Simulations de crise et analyse de scénarios

Les simulations de crise et l'analyse de scénarios sont conçues pour mieux comprendre les conséquences éventuelles de conditions de marché anormales, et pour relever des concentrations de risque éventuelles.

Nos simulations de crise mesurent l'incidence sur la valeur des portefeuilles de nombreux mouvements extrêmes de prix du marché. Avec la méthode de simulations de crise, on suppose qu'aucune mesure n'est prise pour atténuer le risque au cours de l'événement posant des conditions de crise, ce qui reflète ainsi la diminution de la liquidité qui accompagne souvent les soubresauts du marché.

Notre méthode d'analyse de scénarios permet de simuler l'incidence sur les résultats d'événements extrêmes sur le marché jusqu'à concurrence d'un trimestre. Les scénarios sont mis au point au moyen de données historiques réelles du marché pendant des périodes de perturbations ou s'appuient sur des événements économiques et politiques et des catastrophes naturelles hypothétiques imaginés et proposés par des économistes, des dirigeants d'entreprises et des directeurs de risques.

Parmi les scénarios historiques, mentionnons le krach boursier de 1987, la période de resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale des États-Unis en 1994, la crise déclenchée en Russie en 1998 et les événements du marché qui ont suivi le 11 septembre 2001. Les scénarios hypothétiques comprennent des crises potentielles sur les marchés de l'Amérique du Nord et de l'Asie.

Nos simulations de crise et l'analyse de scénarios de base sont effectuées tous les jours, et d'autres analyses ponctuelles sont faites au besoin. Les scénarios sont examinés et modifiés au besoin pour veiller à ce qu'ils demeurent pertinents. Des limites sont établies à l'égard de la perte maximale acceptable du portefeuille global en vertu de tout scénario de la pire éventualité ainsi qu'à l'égard de l'incidence des simulations de crise sur chaque portefeuille et par catégorie d'actifs.

Essais à rebours

Pour chacun et pour l'ensemble de nos portefeuilles de négociation, le processus d'essais à rebours mesure si les bénéfices réels ou les pertes réelles sont conformes aux hypothèses statistiques du modèle VAR.

À ce processus se greffe le calcul d'un résultat hypothétique ou statique. Ces résultats représentent le changement théorique de la valeur des portefeuilles en raison des variations quotidiennes des cours, à savoir les portefeuilles de clôture le jour précédent, en supposant que le contenu du portefeuille soit demeuré le même. Le BSIF exige la comparaison entre ces résultats statiques quotidiens et la VAR.

La composition des risques de marché par catégorie de risque et le risque total figurent dans le tableau de la VAR par catégorie de risque ci-dessous. Ces risques sont liés entre eux et l'effet de diversification reflète la réduction du risque attribuable au regroupement en portefeuilles des positions de négociation. Les risques de taux d'intérêt et d'écart de taux associés aux activités de négociation découlent de nos activités sur les marchés mondiaux de la dette et des dérivés, plus particulièrement des opérations conclues sur les marchés canadiens, américains et européens. Les principaux instruments utilisés sont les titres de créance de gouvernements et d'entreprises ainsi que les dérivés de taux d'intérêt et de crédit. La majeure partie des risques de change liés aux activités de négociation résulte d'opérations mettant en cause le dollar américain, l'euro, la livre sterling et le yen, et les principaux risques de perte sur actions sont ceux auxquels nous sommes exposés sur les marchés boursiers américains, canadiens et européens. Les risques de négociation liés aux marchandises découlent principalement de nos opérations où sont utilisés des indices nord-américains du gaz naturel et du pétrole.

Le risque moyen total a augmenté de 1 % par rapport à l'exercice précédent.

VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre

	2008				2007			
	Fin de l'exercice	Moyenne	Haute	Faible	Fin de l'exercice	Moyenne	Haute	Faible
Risque de taux d'intérêt	8,9 \$	7,4 \$	13,9 \$	3,0 \$	7,2 \$	7,1 \$	10,3 \$	4,6 \$
Risque d'écart de taux	8,7	7,5	16,0	3,6	9,6	6,4	15,6	3,0
Risque lié aux actions	5,2	5,2	7,6	3,7	6,0	5,5	7,6	3,2
Risque de change	1,4	0,6	2,1	0,2	0,6	0,5	2,6	0,1
Risque lié aux marchandises	0,5	0,7	1,4	0,3	1,3	1,3	3,5	0,8
Risque spécifique de la dette ¹	7,1	8,1	13,7	4,0	10,3	9,2	10,5	8,0
Effet de diversification ²	(16,0)	(14,8)	négl.	négl.	(20,3)	(15,4)	négl.	négl.
Risque total	15,8 \$	14,7 \$	21,1 \$	8,8 \$	14,7 \$	14,6 \$	18,2 \$	13,1 \$

1) Le risque spécifique de la dette pour l'exercice 2007 est calculé uniquement pour le quatrième trimestre de 2007, car nous n'avons commencé à présenter cette mesure qu'au quatrième trimestre de 2007.

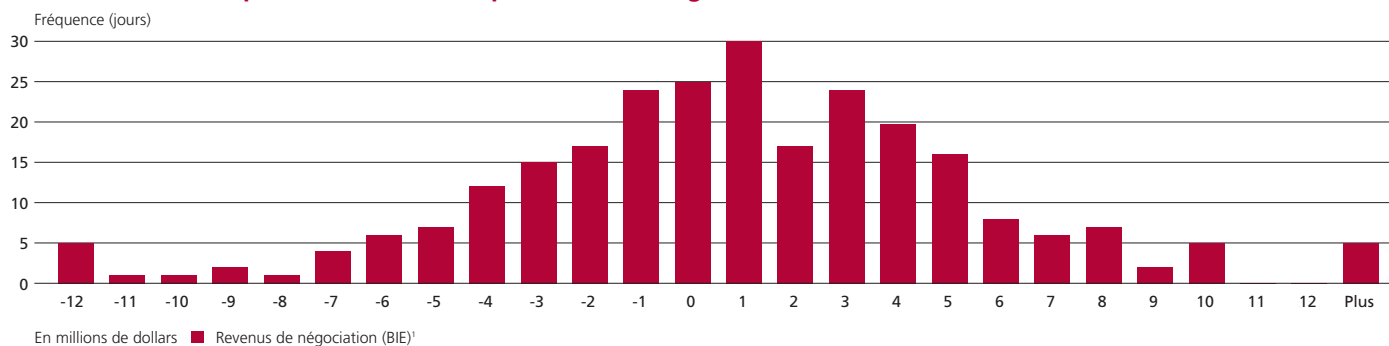
2) La VAR globale est inférieure à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

Revenu de négociation

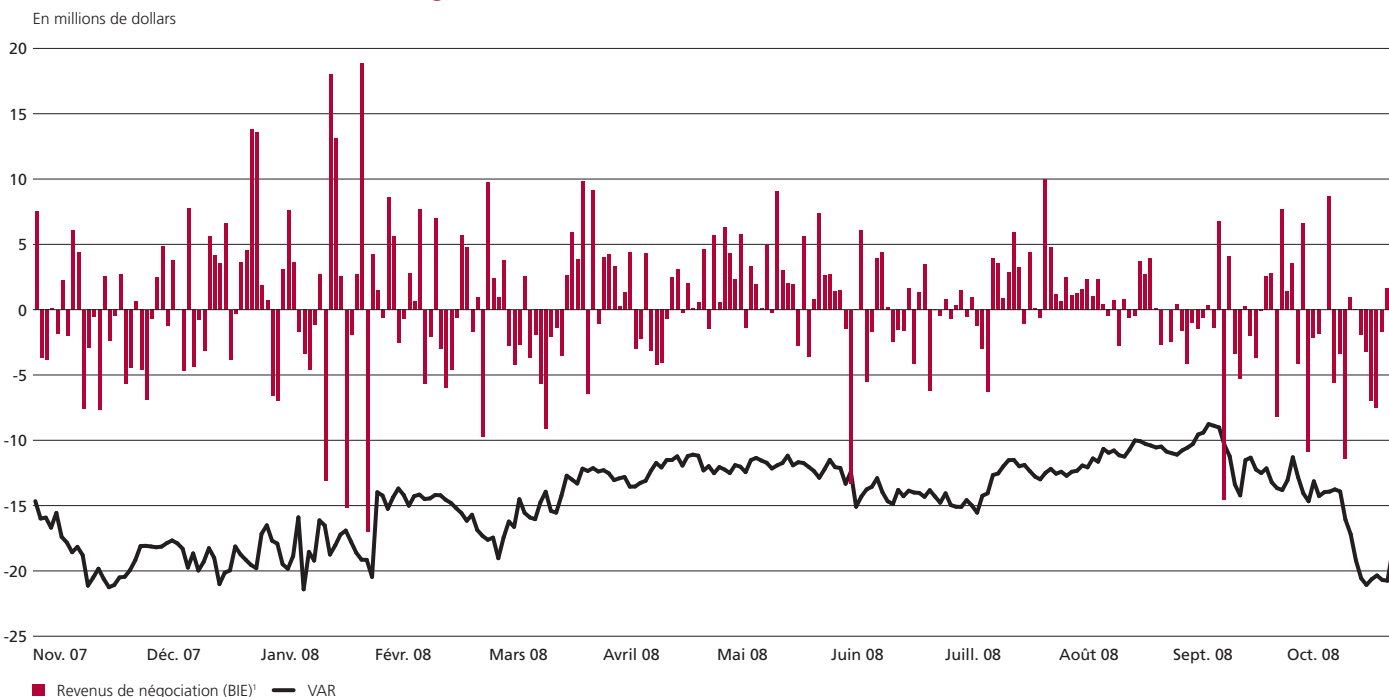
Les revenus de négociation se sont élevés à (7 239) M\$ ((310) M\$ en 2007 et 685 M\$ en 2006), et les revenus de négociation (BIE)¹, à (7 056) M\$ ((18) M\$ en 2007 et 906 M\$ en 2006). Le revenu de négociation et le revenu de négociation (BIE)¹ pour 2008 présentés dans l'histogramme des revenus quotidiens de négociation (BIE)¹ et des essais à rebours des revenus de négociation et de la VAR ci-après excluent (7 151) M\$ ayant principalement trait à la diminution de la juste valeur d'actifs de crédit structuré et des rajustements de valeur du crédit, qui ne peuvent pas être affectés efficacement à des journées en particulier. L'histogramme ci-après présente la distribution de fréquence des revenus quotidiens de négociation (BIE)¹ pour 2008. Les revenus de négociation (BIE)¹ ont été positifs pour 55 % des jours (75 % en 2007; 79 % en 2006). Les pertes découlant des activités de négociation ont dépassé la VAR de 1 M\$ le 9 juin, en raison des fortes augmentations des taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis, et de 4 M\$ le 16 septembre, compte tenu de l'élargissement important des écarts des taux. Les revenus quotidiens moyens de négociation (BIE)¹ se sont élevés à 0,4 M\$ (2,7 M\$ en 2007 et 3,4 M\$ en 2006). Le graphique d'essais à rebours des revenus de négociation (BIE)¹ et de la VAR de la page suivante compare les revenus quotidiens réels de négociation (BIE)¹ en 2008 et les mesures de la VAR le jour précédent.

Distribution de fréquence des revenus quotidiens de négociation (BIE)¹ en 2008



1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR. Le revenu de négociation comprend le revenu net d'intérêts et le revenu autre que d'intérêts.

Essais à rebours des revenus de négociation (BIE)¹ c. la VAR



1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Dérivés sur marchandises non négociés en Bourse

Dans le cours normal des affaires, nous négocions des contrats de dérivés sur marchandises non négociés en Bourse. Nous contrôlons et gérons le risque lié aux instruments dérivés sur marchandises non négociés en Bourse grâce aux méthodes de VAR et de simulations de crise décrites précédemment. Nous utilisons des techniques de modélisation ou d'autres méthodes d'évaluation afin d'établir la juste valeur de ces contrats.

Le tableau suivant présente la juste valeur en fonction de l'échéance des contrats sur marchandises non négociés en Bourse.

En millions de dollars, au 31 octobre 2008	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette
Échéance à moins de 1 an	482 \$	(823) \$	(341) \$
Échéance de 1 an à 3 ans	417	(431)	(14)
Échéance de 4 ans à 5 ans	73	(112)	(39)
Échéance à plus de 5 ans	75	(11)	64
Juste valeur des contrats	1 047 \$	(1 377) \$	(330) \$

Activités autres que de négociation

Les risques de marché découlent également de nos services bancaires de détail, de nos placements en actions et d'autres activités qui ne sont pas des activités de négociation. Nous créons une vaste gamme de produits de détail assortis de diverses caractéristiques de risque de marché. Les changements des conditions du marché, le comportement des clients et la pression exercée par les concurrents peuvent avoir une incidence sur le risque de marché et les marges de détail provenant de ces produits. Le risque de change découlant du bénéfice net tiré des établissements étrangers et des investissements dans ces derniers est également inclus dans les activités autres que de négociation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt à l'égard du portefeuille autre que de négociation s'entend essentiellement du risque inhérent à la GAP et aux activités des filiales au Canada et à l'étranger. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement du risque de remboursement anticipé des produits

hypothécaires, des engagements hypothécaires et de certains CPG assortis de caractéristiques de rachat anticipé; ces options sont évaluées conformément aux résultats réels. Divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés et des options, sont employés pour gérer et contrôler ces risques.

La note 19 afférente aux états financiers consolidés contient un aperçu du risque de taux d'intérêt total du portefeuille autre que de négociation au 31 octobre 2008. Les actifs et passifs au bilan et hors bilan sont généralement présentés selon la date la plus proche entre la date d'échéance et la date de réévaluation contractuelle. Nos informations incluent néanmoins la sensibilité présumée aux taux d'intérêt de certains actifs et passifs (dont les principaux soldes de dépôts et de cartes de crédit) qui témoigne de la manière dont nous

gérons le risque de taux d'intérêt; la durée présumée des principaux soldes est d'environ 1,4 année. La position relative au taux d'intérêt présentée à la note 19 correspond uniquement au risque auquel nous sommes exposés à une date donnée. Ce risque peut varier en fonction des préférences manifestées par les clients pour des produits ou des échéances, notamment le remboursement anticipé des emprunts hypothécaires ou l'exercice d'autres options, et de la nature de notre gestion des divers portefeuilles auxquels se rattache la position de risque de taux d'intérêt consolidée.

Le tableau ci-après fait état de l'incidence sur les douze prochains mois d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 100 points de base des taux d'intérêt, rajustée pour tenir compte des remboursements anticipés estimatifs.

Sensibilité aux taux d'intérêt – activités autres que de négociation (après impôts)

En millions de dollars, au 31 octobre

	2008			2007		
	\$ CA	\$ US	Divers	\$ CA	\$ US	Divers
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt						
Bénéfice net	74 \$	(18) \$	5 \$	24 \$	12 \$	(3) \$
Variation de la valeur actuelle des capitaux propres	225	(36)	(5)	98	21	36
Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt						
Bénéfice net	(59) \$	18 \$	(5) \$	(96) \$	(12) \$	3 \$
Variation de la valeur actuelle des capitaux propres	(255)	36	5	(155)	(21)	(36)

Risque de change

Le risque de change autre que de négociation, aussi appelé le risque de change structurel, découle principalement de nos investissements dans des établissements étrangers. Ce risque, principalement en dollars américains, est géré au moyen de dérivés de couverture et du financement des investissements en monnaies étrangères. Nous gérons activement ce risque afin de nous assurer d'atténuer l'incidence possible sur les bénéfices et de contenir cette incidence possible sur les ratios de fonds propres dans les limites établies par le CGR.

Au 31 octobre 2008, une appréciation du dollar canadien de 1 % aurait eu pour effet de réduire les capitaux propres d'environ 15 M\$.

Nos bénéfices libellés en monnaies non fonctionnelles sont convertis en monnaies fonctionnelles au moyen d'opérations de change au comptant ou de contrats de change à terme. Par conséquent, il n'y a pas d'incidence importante des fluctuations des taux de change sur notre état des résultats consolidé, à l'exception de nos bénéfices en monnaies étrangères fonctionnelles, qui sont convertis aux taux mensuels moyens à mesure qu'ils sont gagnés.

Nous procédons à des opérations de couverture pour certains frais liés à des contrats libellés en monnaies étrangères au moyen de dérivés qui sont constatés à titre de couvertures de flux de trésorerie. La variation nette de la juste valeur de ces dérivés de couverture, comprise dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, avait donné lieu à une perte de 39 M\$ au 31 octobre 2008. Ce montant sera sorti du cumul des autres éléments du résultat étendu pour contrebalancer les fluctuations de change couvertes au fur et à mesure que les frais seront engagés.

Dérivés détenus aux fins de la GAP

Dans le cas où des dérivés sont détenus aux fins de la GAP et lorsque des opérations répondent aux critères prévus au chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA*, nous appliquons la comptabilité de couverture pour constater les risques couverts, comme il est indiqué dans les notes 1, 2 et 14 afférentes aux états financiers consolidés. Les dérivés de couverture qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture, aussi appelés couvertures économiques, sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé, et les variations de la juste valeur sont constatées dans l'état des résultats consolidé.

Les couvertures économiques pour les instruments financiers autres que désignés à la juste valeur peuvent rendre les revenus plus instables, du fait que les éléments couverts sont constatés au coût ou au coût après amortissement; cette instabilité du revenu peut ne pas être représentative du risque global.

Risque lié aux actions

Le risque lié aux actions du portefeuille autre que de négociation découle principalement de nos activités de services de Banque d'affaires et ces actions sont composées de titres de participation privés et de sociétés ouvertes, de placements dans des sociétés en commandite et de placements comptabilisés à la valeur de consolidation.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actions du portefeuille autre que de négociation, y compris le portefeuille de services de Banque d'affaires :

En millions de dollars, au 31 octobre		Valeur comptable	Juste valeur
2008	Valeurs disponibles à la vente	1 059 \$	1 410 \$
	Divers¹	165	176
		1 224 \$	1 586 \$
2007	Valeurs disponibles à la vente	1 415 \$	1 921 \$
	Divers ¹	254	299
		1 669 \$	2 220 \$

1) Comprend les placements à la valeur de consolidation.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité lié à la gestion de nos actifs et de nos passifs découle de nos activités générales de financement. Il s'agit du risque de ne pas dégager les fonds nécessaires pour faire face à des engagements financiers courants sans la mobilisation de fonds à des taux défavorables ou la vente forcée d'actifs.

Nos stratégies de gestion du risque d'illiquidité visent à maintenir des ressources financières suffisamment liquides pour financer continuellement notre bilan, que les conditions du marché soient normales ou difficiles.

Par le pouvoir de surveillance qui lui est conféré, le conseil d'administration établit le cadre de risque d'illiquidité qui tient compte de la sensibilité au crédit de nos activités et de l'importance de la confiance des déposants. Le cadre de gestion établi consiste en politiques, limites et structures de surveillance indépendantes régissant les principaux centres de financement régionaux et filiales d'exploitation en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Le groupe Trésorerie, sous la surveillance de la division Gestion du risque de marché (GRM) au sein de Gestion des risques liés aux marchés financiers, est responsable de l'élaboration et de la mise en application du cadre de gestion de la liquidité à l'échelle mondiale.

Les politiques et les normes définissant les exigences en matière de gestion, de mesure et de communication du risque d'illiquidité sont revues et approuvées tous les ans par le CGR. Selon nos politiques sur les liquidités, nous devons maintenir assez d'actifs liquides non grevés ou avoir une capacité de financement suffisante afin de pouvoir répondre aux besoins prévus en matière de financement (besoins mesurés au moyen d'un scénario de contrainte comparatif) pendant une période minimale établie par le CGR. Les lignes directrices sont en place pour veiller à la diversification adéquate des fonds et à la gestion de la concentration d'un déposant donné.

Nous maintenons et mettons à jour périodiquement un plan d'urgence en matière de liquidité afin de répondre aux incidences des situations de crise. Le plan est présenté annuellement au CGR.

Notre politique de mise en gage à l'échelle de l'entreprise comprend un maximum net de limites de mise en gage globales consolidées pour les actifs financiers et non financiers. Les actifs donnés en garantie sont considérés comme grevés aux fins de la liquidité.

Processus et contrôle

Les limites de non-appariement entre les actifs et les passifs à court terme sont déterminées par région géographique, et sont consolidées pour l'ensemble des risques à l'échelle mondiale. Les positions au bilan servent à déterminer les flux de trésorerie possibles selon diverses situations de crise. Sur une base consolidée, les liquidités qu'il faut détenir selon une simulation de crise de référence donnée sont maintenues pendant une période minimale.

Le CGR est informé régulièrement des conditions courantes et possibles de la liquidité, des mesures continues de surveillance et de la mise en application d'outils de mesure améliorés.

Mesure du risque

Notre système de mesure en matière de liquidité fournit des rapports quotidiens sur les risques d'illiquidité aux fins d'une surveillance et d'un examen indépendants effectué par la division GRM. La haute direction et le CGR passent en revue les rapports sur les risques d'illiquidité. Les effets des situations de crise sont mesurés au moyen d'analyses de scénarios conçues pour mesurer l'incidence potentielle de conditions de marché anormales sur le profil de risque d'illiquidité. Le traitement des flux de trésorerie sous diverses conditions fait l'objet d'un examen périodique afin de déterminer s'il faut modifier les hypothèses sur le comportement des clients.

Sources et stratégies de financement à terme

Nous gérons notre liquidité de façon à être en mesure de répondre aux besoins de liquidités à court et à long terme. La confiance accordée au financement en gros à court terme est maintenue à un niveau prudent.

Nous obtenons du financement auprès de sources de détail et de gros. Conformément aux stratégies de réduction du risque d'illiquidité, nous continuons à obtenir du financement à terme dans les marchés de gros auprès de nombreux clients et dans des régions variées en empruntant avec divers moyens de financement et sur une gamme d'échéances.

Les dépôts personnels de base demeurent une source principale de financement de détail. Au 31 octobre 2008, les dépôts de particuliers en dollars canadiens totalisaient 90,5 G\$ (83,8 G\$ en 2007).

Nos stratégies de gestion du risque d'illiquidité incluent la diversification des sources du financement de gros à terme, la titrisation des créances, l'émission d'actions et de titres secondaires et le maintien de blocs distincts d'actifs liquides de grande qualité pouvant être vendus ou donnés en garantie pour nous assurer une source immédiate de fonds. Ensemble, ces stratégies diminuent la dépendance envers le financement de gros à court terme.

De nouvelles mesures ont été mises en œuvre par divers gouvernements et des banques centrales du monde entier, y compris la Banque du Canada et la Federal Reserve Bank, pour approvisionner en liquidités les systèmes financiers. Ces mesures comprennent l'élargissement des types admissibles de garanties, et la disponibilité de liquidités à terme

au moyen de prises en pension de titres et l'achat par la SCHL de blocs de titres hypothécaires couverts par la *Loi nationale sur l'habitation*. De temps à autre, nous utilisons ces facilités de financement à terme, donnant en garantie de ces obligations une combinaison d'actifs des secteurs public et privé.

Au cours de l'exercice, nous avons lancé notre programme d'obligations couvertes et, au 31 octobre 2008, nous avons émis 2,3 G€ (3,6 G\$) d'obligations. De tout temps, nous titrisons divers actifs financiers, y compris des créances sur cartes de crédit et des prêts hypothécaires à l'habitation et commerciaux. Pour plus de précisions sur nos arrangements hors bilan influant sur la liquidité et le financement, voir la section Arrangements hors bilan.

Le sommaire des actifs liquides au bilan est présenté dans le tableau qui suit :

En milliards de dollars, au 31 octobre	2008	2007
Encaisse	1,1 \$	1,0 \$
Dépôts auprès d'autres banques	7,9	12,7
Valeurs mobilières ¹	39,6	65,1
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	35,6	34,0
	84,2 \$	112,8 \$

1) Comprennent les valeurs disponibles à la vente et les instruments financiers désignés à la juste valeur dont la durée résiduelle du contrat est d'un an ou moins et les valeurs du compte de négociation, y compris 729 M\$ (3,1 G\$ en 2007) de participation dans des fonds multicédants de papier commercial adossé à des créances que nous soutenons. Excluent 247 M\$ (297 M\$ en 2007) de fonds multicédants de papier commercial adossé à des créances non soutenues par la Banque.

Dans le cours normal des affaires, la gestion des garanties prévoit la cession en garantie de certains actifs, y compris ceux nécessaires aux activités quotidiennes de compensation et de règlement de paiements et de valeurs. Au 31 octobre 2008, les actifs cédés en garantie, y compris à l'égard des valeurs empruntées ou financées au moyen de mises en pension de titres, atteignaient 44,6 G\$ (27,7 G\$ en 2007). Pour plus de précisions, voir la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

Cotes de crédit

L'accès aux sources de financement de gros et le coût de ce financement dépendent de divers facteurs, dont les cotes de crédit. Les récents bouleversements dans les marchés financiers mondiaux ont entraîné une baisse de la liquidité ainsi qu'une hausse des coûts dans les marchés de financement à terme, et ce, indépendamment de l'institution financière. Malgré ces faits nouveaux, notre position de liquidité demeure solide. En ce qui a trait aux cotes de crédit, en décembre 2007, bien qu'aucune des principales agences de notation n'ait modifié notre cote, Standard & Poor's et Moody's ont revu à la baisse leurs prévisions concernant les cotes, soit de stable à négative, alors que Fitch et DBRS ont mis nos cotes sous surveillance assortie d'incidences négatives. En avril, DBRS a confirmé et revu notre cote, la faisant passer de « sous surveillance assortie d'incidences négatives » à « négative ».

Nos cotes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

Au 31 octobre	Créance à court terme		Créance de premier rang		Actions privilégiées	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
DBRS	R-1H	R-1H	AA	AA	Pfd-1	Pfd-1
Fitch	F1+	F1+	AA-	AA-		
Moody's	P-1	P-1	Aa2	Aa2		
S&P	A-1	A-1	A+	A+	A-P-1 (basse)	A-P-1 (basse)

Incidence de la baisse de la cote de crédit de la CIBC sur les garanties

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre cote de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur du marché et les évaluations dont nous disposons, ainsi que sur les seuils applicables aux ententes de garantie applicables.

Restrictions sur les mouvements de fonds

Certaines de nos filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires, de liquidité ou de financement, qui sont fixées par des organismes de réglementation des

banques et des valeurs mobilières. Les exigences de ces organismes peuvent faire l'objet de modifications réglementaires et changer en fonction de l'activité.

La liquidité de nos principales filiales est constamment évaluée, compte tenu des restrictions réglementaires des administrations locales de même que des contraintes opérationnelles, fiscales, économiques et autres touchant le mouvement de nos fonds entre les filiales et la banque mère réglementée au pays. Nous sommes ainsi en mesure de gérer et de réduire au minimum les liquidités bloquées.

Nous surveillons et gérons les exigences en matière de liquidité et de capital dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace du capital et le respect continu, par chacune de ces entités, de la réglementation régionale.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de capital à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements au titre du crédit et des liquidités et d'autres obligations contractuelles.

Passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente le profil des échéances des passifs financiers en fonction des obligations de remboursement contractuelles, et ne tient pas compte des flux de trésorerie contractuels ayant trait à des passifs dérivés. Bien que les remboursements contractuels de nombreux comptes de dépôt soient remboursables à vue ou à bref préavis, en pratique, les soldes des dépôts à court terme demeurent stables. Nos antécédents de retenue des dépôts indiquent que de nombreux clients n'exigent pas le remboursement à la date la plus rapprochée, et le tableau ne reflète donc pas les flux de trésorerie anticipés.

En millions de dollars, au 31 octobre	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total 2008	Total 2007
Passif							
Dépôts	104 668 \$	29 770 \$	8 762 \$	4 781 \$	84 971 \$	232 952 \$	231 672 \$
Acceptations	8 848	—	—	—	—	8 848	8 249
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	324	1 505	1 219	2 545	1 331	6 924	13 137
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	33 486	4 537	—	—	—	38 023	28 944
Autres passifs	18	2 628	—	—	10 706	13 352	13 873
Titres secondaires ¹	—	—	—	6 428	—	6 428	5 526
Passif au titre des actions privilégiées	600	—	—	—	—	600	600
	147 944 \$	38 440 \$	9 981 \$	13 754 \$	97 008 \$	307 127 \$	302 001 \$

1) Exclut les titres secondaires détenus à des fins de négociation.

Engagements au titre du crédit et des liquidités

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles des montants nominaux de référence dans le cas d'engagements au titre du crédit, des cautionnements et des liquidités si le crédit contracté venait à être entièrement utilisé et si une contrepartie manquait à ses obligations. Le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises, car on prévoit qu'une tranche importante des cautionnements et des engagements arrivera à échéance sans que des prélèvements ne soient effectués.

En millions de dollars, au 31 octobre	Période d'expiration des montants contractuels				Total 2008	Total 2007
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
Engagements de crédit inutilisés ¹	23 787 \$	4 163 \$	8 927 \$	1 041 \$	37 918 \$	40 735 \$
Facilités de garantie de liquidité	9 764	—	—	—	9 764	17 278
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	4 807	516	495	431	6 249	6 353
Lettres de crédit documentaires et commerciales	235	—	—	1	236	169
	38 593 \$	4 679 \$	9 422 \$	1 473 \$	54 167 \$	64 535 \$

1) Ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles, des marges de crédit garanties par un bien immobilier et des marges sur cartes de crédit.

Autres obligations contractuelles

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de capital à court et à long terme.

En millions de dollars, au 31 octobre	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 2008	Total 2007
Contrats de location-exploitation	318 \$	556 \$	428 \$	1 423 \$	2 725 \$	2 342 \$
Obligations d'achat ¹	495	682	429	–	1 606	1 755
Engagements d'investissement ²	338	–	–	–	338	299
Cotisations de retraite ³	173	–	–	–	173	60
	1 324 \$	1 238 \$	857 \$	1 423 \$	4 842 \$	4 456 \$

1) Ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres d'emprunt et de participation réglés dans les délais standard du marché.

2) À titre d'investisseurs dans les activités de services de Banque d'affaires, nous concluons des engagements afin de financer les fonds de souscriptions privées externes et les placements dans des titres de participation et d'emprunt à la valeur marchande au moment où sont tirés les engagements. Comme la date des engagements de placements futurs n'est pas précisée et est établie au gré de la contrepartie, les obligations sont considérées comme à moins d'un an.

3) Sous réserve de changement, car les décisions sur les cotisations dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation. En outre, les exigences de capitalisation après 2009 sont exclues en raison de la grande variabilité des hypothèses utilisées pour projeter le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs.

Risque stratégique

Le risque stratégique découle de stratégies d'entreprise inefficaces ou de l'incapacité d'exécuter efficacement les stratégies. Il comprend, mais sans s'y limiter, les pertes financières potentielles engendrées par l'inexécution d'acquisitions ou d'initiatives de croissance interne.

La surveillance du risque stratégique relève de l'EHD et du conseil d'administration. Au moins une fois par année, le chef de la direction de la CIBC présente le processus de planification stratégique de la CIBC et le plan stratégique annuel de la CIBC au conseil d'administration aux fins d'examen et d'approbation. Le conseil d'administration examine le plan à la lumière de l'évaluation que fait la direction des nouvelles tendances du marché, de l'environnement concurrentiel, des risques potentiels et d'autres questions importantes.

L'un des outils qui permet de mesurer, de surveiller et de contrôler le risque stratégique est l'attribution de capital économique visant à contrer ce risque. Nos modèles du capital économique incluent une composante de risque stratégique pour les entreprises se servant de capital pour financer une acquisition ou une importante stratégie de croissance interne.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes découlant du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, de l'erreur humaine ou d'événements externes.

Les risques opérationnels liés au personnel et ceux liés aux processus sont atténués, les uns, par des politiques et pratiques de ressources humaines, et les autres, par des contrôles opérationnels et procéduraux. Les risques opérationnels liés aux systèmes sont gérés au moyen de contrôles de développement de la technologie et de gestion du changement.

Le comité de contrôle et de gouvernance (CCG) surveille l'efficacité de notre cadre de contrôle interne selon les paramètres et les objectifs stratégiques établis par l'EHD. L'EHD doit rendre compte au conseil d'administration ainsi qu'à son comité de vérification et au CGR du maintien d'un environnement de contrôle interne efficace.

Processus et contrôle

Il incombe à chaque secteur d'activité d'assurer la gestion quotidienne du risque opérationnel. Les groupes d'infrastructure et de gouvernance maintiennent des processus d'autoévaluation du contrôle et du risque. Nous maintenons un programme d'assurances d'entreprise qui vise à fournir une protection additionnelle contre les pertes et un programme mondial de gestion de la continuité de l'exploitation afin de réduire le risque d'interruption des activités en cas de catastrophe.

Mesure du risque

À compter du 1^{er} novembre 2007, conformément à l'Accord de Bâle II, nous utilisons l'AMA pour calculer les fonds propres réglementaires au titre du risque opérationnel. Notre méthode de mesure du risque opérationnel

aux fins du capital économique attribue le capital de ce risque aux pertes prévues et imprévues découlant des types de pertes suivants :

- la responsabilité juridique (à l'égard de tiers, de clients et d'employés);
- le remboursement de sommes aux clients;
- le non-respect de la réglementation et de l'observation fiscale;
- la perte de biens ou les dommages à des biens;
- les erreurs de traitement des opérations;
- le vol, la fraude et les autres activités non autorisées.

Le capital de risque opérationnel est calculé grâce à une approche de distribution des pertes dont les paramètres sont fondés sur les pertes internes réelles présentant une quantité statistiquement importante de données internes historiques. Il est également possible d'obtenir ce résultat au moyen d'une analyse des pertes par scénario en s'appuyant sur les données internes et externes existantes concernant les pertes ainsi que sur la compétence de la direction.

Outre le capital attribué selon les directives décrites ci-dessus, des rajustements sont apportés aux questions et aux risques visant le contrôle interne qui ne font pas partie du profil de risque opérationnel initial. Ces rajustements sont fonction des résultats obtenus des processus trimestriels d'autoévaluation du contrôle et du risque, auxquels prennent part les secteurs d'activité et les groupes d'infrastructure, de même que les secteurs liés à la gouvernance, notamment le Groupe du risque opérationnel, la Division du contrôle, le Groupe Vérification interne, le Groupe Affaires juridiques et Conformité.

Selon l'AMA, nous pouvons comptabiliser l'atténuation du risque résultant de l'assurance dans notre mesure du risque opérationnel servant au calcul des fonds propres réglementaires minimums. Bien que nos contrats d'assurance soient conçus pour protéger le bénéficiaire contre les pertes graves possibles, nous ne réduisons pas nos besoins en fonds propres pour autant.

Nous attribuons le capital de risque opérationnel selon le secteur d'activité. Le capital s'entend de la pire perte envisageable et est calculé pour chaque type de pertes et chaque secteur d'activité ayant trait à la production, à l'infrastructure ou à la gouvernance. Le risque total couru par la CIBC est inférieur à la somme de ses parties, compte tenu qu'il est extrêmement peu probable que l'ensemble des secteurs d'activité dans toutes les régions subissent la pire perte dans toutes les catégories de pertes au cours du même exercice. Pour corriger le fait que les risques ne sont pas en parfaite corrélation, nous ajoutons une incidence sur le portefeuille pour garantir que le risque total corresponde au risque total à l'échelle de la banque. Le processus pour établir les corrélations tient compte des corrélations internes et externes ainsi que de l'incertitude entourant les estimations de la corrélation.

Chaque trimestre, nous prenons les résultats issus des calculs du capital et nous effectuons des essais à rebours. De plus, la démarche globale utilisée est validée de façon indépendante par le Groupe Validation, Gestion du risque pour s'assurer que les hypothèses adoptées sont raisonnables et prudentes.

Risques juridiques et de réputation

Notre réputation et notre solidité financière revêtent une importance fondamentale pour nous, de même que pour notre clientèle, nos actionnaires et nos employés.

Le risque de réputation s'entend de la possibilité qu'une publicité négative, qu'elle soit fondée ou non, portant sur la conduite de nos affaires et nos pratiques, puisse nuire grandement à notre réputation à titre d'institution financière de premier rang, ou alors puisse avoir des effets importants et néfastes sur nos entreprises, nos activités ou notre situation financière.

Le risque juridique s'entend de la possibilité que des poursuites au civil ou au criminel, ou des enquêtes réglementaires soient entreprises contre la CIBC qui, une fois tranchées, pourraient avoir des effets importants et néfastes sur nos entreprises, nos activités ou notre situation financière.

Le CGR offre une surveillance de la gestion des risques juridiques et de réputation. L'identification, l'évaluation et la gestion prudente et proactive des risques juridiques et de réputation possibles constituent une responsabilité clé de la CIBC et de tous ses employés.

Notre Politique générale en matière de risques juridiques et de réputation établit des normes sur la façon de préserver notre réputation et de réduire notre exposition aux risques juridiques et de réputation. La politique est renforcée par des procédures propres au secteur d'activité permettant de déceler et de transmettre au niveau supérieur les opérations qui pourraient donner lieu à des risques juridiques ou de réputation importants au Comité des risques juridiques et de réputation.

Risque de réglementation

Le risque de réglementation est le risque de non-conformité aux exigences réglementaires. La non-conformité à ces exigences pourrait mener à des sanctions réglementaires et nuire à notre réputation.

Notre philosophie de conformité réglementaire consiste à gérer le risque de réglementation par la promotion d'une culture de conformité solide et par l'intégration de contrôles appropriés au sein des secteurs d'activité et des groupes d'infrastructure. Cette approche s'appuie sur le cadre de référence global en matière de gestion de la conformité législative. Le cadre de référence en matière de gestion de la conformité législative permet d'établir une correspondance entre les exigences réglementaires et les politiques, les procédures et les contrôles internes qui régissent la conformité réglementaire.

Notre Service de la conformité est responsable de l'élaboration et de la mise à jour d'un programme complet de conformité réglementaire, incluant la surveillance du cadre de référence global en matière de gestion de la conformité législative. Le Service est indépendant de la gestion de l'entreprise et fait régulièrement rapport au comité de vérification.

C'est à la haute direction des secteurs d'activité et des groupes d'infrastructure qu'incombe, au premier chef, la responsabilité de se conformer à l'ensemble des exigences réglementaires pertinentes, puis à tous les employés. Les activités mises de l'avant par le Service de la conformité viennent appuyer ces groupes et visent particulièrement les exigences réglementaires qui régissent la relation entre la CIBC et ses clients et les exigences qui permettent de protéger l'intégrité des marchés financiers.

Risque environnemental

Le risque environnemental est le risque d'une perte financière ou d'atteinte à la réputation ayant trait à des questions environnementales, risque qui peut découler de nos activités de crédit et de placement ou se rapporter à nos propres activités. Notre politique environnementale, d'abord approuvée par le conseil en 1993, puis mise à jour et approuvée par le Comité de gestion du risque du conseil d'administration en 2008, exhorte la CIBC à adopter des comportements responsables dans l'exercice de toutes ses activités, en vue de préserver l'environnement, de protéger les intérêts de toutes les parties intéressées contre des niveaux inacceptables de risque environnemental et d'appuyer les principes de développement durable.

La politique fait partie d'un programme intégré de gestion de l'environnement, dont la gestion globale est sous la responsabilité du Groupe de gestion du risque environnemental au sein du groupe GR. Les évaluations environnementales sont intégrées à nos processus d'évaluation du risque de crédit et de placement qui comprend des normes et des procédures de gestion dans tous les secteurs. En outre, des évaluations du risque environnemental et social visant les projets de financement doivent être faites conformément à notre engagement envers les principes d'Équateur, soit un ensemble de lignes directrices adoptées librement par les institutions financières et fondées sur les critères de sélection de la Société financière internationale, que la CIBC a d'abord adoptées en 2003. Aussi, nous continuons de faire de la recherche et d'établir des points de référence sur des questions environnementales, comme la biodiversité et le reboisement, puisqu'elles peuvent se rapporter à des pratiques de prêt responsables. En 2006, nous avons effectué une évaluation complète des risques de portefeuille correspondant aux exigences réglementaires potentielles en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans certains secteurs. En raison des récents changements à la politique et aux règlements visant les GES, nous sommes en voie de mettre à jour ce rapport.

Le Groupe de gestion du risque environnemental travaille en étroite collaboration avec les groupes Services immobiliers, Approvisionnement mondial, Communications ainsi qu'avec d'autres secteurs d'activité et groupes fonctionnels pour veiller à ce que des normes élevées au chapitre du contrôle préalable et de la responsabilité sur le plan environnemental soient appliquées dans la gestion de nos installations, dans nos achats et dans nos autres activités. Un Comité de gestion de l'environnement a été formé et se chargera de la surveillance de ces activités et de les appuyer.

D'autres renseignements concernant nos politiques et pratiques environnementales peuvent être obtenus dans notre Énoncé de responsabilité envers le public joint à la Reddition de comptes annuelle et sur notre site Web (www.cibc.com/environnement). Nous sommes aussi signataire et un participant du Carbon Disclosure Project qui prévoit une communication de l'information auprès de la communauté financière sur la gestion ayant trait aux émissions de gaz à effet de serre et au changement climatique.

Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Conventions comptables critiques et estimations

Un sommaire des principales conventions comptables est présenté à la note 1 afférente aux états financiers consolidés. Certaines conventions comptables critiques exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions encore incertaines. Tout changement dans les jugements et estimations exigé en vertu des conventions comptables dont il est question ci-après pourrait avoir une incidence notable sur nos résultats financiers. Nous

avons mis en place des procédures de contrôle visant à assurer que les conventions comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont bien contrôlés.

Évaluation des instruments financiers

Outre les titres d'emprunt et de participation du compte de négociation, ainsi que les engagements liés à des valeurs vendues à découvert, tous les contrats de dérivés, toutes les valeurs disponibles à

la vente autres que les titres de participation privés et tous les instruments financiers désignés à la juste valeur sont comptabilisés à la juste valeur. Nos instruments financiers désignés à la juste valeur sont composés de titres d'emprunt, de prêts aux entreprises et aux gouvernements ainsi que de dépôts des entreprises et des gouvernements.

L'établissement de la juste valeur exige que nous posions des jugements et faisons des estimations, car l'information sur le marché est souvent limitée. La juste valeur s'entend du prix auquel un instrument financier pourrait être échangé entre des parties consentantes au cours d'une opération sans lien de dépendance motivée par des considérations d'affaires normales. Les cours du marché pour le même instrument ou des instruments semblables constituent les éléments les plus fiables de la juste valeur, celle-ci étant rajustée compte tenu des différentes échéances des instruments. Le cours du marché des instruments financiers et des passifs financiers classés comme détenus à des fins de négociation, désignés à la juste valeur ou disponibles à la vente fait référence aux cours acheteur ou vendeur appliqués à la position nette, lorsqu'ils sont disponibles, selon le cas, (plutôt qu'aux cours de clôture). Si le cours du marché n'est pas disponible dans un marché actif, la juste valeur est estimée d'après des modèles d'évaluation du prix. Dans la mesure du possible et lorsque cela est approprié, les données du marché observables sont utilisées aux fins d'évaluation.

Les modèles d'évaluation peuvent utiliser de multiples données du marché observables, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et le cours d'instruments synthétiques équivalents, le niveau des indices, les écarts de taux, la qualité du crédit de la contrepartie, les niveaux correspondants de volatilité du marché et d'autres facteurs de prix fondés sur le marché ainsi que les données de marché de remplacement les plus corrélatives qui conviennent.

Si la juste valeur d'un dérivé ne peut être déterminée à partir des cours d'un marché actif, et qu'il n'existe pas de données de remplacement adéquates, le prix de l'opération est considéré comme le meilleur indicateur de la valeur du marché. Les gains ou les pertes à la création ne sont enregistrés qu'au cours de périodes futures quand les cours ou les données du marché sont observables ou selon la méthode qui convient sur la durée de l'opération.

Sur les marchés inactifs, les cours que nous obtenons des courtiers sont principalement des cours indicatifs, ce qui signifie qu'ils ne sont pas exécutoires et qu'ils sont principalement tirés des modèles d'évaluation internes des courtiers. Étant donné les limites inhérentes des cours indicatifs des courtiers au moment de l'estimation de la juste valeur, nous tenons également compte des valeurs qui nous sont fournies par nos modèles internes et utilisons, dans la mesure du possible et lorsque cela convient, les données observables du marché. Au cours du quatrième trimestre, nous avons changé notre méthode d'évaluation des TAP flux groupés qui était basée uniquement sur les cours indicatifs des courtiers et avons adopté une méthode fondée sur nos modèles internes et sur les cours des courtiers. Ce changement de méthodes d'évaluation a entraîné une amélioration des évaluations des TAP flux groupés de 291 M\$ et des dérivés de crédit vendus sur les TAP flux groupés de 489 M\$. Cela a réduit de 911 M\$ les évaluations à la juste valeur sur la protection souscrite à l'égard des TAP flux groupés, ce qui a entraîné la diminution des rajustements de valeur du crédit connexes de 441 M\$ au début du trimestre. Ce changement a entraîné une hausse des revenus de 310 M\$ le 1^{er} août 2008.

Pour assurer la qualité de l'évaluation, un certain nombre de politiques et de contrôles sont en place. Des validations indépendantes de la juste valeur sont effectuées au moins une fois par mois. Les évaluations sont corroborées à partir de sources externes, comme les cours de la Bourse, les cours des courtiers ou d'autres sources indépendantes d'établissement des prix approuvées par la direction. Les principales données des modèles, comme les courbes de rendement et les volatilités, sont vérifiées séparément. Les modèles d'évaluation utilisés, y compris les techniques d'analyse pour la construction des courbes de rendement ou des diagrammes de surface de la volatilité, sont étudiés de près et

approuvés conformément à notre politique sur le risque lié aux modèles.

Les méthodes d'évaluation utilisées pour déterminer les sources d'établissement de la juste valeur des instruments financiers devant être détenus à la juste valeur dans le bilan consolidé figurent dans le tableau ci-après :

	Cours du marché	Technique d'évaluation – données du marché observables	Technique d'évaluation – données observables autres que du marché
Au 31 octobre 2008			
Actifs			
Valeurs du compte de négociation	87,2 %	9,8 %	3,0 %
Valeurs disponibles à la vente	53,6	39,4	7,0
Instruments financiers désignés à la juste valeur	2,7	96,2	1,1
Instruments dérivés	4,3	82,3	13,4
Passifs			
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	74,2 %	25,8 %	– %
Instruments financiers désignés à la juste valeur	–	88,5	11,5
Instruments dérivés	4,3	72,8	22,9
Au 31 octobre 2007			
Actifs			
Valeurs du compte de négociation	92,5 %	3,5 %	4,0 %
Valeurs disponibles à la vente	68,8	27,8	3,4
Instruments financiers désignés à la juste valeur	23,8	74,4	1,8
Instruments dérivés	7,9	76,0	16,1
Passifs			
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	96,3 %	3,1 %	0,6 %
Instruments financiers désignés à la juste valeur	–	100,0	–
Instruments dérivés	6,4	77,2	16,4

Le tableau qui suit présente le montant et le pourcentage des instruments financiers, classés par catégorie, qui font l'objet d'une évaluation à la juste valeur au moyen d'une technique d'évaluation basée sur les données autres que du marché observable.

En millions de dollars, au	31 oct. 2008	31 oct. 2008	31 oct. 2008
	Activités de crédit structuré en voie de liquidation	Total CIBC	Total CIBC
Actifs			
Valeurs du compte de négociation	685 \$	1 118 \$	3,0 %
Valeurs disponibles à la vente	216	867	7,0
Instruments financiers désignés à la juste valeur	246	257	1,1
Instruments dérivés	3 752	3 826	13,4
Passifs			
Instruments financiers désignés à la juste valeur	733	733	11,5 %
Instruments dérivés	7 155	7 487	22,9

Nous faisons preuve de jugement pour établir les rajustements de la valeur compte tenu de divers facteurs touchant l'évaluation. Ces facteurs comprennent, entre autres, sans s'y limiter, l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, l'illiquidité découlant des problèmes d'absorption du marché, l'incertitude des paramètres et d'autres risques de marché, le risque lié aux modèles, le risque de crédit et les frais d'administration futurs.

Le tableau suivant résume nos rajustements de valeur.

En millions de dollars, au 31 octobre	2008	2007
Valeurs du compte de négociation		
Risque de marché	43 \$	25 \$
Dérivés		
Risque de marché	223	211
Risque de crédit	4 672	71
Frais d'administration	30	28
Divers	6	5
	4 974 \$	340 \$

La plupart des positions restantes dans nos activités de crédit structuré en voie de liquidation nécessitent l'application de techniques d'évaluation faisant appel à des données observables autres que du marché. Les cours indicatifs des courtiers, que nous considérons comme étant des données observables autres que du marché, dans un marché inactif, servent à l'évaluation initiale de ces positions.

Après avoir obtenu ces évaluations, nous jugeons si un rajustement de valeur du crédit est nécessaire pour comptabiliser le risque qu'une contrepartie donnée ne soit pas ultimement en mesure de respecter ses engagements.

Au cours du premier trimestre, nous avons changé la méthode que nous utilisons pour estimer les rajustements de valeur de nos expositions au risque de crédit de nos contreparties liées aux garants financiers (à l'exclusion de ACA) pour tenir compte des écarts de taux observés sur le marché. Cette modification a entraîné une hausse des charges d'environ 590 M\$ au premier trimestre. Au cours du deuxième trimestre, pour refléter la détérioration de la situation de crédit générale, nous avons ajouté 50 M\$ à notre calcul historique fondé sur des formules du rajustement de valeur de nos expositions au risque de crédit pour les contreparties autres que des garants financiers avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés. Au cours du quatrième trimestre, nous avons changé les méthodes d'évaluation que nous utilisons pour estimer les rajustements de valeur liée au risque de crédit à l'égard de contreparties autres que des garants financiers pour tenir compte des écarts de taux observables sur le marché, avec une incidence nominale sur nos résultats.

Le fait de changer les hypothèses sur les données observables autres que du marché que nous utilisons dans l'évaluation à la juste valeur de nos positions de crédit structuré pour des options possibles raisonnables aurait l'incidence suivante sur le bénéfice net.

Nos expositions au risque de crédit structuré non couvert (titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation et titres non liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation) sont sensibles aux variations de l'évaluation à la valeur du marché, généralement en fonction des cours indicatifs des courtiers, tel qu'il est décrit précédemment. Un changement défavorable de 10 % dans l'évaluation à la valeur du marché de nos positions sous-jacentes entraînerait une perte d'environ 12 M\$ dans notre portefeuille de positions non couvertes sur le marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation et 128 M\$ dans notre portefeuille de titres non liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, à l'exclusion de nos positions non couvertes détenues jusqu'à l'échéance et compte non tenu de notre accord avec Cerberus.

Une diminution de 10 % dans l'évaluation à la valeur du marché de nos positions de crédit structuré couvertes au bilan autres que celles classées comme détenues jusqu'à l'échéance et une augmentation de 10 % dans l'évaluation à la juste valeur (avant les rajustements de l'évaluation du crédit) de tous les dérivés de crédit dans nos positions de crédit structuré couvertes entraîneraient une perte nette d'environ 274 M\$, compte non tenu de notre accord avec Cerberus.

Une réduction de 10 % des débiteurs, déduction faite des rajustements de l'évaluation du crédit, des garants financiers entraînerait une perte nette d'environ 233 M\$.

La perte totale constatée dans les états des résultats consolidés en regard des instruments financiers dont la juste valeur a été estimée au moyen de la technique d'évaluation faisant appel aux paramètres du marché observables s'est élevée à 7 497 M\$.

Facteurs de risque liés aux rajustements de la juste valeur

À notre avis, nous avons rajusté la juste valeur adéquatement et effectué les baisses de valeur appropriées jusqu'à maintenant. Le calcul des rajustements de la juste valeur et des baisses de valeur exige que nous fondions nos estimations sur les processus comptables et sur le jugement de la direction. Nous évaluons de façon continue le caractère adéquat des rajustements de la juste valeur et des baisses de valeur. Les montants des rajustements de la juste valeur et des baisses de valeur pourraient être modifiés si des événements le justifient.

Perte de valeur des valeurs disponibles à la vente et des valeurs détenues jusqu'à l'échéance

Nos valeurs disponibles à la vente comprennent les titres d'emprunt et de participation ainsi que les droits conservés dans les créances titrisées. Nos valeurs détenues jusqu'à l'échéance sont composées de titres adossés à des créances.

Les valeurs disponibles à la vente, à l'exception des titres qui n'ont pas de cours sur un marché actif, sont présentées à la juste valeur, de sorte que l'écart entre la juste valeur et le coût après amortissement est portée dans les autres éléments du résultat étendu. Les titres qui n'ont pas de cours sur un marché actif sont comptabilisés au coût. Les valeurs disponibles à la vente et les valeurs détenues jusqu'à l'échéance sont soumises à des tests de dépréciation afin de déterminer s'il convient de constater une perte de valeur durable en résultat.

Les facteurs passés en revue pour le test de dépréciation comprennent, entre autres, le rendement de l'exploitation et les attentes pour l'avenir, la situation de trésorerie et la suffisance du capital, les notations externes, la détérioration de la qualité des actifs sous-jacents, les évaluations par le secteur d'entités comparables et les changements dans les perspectives du marché et de l'économie. Les gains et pertes réalisés sur cessions et les moins-values visant à tenir compte de pertes de valeur durables des valeurs disponibles à la vente et des valeurs détenues jusqu'à l'échéance sont constatés dans l'état des résultats consolidé.

Provision pour pertes sur créances

Nous constituons une provision pour pertes sur créances que nous considérons, compte tenu de la conjoncture actuelle, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan ou hors bilan. La provision pour pertes sur créances comprend des provisions spécifiques et une provision générale, qui sont fondées sur notre évaluation des probabilités de défaillance, l'évaluation interne des risques, les taux prévus de perte et de recouvrement et le niveau de risque inhérent aux portefeuilles de prêts.

Provision spécifique Prêts à la consommation

Les portefeuilles de prêts à la consommation comprennent des portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels et de prêts sur cartes de crédit et de certains prêts aux PME qui se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement faibles. Nous adoptons une approche de gestion de portefeuille et établissons la provision spécifique au moyen d'une formule de calcul puisqu'il n'est pas réaliste d'évaluer chaque prêt un à un. Nous évaluons ces portefeuilles en vue d'établir des provisions spécifiques en nous fondant sur les ratios historiques des radiations de soldes arriérés et des soldes à payer. Une analyse et une évaluation plus poussée de la provision est effectuée afin de tenir compte du classement chronologique des portefeuilles ainsi que de la conjoncture économique et des tendances de l'économie.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

Les portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements sont évalués en fonction des prêts individuels. Des provisions spécifiques sont établies lorsque des prêts douteux sont découverts. Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, de notre avis, nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. La

provision spécifique désigne le montant requis pour réduire la valeur comptable d'un prêt douteux jusqu'à sa valeur de réalisation estimative. Cette valeur est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif inhérent au prêt au moment de la dépréciation. Les prêts font l'objet d'une surveillance à l'égard de la qualité du crédit et reçoivent une notation de risque qui représente le risque de perte dans une facilité de crédit. Le risque de perte vise à la fois la probabilité de défaillance de paiement par l'emprunteur et l'ampleur probable de la perte, si elle se réalise. Tous les facteurs de risque courants sont pris en compte avant d'arriver à une décision sur l'évaluation de risque. Cette méthode encourage la justesse et la cohérence des évaluations des risques à l'intérieur d'un cadre de référence rigoureux. Elle fait partie du processus permanent d'évaluation du crédit et sert de base pour déterminer les risques plus élevés, les prêts à inscrire sur la liste de surveillance et les prêts douteux, de même que pour l'établissement des provisions.

Provision générale

La provision générale couvre les pertes sur créances que renferment les portefeuilles de crédit, mais qui n'ont pas encore été recensées de façon précise ou fait l'objet de provisions spécifiques. La provision générale s'applique aux risques de crédit au bilan et hors bilan qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur. Le montant de la provision générale est établi compte tenu d'un certain nombre de facteurs, dont la taille des portefeuilles, les niveaux de pertes prévues et les profils de risque relatifs. Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront spécifiquement relevées et une provision spécifique sera établie, de notre opinion sur les tendances de l'économie et des portefeuilles et des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision générale sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique.

Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation de risque propre à chaque facilité de crédit et la probabilité de défaillance associée à chaque évaluation de risque, ainsi que d'après les estimations des pertes en cas de défaillance. La probabilité de défaillance reflète nos résultats passés sur un cycle économique ainsi que des données tirées des défaillances sur les marchés de la dette publique. Les estimations des pertes en cas de défaillance sont fondées sur nos résultats passés. Dans le cas des portefeuilles de prêts à la consommation, les pertes prévues sont établies à partir des niveaux de pertes et des soldes globaux historiques. Au 31 octobre 2008, notre modèle indiquait une provision générale variant entre 430 M\$ et 1 133 M\$. La provision générale de 892 M\$ (890 M\$ en 2007), qui représente notre meilleure estimation des pertes inhérentes aux portefeuilles de prêts mais qui n'ont pas fait l'objet d'une provision spécifique, a été établie dans la fourchette en fonction d'une analyse qualitative du contexte économique, des tendances du crédit et du profil de risque des portefeuilles de prêts. Une hausse uniforme de 10 % de la probabilité de défaillance ou des pertes graves entraînerait une augmentation d'environ 90 M\$ de la provision générale.

Titrisations et entités à détenteurs de droits variables Titrisation de nos propres créances

Nous avons déterminé que toutes nos opérations de titrisation sont comptabilisées à titre de ventes parce que nous abandonnons le contrôle des actifs cédés et nous recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Nous avons également déterminé que les entités auxquelles nous avons cédé les actifs ne devraient pas être consolidées puisqu'il s'agit de structures d'accueil admissibles.

Les gains ou les pertes sur les cessions comptabilisés à titre de ventes dépendent, en partie, de la répartition des valeurs comptables antérieures entre les actifs vendus et les droits conservés. Ces valeurs comptables sont réparties proportionnellement à la juste valeur relative des actifs vendus et des droits conservés. Comme il n'existe généralement pas de cours du marché pour les droits conservés, nous

estimons la juste valeur d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. Nous pouvons donc être amenés à estimer les flux de trésorerie futurs prévus, qui tiennent compte des pertes sur créances prévues, des échéances prévues et des taux de remboursement anticipé, des taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés. Les flux de trésorerie réels peuvent différer de façon importante de nos estimations. Ces estimations ont une incidence directe sur le calcul du gain à la vente tiré des opérations de titrisation et sur le rythme auquel les droits conservés sont inclus dans le bénéfice.

Pour plus de précisions sur nos opérations de titrisation, y compris les principales hypothèses économiques utilisées pour estimer la juste valeur des droits conservés et la sensibilité des changements à ces hypothèses, voir la section Arrangements hors bilan et la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

Titrisation de créances de tiers

Nous sommes également le promoteur de plusieurs EDDV qui achètent des groupes d'actifs financiers de tiers. Les opérations sur dérivés et les opérations administratives que nous avons conclues auprès de ces entités ne sont habituellement pas considérées comme des droits variables. Nous contrôlons la mesure dans laquelle nous intervenons au sein de ces EDDV en investissant directement dans des titres d'emprunt émis par l'EDDV et en fournissant une protection des liquidités aux autres créanciers afin de déterminer si nous en sommes le principal bénéficiaire ainsi que l'entité consolidante. Au 31 octobre 2008, nous n'avions consolidé aucune de ces entités.

La NOC-15 fournit des directives sur l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice des droits de vote. Pour établir quelles sont les EDDV qui doivent faire l'objet d'une consolidation en vertu de la NOC-15, nous faisons preuve de jugement en repérant nos droits variables et en les comparant avec les autres droits variables détenus par des parties non liées pour déterminer si nous sommes exposés à absorber la majorité des pertes prévues ou à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus pour chacune de ces entités. Nous avons consolidé les résultats de certaines autres EDDV qui nous exposaient à une majorité des pertes prévues ou nous donnaient droit à la majorité des rendements résiduels prévus.

Lorsque nous établissons que la CIBC est le principal bénéficiaire d'une EDDV, la NOC-15 exige que nous examinions de nouveau cette évaluation lorsque des changements importants ont été apportés à la conception de l'EDDV ou à la détention de droits variables et modifient de façon importante la façon dont les pertes prévues et les rendements résiduels prévus sont alloués; lorsque nous vendons ou cédonns une partie ou la totalité de nos droits variables à des tiers non apparentés; ou lorsque l'EDDV émet de nouveaux instruments conférant des droits variables en faveur de tiers non apparentés. Si la CIBC n'est pas le principal bénéficiaire, la NOC-15 exige que nous nous demandions si nous ne le devenons pas lorsque nous acquérons des droits variables additionnels dans l'EDDV.

Dans le cas plus précis des fonds multicédants de PCAC (les « fonds multicédants »), nous remettons en question notre désignation à titre de principal bénéficiaire lorsque notre participation dans le PCAC émis par les fonds multicédants change de façon importante, ou, ce qui est plus rare, lorsque la protection des liquidités que nous offrons aux fonds multicédants est utilisée ou modifiée. Dans la mesure où notre participation dans le PCAC d'un fonds multicédants particulier est supérieure à 45 %, il est probable que nous déterminions que nous sommes le principal bénéficiaire, en raison de la faible variabilité découlant des autres droits variables dans le fonds multicédants. Une augmentation appréciable de notre participation dans du PCAC émis par les fonds multicédants serait plus probable dans les situations où le marché du PCAC soutenu par les banques se détériorerait de façon importante de telle sorte que les fonds multicédants seraient incapables de renouveler leur PCAC.

Les opérations de titrisation et les EDDV ont une incidence sur tous nos secteurs.

Baisse de valeur des actifs Écart d'acquisition, autres actifs incorporels et actifs à long terme

Au 31 octobre 2008, nous avons un écart d'acquisition de 2,1 G\$ et d'autres actifs incorporels d'une durée de vie indéfinie totalisant 140 M\$. En vertu des PCGR, l'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais est plutôt assujéti, au moins chaque année, à une évaluation pour dépréciation au moyen d'un test de dépréciation fondé sur la juste valeur en deux étapes. Au cours du premier test, la juste valeur de l'unité d'exploitation est comparée à sa valeur comptable, y compris l'écart d'acquisition. Si la valeur comptable de l'unité d'exploitation est supérieure à sa juste valeur, une perte de valeur est alors constatée lorsque, par suite du second test et à l'échelle de l'unité d'exploitation, la valeur comptable de l'écart d'acquisition excède la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition. La valeur comptable de nos unités d'exploitation est fondée sur des modèles du capital économique qui sont conçus de manière à produire la valeur comptable nette qui serait obtenue si l'unité d'exploitation était une entité autonome.

Les actifs incorporels acquis sont constatés séparément lorsqu'ils résultent de droits contractuels ou légaux ou qu'ils peuvent être vendus ou faire l'objet d'une cession, d'une licence, d'un contrat de location ou d'un échange. Déterminer la durée de vie utile des actifs incorporels exige du jugement et une analyse fondée sur des faits. Les actifs incorporels d'une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis, mais font plutôt l'objet d'une évaluation pour dépréciation au moyen de la comparaison entre la juste valeur et la valeur comptable.

Nous utilisons notre jugement pour estimer la juste valeur des unités d'exploitation et des autres actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie. Des estimations imprécises peuvent influencer sur la valeur comptable présentée de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie. La juste valeur des unités d'exploitation et des autres actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie est issue de modèles d'évaluation internes élaborés en fonction du marché ou des résultats. Les modèles en fonction du marché tiennent compte de divers facteurs, notamment les résultats normalisés, les résultats projetés et les ratios cours/bénéfice. Les modèles en fonction des résultats tiennent compte de divers facteurs, dont les flux de trésorerie projetés, la croissance finale et les taux d'actualisation.

Les résultats de nos tests de dépréciation de l'écart d'acquisition de 2008 suggèrent que la juste valeur des unités d'exploitation ayant fait l'objet de tests dépassait la valeur comptable.

Les actifs à long terme et les autres actifs incorporels identifiables dont la durée de vie est limitée sont amortis sur leur durée de vie estimative. Ces actifs font l'objet d'une évaluation pour dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. En effectuant un test de possibilité de recouvrement, nous estimons les flux de trésorerie futurs que nous prévoyons tirer des actifs et de leur éventuelle cession. Si la somme des flux de trésorerie futurs prévus non actualisés est inférieure à la valeur comptable d'un actif, une baisse de valeur est constatée, pourvu que la juste valeur soit inférieure à la valeur comptable.

Ces actifs sont détenus dans tous nos secteurs. Pour plus de précisions, voir la note 8 afférente aux états financiers consolidés.

Impôts sur les bénéfices

Nous faisons preuve de jugement pour estimer les impôts sur les bénéfices ainsi que les actifs et passifs d'impôts futurs. Dans la préparation des états financiers consolidés, nous sommes tenus d'estimer les impôts sur les bénéfices pour chacun des territoires où nous exerçons nos activités.

Ce processus comporte l'estimation du montant réel des impôts à payer et l'évaluation des reports prospectifs de pertes fiscales et des écarts temporaires découlant de la différence de traitement des éléments aux fins comptables et aux fins fiscales.

Nous sommes également tenus d'établir les actifs d'impôts futurs à l'égard des charges comptabilisées à court terme pour lesquelles nous

pourrons nous prévaloir d'une déduction fiscale dans une période future, comme la provision générale pour pertes sur créances et les reports en avant de pertes.

Au 31 octobre 2008, nous disposons d'actifs d'impôts futurs qui dépassaient les passifs d'impôts futurs de 1 884 M\$ avant la provision pour moins-value de 62 M\$. Nous devons évaluer s'il est plus probable qu'improbable que nos actifs d'impôts futurs seront réalisés avant leur expiration et, selon tous les éléments de preuve dont nous disposons, s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-value à l'égard d'une partie ou de la totalité de nos actifs d'impôts futurs. Notre expérience passée en matière de bénéfice et de gains en capital, nos prévisions à l'égard du bénéfice net futur avant impôts, les stratégies de planification fiscale qui pourraient être mises en œuvre pour réaliser le montant des actifs d'impôts futurs et la durée à courir avant l'expiration des reports en avant de pertes fiscales comptent parmi les facteurs servant à évaluer la probabilité de réalisation des actifs. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous croyons, selon les renseignements dont nous disposons, qu'il est plus probable qu'improbable que le reste des actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value, seront réalisés avant leur expiration.

La comptabilisation des impôts sur les bénéfices a une incidence sur tous nos secteurs. Pour plus de précisions sur les impôts sur les bénéfices, voir la note 22 afférente aux états financiers consolidés.

Passifs éventuels

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires. Dans certains de ces dossiers, des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Conformément aux PCGR du Canada, des montants sont comptabilisés aux fins du règlement financier de réclamations si, de l'avis de la direction, il est probable qu'un événement futur confirmera qu'un passif a été engagé à la date des états financiers et que le montant de la perte peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Dans certains cas, toutefois, il n'est ni possible de déterminer si pareil passif a été engagé ni d'estimer raisonnablement le montant de la perte jusqu'à la date de règlement de la cause, de sorte qu'aucun montant ne peut être passé en charges avant cette date. Le montant qui ressortirait comme le plus approprié d'une fourchette établie à la suite d'une estimation raisonnable serait passé en charges. Si aucun montant donné compris dans la fourchette ne semble plus approprié, le montant le plus bas de la fourchette doit être comptabilisé. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des réserves pour éventualités de la CIBC et procédons aux rajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles. Les rajustements ainsi effectués au cours d'un trimestre peuvent s'avérer considérables si de nouvelles informations d'importance deviennent disponibles. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces affaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, ait des répercussions négatives importantes sur notre situation financière consolidée. Par contre, l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, peut avoir une incidence considérable sur nos résultats d'exploitation pour un exercice donné.

Les passifs éventuels ont une incidence sur tous nos secteurs. Pour plus de précisions sur nos passifs éventuels, voir la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

Hypothèses au titre des avantages sociaux futurs

Nous sommes les promoteurs de régimes de retraite à prestations déterminées et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (y compris les régimes d'avantages postérieurs à la retraite) destinés aux employés admissibles, qui ont une incidence sur tous nos secteurs. Les charges et les obligations au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont fonction des hypothèses utilisées pour calculer ces montants. Ces hypothèses comprennent les taux d'actualisation, les augmentations de salaire prévues, le rendement prévu des actifs, les taux tendancielles du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel, l'âge de la retraite et le taux de mortalité.

Ces hypothèses sont passées en revue chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations découlant des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi et la charge nette au titre des prestations constituées tient compte des rendements du marché, à la date de mesure, sur des titres d'emprunt de qualité supérieure offrant des flux de trésorerie pouvant soutenir les prestations prévues. Le taux de rendement prévu hypothétique des actifs des régimes correspond au rendement prévu de différentes catégories d'actifs, pondéré selon la répartition du portefeuille. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels attendus de titres à revenu fixe et d'actions. D'autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes et nos estimations les plus probables.

Conformément aux PCGR du Canada, les résultats réels qui diffèrent des hypothèses sont cumulés et amortis sur les périodes futures et, en conséquence, influent, de façon générale, sur les charges constatées et les obligations comptabilisées pour ces périodes. Au 31 octobre 2008, le montant net des pertes actuarielles non amorties était de 877 M\$ (825 M\$ en 2007) quant aux régimes de retraite et de 82 M\$ (171 M\$ en 2007) quant aux régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces montants ne tiennent pas compte de la volatilité du marché constatée après le 30 septembre 2008.

La juste valeur des actifs de nos régimes d'avantages offerts au Canada a diminué de 222 M\$ entre le 30 septembre 2008 et le 31 octobre 2008, compte non tenu d'autres activités au cours du mois comme les cotisations versées, le versement de prestations et les frais administratifs. Les rendements négatifs de 2008 auront une incidence sur les cotisations des exercices subséquents. Les cotisations minimales de 2009 devraient atteindre entre 137 M\$ et 250 M\$.

Nos régimes sont capitalisés selon les montants requis par les lois applicables ou des montants supérieurs. Au cours de l'exercice, nous avons versé 333 M\$ (139 M\$ en 2007) aux régimes de retraite, soit 324 M\$ (105 M\$ en 2007) de plus que le minimum requis par les lois

applicables. Les cotisations versées en 2008 dans nos principaux régimes de retraite canadiens représentaient le montant maximal exigible aux termes de la *Loi de l'impôt* (Canada). Nos principaux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas capitalisés. Nous effectuons les paiements au titre des prestations de ces régimes au fur et à mesure qu'elles sont engagées. Au cours de l'exercice, le montant des prestations a totalisé 32 M\$ (31 M\$ en 2007).

Pour plus de précisions sur la charge et le passif comptabilisés chaque année au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, voir la note 21 afférente aux états financiers consolidés.

Pour les régimes offerts au Canada, qui constituent plus de 90 % de nos régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, la direction a approuvé des changements aux hypothèses qui serviront au calcul de la charge pour l'exercice 2009. La direction a approuvé un taux d'actualisation moyen pondéré de 6,72 % pour les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, ce qui représente une hausse de 122 points de base par rapport au taux similaire de 2008. Le rendement à long terme moyen pondéré prévu et approuvé des actifs des régimes est de 6,81 % pour les régimes à prestations déterminés, lesquels sont principalement des régimes de retraite. Cela représente une hausse de 6 points de base par rapport au taux similaire de 2008. Ces hypothèses reflètent la hausse des rendements des obligations de sociétés de grande qualité. L'incidence globale de ces changements, combinée à l'incidence des variations de la valeur de marché des actifs des régimes au cours de l'exercice, devrait être une diminution de 83 M\$ de la constatation des charges pour l'exercice 2009.

Des résultats réels différents des résultats anticipés ou des futures variations des hypothèses peuvent avoir une incidence sur nos obligations, notre charge et nos cotisations au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi. Le tableau suivant illustre l'effet possible des variations de certaines des principales hypothèses utilisées pour mesurer les obligations au titre des prestations constituées et les charges y afférentes :

En millions de dollars, au 31 octobre 2008	Régimes de retraite		Régimes d'avantages complémentaires de retraite	
	Obligation	Charge	Obligation	Charge
Effet d'une variation de 100 points de base dans les principales hypothèses :				
Taux d'actualisation				
Diminution de l'hypothèse	454 \$	69 \$	82 \$	7 \$
Augmentation de l'hypothèse	(397)	(67)	(63)	(5)
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes				
Diminution de l'hypothèse	s.o.	36	s.o.	–
Augmentation de l'hypothèse	s.o.	(36)	s.o.	–
Taux de croissance de la rémunération				
Diminution de l'hypothèse	(109)	(33)	(2)	(1)
Augmentation de l'hypothèse	111	34	2	1

L'analyse de sensibilité contenue dans ce tableau devrait être utilisée avec prudence, étant donné que les variations sont hypothétiques et que l'incidence des variations de chacune des principales hypothèses peut ne pas être linéaire.

Instruments financiers

En tant qu'institution financière, nos actifs et nos passifs sont surtout composés d'instruments financiers, notamment les dépôts, les valeurs mobilières, les prêts, les dérivés, les acceptations, les mises en pension de titres, les titres secondaires et les actions privilégiées.

Nous nous servons de ces instruments pour des activités de négociation et des activités autres que de négociation. Les activités de négociation comprennent l'achat et la vente de valeurs mobilières et les opérations de change et d'autres instruments dérivés au cours des négociations pour les clients et de la prise des positions de négociation dans le but d'en tirer des revenus. Les activités autres que de négociation comprennent les activités de prêt, les placements, le financement et la GAP.

L'utilisation d'instruments financiers peut créer ou amoindrir le risque de marché, de crédit ou d'illiquidité. Pour plus de précisions à ce

sujet, voir la section Gestion du risque.

Les instruments financiers sont comptabilisés en fonction de leur finalité. Pour plus de précisions sur la comptabilisation de ces instruments, voir la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Les principales hypothèses servant à déterminer la valeur des instruments financiers et autres sont décrites à la section Conventions comptables critiques et estimations.

Faits nouveaux en matière de comptabilité Reclassement des actifs financiers

Comme il est autorisé en vertu des modifications apportées en octobre 2008 aux chapitres 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », et 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », du *Manuel de l'ICCA*, certains actifs financiers détenus à des fins de négociation, pour lesquels il n'existe pas de marché actif et pour lesquels la direction a changé son intention de les conserver jusqu'à leur échéance ou de les conserver pour un avenir prévisible, ont été reclassés respectivement comme détenus jusqu'à l'échéance et disponibles à la vente. Les reclassements ont été effectués avec date d'effet le 1^{er} août 2008 à la juste valeur à cette date. L'écart entre le nouveau coût après

amortissement fondé sur la juste valeur à la date du reclassement et le capital recouvrable prévu est amorti sur la durée restante des actifs reclassés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'incidence de ces reclassements est résumée à la note 4 afférente aux états financiers consolidés. Si le reclassement n'avait pas été effectué, des pertes latentes de 629 M\$ pour les positions reclassées au titre des valeurs détenues jusqu'à leur échéance et des pertes latentes de 8 M\$ pour les positions reclassées au titre des valeurs disponibles à la vente auraient été incluses dans les résultats de l'exercice considéré.

Modifications de conventions comptables Instruments financiers

En date du 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)*.

Ces chapitres augmentent les exigences en matière d'information sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et sur la façon dont l'entité gère ces risques. Pour plus de précisions, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers consolidés.

Le 1^{er} novembre 2006, nous avons adopté les chapitres 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », 3865, « Couvertures », 1530, « Résultat étendu », et 3251, « Capitaux propres », du *Manuel de l'ICCA*.

Pour plus de précisions, voir la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Baux adossés

À compter du 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté l'abrégé 46 modifié intitulé *Baux adossés* du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'ICCA et fondé sur la prise de position FASB Staff Position FAS 13-2, *Accounting for a Change or Projected Change in the Timing of Cash Flows Relating to Income Taxes Generated by a Leveraged Lease Transaction*. Le CPN exige qu'un changement du calendrier estimatif des flux de trésorerie liés aux impôts sur les bénéfices entraîne l'établissement d'un nouveau calendrier de constatation du revenu découlant du bail adossé.

L'adoption de ces directives a entraîné l'imputation de 66 M\$ aux soldes d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2007. Un montant se rapprochant de cette imputation hors caisse sera comptabilisé dans les revenus sur la durée restante des baux au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Informations à fournir concernant le capital

À compter du 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », du *Manuel de l'ICCA*, en vertu duquel une entité doit divulguer ses objectifs, ses politiques et ses procédures de gestion de son capital. En outre, le chapitre exige de fournir des données quantitatives synthétiques sur la composition du capital. Pour plus de précisions, se reporter à la note 17 afférente aux états financiers consolidés.

Transition aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

En février 2008, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a confirmé son intention de remplacer les PCGR du Canada par les normes IFRS. La CIBC adoptera la présentation selon les IFRS à compter du 1^{er} novembre 2011 et présentera les données à des fins de comparaison pour l'exercice ouvert le 1^{er} novembre 2010.

La CIBC a mis sur pied un projet de transition aux IFRS. À ce stade-ci, il est encore trop tôt pour nous prononcer sur l'incidence financière prévue qu'aura la transition aux IFRS sur le bilan et sur les résultats d'exploitation courants.

Opérations entre parties liées

Nous avons mis en œuvre les procédés qui conviennent permettant de nous assurer que les renseignements sur les opérations entre parties liées sont, conformément à la *Loi sur les banques*, recueillis et

communiqués au comité de gouvernance du conseil d'administration tous les trimestres. Le comité de gouvernance a la responsabilité de passer en revue nos politiques et pratiques visant à déceler les opérations entre parties liées qui pourraient avoir une grande incidence sur nos activités et de réviser les procédés correspondants afin d'encourager la conformité à la *Loi sur les banques*.

Pour plus de précisions, voir la note 26 afférente aux états financiers consolidés.

Contrôles et procédures Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué, en date du 31 octobre 2008, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM)). Ces contrôles et procédures ont été jugés efficaces.

Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la CIBC est chargée d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la CIBC.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le président et chef de la direction et par le chef des services financiers ou sous leur supervision, suivi par le conseil, les administrateurs et les autres membres du personnel, afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la CIBC comprend les conventions et les procédés qui 1) ont trait au maintien de livres de comptes suffisamment détaillés, qui reflètent de façon précise et fidèle les opérations et les cessions des actifs de la CIBC; 2) donnent l'assurance raisonnable que les opérations sont constatées adéquatement afin de permettre la préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, et que les revenus et les frais de la CIBC sont conformes aux autorisations données par la direction et les administrateurs de la CIBC; et 3) donnent l'assurance raisonnable à l'égard de la prévention ou de la détection en temps opportun d'acquisition, d'utilisation ou de cession non autorisées des actifs de la CIBC qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers.

Tous les contrôles internes, peu importe la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes. Ainsi, même les systèmes reconnus comme efficaces peuvent fournir seulement une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation de l'information financière.

La direction de la CIBC s'est appuyée sur le document du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) pour évaluer l'efficacité du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière.

La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2008 et a conclu que celui-ci était efficace. Elle n'y a décelé aucune faiblesse importante.

Ernst & Young s.r.l., qui a vérifié les états financiers consolidés de la CIBC pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, a également produit un rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière selon l'Auditing Standards No. 5 du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ce rapport se trouve à la page 93 de la présente Reddition de comptes annuelle.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Pendant l'exercice terminé le 31 octobre 2008, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui serait raisonnablement susceptible de le faire.

États financiers consolidés

Table des matières

91	Responsabilité à l'égard de l'information financière		
92	Rapports des vérificateurs indépendants aux actionnaires		
94	Bilan consolidé		
95	État des résultats consolidé		
96	État de l'évolution des capitaux propres consolidé		
97	État du résultat étendu consolidé		
98	État des flux de trésorerie consolidé		
99	Notes afférentes aux états financiers consolidés		
99	Note 1 – Sommaire des principales conventions comptables	133	Note 18 – Cumul des autres éléments du résultat étendu
107	Note 2 – Juste valeur des instruments financiers	133	Note 19 – Sensibilité aux taux d'intérêt
111	Note 3 – Acquisitions et cessions importantes	135	Note 20 – Rémunération à base d'actions
112	Note 4 – Valeurs mobilières	137	Note 21 – Avantages sociaux futurs
116	Note 5 – Prêts	141	Note 22 – Impôts sur les bénéfices
118	Note 6 – Titrisations et entités à détenteurs de droits variables	143	Note 23 – Résultat par action
120	Note 7 – Terrains, bâtiments et matériel	143	Note 24 – Engagements, cautionnements, actifs donnés en garantie et passifs éventuels
121	Note 8 – Écart d'acquisition et autres actifs incorporels	146	Note 25 – Concentration du risque de crédit
122	Note 9 – Autres actifs	146	Note 26 – Opérations entre parties liées
122	Note 10 – Dépôts	147	Note 27 – Informations sectorielles et géographiques
122	Note 11 – Autres passifs	149	Note 28 – Instruments financiers – informations
123	Note 12 – Activités de négociation	150	Note 29 – Rapprochement entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et ceux des États-Unis
123	Note 13 – Instruments financiers désignés à la juste valeur	155	Note 30 – Modifications futures de conventions comptables canadiennes
125	Note 14 – Instruments dérivés		
129	Note 15 – Couvertures désignées aux fins comptables		
129	Note 16 – Titres secondaires		
130	Note 17 – Passif au titre des actions privilégiées et capital-actions		

Responsabilité à l'égard de l'information financière

La direction de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) est responsable de la préparation de la Reddition de comptes annuelle qui comprend les états financiers consolidés et le rapport de gestion ainsi que de la présentation d'une information à jour et fiable. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et les exigences de la *Loi sur les banques* (Canada). Le rapport de gestion a été préparé selon les exigences des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Les états financiers consolidés et le rapport de gestion comprennent nécessairement des éléments qui tiennent compte des meilleurs jugements et estimations à l'égard de l'incidence prévue des opérations et événements actuels, compte tenu de leur importance relative. Toutes les informations financières présentées dans la Reddition de comptes annuelle sont conformes à celles des états financiers consolidés.

La direction a mis au point et maintient des systèmes, des contrôles et des procédés efficaces qui font en sorte que l'information utilisée à l'interne et publiée est fiable et disponible en temps opportun. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons continué de rehausser, de consigner et de contrôler l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière. Le résultat de ces travaux a fait l'objet d'une vérification par les vérificateurs nommés par les actionnaires. À la fin de l'exercice, nous avons déclaré que les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont efficaces et que la CIBC s'est conformée aux exigences établies par la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis en vertu de l'article 404 de la loi américaine intitulée *Sarbanes-Oxley*. Conformément à l'article 302 de la loi *Sarbanes-Oxley*, le chef de la direction et le chef des services financiers de la CIBC déposent auprès de la SEC une attestation relativement au document annuel de présentation de l'information financière de la CIBC aux États-Unis (Formulaire 40-F). La même attestation est remise aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) aux termes du Règlement 52-109.

Le vérificateur principal et son personnel passent en revue les contrôles internes de la CIBC, y compris les contrôles et la sécurité des systèmes d'information informatisés, l'environnement global de contrôle et les contrôles comptables et financiers, et produisent un rapport à leur égard. Le vérificateur principal a pleinement et librement accès au comité de vérification.

Il incombe au conseil d'administration de passer en revue la présentation de l'information financière par l'entremise du comité de vérification, qui se compose d'administrateurs qui ne sont pas directeurs ni employés de la CIBC. Le comité de vérification passe en revue les états financiers consolidés et les rapports de gestion intermédiaires et annuels, et les recommande aux fins d'approbation par le conseil d'administration. Parmi les autres principales responsabilités du comité de vérification, notons le suivi du système de contrôles internes de la CIBC, le suivi de sa conformité aux exigences juridiques et réglementaires, le choix des vérificateurs nommés par les actionnaires et l'examen des compétences, de l'indépendance et du rendement des vérificateurs des actionnaires et des vérificateurs internes.

Ernst & Young s.r.l., vérificateurs nommés par les actionnaires, s'attachent à comprendre les contrôles internes et les procédés de présentation de l'information financière de la CIBC afin de planifier et d'exécuter les tests et autres procédés de vérification qu'ils jugent nécessaires dans les circonstances pour exprimer une opinion dans leur rapport qui suit. Les vérificateurs nommés par les actionnaires ont pleinement et librement accès au comité de vérification, avec qui ils discutent de la vérification et des questions qui s'y rapportent.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), Canada examine et fait enquête sur les activités et les affaires de la CIBC, au besoin, afin de s'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* (Canada), en ce qui a trait à la sécurité des déposants et des créanciers de la CIBC, font l'objet d'un respect rigoureux et que la situation financière de la CIBC est saine.

Gerald T. McCaughey
Président et chef de la direction

David Williamson
Chef des services financiers

Le 4 décembre 2008

Rapport des vérificateurs indépendants aux actionnaires

Rapport sur les états financiers

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) aux 31 octobre 2008 et 2007 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des capitaux propres, du résultat étendu et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2008. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la CIBC. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos vérifications constituent un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image

fidèle de la situation financière de la CIBC aux 31 octobre 2008 et 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2008 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comme il est précisé à la note 1 afférente aux états financiers consolidés, la CIBC a adopté, pour l'exercice 2008, les exigences de l'abrégé modifié du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) 46 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), *Baux adossés*, et les modifications apportées aux chapitres 3855, « Instruments financiers — comptabilisation et évaluation » relativement au reclassement des actifs financiers, et pour l'exercice 2007, les exigences des chapitres 3855, 3865, « Couvertures », 1530, « Résultat étendu » et 3251, « Capitaux propres » du *Manuel de l'ICCA*.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, l'efficacité du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2008, selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission et, dans notre rapport daté du 4 décembre 2008, nous avons exprimé une opinion sans réserve à cet égard.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 4 décembre 2008

Rapport des vérificateurs indépendants aux actionnaires

Rapport sur le contrôle interne en vertu des normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis

Nous avons vérifié le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) au 31 octobre 2008 selon les critères établis dans le document intitulé Internal Control – Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (les critères établis par le COSO). La responsabilité du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière incombe à la direction de la CIBC. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion quant à l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la CIBC en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu à tous les égards importants. Notre vérification a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque de faiblesses importantes, les sondages et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de l'évaluation du risque et la mise en œuvre de tout autre procédé que nous avons jugé nécessaire dans les circonstances. Nous estimons que notre vérification constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est conçu afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comporte des conventions

et des procédés qui 1) ont trait au maintien de livres de comptes qui, selon des données raisonnables, reflètent de façon précise et fidèle les opérations et les cessions des actifs de la société; 2) donnent l'assurance raisonnable que les opérations sont constatées adéquatement afin de permettre la préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, et que les revenus et les frais de la société sont conformes aux autorisations données par la direction et les administrateurs de la société; et 3) donnent l'assurance raisonnable à l'égard de la prévention ou de la détection en temps opportun d'acquisitions, d'utilisations ou de cessions non autorisées des actifs de la société qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers.

Étant donné ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité dans des périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements des conditions, ou que le degré de conformité aux conventions et aux procédés puisse se détériorer.

À notre avis, la CIBC a maintenu, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2008 selon les critères établis par le COSO.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, les bilans consolidés de la CIBC aux 31 octobre 2008 et 2007 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des capitaux propres, du résultat étendu et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2008 et, dans notre rapport daté du 4 décembre 2008, nous avons exprimé une opinion sans réserve à cet égard.

Bilan consolidé

En millions de dollars, au 31 octobre

	2008	2007
ACTIF		
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 558 \$	1 457 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	7 401	12 290
Valeurs mobilières (note 4)		
Compte de négociation (note 12)	37 244	58 779
Disponibles à la vente	13 302	17 430
Désignées à leur juste valeur (note 13)	21 861	10 291
Détenues jusqu'à leur échéance	6 764	–
	79 171	86 500
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	35 596	34 020
Prêts (note 5)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	90 695	91 664
Particuliers	32 124	29 213
Cartes de crédit	10 829	9 121
Entreprises et gouvernements (note 13)	39 273	34 099
Provision pour pertes sur créances	(1 446)	(1 443)
	171 475	162 654
Divers		
Instruments dérivés (note 14)	28 644	24 075
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 848	8 024
Terrains, bâtiments et matériel (note 7)	2 008	1 978
Écart d'acquisition (note 8)	2 100	1 847
Autres actifs incorporels (note 8)	427	406
Autres actifs (note 9)	16 702	8 927
	58 729	45 257
	353 930 \$	342 178 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 10)		
Particuliers	99 477 \$	91 772 \$
Entreprises et gouvernements (note 13)	117 772	125 878
Banques	15 703	14 022
	232 952	231 672
Divers		
Instruments dérivés (note 14)	32 742	26 688
Acceptations	8 848	8 249
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert (notes 12 et 13)	6 924	13 137
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	38 023	28 944
Autres passifs (note 11)	13 167	13 728
	99 704	90 746
Titres secondaires (note 16)	6 658	5 526
Passif au titre des actions privilégiées (note 17)	600	600
Participations sans contrôle	185	145
Capitaux propres		
Actions privilégiées (note 17)	2 631	2 331
Actions ordinaires (note 17)	6 062	3 133
Actions autodétenues (note 17)	1	4
Surplus d'apport	96	96
Bénéfices non répartis	5 483	9 017
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 18)	(442)	(1 092)
	13 831	13 489
	353 930 \$	342 178 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés.

Gerald T. McCaughey
Président et chef de la direction

Gary F. Colter
Administrateur

État des résultats consolidé

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2008	2007	2006
Revenu d'intérêts			
Prêts	9 308 \$	9 738 \$	8 526 \$
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	1 535	2 131	1 568
Valeurs mobilières	2 682	3 105	2 745
Dépôts auprès d'autres banques	638	807	430
	14 163	15 781	13 269
Frais d'intérêts			
Dépôts	6 853	8 050	6 105
Autres passifs	1 801	2 838	2 398
Titres secondaires	271	304	300
Passif au titre des actions privilégiées (note 17)	31	31	31
	8 956	11 223	8 834
Revenu net d'intérêts	5 207	4 558	4 435
Revenu autre que d'intérêts			
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	411	745	619
Frais sur les dépôts et les paiements	776	791	778
Commissions sur crédit	237	287	334
Honoraires d'administration de cartes	306	270	251
Honoraires de gestion de placements et de garde	525	535	479
Revenu tiré des fonds communs de placement	814	872	799
Revenu tiré des assurances, déduction faite des réclamations	248	234	224
Commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières	565	875	869
Revenu de négociation (note 12)	(6 821)	328	1 129
(Pertes) gains sur valeurs disponibles à la vente / valeurs du compte de placement, montant net (note 4)	(40)	521	71
Revenu tiré des valeurs mobilières désignées à la juste valeur (note 13)	(249)	156	s.o.
Revenu tiré des actifs titrisés	585	489	484
Revenu tiré des opérations de change autres que de négociation	437	390	300
Divers	713	1 015	579
	(1 493)	7 508	6 916
Total des revenus	3 714	12 066	11 351
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 5)	773	603	548
Frais autres que d'intérêts			
Salaires et avantages sociaux	3 917	4 392	4 288
Frais d'occupation	610	602	562
Matériel informatique et matériel de bureau	1 095	1 104	1 111
Communications	284	317	297
Publicité et expansion des affaires	217	246	222
Honoraires	230	178	163
Taxes d'affaires et impôts et taxe sur le capital	118	137	135
Divers	730	636	710
	7 201	7 612	7 488
(Pertes) bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	(4 260)	3 851	3 315
(Économie) charge d'impôts (note 22)	(2 218)	524	640
	(2 042)	3 327	2 675
Participations sans contrôle	18	31	29
(Perte nette) bénéfice net	(2 060) \$	3 296 \$	2 646 \$
Résultat par action (en dollars) (note 23) – de base	(5,89) \$	9,30 \$	7,50 \$
– dilué	(5,89) \$	9,21 \$	7,43 \$
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 17)	3,48 \$	3,11 \$	2,76 \$

s.o. Sans objet. Depuis le 1^{er} novembre 2006, de nouvelles catégories comptables ont été créées par suite de l'adoption des chapitres 3855, 3865, 1530, 3251 et 3861 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA). Ces chapitres ont été adoptés prospectivement sans retraitement de l'information de l'exercice précédent, à l'exception des écarts de conversion qui ont été reclassés dans les autres éléments du résultat étendu pour les exercices précédents. Pour plus de précisions, se reporter à la note 1.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés.

État de l'évolution des capitaux propres consolidé

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, exercice terminé le 31 octobre	Actions			Montant		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Actions privilégiées (note 17)						
Solde au début de l'exercice				2 331 \$	2 381 \$	2 381 \$
Émission d'actions privilégiées				300	750	–
Rachat d'actions privilégiées				–	(800)	–
Solde à la fin de l'exercice				2 631 \$	2 331 \$	2 381 \$
Actions ordinaires (note 17)						
Solde au début de l'exercice	334 956 954	336 276 806	334 014 638	3 133 \$	3 064 \$	2 952 \$
Émission d'actions ordinaires	45 841 264	1 753 648	2 262 168	2 963	98	112
Frais d'émission, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes	–	–	–	(34)	–	–
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	–	(3 073 500)	–	–	(29)	–
Solde à la fin de l'exercice	380 798 218	334 956 954	336 276 806	6 062 \$	3 133 \$	3 064 \$
Actions autodétenues (note 17)						
Solde au début de l'exercice	31 625	(300 159)	(7 012)	4 \$	(19) \$	– \$
Achats	(136 208 844)	(62 971 050)	(44 923 755)	(9 076)	(6 070)	(3 429)
Ventes	136 183 830	63 302 834	44 630 608	9 073	6 093	3 410
Solde à la fin de l'exercice	6 611	31 625	(300 159)	1 \$	4 \$	(19) \$
Surplus d'apport						
Solde au début de l'exercice				96 \$	70 \$	58 \$
Charge au titre des options sur actions				9	4	6
Options sur actions exercées				(1)	(8)	(9)
(Escompte net) prime nette sur les actions autodétenues et divers				(8)	30	15
Solde à la fin de l'exercice				96 \$	96 \$	70 \$
Bénéfices non répartis						
Solde au début de l'exercice, montant établi antérieurement				9 017 \$	7 268 \$	5 667 \$
Rajustement pour modification de conventions comptables				(66) ¹	(50) ²	–
Solde au début de l'exercice, après retraitement				8 951	7 218	5 667
(Perte nette) bénéfice net				(2 060)	3 296	2 646
Dividendes (note 17)				(1 404)	(1 183)	(1 056)
Prime de rachat d'actions privilégiées classées à titre de capitaux propres				–	(32)	–
Prime d'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation				–	(277)	–
Divers				(4)	(5)	11
Solde à la fin de l'exercice				5 483 \$	9 017 \$	7 268 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts (note 18)						
Solde au début de l'exercice				(1 092) \$	(442) \$	(327) \$
Rajustement pour modification de conventions comptables				–	123 ³	–
Autres éléments du résultat étendu				650	(773)	(115)
Solde à la fin de l'exercice				(442) \$	(1 092) \$	(442) \$
Bénéfices non répartis et cumul des autres éléments du résultat étendu				5 041 \$	7 925 \$	6 826 \$
Capitaux propres à la fin de l'exercice				13 831 \$	13 489 \$	12 322 \$

1) Représente l'incidence de l'adoption de l'abrégé modifié du Comité sur les problèmes nouveaux 46 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), *Baux adossés*. Pour plus de précisions, se reporter à la note 1.

2) Représente le rajustement transitoire par suite de l'adoption des chapitres 1530, 3251, 3855 et 3865 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de précisions, se reporter à la note 1.

3) Représente l'écart de conversion net qui a été reclassé dans les autres éléments du résultat étendu conformément au chapitre 3251 du *Manuel de l'ICCA* en 2007.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés.

État du résultat étendu consolidé

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2008	2007	2006
(Perte nette) bénéfice net	(2 060) \$	3 296 \$	2 646 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts et taxes			
Écart de conversion			
Gains nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements étrangers autonomes	2 947	(2 924)	(676)
(Pertes nettes) gains nets sur opérations de couverture de risque de change	(2 217)	2 279	561
	730	(645)	(115)
Variation nette des valeurs disponibles à la vente			
(Pertes latentes) gains latents sur valeurs disponibles à la vente, montant net	(41)	42	s.o.
Reclassement de pertes nettes (gains nets) en résultat net	5	(79)	s.o.
	(36)	(37)	s.o.
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(12)	(133)	s.o.
(Gains nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie reclassés en résultat net	(32)	42	s.o.
	(44)	(91)	s.o.
Total des autres éléments du résultat étendu ¹	650	(773)	(115)
Résultat étendu	(1 410) \$	2 523 \$	2 531 \$

1) Comprend une participation sans contrôle de 6 M\$ (1 M\$ en 2007 et néant en 2006).
s.o. Sans objet. Pour plus de précisions, voir l'état des résultats consolidé.

L'économie (la charge) d'impôts attribuée à chacune des composantes des autres éléments du résultat étendu est présentée dans le tableau ci-dessous :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2008	2007	2006
Écart de conversion			
Variations des investissements dans des établissements étrangers autonomes	(44) \$	6 \$	9 \$
Variations des opérations de couverture de risque de change	1 013	(1 123)	(277)
Variation nette des valeurs disponibles à la vente			
(Pertes latentes) gains latents sur valeurs disponibles à la vente, montant net	(25)	(30)	s.o.
Reclassement des pertes nettes (gains nets) en résultat net	(37)	39	s.o.
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Variations des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	7	71	s.o.
Variations des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie reclassés en résultat net	16	(22)	s.o.
	930 \$	(1 059) \$	(268) \$

s.o. Sans objet. Pour plus de précisions, voir l'état des résultats consolidé.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés.

État des flux de trésorerie consolidé

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2008	2007	2006
Flux de trésorerie d'exploitation			
(Perte nette) bénéfice net	(2 060) \$	3 296 \$	2 646 \$
Rajustements pour rapprocher (la perte nette) le bénéfice net des flux de trésorerie d'exploitation :			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	773	603	548
Amortissement des bâtiments, du matériel, du mobilier et des améliorations locatives	203	214	206
Amortissement des autres actifs incorporels	42	39	29
Rémunération à base d'actions	(21)	20	30
Impôts futurs	(1 547)	346	356
Pertes (gains) sur valeurs disponibles à la vente / valeurs du compte de placement, montant net	40	(521)	(71)
Pertes à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	-	1	-
Autres éléments hors caisse, montant net	250	-	-
Variations des actifs et des passifs d'exploitation			
Intérêts courus à recevoir	232	(88)	(203)
Intérêts courus à payer	(299)	(311)	542
Montants à recevoir sur contrats de dérivés	(4 297)	(6 774)	3 187
Montants à payer sur contrats de dérivés	5 081	9 147	(2 798)
Variation nette des valeurs du compte de négociation	13 658 ¹	5 096	(8 909)
Variation nette des valeurs désignées à la juste valeur	(11 570)	(3 951)	s.o.
Variation nette des autres actifs et passifs désignés à la juste valeur	7 034	(811)	s.o.
Impôts exigibles	(1 780)	(963)	181
Divers, montant net	(5 305)	(777)	(2 714)
	434	4 566	(6 970)
Flux de trésorerie de financement			
Dépôts, déduction faite des retraits	(4 530)	16 243	10 157
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(5 785)	(1 187)	(1 095)
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres, montant net	9 079	(1 489)	16 108
Émission de titres secondaires	1 150	347	1 300
Remboursement/rachat de titres secondaires	(339)	(537)	(770)
Émission d'actions privilégiées	300	750	-
Rachat d'actions privilégiées	-	(832)	-
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission	2 929	98	112
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	(306)	-
Produit net tiré des actions autodétenues (achetées) vendues	(3)	23	(19)
Dividendes	(1 404)	(1 183)	(1 056)
Divers, montant net	707	(226)	489
	2 104	11 701	25 226
Flux de trésorerie d'investissement			
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	4 889	970	6
Prêts, déduction faite des remboursements	(22 027)	(15 304)	(12 933)
Produit des titrisations	11 328	7 309	8 549
Achat de valeurs disponibles à la vente / valeurs du compte de placement	(18 847)	(11 038)	(15 593)
Produit de la vente de valeurs disponibles à la vente / valeurs du compte de placement	15 764	7 526	6 095
Produit à l'échéance de valeurs disponibles à la vente / valeurs du compte de placement	8 109	4 354	2 744
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres, montant net	(1 576)	(8 588)	(6 918)
Sorties nettes liées à une acquisition ²	-	(1 040)	(75)
Achat de terrains, de bâtiments et de matériel	(149)	(247)	(110)
Produit de la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	2	1	8
	(2 507)	(16 057)	(18 227)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	70	(70)	(22)
Augmentation nette de l'encaisse et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de l'exercice	101	140	7
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de l'exercice	1 457	1 317	1 310
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de l'exercice	1 558 \$	1 457 \$	1 317 \$
Intérêts versés au comptant	9 255 \$	11 534 \$	8 292 \$
Impôts sur les bénéfices payés au comptant	1 110 \$	1 140 \$	103 \$

1) Comprend les valeurs mobilières d'abord acquises à titre de valeurs du compte de négociation puis reclassées à titre de valeurs détenues jusqu'à l'échéance et de valeurs disponibles à la vente, tel qu'il est précisé à la note 4.

2) Se rapportent principalement à l'acquisition de FirstCaribbean International Bank et à l'acquisition de la part restante des actionnaires sans contrôle dans INTRIA Items Inc. s.o. Sans objet. Pour plus de précisions, voir l'état des résultats consolidé.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés.

Note 1**Sommaire des principales conventions comptables**

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (la CIBC), y compris ses filiales, dresse ses états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR).

Un rapprochement de l'incidence sur l'actif, le passif, les capitaux propres, le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu des différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis est présenté à la note 29.

Nos principales conventions comptables sont décrites dans les paragraphes qui suivent. Les nouvelles conventions comptables adoptées sont décrites à la section Modifications comptables de la présente note.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les actifs, les passifs, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de toutes les filiales et de toutes les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) pour lesquelles nous sommes considérés comme le principal bénéficiaire. On entend par principal bénéficiaire l'entreprise qui absorbe la majorité des pertes prévues ou qui reçoit la majeure partie des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux. Les soldes et opérations intersociétés sont éliminés. La participation sans contrôle dans les filiales et les EDDV consolidées font l'objet d'un poste distinct au bilan consolidé et dans l'état des résultats consolidé.

Une entité qui n'a pas suffisamment de capitaux propres à risque pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel, ou dans laquelle les investisseurs ne sont pas considérés comme des détenteurs de participations financières conférant le contrôle, est considérée comme une EDDV. En outre, les directives sur les EDDV ne touchent pas certaines entités, dont les structures d'accueil admissibles.

Les placements sur lesquels nous exerçons une influence notable sont comptabilisés à la valeur de consolidation et sont inclus dans les autres actifs. La quote-part du bénéfice de ces placements qui nous revient est comprise au poste Divers de la rubrique Revenu autre que d'intérêts. Les placements sur lesquels nous exerçons un contrôle conjoint sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

Pour préparer des états financiers selon les PCGR, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants comptabilisés et évalués d'actifs et de passifs, du bénéfice net et des informations connexes. Des estimations sont faites et des hypothèses sont formulées au titre de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers et de la comptabilisation de la provision pour pertes sur créances, des opérations de titrisation et des EDDV, ainsi que pour la baisse de valeur des actifs, les impôts sur les bénéfices, les passifs éventuels et les avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces hypothèses.

Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans les monnaies fonctionnelles propres aux activités d'exploitation aux taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis dans les monnaies fonctionnelles aux taux historiques. Les revenus et les frais sont convertis aux taux de change mensuels moyens. Les gains et les pertes de change réalisés et latents découlant de la conversion dans les monnaies fonctionnelles sont inclus dans l'état des résultats consolidé.

Les actifs et les passifs des établissements étrangers dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les revenus et les frais de ces établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens aux taux de change mensuels moyens.

Les gains et les pertes de change qui découlent de la conversion des comptes des établissements étrangers et des opérations de couverture s'y rapportant, déduction faite des impôts applicables, sont imputés à l'écart de conversion, qui est inclus dans les autres éléments du résultat étendu.

Aucun actif ni aucun passif d'impôts futurs n'est constaté à l'égard des gains ou pertes de change découlant d'un placement dans une filiale étrangère si l'on prévoit que le gain ou la perte de change ne se réalisera pas aux fins de l'impôt dans un avenir prévisible.

Une tranche appropriée des gains et pertes de change cumulés et des impôts applicables du cumul des autres éléments du résultat étendu est constatée en résultat, lorsque survient une réduction du placement net dans un établissement étranger.

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers

À compter du 1^{er} novembre 2006, tous les actifs financiers doivent, au moment de la comptabilisation initiale, être classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, désignés à la juste valeur, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances, en fonction des caractéristiques de l'instrument ainsi que du but pour lequel il a été acquis. Par conséquent, il n'est désormais plus possible de classer les actifs financiers à titre de valeurs du compte de placement en vertu des nouvelles normes. Nous n'avons désigné aucun actif financier comme détenu jusqu'à l'échéance le 1^{er} novembre 2006. En outre, les normes exigent que tous les actifs financiers et tous les dérivés soient évalués à leur juste valeur, à l'exception des prêts, des créances, des titres de créance classés comme devant être détenus jusqu'à leur échéance, et des valeurs disponibles à la vente qui n'ont pas de cours sur un marché actif. Le reclassement d'actifs financiers non dérivés du compte de négociation vers des valeurs détenues jusqu'à l'échéance ou disponibles à la vente est permis dans de rares cas, et uniquement s'il y a eu un changement dans l'intention bien arrêtée et la capacité de la direction en ce qui a trait à un actif financier non-dérivé particulier. Tous les passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, sauf s'il s'agit de dérivés, d'engagements liés à des valeurs vendues à découvert ou de passifs désignés à la juste valeur, auquel cas ils sont comptabilisés à la juste valeur. Les frais d'intérêts sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Instruments financiers de transaction

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs et des passifs détenus à des fins de transaction et mesurés à leur juste valeur estimative à la date du bilan. Les gains et les pertes réalisés sur cessions, et les gains et les pertes latents découlant de fluctuations de la juste valeur sont constatés dans les résultats comme revenu de négociation. Les dividendes et l'intérêt gagné ainsi que l'intérêt engagé sont inscrits respectivement dans le revenu d'intérêts et les frais d'intérêts.

Valeurs mobilières**Valeurs disponibles à la vente**

À partir du 1^{er} novembre 2006, tous les instruments financiers préalablement classés à titre de valeurs du compte de placement sont désignés comme disponibles à la vente. Les valeurs disponibles à la vente comprennent les placements dans des sociétés en commandite qui étaient inclus dans les autres actifs avant le 1^{er} novembre 2006.

Sauf dans le cas de valeurs qui n'ont pas de cours sur un marché actif, les valeurs disponibles à la vente sont comptabilisées à la juste valeur, les gains et pertes latents étant constatés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'elles soient vendues ou subissent une perte de valeur durable, auquel cas le gain cumulé latent ou la perte cumulée latente est reclassé dans l'état des résultats consolidé. Les valeurs qui n'ont pas de cours sur un marché actif sont comptabilisées au coût. Les gains et pertes réalisés sur vente, calculés

selon la méthode du coût moyen, et les moins-values visant à tenir compte des baisses de valeur durables sont inclus dans les gains nets sur les valeurs disponibles à la vente. Les revenus de dividendes et d'intérêts tirés de ces valeurs sont inclus dans le revenu d'intérêts.

Valeurs du compte de placement

Avant le 1^{er} novembre 2006, les titres de participation étaient comptabilisés au coût, et les titres d'emprunt, au coût après amortissement, à l'exception des titres adossés à des créances hypothécaires créés au terme d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation, lesquels étaient comptabilisés à la juste valeur et les variations de la juste valeur étant constatées au poste Divers de la rubrique Revenu autre que d'intérêts.

Les gains et pertes réalisés sur cessions, calculés selon la méthode du coût moyen, et les moins-values visant à tenir compte des baisses de valeur durables étaient inclus dans les gains nets sur valeurs du compte de placement. Les revenus de dividendes et d'intérêts, y compris l'amortissement des primes et des escomptes sur titres d'emprunt, étaient inclus dans le revenu d'intérêts. Les gains réalisés et latents sur les valeurs utilisées dans des opérations de couverture étaient inclus dans les résultats de la période au cours de laquelle les éléments couverts influaient sur les résultats.

À partir du 1^{er} novembre 2006, le classement des instruments financiers à titre de valeurs du compte de placement n'est plus possible.

Valeurs détenues jusqu'à l'échéance

Les valeurs détenues jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers, assorties de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe qu'une entité a l'intention bien arrêtée et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ces valeurs sont d'abord constatées au coût et ensuite au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute perte de valeur durable. Lorsque des valeurs détenues jusqu'à l'échéance subissent une perte de valeur durable, cette perte est constatée dans les résultats.

Instruments financiers désignés à la juste valeur

À partir du 1^{er} novembre 2006, les actifs financiers et les passifs financiers désignés à la juste valeur sont ceux qu'une entité désigne, à leur constatation initiale, comme des instruments qui seront évalués à leur juste valeur au bilan consolidé. En plus de l'exigence visant la disponibilité de justes valeurs fiables, des restrictions réglementaires sont imposées par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) quant à l'utilisation de cette désignation.

Les gains et les pertes réalisés sur cessions, les gains et les pertes latents découlant de variations de la juste valeur, ainsi que les gains et les pertes découlant de fluctuations de la juste valeur de dérivés et d'engagements liés à des valeurs vendues à découvert qui sont gérés avec les actifs et les passifs financiers désignés à la juste valeur, sont inclus dans le revenu tiré des instruments financiers désignés à la juste valeur. Les dividendes et l'intérêt gagné ainsi que l'intérêt engagé sur les actifs et les passifs désignés à la juste valeur sont inscrits respectivement dans le revenu d'intérêts et les frais d'intérêts.

Date de comptabilisation des valeurs

Nous comptabilisons toutes les valeurs au moyen de la comptabilisation à la date de règlement.

Prêts et créances

Tant avant le 1^{er} novembre 2006 qu'après cette date, les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement, déduction faite de la provision pour pertes sur créances. À l'exception des prêts douteux et des créances douteuses, le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Se reporter à la section Dépréciation des actifs financiers pour obtenir plus de précisions sur notre méthode de calcul de la dépréciation.

Frais d'opération

Les frais d'opération liés aux valeurs du compte de négociation et aux instruments financiers désignés à la juste valeur sont passés en charges

dès qu'ils sont engagés. Les frais d'opération liés à tous les autres instruments financiers sont habituellement capitalisés et ensuite amortis sur la durée prévue de l'instrument, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Avant le 1^{er} novembre 2006, les frais d'opération associés à certains passifs financiers étaient passés en charges dès qu'ils étaient engagés.

Méthode du taux d'intérêt effectif

Le revenu d'intérêts et les frais d'intérêts relatifs à tous les instruments financiers évalués au coût après amortissement et aux titres d'emprunt disponibles à la vente et aux titres détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés dans le revenu d'intérêts et les frais d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise exactement les rentrées ou les sorties de trésorerie futures estimatives sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

Avant le 1^{er} novembre 2006, les frais d'opération en excédent des frais reportés liés au montage ou à l'acquisition d'un prêt étaient constatés dans les autres actifs et amortis par imputation au revenu d'intérêts sur la durée du prêt. Depuis le 1^{er} novembre 2006, l'excédent du montant reporté est plutôt classé avec le prêt auquel il se rapporte, comme élément du coût après amortissement.

Les commissions de montage, y compris les commissions d'engagement, de restructuration et de renégociation, sont considérées comme faisant partie intégrante du rendement obtenu sur un prêt et sont comptabilisées au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions reçues relativement à des engagements qui ne donneront probablement pas lieu à un prêt sont portées au revenu autre que d'intérêts sur la durée de l'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont portées au revenu autre que d'intérêts à la signature de l'entente de syndication, pourvu que le rendement de la tranche du prêt que nous conservons soit au moins égale au rendement moyen obtenu par les autres prêteurs participant au financement. Sinon, une fraction appropriée des commissions est reportée à titre de revenu non gagné et amortie par imputation au revenu d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres et engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres

Les valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres sont traitées comme des prêts garantis dans la mesure où elles représentent une acquisition de valeurs simultanément à un engagement de les revendre à une date ultérieure, généralement à court terme. Le revenu d'intérêts est comptabilisé et présenté séparément dans l'état des résultats consolidé. De la même façon, les valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres sont traitées comme des emprunts garantis et les frais d'intérêts sont comptabilisés au poste Autres passifs de la rubrique Frais d'intérêts.

Le droit de recevoir les garanties au comptant payées et l'obligation de retourner les garanties au comptant reçues quand des valeurs sont empruntées ou prêtées sont respectivement constatés à titre de valeurs empruntées et de valeurs prêtées en vertu de mises en pension de titres. L'intérêt payé ou reçu sur les garanties au comptant est inscrit respectivement au poste Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres de la rubrique Revenu d'intérêts et au poste Autres passifs de la rubrique Frais d'intérêts.

Dépréciation des actifs financiers

Prêts douteux et provision pour pertes sur créances

Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, à notre avis, il existe une preuve objective de la dépréciation par suite d'un ou de plusieurs événements survenus et ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimatifs du prêt. La preuve de dépréciation comprend des éléments indiquant que l'emprunteur éprouve de sérieuses difficultés financières, le non-paiement ou un compte en souffrance. En général, un prêt dont le capital ou les intérêts exigibles sont en

souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat est automatiquement classé comme prêt douteux, à moins qu'il ne soit entièrement garanti et en voie de recouvrement. Malgré l'évaluation par la direction de la probabilité de recouvrement, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours, sauf dans les cas suivants :

- Les prêts sur cartes de crédit ne sont pas classés comme prêts douteux, mais sont plutôt radiés en totalité lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 180 jours aux termes du contrat.
- Les prêts garantis ou assurés par le gouvernement du Canada, les provinces ou un organisme fédéral ne sont classés comme prêts douteux que lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 365 jours aux termes du contrat.

Lorsqu'un prêt est classé comme prêt douteux, l'intérêt cesse de s'accumuler. La totalité des intérêts non recouverts est ajoutée à la valeur comptable du prêt aux fins de la détermination de la valeur de réalisation estimative du prêt et de l'établissement de la provision pour pertes sur créances requise. Un prêt est reclassé dans les prêts productifs lorsque tous les montants en souffrance, y compris les intérêts ont été recouverts et que le capital et les intérêts sont entièrement recouvrables conformément aux dispositions initiales du contrat de prêt. Aucune tranche du montant reçu au comptant sur un prêt douteux n'est portée au revenu tant que le prêt n'est pas reclassé dans les prêts productifs.

Un prêt douteux est comptabilisé à sa valeur de réalisation nette estimative, déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt inhérent au prêt, ou à sa valeur recouvrable nette.

Nous constituons et maintenons une provision pour pertes sur créances que nous considérons, compte tenu de la conjoncture actuelle, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan ou hors bilan. La provision pour pertes sur créances comprend des provisions spécifiques et une provision générale. La provision au titre des facilités de crédit et des lettres de crédit inutilisées est incluse dans les autres passifs.

Les prêts sont radiés par imputation à la provision pour pertes sur créances connexe s'il n'est pas réaliste d'envisager un recouvrement futur et que toutes les garanties ont été réalisées ou transférées à la CIBC. Au cours des périodes suivantes, les recouvrements de montants déjà radiés sont portés au crédit de la provision pour pertes sur créances.

Provision spécifique

Nous évaluons continuellement le risque de crédit pour chaque compte du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements et constituons des provisions spécifiques lorsque nous décelons des prêts douteux. Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels et de prêts sur cartes de crédit et de certains prêts aux PME se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement faibles, à l'égard desquels des provisions spécifiques sont établies en fonction de ratios historiques entre les sommes radiées et les soldes en souffrance et les soldes à payer. La provision est constituée pour le risque de crédit au bilan et hors bilan qui n'a pas été comptabilisé à la juste valeur.

Provision générale

La provision générale est constituée pour les pertes qui, à notre avis, sont inhérentes au portefeuille à la date du bilan, mais qui n'ont pas encore été décelées ni par conséquent incluses dans l'établissement de provisions spécifiques. La provision est constituée pour le risque de crédit au bilan et hors bilan qui n'a pas été comptabilisé à la juste valeur.

La provision générale est établie d'après le niveau des pertes prévues associées aux divers portefeuilles de crédit, selon différents niveaux de risque, et la période estimative pour les pertes existantes qui n'ont pas été spécifiquement décelées. Nous rajustons ce montant en fonction de notre évaluation des tendances économiques actuelles et continues et de celles de nos portefeuilles. Les paramètres qui influent sur le calcul de la provision générale sont mis à jour régulièrement, à la lumière de nos résultats et de ceux du marché en général.

Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation de risque propre à chaque facilité de crédit et la probabilité de défaillance associée à chaque évaluation de risque, ainsi que d'après les estimations des pertes en cas de défaillance. La probabilité de défaillance tient compte de nos résultats passés sur un cycle économique ainsi que des données tirées des défaillances sur les marchés publics de la dette. Les estimations des pertes en cas de défaillance sont fondées sur l'expérience acquise au cours d'exercices antérieurs. Dans le cas des portefeuilles de prêts à la consommation, les pertes prévues sont établies à partir des niveaux de pertes et des soldes globaux historiques.

Perte de valeur durable des valeurs disponibles à la vente et des valeurs détenues jusqu'à l'échéance

Nous effectuons un examen trimestriel afin de déterminer et d'évaluer les valeurs (tant les titres d'emprunt que les titres de participation) qui indiquent de façon objective une perte de valeur possible. Une perte de valeur est portée en résultat lorsque la juste valeur d'un titre est inférieure à son coût d'acquisition ou à son coût après amortissement et que la dépréciation est considérée comme durable. Aussi bien pour les valeurs disponibles à la vente que pour les valeurs détenues jusqu'à l'échéance, les facteurs dont nous tenons compte pour déterminer si une perte est durable comprennent la durée et l'ordre de grandeur de l'écart par rapport au coût, la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur, ainsi que la probabilité de recouvrement. Dans le cas des valeurs disponibles à la vente, au moment de déterminer si une perte de valeur est durable, nous tenons aussi compte de notre capacité et de notre intention de conserver le placement durant une période suffisante pour permettre tout recouvrement anticipé.

Titrisations

Les opérations de titrisation sont comptabilisées à titre de ventes quand nous abandonnons le contrôle des actifs cédés et quand nous recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Au moment de la vente, nous pouvons conserver un coupon d'intérêts, une ou plusieurs tranches de titres secondaires et, dans certains cas, un compte de réserve, autant d'éléments qui sont considérés comme des droits conservés sur les créances titrisées.

Les gains ou les pertes sur les titrisations comptabilisées à titre de ventes sont constatés dans le revenu tiré des créances titrisées. Le montant du gain ou de la perte constaté dépend de la valeur comptable antérieure des créances cédées, répartie entre les actifs vendus et les droits conservés selon leur juste valeur relative à la date de la cession. Comme il n'existe généralement pas de cours pour les droits conservés, nous estimons la juste valeur d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. Nous sommes donc amenés à estimer les pertes sur créances, le taux de remboursements anticipés, les courbes de taux d'intérêt à terme, les taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés.

Avant le 1^{er} novembre 2006, les droits conservés sur les créances titrisées étaient classés à titre de valeurs du compte de placement et constatés au coût après amortissement. À partir du 1^{er} novembre 2006, les droits conservés sont classés à titre de valeurs disponibles à la vente. Les droits conservés sont soumis trimestriellement à un test de dépréciation.

Le revenu tiré des créances titrisées, qui figure distinctement dans l'état des résultats consolidé, comprend le revenu tiré des droits conservés et le revenu tiré des services d'administration.

Dérivés du compte de négociation

Nous négocions des instruments dérivés principalement pour répondre aux besoins de nos clients. En outre, dans le but d'en tirer des revenus, nous pouvons prendre des positions de négociation pour notre propre compte sur les marchés des taux d'intérêt, du change, de la dette, des actions et des marchandises.

Tous les instruments dérivés financiers et instruments dérivés sur marchandises détenus à des fins de négociation sont présentés à la juste valeur à la date du bilan. Les gains et les pertes réalisés et latents

sur les activités de négociation sont comptabilisés dans le revenu de négociation. Les dérivés ayant une juste valeur positive figurent à l'actif, tandis que ceux qui ont une juste valeur négative figurent au passif, dans les deux cas à titre d'instruments dérivés.

Dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif

Nous avons recours à des instruments dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif pour gérer les risques financiers, comme les variations des taux d'intérêt et des taux de change.

Dérivés admissibles à la comptabilité de couverture

Nous appliquons la comptabilité de couverture aux dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif qui répondent aux critères du chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA* (à partir du 1^{er} novembre 2006) et de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-13 de l'ICCA (avant le 1^{er} novembre 2006). Il existe trois types de couvertures : la couverture de juste valeur, la couverture de flux de trésorerie et la couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome. Si la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, toute variation de la juste valeur d'un dérivé doit être portée en résultat, y compris les instruments détenus à des fins de couverture économique, comme les swaps position vendeur qui ne répondent pas aux exigences de la comptabilité de couverture.

Pour qu'un dérivé soit admissible à la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée et documentée en bonne et due forme au moment de sa mise en place, en conformité avec le chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA* ou la NOC-13. L'objectif et la stratégie propres à la gestion du risque particulier faisant l'objet de la couverture, l'actif, le passif ou les flux de trésorerie spécifiques couverts ainsi que la mesure de l'efficacité de la couverture sont documentés. L'efficacité des relations de couverture exige une corrélation étroite des variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie entre les éléments couverts et les éléments de couverture.

Nous évaluons l'efficacité des dérivés utilisés dans les relations de couverture tant au moment de la mise en place de la couverture que pendant toute sa durée. Il y a inefficacité dans la mesure où les variations de la juste valeur du dérivé de couverture diffèrent des variations de la juste valeur du risque couvert au sein de l'élément couvert, ou lorsque la variation cumulée de la juste valeur d'un dérivé de couverture diffère de la variation cumulée de la juste valeur des flux de trésorerie futurs prévus de l'élément couvert. À partir du 1^{er} novembre 2006, le montant de l'inefficacité des instruments de couverture est immédiatement constaté en résultat. Avant le 1^{er} novembre 2006, l'inefficacité était seulement constatée avec le temps ou au moment où la relation de couverture prenait fin.

Comptabilité de couverture à partir du 1^{er} novembre 2006

Les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur et figurent à l'actif s'ils ont une juste valeur positive et au passif s'ils ont une juste valeur négative, dans les deux cas à titre d'instruments dérivés.

Couvertures de juste valeur

Nous désignons principalement des couvertures de juste valeur à l'intérieur des stratégies de gestion du risque de taux d'intérêt qui utilisent des dérivés pour couvrir les variations de la juste valeur d'instruments financiers à taux fixe. Les variations de la juste valeur attribuée au risque couvert sont comptabilisées à titre de rajustements de la valeur comptable des instruments financiers couverts et sont constatées dans le revenu net d'intérêts. Les variations de la juste valeur des dérivés de couverture sont également comptabilisées dans le revenu net d'intérêts. Ainsi, toute inefficacité de la couverture, soit l'écart entre les variations de la juste valeur du dérivé de couverture et les variations des rajustements de la valeur comptable de l'élément couvert, est également constatée dans le revenu net d'intérêts.

De même, pour les couvertures de risque de change, les variations de la juste valeur des dérivés et des non-dérivés de couverture sont comptabilisées dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation. Les variations de la juste valeur des éléments couverts provenant du risque de change couvert sont comptabilisées à titre de rajustements de la valeur comptable et dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation.

Si l'instrument de couverture vient à échéance ou est vendu, résilié ou exercé, ou si la couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, la relation de couverture prend fin et le rajustement de la valeur comptable appliqué à l'élément couvert est amorti sur la durée résiduelle de la couverture initiale. Si l'élément couvert est vendu, ce rajustement de la valeur comptable non amorti est immédiatement constaté dans les résultats.

Couvertures de flux de trésorerie

Nous désignons des couvertures de flux de trésorerie principalement à l'intérieur des stratégies de gestion des risques du taux d'intérêt qui utilisent des dérivés ainsi que d'autres instruments financiers pour atténuer notre risque de variation des flux de trésorerie en convertissant de façon efficace certains instruments financiers à taux variable en instruments financiers à taux fixe et en constituant une couverture à l'égard des flux de trésorerie prévus libellés en monnaies étrangères.

La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet de la couverture soit constatée dans les résultats au cours d'exercices futurs, date à laquelle la tranche appropriée du montant qui figurait dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sera reclassé en résultat. La partie inefficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés de couverture est constatée immédiatement lorsqu'elle se produit, soit dans le revenu net d'intérêts, soit dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation. Si l'instrument de couverture vient à échéance ou est vendu, résilié ou exercé, ou si la couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, la relation de couverture prend fin et tout montant résiduel dans le cumul des autres éléments du résultat étendu y reste jusqu'à ce qu'il soit constaté dans les résultats lorsque la variation des flux de trésorerie couverts ou l'opération prévue faisant l'objet de la couverture soit constatée dans les résultats. Lorsque la réalisation de l'opération prévue n'est plus probable, le gain cumulé ou la perte cumulée connexe du cumul des autres éléments du résultat étendu est immédiatement comptabilisé en résultat.

Rajustement transitoire

Dès l'adoption des nouvelles normes, le 1^{er} novembre 2006, nous avons établi à nouveau diverses relations de couverture, en vertu desquelles des soldes de couverture reportés ont été inclus à titre de rajustement de la valeur comptable de l'élément couvert pour les couvertures de juste valeur et à titre de rajustement du cumul des autres éléments du résultat étendu pour les couvertures des flux de trésorerie. L'inefficacité cumulée correspondant à ces couvertures a été constatée dans les bénéfiques non répartis, de même que les soldes de couverture reportés ayant trait à des relations de couverture non poursuivies ou qui ne répondent pas à la condition d'efficacité selon les nouvelles normes.

Couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes

Nous désignons des couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes pour atténuer le risque de change pour nos investissements dans les établissements étrangers autonomes.

Ces couvertures sont comptabilisées de façon comparable aux couvertures de flux de trésorerie. La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés détenus à des fins de couverture fondée sur les variations du taux de change au comptant est incluse dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que survienne

une réduction de l'investissement net, date à laquelle tout gain ou toute perte dans le cumul des autres éléments du résultat étendu est constaté dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation. La partie inefficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés détenus à des fins de couverture est constatée immédiatement dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation.

Comptabilité de couverture avant le 1^{er} novembre 2006

Les instruments dérivés désignés comme des relations de couverture efficaces sont de manière générale inscrits à leur valeur constatée dans les autres actifs ou les autres passifs.

Dans le cas des swaps de taux d'intérêt, la comptabilité de couverture entraînait habituellement la constatation du revenu d'intérêts ou des frais d'intérêts relatifs aux actifs et aux passifs autres que du compte de négociation dans l'état des résultats consolidé aux taux couverts plutôt qu'aux taux d'intérêt contractuels initiaux.

Certains dépôts, dont la valeur est calculée d'après un indice ou un actif sous-jacent non fondé sur des actions, étaient comptabilisés selon une variante de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, la valeur comptable de ces dépôts était rajustée pour refléter les variations de la valeur actuelle de l'indice ou de l'actif sous-jacent, sous réserve d'une valeur de rachat garantie minimum, le cas échéant. Ces rajustements étaient comptabilisés comme des frais d'intérêts. Les dérivés qui couvraient la juste valeur de ces dépôts étaient comptabilisés à la juste valeur. Les montants découlant de ces dérivés étaient reportés et constatés dans les frais d'intérêts pour compenser les variations de la valeur comptable de ces dépôts.

Les instruments dérivés libellés en monnaies étrangères qui couvrent le risque de change découlant des actifs et des passifs libellés en monnaies étrangères étaient réévalués en même temps que l'instrument couvert, chaque mois au taux de change au comptant. Les gains et les pertes qui en résultaient étaient constatés dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation.

Les contrats à terme libellés en monnaie étrangère couvrant les investissements nets dans des établissements étrangers autonomes étaient réévalués chaque mois, au taux de change au comptant. Les gains et les pertes qui s'ensuivaient, déduction faite des impôts applicables, étaient constatés dans l'écart de conversion. Toute prime ou tout escompte découlant de l'écart entre les taux de change à terme et les taux de change au comptant prévus au contrat par suite des différentiels de taux d'intérêt était amorti par imputation au revenu tiré des opérations de change autres que de négociation.

Les gains et les pertes réalisés et latents sur les instruments dérivés servant à couvrir des engagements fermes ou des opérations prévues étaient reportés et constatés dans les résultats lorsque l'engagement ou l'opération prévue se concrétisait.

Les primes versées relativement à des options utilisées aux fins de couverture étaient habituellement amorties sur la durée du contrat ou sur la durée de la couverture, selon le cas.

Si l'on mettait fin à une relation de couverture, l'écart entre la juste valeur et la valeur comptable des dérivés détenus à des fins de couverture à la fin de la relation était reporté dans les autres actifs ou les autres passifs. Le montant reporté était constaté aux revenus ou aux frais de la même façon que les revenus et les frais de l'élément auparavant couvert, habituellement au moyen de l'amortissement sur la durée résiduelle de l'actif ou du passif couvert.

Dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture

À partir du 1^{er} novembre 2006, la variation de la juste valeur des dérivés non désignés à des fins de comptabilité de couverture, mais ayant été utilisés pour couvrir, sur le plan économique, des actifs et des passifs désignés à la juste valeur, figure au revenu tiré des instruments désignés à la juste valeur. Tant avant le 1^{er} novembre 2006 qu'après cette date, la variation de la juste valeur des autres dérivés non désignés à des fins de comptabilité de couverture, mais ayant été utilisés à d'autres fins de couverture sur le plan économique, est présentée soit dans le revenu

tiré des opérations de change autres que de négociation ou au poste Divers de la rubrique Revenu autre que d'intérêts.

Instruments dérivés incorporés

À partir du 1^{er} novembre 2006, tous les dérivés incorporés à d'autres instruments financiers sont évalués à titre de dérivés distincts lorsque leurs caractéristiques économiques et les risques qu'ils présentent ne sont pas clairement et étroitement liés au contrat hôte; les caractéristiques du dérivé incorporé sont les mêmes que celles d'un dérivé autonome, et le contrat dans son ensemble n'est pas détenu à des fins de négociation ni désigné à la juste valeur. Les dérivés incorporés sont classés avec l'instrument hôte et évalués à la juste valeur, les variations de juste valeur étant constatées dans l'état des résultats consolidé.

Avant le 1^{er} novembre 2006, seuls les dérivés incorporés à des obligations de dépôt, notamment les CPG indexés sur actions ou les billets indexés sur actions étaient comptabilisés. Tant avant le 1^{er} novembre 2006 qu'après cette date, le dérivé incorporé est mesuré à sa juste valeur, les variations de celle-ci étant portées au poste Divers de la rubrique Revenu autre que d'intérêts. L'instrument de dépôt actualisé est désactualisé selon la méthode du taux d'intérêt effectif de manière à correspondre au capital nominal à l'échéance, les montants de désactualisation étant inscrits dans les frais d'intérêts.

Les gains initiaux sur les dérivés incorporés à un instrument financier séparés aux fins comptables ne sont pas constatés immédiatement, mais sont plutôt amortis sur la durée de l'instrument hybride.

Engagements hypothécaires

Des engagements portant sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires sont conclus avec nos clients des services de détail sans frais, en prévision d'emprunts hypothécaires futurs qui seront effectués pour financer l'achat d'habitations auprès de la CIBC. Ces engagements couvrent généralement une période maximale de 90 jours et permettent habituellement à l'emprunteur de bénéficier du taux d'intérêt le plus bas entre le taux à la date de l'engagement et le taux à la date du financement. Nous recourons à des instruments financiers, comme les dérivés de taux d'intérêt, pour couvrir sur le plan économique le risque de hausses de taux d'intérêt. Tant avant le 1^{er} novembre 2006 qu'après cette date, nous comptabilisons notre obligation envers les clients des services de détail (selon une estimation des engagements qui devraient être exercés) et les couvertures économiques connexes à la juste valeur au bilan consolidé. Les variations de la juste valeur sont constatées au poste Divers de la rubrique Revenu autre que d'intérêts. De plus, comme les engagements font partie intégrante du prêt hypothécaire, leur juste valeur initiale est comptabilisée sur la durée des prêts hypothécaires qui en résultent.

Avant le 1^{er} novembre 2006, la juste valeur de l'engagement hypothécaire au moment du financement, le cas échéant, était constatée sur la durée du prêt hypothécaire. Après le 1^{er} novembre 2006, la juste valeur de l'engagement hypothécaire au moment du financement, le cas échéant, est incluse dans les résultats afin de contrebalancer l'écart entre le montant du prêt hypothécaire financé et sa juste valeur.

Cautionnements

Les cautionnements comprennent les contrats qui peuvent obliger éventuellement le garant à faire des paiements au bénéficiaire du cautionnement en fonction a) de changements dans une caractéristique économique sous-jacente liée à un actif, à un passif ou à un titre de participation du bénéficiaire du cautionnement; b) de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou c) du non-remboursement d'une dette échue de la part d'un tiers.

Les cautionnements sont d'abord comptabilisés à la juste valeur, soit la prime reçue, à la date à laquelle le cautionnement a été donné. Aucune réévaluation subséquente de la juste valeur n'est nécessaire, sauf si le cautionnement est admissible à titre de dérivé, auquel cas il est réévalué à la juste valeur et présenté dans les instruments dérivés au titre des actifs ou des passifs, selon le cas.

Cumul des autres éléments du résultat étendu

À partir du 1^{er} novembre 2006, le cumul des autres éléments du résultat étendu est présenté dans le bilan consolidé sous une rubrique distincte des capitaux propres (déduction faite des impôts) et comprend les gains et les pertes nets latents sur les valeurs disponibles à la vente, la partie efficace des gains et des pertes sur des instruments dérivés désignés dans une couverture de flux de trésorerie efficace, ainsi que les gains et les pertes de change latents sur investissements dans des établissements étrangers autonomes, déduction faite des gains ou pertes des couvertures connexes (écart de conversion). Les écarts de conversion des exercices précédents ont été reclassés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Passif et capitaux propres

Les actions privilégiées convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires au gré du porteur sont présentées dans le passif du bilan consolidé. Les dividendes et les primes versés au rachat de ces actions privilégiées sont présentés comme frais d'intérêts.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont inscrits selon leur montant net lorsque nous jouissons d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer une compensation entre les montants constatés et que nous avons l'intention soit de procéder au règlement d'après le solde net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Acceptations et engagements de clients en vertu d'acceptations

Les acceptations représentent une obligation de la CIBC à l'égard d'instruments négociables émis par ses clients en faveur de tiers. Nous gagnons des commissions au titre de la garantie et du paiement aux tiers. Les montants exigibles de nos clients à l'égard des sommes garanties sont inscrits à l'actif comme engagements de clients en vertu d'acceptations.

Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, le mobilier, le matériel et les améliorations locatives sont inscrits au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé.

L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

- Bâtiments 40 ans
- Matériel informatique et logiciel 2 à 10 ans
- Mobilier de bureau et autre matériel 4 à 15 ans
- Améliorations locatives Sur la durée de vie utile estimative

Les gains et les pertes sur cessions sont constatés au poste Divers de la rubrique Revenu autre que d'intérêts.

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Nous comptabilisons tous les regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Les actifs incorporels identifiables sont constatés distinctement de l'écart d'acquisition et inclus dans les autres actifs incorporels. L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs corporels nets et des autres actifs incorporels acquis dans des regroupements d'entreprises. L'écart d'acquisition est attribué à l'unité d'exploitation qui devrait profiter des synergies découlant du regroupement d'entreprises. Les unités d'exploitation comprennent les secteurs d'activité dont les caractéristiques économiques et les stratégies sont semblables. L'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois l'an, et sont ramenés à leur juste valeur dans le cas d'une baisse de valeur.

Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition est fondé sur la comparaison de la valeur comptable de l'unité d'exploitation, y compris l'écart d'acquisition réparti, à sa juste valeur. Lorsque la valeur

comptable d'une unité d'exploitation est supérieure à sa juste valeur, toute dépréciation de l'écart d'acquisition est mesurée par comparaison de sa valeur comptable à sa juste valeur implicite. La juste valeur implicite de l'écart d'acquisition représente l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur de ses actifs corporels nets et de ses autres actifs incorporels.

Le test de dépréciation des autres actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie est effectué par comparaison de la valeur comptable à la juste valeur.

Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie limitée sont amortis sur leur durée de vie utile estimative, qui ne dépasse généralement pas 20 ans, et sont également assujettis à une évaluation pour dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Impôts futurs

Nous suivons la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser les impôts sur les bénéfiques. Selon cette méthode, les impôts sur les bénéfiques doivent tenir compte de l'incidence fiscale future prévue des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Des actifs et des passifs d'impôts futurs sont calculés pour chaque écart temporaire et pour les pertes non utilisées à des fins fiscales, le cas échéant, en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur au moment de la réalisation des actifs ou du règlement des passifs. Une provision pour moins-value est établie au besoin afin de ramener les actifs d'impôts futurs au montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable.

Avantages sociaux futurs

Nous sommes le promoteur de certains régimes d'avantages sociaux. Ces régimes comprennent à la fois des régimes de retraite à prestations déterminées et des régimes de retraite à cotisations déterminées, de même que divers régimes d'avantages postérieurs à la retraite et à l'emploi.

Régimes de retraite à prestations déterminées

Nous comptabilisons nos obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées et des coûts connexes, déduction faite des actifs du régime. Le coût des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi (y compris les avantages postérieurs à la retraite) gagnés par les employés est déterminé de manière actuarielle d'après la méthode de la répartition des prestations au prorata des services et nos estimations les plus probables de rendement prévu des actifs du régime, du taux d'augmentation des salaires, de l'âge de la retraite, de la mortalité et des coûts des soins de santé. Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul des obligations est fondé sur les taux du marché à la date de mesure.

Le rendement prévu des actifs des régimes est fondé sur nos meilleures estimations du taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes et dépend de la valeur marchande des actifs des régimes. La valeur axée sur la valeur marchande des actifs des régimes est déterminée d'après une méthode selon laquelle l'écart entre la valeur marchande réelle et la valeur marchande prévue des actifs des régimes est constaté sur une période de trois ans.

Le coût des services passés découlant des modifications des régimes est amorti selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière au cours de laquelle les salariés deviennent entièrement admissibles aux avantages, puisque nous prévoyons tirer des avantages économiques des modifications des régimes pendant cette période.

Les gains et les pertes actuariels nets qui excèdent 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la valeur axée sur la valeur marchande des actifs des régimes, selon le plus élevé des deux montants, sont également amortis selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des salariés couverts par les régimes. Les résultats obtenus diffèrent souvent des hypothèses actuarielles, ce qui donne lieu à des gains ou à des pertes actuariels.

La durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés couverts par nos régimes de retraite à prestations déterminées est de

10 ans (10 ans en 2007). La durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés couverts par nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est de 12 ans (12 ans en 2007).

L'actif ou le passif au titre des prestations constituées représente l'écart cumulatif entre les charges de retraite et les cotisations versées et doit être inclus dans les autres actifs ou les autres passifs.

Une provision pour moins-value est constituée quand l'actif au titre des prestations constituées d'un régime est supérieur à l'avantage économique futur prévu découlant de la promotion du régime. Une variation du montant de la provision pour moins-value doit être constatée dans l'état des résultats consolidé de la période au cours de laquelle la variation se produit.

Lorsque la restructuration d'un régime à prestations déterminées donne lieu à une compression et à un règlement des obligations, la compression est comptabilisée avant le règlement.

Régimes à cotisations déterminées

Les coûts des régimes à cotisations déterminées sont constatés au cours de l'exercice pendant lequel le service est rendu.

Rémunération à base d'actions

Nous offrons à nos administrateurs et à certains de nos employés des options sur actions ou d'autres formes de rémunération à base d'actions.

Nous avons adopté la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés. La valeur est constatée sur la période applicable d'acquisition des droits, avant la date où l'employé devient admissible à la retraite, à titre d'augmentation de la charge de rémunération et du surplus d'apport. Lorsque les options sont exercées, le produit que nous recevons ainsi que le montant du surplus d'apport sont crédités aux actions ordinaires. Aucune charge n'a été constatée à l'égard des options sur actions attribuées avant le 1^{er} novembre 2001. À l'exercice de ces options, le produit reçu est crédité aux actions ordinaires.

Aux termes du Régime d'options de souscription d'actions des employés, les participants peuvent exercer jusqu'à 50 % des options qui leur ont été attribuées avant 2000 à titre de droits à la plus-value des actions (DPVA). Les obligations au titre des DPVA, qui résultent de la variation du cours des actions ordinaires de la CIBC, sont constatées dans l'état des résultats consolidé, un montant correspondant étant inclus dans les autres passifs. Lorsque les DPVA sont exercés en tant qu'achats d'actions, le prix d'exercice ainsi que le montant pertinent dans les autres passifs, représentant la valeur des actions au cours du marché, sont crédités aux actions ordinaires.

La charge de rémunération relative à la rémunération à base d'actions en vertu du Programme d'octroi d'actions subalternes, pour des services déjà rendus, est constatée au cours de l'exercice pendant lequel a eu lieu l'attribution. La charge de rémunération relative aux autres attributions est constatée au cours de la période d'acquisition applicable, avant la date où l'employé devient admissible à la retraite. Le règlement des attributions en vertu de ces programmes peut être effectué sous forme d'actions ordinaires de la CIBC ou correspondre à l'équivalent en espèces conformément aux dispositions du programme. Les déchéances sont constatées à mesure qu'elles se présentent.

En vertu de notre Régime d'octroi d'actions subalternes (ROAS), lorsque les attributions sont réglées sous forme d'actions de la CIBC, nous détenons un nombre équivalent d'actions de la CIBC dans une fiducie de rémunération consolidée. Les actions ordinaires de la CIBC détenues par la fiducie et les obligations envers les employés ont été compensées dans les actions autodétenues. Tout gain ou toute perte de valeur marchande à la vente d'actions découlant de la déchéance d'attributions dont les droits n'ont pas encore été acquis est comptabilisé dans le surplus d'apport.

En vertu du ROAS, lorsque les attributions sont réglées par un montant équivalent en espèces d'actions de la CIBC, les variations de l'obligation qui découlent des fluctuations du cours des actions de la CIBC sont passées en charges dans l'état des résultats consolidé, un montant correspondant étant inclus dans les autres passifs. Dans le cas

de déchéances d'attributions dont les droits n'ont pas encore été acquis, le juste valeur cumulative du passif connexe à l'attribution est constatée à titre de réduction de la charge de rémunération.

La charge de rémunération relative aux attributions en vertu du Programme d'unités d'actions au rendement, qui remplissent certaines conditions, est constatée au cours de l'exercice pendant lequel a eu lieu l'attribution. Le montant est constaté d'après les meilleures estimations de la direction du nombre d'unités d'actions au rendement dont les droits devraient être acquis.

Les montants versés au titre des régimes destinés aux administrateurs sont imputés à la charge de rémunération. Les obligations se rapportant aux unités d'actions à dividende différé en vertu des régimes destinés aux administrateurs varient selon le cours des actions ordinaires de la CIBC, et cette variation est constatée en tant que crédit ou charge de rémunération au cours de l'exercice pendant lequel la variation se produit.

Nos cotisations au Régime de souscription d'actions des employés sont passées en charges dès qu'elles sont engagées.

Honoraires et commissions

Les honoraires de prise ferme, les honoraires de consultation et les commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières sont constatés à titre de revenus au moment où les services connexes sont rendus. Les frais sur les dépôts et les paiements et le revenu tiré des assurances sont constatés sur la période pendant laquelle les services connexes sont rendus.

Les honoraires d'administration des cartes incluent les frais d'échange, les frais de retard, les frais sur les avances de fonds et les frais annuels. Les honoraires d'administration des cartes sont constatés à mesure qu'ils sont facturés, sauf les frais annuels, qui sont gagnés sur une période de 12 mois.

Les honoraires de gestion de placements et de garde englobent essentiellement les revenus de la gestion de placements, de la gestion de successions et de l'administration de fiducies, et sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les frais payés d'avance sont reportés et amortis sur la durée du contrat.

Le revenu tiré des fonds communs de placement est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice.

Résultat par action

Le résultat de base par action équivaut au bénéfice net moins les dividendes et les primes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la période.

Le résultat dilué par action correspond au bénéfice net moins les dividendes et les primes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation de la période. Les actions ordinaires diluées tiennent compte de l'effet potentiellement dilutif de l'exercice d'options sur actions selon la méthode du rachat d'actions. Cette méthode permet de calculer le nombre d'actions ordinaires supplémentaires à partir de l'hypothèse que le nombre moyen d'options sur actions en circulation, dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC pour la période, est exercé puis réduit du nombre d'actions ordinaires censées être rachetées à même le produit de l'exercice. Les actions ordinaires supplémentaires depuis le début de l'exercice sont calculées d'après le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires supplémentaires pour chaque période intermédiaire. En cas de perte, le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont identiques.

Modifications comptables

2008

Baux adossés

À compter du 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté l'abrégié 46 modifié intitulé *Baux adossés* du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), fondé sur la prise de position FASB Staff Position FAS 13-2, *Accounting for a Change or Projected Change in the Timing of Cash Flows Relating to*

Income Taxes Generated by a Leveraged Lease Transaction. Le CPN exige qu'un changement du calendrier estimatif des flux de trésorerie liés aux impôts sur les bénéfices entraîne l'établissement d'un nouveau calendrier de constatation du revenu découlant du bail adossé.

L'adoption de ces directives a entraîné l'imputation de 66 M\$ aux soldes d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2007. Un montant se rapprochant de cette imputation hors caisse sera comptabilisé dans les revenus sur la durée restante des baux au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Informations à fournir concernant le capital

À compter du 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », du *Manuel de l'ICCA*, en vertu duquel une entité doit divulguer ses objectifs, ses politiques et ses procédures de gestion de son capital. En outre, le chapitre exige de fournir des données quantitatives synthétiques sur la composition du capital. Pour plus de précisions, voir la note 17.

Instruments financiers

En date du 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », du *Manuel de l'ICCA*.

Ces chapitres remplacent le chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », et augmentent les exigences en matière d'information sur la nature et

l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et sur la façon dont l'entité gère ces risques. Pour plus de précisions, voir la note 28.

Nous avons adopté les chapitres 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » et 3862, « Instruments financiers – informations à fournir » dans leur version modifiée et nous avons reclassé certaines valeurs du compte de négociation dans les valeurs détenues jusqu'à l'échéance et dans les valeurs disponibles à la vente, en date du 1^{er} août 2008. Pour plus de précisions, voir la note 4.

2007

Le 1^{er} novembre 2006, nous avons adopté les chapitres 3855 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », 3865 « Couvertures », 1530 « Résultat étendu », 3251 « Capitaux propres » et 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » du *Manuel de l'ICCA*.

L'adoption des normes des chapitres 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », 3865, « Couvertures », 1530, « Résultat étendu » et 3251, « Capitaux propres », du *Manuel de l'ICCA*, a donné lieu, comme il est décrit précédemment, à des rajustements des soldes d'ouverture des bénéfices non répartis et du cumul des autres éléments du résultat étendu au 1^{er} novembre 2006. Les soldes des périodes précédentes n'ont pas été retraités, à l'exception du reclassement des écarts de conversion au cumul des autres éléments du résultat étendu. L'adoption de ces normes a eu les répercussions ci-après.

En millions de dollars	Au 31 oct. 2006	Ajustement à l'adoption de nouvelles normes	Au 1 ^{er} nov. 2006
ACTIF			
Valeurs mobilières			
Compte de placement	21 167 \$	(21 167) \$	– \$
Disponibles à la vente	–	16 006	16 006
Compte de négociation	62 331	(552)	61 779
Désignées à la juste valeur	–	6 340	6 340
	83 498	627	84 125
Prêts	145 625	136	145 761
Instruments dérivés	17 122	1 585	18 707
Autres actifs	10 957	(1 701)	9 256
Incidence sur le total de l'actif	257 202 \$	647 \$	257 849 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	202 891 \$	(44) \$	202 847 \$
Instruments dérivés	17 330	1 565	18 895
Autres passifs	14 716	(947)	13 769
Incidence sur le total du passif	234 937	574	235 511
Capitaux propres			
Bénéfices non répartis	7 268	(50)	7 218
Cumul des autres éléments du résultat étendu			
Écart de conversion	(442)	–	(442)
Gains latents (pertes latentes) sur valeurs disponibles à la vente	–	(29)	(29)
Gains (pertes) sur couvertures de flux de trésorerie	–	152	152
Incidence sur les capitaux propres	6 826	73	6 899
Incidence sur le passif et les capitaux propres	241 763 \$	647 \$	242 410 \$

Le montant de 16 006 M\$ d'actifs financiers classés comme disponibles à la vente comprenait des montants respectifs de 15 429 M\$ (15 391 M\$ – valeurs disponibles à la vente) et de 615 M\$ (615 M\$ – valeurs disponibles à la vente) d'actifs financiers déjà classés à titre de valeurs du compte de placement et d'autres actifs. Le montant de 6 340 M\$ de valeurs désignées à la juste valeur comprenait des montants respectifs de 5 738 M\$ (5 799 M\$ à la juste valeur) et de 541 M\$ (541 M\$ à la juste valeur) d'actifs financiers déjà classés à titre de valeurs du compte de placement et des valeurs du compte de négociation.

L'incidence globale de l'adoption de ces normes sur le bénéfice net était négligeable et comprenait la constatation de l'inefficacité de la couverture décrite à la note 15. Toutefois, divers reclassements ont été effectués dans l'état des résultats consolidé, dont la constatation de montants dans le revenu tiré des instruments désignés à la juste valeur et les gains nets sur les valeurs disponibles à la vente qui avaient déjà été comptabilisés respectivement dans le revenu de négociation et dans les gains nets sur valeurs du compte de placement.

Information financière d'exercices antérieurs

Certaines informations financières d'exercices antérieurs ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Modifications comptables futures

Les modifications futures de conventions comptables canadiennes sont décrites à la note 30. Une description des modifications futures de conventions comptables américaines est donnée à la note 29.

Note 2**Juste valeur des instruments financiers**

La présente note vise à présenter la juste valeur des instruments financiers au bilan et hors bilan et à préciser comment nous sommes arrivés à ces valeurs. La note 1, Sommaire des principales conventions comptables, décrit le traitement comptable de chaque catégorie de mesure d'instruments financiers.

La juste valeur représente notre estimation du prix auquel un instrument financier pourrait être échangé entre des parties consentantes, au cours d'une opération régulière sans lien de dépendance motivée par des facteurs commerciaux normaux. Les cours du marché dans un marché actif établis par une source indépendante constituent les éléments probants les plus fiables de la juste valeur.

Lorsque ces marchés existent et s'ils sont jugés actifs, les cours de ces marchés servent à calculer la juste valeur. Les cours acheteur ou vendeur, lorsqu'ils sont disponibles dans un marché actif, servent à déterminer la juste valeur des positions en valeurs mobilières, selon le cas.

Il n'existe pas de cours du marché pour une part importante de nos instruments financiers au bilan et hors bilan, en raison de l'absence de marchés. En outre, même lorsque des marchés existent, ils pourraient ne pas être jugés assez actifs pour servir de facteur déterminant final de la juste valeur.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. En l'absence de marchés ou si ceux-ci ne sont pas jugés suffisamment actifs, nous mesurons la juste valeur au moyen de diverses techniques d'évaluation. La technique que nous choisissons doit maximiser l'utilisation des données observables afin d'estimer le prix auquel une opération régulière pourrait se réaliser à notre date du bilan. Nous évaluons toutes les données raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, toute donnée pertinente observable du marché, ainsi que nos modèles internes fondés sur des estimations. Nous faisons preuve de jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données disponibles et les pondérations que nous accordons à chacune de ces données, de même qu'à notre choix de méthodes d'évaluation. Indépendamment de la technique d'évaluation utilisée, nous incluons des hypothèses que les participants traitant au sein d'un marché poseraient, selon nous, à l'égard des questions touchant le crédit, le financement et la liquidité.

Les rajustements de valeur font partie intégrante de notre processus d'évaluation à la juste valeur. Dans la mesure nécessaire, nous apportons aussi des rajustements pour le risque de marché et le risque lié aux modèles associés aux instruments dérivés et aux instruments autres que dérivés, ainsi que pour notre propre risque de crédit ou celui de la contrepartie, selon ce qui convient, et pour les frais d'administration liés aux dérivés.

Étant donné la part de jugement qu'il convient d'exercer dans l'application d'un grand nombre de techniques et de modèles d'évaluation reconnus, ainsi que l'utilisation d'estimations inhérentes à ce processus, les estimations de la juste valeur des actifs identiques ou semblables peuvent différer d'une institution financière à l'autre. La juste valeur est calculée en fonction de la conjoncture du marché à chaque date du bilan et, pour cette raison, peut ne pas être représentative de la valeur de réalisation finale.

Nous avons en place un processus continu d'évaluation et d'amélioration de nos modèles et techniques d'évaluation. Lorsque des améliorations sont apportées, elles sont appliquées de manière prospective, de sorte que les justes valeurs présentées dans les périodes précédentes ne sont pas retraitées selon les nouvelles données.

Méthodes et hypothèses Instruments financiers dont la juste valeur est égale à la valeur comptable

Lorsque nous considérons comme négligeable un écart entre la juste valeur et la valeur comptable, les instruments financiers au bilan ont une juste valeur réputée équivalente à leur valeur comptable. Ces instruments sont l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les dépôts à court terme productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres, les engagements de clients en vertu d'acceptations, les acceptations, les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres et les autres passifs.

Valeurs mobilières

La juste valeur des valeurs mobilières et des engagements liés à des valeurs vendues à découvert est fondée sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Sinon, elle est estimée à partir des cours du marché de valeurs semblables ou d'éléments probants de tiers établis par une source indépendante, lorsqu'ils sont disponibles.

Le cours du marché utilisé pour évaluer les titres de participation offerts au public, disponibles à la vente ou détenus à des fins de placement, ne tient pas compte des rajustements pour les restrictions relatives à la revente qui échoient dans un délai d'un an ou pour les frais futurs.

Dans le cas des titres d'emprunt et de participation émis par voie privée, nous estimons la juste valeur à partir des opérations récentes survenues sur le marché, lorsque l'information est disponible. Sinon, les justes valeurs sont déterminées d'après des modèles d'évaluation fondés sur le marché ou sur les résultats. Ces modèles prennent en considération différents facteurs, y compris les flux de trésorerie projetés, le bénéfice, le revenu ou d'autres éléments probants de tiers lorsqu'ils sont disponibles. La juste valeur des placements dans des sociétés en commandite est tirée des valeurs liquidatives publiées par des gestionnaires de fonds tiers et est rajustée au besoin d'après des informations plus récentes, lorsqu'elles sont disponibles et appropriées.

Les valeurs pour lesquelles il n'existe pas de marché actif sont évaluées selon toutes les données qu'il est raisonnablement possible d'obtenir, notamment des cours indicatifs de courtiers, comme il est décrit précédemment.

Prêts

La juste valeur des prêts hypothécaires à taux variable, dont le taux est fondé principalement sur le taux préférentiel, est réputée être égale à sa valeur comptable. La juste valeur des prêts hypothécaires à taux fixe est estimée par actualisation des flux de trésorerie, à partir des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts hypothécaires assortis de durées résiduelles semblables. Dans le modèle d'évaluation utilisé pour les prêts hypothécaires, on tient compte de l'option de paiement par anticipation, y compris le comportement du consommateur.

La juste valeur des prêts à taux variable et de ceux dont le taux est révisé fréquemment est réputée être égale à leur valeur comptable. La

juste valeur des prêts à taux fixe est estimée par actualisation des flux de trésorerie, à partir des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts comportant des conditions et des risques de crédit semblables. La juste valeur des prêts est atténuée par les provisions spécifiques et par la provision générale pour les prêts douteux et les prêts non encore désignés comme douteux. La juste valeur n'est pas rajustée en fonction de la valeur d'un dérivé de crédit utilisé pour gérer le risque de crédit qui lui est associé. La juste valeur de ces dérivés de crédit est présentée séparément.

La juste valeur des prêts est évaluée au moyen des cours du marché observables, dans la mesure du possible.

Autres actifs

Les autres actifs comprennent principalement les intérêts courus à recevoir, les comptes des clients des courtiers, les placements à la valeur de consolidation et les débiteurs.

Sauf indication contraire, la juste valeur de tous les autres actifs est réputée correspondre au coût ou au coût après amortissement, étant donné que nous considérons tout écart comme négligeable. Pour les placements à la valeur de consolidation, nous estimons la juste valeur en nous fondant sur les cours du marché ou sur d'autres opérations récentes sur le marché, lorsque l'information est disponible. Sinon, la juste valeur est déterminée d'après des modèles d'évaluation, sauf dans les situations où les avantages liés à l'évaluation à la juste valeur des placements comptabilisés à la valeur de consolidation qui n'ont pas de cours publiés ne dépassent pas les coûts connexes, auxquels cas la juste valeur est réputée correspondre à la valeur comptable.

Dépôts

La juste valeur des dépôts à taux variable et des dépôts à vue est réputée être égale au coût après amortissement. La juste valeur des dépôts à taux fixe est déterminée par actualisation des flux de trésorerie contractuels, d'après les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des dépôts assortis de conditions semblables. La juste valeur du passif-dépôts comportant une option intégrée (une option encaissable) inclut la juste valeur de ces options. La juste valeur des effets indexés sur le cours des marchandises et indexés sur actions comprend la juste valeur des options sur marchandises et sur actions.

Titres secondaires

La juste valeur des titres secondaires est déterminée en fonction des cours du marché de ces titres d'emprunt ou de titres semblables.

Passif au titre des actions privilégiées

La juste valeur de ces obligations est déterminée en fonction des cours du marché de ces instruments financiers ou d'instruments semblables.

Instruments dérivés

La juste valeur des dérivés est fondée sur les cours du marché ou sur les cours fournis par les courtiers, lorsqu'ils sont disponibles. Sinon, la technique d'évaluation est utilisée pour évaluer la juste valeur à l'aide de modèles d'établissement de prix qui tiennent compte des mesures du marché courantes pour les taux d'intérêt, les taux de change, les cours et les indices boursiers, les écarts de taux, les niveaux correspondants de volatilité sur les marchés et d'autres facteurs de prix en fonction du marché.

Lorsque les niveaux des indices ou des actifs de référence ne sont pas fondés sur un marché actif, nous tenons compte de toutes les données qu'il est raisonnablement possible d'obtenir, notamment les cours des courtiers et nos modèles internes, tel qu'il est décrit précédemment.

Après avoir obtenu ces évaluations, nous jugeons si un rajustement de valeur lié au risque de crédit est nécessaire pour comptabiliser le risque qu'une contrepartie donnée, avec laquelle nous avons conclu des contrats de dérivés, ne soit pas ultimement en mesure de respecter ses engagements. Nos rajustements de l'évaluation du

crédit sont fondés sur les écarts de taux observables sur le marché ou sur les écarts de taux de remplacement pour chacune des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés et pour nous-mêmes, selon ce qui convient, après avoir pris en compte les facteurs d'atténuation du risque, comme les accords de garantie et les accords généraux de compensation.

Dans le cas de dérivés de crédit souscrits auprès de garants financiers, outre les écarts de taux observables sur le marché ou les écarts de taux de remplacement, notre méthode tient compte de la corrélation entre le rendement des actifs sous-jacents et le garant financier. Lorsque nous avons connaissance d'une restructuration possible donnant lieu à une meilleure estimation selon notre méthode d'évaluation, nous modifions les rajustements de valeur liés au risque de crédit en conséquence.

Engagements hypothécaires

La juste valeur des engagements hypothécaires, qui est comprise dans les dérivés détenus aux fins des activités de GAP, s'applique aux engagements sur prêts hypothécaires à l'habitation et commerciaux à taux fixe et est établie en fonction des variations des taux d'intérêt pratiqués sur le marché entre la date d'engagement et la date du bilan. Le modèle d'évaluation tient compte de la probabilité prévue de l'exercice des engagements en cours.

Engagements de crédit

Les autres engagements à consentir du crédit sont, pour la plupart, assortis d'un taux variable et n'exposent donc pas la CIBC à un risque de taux d'intérêt, mais l'exposent cependant à un risque de crédit. Ces engagements comportent généralement des dispositions en vertu desquelles le prix des engagements de crédit utilisés est établi en fonction de la solvabilité du débiteur à la date du prélèvement des fonds. Comme il est mentionné ci-dessus, le risque de crédit se rapportant aux engagements de prêt est inclus dans notre évaluation des provisions, spécifique ou générale, et, par conséquent, aucun autre rajustement n'est fait.

Sensibilités aux données observables autres que du marché

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur comprennent certaines positions dont la valeur marchande est fondée sur des données que nous considérons être des données observables autres que du marché (6 068 M\$ d'actifs et 8 220 M\$ de passifs). Ces positions se trouvent principalement dans nos activités de crédit structuré en voie de liquidation (4 899 M\$ d'actifs et 7 888 M\$ de passifs) et utilisent surtout des données comme les cours des courtiers et les modèles internes fondés sur des données du marché estimatives que nous considérons comme étant des données observables autres que du marché.

Le fait de changer les hypothèses sur les données observables autres que du marché que nous utilisons dans l'évaluation à la juste valeur de nos positions de crédit structuré pour des options possibles raisonnables aurait l'incidence suivante sur le bénéfice net.

Nos expositions au risque de crédit structuré non couvert (titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation et titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation) sont sensibles aux variations de l'évaluation à la valeur du marché, généralement en fonction des cours des courtiers indicatifs et des modèles internes, tel qu'il est décrit précédemment. Un changement défavorable de 10 % dans l'évaluation à la valeur du marché de nos positions sous-jacentes entraînerait une perte d'environ 12 M\$ dans notre portefeuille de titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation non couverts et 128 M\$ dans notre portefeuille de titres non liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation non couverts, exclusion faite des positions détenues jusqu'à l'échéance et avant l'incidence de l'opération conclue avec Cerberus.

Une diminution de 10 % dans l'évaluation à la valeur du marché de nos positions de crédit structuré couvertes au bilan, autres que celles classées comme étant détenues jusqu'à leur échéance, et une augmentation de 10 % de la juste valeur (avant le rajustement de l'évaluation du crédit) de toutes les positions de crédit structuré couvertes pourrait entraîner une perte nette d'environ 274 M\$, compte non tenu de notre accord avec Cerberus.

Une diminution de 10 % des montants à recevoir des garants financiers, déduction faite des rajustements de l'évaluation du crédit, entraînerait une perte nette d'environ 233 M\$.

La perte totale nette constatée dans l'état des résultats consolidé liée aux instruments financiers, dont la juste valeur est évaluée à l'aide d'une technique d'évaluation exigeant des paramètres du marché non observables, s'est élevée à 7 497 M\$.

Juste valeur des instruments financiers

En millions de dollars, au 31 octobre	2008			2007		
	Valeur comptable (comprend les valeurs disponibles à la vente au coût après amortissement)	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable	Valeur comptable (comprend les valeurs disponibles à la vente au coût après amortissement)	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
Actifs financiers						
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	8 959 \$	8 959 \$	– \$	13 747 \$	13 747 \$	– \$
Valeurs mobilières	79 315	78 909	(406)	86 587	86 959	372
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	35 596	35 596	–	34 020	34 020	–
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	90 649	91 821	1 172	91 623	91 669	46
Particuliers	31 631	31 661	30	28 638	28 626	(12)
Cartes de crédit	10 480	10 480	–	8 862	8 862	–
Entreprises et gouvernements	38 715	38 841	126	33 531	33 548	17
Instruments dérivés	28 644	28 644	–	24 075	24 075	–
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 848	8 848	–	8 024	8 024	–
Autres actifs	9 888	9 900	12	6 325	6 368	43
Passifs financiers						
Dépôts						
Particuliers	99 477 \$	99 831 \$	354 \$	91 772 \$	91 429 \$	(343) \$
Entreprises et gouvernements	117 772	118 015	243	125 878	125 881	3
Banques	15 703	15 707	4	14 022	14 027	5
Instruments dérivés	32 742	32 742	–	26 688	26 688	–
Acceptations	8 848	8 848	–	8 249	8 249	–
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	6 924	6 924	–	13 137	13 137	–
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	38 023	38 023	–	28 944	28 944	–
Autres passifs	10 410	10 410	–	9 766	9 766	–
Titres secondaires	6 658	6 446	(212)	5 526	5 732	206
Passif au titre des actions privilégiées	600	601	1	600	623	23

Juste valeur des instruments dérivés

En millions de dollars au 31 octobre

	2008			2007		
	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette
Compte de négociation¹						
Dérivés de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	71 \$	38 \$	33 \$	9 \$	7 \$	2 \$
Swaps	9 292	8 944	348	5 197	4 898	299
Options achetées	1 036	–	1 036	542	–	542
Options vendues	–	1 109	(1 109)	–	479	(479)
Total des dérivés de taux d'intérêt	10 399	10 091	308	5 748	5 384	364
Dérivés de change						
Contrats à terme de gré à gré	3 403	3 102	301	2 127	2 372	(245)
Swaps	3 952	3 850	102	5 204	5 252	(48)
Options achetées	238	–	238	162	–	162
Options vendues	–	209	(209)	–	156	(156)
Total des dérivés de change	7 593	7 161	432	7 493	7 780	(287)
Dérivés de crédit						
Swaps	357	308	49	77	751	(674)
Options achetées	3 770	37	3 733	4 333	249	4 084
Options vendues	–	6 877	(6 877)	157	3 970	(3 813)
Total des dérivés de crédit	4 127	7 222	(3 095)	4 567	4 970	(403)
Dérivés d'actions ²	2 180	2 389	(209)	3 487	4 844	(1 357)
Dérivés sur métaux précieux ³	49	110	(61)	48	69	(21)
Autres dérivés sur marchandises ³	1 228	1 517	(289)	1 347	1 161	186
Total – compte de négociation	25 576	28 490	(2 914)	22 690	24 208	(1 518)
Compte de GAP						
Dérivés de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	–	–	–	–	1	(1)
Swaps	2 407	3 493	(1 086)	864	638	226
Options achetées	15	–	15	2	–	2
Options vendues	–	15	(15)	–	16	(16)
Total des dérivés de taux d'intérêt	2 422	3 508	(1 086)	866	655	211
Dérivés de change						
Contrats à terme de gré à gré	6	195	(189)	137	35	102
Swaps	291	516	(225)	277	1 772	(1 495)
Options vendues	–	1	(1)	–	–	–
Total des dérivés de change	297	712	(415)	414	1 807	(1 393)
Dérivés de crédit						
Swaps	–	–	–	5	–	5
Options achetées	349	4	345	90	14	76
Total des dérivés de crédit	349	4	345	95	14	81
Dérivés d'actions ²	–	28	(28)	10	4	6
Total – compte de GAP	3 068	4 252	(1 184)	1 385	2 480	(1 095)
Juste valeur totale	28 644	32 742	(4 098)	24 075	26 688	(2 613)
Moins : incidence des accords généraux de compensation	(16 798)	(16 798)	–	(10 736)	(10 736)	–
	11 846 \$	15 944 \$	(4 098) \$	13 339 \$	15 952 \$	(2 613) \$
Juste valeur moyenne des dérivés du compte de négociation⁴						
Dérivés de taux d'intérêt	7 874 \$	7 233 \$	641 \$	6 559 \$	6 099 \$	460 \$
Dérivés de change	5 589	5 161	428	4 960	4 396	564
Dérivés de crédit	5 089	7 123	(2 034)	1 184	1 230	(46)
Dérivés d'actions	2 325	2 743	(418)	3 425	4 487	(1 062)
Dérivés sur métaux précieux	49	103	(54)	51	78	(27)
Autres dérivés sur marchandises	1 810	1 711	99	1 307	1 162	145
	22 736 \$	24 074 \$	(1 338) \$	17 486 \$	17 452 \$	34 \$

1) Inclut les justes valeurs positives et négatives respectivement de 1 242 M\$ (1 910 M\$ en 2007) et de 1 407 M\$ (1 733 M\$ en 2007) pour des options négociées en Bourse.

2) Comprennent les swaps et les options.

3) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les swaps et les options.

4) La juste valeur moyenne correspond à la moyenne mensuelle.

Note 3**Acquisitions et cessions importantes****Vente de certaines de nos activités américaines**

En date du 1^{er} janvier 2008, nous avons vendu à Oppenheimer Holdings Inc. (Oppenheimer) nos services bancaires d'investissement, nos activités de financement par effet de levier, nos activités de négociation d'actions et nos activités sur des marchés de titres de créances connexes exercées aux États-Unis, ainsi que nos services bancaires d'investissement et nos activités de négociation d'actions en Israël (les « activités cédées »). La vente à Oppenheimer de certaines autres activités liées aux marchés financiers américains que nous exerçons au Royaume-Uni et en Asie a été conclue au quatrième trimestre de 2008. En contrepartie, Oppenheimer nous a offert des bons de souscription visant un million d'actions pouvant être exercés après cinq ans, et paiera un prix d'achat différé d'au moins 25 M\$ US à la fin des cinq ans selon les bénéfices tirés des activités cédées. Nous avons fourni des indemnités en ce qui a trait à certains coûts qu'Oppenheimer pourrait engager dans l'intégration des activités cédées.

Nous avons radié l'écart d'acquisition associé aux activités cédées, constaté des pertes liées à certaines améliorations locatives et au matériel informatique et logiciel, et comptabilisé des passifs au titre de certains contrats qui ne sont plus requis dans la poursuite de nos activités. En outre, nous avons accéléré la constatation du coût au titre de certaines attributions d'actions subalternes aux employés mutés chez Oppenheimer.

Les droits au titre des attributions d'actions subalternes de la CIBC détenues par les employés mutés chez Oppenheimer continueront d'être acquis conformément aux dispositions initiales. Pour soutenir cette entente de rémunération, Oppenheimer remboursera à la CIBC le coût de ces attributions d'actions subalternes au fur et à mesure que les droits seront acquis, moment auquel nous comptabiliserons les remboursements dans le revenu autre que d'intérêts.

Par conséquent, nous avons comptabilisé une perte nette avant impôts de 21 M\$ dans le revenu autre que d'intérêts. La perte avant impôts ne tient pas compte des remboursements au titre des attributions d'actions subalternes qui sont devenus exigibles d'Oppenheimer. Nous avons également comptabilisé une dépréciation et d'autres frais totalisant 36 M\$ dans les frais autres que d'intérêts relativement à nos activités américaines restantes.

En vertu de l'entente de vente, la CIBC a investi 100 M\$ US dans une débenture subordonnée émise par Oppenheimer et offre certaines facilités de crédit à Oppenheimer et à ses clients utilisant les services bancaires d'investissement dans le but de contribuer aux activités d'Oppenheimer, chaque prêt étant assujéti à l'approbation du comité du crédit de la CIBC.

Si l'on exclut les pertes mentionnées ci-dessus, les activités cédées ont eu l'incidence suivante sur nos résultats au cours des deux mois terminés le 31 décembre 2007 :

En millions de dollars, pour les deux mois se terminant le	31 décembre 2007
Revenu net d'intérêts	1 \$
Revenu autre que d'intérêts	58
Total des revenus	59
Frais autres que d'intérêts	48
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	11
Impôts sur les bénéfices	6
Bénéfice net	5 \$

**Acquisition de FirstCaribbean International Bank
Première étape de l'acquisition**

Le 22 décembre 2006, nous avons obtenu le contrôle de FirstCaribbean International Bank (FirstCaribbean) en faisant l'acquisition de 90 % de la participation de Barclays Bank PLC (Barclays) dans FirstCaribbean, ce qui constitue une participation additionnelle de 39,3 %. Par suite de cette opération (la première étape de l'acquisition), nous détenons environ 83,0 % des actions ordinaires de FirstCaribbean, les autres actions ordinaires étant détenues par Barclays et par d'autres actionnaires minoritaires. Les actions ordinaires ont été acquises à 1,62 \$ US l'action, plus des dividendes à recevoir, pour une contrepartie au comptant totale de 989 M\$ US (1 153 M\$), payée à Barclays. En outre, nous avons engagé des frais d'opération, déduction faite des impôts et des taxes, de 7 M\$ US (8 M\$).

Deuxième étape de l'acquisition

Le 2 février 2007, par suite d'une offre publique d'achat au même prix visant le reste des actions ordinaires détenues par Barclays et les autres actionnaires minoritaires, nous avons acquis une participation additionnelle de 8,5 % dans FirstCaribbean (la deuxième étape de l'acquisition) pour une contrepartie au comptant supplémentaire de 212 M\$ US (250 M\$), ce qui a porté notre participation totale à 91,5 %. En outre, nous avons engagé des frais d'opération additionnels, déduction faite des impôts, de 2 M\$ US (2 M\$).

Les opérations liées à la première étape de l'acquisition et à la deuxième étape de l'acquisition ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Les résultats d'exploitation de FirstCaribbean ont été inclus dans ceux du secteur d'activité stratégique Marchés de détail CIBC dans les états financiers consolidés à compter du 22 décembre 2006. Avant cette date, nous avions comptabilisé notre participation de 43,7 % dans FirstCaribbean à la valeur de consolidation.

La répartition du prix d'achat a été arrêtée définitivement au cours du troisième trimestre de 2007. Le détail de la contrepartie globale versée et de la juste valeur de l'actif net acquis figure dans le tableau ci-après.

En millions de dollars	Première étape de l'acquisition	Deuxième étape de l'acquisition	Rajustements de clôture	Total
Contrepartie globale				
Contrepartie de l'acquisition (versée au comptant)	1 153 \$	250 \$	– \$	1 403 \$
Frais d'opération, déduction faite des impôts	8	2	–	10
Valeur comptable du placement en actions dans FirstCaribbean avant l'acquisition	840	–	–	840
	2 001 \$	252 \$	– \$	2 253 \$
Juste valeur de l'actif net acquis				
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	3 107 \$	– \$	– \$	3 107 \$
Valeurs mobilières	3 934	–	8	3 942
Prêts	6 667	–	(27)	6 640
Écart d'acquisition	958	84	19	1 061
Autres actifs incorporels	267	45	(6)	306
Autres actifs	876	8	–	884
Total de l'actif acquis	15 809	137	(6)	15 940
Dépôts	10 921	–	–	10 921
Autres passifs	2 386	4	(6)	2 384
Titres secondaires	232	–	–	232
Participation sans contrôle	269	(119)	–	150
Total du passif pris en charge	13 808	(115)	(6)	13 687
Actif net acquis	2 001 \$	252 \$	– \$	2 253 \$

Par suite de l'opération de la deuxième étape de l'acquisition, le total des autres actifs incorporels acquis comprend des actifs incorporels au titre des dépôts de base et du nom commercial de FirstCaribbean, évalués respectivement à 282 M\$ et 24 M\$. L'actif incorporel au titre des dépôts de base fait l'objet d'un amortissement de 12 % par année, selon la méthode de l'amortissement décroissant à taux constant, alors que le nom commercial, dont la durée de vie est indéfinie, n'est pas assujéti à l'amortissement.

L'écart d'acquisition constaté au cours de l'acquisition n'est pas déductible à des fins fiscales.

Par suite d'opérations subséquentes, dont la vente de deux millions d'actions des fiducies de rémunération de FirstCaribbean, notre participation au 31 octobre 2007 a diminué pour s'établir à 91,4 %. Au 31 octobre 2008, la participation n'avait pas changé.

Note 4

Valeurs mobilières

En millions de dollars, au 31 octobre	Durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance										Total 2008		Total 2007		
	1 an ou moins		1 an à 5 ans		5 ans à 10 ans		Plus de 10 ans		Pas d'échéance précise		Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	
Valeurs disponibles à la vente															
Valeurs émises ou garanties par :															
Gouvernement du Canada	575 \$	2,3 %	4 649 \$	3,5 %	– \$	– %	– \$	– %	– \$	– %	5 224 \$	3,4 %	4 616 \$	3,5 %	
Autres gouvernements canadiens	138	3,1	194	6,0	520	4,3	130	5,2	–	–	982	4,6	522	5,6	
Trésor des États-Unis	26	3,5	100	3,0	1	4,1	–	–	–	–	127	3,1	4 471	3,8	
Gouvernements d'autres pays	383	4,2	237	6,8	221	10,0	157	7,3	–	–	998	6,6	618	7,9	
Titres adossés à des créances hypothécaires ²	15	5,0	507	5,2	31	3,0	1 190	5,1	–	–	1 743	5,1	803	4,0	
Titres adossés à des créances mobilières	1 287	3,3	211	4,6	5	–	16	1,5	–	–	1 519	3,4	3 698	5,3	
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	4	5,0	1 111	5,0	202	9,3	26	6,0	–	–	1 343	5,7	1 112	5,2	
Titres d'emprunt de sociétés fermées	30	11,0	141	5,1	31	7,5	121	7,3	–	–	323	6,7	128	8,6	
Total des titres d'emprunt	2 458		7 150		1 011		1 640		–		12 259		15 968		
Titres de participation de sociétés ouvertes ³	–	–	4	3,3	–	–	–	–	121	–	125	–	249	–	
Titres de participation de sociétés fermées	–	–	–	–	–	–	–	–	918	–	918	–	1 213 ⁴	–	
Total des titres de participation	–		4		–		–		1 039		1 043		1 462		
Total des valeurs disponibles à la vente	2 458 \$		7 154 \$		1 011 \$		1 640 \$		1 039 \$		13 302 \$		17 430 \$		

	Durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance												Total 2007	
	1 an ou moins		1 an à 5 ans		5 ans à 10 ans		Plus de 10 ans		Pas d'échéance précise		Total 2008		Valeur comptable	Rendement ¹
En millions de dollars, au 31 octobre	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹
Valeurs détenues jusqu'à l'échéance														
Titres adossés à des créances mobilières	– \$	–	289	5,6	1 088	4,9	5 387	5,3	–	–	6 764	5,3	–	–
Total des valeurs jusqu'à l'échéance	– \$		289 \$		1 088 \$		5 387 \$		– \$		6 764 \$		– \$	
Valeurs du compte de négociation														
Valeurs émises ou garanties par :														
Gouvernement du Canada	890 \$		5 109 \$		437 \$		744 \$		–		7 180 \$		4 625 \$	
Autres gouvernements canadiens	121		585		553		419		–		1 678		2 445	
Trésor des États-Unis et autres organismes américains ⁵	9 740		94		58		14		–		9 906		4 681	
Gouvernements d'autres pays	1 629		192		21		2		–		1 844		220	
Titres adossés à des créances hypothécaires ⁶	3		172		11		682		–		868		1 864	
Titres adossés à des créances mobilières	45		67		34		412		–		558		1 939	
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	3 910		880		304		408		–		5 502		8 544	
Titres de participation de sociétés ouvertes	–		22		–		37		9 649		9 708		34 461	
Total des valeurs du compte de négociation	16 338 \$		7 121 \$		1 418 \$		2 718 \$		9 649 \$		37 244 \$		58 779 \$	
Valeurs désignées à la juste valeur														
Valeurs émises ou garanties par :														
Gouvernement du Canada	30 \$		377 \$		208 \$		– \$		– \$		615 \$		277 \$	
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	–		159		–		–		–		159		139	
Titres adossés à des créances hypothécaires ⁷	99		20 008		564		87		–		20 758		9 562	
Titres adossés à des créances mobilières	–		–		4		325		–		329		313	
Total des valeurs désignées à la juste valeur	129 \$		20 544 \$		776 \$		412 \$		–		21 861 \$		10 291 \$	
Total des valeurs mobilières⁸	18 925 \$		35 108 \$		4 293 \$		10 157 \$		10 688 \$		79 171 \$		86 500 \$	

- 1) Représente le rendement moyen pondéré, déterminé par l'application de la moyenne pondérée des rendements des titres à revenu fixe individuels et des taux de dividendes déclarés sur les titres de participation d'entreprises et de participation privés.
- 2) Comprennent les valeurs émises ou garanties par le gouvernement et dont le coût après amortissement s'établit à 553 M\$ (422 M\$ émis par le gouvernement canadien et 131 M\$ par le gouvernement américain) et la juste valeur, à 558 M\$ (436 M\$ émis par le gouvernement canadien et 122 M\$ par le gouvernement américain) (coût après amortissement de 541 M\$ et juste valeur de 540 M\$ en 2007), les valeurs émises par Fannie Mae dont le coût après amortissement s'établit à 804 M\$ et la juste valeur, à 771 M\$, et les valeurs émises par Freddie Mac dont le coût après amortissement s'établit à 321 M\$ et la juste valeur, à 309 M\$.
- 3) La valeur comptable ne tient pas compte des rajustements pour les restrictions relatives à la revente qui échoient dans un délai d'un an ou les frais futurs.
- 4) Comprennent des actions de Visa Inc., reçues en octobre 2007 en échange de certaines participations dans Visa Canada et Visa International, par suite de la restructuration mondiale de Visa. Toutes ces actions sont des actions subalternes.
- 5) Comprend Fannie Mae (843 M\$) et Freddie Mac (1,1 G\$).
- 6) Comprennent les valeurs émises ou garanties par le gouvernement de 33 M\$ (20 M\$ émis par le gouvernement canadien et 13 M\$ émis par le gouvernement américain) (133 M\$ en 2007), les valeurs émises par Fannie Mae de 331 M\$ et les valeurs émises par Freddie Mac de 176 M\$.
- 7) Comprennent les valeurs émises ou garanties par le gouvernement de 20,6 G\$ (20,5 G\$ émis par le gouvernement canadien et 86 M\$ par le gouvernement américain) (9,5 G\$ en 2007) et les valeurs émises par Fannie Mae de 124 M\$.
- 8) Comprennent les valeurs libellées en dollars américains de 31,7 G\$ (29,0 G\$ en 2007) et les valeurs libellées dans d'autres monnaies étrangères de 2,6 G\$ (2,7 G\$ en 2007).

En vertu des changements apportés en octobre 2008 aux chapitres 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », et 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », il est permis, dans de rares circonstances, que certains actifs financiers du compte de négociation soient reclassés comme détenus jusqu'à l'échéance et disponibles à la vente. En raison de la détérioration sans précédent de la conjoncture à l'échelle mondiale et du manque d'activité sur le marché de négociation, nous avons changé d'avis quant à notre intention de conserver certaines positions jusqu'à leur échéance ou de les détenir dans un avenir prévisible.

Par conséquent, nous avons reclassé ces positions des valeurs du compte de négociation aux valeurs détenues jusqu'à l'échéance et disponibles à la vente de façon rétrospective avec pour date d'effet le 1^{er} août 2008, à la juste valeur à cette date. L'écart entre le nouveau coût après amortissement fondé sur la juste valeur à la date du reclassement et le montant du capital recouvrable prévu est amorti sur la durée restante des actifs reclassés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les tableaux suivants présentent les valeurs comptables, les justes valeurs ainsi que les bénéfices et les pertes propres aux actifs reclassés.

En millions de dollars, au

	31 octobre 2008		1 ^{er} août 2008
	Juste valeur	Valeur comptable	Valeur comptable
Actifs détenus à des fins de négociation reclassés comme valeurs détenues jusqu'à l'échéance	6 135 \$	6 764 \$	5 954 \$
Actifs détenus à des fins de négociation reclassés comme valeurs disponibles à la vente	1 078	1 078	954
Total des actifs financiers reclassés	7 213 \$	7 842 \$	6 908 \$

En millions de dollars

	Trois mois terminés le 31 octobre 2008
Revenu d'intérêts	106 \$
Revenu autre que d'intérêts	283
Gain latent lié (perte latente liée) à l'évaluation à la valeur du marché constaté(e) dans les autres éléments du résultat étendu	(8)

En date du reclassement, le taux d'intérêt effectif sur les actifs détenus à des fins de négociation reclassés comme détenus jusqu'à l'échéance variait entre 3 % et 15 %, et les flux de trésorerie recouvrables prévus étaient de 7,6 G\$. Le taux d'intérêt effectif sur les actifs détenus à des fins de négociation reclassés comme disponibles à la vente variait entre 3 % et 13 %, et les flux de trésorerie recouvrables prévus étaient de 1,2 G\$. Les fourchettes des taux d'intérêts effectifs ont été établies en fonction des taux moyens pondérés par secteur.

Si le reclassement n'avait pas été effectué, les pertes latentes de 629 M\$ liées au reclassement de valeurs dans la catégorie détenues jusqu'à l'échéance et les pertes latentes de 8 M\$ liées aux valeurs disponibles à la vente auraient été incluses dans l'état des résultats consolidé pour l'exercice considéré.

Juste valeur des valeurs disponibles à la vente

En millions de dollars, au 31 octobre

	2008				2007			
	Coût après amortissement	Gains latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût après amortissement	Gains latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs disponibles à la vente								
Valeurs émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	5 195 \$	31 \$	(2) \$	5 224 \$	4 631 \$	11	(26) \$	4 616 \$
Autres gouvernements canadiens	1 012	–	(30)	982	481	41	–	522
Trésor des États-Unis	124	3	–	127	4 619	–	(148)	4 471
Gouvernements d'autres pays	1 018	1	(21)	998	618	–	–	618
Titres adossés à des créances hypothécaires ¹	1 777	24	(58)	1 743	807	1	(5)	803
Titres adossés à des créances mobilières	1 511	8	–	1 519	3 731	5	(38)	3 698
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	1 425	–	(82)	1 343	1 107	6	(1)	1 112
Titres de participation de sociétés ouvertes ²	141	6	(21)	126	202	53	(4)	251
Titres d'emprunt de sociétés fermées	325	7	(9)	323	108	20	–	128
Titres de participation de sociétés fermées ³	918	398	(32)	1 284	1 213	460	(3)	1 670
Total des valeurs disponibles à la vente	13 446 \$	478 \$	(255) \$	13 669 \$	17 517 \$	597 \$	(225) \$	17 889 \$
Valeurs détenues jusqu'à l'échéance								
Titres adossés à des créances mobilières	6 764 \$	– \$	(629) \$	6 135 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Total des valeurs détenues jusqu'à l'échéance	6 764 \$	– \$	(629) \$	6 135 \$	– \$	– \$	– \$	– \$

1) Comprennent les valeurs émises ou garanties par le gouvernement et dont le coût après amortissement s'établit à 553 M\$ (541 M\$ en 2007) et la juste valeur, à 558 M\$ (540 M\$ en 2007).

2) Comprennent certaines valeurs subalternes dont la juste valeur dépasse la valeur comptable de 0,6 M\$ (2 M\$ en 2007).

3) Comptabilisés au coût après amortissement au bilan consolidé, puisqu'ils n'ont pas de cours sur un marché actif.

Pour les valeurs disponibles à la vente et les valeurs détenues jusqu'à l'échéance dont la juste valeur est inférieure au coût après amortissement, le tableau suivant présente la juste valeur courante et les pertes latentes connexes pour des périodes de moins de 12 mois et de 12 mois ou plus :

En millions de dollars, au 31 octobre	2008						2007					
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total		Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes
Valeurs disponibles à la vente												
Valeurs émises ou garanties par :												
Gouvernement du Canada	707 \$	(2) \$	– \$	– \$	707 \$	(2) \$	2 331 \$	(25) \$	1 861 \$	(1) \$	4 192 \$	(26) \$
Autres gouvernements canadiens	821	(30)	–	–	821	(30)	55	–	4	–	59	–
Trésor des États-Unis	–	–	–	–	–	–	1	–	3 696	(148)	3 697	(148)
Gouvernements d'autres pays	399	(21)	–	–	399	(21)	–	–	–	–	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 185	(57)	15	(1)	1 200	(58)	524	(3)	50	(2)	574	(5)
Titres adossés à des créances mobilières	–	–	–	–	–	–	66	(38)	15	–	81	(38)
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	1 134	(82)	–	–	1 134	(82)	81	(1)	–	–	81	(1)
Titres de participation de sociétés ouvertes	3	(3)	96	(18)	99	(21)	118	(4)	–	–	118	(4)
Titres d'emprunt de sociétés fermées	106	(9)	–	–	106	(9)	–	–	–	–	–	–
Titres de participation de sociétés fermées	62	(32)	–	–	62	(32)	23	(3)	–	–	23	(3)
Total des valeurs disponibles à la vente	4 417 \$	(236) \$	111 \$	(19) \$	4 528 \$	(255) \$	3 199 \$	(74) \$	5 626 \$	(151) \$	8 825 \$	(225) \$
Valeurs détenues jusqu'à l'échéance												
Titres adossés à des créances mobilières	6 135 \$	(629) \$	– \$	– \$	6 135 \$	(629) \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Total des valeurs détenues jusqu'à l'échéance	6 135 \$	(629) \$	– \$	– \$	6 135 \$	(629) \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Total	10 552 \$	(865) \$	111 \$	(19) \$	10 663 \$	(884) \$	3 199 \$	(74) \$	5 626 \$	(151) \$	8 825 \$	(225) \$

Au 31 octobre 2008, le coût après amortissement de 176 valeurs disponibles à la vente (116 valeurs en 2007) dépassait leur juste valeur de 255 M\$ (225 M\$ en 2007). Dix valeurs disponibles à la vente (38 valeurs en 2007) ont affiché une position de perte brute latente pour plus d'un an, soit de 19 M\$ (151 M\$ en 2007).

Au 31 octobre 2008, le coût après amortissement de 48 valeurs détenues jusqu'à l'échéance (néant en 2007) dépassait leur juste valeur de 629 M\$ (néant en 2007).

Nous avons déterminé que les pertes latentes sur les valeurs disponibles pour la vente et détenues jusqu'à l'échéance sont, par nature, temporaires.

Le tableau suivant présente les gains et les pertes réalisés, ainsi que la réduction de valeur des valeurs disponibles à la vente et des valeurs du compte de placement :

En millions de dollars, au 31 octobre	2008	2007	2006
Valeurs disponibles à la vente / valeurs du compte de placement			
Gains réalisés	416 \$	637 \$	148 \$
Pertes réalisées	(112)	(67)	(19)
Réductions de valeur			
Titres d'emprunt	(202)	(17)	(11)
Titres de participation	(142)	(32)	(47)
	(40) \$	521 \$	71 \$

Note 5

Prêts^{1, 2}En millions de dollars,
au 31 octobre

	2008					2007				
	Montant brut	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Total net	Montant brut	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Total net
Coût après amortissement										
Prêts hypothécaires à l'habitation	90 695 \$	36 \$	10 \$	46 \$	90 649 \$	91 664 \$	30 \$	11 \$	41 \$	91 623 \$
Particuliers ³	32 124	207	286	493	31 631	29 213	207	368	575	28 638
Cartes de crédit	10 829	188	161	349	10 480	9 121	122	137	259	8 862
Entreprises et gouvernements	38 267	200	358	558	37 709	31 074	194	374	568	30 506
	171 915	631	815	1 446	170 469	161 072	553	890	1 443	159 629
Désignés à la juste valeur										
Entreprises et gouvernements (note 13)	1 006	–	–	–	1 006	3 025	–	–	–	3 025
	172 921 \$	631 \$	815 \$	1 446 \$	171 475 \$	164 097 \$	553 \$	890 \$	1 443 \$	162 654 \$

1) Les prêts sont présentés déduction faite du revenu non gagné de 208 M\$ (161 M\$ en 2007).

2) Comprennent des prêts bruts libellés en dollars américains de 19,9 G\$ (14,2 G\$ en 2007) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 1,9 G\$ (2,8 G\$ en 2007).

3) Comprennent un montant de 235 M\$ (185 M\$ en 2007); y compris une tranche sans recours d'environ 9 M\$ (2 M\$ en 2007), pour des prêts consentis à des particuliers alors qu'ils étaient à l'emploi de la CIBC en vue de financer une partie de leur participation dans des fonds qui effectuent des placements privés en actions en parallèle avec la CIBC et ses sociétés affiliées. Ces prêts sont garantis par la participation de l'emprunteur dans ces fonds. De ces prêts, 200 M\$ (140 M\$ en 2007) sont dus par des particuliers qui ne sont plus à l'emploi de la CIBC.

Échéance des prêts

En millions de dollars, au 31 octobre	Durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance				
	1 an ou moins	1 an à 5 ans	5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total 2008
Prêts hypothécaires à l'habitation	10 077 \$	68 680 \$	8 408 \$	3 530 \$	90 695 \$
Particuliers	13 823	17 271	615	415	32 124
Cartes de crédit	2 802	8 027	–	–	10 829
Entreprises et gouvernements	18 541	14 223	4 271	2 238	39 273
	45 243 \$	108 201 \$	13 294 \$	6 183 \$	172 921 \$
Sensibilité des prêts échéant après un an aux variations des taux d'intérêt					
Taux fixes		41 961 \$	9 808 \$	1 195 \$	52 964 \$
Taux variables		66 240	3 486	4 988	74 714
		108 201 \$	13 294 \$	6 183 \$	127 678 \$

Provision pour pertes sur créances
Provision spécifique

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	Prêts hypothécaires à l'habitation			Particuliers			Carte de crédit			Entreprises et gouvernements			Total de la provision spécifique		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Solde au début de l'exercice	30 \$	13 \$	18 \$	207 \$	245 \$	262 \$	122 \$	105 \$	101 \$	194 \$	181 \$	282 \$	553 \$	544 \$	663 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	6	6	6	242	280	341	413	294	238	105	51	27	766	631	612
Radiations	(4)	(7)	(12)	(286)	(377)	(393)	(412)	(331)	(282)	(148)	(146)	(179)	(850)	(861)	(866)
Recouvrements	–	–	–	29	26	21	64	55	47	21	66	50	114	147	118
Transfert de la provision générale ¹	–	–	–	5	5	11	–	–	–	–	–	–	5	5	11
Divers ²	4	18	1	10	28	3	1	(1)	1	28	42	1	43	87	6
Solde à la fin de l'exercice ³	36 \$	30 \$	13 \$	207 \$	207 \$	245 \$	188 \$	122 \$	105 \$	200 \$	194 \$	181 \$	631 \$	553 \$	544 \$

1) Se rapporte au portefeuille de prêts étudiants.

2) Comprennent 117 M\$ liés à l'acquisition de FirstCaribbean en 2007.

3) La provision relative aux lettres de crédit (néant en 2008, néant en 2007 et 2 M\$ en 2006) est comprise dans les autres passifs.

Provision générale

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	Prêts hypothécaires à l'habitation			Particuliers			Carte de crédit			Entreprises et gouvernements			Total de la provision spécifique		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Solde au début de l'exercice	11 \$	12 \$	19 \$	368 \$	380 \$	349 \$	137 \$	102 \$	106 \$	374 \$	406 \$	501 \$	890 \$	900 \$	975 \$
Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	(1)	(6)	(7)	(77)	(15)	42	24	35	(4)	61	(42)	(95)	7	(28)	(64)
Transfert vers d'autres passifs ²	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(77)	-	-	(77)	-	-
Transfert vers la provision spécifique ¹	-	-	-	(5)	(5)	(11)	-	-	-	-	-	-	(5)	(5)	(11)
Divers ²	-	5	-	-	8	-	-	-	-	-	10	-	-	23	-
Solde à la fin de l'exercice ³	10 \$	11 \$	12 \$	286 \$	368 \$	380 \$	161 \$	137 \$	102 \$	358 \$	374 \$	406 \$	815 \$	890 \$	900 \$

1) Se rapporte au portefeuille de prêts étudiants.

2) Se rapporte à l'acquisition de FirstCaribbean en 2007.

3) À compter du premier trimestre de 2008, la provision au titre des facilités de crédit inutilisées est incluse dans les autres passifs; au 31 octobre 2008, le montant s'élevait à 77 M\$. Avant 2008, elle était incluse dans la provision pour pertes sur créances.

Prêts douteux

En millions de dollars, au 31 octobre	2008			2007		
	Montant brut	Provision spécifique	Total net	Montant brut	Provision spécifique	Total net
Prêts hypothécaires à l'habitation	287 \$	36 \$	251 \$	219 \$	30 \$	189 \$
Particuliers ¹	297	207	90	274	207	67
Cartes de crédit ¹	-	188	(188)	-	122	(122)
Entreprises et gouvernements	399	200	199	370	194	176
Total des prêts douteux ²	983 \$	631 \$	352 \$	863 \$	553 \$	310 \$

1) Les provisions spécifiques pour des nombres élevés de soldes homogènes de montants relativement petits sont établies à partir des ratios historiques de radiations des soldes en souffrance et des encours; il peut en résulter un montant net négatif de prêts douteux.

2) Le solde moyen des prêts douteux bruts totalisait 915 M\$ (908 M\$ en 2007).

Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Les prêts en souffrance aux termes du contrat sont des prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance aux termes du contrat. Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts en souffrance aux termes du contrat. Les soldes à découvert en souffrance de clients depuis moins de 30 jours ont été exclus du tableau ci-dessous puisque cette information n'est pas actuellement disponible.

En millions de dollars, au 31 octobre	Moins de 30 jours	De 31 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total 2008
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 545 \$	572 \$	181 \$	2 298 \$
Particuliers	536	138	54	728
Cartes de crédit	485	158	107	750
Entreprises et gouvernements	294	228	32	554
	2 860 \$	1 096 \$	374 \$	4 330 \$

Au 31 octobre 2008, les intérêts à recevoir sur les prêts classés comme prêts douteux s'établissaient à 76 M\$ (73 M\$ en 2007 et 46 M\$ en 2006), dont 39 M\$ (40 M\$ en 2007 et 45 M\$ en 2006) provenaient du Canada et 37 M\$ (33 M\$ en 2007 et 1 M\$ en 2006) provenaient de l'étranger. Au cours de l'exercice, les intérêts constatés sur les prêts avant qu'ils soient classés comme douteux se sont élevés à 55 M\$ (62 M\$ en 2007 et 56 M\$ en 2006), dont 45 M\$ (51 M\$ en 2007 et 56 M\$ en 2006) provenaient du Canada et 10 M\$ (11 M\$ en 2007 et néant en 2006) provenaient de l'étranger.

Revenu net d'intérêts après dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2008	2007	2006
Revenu d'intérêts	14 163 \$	15 781 \$	13 269 \$
Frais d'intérêts	8 956	11 223	8 834
Revenu net d'intérêts	5 207	4 558	4 435
Dotation à la provision pour pertes sur créances	773	603	548
Revenu net d'intérêts après dotation à la provision pour pertes sur créances	4 434 \$	3 955 \$	3 887 \$

Note 6

Tritisations et entités à détenteurs de droits variables

Tritisations

Prêts hypothécaires à l'habitation

Nous titrisons des prêts hypothécaires à l'habitation à taux fixe et à taux variable garantis par la création de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu du programme d'Obligations hypothécaires du Canada et du programme d'adjudication de titres adossés à des créances hypothécaires assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*. Nous titrisons également des actifs hypothécaires pour une structure d'accueil admissible qui détient des prêts hypothécaires à taux quasi-préférentiel et Alt A canadiens non garantis. Le total des actifs de la structure d'accueil admissible au 31 octobre 2008 s'établissait à 634 M\$, dont 171 M\$ représentent les prêts hypothécaires à taux préférentiel et les 463 M\$ restants constituent les prêts hypothécaires à taux quasi-préférentiel et AltA. Nous détenons également un montant additionnel de 15 M\$ aux fins de titrisation. Les prêts hypothécaires à taux quasi-préférentiel et AltA ne respectent pas les critères de prêt traditionnels pour être admissibles aux taux préférentiel en raison de leur historique limité de crédit ou de problèmes de crédit découlant d'événements isolés précis, mais qui ont un profil de crédit solide et un taux moyen de perte de 16 points de base au cours des cinq dernières années et un ratio prêt-garantie moyen de 75 %.

À la vente de ces actifs, un gain net ou une perte nette est constaté au revenu tiré des créances titrisées. Nous demeurons responsables de l'administration des prêts hypothécaires et constatons les revenus de ces services à mesure qu'ils sont rendus.

Prêts hypothécaires commerciaux

Nous titrisons des prêts hypothécaires commerciaux par le truchement d'une fiducie qui émet des titres. Nous ne conservons aucune participation réelle dans ces prêts hypothécaires, mais nous demeurons responsables de l'administration des prêts hypothécaires et constatons les revenus de ces services à mesure qu'ils sont rendus.

Cartes de crédit

Nous titrisons les créances sur cartes de crédit dans une structure d'accueil admissible. Nous conservons les relations avec la clientèle et les obligations d'administration des créances titrisées de cartes de crédit et nous constatons un revenu lorsque les services d'administration sont rendus.

Le tableau suivant résume nos activités de titrisation et de vente :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2008	2007		2006		
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts hypothécaires commerciaux	Cartes de crédit
Titrisés	24 895 ¹	13 768 ¹	357	10 314 ¹	380	381
Vendus ²	11 381 ¹	7 017 ¹	357	7 826 ¹	380	381
Produit net au comptant	11 328	6 963	346	7 779	389	381
Droits conservés	340	111	–	127	–	32
Gain à la vente, déduction faite des frais d'opération	105	41	(1)	27	7	1
Hypothèses sur les droits conservés (en %)						
Durée résiduelle moyenne pondérée (en années)	3,5	3,8	–	3,7	–	0,2
Taux de remboursement anticipé / taux de remboursement	11,0 – 36,0	11,0 – 39,0	–	11,0 – 39,0	–	43,0
Taux d'actualisation	2,4 – 7,0	4,0 – 4,9	–	3,5 – 4,8	–	9,0
Pertes sur créances prévues	0,0 – 0,1	0,0 – 0,1	–	0,0 – 0,1	–	3,5

1) Comprend 331 M\$ (249 M\$ en 2007 et 1 158 M\$ en 2006) en prêts hypothécaires titrisés à taux fixe non garantis dans une structure d'accueil admissible.

2) Les créances titrisées non vendues sont constatées à titre de valeurs désignées à la juste valeur (à titre de valeurs du compte de placement en 2006) dans le bilan consolidé et sont comptabilisées à la juste valeur.

Le tableau suivant résume certains flux de trésorerie découlant de nos activités de titrisation :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre		Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts hypothécaires commerciaux	Cartes de crédit
2008	Produit des nouvelles créances titrisées	11 328 \$	– \$	– \$
	Produit réinvesti dans des opérations de titrisation à rechargement	–	–	19 324
	Honoraires d'administration reçus	61	–	81
	Autres flux de trésorerie reçus des droits conservés	147	–	440
2007	Produit des nouvelles créances titrisées	6 963 \$	346 \$	– \$
	Produit réinvesti dans des opérations de titrisation à rechargement	–	–	27 553
	Honoraires d'administration reçus	57	–	88
	Autres flux de trésorerie reçus des droits conservés	189	–	459
2006	Produit des nouvelles créances titrisées	7 779 \$	389 \$	381 \$
	Produit réinvesti dans des opérations de titrisation à rechargement	–	–	21 954
	Honoraires d'administration reçus	48	–	87
	Autres flux de trésorerie reçus des droits conservés	165	–	474

Les principales hypothèses économiques utilisées pour mesurer la juste valeur des droits conservés dans les titrisations et la sensibilité de la juste valeur actuelle des flux de trésorerie résiduels aux changements d'hypothèses sont présentées dans le tableau ci-après.

L'analyse de sensibilité est hypothétique et doit donc être considérée avec prudence, étant donné qu'il est généralement impossible d'extrapoler les variations de la juste valeur fondées sur un changement

d'hypothèses, puisque la relation entre le changement d'hypothèses et la variation de la juste valeur peut ne pas être linéaire. De plus, l'incidence d'un changement d'une hypothèse donnée sur la juste valeur des droits conservés est calculée sans modifier les autres hypothèses. La variation de l'un des facteurs peut en modifier un autre et peut accentuer ou contrebalancer l'analyse de sensibilité.

En millions de dollars, au 31 octobre	2008		2007	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Cartes de crédit	Prêts hypothécaires à l'habitation	Cartes de crédit
Coût après amortissement des droits conservés	510 ¹ \$	267 \$	264 ¹ \$	317 \$
Juste valeur des droits conservés ²	529 ¹	272	267 ¹	320
Durée résiduelle moyenne pondérée (en années)	2,6	0,2	2,5	0,2
Taux de remboursement anticipé / taux de remboursement	7,0 – 25,0 %	40,0 % ³	7,0 – 36,0 %	41,8 % ³
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	(16)	(2)	(7)	(2)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	(29)	(4)	(15)	(3)
Pertes sur créances prévues	0,0 – 0,2 %	3,4 %	0,0 – 0,1 %	3,4 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	–	(3)	–	(3)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	–	(5)	–	(6)
Taux d'actualisation des flux de trésorerie résiduels (taux annuel)	1,9 – 4,5 %	5,2 %	4,6 – 5,0 %	6,5 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	(2)	–	(1)	–
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	(3) \$	–	(2)	– \$

1) Comprend un placement de 28 M\$ (52 M\$ en 2007) dans une opération de titrisation, qui a été exclu des hypothèses présentées dans le tableau.

2) Les droits conservés découlant de la vente de créances titrisées figurent comme valeurs disponibles à la vente dans le bilan consolidé. La réduction de valeur des droits conservés pour l'exercice s'élève à néant (2 M\$ en 2007 et 31 M\$ en 2006).

3) Taux mensuel de remboursement.

Le compte statique des pertes sur créances comprend le solde des pertes sur créances réellement subies et projetées, divisé par le solde initial des prêts titrisés. Voici un sommaire du compte statique des pertes sur créances que nous prévoyons :

% de l'encours des prêts au 31 octobre	2008		2007	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Cartes de crédit	Prêts hypothécaires à l'habitation	Cartes de crédit
Pertes sur créances réelles et projetées	0,0 – 0,2 %	3,4 %	0,0 – 0,1 %	3,4 %

Le tableau qui suit présente le total du capital des prêts, des prêts douteux, des autres prêts en souffrance et des radiations nettes présentés dans notre bilan consolidé ainsi que des prêts titrisés :

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	2008			2007		
	Total du capital des prêts	Prêts douteux et autres prêts en souffrance ⁴	Radiations nettes ¹	Total du capital des prêts	Prêts douteux et autres prêts en souffrance	Radiations nettes ¹
Type de prêt						
Prêts hypothécaires à l'habitation	129 942 \$	473 \$	5 \$	116 721 \$	235 \$	9 \$
Particuliers	32 124	351	257	29 213	312	351
Cartes de crédit	14 370	142	487	13 372	27	425
Entreprises et gouvernements ²	39 894	431	127	34 774	379	80
Total des prêts présentés et titrisés ³	216 330	1 397	876	194 080	953	865
Moins les prêts titrisés :						
Prêts hypothécaires à l'habitation	39 247	5	1	25 057	3	2
Cartes de crédit	3 541	35	139	4 251	27	149
Entreprises et gouvernements ²	621	–	–	675	–	–
Total des prêts titrisés	43 409	40	140	29 983	30	151
Total des prêts présentés au bilan consolidé	172 921 \$	1 357 \$	736 \$	164 097 \$	923 \$	714 \$

1) Représentent les radiations de l'exercice, déduction faite des recouvrements de prêts auparavant radiés.

2) Comprennent les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts de qualité supérieure.

3) Représente le montant de l'encours des prêts et les prêts qui ont été titrisés, que nous continuons d'administrer.

4) Les autres prêts en souffrance sont des prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 à 180 jours aux termes du contrat. À compter de 2008, d'autres prêts en souffrance comprennent également les prêts garantis par le gouvernement.

Entités à détenteurs de droits variables EDDV consolidées

Puisque nous étions considérés comme le principal bénéficiaire de certaines EDDV, nous avons consolidé des actifs et des passifs totalisant environ 109 M\$ (64 M\$ en 2007).

Le tableau ci-dessous présente plus de précisions sur les actifs sur lesquels s'appuient les obligations des EDDV consolidées.

En millions de dollars, au 31 octobre	2008	2007
Valeurs du compte de négociation	34 \$	50 \$
Valeurs disponibles à la vente	60	10
Prêts hypothécaires à l'habitation	15	4
	109 \$	64 \$

Les investisseurs dans les EDDV consolidées n'ont de recours qu'envers les actifs des EDDV et non envers notre crédit général, sauf dans les cas où nous avons fourni des facilités de liquidité ou des améliorations des termes du crédit, ou si nous agissons à titre de contrepartie dans des opérations de dérivés avec l'EDDV.

En outre, nous étions considérés comme le principal bénéficiaire de certaines fiducies de rémunération dont les actifs s'élevaient à environ 244 M\$ (419 M\$ en 2007), représentés par 4,5 millions d'actions ordinaires de la CIBC (4,1 millions d'actions ordinaires de la CIBC en 2007). Toutefois, la consolidation de ces fiducies n'a pas une incidence importante, étant donné que l'actif (actions ordinaires de la CIBC) et le passif (soit l'obligation de livrer des actions ordinaires de la CIBC aux participants) des fiducies se neutralisent l'un et l'autre dans la section sur les actions autodétenues du bilan consolidé.

EDDV dans lesquelles nous détenons des droits importants qui ne sont pas consolidées

Nous détenons des droits importants dans des EDDV pour lesquelles nous ne sommes pas considérés le principal bénéficiaire et, par conséquent, nous ne les consolidons pas. Nous pouvons fournir à ces EDDV des facilités de liquidité, détenir leurs effets ou agir comme contrepartie à des contrats de dérivés. Ces EDDV comprennent plusieurs fonds multicédants au Canada que nous gérons et des titres adossés à des créances avec flux groupés pour lesquels nous avons été les agents de structuration et de placement.

Les valeurs émises par les entités incorporées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Federal National Mortgage Association (Fannie Mae), la Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac), la Government National Mortgage Association (Ginnie Mae), la Federal Home Loan Bank, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association (Sallie Mae) font partie des participations qui ne sont pas jugées importantes dans les entités.

De temps à autre, nous continuons de soutenir nos fonds multicédants au moyen de l'achat de papier commercial émis par ces fonds multicédants. Au 31 octobre 2008, les investissements directs dans du papier commercial émis par les fonds multicédants que nous soutenons se sont élevés à 729 M\$. Nous ne sommes pas considérés comme le principal bénéficiaire de ces fonds multicédants. Au 31 octobre 2008, notre risque maximal de perte lié aux fonds multicédants soutenus par la CIBC s'élevait à 8,7 G\$ (15,1 G\$ en 2007).

Le risque maximal de perte, soit des montants présentés déduction faite des couvertures, comprend la juste valeur des investissements, le montant nominal de référence des facilités de liquidité et des facilités de crédit, les montants nominaux de référence déduction faite du cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit vendus sur les actifs de référence d'EDDV, et la juste valeur positive liée à tous les autres contrats de dérivés avec des EDDV. Les positions couvertes exclues totalisent 25,8 G\$ (34,1 G\$ en 2007).

En milliards de dollars, au 31 octobre	2008		2007	
	Total des actifs	Risque maximal de perte	Total des actifs	Risque maximal de perte
Fonds multicédants soutenus par la CIBC	10,1 \$	8,7 \$	16,4 \$	15,1 \$
Entités émettrices de titres adossés à des créances avec flux groupés structurées par la CIBC	1,1	–	1,5	0,4
Entités structurées par des tiers	7,2	1,5	4,4	1,8

Note 7 Terrains, bâtiments et matériel

En millions de dollars, au 31 octobre	2008			2007
	Coût ¹	Amortissement cumulé ²	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains ³	271 \$	– \$	271 \$	224 \$
Bâtiments ³	1 045	321	724	621
Matériel informatique et logiciel	2 463	1 985	478	486
Mobilier de bureau et autre matériel	693	355	338	409
Améliorations locatives	580	383	197	238
	5 052 \$	3 044 \$	2 008 \$	1 978 \$

1) Comprend 122 M\$ (175 M\$ en 2007) relatif à des immobilisations en cours et non soumis à l'amortissement.

2) L'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel et des améliorations locatives s'est élevé, pour l'exercice, à 203 M\$ (214 M\$ en 2007 et 206 M\$ en 2006).

3) Les terrains et les bâtiments comprennent des montants respectifs de 195 M\$ (153 M\$ en 2007) et de 439 M\$ (354 M\$ en 2007) pour lesquels nous sommes considérés comme le propriétaire aux fins comptables.

Note 8 Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Nous avons appliqué un test de dépréciation annuel à l'écart d'acquisition et aux autres actifs incorporels en date du 1^{er} mai 2008, et révisé notre évaluation en date du 31 octobre 2008. Nous avons ainsi déterminé qu'aucune réduction de valeur pour dépréciation n'était nécessaire.

La variation de la valeur comptable de l'écart d'acquisition s'établit comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre		Marchés de détail CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
2008	Solde au début de l'exercice	1 742 \$	62 \$	43 \$	1 847 \$
	Acquisitions	–	11	–	11
	Cessions	–	(15) ²	–	(15)
	Rajustements ¹	251	6	–	257
	Solde à la fin de l'exercice	1 993 \$	64 \$	43 \$	2 100 \$
2007	Solde au début de l'exercice	883 \$	56 \$	43 \$	982 \$
	Acquisitions	1 061 ³	10	–	1 071
	Rajustements ¹	(202)	(4)	–	(206)
	Solde à la fin de l'exercice	1 742 \$	62 \$	43 \$	1 847 \$

1) Comprend l'écart de conversion et les autres rajustements de la répartition du prix d'achat.

2) Comprend la cession de certaines activités américaines.

3) Comprend l'acquisition de FirstCaribbean en 2007 (note 3).

Les autres actifs incorporels sont composés comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre	2008			2007		
	Valeur comptable brute ¹	Amortissement accumulé ²	Valeur comptable nette ¹	Valeur comptable brute ¹	Amortissement accumulé ²	Valeur comptable nette ¹
Autres actifs incorporels à durée de vie limitée						
Relations avec la clientèle	116 \$	72 \$	44 \$	123 \$	74 \$	49 \$
Actifs incorporels au titre de dépôts de base ³	282	58	224	231	27	204
Contractuels ⁴	56	37	19	51	33	18
	454	167	287	405	134	271
Autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie						
Contractuels	116	–	116	116	–	116
Nom commercial ⁵	24	–	24	19	–	19
	140	–	140	135	–	135
Total des autres actifs incorporels	594 \$	167 \$	427 \$	540 \$	134 \$	406 \$

1) Comprend l'écart de conversion.

2) L'amortissement des autres actifs incorporels pour l'exercice a totalisé 42 M\$ (39 M\$ en 2007 et 29 M\$ en 2006).

3) Un actif incorporel au titre des dépôts de base a été acquis au moment de l'acquisition de FirstCaribbean en 2007 (note 3).

4) Comprend certains actifs contractuels achetés lors de l'acquisition d'INTRIA.

5) Le nom commercial était compris dans l'acquisition de FirstCaribbean.

Le total de la dotation aux amortissements estimative liée aux autres actifs incorporels à durée de vie limitée pour les cinq prochains exercices se présente comme suit :

	En millions de dollars
2009	43 \$
2010	41
2011	36
2012	33
2013	24

Note 9 Autres actifs

En millions de dollars, au 31 octobre	2008	2007
Intérêts courus à recevoir	945 \$	1 177 \$
Actif au titre des prestations constituées (note 21)	1 094	1 057
Comptes des clients des courtiers	704	620
Impôts exigibles à recevoir	2 580	79
Actif d'impôts futurs (note 22)	1 822	297
Autres charges payées d'avance et éléments reportés	890	707
Placements à la valeur de consolidation	236	279
Chèques et autres effets en transit, montant net	786	512
Garantie sur dérivés à recevoir	6 528	3 010
Débiteurs	684	722
Divers	433	467
	16 702 \$	8 927 \$

Note 10 Dépôts^{1, 2}

En millions de dollars, au 31 octobre	Payable à vue ³	Payable sur préavis ⁴	Payable à terme fixe ⁵	Total 2008	Total 2007
Particuliers	6 654 \$	41 857 \$	50 966 \$	99 477 \$	91 772 \$
Entreprises et gouvernements	26 576	7 617	83 579 ⁶	117 772	125 878
Banques	2 263	4	13 436	15 703	14 022
	35 493 \$	49 478 \$	147 981 \$	232 952 \$	231 672 \$
Se compose de ce qui suit :					
Détenus au coût après amortissement				226 564 \$	230 026 \$
Désignés à la juste valeur (note 13)				6 388 ⁷	1 646
Composition du total des dépôts :					
Dépôts non productifs d'intérêts dans :					
les établissements canadiens				23 932 \$	22 354 \$
les établissements étrangers				2 626	2 374
Dépôts productifs d'intérêts dans :					
les établissements canadiens				156 666	151 000
les établissements étrangers				48 084	55 588
Fonds fédéraux américains achetés				1 644	356
				232 952 \$	231 672 \$

- 1) Comprennent les dépôts de 58,3 G\$ (62,6 G\$ en 2007) libellés en dollars américains et les dépôts de 11,8 G\$ (9,8 G\$ en 2007) libellés en d'autres monnaies étrangères.
- 2) Déduction faite des dépôts de la Banque de 648 M\$ (690 M\$ en 2007) acquis par la CIBC.
- 3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un avis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.
- 4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un avis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.
- 5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.
- 6) Comprennent les dépôts d'obligations couvertes totalisant 3,1 G\$ (néant en 2007).
- 7) Au 31 octobre 2008, une tranche de 31 M\$ (1 M\$ en 2007) de la juste valeur était attribuable aux écarts de taux de la CIBC.

Note 11 Autres passifs

En millions de dollars, au 31 octobre	2008	2007
Intérêts courus à payer	1 633 \$	1 932 \$
Passif au titre des prestations constituées (note 21)	759	890
Certificats d'or et d'argent	195	223
Comptes des clients des courtiers	2 961	2 759
Garantie sur dérivés à payer	2 483	1 841
Gain reporté à la vente d'immeubles ¹	14	28
Autres éléments reportés	246	229
Instruments négociables	1 071	1 213
Passif d'impôts à recevoir	49	339
Passif d'impôts futurs (note 22)	–	42
Créditeurs et charges à payer	1 958	1 628
Divers	1 798	2 604
	13 167 \$	13 728 \$

- 1) Le gain reporté est constaté dans les résultats de chaque exercice sur dix ans, soit la durée moyenne approximative des baux sur les immeubles que nous avons vendus et repris à bail en 2000.

Note 12 Activités de négociation

Les tableaux suivants présentent l'actif et le passif ainsi que le revenu associés aux activités de négociation.

Le revenu de négociation se compose du revenu net d'intérêts et du revenu autre que d'intérêts. Le revenu net d'intérêts provient des intérêts et des dividendes liés aux actifs et aux passifs de négociation, autres que des dérivés, déduction faite des frais d'intérêts et du revenu d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs. Le revenu autre que d'intérêts englobe les gains ou les pertes latents sur les positions

en valeurs mobilières détenues, et les gains et les pertes réalisés à l'achat et à la vente de valeurs mobilières. Le revenu autre que d'intérêts comprend également les gains et les pertes réalisés et latents sur les dérivés de négociation.

Le revenu de négociation exclut les honoraires de prise ferme et les commissions sur les opérations sur valeurs mobilières, qui sont présentés séparément dans l'état des résultats consolidé.

Actifs et passifs détenus à des fins de négociation

En millions de dollars, au 31 octobre

	2008	2007
Actif		
Titres d'emprunt ¹	27 536 \$	24 318 \$
Titres de participation	9 708	34 461
Total des valeurs mobilières (note 4)	37 244	58 779
Instruments dérivés (note 14)	25 576	22 690
	62 820 \$	81 469 \$
Passif		
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	6 764 \$	12 552 \$
Instruments dérivés (note 14) ¹	28 490	24 208
	35 254 \$	36 760 \$

(Perte) revenu tiré(e) des activités de négociation

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2008	2007	2006
Composition (de la perte) du revenu de négociation :			
Revenu d'intérêts	1 826 \$	2 817 \$	2 525 \$
Frais d'intérêts	2 244	3 455	2 969
Frais nets d'intérêts	(418)	(638)	(444)
Revenu autre que d'intérêts	(6 821)	328	1 129
	(7 239) \$	(310) \$	685 \$
Composition (de la perte) du revenu de négociation par gamme de produits :			
Taux d'intérêt	(168) \$	318 \$	156 \$
Change	264	190	163
Actions ²	(258)	9	79
Marchandises	30	26	39
Crédit structuré et autres	(7 107)	(853)	248 ³
	(7 239) \$	(310) \$	685 \$

1) Comprennent les valeurs liées aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation de 303 M\$ (néant en 2007) et les passifs dérivés de 627 M\$ (néant en 2007) utilisés pour couvrir les passifs désignés à la juste valeur sur le plan économique de 733 M\$ (néant en 2007) abordé à la note 13, intitulée Instruments financiers désignés à la juste valeur.

2) Comprennent un gain de 2 M\$ (perte de 2 M\$ en 2007 et perte de 28 M\$ en 2006) sur les participations sans contrôle dans les EDDV.

3) Comprend les prêts du compte de négociation ayant été désignés à la juste valeur par suite de l'adoption des nouvelles normes relatives aux instruments financiers de l'ICCA en 2007.

Note 13 Instruments financiers désignés à la juste valeur

Les instruments financiers désignés à la juste valeur comprennent les instruments suivants qui i) auraient autrement été comptabilisés aux résultats au coût après amortissement entraînant ainsi des écarts d'évaluation importants au sein des dérivés de couverture et des valeurs vendues à découvert comptabilisées à la juste valeur, ou ii) sont gérés selon leur juste valeur suivant une stratégie de négociation étayée, et communiqués au personnel de la direction clé.

- les prêts, y compris les prêts couverts par des swaps sur rendement total ou des dérivés de crédit ou alors les swaps sur rendement total et les dérivés de crédit de couverture ainsi que les prêts subordonnés négociés destinés à être vendus dans les six mois;

- certaines valeurs et certains passif-dépôts couverts par des dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des swaps position vendeur et d'autres swaps d'actifs.

Les tableaux suivants présentent l'actif et le passif désignés à la juste valeur, leurs couvertures et le revenu connexe tiré de ces instruments financiers. Le revenu net d'intérêts provient des intérêts et des dividendes liés aux actifs et aux passifs désignés à la juste valeur, déduction faite des frais d'intérêts et du revenu d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs. Le revenu autre que d'intérêts englobe les gains ou les pertes latents sur les actifs et passifs désignés à la juste valeur et les dérivés de couverture et les valeurs vendues à découvert connexes.

Actifs et passifs désignés à la juste valeur

En millions de dollars, au 31 octobre	2008	2007
Actifs désignés à la juste valeur		
Titres d'emprunt	21 861 \$	10 291 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements (note 5)	1 006	3 025
	22 867 \$	13 316 \$
Passifs désignés à la juste valeur		
Dépôts d'entreprises et de gouvernements ¹	6 278 \$	1 154 \$
Dépôts bancaires	110	492
	6 388 \$	1 646 \$

Actifs et passifs financiers de couverture économique des instruments financiers désignés à la juste valeur

En millions de dollars, au 31 octobre	2008	2007
Actifs		
Instruments dérivés (note 14)	451 \$	179 \$
	451 \$	179 \$
Passifs		
Instruments dérivés (note 14)	1 184 \$	211 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	108	536
	1 292 \$	747 \$

(Pertes liées) revenus liés aux instruments financiers comptabilisés selon l'option de la juste valeur et couvertures connexes

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2008	2007
Revenu d'intérêts	846 \$	620 \$
Frais d'intérêts ²	720	567
Revenu net d'intérêts	126	53
Revenu autre que d'intérêts		
Instruments financiers désignés à la juste valeur	(488)	(70)
Couvertures économiques ³	239	226
	(249)	156
	(123) \$	209 \$

- 1) Les dépôts d'entreprises et de gouvernements comprennent un billet de premier rang (733 M\$ en 2008 et néant en 2007) qui contient des actifs de référence liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, lesquels font partie de notre portefeuille de crédit structuré en voie de liquidation initial. Le billet est couvert sur le plan économique par des actifs détenus aux fins de négociation liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation de 303 M\$ (néant en 2007) et par des passifs dérivés de 627 M\$ (néant en 2007) qui sont inclus à la note 12, intitulée Activités de négociation.
- 2) Comprennent 13 M\$ (17 M\$ en 2007) pour les engagements liés aux valeurs vendues à découvert servant de couverture des instruments financiers désignés à la juste valeur.
- 3) Comprennent les instruments dérivés détenus pour couvrir de façon économique les instruments financiers désignés à la juste valeur.

Prêts désignés à la juste valeur

Le montant prélevé sur les facilités de crédit consenties aux termes de prêts comptabilisés selon l'option de la juste valeur est décrit dans le tableau ci-dessus. Le montant non prélevé sur les facilités de crédit ayant trait aux prêts comptabilisés selon l'option de la juste valeur est de 7 M\$ (53 M\$ en 2007). La variation cumulée de la juste valeur des prêts comptabilisés selon l'option de la juste valeur attribuable aux changements apportés au risque de crédit a entraîné une perte de 306 M\$ (68 M\$ en 2007), et la perte pour l'exercice considéré s'est élevée à 251 M\$.

Le montant nominal des dérivés utilisés pour couvrir le risque de crédit a été de 1,5 G\$ (3,0 G\$ en 2007). La variation cumulée de la juste valeur des dérivés attribuable aux changements apportés au risque de crédit depuis que les prêts ont été désignés comme tels a entraîné un gain de 316 M\$ (70 M\$ en 2007), et le gain pour l'exercice considéré s'est élevé à 279 M\$ (70 M\$ en 2007).

Les variations de la juste valeur des prêts comptabilisés selon l'option de la juste valeur attribuable aux changements apportés au risque de crédit ont été calculées en déterminant les écarts de taux implicites au sein de la juste valeur des obligations émises par ces entités ou par des entités comparables.

Dépôts désignés à la juste valeur

Au 31 octobre 2008, la valeur comptable des dépôts comptabilisés selon l'option de la juste valeur était de 12 M\$ de plus (14 M\$ de moins en 2007) que si les dépôts avaient été comptabilisés selon un montant de règlement prévu au contrat.

La variation cumulée de la juste valeur attribuable aux changements apportés au risque de crédit de la CIBC a entraîné un gain de 31 M\$ (7 M\$ en 2007), et le gain pour l'exercice considéré s'est élevé à 30 M\$ (7 M\$ en 2007).

La variation de la juste valeur attribuable aux changements apportés au risque de crédit de la CIBC a été calculée en fonction du changement des écarts de taux implicite dans la valeur marchande des dépôts de la CIBC.

Note 14 Instruments dérivés

Comme il est expliqué à la note 1, nous utilisons, dans le cours normal des affaires, divers instruments dérivés aux fins de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP). Ces dérivés limitent, modifient ou donnent lieu à divers degrés et types de risque.

En millions de dollars, au 31 octobre

	2008		2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Compte de négociation (note 12)	25 576 \$	28 490 \$	22 690 \$	24 208 \$
Couvertures désignées aux fins comptables (note 15)	1 198	1 128	625	347
Couvertures économiques ¹				
Couvertures économiques d'instruments financiers désignés à la juste valeur (note 13)	451	1 184	179	211
Autres couvertures économiques	1 419	1 940	581	1 922
	28 644 \$	32 742 \$	24 075 \$	26 688 \$

1) Comprend des dérivés qui ne sont pas des relations de couverture admissibles aux fins comptables selon le chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA*.

Dérivés utilisés par la CIBC

La plupart de nos contrats de dérivés sont négociés hors Bourse, en privé entre la CIBC et un tiers. Les autres contrats sont conclus par l'intermédiaire de Bourses organisées et réglementées et consistent essentiellement en options et en contrats à terme standardisés.

Dérivés de taux d'intérêt

Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors Bourse qui permettent de fixer effectivement un taux d'intérêt futur pour une période donnée. Un contrat de garantie de taux d'intérêt type prévoit que les parties effectueront, à une date future prédéterminée, un règlement au comptant, correspondant à la différence entre un taux d'intérêt contractuel et un taux du marché qui sera établi dans le futur, calculé à partir d'un montant nominal de référence convenu. Le capital n'est pas échangé.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors Bourse permettant à deux parties de s'échanger des flux de trésorerie, d'après un montant nominal de référence déterminé, pour une période donnée. Aux termes d'un swap de taux d'intérêt type, une partie est tenue de payer un taux d'intérêt fixe du marché en échange d'un taux d'intérêt variable du marché établi de temps à autre, les deux étant calculés à partir du même montant nominal de référence. Le capital n'est pas échangé.

Les options sur taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels une partie (l'acheteur de l'option) obtient d'une autre partie (le vendeur de l'option), en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date future précise ou pendant une période déterminée, un instrument financier donné au prix prévu au contrat. L'instrument financier sous-jacent est assorti d'un prix du marché qui varie selon les fluctuations des taux d'intérêt. Pour gérer notre risque de taux d'intérêt, nous agissons à titre de vendeur et d'acheteur de ces options. Ces options sont négociées tant sur les marchés boursiers que hors Bourse.

Les contrats à terme sur taux d'intérêt sont des contrats standardisés négociés en Bourse. Ils sont fondés sur un engagement de vendre ou d'acheter une quantité précise d'un instrument financier à une date future déterminée, au prix prévu au contrat. Ces contrats diffèrent des contrats de garanties de taux d'intérêt en ce sens qu'ils portent sur des montants standard, à des dates de règlement standard, et qu'ils sont négociés en Bourse.

Dérivés de change

Les contrats de change à terme sont des engagements négociés hors Bourse entre deux parties visant l'échange d'une quantité donnée d'une monnaie contre la livraison d'une quantité donnée d'une seconde monnaie, à une date future ou à l'intérieur d'une fourchette de dates.

Les contrats de swap comprennent les swaps de devises et les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises. Les swaps de devises consistent à acheter une monnaie sur le marché au comptant et à

vendre simultanément sur le marché à terme, ou inversement. Les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises sont des opérations dans lesquelles les parties s'échangent un capital et des flux d'intérêts libellés dans des monnaies différentes sur une période donnée. Ces contrats servent à la fois à gérer le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Les contrats à terme sur devises sont semblables aux contrats de change à terme, sauf qu'ils portent sur des montants standard, avec des dates de règlement standard, et qu'ils sont négociés en Bourse.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats négociés hors Bourse qui permettent de transférer le risque de crédit d'un instrument financier sous-jacent (habituellement appelé l'actif de référence) d'une partie à une autre. Les dérivés de crédit les plus courants sont les swaps sur défaillance (aussi appelés contrats d'option) et les swaps sur le rendement total (aussi appelés swaps). Dans un contrat d'option, un acheteur acquiert d'un vendeur, en échange d'une prime, une protection de crédit sur un actif ou un groupe d'actifs de référence. L'acheteur peut aussi payer la prime convenue dès le départ ou sur une période de temps. La protection de crédit indemnise l'acheteur à l'égard de toute moins-value de l'actif de référence lorsque certains incidents de crédit se produisent, comme une faillite ou un défaut de paiement. Le règlement peut se faire au comptant ou comporter la demande de livraison de l'actif de référence au vendeur. Aux termes d'un swap, une partie accepte de payer ou de recevoir de l'autre partie des montants au comptant établis en fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris tout rendement comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de montants qui sont fondés sur les taux de financement en vigueur sur le marché. Ces règlements au comptant sont effectués sans égard au fait qu'il y a un incident de crédit. Certains swaps comportent une caractéristique additionnelle où le souscripteur du swap sur rendement total (soit la partie détenant l'actif de référence) a le droit de vendre l'actif de référence, à la valeur nominale, à la CIBC, ce qui met fin au contrat.

Dérivés d'actions

Les swaps sur actions sont des contrats négociés hors Bourse aux termes desquels une partie convient de payer à l'autre partie ou de recevoir de celle-ci des montants au comptant en fonction des variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'une action unique. Ces contrats comprennent parfois un paiement à l'égard des dividendes.

Les options sur actions confèrent à l'acheteur de l'option, en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter du vendeur de l'option, ou de lui vendre, un sous-jacent sous forme d'indice boursier, de panier d'actions ou d'actions particulières au prix prévu au contrat. Ces options sont négociées tant sur les marchés boursiers que hors Bourse.

Les contrats à terme sur indice boursier sont des contrats standardisés négociés en Bourse. Ils reposent sur une entente visant le paiement ou la réception d'un montant au comptant calculé en fonction de la différence entre le cours prévu au contrat d'un indice boursier sous-jacent et le cours correspondant sur le marché à une date future donnée. Il ne se fait aucune livraison réelle des actions composant l'indice boursier sous-jacent. Ces contrats portent sur des montants standard avec des dates de règlement standard.

Dérivés sur métaux précieux et autres dérivés sur marchandises

Nous sommes également partie à des opérations sur d'autres produits dérivés, dont les contrats à terme de gré à gré, les contrats à terme

standardisés, les swaps et les options sur marchandises, notamment les métaux précieux et les produits énergétiques, tant sur les marchés boursiers que hors Bourse.

Montants nominaux de référence

Les montants nominaux de référence des instruments dérivés figurent dans le tableau ci-après.

Les montants nominaux de référence ne figurent pas à titre d'actifs ou de passifs, car ils représentent la valeur nominale du contrat auquel est appliqué un taux ou un prix pour déterminer le montant de flux de trésorerie à échanger. Dans la plupart des cas, les montants nominaux de référence ne représentent pas le gain ou la perte éventuel lié au risque de marché ou au risque de crédit auxquels sont exposés ces instruments.

En millions de dollars, au 31 octobre	2008						2007	
	Durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance			Total du montant nominal de référence	Compte de négociation	GAP	Compte de négociation	GAP
Moins de 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans						
Dérivés de taux d'intérêt								
Marché hors Bourse								
Contrats de garantie de taux	65 659 \$	1 976 \$	1 711 \$	69 346 \$	68 037 \$	1 309 \$	30 248 \$	2 307 \$
Swaps	169 985	331 265	103 818	605 068	412 203	192 865	437 411	172 133
Options achetées	7 530	25 422	29 760	62 712	62 219	493	40 706	175
Options vendues	11 789	18 443	15 667	45 899	44 242	1 657	30 652	3 294
	254 963	377 106	150 956	783 025	586 701	196 324	539 017	177 909
Marché boursier								
Contrats à terme standardisés	42 408	13 569	302	56 279	46 147	10 132	59 228	3 527
Options achetées	241	–	–	241	241	–	10 274	–
Options vendues	6 226	783	–	7 009	7 009	–	15 064	–
	48 875	14 352	302	63 529	53 397	10 132	84 566	3 527
Total des dérivés de taux d'intérêt	303 838	391 458	151 258	846 554	640 098	206 456	623 583	181 436
Dérivés de change								
Marché hors Bourse								
Contrats à terme de gré à gré	76 012	3 498	503	80 013	72 917	7 096	59 581	18 675
Swaps	20 665	35 114	18 458	74 237	64 609	9 628	55 774	10 849
Options achetées	1 806	1 039	324	3 169	3 169	–	3 046	–
Options vendues	2 764	717	159	3 640	3 615	25	2 994	27
	101 247	40 368	19 444	161 059	144 310	16 749	121 395	29 551
Marché boursier								
Contrats à terme standardisés	8	–	–	8	8	–	2	–
Total des dérivés de change	101 255	40 368	19 444	161 067	144 318	16 749	121 397	29 551
Dérivés de crédit								
Marché hors Bourse								
Protection achetée relativement aux swaps	727	1 108	–	1 835	1 741	94	2 348	449
Protection vendue relativement aux swaps	–	–	3 892	3 892	3 892	–	10 520	–
Options achetées	513	16 056	33 227	49 796	44 898	4 898	76 557	8 393
Options vendues ¹	71	11 732	20 914	32 717	32 687	30	67 180	103
Total des dérivés de crédit	1 311	28 896	58 033	88 240	83 218	5 022	156 605	8 945
Dérivés d'actions²								
Marché hors Bourse	13 502	6 117	405	20 024	19 843	181	41 112	288
Marché boursier	13 937	7 577	–	21 514	21 424	90	37 072	105
Total des dérivés d'actions	27 439	13 694	405	41 538	41 267	271	78 184	393
Dérivés sur métaux précieux²								
Marché hors Bourse	1 049	201	–	1 250	1 250	–	925	–
Marché boursier	2	–	–	2	2	–	3	–
Total des dérivés sur métaux précieux	1 051	201	–	1 252	1 252	–	928	–
Autres dérivés sur marchandises²								
Marché hors Bourse	7 422	6 685	452	14 559	14 559	–	16 648	–
Marché boursier	2 493	1 642	2	4 137	4 137	–	3 411	335
Total des autres dérivés sur marchandises	9 915	8 327	454	18 696	18 696	–	20 059	335
	444 809 \$	482 944 \$	229 594 \$	1 157 347 \$	928 849 \$	228 498 \$	1 000 756 \$	220 660 \$

1) Les options vendues aux fins de la GAP sont présentées en tant que cautionnements financiers à la note 24.

2) Comprennent les contrats à terme de gré à gré et standardisés, les swaps et les options.

Risque

La section suivante présente les risques liés à l'utilisation de dérivés ainsi que la façon dont nous gérons ces risques.

Risque de marché

En l'absence de paiements au comptant initiaux compensatoires, les instruments dérivés n'ont généralement aucune valeur marchande à l'origine ou alors ils ont une faible valeur marchande. Leur valeur, positive ou négative, est fonction des fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours, des prix des marchandises, des indices boursiers, ou encore des prix du crédit, selon que les dispositions des instruments dérivés contractés précédemment deviennent plus ou moins avantageuses par rapport à des contrats ayant des dispositions similaires et la même durée résiduelle qui pourraient être négociés compte tenu de la conjoncture du marché. Le potentiel d'augmentation ou de diminution de la valeur des dérivés attribuable aux facteurs susmentionnés est généralement appelé risque de marché.

Le risque de marché découlant des activités de négociation est géré en vue d'atténuer le risque, le cas échéant, et par souci de maximiser le revenu tiré des activités de négociation. Pour mieux gérer les risques, nous pouvons conclure des contrats avec d'autres teneurs de marché ou contracter des couvertures sur le marché au comptant.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et que les conditions du marché soient telles que le remplacement de l'opération en cause nous occasionnerait une perte. Nous limitons le risque de crédit des dérivés négociés hors Bourse en recherchant activement des possibilités d'atténuer le risque par l'utilisation d'accords généraux de compensation de dérivés multiproduits, de garanties et d'autres techniques d'atténuation du risque.

Nous négocions des accords généraux de compensation de dérivés avec les parties auprès desquelles nous courons un risque de crédit important lié aux opérations sur dérivés. Ces contrats permettent de liquider et de compenser toutes les opérations avec une partie donnée dans l'éventualité d'une défaillance. Un nombre de ces contrats permet également l'échange de garanties entre les parties si la réévaluation à la valeur du marché des opérations en cours entre les parties dépassait un seuil convenu. Ces contrats sont utilisés pour limiter l'accumulation des risques de crédit résultant de la multiplicité des opérations avec des

parties plus actives. Dans le cas des options et des contrats à terme standardisés négociés en Bourse, le risque de crédit est limité parce qu'il s'agit de contrats standard exécutés sur des Bourses établies liées à des chambres de compensation bien capitalisées, qui prennent en charge les obligations des parties et qui garantissent leurs obligations d'exécution. Tous les contrats négociés en Bourse font l'objet d'un dépôt de garantie initial et généralement d'un règlement quotidien de la marge de variation.

En général, les options vendues ne comportent aucun risque de crédit pour le vendeur si la contrepartie a déjà effectué un paiement de la prime au moment de l'établissement de l'option, conformément aux dispositions du contrat. Toutefois, les options vendues comporteront un certain risque de crédit jusqu'à concurrence des primes impayées.

Le tableau ci-après résume notre risque de crédit découlant des instruments dérivés, sauf pour les instruments négociés en Bourse et sous réserve d'exigences quotidiennes relatives à la stipulation de couverture. Le calcul du montant pondéré selon le risque est prescrit par le BSIF. Le coût de remplacement courant correspond au coût de remplacement estimatif de tous les contrats qui ont une valeur marchande positive, représentant un gain latent pour la CIBC. Le coût de remplacement d'un instrument est fonction des dispositions du contrat relativement aux cours du marché en vigueur, et varie au gré des fluctuations des prix et à mesure que l'échéance prévue de l'instrument dérivé approche.

Le montant de l'équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement courant et du risque de crédit éventuel. Le risque de crédit éventuel représente une estimation de l'augmentation possible du coût de remplacement courant sur la durée restante de chaque opération, calculée d'après une formule prescrite par le BSIF. Le montant de l'équivalent-crédit est alors multiplié par les variables de risque de la contrepartie, qui sont rajustées pour tenir compte de l'incidence des garanties et des cautionnements afin d'en arriver à un montant pondéré selon le risque. Ce montant sert à établir les exigences en matière de capital réglementaire à l'égard des dérivés.

En millions de dollars,
au 31 octobre

	Bâle II					Bâle I					2007
	Coût de remplacement courant ¹			Montant de l'équivalent-crédit ²	Montant pondéré selon le risque ³	Coût de remplacement courant ¹			Montant de l'équivalent-crédit ²	Montant pondéré selon le risque	
	Compte de négociation	GAP	Total			Compte de négociation	GAP	Total			
Dérivés de taux d'intérêt											
Contrats à terme de gré à gré	71 \$	– \$	71 \$	31 \$	4 \$	9 \$	– \$	9 \$	27 \$	12 \$	
Swaps	9 292	2 407	11 699	3 162	1 126	5 197	864	6 061	9 252	2 073	
Options achetées	1 022	15	1 037	312	76	535	2	537	863	189	
	10 385	2 422	12 807	3 505	1 206	5 741	866	6 607	10 142	2 274	
Dérivés de change											
Contrats à terme de gré à gré	3 403	6	3 409	2 030	420	2 127	137	2 264	2 974	847	
Swaps	3 952	291	4 243	2 751	587	5 204	277	5 481	8 559	1 477	
Options achetées	238	–	238	140	74	162	–	162	231	78	
	7 593	297	7 890	4 921	1 081	7 493	414	7 907	11 764	2 402	
Dérivés de crédit¹											
Swaps	357	–	357	176	109	77	–	77	1 484	635	
Options achetées	3 770	–	3 770	5 812	7 535	4 333	–	4 333	13 148	5 722	
Options vendues ³	–	–	–	100	22	157	–	157	157	59	
	4 127	–	4 127	6 088	7 666	4 567	–	4 567	14 789	6 416	
Dérivés sur actions ⁴	1 182	–	1 182	860	190	1 604	10	1 614	3 867	939	
Dérivés sur métaux précieux ⁴	49	–	49	21	9	48	–	48	80	21	
Autres dérivés sur marchandises ⁴	998	–	998	1 149	399	1 328	–	1 328	2 914	1 126	
	24 334	2 719	27 053	16 544	10 551	20 781	1 290	22 071	43 556	13 178	
Moins : incidence des accords généraux de compensation ⁵	(16 798)	–	(16 798)	–	–	(10 736)	–	(10 736)	(18 175)	(4 672)	
	7 536 \$	2 719 \$	10 255 \$	16 544 \$	10 551 \$	10 045 \$	1 290 \$	11 335 \$	25 381 \$	8 506 \$	

1) Les instruments négociés en Bourse, avec un coût de remplacement de 1 242 M\$ (1 910 M\$ en 2007), sont exclus conformément aux lignes directrices du BSIF. À compter de 2008, selon l'Accord de Bâle II, les dérivés de crédit vendus aux fins de la GAP sont traités en tant qu'engagements au titre des cautionnements. Par ailleurs, les dérivés de crédit acquis aux fins de la GAP satisfaisant aux critères d'efficacité des couvertures sont traités en tant que facteurs d'atténuation du risque de crédit, sans imputation au titre du risque de crédit de la contrepartie; alors que les mêmes dérivés de crédit ne satisfaisant pas aux critères d'efficacité des couvertures sont assortis d'une imputation au titre du risque de crédit de la contrepartie. En 2007, selon l'Accord de Bâle I, les dérivés de crédit vendus aux fins de la GAP étaient traités en tant qu'engagements au titre des cautionnements et tous les dérivés de crédit acquis aux fins de la GAP étaient traités en tant que facteurs d'atténuation du risque de crédit, sans imputation au titre du risque de crédit de la contrepartie.

2) Somme du coût de remplacement courant et du risque de crédit éventuel, rajustée pour tenir compte de l'incidence des garanties totalisant 2 268 M\$ (1 667 M\$ en 2007). Les garanties sont composées de liquidités de 1 929 M\$ (1 398 M\$ en 2007), de titres du gouvernement de 335 M\$ (173 M\$ en 2007) et d'autres instruments de 4 M\$ (96 M\$ en 2007). Après l'adoption de l'Accord de Bâle II, les montants de l'équivalent-crédit sont présentés déduction faite des accords généraux de compensation.

3) Comprennent la protection de crédit vendue. Le montant représente la juste valeur des contrats pour lesquels des frais sont reçus sur la durée de vie des contrats.

4) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les swaps et les options.

5) Par suite de l'adoption de l'Accord de Bâle II, les montants pondérés en fonction du risque sont présentés déduction faite des accords généraux de compensation.

Garants financiers

Nous avons souscrit des contrats de dérivés auprès de garants financiers afin de nous couvrir contre le risque à l'égard de divers actifs de référence, y compris les titres adossés à des créances avec flux groupés et d'autres titres liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation. Au cours de l'exercice, nous avons constaté une charge de 7,3 G\$ au titre des créances de nos garants financiers. La juste valeur des contrats de dérivés conclus auprès de garants financiers, déduction faite des rajustements de l'évaluation du crédit, s'élevait à 2,3 G\$ au 31 octobre 2008.

Le rajustement de valeur du crédit est calculé selon la juste valeur estimative des contrats de dérivés, laquelle est à son tour fondée sur la valeur du marché des actifs de référence sous-jacents. Notre méthode de calcul des rajustements de valeur de nos expositions au risque de nos contreparties liées aux garants financiers tient compte des écarts de taux observés sur le marché, et nous avons continué à l'améliorer pour tenir compte des meilleures pratiques du secteur et des développements sur le marché. Lorsque le montant que nous prévoyons recevoir de garants financiers est inférieur à celui calculé selon la méthode des écarts de taux, un montant additionnel au titre de l'évaluation est passé en charges.

Autres contreparties

Notre méthode de calcul des rajustements de valeur du crédit par rapport à nos expositions au risque de nos contreparties liées à d'autres contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés tient également compte des écarts de taux observés sur le marché. Au cours de l'exercice, nous avons constaté une charge de 92 M\$ au titre des créances des contreparties autres que des garants financiers avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés.

À notre avis, nous avons rajusté la juste valeur adéquatement jusqu'à maintenant. Le calcul des rajustements de la juste valeur exige que nous fondions nos estimations sur les processus comptables et sur le jugement de la direction. Nous évaluons de façon continue le caractère adéquat des rajustements de juste valeur. La conjoncture et les conditions du marché qui sont liées à ces contreparties pourraient changer dans l'avenir, ce qui pourrait donner lieu à des pertes futures importantes.

Note 15**Couvertures désignées aux fins comptables**

Le tableau suivant présente les gains (pertes) liés à l'inefficacité de la couverture constatés à l'état des résultats consolidé :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2008	2007
Couvertures de juste valeur ¹	23 \$	(18) \$
Couvertures de flux de trésorerie ²	2	2

- 1) Constatées dans le revenu net d'intérêts.
2) Constatées dans le revenu autre que d'intérêts.

La tranche des gains (pertes) sur dérivés désignée comme ayant été exclue de l'évaluation de l'efficacité des couvertures de juste valeur et de flux de trésorerie figure dans l'état des résultats consolidé et est négligeable pour les exercices terminés les 31 octobre 2008 et 2007.

Les montants nominaux et la valeur comptable des instruments dérivés de couverture figurent dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, au 31 octobre	2008			2007		
	Montant nominal des dérivés	Valeur comptable		Montant nominal des dérivés	Valeur comptable	
		Valeur positive	Valeur négative		Valeur positive	Valeur négative
Couvertures de juste valeur	65 864 \$	1 191 \$	941 \$	72 601 \$	346 \$	344 \$
Couvertures de flux de trésorerie	446	4	14	4 193	155	2
Couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes	2 564	3	173	4 924	124	1
	68 874 \$	1 198 \$	1 128 \$	81 718 \$	625 \$	347 \$

De plus, des montants de 103 M\$ (163 M\$ en 2007) et de 5,0 G\$ (13,2 G\$ en 2007) de passif-dépôts libellés en monnaie étrangère ont été désignés respectivement à titre de couvertures de juste valeur relatives au risque de change et de couvertures d'un investissement dans des établissements étrangers autonomes.

Note 16**Titres secondaires**

Les émissions de dettes du tableau ci-après constituent des obligations non garanties de la CIBC et de ses filiales et sont subordonnées aux droits des déposants et d'autres créanciers conformément aux dispositions qui y sont prévues. Les titres de créance libellés en

monnaies étrangères servent à financer des actifs libellés en monnaies étrangères (y compris les investissements nets dans des établissements étrangers) ou sont combinés à des swaps de devises pour gérer le risque de change. Tout rachat est assujéti à une approbation réglementaire.

Conditions rattachées aux titres secondaires

En millions de dollars, au 31 octobre						2008		2007	
Taux d'intérêt %	Date d'échéance	Date la plus proche de remboursement		Libellés en monnaies étrangères		Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable
		Le plus élevé entre le prix du rendement des obligations du Canada ¹ et la valeur nominale	À la valeur nominale						
4,75 ²	21 janvier 2013	20 janvier 2003	21 janvier 2008 ³			– \$	– \$	250 \$	249 \$
5,89 ²	26 février 2013	26 février 1998	26 février 2008 ³			–	–	89	89
4,25 ²	1 ^{er} juin 2014	6 mai 2004	1 ^{er} juin 2009			750	759	750	747
4,50 ²	15 octobre 2014	14 septembre 2004	15 octobre 2009			500	511	500	496
9,65	31 octobre 2014	1 ^{er} novembre 1999				250	338	250	322
Taux variable ⁴	10 mars 2015		10 mars 2010	200 M\$ US		240	240	188	188
3,75 ²	9 septembre 2015	9 septembre 2005	9 septembre 2010			1 300	1 300	1 300	1 300
4,55 ²	28 mars 2016	28 mars 2006	28 mars 2011			1 080	1 130	1 080 ⁵	1 068
Taux fixe ⁶	23 mars 2017		23 septembre 2012	195 M\$ TT		38	38	30	30
Taux variable ⁷	22 juin 2017		22 juin 2012	200 M€		307	307	274	274
5,15 ²	6 juin 2018	6 juin 2008	6 juin 2013			550	562	–	–
6,00 ²	6 juin 2023	6 juin 2008	6 juin 2018			600	600	–	–
8,70	25 mai 2029 ⁸					25	39	25	37
11,60	7 janvier 2031	7 janvier 1996				200	200	200	200
10,80	15 mai 2031	15 mai 2021				150	150	150	150
8,70	25 mai 2032 ⁸					25	39	25	36
8,70	25 mai 2033 ⁸					25	39	25	36
8,70	25 mai 2035 ⁸					25	39	25	37
Taux variable ⁹	31 juillet 2084		27 juillet 1990	198 M\$ US		239	239	187	187
Taux variable ¹⁰	31 août 2085		20 août 1991	103 M\$ US		124	124	98	98
Titres secondaires détenus à des fins de négociation						6 428	6 654	5 446	5 544
						4	4	(18)	(18)
						6 432 \$	6 658 \$	5 428 \$	5 526 \$

1) Le prix du rendement des obligations du Canada est un prix qui est déterminé au moment du remboursement dans le but de procurer un rendement jusqu'à l'échéance égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada assortie d'une échéance appropriée, majoré d'une marge prédéterminée.

2) Le taux d'intérêt est fixé au taux indiqué jusqu'à la date la plus proche de remboursement à la valeur nominale par la CIBC et, par la suite, au taux des acceptations bancaires en dollars canadiens à trois mois majoré d'une marge prédéterminée.

3) Rachetés au comptant au cours de l'exercice, pour le capital impayé, plus les intérêts courus et impayés à la date du rachat.

4) Émis par FirstCaribbean. Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à trois mois majoré de 0,70 % jusqu'au 10 mars 2010 et, par la suite, sur le TIOL en \$ US à trois mois majoré de 1,95 %.

5) Une tranche de 220 M\$ de cette émission a été rachetée au comptant au cours de 2007.

6) Billets à terme subordonnés garantis en dollars de Trinité-et-Tobago émis par FirstCaribbean International Bank (Trinidad and Tobago) Limited, filiale de FirstCaribbean, et garantis par FirstCaribbean de manière subordonnée. FirstCaribbean International Bank (Trinidad and Tobago) Limited peut racheter une partie ou la totalité des billets au plus tard le 23 septembre 2012, en remboursant le capital, plus une pénalité de 0,5 % du capital des billets rachetés.

7) Émis par CIBC World Markets plc et garantis par la CIBC de manière subordonnée. Le taux d'intérêt est fondé sur le TIBEUR à trois mois majoré de 0,20 % jusqu'à la date la plus proche de remboursement par CIBC World Markets plc et, par la suite, sur le TIBEUR à trois mois majoré de 0,70 %.

8) Ne peuvent être rachetés avant la date d'échéance.

9) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à six mois majoré de 0,25 %.

10) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à six mois majoré de 0,125 %.

Calendrier de remboursement

L'ensemble des échéances contractuelles de nos titres secondaires (à l'exclusion des positions de négociation) figure dans le tableau ci-dessous :

En millions de dollars, au 31 octobre	2008
1 an ou moins	– \$
1 an à 2 ans	–
2 ans à 3 ans	–
3 ans à 4 ans	–
4 ans à 5 ans	–
Plus de 5 ans	6 428
	6 428 \$

Note 17

Passif au titre des actions privilégiées et capital-actions

Actions privilégiées

La CIBC est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A et de catégorie B sans valeur nominale et pouvant être émises en séries pour une contrepartie globale maximale de 10 G\$, en tout temps, pour toutes les actions en circulation de chacune des catégories d'actions privilégiées. Il n'y a pas d'actions privilégiées de catégorie B en circulation actuellement.

Actions ordinaires

La CIBC est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale pour une contrepartie globale maximale de 15 G\$, en tout temps, pour toutes les actions ordinaires en circulation.

Actions en circulation et dividendes versés

En millions de dollars,
sauf les données sur
les actions,
au 31 octobre ou
exercice terminé
le 31 octobre

	2008				2007				2006			
	Actions en circulation		Dividendes versés		Actions en circulation		Dividendes versés		Actions en circulation		Dividendes versés	
	Nombre d'actions	Montant	Montant	\$ par action	Nombre d'actions	Montant	Montant	\$ par action	Nombre d'actions	Montant	Montant	\$ par action
Actions privilégiées de catégorie A Classées à titre de passif												
Série 19	8 000 000	200 \$	10 \$	1,24 \$	8 000 000	200 \$	10 \$	1,24 \$	8 000 000	200 \$	10 \$	1,24 \$
Série 23	16 000 000	400	21	1,33	16 000 000	400	21	1,33	16 000 000	400	21	1,33
		600	31			600	31			600	31	
Classées à titre de capitaux propres												
Série 18	12 000 000	300 \$	16 \$	1,38 \$	12 000 000	300 \$	16 \$	1,38 \$	12 000 000	300 \$	16 \$	1,38 \$
Série 24	—	—	—	—	—	—	6	0,38	16 000 000	400	24	1,50
Série 25	—	—	—	—	—	—	18	1,13	16 000 000	400	24	1,50
Série 26	10 000 000	250	14	1,44	10 000 000	250	14	1,44	10 000 000	250	14	1,44
Série 27	12 000 000	300	17	1,40	12 000 000	300	17	1,40	12 000 000	300	17	1,40
Série 28 ¹	2 000	— ²	— ²	0,08	2 500	— ²	— ²	0,08	3 058	— ²	— ²	0,08
Série 29	13 232 342	331	18	1,35	13 232 342	331	18	1,35	13 232 342	331	18	1,35
Série 30	16 000 000	400	19	1,20	16 000 000	400	19	1,20	16 000 000	400	19	1,20
Série 31	18 000 000	450	21	1,18	18 000 000	450	21	1,13	—	—	—	—
Série 32	12 000 000	300	14	1,13	12 000 000	300	10	0,80	—	—	—	—
Série 33	12 000 000	300	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		2 631 \$	119 \$			2 331 \$	139 \$			2 381 \$	132 \$	
Total des actions privilégiées		3 231 \$	150 \$			2 931 \$	170 \$			2 981 \$	163 \$	
Actions ordinaires³	380 804 829	6 063 \$	1 285 \$	3,48 \$	334 988 579	3 137 \$	1 044 \$	3,11 \$	335 976 647	3 045 \$	924 \$	2,76 \$

1) Le 25 novembre 2005, nous avons annoncé notre offre publique de rachat aux fins d'annulation de l'ensemble des actions privilégiées à dividende non cumulatif de catégorie A, série 28 à un prix de 10,00 \$ l'action. L'offre vient à échéance à la première éventualité entre le 17 juin 2009 et la date du retrait de l'offre par la CIBC. Au cours de l'exercice, nous avons racheté 500 actions (558 actions en 2007 et 14 600 actions en 2006) en vertu de la présente offre.

2) Attribuable à l'arrondissement.

3) Comprennent les actions autodétenues.

Droits et privilèges rattachés aux actions privilégiées Actions privilégiées de catégorie A

Les actions privilégiées de catégorie A de chacune des séries sont assorties de dividendes trimestriels non cumulatifs. Les actions privilégiées de catégorie A de chacune des séries, à l'exception des actions de la série 33 et des actions de la série 34 (voir ci-dessous), sont rachetables, sous réserve d'une approbation réglementaire le cas échéant, au comptant par la CIBC, à compter de la date de rachat préétablie, aux prix de rachat au comptant indiqués dans le tableau ci-après.

Certaines séries confèrent à la CIBC, ou à la CIBC et aux actionnaires, le droit de convertir les actions en actions ordinaires de la CIBC à compter de la date de conversion préétablie. Chaque action est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant le prix de rachat au comptant alors applicable par 95 % du cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le prospectus simplifié approprié ou dans le supplément de prospectus), sous réserve d'un prix minimal de 2,00 \$ l'action. Si les actionnaires exercent leur droit de conversion, nous pouvons, sous réserve de l'approbation du BSIF, choisir de racheter au comptant les actions ainsi déposées ou d'en assurer la vente au comptant auprès d'un autre acheteur.

Les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 33 (actions de série 33) peuvent être converties à raison de une action pour une action privilégiée à dividende non cumulatif à taux variable de catégorie A, série 34, (actions de série 34) au gré du porteur, le 31 juillet 2014. Par la suite, les actions de série 33 et les actions de série 34 sont convertibles l'une contre l'autre le 31 juillet tous les cinq ans après le 31 juillet 2014.

Les dividendes annuels sur les actions de série 33 seront de 5,35 % pour la période initiale et seront versés trimestriellement, lorsqu'ils seront déclarés par le conseil d'administration, jusqu'au 31 juillet 2014. À cette date, et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 2,18 %.

Le dividende à taux variable au titre des actions de série 34 sera calculé et versé trimestriellement, lorsqu'il sera déclaré par le conseil d'administration, et le rendement annuel de ces actions correspondra aux taux des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada au début du trimestre pertinent, majoré de 2,18 %.

Les actions de série 33 peuvent être rachetées le 31 juillet 2014 et tous les cinq ans par la suite. Les actions de série 34 peuvent être rachetées au plus tôt le 31 juillet 2019. Tout rachat est assujéti à une approbation réglementaire le cas échéant.

Conditions rattachées aux actions privilégiées de catégorie A

	Dividendes trimestriels par action ¹	Date de rachat donnée	Prix de rachat au comptant par action	Conversion en actions ordinaires	
				Date de conversion de la CIBC	Date de conversion des actionnaires
Série 18	0,343750 \$	29 octobre 2012	25,00 \$	non convertibles	non convertibles
Série 19	0,309375 \$	30 avril 2008 30 avril 2009 30 avril 2010 30 avril 2011 30 avril 2012 30 avril 2013	25,75 \$ 25,60 25,45 25,30 25,15 25,00	30 avril 2008	30 avril 2013
Série 23	0,331250 \$	31 octobre 2007 31 octobre 2008 31 octobre 2009 31 octobre 2010	25,75 \$ 25,50 25,25 25,00	31 octobre 2007	31 juillet 2011
Série 26	0,359375 \$	30 avril 2008 30 avril 2009 30 avril 2010 30 avril 2011 30 avril 2012	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00	30 avril 2008	non convertibles
Série 27	0,350000 \$	31 octobre 2008 31 octobre 2009 31 octobre 2010 31 octobre 2011 31 octobre 2012	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00	31 octobre 2008	non convertibles
Série 28	0,020000 \$	17 juin 2009	10,00 \$	non convertibles	non convertibles
Série 29	0,337500 \$	1 ^{er} mai 2010 1 ^{er} mai 2011 1 ^{er} mai 2012 1 ^{er} mai 2013 1 ^{er} mai 2014	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00	1 ^{er} mai 2010	non convertibles
Série 30	0,300000 \$	30 avril 2010 30 avril 2011 30 avril 2012 30 avril 2013 30 avril 2014	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00	non convertibles	non convertibles
Série 31	0,293750 \$	31 janvier 2012 31 janvier 2013 31 janvier 2014 31 janvier 2015 31 janvier 2016	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00	non convertibles	non convertibles
Série 32	0,281250 \$	30 avril 2012 30 avril 2013 30 avril 2014 30 avril 2015 30 avril 2016	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00	non convertibles	non convertibles
Série 33	0,334375 ² \$	31 juillet 2014	25,00 \$	non convertibles	non convertibles

1) Le dividende trimestriel est rajusté compte tenu du nombre de jours au cours du trimestre pendant lesquels l'action a été en circulation au moment de l'émission et du rachat.

2) Le rendement annuel des actions de série 33 sera de 5,35 % et sera versé trimestriellement, à mesure que le déclarera le conseil d'administration pour la période initiale se terminant le 31 juillet 2014. À cette date, et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date majoré de 2,18 %.

Actions ordinaires émises

Au cours de l'exercice, nous avons émis 45,3 millions d'actions ordinaires pour un produit au comptant net de 2 904 M\$, déduction faite des frais d'émission et des impôts de 34 M\$.

Conformément aux régimes d'options sur actions, nous avons émis 0,5 million de nouvelles actions ordinaires pour une contrepartie totale de 25 M\$ au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008.

Actions ordinaires rachetées

Le 9 novembre 2007, la Bourse de Toronto a accepté notre avis d'intention de lancer une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. L'offre est venue à échéance le 31 octobre 2008 sans qu'aucune action ne soit rachetée.

En 2007, nous avons racheté et annulé environ 3,1 millions d'actions à un cours moyen de 99,54 \$ pour un total de 306 M\$.

Aucune action n'a été rachetée au cours de 2006.

Actions réservées à des fins d'émission

Au 31 octobre 2008, 14 982 318 actions ordinaires (15 753 852 actions en 2007) étaient réservées à des fins d'émission future en vertu des régimes d'options sur actions.

Restrictions sur le versement de dividendes

En vertu de l'article 79 de la *Loi sur les banques* (Canada), il est interdit à une banque, y compris la CIBC, de déclarer ou de verser des dividendes sur ses actions privilégiées ou ordinaires s'il existe des motifs valables de croire que, ce faisant, la banque violerait, ou le paiement ferait en sorte qu'elle violerait, les règlements en matière de suffisance du capital et de liquidités ou les directives du BSIF à la banque à l'égard du capital ou des liquidités.

En outre, notre capacité à verser des dividendes sur les actions ordinaires est également limitée par les conditions rattachées aux actions privilégiées en circulation. Ces conditions prévoient que nous ne pouvons pas verser de dividendes sur nos actions ordinaires en tout temps sans l'approbation des porteurs d'actions privilégiées en circulation, à moins que tous les dividendes aux porteurs d'actions privilégiées alors payables n'aient été déclarés et versés ou encore mis de côté en vue de leur versement.

Fonds propres Objectifs, politiques et procédures

Notre objectif consiste à utiliser des sources de capitaux solides et efficaces. Nous gérons les fonds propres conformément aux politiques établies par le conseil d'administration. Ces politiques portent sur la solidité, la composition, les dividendes et le rendement des fonds propres ainsi que sur la suffisance des fonds propres non consolidés des entités réglementées. Chaque politique a ses propres lignes directrices et nous exerçons une surveillance constante des fonds propres afin de nous assurer que nous nous conformons aux politiques.

Chaque année, un plan de financement et les perspectives pour les trois années suivantes sont établis, et comprennent tous les éléments se rapportant aux fonds propres : les prévisions à l'égard de la provenance des sources et de l'utilisation, les échéances, les rachats, les nouvelles émissions, les initiatives d'entreprise et la croissance des activités. Le plan de financement est soumis à des simulations de crise variées dans le but de s'assurer qu'il peut tenir la route selon tous les scénarios raisonnables. Tous les éléments des fonds propres sont surveillés durant tout l'exercice et le plan de financement est redressé au besoin.

Aucun changement important n'a été apporté aux objectifs, politiques et procédures au cours de l'exercice.

Exigences réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF. Les lignes directrices du BSIF découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par la Banque des règlements internationaux (BRI). À compter du 1^{er} novembre 2007, notre capital réglementaire est fondé sur le dispositif de Bâle II. Pour plus de précisions sur l'Accord de Bâle II, voir la section Gestion du risque du rapport de gestion.

Selon les normes de la BRI, les banques doivent maintenir un ratio minimum des fonds propres de première catégorie d'au moins 4 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 8 %. Le BSIF a décrété que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts étaient tenues de maintenir un ratio minimum de fonds propres de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 10 %. Au cours de l'exercice, nous nous sommes conformés à l'ensemble des exigences réglementaires en matière de fonds propres.

Ratios et fonds propres réglementaires

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie, moins certaines déductions.

Les fonds propres de première catégorie comprenaient les actions ordinaires, à l'exclusion des positions de négociation à découvert dans nos propres actions, les bénéfices non répartis, les actions privilégiées, les participations sans contrôle, le surplus d'apport et l'écart de conversion. L'écart d'acquisition et les gains réalisés à la vente au moment de la titrisation ont été déduits des fonds propres de première catégorie. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent les titres secondaires et la provision générale admissible. À compter du 1^{er} novembre 2007, les placements dans des compagnies d'assurance et d'importants investissements d'avant 2007 ont été déduits des fonds propres de deuxième catégorie. Les fonds propres de première et de deuxième catégories ont été assujéti à certaines autres déductions à parts égales.

Nos ratios de fonds propres et notre ratio actif/fonds propres s'établissent comme suit :

Ratios de fonds propres et ratio actif/fonds propres

En millions de dollars, au 31 octobre	Selon Bâle II 2008	Selon Bâle I 2007
Fonds propres de première catégorie	12 365 \$	12 379 \$
Total des fonds propres réglementaires	18 129	17 758
Actif pondéré en fonction du risque	117 946	127 424
Ratio des fonds propres de première catégorie	10,5 %	9,7 %
Ratio du total des fonds propres	15,4 %	13,9 %
Ratio actif/fonds propres	17,9 x	19,0 x

Note 18

Cumul des autres éléments du résultat étendu

En millions de dollars, au 31 octobre

	2008	2007
Écart de conversion	(357) \$	(1 087) \$
Pertes latentes sur valeurs disponibles à la vente, montant net ¹	(102)	(66)
Gains sur couvertures de flux de trésorerie, montant net ²	17	61
	(442) \$	(1 092) \$

1) Comprennent une perte cumulée de 184 M\$ (127 M\$ en 2007) liée à des titres disponibles à la vente évalués à la juste valeur.

2) Un gain net de 10 M\$ (11 M\$ en 2007) reporté dans le cumul des autres éléments du résultat étendu devrait être reclassé en résultat net au cours des 12 prochains mois. Les montants résiduels seront reclassés en résultat net sur des périodes maximales de 5 ans (6 ans en 2007) par la suite.

Note 19

Sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente notre risque de taux d'intérêt découlant de la non-concordance, autrement dit de l'écart, entre les actifs financiers, les passifs financiers et les instruments hors bilan. Les instruments financiers au bilan et hors bilan sont généralement présentés selon la date la plus proche entre la date de réévaluation contractuelle des taux et la date d'échéance. Certaines dates de réévaluation contractuelle des taux ont été rajustées en fonction des estimations de la direction à l'égard des remboursements et des rachats

anticipés. Les rendements réels moyens pondérés sont fondés sur la date de réévaluation contractuelle des taux ou la date d'échéance de l'instrument sous-jacent, selon la première éventualité.

Nous gérons l'écart de taux d'intérêt en présumant, pour certains actifs et passifs, une durée fondée sur les principales tendances des soldes historiques et prévues. Le profil de réévaluation de ces actifs et passifs a été intégré dans le tableau suivant à titre d'hypothèses relatives à la structure.

Selon la date la plus proche entre l'échéance et la date de réévaluation des taux des instruments sensibles aux taux d'intérêt

En millions de dollars, au 31 octobre	Immédiatement sensibles aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	3 mois à 12 mois	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
2008 Actif							
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	189 \$	6 041 \$	1 637 \$	– \$	– \$	1 092 \$	8 959 \$
Rendement réel		3,41 %	5,03 %				
Valeurs du compte de négociation	963 \$	14 380 \$	1 870	6 866	3 455	9 710	37 244
Rendement réel		1,96 %	2,52 %	3,78 %	5,31 %		
Valeurs disponibles à la vente	864	3 269	2 022	5 169	939	1 039	13 302
Rendement réel		4,31 %	4,59 %	3,68 %	5,68 %		
Valeurs désignées à la juste valeur	6 812	789	1 640	11 976	644	–	21 861
Rendement réel		4,38 %	3,78 %	4,22 %	4,45 %		
Valeurs détenues jusqu'à l'échéance	6 764	–	–	–	–	–	6 764
Rendement réel							
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	–	35 205	391	–	–	–	35 596
Rendement réel		2,13 %	3,01 %				
Prêts	101 652	15 048	12 295	35 735	3 382	3 363	171 475
Rendement réel		5,46 %	5,37 %	5,46 %	5,67 %		
Divers	–	35 280	–	–	–	23 449	58 729
Hypothèses relatives à la structure	(7 790)	1 573	4 541	3 814	–	(2 138)	–
Total des actifs	109 454 \$	111 585 \$	24 396 \$	63 560 \$	8 420 \$	36 515 \$	353 930 \$
Passifs et capitaux propres							
Dépôts	67 996 \$	69 007 \$	38 142 \$	27 782 \$	3 359 \$	26 666 \$	232 952 \$
Rendement réel		3,11 %	3,19 %	4,21 %	4,27 %		
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	–	298	195	2 349	2 857	1 225	6 924
Rendement réel		1,19 %	3,48 %	3,57 %	4,25 %		
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	460	37 156	407	–	–	–	38 023
Rendement réel		2,34 %	3,25 %				
Titres secondaires	–	786	124	4 287	1 461	–	6 658
Rendement réel		4,87 %	3,25 %	4,35 %	8,38 %		
Passif au titre des actions privilégiées	–	36	21	543	–	–	600
Rendement réel		5,18 %	5,18 %	5,18 %	–		
Divers	–	35 265	7	251	2 372	30 878	68 773
Hypothèses relatives à la structure	(6 810)	6 393	18 453	15 499	–	(33 535)	–
Total des passifs et des capitaux propres	61 646 \$	148 941 \$	57 349 \$	50 711 \$	10 049 \$	25 234 \$	353 930 \$
Écart au bilan	47 808 \$	(37 356) \$	(32 953) \$	12 849 \$	(1 629) \$	11 281 \$	– \$
Écart hors bilan ¹	–	(10 387)	21 426	(9 007)	(2 032)	–	–
Écart total	47 808 \$	(47 743) \$	(11 527) \$	3 842 \$	(3 661) \$	11 281 \$	– \$
Écart cumulatif total	47 808 \$	65 \$	(11 462) \$	(7 620) \$	(11 281) \$	– \$	– \$
Écart par monnaie							
Écart au bilan							
Dollars canadiens	41 497 \$	(34 347) \$	(27 778) \$	16 245 \$	(2 958) \$	7 341 \$	– \$
Monnaies étrangères	6 311	(3 009)	(5 175)	(3 396)	1 329	3 940	–
Écart total au bilan	47 808 \$	(37 356) \$	(32 953) \$	12 849 \$	(1 629) \$	11 281 \$	– \$
Écart hors bilan ¹							
Dollars canadiens	–	2 748	9 360	(11 518)	(590)	–	–
Monnaies étrangères	–	(13 135)	12 066	2 511	(1 442)	–	–
Écart total hors bilan	– \$	(10 387) \$	21 426 \$	(9 007) \$	(2 032) \$	– \$	– \$
Écart total	47 808 \$	(47 743) \$	(11 527) \$	3 842 \$	(3 661) \$	11 281 \$	– \$
2007 Écart par monnaie							
Écart au bilan							
Dollars canadiens	32 204 \$	(45 884) \$	(20 013) \$	14 032 \$	(2 529) \$	22 190 \$	– \$
Monnaies étrangères	(3 089)	(9 729)	(1 582)	2 137	6 181	6 082	–
Écart total au bilan	29 115 \$	(55 613) \$	(21 595) \$	16 169 \$	3 652 \$	28 272 \$	– \$
Écart hors bilan ¹							
Dollars canadiens	–	(1 210)	8 660	(6 392)	(1 058)	–	–
Monnaies étrangères	–	3 606	2 205	163	(5 974)	–	–
Écart total hors bilan	– \$	2 396 \$	10 865 \$	(6 229) \$	(7 032) \$	– \$	– \$
Écart total	29 115 \$	(53 217) \$	(10 730) \$	9 940 \$	(3 380) \$	28 272 \$	– \$
Écart cumulatif total	29 115 \$	(24 102) \$	(34 832) \$	(24 892) \$	(28 272) \$	– \$	– \$

1) Comprend les instruments dérivés qui sont constatés à la juste valeur au bilan consolidé.

Note 20**Rémunération à base d'actions****Régimes d'options sur actions**

Nous offrons deux régimes d'options sur actions : le Régime d'options de souscription d'actions des employés et le Régime d'options de souscription d'actions des administrateurs non dirigeants.

En vertu du Régime d'options de souscription d'actions des employés, des options sur actions sont attribuées périodiquement à des employés désignés. Ces options confèrent à l'employé le droit de souscrire auprès de la CIBC des actions ordinaires de la CIBC à un prix fixe qui n'est pas inférieur au cours de clôture des actions le jour de Bourse précédant immédiatement la date de l'attribution. En général, les droits rattachés aux options sont acquis en proportions égales sur quatre ans et expirent dix ans après la date de l'attribution. Les droits rattachés à certaines options s'acquiescent à l'atteinte de critères de rendement précis.

Jusqu'à 50 % des options attribuées avant l'an 2000 en vertu du Régime d'options de souscription d'actions des employés peuvent être exercées à titre de droits à la plus-value d'actions (DPVA). Ces droits peuvent être échangés contre un montant en espèces égal à l'excédent du cours moyen pondéré des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le jour de négociation précédant immédiatement celui où les droits sont exercés sur le prix d'exercice de l'option.

En vertu du Régime d'options de souscription d'actions des administrateurs non dirigeants, chaque administrateur qui n'était pas un dirigeant ou un employé de la CIBC ou de l'une de ses filiales avait le droit de souscrire auprès de la CIBC des actions ordinaires de la CIBC à un prix fixe égal au cours moyen de clôture de l'action à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date de l'attribution. Les droits rattachés aux options, qui ne sont pas admissibles aux DPVA, sont acquis immédiatement et expirent à la date la plus proche entre a) 60 mois après la date à laquelle l'administrateur cesse d'être membre du conseil d'administration et b) 10 ans après la date d'attribution. En janvier 2003, le conseil d'administration a déterminé qu'aucune autre option ne serait attribuée en vertu du Régime d'options de souscription d'actions des administrateurs non dirigeants.

Un maximum de 42 834 500 actions ordinaires peuvent être émises en vertu de nos régimes d'options sur actions.

La juste valeur moyenne pondérée à la date de l'attribution des options attribuées en 2008 a été évaluée à 14,19 \$ (14,11 \$ en 2007 et 9,85 \$ en 2006) à l'aide du modèle de Black et Scholes. Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont servi à déterminer la juste valeur des options à la date de l'attribution :

Exercice terminé le 31 octobre	2008	2007	2006
Hypothèses moyennes pondérées			
Taux d'intérêt sans risque	4,33 %	4,09 %	4,20 %
Taux de rendement prévu des actions	6,23 %	3,91 %	4,88 %
Volatilité prévue du cours des actions	32,35 %	18,65 %	19,50 %
Durée prévue	6 ans	6 ans	6 ans

Le recouvrement de rémunération relatif aux options sur actions et aux DPVA s'est établi à 21 M\$ en 2008 (une charge de 20 M\$ en 2007 et une charge de 30 M\$ en 2006). Le passif relatif aux DPVA est comptabilisé dans les autres passifs et a totalisé 6 M\$ au 31 octobre 2008 (50 M\$ en 2007 et 66 M\$ en 2006).

Régime d'achat d'actions par les employés

Au Canada, en vertu de notre Régime d'achat d'actions par les employés, les employés admissibles peuvent choisir, chaque année, qu'un montant maximal correspondant à 10 % de leur salaire admissible soit retenu pour l'achat d'actions ordinaires de la CIBC. Nous versons un montant égal à 50 % de la cotisation de l'employé, jusqu'à

concurrence de 3 % du salaire admissible, en fonction des années de service et du niveau d'emploi, sous réserve d'un plafond annuel de 2 250 \$. Après deux ans de participation continue au régime, nos cotisations sont acquiescées à l'employé, et toutes les cotisations ultérieures sont acquiescées dès leur versement. Des régimes similaires d'achat d'actions par les employés existent dans d'autres régions à l'échelle mondiale, où, chaque année, les employés admissibles peuvent choisir de faire retenir une tranche de leur salaire admissible afin d'acheter des actions ordinaires de la CIBC, avec cotisation correspondante de l'employeur, selon les dispositions de chaque régime. Toutes les cotisations sont versées dans une fiducie et utilisées par les fiduciaires des régimes pour acheter des actions ordinaires sur le marché libre. FirstCaribbean gère son propre régime d'achat d'actions par les employés, où le fiduciaire du régime emploie les cotisations pour acheter des actions ordinaires de FirstCaribbean sur le marché libre. Nos cotisations, qui sont passées en charges dès qu'elles sont engagées, ont totalisé 30 M\$ en 2008 (30 M\$ en 2007 et 28 M\$ en 2006).

Programme d'octroi d'actions subalternes

En vertu de notre Programme d'octroi d'actions subalternes (POAS), des équivalents d'actions sont attribués en vertu des régimes de rémunération suivants :

Octroi d'actions subalternes

En vertu de notre Régime d'octroi d'actions subalternes (ROAS), qui existe depuis 2000, des actions ordinaires de la CIBC ou l'équivalent en espèces sont attribués à certains employés clés conformément aux dispositions du programme. En outre, les actions au titre du ROAS peuvent être émises à titre d'attributions spéciales. Le financement des attributions sous forme d'actions se fait par versements dans une fiducie, qui achète des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre. Le financement des attributions réglées au comptant se fait au moment du versement. Les équivalents de dividendes versés sur des attributions réglées au comptant sont constatés dans la charge de rémunération dès qu'ils sont engagés. En général, les actions au titre du ROAS sont acquiescées en proportions égales sur trois ans ou après trois ans. Les attributions sont généralement toutes distribuées ou réglées sur trois ans, à compter d'un an après l'exercice au cours duquel l'attribution a eu lieu.

La charge de rémunération relative aux actions au titre du ROAS s'est établie à 135 M\$ en 2008 (240 M\$ en 2007 et 235 M\$ en 2006). Le passif relatif aux actions au titre du ROAS réglées au comptant est comptabilisé dans les autres passifs et a totalisé 117 M\$ au 31 octobre 2008 (néant en 2007 et néant en 2006).

Programme incitatif spécial

Des unités au titre du programme incitatif spécial (PIS) n'ont été attribuées qu'une seule fois, soit au cours de 2000.

Certains employés clés se sont vu attribuer des actions ordinaires de la CIBC. Le financement de ces attributions s'est fait par versements dans une fiducie qui a acheté des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre.

Les attributions à certains employés clés au titre du PIS sont acquiescées et ont été distribuées au moment de l'expiration du régime, le 31 octobre 2003. Pour les autres employés clés, la valeur des attributions a été convertie en unités d'actions à dividende différé (UADD) du Programme incitatif spécial de retraite (PISR). Chaque UADD du PISR donne droit à une action ordinaire de la CIBC et à des UADD additionnelles du PISR, compte tenu des dividendes gagnés sur les actions ordinaires de la CIBC en fiducie. Les droits aux UADD du PISR ont rempli les critères de durée et de rendement le 31 octobre 2003 et seront distribués sous forme d'actions ordinaires de la CIBC au moment de la retraite ou de la cessation d'emploi.

Programme d'unités d'actions au rendement

En vertu du programme d'unités d'actions au rendement lancé en 2005, certains dirigeants clés se voient attribuer des actions ordinaires de la CIBC ou l'équivalent en espèces. Les unités d'actions au rendement sont acquises à la fin de trois exercices. Les montants de l'équivalent de dividendes sont constatés dans la charge de rémunération dès qu'ils sont engagés. Le nombre final d'unités d'actions au rendement qui sont acquises variera de 75 % à 125 % du nombre initial d'unités attribuées d'après le rendement des actions de la CIBC par rapport à la moyenne des autres grandes banques canadiennes. Le recouvrement de rémunération relatif aux unités d'actions au rendement s'est établi à 1 3M\$ en 2008 (une charge de 9 M\$ en 2007 et une charge de 11 M\$ en 2006). Le passif relatif aux unités d'actions au rendement est comptabilisé dans les autres passifs et a totalisé 11 M\$ au 31 octobre 2008 (24 M\$ en 2007 et 16 M\$ en 2006).

Régimes des administrateurs

En vertu du Régime de choix d'unités d'actions à dividende différé (UADD) ou d'actions ordinaires des administrateurs, chaque administrateur qui n'est ni un dirigeant ni un employé de la CIBC peut choisir de recevoir le montant annuel payable par la CIBC sous forme d'UADD ou d'actions ordinaires de la CIBC. Aux fins du présent régime, le montant annuel payable représente la composante autre qu'en liquidités des honoraires des administrateurs.

En vertu du Régime d'achat d'actions à l'intention des administrateurs non dirigeants, chaque administrateur non dirigeant peut choisir de recevoir la totalité ou une partie de sa rémunération au comptant sous forme de liquidités, d'actions ordinaires de la CIBC ou d'UADD. Aux fins du présent régime, la rémunération au comptant comprend la composante liquidités des honoraires des administrateurs et du président du conseil, les jetons de présence aux réunions, les jetons de présence de non-résident, les honoraires des présidents de comité et les honoraires des membres de comités.

La valeur des UADD créditées à un administrateur lui est payable lorsque ce dernier n'est plus administrateur ou employé de la CIBC et, dans le cas d'un administrateur assujéti à l'article 409A du *United States Internal Revenue Code of 1986*, dans sa version modifiée, lorsque l'administrateur ne fournit aucun service à la CIBC ni à aucune de ses sociétés contrôlées à titre de fournisseur indépendant. De plus, en vertu du Régime de choix d'unités d'actions à dividende différé ou d'actions ordinaires des administrateurs, la valeur des UADD est payable à l'administrateur lorsque ce dernier et la CIBC ne sont plus « liés » ou « affiliés », conformément à la définition de ces termes dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La charge de rémunération relative à ces régimes a totalisé néant (3 M\$ en 2007 et 3 M\$ en 2006). Le passif relatif aux UADD est comptabilisé dans les autres passifs et a totalisé 5 M\$ au 31 octobre 2008 (8 M\$ en 2007 et 8 M\$ en 2006).

Régimes d'options sur actions

Au 31 octobre et exercice terminé le 31 octobre

	2008		2007		2006	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours au début de l'exercice	7 236 483	51,63 \$	8 934 231	47,84 \$	10 992 741	45,28 \$
Attribuées	876 342	75,60	419 418	96,32	419 658	76,49
Exercées	(495 134)	41,83	(1 753 648)	43,43	(2 262 168)	40,84
Frappées d'extinction ou annulées	(71 123)	76,12	(193 318)	58,84	(111 376)	58,32
Exercées au titre de DPVA	(276 400)	39,69	(170 200)	39,22	(104 624)	34,29
En cours à la fin de l'exercice	7 270 168	55,38 \$	7 236 483	51,63 \$	8 934 231	47,84 \$
Pouvant être exercées en fin d'exercice	5 654 145	48,69 \$	6 060 063	45,85 \$	7 367 737	44,05 \$
Pouvant être attribuées	7 712 150		8 517 369		8 743 469	

Options sur actions en cours et comportant des droits acquis

Au 31 octobre 2008

	Options sur actions en cours			Options sur actions comportant des droits acquis		
	Nombre en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre en cours	Prix d'exercice moyen pondéré	Exercées au titre de DPVA
Fourchette des prix d'exercice						
32,85 \$ – 39,85 \$	2 054 374	0,91	37,96	2 054 374	37,96 \$	386 330
40,37 \$ – 48,98 \$	1 421 631	3,21	44,11	1 421 631	44,11	–
50,91 \$ – 56,08 \$	1 430 333	2,87	54,19	1 430 333	54,19	–
62,90 \$ – 69,68 \$	257 266	9,37	65,87	5 332	68,67	–
70,00 \$ – 75,80 \$	1 066 761	6,45	73,09	628 835	73,18	–
79,55 \$ – 84,69 \$	638 918	8,95	79,66	13 328	82,15	–
95,70 \$ – 102,40 \$	400 885	7,58	96,32	100 312	96,32	–
	7 270 168	3,93	55,38	5 654 145	48,69 \$	386 330

Note 21 Avantages sociaux futurs

Nous sommes le promoteur des régimes de retraite à l'intention de nos employés admissibles. Ces régimes comprennent des régimes enregistrés de retraite à prestations déterminées par capitalisation, des arrangements supplémentaires, qui procurent des prestations de retraite en sus des plafonds établis par la loi, et des régimes à cotisations déterminées. Les régimes de retraite sont, pour la plupart, non contributifs, mais certains participants contribuent à leurs régimes respectifs afin de recevoir des prestations plus élevées à la retraite. Ces prestations sont généralement fondées sur le nombre d'années de service et le salaire à l'approche de la retraite. Nous offrons également des prestations pour soins de santé, de l'assurance-vie et d'autres avantages aux employés et aux retraités admissibles. En outre, nous continuons d'offrir un régime d'invalidité de longue durée qui verse des prestations aux employés invalides qui sont devenus invalides avant le 1^{er} juin 2004.

Aux fins comptables, nous évaluons nos obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes chaque année, au 30 septembre. Par conséquent, les tableaux ci-dessous ne tiennent pas compte de la volatilité du marché que nous avons connue en octobre 2008. La juste valeur des actifs de nos régimes d'avantages par capitalisation offerts au Canada a diminué de 222 M\$ entre le 30 septembre 2008 et le 31 octobre 2008, compte non tenu d'autres activités au cours du mois comme les cotisations versées, le versement de prestations et les frais administratifs.

Le tableau suivant présente la situation financière des régimes de retraite à prestations déterminées des employés et d'autres régimes de retraite au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni ainsi que de nos filiales FirstCaribbean. Cette information ne tient pas compte d'autres régimes secondaires gérés par certaines de nos filiales parce qu'ils sont considérés comme négligeables.

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Obligation au titre des prestations constituées						
Solde au début de l'exercice	4 043 \$	3 760 \$	3 577 \$	767 \$	942 \$	947 \$
Rajustement au titre de l'inclusion des régimes de FirstCaribbean	–	196	–	–	5	–
Coût des services rendus au cours de l'exercice	139	141	123	15	17	32
Cotisations salariales	7	7	7	–	–	–
Frais d'intérêts pour l'obligation au titre des prestations constituées	229	211	191	41	40	46
Prestations versées	(198)	(193)	(197)	(50)	(52)	(50)
Variations des taux de change	11	(47)	(1)	2	(4)	(1)
Pertes (gains) actuariels	(576)	16	65	(81)	(29)	(32)
Sorties, montant net	(2)	–	(7)	–	–	–
Modifications des régimes	–	(48)	2	–	(152)	–
(Gains) pertes sur compressions	–	–	–	(1)	–	–
(Gains) pertes sur règlements	(13)	–	–	–	–	–
Prestations spéciales de cessation d'emploi	1	–	–	1	–	–
Solde à la fin de l'exercice	3 641 \$	4 043 \$	3 760 \$	694 \$	767 \$	942 \$
Actifs des régimes						
Juste valeur au début de l'exercice	4 121 \$	3 683 \$	3 290 \$	59 \$	80 \$	100 \$
Rajustement au titre de l'inclusion des régimes de FirstCaribbean	–	287	–	–	–	–
Rendement (négatif) positif réel des actifs de FirstCaribbean	(411)	256	317	2	–	5
Cotisations patronales	278	139	274	29	31	25
Cotisations salariales	7	7	7	–	–	–
Prestations versées	(198)	(193)	(197)	(50)	(52)	(50)
Règlement de paiements	(13)	–	–	–	–	–
Variations des taux de change	12	(58)	(1)	–	–	–
Sorties, montant net	(2)	–	(7)	–	–	–
Juste valeur à la fin de l'exercice	3 794 \$	4 121 \$	3 683 \$	40 \$	59 \$	80 \$
Situation de capitalisation (déficit)	153 \$	78 \$	(77) \$	(654) \$	(708) \$	(862) \$
Cotisations patronales après la date de mesure	55	–	–	3	–	–
Pertes actuarielles nettes non amorties	877	825	906	82	171	209
Coûts (gains) non amortis des services passés	7	9	65	(170)	(191)	(59)
Actif transitoire non amorti	–	–	–	1	2	2
Actif (passif) au titre des prestations constituées	1 092 \$	912 \$	894 \$	(738) \$	(726) \$	(710) \$
Provision pour moins-value	(19)	(19)	(19)	–	–	–
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value	1 073 \$	893 \$	875 \$	(738) \$	(726) \$	(710) \$

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value, est inclus dans les autres actifs et les autres passifs comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value, comptabilisé dans :						
Autres actifs (note 9)	1 094 \$	1 057 \$	1 037 \$	– \$	– \$	– \$
Autres passifs (note 11)	(21)	(164)	(162)	(738)	(726)	(710)
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value	1 073 \$	893 \$	875 \$	(738) \$	(726) \$	(710) \$

L'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice comprennent les montants suivants relativement aux obligations au titre des prestations constituées en excédent de la juste valeur des actifs :

En millions de dollars, au 31 octobre	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Obligation au titre des prestations constituées						
Régimes sans capitalisation	31 \$	189 \$	182 \$	559 \$	621 \$	765 \$
Régimes par capitalisation	132	132	262	135	146	177
Juste valeur des actifs des régimes	163	321	444	694	767	942
Situation de capitalisation (déficit)	(40) \$	(204) \$	(204) \$	(654) \$	(708) \$	(862) \$

La charge nette au titre des régimes à prestations déterminées se présente comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Coût des services rendus au cours de l'exercice	139 \$	141 \$	123 \$	15 \$	17 \$	32 \$
Frais d'intérêts pour l'obligation au titre des prestations constituées	229	211	191	41	40	46
Rendement négatif (positif) réel des actifs des régimes	411	(256)	(317)	(2)	–	(5)
Modifications des régimes	–	(48)	2	–	(152)	–
Pertes (gains) actuariels	(576)	16	65	(81)	(29)	(32)
Pertes sur compressions	1	–	–	–	–	–
Pertes sur règlements	2	–	–	–	–	–
Prestations spéciales de cessation d'emploi	1	–	–	1	–	–
Frais des régimes de retraite avant ajustement pour constater la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs	207 \$	64 \$	64 \$	(26) \$	(124) \$	41 \$
Ajustements pour constater la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs						
Écart entre le rendement réel et le rendement prévu des actifs des régimes	(683) \$	9 ¹ \$	114 ¹ \$	1² \$	(4) ² \$	– ² \$
Écart entre les (gains) pertes actuariels réels et les (gains) pertes actuariels amortis	629³	58 ³	33 ³	88⁴	37 ⁴	43 ⁴
Écart entre les coûts des modifications des régimes réels et les coûts des modifications des régimes amortis	2⁵	54 ⁵	6 ⁵	(21)⁶	132 ⁶	(7) ⁶
Variation de la provision pour moins-value	–	–	2	–	–	–
Charge constatée au titre des régimes de retraite à prestations déterminées	155 \$	185 \$	219 \$	42 \$	41 \$	77 \$

1) Rendement prévu des actifs des régimes de 272 M\$ (247 M\$ en 2007 et 203 M\$ en 2006), déduit du rendement (négatif) positif réel des actifs des régimes de (411) M\$ (256 M\$ en 2007 et 317 M\$ en 2006).

2) Rendement prévu des actifs des régimes de 1 M\$ (4 M\$ en 2007 et 5 M\$ en 2006), déduit du rendement réel des actifs des régimes de 2 M\$ (néant en 2007 et 5 M\$ en 2006).

3) (Gains actuariels) pertes actuarielles amortis de 53 M\$ (74 M\$ en 2007 et 98 M\$ en 2006), moins les (gains actuariels) pertes actuarielles réels de (576) M\$ (16 M\$ en 2007 et 65 M\$ en 2006).

4) (Gains actuariels) pertes actuarielles amortis de 7 M\$ (8 M\$ en 2007 et 11 M\$ en 2006), moins les (gains actuariels) pertes actuarielles réels de (81) M\$ ((29) M\$ en 2007 et (32) M\$ en 2006).

5) Amortissement des modifications des régimes de 2 M\$ (6 M\$ en 2007 et 8 M\$ en 2006), moins les modifications réelles des régimes de néant ((48) M\$ en 2007 et 2 M\$ en 2006).

6) Amortissement des modifications des régimes de (21) M\$ ((20) M\$ en 2007 et (7) M\$ en 2006), moins les modifications réelles des régimes de néant ((152) M\$ en 2007 et néant en 2006).

Modifications des avantages et des régimes 2008

Au cours de 2008, les arrangements supplémentaires relatifs à la retraite des employés du Canada sont devenus des régimes par capitalisation. Les cotisations initiales versées ont été de 167 M\$.

2007

Depuis le 1^{er} novembre 2006, les régimes d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie offerts aux employés du Canada qui partiront à la retraite après le 31 décembre 2008 ont été modifiés afin de leur offrir le choix de la garantie, en plus de fixer la subvention versée par la CIBC à la valeur des coûts établie pour 2009, au moment

où les modifications apportées aux régimes seront mises en application. La responsabilité des hausses ultérieures du coût au titre des prestations médicales et dentaires pour cette catégorie de retraités leur incombera. Cette modification a entraîné une diminution de l'obligation.

En date du 30 mai 2007, nos régimes de retraite à prestations déterminées canadiens ont été modifiés à l'égard de notre programme de soutien à la restructuration. Les employés qui recevront un avis de cessation d'emploi ou de retraite aux termes des programmes de soutien visés à compter du 1^{er} novembre 2009 toucheront seulement les prestations courantes figurant au régime. Cette modification a entraîné une réduction de l'obligation.

2006

Aucune modification importante n'a été apportée aux modalités de nos régimes de retraite à prestations déterminées ou à nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en 2006.

Actifs des régimes

La répartition moyenne pondérée des actifs et la répartition cible par catégorie d'actifs de nos régimes de retraite à prestations déterminées et des autres régimes par capitalisation se présentent comme suit :

Catégorie d'actifs	2008	Régimes de retraite		Régimes d'avantages complémentaires		
		Répartition réelle au 31 octobre 2007	Répartition cible 2009	2008	Répartition réelle au 31 octobre 2007	Répartition cible 2009
Titres de participation ¹	47 %	53 %	49 %	10 %	20 %	– %
Titres d'emprunt ¹	47	42	43	90	80	100
Immobilier	5	5	4	–	–	–
Infrastructure ²	1	–	4	–	–	–
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

- 1) Les régimes de retraite comprennent des valeurs mobilières de la CIBC de 10 M\$ (21 M\$ en 2007), ce qui représente 0,3 % du total des actifs des régimes (0,6 % en 2007). Les régimes d'avantages complémentaires ne comprennent pas de valeurs mobilières de la CIBC.
- 2) Comprend des placements dans des actifs publics de base, notamment des projets relatifs aux transports, aux communications, à l'énergie, à l'éducation et aux soins de santé. Après notre date de mesure, soit le 30 septembre 2008, nous avons terminé la réaffectation des actifs qui sont passés des titres de participation à l'infrastructure, représentant 3 % des actifs.

La politique de placement des régimes consiste à optimiser la relation risque-rendement au moyen d'un portefeuille mondial comportant différentes catégories d'actifs et diversifié par segment du marché, secteur économique et émetteur. L'objectif est de protéger nos obligations au titre de nos régimes enregistrés de retraite et de notre régime d'invalidité de longue durée en maximisant le rendement, d'une façon économique, et sans compromettre la sécurité des régimes. Les actifs des régimes sont gérés selon des limites établies par des gestionnaires de placement indépendants et par Gestion globale d'actifs CIBC inc., filiale en propriété exclusive de la CIBC et, le cas échéant, sont rééquilibrés en fonction de la composition cible de l'actif.

Hypothèses des régimes

Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations découlant des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi et la charge nette au titre des prestations constituées tient compte des rendements du marché, à la date de mesure, sur des titres d'emprunt de qualité supérieure offrant des flux de trésorerie pouvant soutenir les prestations prévues.

Pour les régimes offerts au Canada, les hypothèses sur le taux de rendement prévu des actifs des régimes sont évaluées une fois l'an par la direction et nos actuaires. Les hypothèses sont fondées sur les rendements prévus des différentes catégories d'actifs, pondérées en fonction de la répartition du portefeuille. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions.

Aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la région des Caraïbes, nous avons recours à des procédures comparables à celles utilisées au Canada pour déterminer le taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes, en prenant en considération les conditions du marché dans ces territoires et la répartition spécifique des actifs des régimes.

Les hypothèses retenues pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées et la charge nette au titre des régimes se présentent comme suit :

Hypothèses moyennes pondérées	2008	Régimes de retraite		Régimes d'avantages complémentaires		
		2007	2006	2008	2007	2006
Obligation au titre des prestations constituées au 31 octobre						
Taux d'actualisation à la fin de la période	6,8 %	5,6 %	5,3 %	6,6 %	5,5 %	5,1 %
Taux de croissance de la rémunération	3,7 %	3,6 %	3,5 %	3,5 %	3,5 %	3,5 %
Charge nette découlant des régimes pour les exercices terminés le 31 octobre						
Taux d'actualisation au début de la période	5,6 %	5,3 %	5,2 %	5,5 %	5,1 %	5,1 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	6,8 %	6,5 %	6,5 %	5,8 %	5,5 %	6,0 %
Taux de croissance de la rémunération	3,6 %	3,5 %	3,5 %	3,5 %	3,5 %	3,2 %

Les taux tendanciels hypothétiques des coûts de soins de santé du principal régime canadien d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie sont comme suit :

Exercice terminé le 31 octobre	2008	2007	2006
Taux hypothétiques des coûts de soins de santé pour le prochain exercice	6,7 %	6,8 %	10,0 %
Taux vers lequel les coûts de soins de santé devraient tendre	4,5 %	4,5 %	4,5 %
Exercice au cours duquel le taux des coûts de soins de santé devraient se stabiliser	2018	2014	2014

L'incidence d'une variation de un point de pourcentage des taux hypothétiques des coûts de soins de santé serait comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Augmentation de un point de pourcentage			Diminution de un point de pourcentage		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Incidence sur l'ensemble des coûts des services et des frais d'intérêts	4 \$	5 \$	11 \$	(4) \$	(4) \$	(8) \$
Incidence sur l'obligation au titre des prestations constituées	53	60	111	(44)	(49)	(79)

Régimes à cotisations déterminées et autres régimes

Nous offrons également des régimes à cotisations déterminées à certains employés. La charge constatée au titre de ces régimes se présente comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2008	2007	2006
Régimes de retraite à cotisations déterminées	14 \$	20 \$	15 \$
Régimes de retraite d'État ¹	76	76	74
	90 \$	96 \$	89 \$

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada, Régime de rentes du Québec et Federal Insurance Contributions Act des États-Unis.

Charges si nous les avons comptabilisées au fur et à mesure qu'elles étaient engagées

Si nous avons comptabilisé l'ensemble des coûts et des charges à mesure qu'ils étaient engagés, la charge totale engagée aux termes des régimes de retraite à prestations déterminées, des régimes de retraite à cotisations déterminées, des régimes de retraite d'État ainsi que des régimes d'avantages complémentaires se présenterait comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires			Total		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Régimes de retraite à prestations déterminées	207 \$	64 \$	66 \$	(26) \$	(124) \$	41 \$	181 \$	(60) \$	107 \$
Régimes à cotisations déterminées et autres régimes	90	96	89	–	–	–	90	96	89
	297 \$	160 \$	155 \$	(26) \$	(124) \$	41 \$	271 \$	36 \$	196 \$

Flux de trésorerie**Cotisations en espèces**

L'évaluation actuarielle la plus récente du capital du régime de retraite à prestations déterminées à des fins de capitalisation remonte au 31 octobre 2007. La prochaine évaluation du régime devra avoir lieu au plus tard au 31 octobre 2010. En ce qui a trait au régime d'invalidité de longue durée, l'évaluation actuarielle la plus récente remonte au 31 octobre 2007. Le total des cotisations en espèces pour les régimes d'avantages sociaux futurs est constitué de ce qui suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Régimes par capitalisation	330 \$	128 \$	263 \$	– \$	– \$	–
Bénéficiaires des régimes sans capitalisation	3	11	11	32	31	25
Régimes de retraite à cotisations déterminées	14	20	15	–	–	–
	347 \$	159 \$	289 \$	32 \$	31 \$	25 \$

Les cotisations minimales de 2009 devraient atteindre entre 137 M\$ et 250 M\$ pour les régimes de retraite à prestations déterminées, et 37 M\$ pour les régimes d'avantages complémentaires. Ces estimations sont susceptibles de changer, car les cotisations dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation.

Versements de prestations

Les versements de prestations suivants, qui tiennent compte des services futurs prévus, le cas échéant, devraient être payés par la CIBC ou par les caisses de retraite :

En millions de dollars, au 31 octobre 2008	Régimes de retraite		Régimes d'avantages complémentaires	
	2009	2010	2009	2010
2009	185 \$		56 \$	
2010		186		56
2011		191		57
2012		198		57
2013		205		58
2014 – 2018		1 142		292

Note 22 Impôts sur les bénéfices

Total des impôts sur les bénéfices

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2008	2007	2006
État des résultats consolidé			
Provision pour impôts sur les bénéfices – exigibles	(671) \$	178 \$	284 \$
– futurs	(1 547)	346	356
	(2 218)	524	640
État de l'évolution des capitaux propres consolidé			
Autres éléments du résultat étendu	(930)	1 059	268
Modifications de conventions comptables	(50) ¹	(4) ²	–
Divers	(20)	(18)	(5)
	(1 000)	1 037	263
	(3 218) \$	1 561 \$	903 \$

1) Représente l'incidence de l'adoption de l'abrégé 46 modifié intitulé *Baux adossés* du Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA. Pour plus de précisions, voir la note 1.

2) Représente le rajustement transitoire par suite de l'adoption des chapitres 3855, 3865, 1530 et 3251 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de précisions, se reporter à la note 1.

Composantes de la charge d'impôts

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2008	2007	2006
Impôts exigibles			
Fédéral	(1 326) \$	799 \$	357 \$
Provinciaux	(612)	400	192
Étrangers	263	8	(14)
	(1 675)	1 207	535
Impôts futurs			
Fédéral	(788)	147	81
Provinciaux	(451)	68	36
Étrangers	(304)	139	251
	(1 543)	354	368
	(3 218) \$	1 561 \$	903 \$

Les soldes d'impôts futurs sont inclus dans les autres actifs (note 9) et dans les autres passifs (note 11) et découlent d'écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans le bilan consolidé.

Le taux d'imposition fédéral et des provinces combiné du Canada varie chaque année en fonction des modifications apportées aux taux prévus par la loi imposés par chacune des administrations fiscales et selon les variations de la proportion de nos activités exercées dans chaque province. Nous sommes également assujettis à l'impôt canadien sur les bénéfices des centres bancaires à l'étranger.

Les bénéfices des filiales étrangères seraient normalement assujettis à l'impôt canadien seulement lorsqu'ils sont distribués au Canada. Les impôts canadiens additionnels qui seraient exigibles si tous les bénéfices non répartis des filiales étrangères étaient distribués à la société mère canadienne sous forme de dividendes sont estimés à 379 M\$ (302 M\$ en 2007 et 567 M\$ en 2006).

Les taux d'imposition réels figurant dans l'état des résultats consolidé sont différents du taux d'imposition fédéral et des provinces combiné du Canada de 32,7 % (34,8 % en 2007 et 34,8 % en 2006), comme il est indiqué dans le tableau ci-après.

Rapprochement des impôts sur les bénéfices

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2008		2007		2006	
Taux d'imposition fédéral et des provinces combiné du Canada appliqué au bénéfice (perte) avant impôts	(1 393) \$	32,7 %	1 340 \$	34,8 %	1 155 \$	34,8 %
Rajustements des impôts pour tenir compte de ce qui suit :						
Bénéfices des filiales étrangères	(309)	7,3	(402)	(10,4)	(267)	(8,1)
Bénéfice exonéré d'impôt	(126)	3,0	(197)	(5,1)	(150)	(4,5)
Gains exonérés d'impôt	–	–	(70)	(1,8)	(2)	(0,1)
Économie d'impôts relative aux règlements liés à Enron	(486)	11,4	–	–	–	–
Gains de change réalisés nets sur placements dans des entreprises étrangères	144	(3,4)	22	0,6	31	0,9
Provisions pour questions judiciaires sans incidence fiscale	(1)	–	(25)	(0,7)	9	0,3
Divers	(47)	1,1	(144)	(3,8)	(136)	(4,0)
Impôts sur les bénéfices figurant dans l'état des résultats consolidé	(2 218) \$	52,1 %	524 \$	13,6 %	640 \$	19,3 %

En 2008, le rapatriement de capital et des bénéfices non répartis de nos entreprises étrangères a entraîné une hausse de 160 M\$ (22 M\$ en 2007 et 47 M\$ en 2006) de la charge d'impôts dans l'état des résultats consolidé découlant de la contrepassation des soldes cumulés connexes de la composante écart de conversion du cumul des autres éléments du résultat étendu.

En 2005, nous avons constaté une économie d'impôts de 297 M\$ relative aux règlements liés à Enron. En 2008, nous avons constaté une économie d'impôts additionnelle prévue de 486 M\$ liée à ce règlement.

Au 31 octobre 2008, notre actif d'impôts futurs était de 1,8 G\$, déduction faite de la provision pour moins-value de 50 M\$ US (62 M\$). L'actif d'impôts futurs comprend des reports en avant de pertes fiscales canadiennes autres qu'en capital totalisant 1 260 M\$ qui viennent à échéance dans 20 ans, et un montant de 75 M\$ (74 M\$ en 2007 et 128 M\$ en 2006) lié aux reports en avant de pertes fiscales canadiennes en capital n'ayant pas de date d'échéance. Les normes comptables exigent qu'une provision pour moins-value soit établie lorsqu'il est plus probable qu'improbable que la totalité ou qu'une partie de l'actif d'impôts futurs ne sera pas réalisé avant son échéance. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous sommes d'avis, d'après toutes les informations dont nous disposons, qu'il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value, seront réalisés.

Composantes des soldes d'impôts futurs

En millions de dollars, au 31 octobre	2008	2007
Actifs d'impôts futurs		
Reports en avant de pertes fiscales	1 456 \$	342 \$
Provisions	269	312
Provision pour pertes sur créances	333	344
Revenu non gagné	67	93
Bâtiments et matériel	69	40
Prestations de retraite et avantages sociaux	19	25
Réévaluation des valeurs mobilières	241	83
Divers	88	43
	2 542	1 282
Provision pour moins-value (PMV)	(62)	(80)
	2 480	1 202
Passifs d'impôts futurs		
Loyers à recevoir	264	510
Prestations de retraite et avantages sociaux	120	71
Bâtiments et matériel	53	57
Écart d'acquisition	69	59
Réévaluation des valeurs mobilières	49	86
Change	77	48
Divers	26	116
	658	947
Actif d'impôts futurs, montant net, déduction faite de la PMV	1 822 \$	255 \$

En millions de dollars, au 31 octobre	2008	2007
Actif d'impôts futurs, montant net, déduction faite de la PMV comptabilisé dans :		
Actifs d'impôts futurs (note 9)	1 822 \$	297 \$
Passifs d'impôts futurs (note 11)	-	(42)
	1 822 \$	255 \$

Le tableau qui suit présente le rapprochement des montants d'ouverture et de fermeture des économies fiscales non constatées pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008.

Économies d'impôts non constatées

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre 2008

Solde au 1 ^{er} novembre 2007	948 \$
Augmentations fondées sur les positions fiscales de l'exercice considéré	35
Diminutions fondées sur les positions fiscales de l'exercice précédent	(500)
Diminutions liées à un manque de prescriptions applicables	(23)
Solde au 31 octobre 2008	460 \$

Le total du montant des économies fiscales non constatées, soit 460 M\$, s'il était constaté, aurait une incidence sur le taux d'imposition réel.

La diminution des économies fiscales non constatées est principalement attribuable à la diminution des éventualités liées aux impôts relativement aux paiements se rapportant au règlement d'affaires judiciaires liées à Enron en 2005. Environ 214 M\$ des économies fiscales non constatées sont liés aux paiements se rapportant au règlement d'affaires judiciaires liées à Enron. Nous avons entamé des négociations avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) afin de résoudre la question. Si les négociations échouent, nous sommes prêts à engager des procédures judiciaires. En ce moment, il nous est impossible de déterminer si nous réglerons la question ou si nous entamerons des procédures judiciaires au cours des 12 prochains mois. L'ARC a au plus tôt jusqu'au mois de mars 2010 pour confirmer notre position fiscale ou émettre un avis de nouvelle cotisation à la CIBC. La CIBC ne prévoit pas d'autres changements importants dans le montant total des économies fiscales non constatées au cours des 12 prochains mois.

La CIBC exerce des activités au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans d'autres administrations fiscales. Les années d'imposition les plus récentes qui pourraient faire l'objet d'une enquête (au fédéral) sont les suivantes :

Administration :	Exercice
Canada	2004
États-Unis	2006
Royaume-Uni	2006

La CIBC constate les intérêts en souffrance et les pénalités dans la charge d'impôts, sauf lorsque les intérêts sont déductibles d'impôts, auquel cas ils sont constatés à titre de frais d'intérêts. Le montant total des intérêts et des pénalités constatés au bilan consolidé au 1^{er} novembre 2007 était de 88 M\$. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, des intérêts de 75 M\$ ont été comptabilisés. La quasi-totalité des intérêts et pénalités est liée à nos transactions de baux adossés aux États-Unis.

Note 23 Résultat par action

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, exercice terminé le 31 octobre

	2008	2007	2006
Résultat de base par action			
(Perte nette) bénéfice net	(2 060) \$	3 296 \$	2 646 \$
Dividendes et primes sur actions privilégiées	(119)	(171)	(132)
(Perte nette) bénéfice net applicable aux actions ordinaires	(2 179) \$	3 125 \$	2 514 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	370 229	336 092	335 135
Résultat de base par action	(5,89) \$	9,30 \$	7,50 \$
Résultat dilué par action			
(Perte nette) bénéfice net applicable aux actions ordinaires	(2 179) \$	3 125 \$	2 514 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	370 229	336 092	335 135
Ajouter : le nombre d'options sur actions pouvant être exercées ¹ (en milliers)	1 534	3 224	3 225
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation ² (en milliers)	371 763	339 316	338 360
Résultat dilué par action ³	(5,89) \$	9,21 \$	7,43 \$

- 1 Ne tient pas compte du nombre moyen de 1 911 347 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 79,13 \$, du nombre moyen de 4 565 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 100,45 \$ et du nombre moyen de 9 894 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 84,69 \$, respectivement, pour les exercices terminés le 31 octobre 2008, 2007 et 2006, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.
- 2 Les actions privilégiées convertibles et le passif au titre des actions privilégiées ne sont pas compris dans le calcul, étant donné que nous avons le droit de les racheter au comptant avant la date de conversion.
- 3 En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sont identiques.

Note 24 Engagements, cautionnements, actifs donnés en garantie et passifs éventuels

Engagements Ententes relatives au crédit

Les ententes relatives au crédit sont habituellement des instruments hors bilan et sont généralement conclues pour répondre aux besoins de financement de clients. En outre, il existe certains engagements de crédit en vertu desquels nous pourrions devoir consentir du crédit qui ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé. Notre politique de garanties exigées relativement à ces ententes et les types de garanties exigées sont généralement les mêmes que pour les prêts. Les montants contractuels indiqués ci-après pour les ententes relatives au crédit représentent le montant maximum du crédit additionnel que nous pourrions devoir accorder. Les montants contractuels représentent également les montants du risque de crédit si le crédit contracté venait à être entièrement épuisé, si une contrepartie manquait à ses obligations et si la garantie s'avérait sans valeur. Ces montants contractuels ne sont pas nécessairement représentatifs des liquidités futures requises ou du risque de perte réel, puisqu'un grand nombre de ces ententes arriveront à échéance ou cesseront d'exister sans que des prélèvements ne soient effectués.

En millions de dollars, au 31 octobre	Montants contractuels	
	2008	2007
Prêts de valeurs ^{1,2}	49 293 \$	69 221 \$
Engagements de crédit inutilisés ³	37 918	40 735
Facilités de garantie de liquidité ⁴	9 764	17 278
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	6 249	6 353
Options vendues à titre de dérivés de crédit GAP ⁵	30	103
Lettres de crédit documentaires et commerciales	236	169
Divers	394	353
	103 884 \$	134 212 \$

- 1 Comprennent le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 39,8 G\$ (51,7 G\$ en 2007) et prêtées par Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon.
- 2 Les prêts de valeurs de 6,1 G\$ (4,9 G\$ en 2007) contre espèces sont exclus puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé en tant qu'engagements liés aux valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres.
- 3 Incluent des marges de crédit irrévocables totalisant 28,7 G\$ (30,1 G\$ en 2007), dont 14,5 G\$ (18,5 G\$ en 2007) viendront à échéance dans un an ou moins. Ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles, des marges de crédit garanties par un bien immobilier et des marges sur cartes de crédit.
- 4 Incluent des facilités de crédit américaines de 55 M\$ qui sont assujetties à des ententes en vertu desquelles les fonds multicédants pertinents conservent leur droit de vendre leurs actifs à la CIBC à la valeur nominale.
- 5 Représentent le montant nominal des options vendues à titre de dérivés de crédit GAP qui ont aussi été présentées comme dérivés à la note 14.

Prêts de valeurs

Les prêts de valeurs représentent pour nous un risque de crédit quand nous prêtons nos propres valeurs ou celles de nos clients et que l'emprunteur manque à son obligation de restitution. L'emprunteur doit garantir la valeur en tout temps.

Engagements de crédit inutilisés

Les engagements de crédit inutilisés comprennent la tranche non utilisée des facilités de crédit que nous avons approuvées pour satisfaire aux besoins des clients. Ces facilités peuvent être assorties de conditions qui doivent être remplies avant prélèvement. Le risque de crédit associé à ces facilités découle de la possibilité qu'un engagement donne lieu à un prêt. Le montant des garanties obtenues, si elles sont jugées nécessaires, est fondé sur notre évaluation du crédit de l'emprunteur et peut comprendre l'obtention d'un privilège sur les biens actuels et futurs de l'emprunteur.

Facilités de garantie de liquidité

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidité irrévocables essentiellement sur les fonds multicédants de papier commercial adossés à des créances. Nous agissons à titre d'agent des services financiers pour certains de ces fonds multicédants, tandis que d'autres fonds multicédants sont administrés par des tiers. À compter du 17 septembre 2007, les facilités de liquidités pour nos programmes de papier commercial adossé à des créances soutenues pour les fiducies Crisp Trust, Macro Trust, Safe Trust, Smart Trust et Sound Trust nous obligent à fournir le financement, sous réserve du respect de certaines conditions relativement aux fonds multicédants, pour financer les actifs productifs. Avant le 17 septembre 2007, nous offrons des facilités de liquidité dans l'éventualité où le financement de tels fonds multicédants deviendrait non disponible en raison d'une désorganisation du marché en général. Les facilités de trésorerie liées à Franchise Trust et à Franchise Trust II ont été résiliées au cours de l'exercice.

Lettres de crédit de soutien et de bonne fin

Ces instruments constituent l'engagement irrévocable d'effectuer des paiements à un tiers dans l'éventualité où les clients ne pourraient respecter leurs obligations financières ou leurs obligations d'exécution aux termes du contrat. Le risque de crédit lié à ces instruments est généralement le

même que dans le cas d'engagements de prêts irrévocables consentis aux clients. Si nous jugeons une garantie nécessaire, le montant de celle-ci est fondé sur notre évaluation du crédit de l'emprunteur et peut comprendre l'obtention d'une sûreté sur les biens actuels et futurs de l'emprunteur.

Options vendues à titre de dérivés de crédit GAP

Les swaps sur défaillance aux fins de la GAP sont vendus afin de créer des instruments de prêt synthétiques à un emprunteur de référence, pour gérer la diversification du portefeuille de crédit. Le montant nominal lié à ces contrats est inclus dans le tableau ci-dessus. Le montant nominal représente le montant maximal à risque en cas de défaillance de l'emprunteur de référence.

Lettres de crédit documentaires et commerciales

Les lettres de crédit documentaires et commerciales sont des instruments à court terme émis pour le compte d'un client, qui permettent à un tiers, comme un exportateur, de tirer des traites sur la CIBC jusqu'à concurrence d'un certain montant, sous réserve de conditions particulières. Nous sommes exposés au risque que le client ne règle pas, en bout de ligne, le montant des traites. Cependant, les montants utilisés sont garantis par les biens qui s'y rattachent.

Engagements en vertu de contrats de location^{1, 2, 3, 4}

La CIBC a des obligations en vertu de contrats de location non résiliables visant des bâtiments et du matériel.

Les paiements minimums futurs exigibles aux termes de tous les contrats de location pour chacun des cinq prochains exercices et par la suite s'établissent comme suit :

En millions de dollars

2009	318 \$
2010	296
2011	260
2012	223
2013	205
2014 et par la suite	1 423

En millions de dollars, au 31 octobre

	2008		2007	
	Paiement maximal futur éventuel ¹	Valeur comptable	Paiement maximal futur éventuel ¹	Valeur comptable
Prêts de valeurs avec indemnisation ²	36 152 \$	– \$	43 287 \$	– \$
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	6 249	14	6 353	13
Options vendues à titre de dérivés de crédit	32 717	6 877	67 283	3 971
Autres options vendues sur contrats de dérivés	voir texte	4 590	voir texte	5 612
Autres contrats d'indemnisation	voir texte	–	voir texte	–

1) La garantie totale disponible relativement à ces cautionnements s'est élevée à 39,3 G\$ (46,8 G\$ (retraité) en 2007).

2) Les prêts de valeurs avec indemnisation correspondent au plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde et prêtées par Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon, coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon.

Comme nombre de ces cautionnements viendront à échéance ou prendront fin sans avoir été utilisés et qu'ils ne tiennent pas compte de la possibilité de recouvrement par disposition de recours ou sur les biens détenus ou cédés, les montants maximums des paiements futurs éventuels ne sont pas une indication des besoins de liquidités futurs ni du risque de crédit et n'ont aucun lien avec les pertes prévues en vertu de ces ententes.

Prêts de valeurs avec indemnisation

Conformément à nos activités de garde, les prêteurs de valeurs peuvent recevoir des garanties pour assurer que la juste valeur des valeurs prêtées sera récupérée dans l'éventualité où l'emprunteur ne remettrait pas les valeurs garanties, et où la garantie fournie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur. Les modalités de ces garanties varient, puisque les valeurs prêtées comportent un droit de retour sur demande.

- 1) Le total des frais de location (à l'exception des ententes de service) pour des bâtiments et du matériel imputé à l'état des résultats consolidé s'est élevé à 366 M\$ (357 M\$ en 2007 et 337 M\$ en 2006).
- 2) Comprennent des engagements minimums futurs aux termes de contrats de cession-bail qui s'élèveront à 49 M\$ en 2009, à 46 M\$ en 2010, à 39 M\$ en 2011, à 39 M\$ en 2012, à 40 M\$ en 2013 et à 402 M\$ en 2014 et par la suite.
- 3) Nous avons sous-loué certains de nos locaux et prévoyons recevoir 61 M\$ de tiers locataires en vertu des contrats de sous-location. Nos engagements en vertu des contrats de location dans le tableau ci-dessus tiennent compte des revenus bruts de sous-location.
- 4) Comprennent des engagements en vertu de contrats de location de 29 M\$ transférés à Oppenheimer en 2003, aux termes de la vente de la division américaine de services à la clientèle privée et de gestion d'actifs. Nous conservons un passif éventuel en vertu des modalités des contrats de location que nous avons transférés à Oppenheimer en cas de manquement de la part de ce dernier.

Autres engagements

À titre d'investisseurs dans nos activités de banque d'affaires, nous concluons des engagements afin de financer les fonds de souscriptions privées externes et les placements dans des titres de participation et d'emprunt à la valeur marchande au moment où sont tirés les engagements. Relativement à ces activités, nous détenons des engagements d'investissement jusqu'à concurrence de 338 M\$ au 31 octobre 2008 (299 M\$ en 2007).

Cautionnements

Les cautionnements comprennent les contrats qui peuvent obliger éventuellement le garant à faire des paiements au bénéficiaire du cautionnement en fonction a) de changements dans une caractéristique économique sous-jacente liée à un actif, à un passif ou à un titre de participation du bénéficiaire du cautionnement; b) de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou c) du non-remboursement d'une dette échue de la part d'un tiers. Voici un résumé des principaux cautionnements émis et en cours au 31 octobre :

Lettres de crédit de soutien et de bonne fin

Les lettres de crédit de soutien et de bonne fin représentent des engagements écrits à l'appui des obligations financières et des obligations d'exécution du client. Ces cautionnements sont assortis du même type de risque de crédit que les prêts. Nous pouvons garantir les lettres de crédit de soutien et de bonne fin, notamment par des liquidités, des valeurs ou d'autres actifs cédés en garantie. La durée de ces cautionnements peut varier, et la majorité d'entre eux viennent à échéance d'ici un an.

Options vendues à titre de dérivés de crédit

Les options vendues à titre de dérivés de crédit représentent un cautionnement indirect de la dette d'une autre partie ou la valeur marchande d'un actif de référence, puisqu'elles requièrent le transfert de fonds à une contrepartie lorsque se produisent des événements

précis liés au degré de solvabilité d'un débiteur de référence ou d'une valeur marchande d'un actif de référence. En ce qui a trait à ces types de dérivés, nous ne sommes pas dans l'obligation de déterminer le niveau de risque sous-jacent lié au débiteur ou d'un actif de référence (à l'extérieur du contrat de dérivés) afin de classer le dérivé à titre de cautionnement. La durée de ces contrats varie, et la plupart de ceux-ci viennent à échéance d'ici cinq ans.

Autres options vendues sur contrats de dérivés

Les contrats de dérivés comprennent des options vendues sur taux d'intérêt, taux de change, actions, marchandises et autres, qui confèrent au porteur le droit d'acheter ou de vendre l'élément sous-jacent à un prix prédéterminé. Le dérivé serait considéré comme étant un cautionnement si la partie détenait l'actif, le passif ou le titre de capitaux propres lié au sous-jacent en vertu du contrat de dérivés. Nous ne vérifions pas l'intention ou la participation du vendeur d'une option; il est donc impossible de déterminer l'obligation maximum éventuelle au titre des contrats de dérivés qui pourraient répondre à la définition de cautionnement. Nous couvrons généralement notre risque à l'égard de ces contrats en concluant divers contrats de dérivés de compensation et par des valeurs. La durée de ces contrats varie généralement d'un à cinq ans.

Autres contrats d'indemnisation

Dans le cours normal des affaires, nous concluons des contrats en vertu desquels nous pouvons accepter d'indemniser la contrepartie à un contrat contre les pertes découlant de fausses représentations et de bris de garantie, de l'inexécution de certaines dispositions, ou encore contre les réclamations ou les pertes attribuables à certains événements externes, comme le décrit le contrat en question. Cela pourrait comprendre, par exemple, les pertes découlant des modifications des lois fiscales, des litiges ou des réclamations relativement au rendement passé. De plus, nous avons conclu des contrats d'indemnisation avec chacun de nos administrateurs et dirigeants pour les protéger, quand la loi le permet, contre les réclamations et les pertes qu'ils pourraient subir (y compris les montants versés en règlement de ces réclamations) dans leurs fonctions à la CIBC. Dans la plupart des cas, aucun plafond de perte n'est prévu, ce qui signifie que l'obligation maximum éventuelle n'est pas définie. Nous sommes d'avis qu'il est peu probable que les conditions qui entraîneraient des obligations en vertu de ces contrats se produisent. Les montants versés en vertu de ces contrats ont été négligeables à ce jour. Aucun montant n'est présenté dans les états financiers consolidés relativement aux indemnisations, déclarations et garanties aux 31 octobre 2008 et 2007.

Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal des affaires, nous donnons en garantie nos actifs ou nous pouvons vendre ou donner en gage des actifs de tiers en garantie de dettes ou pour faciliter certaines activités. Le tableau qui suit présente la provenance et l'utilisation des actifs donnés en garantie et les garanties :

En millions de dollars, au 31 octobre	2008	2007
Provenance des actifs donnés en garantie et des garanties		
Actifs de la CIBC		
Dépôts auprès d'autres banques	37 \$	27 \$
Valeurs mobilières	34 487	24 648
Créances hypothécaires	3 529	–
Autres actifs	6 528	3 010
	44 581	27 685
Actifs de clients		
Garanties reçues et pouvant être vendues ou données en gage ¹	86 667	106 216
Moins les actifs non vendus ou donnés en gage	21 802	16 307
	64 865	89 909
	109 446 \$	117 594 \$
Utilisation des actifs donnés en garantie et des garanties		
Valeurs prêtées ²	49 293 \$	69 221 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres ³	38 023	28 944
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert ³	6 924	13 137
Obligations couvertes ³	3 070	–
Marges pour contrats à terme standardisés et options négociées en Bourse et opérations garanties sur instruments dérivés	11 124	5 543
Gouvernements et banques centrales à l'étranger ⁴	272	181
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires ⁴	740	568
	109 446 \$	117 594 \$

1) Comprennent le plein montant contractuel totalisant 42,0 G\$ (54,3 G\$ en 2007) de garanties pour les valeurs des clients dont nous avons la garde et prêtées par Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon.

2) Comprennent le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 39,8 G\$ (51,7 G\$ en 2007) et prêtées par Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon.

3) Excluent le surdimensionnement d'actifs donnés en garantie.

4) Comprennent les actifs donnés en garantie afin de participer aux systèmes de compensation, aux systèmes de paiement et aux dépôts ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales à l'étranger.

Valeurs mobilières données en garantie

Les valeurs mobilières de clients données en garantie pouvant être vendues ou données en gage sont reçues relativement aux prêts de valeurs, aux valeurs empruntées ou achetées en vertu de prises en pension de titres, aux prêts sur marge ou encore pour garantir des contrats de dérivés. Les valeurs de clients données en garantie peuvent être vendues ou données à nouveau en gage par la CIBC pour ce qui est des valeurs empruntées, prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres, pour des prêts sur marge à titre de garantie d'opérations sur dérivés ou offertes pour couvrir des valeurs vendues à découvert.

Passifs éventuels

La CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des affaires. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces affaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, ait des répercussions négatives importantes sur notre situation financière consolidée. Par contre, l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, peut avoir une incidence considérable sur nos résultats d'exploitation pour un exercice donné.

Note 25 Concentration du risque de crédit

Il peut exister une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre de contreparties présentent des caractéristiques économiques similaires ou sont situées dans la même région géographique. Les changements d'ordre économique, politique ou autre pourraient influencer

de la même façon sur la capacité de ces contreparties de respecter leurs obligations contractuelles.

Les montants du risque de crédit associé à nos instruments financiers au bilan et hors bilan sont résumés dans le tableau suivant :

Risque de crédit par pays en fonction du lieu où il est assumé en dernier recours

En millions de dollars, au 31 octobre	2008				2007			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Au bilan								
Principaux actifs ^{1, 2, 3}	242 981 \$	46 453 \$	43 259 \$	332 693 \$	248 476 \$	43 439 \$	37 105 \$	329 020 \$
Hors bilan								
Ententes relatives au crédit								
Marges de crédit								
Institutions financières	12 193 \$	992 \$	663 \$	13 848 \$	20 340 \$	1 557 \$	817 \$	22 714 \$
Gouvernements	3 547	–	18	3 565	3 900	–	14	3 914
Divers	26 443	2 308	1 518	30 269	26 818	2 249	2 318	31 385
	42 183	3 300	2 199	47 682	51 058	3 806	3 149	58 013
Autres ententes relatives au crédit ⁴								
Institutions financières	48 000	1 707	213	49 920	63 021	7 143	341	70 505
Gouvernements	58	3	–	61	16	–	4	20
Divers	4 466	403	1 352	6 221	3 657	489	1 528	5 674
	52 524	2 113	1 565	56 202	66 694	7 632	1 873	76 199
	94 707 \$	5 413 \$	3 764 \$	103 884 \$	117 752 \$	11 438 \$	5 022 \$	134 212 \$
Instruments dérivés								
Par type de contrepartie								
Institutions financières ⁵	7 694 \$	7 287 \$	7 880 \$	22 861 \$	4 461 \$	6 165 \$	6 564 \$	17 190 \$
Gouvernements	1 626	–	–	1 626	2 211	–	–	2 211
Divers	1 852	510	204	2 566	2 024	448	198	2 670
	11 172	7 797	8 084	27 053	8 696	6 613	6 762	22 071
Moins : incidence des accords généraux de compensation	(7 216)	(4 305)	(5 277)	(16 798)	(4 030)	(2 916)	(3 790)	(10 736)
	3 956 \$	3 492 \$	2 807 \$	10 255 \$	4 666 \$	3 697 \$	2 972 \$	11 335 \$

1) Les principaux actifs se composent de l'encaisse et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des prêts, des valeurs mobilières, des valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres, des engagements de clients en vertu d'acceptations et des instruments dérivés à la valeur marchande, déduction faite de la provision pour pertes sur créances.

2) Comprennent 244,2 G\$ en dollars canadiens (254,8 G\$ en 2007) et 88,5 G\$ en monnaies étrangères (74,2 G\$ en 2007).

3) Comprennent des prêts et des acceptations de 180,3 G\$ (170,7 G\$ en 2007), déduction faite de la provision pour pertes sur créances. Aucun secteur d'activité ni aucune administration étrangère ne comptent pour plus de 10 % de ce montant en 2008 et 2007.

4) Comprennent le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 39,8 G\$ (51,7 G\$ en 2007) et prêtées par Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon.

5) Comprennent des justes valeurs positives de 2,3 G\$ (3,0 G\$ en 2007) et un montant nominal de référence de 32,7 G\$ (33,1 G\$ en 2007) couverts par des garants financiers américains.

Note 26 Opérations entre parties liées

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires à des parties liées et concluons avec elles des opérations à des conditions comparables à celles du marché. Les parties liées comprennent les administrateurs, les dirigeants et les personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens¹, les coentreprises et les placements comptabilisés à la valeur de consolidation. Les prêts consentis à ces parties liées sont aux conditions du marché. Nous offrons une subvention sur les frais annuels et un taux d'intérêt privilégié appliqué aux soldes des cartes de crédit des dirigeants, que nous offrons d'ailleurs à tous les employés.

Administrateurs, dirigeants et personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens¹

Au 31 octobre 2008, les prêts consentis aux administrateurs et aux personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens s'élevaient à 112 M\$ (46 M\$ en 2007), les lettres de crédit et les cautionnements

totalisaient 212 M\$ (115 M\$ en 2007) et les engagements de crédit inutilisés atteignaient 163 M\$ (218 M\$ en 2007).

Au 31 octobre 2008, les prêts consentis aux dirigeants et aux personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens s'élevaient à 22 M\$ (13 M\$ en 2007), les lettres de crédit et les cautionnements totalisaient 75 M\$ (75 M\$ en 2007) et les engagements de crédit inutilisés atteignaient 66 M\$ (119 M\$ en 2007).

Nous offrons divers régimes de rémunération à base d'actions aux dirigeants et aux administrateurs. Se reporter à la note 20 pour des détails.

1) La définition des « personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens » comprend les conjoints, les enfants de moins de 18 ans et les personnes à charge des administrateurs et des dirigeants. Elle comprend également les entités sur lesquelles les administrateurs, dirigeants et leurs personnes à charge exercent une influence notable. L'influence notable peut s'exercer comme suit : droits de vote de plus de 10 %; entités avec lesquelles ils ont un contrat de gestion; entités dans lesquelles ils occupent un poste d'autorité de direction ou un poste cadre; entités pour lesquelles ils agissent à titre de commandités; et fiduciaires pour lesquelles ils sont fiduciaires ou bénéficiaires importants.

Coentreprises

La CIBC est un partenaire de coentreprise à parts égales avec CIT Financial Ltd. dans Crédit aux entreprises CIT Canada inc., garanti par des actifs au Canada. La CIBC et CIT Financial Ltd. ont chacune une participation de 50 % dans la coentreprise. Au 31 octobre 2008, nos prêts consentis et notre placement en actions ordinaires dans la coentreprise totalisaient respectivement 537 M\$ (409 M\$ en 2007) et 1 M\$ (1 M\$ en 2007), qui sont éliminés selon la méthode de la consolidation proportionnelle. De plus, au 31 octobre 2008, nous avions des lettres de crédit et des cautionnements de 157 M\$ (141 M\$ en 2007) et des engagements de crédit inutilisés de 5 M\$ (74 M\$ en 2007) liés à la coentreprise. Les prêts ont été consentis à la coentreprise aux termes d'un accord cadre de financement, en vertu duquel la coentreprise emprunte de façon égale de ses deux investisseurs. Les intérêts sont imputés au taux préférentiel sur les prêts en dollars canadiens et au taux de référence (Canada) sur les prêts en dollars américains.

La CIBC est un partenaire de coentreprise à parts égales avec The Bank of New York Mellon dans deux coentreprises : Compagnie Trust CIBC Mellon, qui offre des services de fiducie, et Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (STM), qui offre des services de garde d'actifs et d'autres services liés aux actifs, les deux au Canada. Au 31 octobre 2008, nos placements en actions ordinaires dans la coentreprise totalisaient 99 M\$ (99 M\$ en 2007), qui ont été éliminés selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Par ailleurs, la CIBC détenait des soldes à découvert au nom de Compagnie Trust CIBC Mellon de 663 M\$ (6 M\$ en 2007). En outre, des engagements de crédit de 32 M\$ (néant en 2007) n'ont pas été utilisés.

Entités comptabilisées à la valeur de consolidation

Au 31 octobre 2008, les placements dans les entités comptabilisées à la valeur de consolidation et les prêts qui leur sont consentis totalisaient 236 M\$ (279 M\$ en 2007) et les engagements de placement et de crédit inutilisés s'élevaient à 25 M\$ (15 M\$ en 2007).

Note 27

Informations sectorielles et géographiques

Nous comptons deux secteurs d'activité stratégiques : Marchés de détail CIBC, qui s'adresse aux clients des services bancaires de détail, et Marchés mondiaux CIBC, qui vise les clients des services bancaires en gros. Ces secteurs d'activité stratégiques sont appuyés par le groupe Siège social et autres.

Marchés de détail CIBC offre une gamme complète de produits et services financiers à des particuliers et à des clients de services bancaires d'entreprise, ainsi que des services de gestion de placements à des clients de détail et à des clients institutionnels partout dans le monde.

Marchés mondiaux CIBC représente le secteur des services financiers aux entreprises et des services bancaires d'investissement de la CIBC. En vue de remplir son mandat visant à devenir la banque d'investissement chef de file axée sur les clients au Canada, Marchés mondiaux CIBC offre un large éventail de produits de crédit et de produits des marchés financiers, des services bancaires d'investissement, des services de Banque d'affaires et des services de recherche aux gouvernements, aux clients institutionnels, aux grandes entreprises et aux particuliers au Canada et sur les principaux marchés dans le monde. Nous offrons des solutions en matière de capital et des services-conseils à un large éventail de secteurs de même que des recherches aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux clients institutionnels que nous servons.

Ces secteurs d'activité bénéficient du soutien de cinq groupes fonctionnels, à savoir Administration, Technologie et opérations, Expansion de l'entreprise, Finance et Gestion du risque. Les activités de ces groupes fonctionnels sont intégrées au poste Siège social et autres, et leurs revenus, leurs frais et leurs ressources au bilan sont habituellement répartis entre les secteurs d'activité. Le groupe Siège social et autres comprend également les coentreprises CIBC Mellon, ainsi que d'autres postes de l'état des résultats et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Au cours de l'exercice, nous avons transféré les services du Groupe Entreprises de Marchés mondiaux CIBC vers Marchés de détail CIBC. L'information des périodes précédentes a été retraitée. Nous avons également réparti la provision générale pour pertes sur créances entre les secteurs d'activité stratégiques (Marchés de détail CIBC et Marchés mondiaux CIBC). Avant 2008, la provision générale

(à l'exclusion de celle liée à FirstCaribbean International Bank) était comprise dans le poste Siège social et autres. L'information des périodes précédentes n'a pas été retraitée.

De plus, nous avons séparé le groupe « Administration, Technologie et opérations » en deux groupes fonctionnels, soit « Administration » et « Technologie et opérations ». Par ailleurs, nous avons transféré le groupe Conformité, Affaires juridiques et réglementation dans le groupe Administration.

Au cours de 2007, nous avons transféré la fonction Trésorerie du Groupe Trésorerie et Gestion du risque au Groupe Finance.

Au cours de 2006, nous avons réuni les groupes fonctionnels Administration et Technologie et opérations et nous avons nommé le nouveau groupe « Administration, Technologie et opérations ». Nous avons également transféré certaines fonctions administratives de ce groupe au nouveau groupe fonctionnel, Conformité, Affaires juridiques et réglementation.

Les résultats de nos secteurs d'activité sont fondés sur nos systèmes internes d'information financière. Les actifs et les passifs des secteurs sont établis à des prix de cession correspondant aux prix du marché de gros, selon une méthode de financement qui traduit le mieux la nature et la durée de ces éléments. Les frais autres que d'intérêts sont attribués aux secteurs auxquels ils se rapportent. Les frais indirects sont répartis entre les secteurs selon des critères appropriés.

Nous employons le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation de nos deux secteurs d'activité stratégiques. Ce modèle se sert de certaines estimations et de méthodes de répartition dans la préparation de l'information financière sectorielle. Selon ce modèle, les paiements internes relatifs aux commissions de vente et de suivi et aux honoraires de prestation de services de distribution sont répartis entre les secteurs d'activité. Périodiquement, les taux de commission de vente et de suivi versés aux segments pour certains produits sont révisés et appliqués prospectivement. Les revenus, les frais et les ressources au bilan liés à certaines activités sont entièrement imputés aux autres secteurs d'activité. La direction utilise ce modèle pour évaluer le rendement de nos secteurs client, produits et canaux de distribution.

Résultats sectoriels et répartition géographique

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre		Marchés de détail CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC	Canada ¹	États-Unis ¹	Caraïbes ¹	Autres pays ¹
2008	Revenu net d'intérêts	5 148 \$	(251) \$	310 \$	5 207 \$	3 886 \$	187 \$	1 010 \$	124 \$
	Revenu autre que d'intérêts	4 100	(5 788)	195	(1 493)	5 108	(102)	459	(6 958)
	Revenu intersectoriel²	5	–	(5)	–	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	Total du revenu	9 253	(6 039)	500	3 714	8 994	85	1 469	(6 834)
	Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	757	16	–	773	723	10	33	7
	Amortissement³	112	16	117	245	175	20	45	5
	Frais autres que d'intérêts	5 361	1 247	348	6 956	5 995	362	342	257
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	3 023	(7 318)	35	(4 260)	2 101	(307)	1 049	(7 103)
	Impôts sur les bénéfices	743	(3 116)	155	(2 218)	656	(626)	62	(2 310)
	Participations sans contrôle	19	(1)	–	18	–	(1)	19	–
	Bénéfice net (perte nette)	2 261 \$	(4 201) \$	(120) \$	(2 060) \$	1 445 \$	320 \$	968 \$	(4 793) \$
	Actif moyen⁴	243 144 \$	99 326 \$	2 395 \$	344 865 \$	252 235 \$	25 727 \$	30 434 \$	36 469 \$
2007	Revenu net d'intérêts	4 797 \$	(568) \$	329 \$	4 558 \$	3 155 \$	70 \$	1 198 \$	135 \$
	Revenu autre que d'intérêts	4 959	2 296	253	7 508	6 185	1 453	425	(555)
	Revenu intersectoriel²	6	–	(6)	–	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	Total du revenu	9 762	1 728	576	12 066	9 340	1 523	1 623	(420)
	Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	651	(28)	(20)	603	620	(11)	16	(22)
	Amortissement³	110	18	125	253	180	25	43	5
	Frais autres que d'intérêts	5 469	1 603	287	7 359	6 039	732	312	276
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	3 532	135	184	3 851	2 501	777	1 252	(679)
	Impôts sur les bénéfices	762	(307)	69	524	534	228	61	(299)
	Participations sans contrôle	27	4	–	31	–	4	27	–
	Bénéfice net (perte nette)	2 743 \$	438 \$	115 \$	3 296 \$	1 967 \$	545 \$	1 164 \$	(380) \$
	Actif moyen⁴	225 555 \$	102 344 \$	621 \$	328 520 \$	239 206 \$	35 913 \$	28 473 \$	24 928 \$
2006	Revenu net d'intérêts	4 596 \$	(408) \$	247 \$	4 435 \$	3 654 \$	143 \$	517 \$	121 \$
	Revenu autre que d'intérêts	4 020	2 574	322	6 916	5 052	1 284	300	280
	Revenu intersectoriel²	5	–	(5)	–	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	Total du revenu	8 621	2 166	564	11 351	8 706	1 427	817	401
	Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	656	(44)	(64)	548	603	(48)	(1)	(6)
	Amortissement³	81	20	134	235	203	26	1	5
	Frais autres que d'intérêts	5 169	1 759	325	7 253	6 094	856	31	272
	Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	2 715	431	169	3 315	1 806	593	786	130
	Impôts sur les bénéfices	709	(70)	1	640	421	178	6	35
	Participations sans contrôle	–	3	26	29	–	29	–	–
	Bénéfice net	2 006 \$	498 \$	142 \$	2 646 \$	1 385 \$	386 \$	780 \$	95 \$
	Actif moyen⁴	198 201 \$	92 463 \$	613 \$	291 277 \$	216 500 \$	43 739 \$	12 685 \$	18 353 \$

1) Le bénéfice net (la perte nette) et l'actif moyen sont répartis selon le lieu géographique où ils sont comptabilisés.

2) Le revenu intersectoriel représente les commissions de vente internes et la répartition des revenus selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

3) Comprend l'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et d'autres actifs incorporels.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière et c'est la mesure examinée par la direction.

Note 28 Instruments financiers – informations

À compter du 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – informations à fournir ». Nous avons inclus certaines des informations à fournir exigées par le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA* dans les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque, comme l'autorise la norme. Le tableau suivant présente un recoupement entre ces informations et celles qui se trouvent dans le rapport de gestion.

Description	Section
Pour chaque type de risque lié aux instruments financiers, une entité doit présenter : son exposition aux risques et comment ils se présentent; les objectifs, les politiques et les procédés utilisés pour la gestion des risques; les méthodes utilisées pour mesurer les risques et la description des garanties.	Vue d'ensemble
	Risque de crédit
	Risque de marché
	Risque d'illiquidité
	Risque opérationnel
	Risques juridiques et de réputation
	Risque de réglementation
Risque de crédit – exposition brute au risque de crédit; qualité de crédit; concentration du risque	Risque de crédit
Risque de marché – portefeuilles de négociation – valeur à risque; portefeuilles autres que de négociation – risque de taux d'intérêt; risque de change; risque lié aux actions	Risque de marché
Risque d'illiquidité – actifs liquides; échéance des passifs financiers; et engagements au titre du crédit et des liquidités	Risque d'illiquidité

Nous avons présenté des informations quantitatives relatives au risque de crédit conformément aux directives de l'Accord de Bâle II, lequel exige des entités qu'elles présentent le risque auquel elles sont exposées en fonction de la façon dont elles gèrent leurs activités et leurs risques. Le tableau ci-dessous présente les catégories de montants utilisés se rapportant au risque de crédit, conformément à l'approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée) et à l'approche standard, selon les catégories comptables et selon les portefeuilles prévus dans l'Accord de Bâle II.

En millions de dollars, au 31 octobre 2008

Catégories comptables	Portefeuilles selon Bâle II						
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	Expositions au portefeuille de détail renouvelables admissibles	Autres expositions au portefeuille de détail	Expositions liées aux titrisations
Dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	– \$	– \$	541 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	–	427	3 989	–	–	–	–
Valeurs mobilières							
Compte de négociation	–	177	–	–	–	–	930
Disponibles à la vente	2 361	7 340	5	–	–	–	2 802
Désignées à la juste valeur	129	21 712	–	–	–	–	4
Détenues jusqu'à l'échéance	–	–	–	–	–	–	6 764
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	574	1 092	–	87 909	–	–	–
Prêts personnels	164	–	32	17 483	6 398	7 686	–
Prêts sur cartes de crédit	–	–	–	–	10 702	127	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	34 751	791	555	–	–	1 957	308
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 157	244	447	–	–	–	–
Autres actifs	252	2 804	7 106	8	72	4	38
Total du risque de crédit	46 388 \$	34 587 \$	12 675 \$	105 400 \$	17 172 \$	9 774 \$	10 846 \$

Note 29**Rapprochement entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et ceux des États-Unis**

Les états financiers consolidés de la CIBC ont été dressés conformément aux PCGR du Canada. Les principales différences qui découleraient de l'application des PCGR des États-Unis à la préparation des états financiers consolidés sont présentées dans le tableau suivant.

Nous n'avons pas joint l'état des flux de trésorerie consolidé préparé selon les PCGR des États-Unis, compte tenu que les différences avec celui préparé selon les PCGR du Canada sont négligeables.

Bilan consolidé condensé

En millions de dollars, au 31 octobre

	2008			2007 ¹		
	PCGR du Canada	Rajustements	PCGR des É.-U.	PCGR du Canada	Rajustements	PCGR des É.-U.
ACTIF						
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 558 \$	– \$	1 558 \$	1 457 \$	– \$	1 457 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	7 401 \$	(516)	6 885	12 290	(443)	11 847
Valeurs mobilières						
Compte de négociation	37 244	21 476	58 720	58 779	10 903	69 682
Disponibles à la vente	13 302	(1 303)	11 999	17 430	(1 531)	15 899
Désignées à la juste valeur	21 861	(21 861)	–	10 291	(10 291)	–
Détenues jusqu'à l'échéance	6 764	(629)	6 135	–	–	–
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	35 596	(306)	35 290	34 020	(400)	33 620
Prêts	171 475	(2 122)	169 353	162 654	(403)	162 251
Divers						
Instruments dérivés	28 644	–	28 644	24 075	–	24 075
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 848	–	8 848	8 024	–	8 024
Terrains, bâtiments et matériel	2 008	(12)	1 996	1 978	(10)	1 968
Écart d'acquisition	2 100	–	2 100	1 847	–	1 847
Autres actifs incorporels	427	–	427	406	–	406
Autres actifs	16 702	918	17 620	8 927	723	9 650
	353 930 \$	(4 355) \$	349 575 \$	342 178 \$	(1 452) \$	340 726 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Dépôts	232 952 \$	(5 369) \$	227 583 \$	231 672 \$	(2 458) \$	229 214 \$
Divers						
Instruments dérivés	32 742	–	32 742	26 688	–	26 688
Acceptations	8 848	–	8 848	8 249	–	8 249
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	6 924	14	6 938	13 137	418	13 555
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	38 023	–	38 023	28 944	–	28 944
Autres passifs	13 167	2 094	15 261	13 728	911	14 639
Titres secondaires	6 658	–	6 658	5 526	–	5 526
Passif au titre des actions privilégiées	600	(600)	–	600	(600)	–
Participations sans contrôle	185	–	185	145	–	145
Capitaux propres						
Actions privilégiées	2 631	600	3 231	2 331	600	2 931
Actions ordinaires	6 062	(215)	5 847	3 133	(210)	2 923
Actions autodétenues	1	–	1	4	–	4
Surplus d'apport	96	–	96	96	–	96
Bénéfices non répartis	5 483	(203)	5 280	9 017	436	9 453
Cumul des autres éléments du résultat étendu						
Écart de conversion	(357)	(211)	(568)	(1 087)	(100)	(1 187)
Pertes latentes sur valeurs disponibles à la vente	(102)	3	(99)	(66)	(5)	(71)
Gains sur couvertures de flux de trésorerie, montant net	17	–	17	61	–	61
Obligations au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite non comptabilisées	–	(468)	(468)	–	(444)	(444)
	353 930 \$	(4 355) \$	349 575 \$	342 178 \$	(1 452) \$	340 726 \$

1) Les soldes des périodes précédentes ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice en cours.

État des résultats consolidé condensé

En millions de dollars, sauf les données sur les actions et les données par action, exercice terminé le 31 octobre	2008	2007 ^a	2006 ^a
(Perte nette) bénéfice net, comme présenté	(2 060) \$	3 296 \$	2 646 \$
Revenu net d'intérêts			
Reclassement de certains actifs financiers détenus à des fins de négociation	(25) \$	– \$	– \$
Coentreprises	(63)	(66)	(53)
Passif au titre des actions privilégiées	31	31	31
Revenu autre que d'intérêts			
Prêts à effet de levier destinés à la vente	(260)	–	–
Coentreprises	(95)	(82)	(84)
Revenu de négociation	(850)	215	–
Revenu tiré d'instruments financiers désignés à la juste valeur	249	(156)	–
Rapatriement de capitaux	(47)	–	(23)
Instruments dérivés et activités de couverture	(7)	239	11
Comptabilisation à la valeur de consolidation	(15)	(1)	36
Rajustements de valeur	(16)	(10)	(2)
Réserves pour activités d'assurance et coûts d'acquisition reportés	(15)	(15)	(31)
Divers	–	–	2
Frais autres que d'intérêts			
Coentreprises	115	109	106
Avantages sociaux futurs	5	40	(27)
Rémunération à base d'actions	(141)	92	260
Rajustement lié à l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif ¹	–	50	–
Variation nette des impôts sur les bénéfices attribuables aux éléments précités	529	(117)	(27)
Modification des conventions comptables, déduction faite des impôts sur les bénéfices ²	–	–	36
	(605)	329	235
(Perte nette) bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	(2 665)	3 625	2 881
Dividendes et primes sur actions privilégiées	(150)	(202)	(163)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	(2 815) \$	3 423 \$	2 718 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation (en milliers)	370 229	336 092	335 135
Ajouter le nombre d'options sur actions pouvant être exercées ³	1 594	3 591	3 709
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en milliers)	371 823	339 683	338 844
Résultat de base par action	(7,60) \$	10,18 \$	8,11 \$
Résultat dilué par action	(7,60) \$	10,08 \$	8,02 \$

1) Pour plus de précisions, voir la section Directives relatives à la quantification des inexactitudes dans les états financiers à la page 152.

2) Représente l'incidence de l'application du Statement of Financial Accounting Standard (SFAS) 123 (révisé en 2004), *Share-based Payment*.

3) Dans le cas de la tranche des attributions où le porteur peut les exercer en espèces ou pour des actions, on présume que 31 % des attributions seront exercées pour des actions (70 % en 2007 et 73 % en 2006).

4) Les soldes des périodes précédentes ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice en cours.

État du résultat étendu consolidé

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2008	2007	2006
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	(2 665) \$	3 625 \$	2 881 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts et taxes			
Variation de l'écart de conversion	619	(667)	(119)
Variation nette des valeurs disponibles à la vente ¹	(28)	(42)	26
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	(44)	(96)	(25)
Variation de l'obligation supplémentaire découlant des régimes de retraite	–	–	(4)
Variation des obligations au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite non comptabilisées	(24)	–	–
Total des autres éléments du résultat étendu	523	(805)	(122)
Résultat étendu	(2 142) \$	2 820 \$	2 759 \$

1) Déduction faite de rajustements de (5) M\$ (79 M\$ en 2007 et 14 M\$ en 2006), au titre du reclassement des gains nets réalisés (pertes nettes réalisées) (y compris les baisses de valeur permanentes) inclus dans le bénéfice net.

(La charge) l'économie d'impôts attribuée à chacune des composantes des autres éléments du résultat étendu est présentée dans le tableau ci-dessous :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2008	2007	2006
Variation de l'écart de conversion	810 \$	(1 139) \$	(295) \$
Variation des gains nets latents (pertes nettes latentes) sur les valeurs disponibles à la vente	(68)	11	(13)
Gains (pertes) sur couvertures de flux de trésorerie	23	52	14
Variation de l'obligation supplémentaire découlant des régimes de retraite	–	–	2
Variation des obligations au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite non comptabilisées	(39)	–	–
	726 \$	(1 076) \$	(292) \$

Instruments dérivés et activités de couverture

Les normes portant sur les dérivés et sur la comptabilité de couverture en vertu des PCGR du Canada ont été largement harmonisées avec les PCGR des États-Unis au moment de l'adoption des normes sur les instruments financiers le 1^{er} novembre 2006. Cependant, les résultats en vertu des PCGR des États-Unis peuvent varier grandement pendant une période donnée par rapport aux PCGR du Canada en raison de ce qui suit :

- Nous continuons de choisir de ne pas désigner certains dérivés comme instruments de couverture aux fins des PCGR des États-Unis.
- Les PCGR du Canada continuent de permettre l'utilisation d'effets de caisse comme couvertures de certains risques de change, dont l'utilisation est interdite en vertu des PCGR des États-Unis.
- Nos engagements de prêts hypothécaires à l'habitation sont traités comme des dérivés comptabilisés à la juste valeur seulement en vertu des PCGR du Canada.

Avant le 1^{er} novembre 2006, il existait d'autres différences dans la comptabilité des instruments dérivés admissibles à la comptabilité de couverture, puisque seuls les PCGR des États-Unis exigeaient la comptabilisation de la juste valeur et des couvertures de flux de trésorerie, y compris l'exigence de comptabiliser à la juste valeur tous les instruments dérivés d'une couverture comptable efficace. Par ailleurs, en vertu des PCGR des États-Unis, tous les instruments dérivés incorporés à des instruments financiers qui ne sont pas clairement et étroitement liés aux caractéristiques économiques des instruments financiers hôtes sous-jacents doivent être constatés à la juste valeur dans les états financiers consolidés. Selon les PCGR du Canada d'avant le 1^{er} novembre 2006, seuls les instruments dérivés incorporés à des contrats indexés sur actions étaient comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé, et les variations de la juste valeur étaient portées aux résultats de l'exercice.

Directives relatives à la quantification des inexactitudes dans les états financiers

En date du 1^{er} novembre 2006, la CIBC a adopté le Staff Accounting Bulletin (SAB) 108, « Considering the Effects of Prior Year Misstatements when Quantifying Misstatements in Current Year Financial Statements », qui décrit l'approche qu'il faut utiliser pour quantifier l'importance des inexactitudes et donne des directives sur la façon de traiter les inexactitudes de l'exercice précédent, lorsqu'elles ont été relevées, dans les états financiers de l'exercice considéré. Selon le SAB 108, les émetteurs assujettis doivent quantifier les inexactitudes au moyen de la méthode axée sur le bilan et de celle axée sur l'état des résultats, puis évaluer si l'une ou l'autre de ces méthodes donnent lieu à la quantification d'une inexactitude importante, une fois tous les facteurs quantitatifs et qualitatifs considérés, en ce qui a trait aux états financiers de l'exercice considéré ou de l'exercice précédent. En vertu du SAB 108, un rajustement négligeable a été constaté pour augmenter le bénéfice de l'exercice 2007 de 50 M\$ (36 M\$ après impôts) relativement à l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Option de la juste valeur

En vertu des PCGR du Canada, une entité a l'option de désigner certains instruments, à leur constatation initiale, comme des instruments qui seront évalués à la juste valeur dans l'état des résultats consolidé. Puisque les PCGR des États-Unis ne prévoient pas le concept de la juste valeur jusqu'au moment de l'adoption du SFAS 159, *The Fair Value Option for Financial Assets and Liabilities* en 2009 (voir l'exposé ci-dessous à la section Modifications futures de conventions comptables américaines), les instruments pour lesquels nous avons appliqué l'option de la juste valeur conformément aux PCGR du Canada sont classés différemment en vertu des PCGR des États-Unis. Certaines valeurs auxquelles nous appliquons l'option de la juste valeur conformément aux PCGR du Canada sont classées comme des valeurs du compte de négociation en vertu des PCGR des États-Unis. Certains

prêts négociés en vertu des PCGR des États-Unis sont également comptabilisés à la juste valeur en vertu de l'option de la juste valeur des PCGR du Canada. D'autres instruments auxquels nous avons appliqué l'option de la juste valeur conformément aux PCGR du Canada, comme certains passif-dépôts, ne sont pas actuellement comptabilisés à la juste valeur en vertu des PCGR des États-Unis.

Valeurs disponibles à la vente

En vertu des PCGR du Canada, avant la mise en œuvre des nouvelles normes portant sur les instruments financiers le 1^{er} novembre 2006, les valeurs du compte de placement étaient comptabilisées au coût ou au coût après amortissement. Selon les PCGR des États-Unis, ces valeurs doivent être classées comme détenues jusqu'à leur échéance ou disponibles à la vente. Depuis le 1^{er} novembre 2006, la comptabilisation des valeurs disponibles à la vente est la même en vertu des PCGR des États-Unis et des PCGR du Canada.

Rajustements liés à la comptabilisation à la valeur de consolidation

Depuis le 1^{er} novembre 2003, l'application de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation a été largement harmonisée avec celle des PCGR des États-Unis dans le cas de placements sur lesquels nous exerçons une influence notable. Auparavant, nous comptabilisions ces placements au coût. Les PCGR du Canada et ceux des États-Unis exigent maintenant l'utilisation de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation quand l'investisseur exerce une influence notable.

En vertu des PCGR du Canada, certaines de nos participations dans des sociétés en commandite sont comptabilisées au coût. Les PCGR du Canada exigent l'utilisation de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation lorsque nous exerçons une influence notable sur l'entité émettrice, alors qu'en vertu des PCGR des États-Unis, la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation est requise pour ces placements si les participations ne sont pas secondaires.

Avantages sociaux futurs

Compte tenu de la différence sur le plan du calendrier et de la méthode d'adoption des exigences comptables liées aux avantages sociaux futurs en vertu des PCGR du Canada et de ceux des États-Unis, un rajustement continuera d'être apporté aux bénéfices en vertu des PCGR des États-Unis jusqu'à la date de transition où les soldes non amortis seront pleinement amortis selon les PCGR du Canada et ceux des États-Unis.

En vertu des PCGR du Canada, l'actif au titre des prestations constituées d'une entité est limité au montant que cette dernière peut réaliser plus tard en appliquant tout surplus pour réduire ses cotisations. La provision pour moins-valeur n'est pas incluse en vertu des PCGR des États-Unis, et il en résulte un rajustement du revenu selon les PCGR des États-Unis.

De plus, les gains actuariels et les pertes actuarielles ayant trait aux avantages postérieurs à l'emploi ne peuvent pas être reportés en vertu des PCGR des États-Unis.

Avant le 31 octobre 2007, les PCGR des États-Unis exigeaient que l'obligation au titre des prestations constituées non capitalisées soit inscrite en tant que passif minimal additionnel et que l'excédent de cette obligation sur le coût non constaté au titre des services passés soit inscrit dans les autres éléments du résultat étendu pour les régimes à prestations déterminées. L'évaluation actuarielle de l'obligation au titre des prestations constituées est fondée sur les niveaux de rémunération actuels et passés et des services rendus à ce jour.

Le 31 octobre 2007, nous avons adopté les normes en matière de comptabilisation du SFAS 158 intitulé *Employers' Accounting for Defined Benefit Pension Plan and Other Postretirement Plans – an amendment of FASB Statements No. 87, 88, 106 and 132 (R)*. Cette norme ne modifie pas la constatation actuelle ou future du bénéfice net liée aux régimes d'avantages postérieurs à la retraite, mais exige qu'une

entité constate une situation de surcapitalisation ou de sous-capitalisation d'un régime d'avantages postérieurs à la retraite à prestations déterminées à titre d'actif ou de passif dans le bilan consolidé. Par conséquent, les soldes non amortis qui étaient auparavant déduits de la situation de capitalisation du régime sont maintenant présentés à titre de composante du cumul des autres éléments du résultat étendu et le concept du passif minimal additionnel ne s'applique plus. La norme exige aussi qu'une entité calcule la situation de capitalisation d'un régime à la date de fin d'exercice figurant au bilan consolidé. Cette exigence entrera en vigueur pour la CIBC au cours de l'exercice 2009.

Par suite de l'adoption de façon prospective de la norme en matière de comptabilisation en vertu du SFAS 158, au 31 octobre 2007, les autres passifs avaient diminué de 180 M\$, les autres actifs avaient diminué de 565 M\$ et le cumul des autres éléments du résultat étendu avait reculé de 385 M\$ (déduction faite des impôts et taxes de 189 M\$). Le coût net des prestations qui devrait être reclassé en résultat net des autres éléments du résultat étendu pour l'exercice 2009 s'élève à 3 M\$.

Rémunération à base d'actions

En date du 1^{er} novembre 2005, nous avons adopté le SFAS 123 (révisé en 2004), *Share-based Payment* 123-R) en utilisant la méthode de transition prospective modifiée. Le SFAS 123-R exige que les sociétés mesurent et comptabilisent la charge de rémunération à base d'actions et autres paiements à base d'actions d'après la juste valeur des instruments à la date d'attribution. La norme exige que le coût de l'attribution soit constaté dans l'état des résultats consolidé au cours de la période d'acquisition. En outre, les déchéances doivent faire l'objet d'une estimation dès qu'une attribution est accordée.

Nous avons adopté prospectivement la méthode comptable de la juste valeur, en date du 1^{er} novembre 2001, aux termes du SFAS 123, *Accounting for Stock-based Compensation*, et du chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA*, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ». En vertu des PCGR du Canada et du SFAS 123, nous constatons la charge de rémunération au cours de l'exercice pendant lequel l'attribution pour services passés est accordée indépendamment des dispositions sur l'acquisition des droits. Cependant, selon le SFAS 123-R, il faut constater les coûts de l'attribution au cours de la période d'acquisition des droits, pour les attributions accordées à compter du 1^{er} novembre 2005 ou après cette date. Selon le SFAS 123, nous constatons les déchéances à mesure qu'elles se produisaient comme nous le faisons actuellement en vertu des PCGR du Canada, alors que, par suite de l'adoption du SFAS 123-R en 2006, les déchéances font maintenant l'objet d'une estimation. Un rajustement cumulatif totalisant 36 M\$ après impôts a été constaté en raison d'une modification de convention comptable pour des déchéances estimatives relativement à toutes les attributions comportant des droits non acquis. Un écart dans la charge de rémunération subsistera à l'égard des déchéances estimatives pour toutes les nouvelles attributions accordées après l'adoption du SFAS 123-R.

En vertu des PCGR du Canada, le coût des DPVA est mesuré en supposant que toutes les options admissibles aux DPVA seront exercées en contrepartie d'espèces. En vertu des PCGR des États-Unis, dans le cas des DPVA attribués avant la date de l'adoption du SFAS 123, l'interprétation n° 28 (FIN 28) du FASB intitulée *Accounting for SARs and Other Variable Stock Option or Award Plans* continue de s'appliquer. En vertu de cette norme, la charge est fondée sur une estimation (d'après l'expérience passée) de la proportion des options sur actions qui, selon ce qui est à prévoir, seront exercées en contrepartie d'espèces.

Passif et capitaux propres

Les PCGR du Canada prévoient que les actions privilégiées convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires au gré du porteur soient présentées au passif plutôt qu'aux capitaux propres. En outre, ils prévoient que les versements de dividendes et les primes au rachat

découlant de ces actions privilégiées soient traités comme frais d'intérêts dans l'état des résultats consolidé plutôt que comme dividendes dans l'état de l'évolution des capitaux propres consolidé. En vertu des PCGR des États-Unis, ces actions privilégiées sont présentées au bilan comme capitaux propres, et les versements de dividendes connexes et les primes au rachat sur ces actions privilégiées continuent de n'avoir aucune incidence sur les résultats selon les PCGR des États-Unis.

Rapatriement des capitaux

Certains de nos établissements étrangers autonomes ont rapatrié des capitaux en retournant des capitaux et en distribuant des dividendes à l'entité mère canadienne. Les PCGR du Canada prévoient qu'une quote-part des gains et des pertes cumulés dans la composante écart de conversion du cumul des autres éléments du résultat étendu soit constatée dans les résultats quand il y a eu une réduction de l'investissement net dans un établissement étranger autonome. Les PCGR des États-Unis interdisent cette constatation sauf si l'établissement étranger a été vendu ou liquidé en bonne partie ou en totalité. La comptabilisation du rapatriement des capitaux selon les PCGR des États-Unis a entraîné une baisse dans les revenus autres que d'intérêts de 47 M\$ (néant en 2007), et une réduction de la charge d'impôts de 159 M\$ (22 M\$ en 2007) au cours de l'exercice. Elle a également entraîné une réduction de la composante écart de conversion du cumul des autres éléments du résultat étendu de 212 M\$ (100 M\$ en 2007).

Impôts sur les bénéfices

En vertu des PCGR du Canada, les fluctuations des taux d'imposition sont prises en compte dans la mesure des soldes d'impôts futurs lorsqu'ils sont considérés pratiquement en vigueur. En vertu des PCGR des États-Unis, seuls les taux d'imposition en vigueur en vertu des lois et règlements en vigueur peuvent être utilisés. En vertu des PCGR des États-Unis, certaines économies d'impôts liées aux dividendes sur actions privilégiées classés à titre de capitaux propres doivent être comprises dans la charge d'impôts, plutôt que d'être comprises directement dans les capitaux propres en vertu des PCGR du Canada.

Constatation des incertitudes liées aux impôts sur les bénéfices

Depuis le 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté, aux fins des PCGR des États-Unis, l'interprétation n° 48 (FIN 48) du FASB intitulée *Accounting for Uncertainty in Income Taxes, an interpretation of FASB Statement No. 109*. Cette interprétation précise la comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices et prescrit le seuil de constatation plus probable qu'improbable qu'une position fiscale doit atteindre avant d'être comptabilisée aux états financiers. La FIN 48 fournit également des directives sur l'évaluation des positions fiscales incertaines, la classification des intérêts et pénalités et prescrit l'information additionnelle à fournir sur les provisions pour impôts. L'adoption de la FIN 48 n'a pas eu d'incidence sur nos états financiers consolidés pour 2008 ni sur le solde d'ouverture de nos bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2007.

Comptabilisation des activités d'assurance Obligations liées aux indemnités d'assurance et coûts d'acquisition de contrats

En vertu des PCGR des États-Unis, les obligations aux titres d'assurances vie temporaires conventionnelles ou d'assurances décès accidentel sont établies au moyen de la méthode de la prime nivelée nette, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents et aux frais d'exploitation directs. Ces hypothèses sont uniquement révisées lorsqu'il est déterminé que les coûts d'acquisition reportés existants ne sont pas recouvrables. En vertu des PCGR du Canada, les obligations liées aux contrats d'assurance sont établies au moyen de la méthode canadienne

axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance et aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux frais d'exploitation et aux frais de maintien des contrats. Afin de tenir compte de l'incertitude liée aux hypothèses qui sous-tendent le calcul des obligations, une marge (provision pour variations défavorables) est ajoutée à chaque hypothèse. Ces hypothèses sont révisées au moins une fois par année et sont mises à jour en fonction des résultats techniques et des conditions de marché réels.

En vertu des PCGR des États-Unis, les coûts d'acquisition de contrats, qui varient avec la production de nouvelles activités et en découlent sont reportés et amortis proportionnellement au revenu tiré des primes. En vertu des PCGR du Canada, les coûts d'acquisition de nouveaux contrats d'assurance vie et de rente sont implicitement comptabilisés à titre de diminution des demandes de réclamation et des obligations liées aux indemnités d'assurance.

Comptabilisation à la date de l'opération

En vertu des PCGR des États-Unis, les opérations sur valeurs mobilières sont inscrites selon la comptabilisation à la date de l'opération. En vertu des PCGR du Canada, les opérations sur valeurs mobilières sont comptabilisées à la date de règlement.

Coentreprises

Nos placements dans des coentreprises autres que des entités à détenteurs de droits variables sont consolidés proportionnellement conformément aux PCGR du Canada et comptabilisés à la valeur de consolidation conformément aux PCGR des États-Unis.

Prêts à effet de levier destinés à la vente

Les prêts à effet de levier destinés à la vente sont comptabilisés au coût ou à la valeur marchande, si ce montant est moins élevé, conformément aux PCGR des États-Unis, alors qu'en vertu des PCGR du Canada, ces placements sont comptabilisés au coût après amortissement et soumis à des tests de dépréciation.

Reclassement de certains actifs financiers détenus à des fins de négociation

Le 1^{er} août 2008, certains actifs financiers détenus à des fins de négociation pour lesquels il n'existait pas de marché actif en 2008 et que la direction entend conserver jusqu'à leur échéance ou pour un avenir prévisible, ont été reclassés comme détenus jusqu'à l'échéance et disponibles à la vente en vertu des PCGR du Canada. L'écart entre le nouveau coût après amortissement et le montant en capital recouvrable prévu est amorti sur la durée restante des actifs reclassés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Se reporter à la note 4 pour plus de précisions. En vertu des PCGR du Canada, les reclassements ont été effectués, en de rares circonstances, à la juste valeur au 1^{er} août 2008. En vertu des PCGR des États-Unis, les reclassements ont été effectués, en de rares circonstances, à la juste valeur au 31 octobre 2008. Compte tenu de la différence de calendrier pour le reclassement en vertu des PCGR des États-Unis, les baisses de valeur latentes avant impôts additionnelles liées à l'évaluation à la valeur du marché des actifs de négociation reclassés de 612 M\$ (439 M\$ après impôts) ont été incluses dans les résultats consolidés selon les PCGR des États-Unis de l'exercice. En outre, le revenu d'intérêts croissant avant impôts de 25 M\$ (18 M\$ après impôts) inclus dans les bénéfices en vertu des PCGR du Canada (par suite du reclassement) est contrepassé pour en arriver aux bénéfices en vertu des PCGR des États-Unis pour l'exercice considéré.

Modifications comptables

Depuis le 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté la prise de position FASB Staff Position FAS 13-2 intitulée *Accounting for a Change or Projected Change in the Timing of Cash Flows Relating to Income Taxes Generated by a Leveraged Lease Transaction*. Cette prise de position exige qu'un changement du calendrier estimatif des flux de trésorerie

liés aux impôts sur les bénéfices entraîne l'établissement d'un nouveau calendrier de constatation du revenu découlant du bail adossé. L'adoption de ces directives a entraîné l'imputation de 66 M\$ aux soldes d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2007. Un montant se rapprochant de cette imputation hors caisse sera comptabilisé dans les revenus sur la durée restante des baux au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Du fait de l'adoption simultanée de l'abrégié 46 intitulé *Baux adossés* du CPN de l'ICCA, le rapprochement avec les PCGR des États-Unis n'a nécessité aucun nouveau rajustement.

Modifications futures de conventions comptables américaines

Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption des normes énumérées ci-dessous :

Évaluation de la juste valeur

En septembre 2006, le FASB a publié le SFAS 157 intitulé, *Fair Value Measurements*, qui renferme des directives détaillées sur la manière de déterminer la juste valeur dans l'évaluation des actifs et des passifs. Cette norme donne une définition unique de la juste valeur, ainsi qu'un cadre pour l'évaluer, et exige de l'information plus détaillée sur l'utilisation de la juste valeur pour évaluer les actifs et les passifs. La norme détermine une hiérarchie selon laquelle un cours dans un marché actif représente la juste valeur ayant la plus grande priorité. En vertu de cette norme, les évaluations de la juste valeur sont présentées par niveau au sein de cette hiérarchie. La norme nécessitera l'utilisation des cours acheteur et vendeur selon le cas, plutôt que des cours de clôture, pour l'évaluation des valeurs. Par ailleurs, la norme exige que les profits du premier jour sur les dérivés évalués à la juste valeur sans l'utilisation de données du marché observables soient constatés dans les résultats plutôt que reportés puis constatés de façon appropriée pendant la durée des dérivés. Le SFAS 157 entre en vigueur le 1^{er} novembre 2008.

Option de la juste valeur pour les actifs et passifs financiers

Le 15 février 2007, le FASB a publié le SFAS 159, *The Fair Value Option for Financial Assets and Liabilities*, qui offre aux entités l'option de reporter certains actifs et passifs financiers à la juste valeur. En vertu de cette norme, les entités peuvent choisir de façon irrévocable de présenter des instruments financiers et certains autres éléments à la juste valeur pour chaque contrat, et de porter les variations de la valeur en résultat. Le SFAS 159 entre en vigueur le 1^{er} novembre 2008.

Compensation des sommes liées à certains contrats

Le 30 avril 2007, le FASB a publié la prise de position FIN 39-1, intitulée *Amendment of FASB Interpretation No. 39 (FSP FIN 39-1)*, qui permet à une entité de déduire la juste valeur constatée pour les instruments dérivés des justes valeurs constatées pour le droit de revendiquer un dépôt en garantie ou l'obligation de rembourser un dépôt en garantie qui sont conclus avec le même tiers selon le même accord de compensation globale. La prise de position FSP FIN 39-1 doit s'appliquer de façon uniforme; elle entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2008.

Comptabilisation des économies d'impôts au titre des dividendes sur les paiements à base d'actions

La publication 06-11 intitulée *Accounting for Income Tax Benefits of Dividends on Share-Based Payment Awards* de l'Emerging Issues Task Force (EITF 06-11) s'applique à la comptabilisation des économies d'impôts réalisées au titre des versements de dividendes liés à certains accords de paiements à base d'actions, qui peuvent être traités comme une charge de rémunération déductible aux fins fiscales. Aux termes de l'EITF 06-11, l'économie d'impôts réalisée au titre des dividendes ou des équivalents de dividendes portés au débit des bénéfices non répartis et versés à des employés pour des actions participatives comportant des droits non acquis, des unités d'action participatives comportant des droits non acquis ou des options sur actions en circulation doit être

constatée comme une augmentation du surplus d'apport, ces économies d'impôts étant considérées comme des économies d'impôts excédentaires au regard de la norme SFAS 123. De plus, lorsque l'estimation des déchéances par une entité augmente ou lorsque les déchéances effectives dépassent les estimations antérieures, le montant de l'économie d'impôts précédemment constatée en tant que surplus d'apport doit être reclassé dans l'état des résultats; le montant reclassé est toutefois limité au compte de l'excédent des économies d'impôts de l'entité à la date du reclassement. L'EIF 06-11 s'appliquera à la CIBC en date du 1^{er} novembre 2008.

Regroupements d'entreprises

En décembre 2007, le FASB a publié le Statement of Financial Accounting Standards No. 141 (révisé en 2007) intitulé *Business Combinations* (FAS 141 (R)) en remplacement du Statement of Financial Accounting Standards No. 141 intitulé *Business Combinations* (FAS 141). Le FAS 141 (R), qui entrera en vigueur pour la CIBC le 1^{er} novembre 2009, rehausse la pertinence, le caractère fidèle et la comparabilité de l'information qu'une entité présente dans ses rapports financiers au sujet d'un regroupement d'entreprises et de son incidence. Le FAS 141 (R) conserve l'essentiel des exigences du FAS 141, soit l'exigence d'utiliser la méthode de l'acquisition pour tous les regroupements d'entreprises et de désigner un acquéreur pour chaque regroupement. Les changements importants ajoutés au FAS 141 (R) sont les suivants :

- plus d'actifs acquis et de passifs pris en charge sont réputés être évalués à la juste valeur à la date d'acquisition;
- les passifs liés à la contrepartie éventuelle doivent être réévalués à la juste valeur à la date d'acquisition et à chaque période de présentation de l'information financière suivante;
- l'acquéreur doit passer en charges les coûts liés à l'acquisition et à la restructuration;
- la participation sans contrôle dans les filiales doit d'abord être évaluée à la juste valeur, puis classée comme une composante distincte des capitaux propres.

Comptabilisation des participations sans contrôle

En décembre 2007, le FASB a publié le SFAS 160, intitulé *Non-controlling Interests in Consolidated Financial Statements*, an

amendment of ARB No. 51. Cette norme, qui entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2009, impose les modifications rétroactives suivantes dans la présentation des états financiers :

- les participations sans contrôle seront présentées de façon distincte dans les capitaux propres, et non plus dans la partie du bilan réservée au financement mezzanine, et
- le bénéfice net consolidé ne fera plus l'objet d'un rajustement relatif aux participations sans contrôle, bien que le montant du bénéfice net consolidé attribuable à la société mère et aux titulaires des participations sans contrôle doive être clairement et distinctement présenté dans l'état des résultats et que le bénéfice net consolidé doive être rajusté de la part attribuable aux titulaires des participations sans contrôle pour le calcul du résultat par action.

De plus, cette norme, qui entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2009, impose les modifications de nature prospective suivantes dans les évaluations :

- la perte de contrôle d'une entité qui se traduit par un dégroupement nécessitera une nouvelle évaluation de la juste valeur de la participation conservée dans l'entité et la constatation de la différence qui en découle dans l'état des résultats; et
- la modification d'une participation conférant le contrôle d'une entité qui n'a pas pour effet d'entraîner la perte de ce contrôle doit être traitée comme une opération sur actions.

Instruments dérivés et activités de couverture

En mars 2008, le FASB a publié le Statement of Financial Accounting Standards No. 161 intitulé *Disclosures about Derivative Instruments and Hedging Activities, an amendment of FASB Statement No. 133* (FAS 161). Le FAS 161 améliore l'information à fournir sur les instruments dérivés et les activités de couverture ainsi que l'information se rapportant à leur incidence sur la situation financière, le rendement financier et les flux de trésorerie d'une entité. En vertu du FAS 161, une entité doit présenter les raisons de l'utilisation d'instruments dérivés selon le risque sous-jacent et la désignation aux fins comptables, les justes valeurs, les gains et pertes liés aux dérivés ainsi que des renseignements sur les caractéristiques liées au risque de crédit aux termes des ententes sur instruments dérivés. Le FAS 161 s'appliquera à la CIBC en date du 1^{er} février 2009.

Note 30

Modifications futures de conventions comptables canadiennes

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En novembre 2007, le CNC a publié le chapitre 3064 de l'ICCA, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », en remplacement du chapitre 3062 de l'ICCA, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » et du chapitre 3450 de l'ICCA, « Frais de recherche et de développement ». Le chapitre 3064 fournit des directives quant à la définition des actifs incorporels et traite des circonstances dans lesquelles les actifs incorporels développés à l'interne satisfont aux critères de constatation. La directive renforce le principe selon lequel les actifs sont constatés comme tels seulement s'ils répondent à la définition d'un actif et aux critères de constatation d'un actif. Le CNC a également révisé le chapitre 1000 de l'ICCA, *Fondements conceptuels des états financiers* et la NOC-11, *Entreprises en phase de démarrage*, en vue de les rendre compatibles avec le chapitre 3064. Par ailleurs, le CPN-27, *Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation*, ne s'appliquera plus aux entités ayant adopté le chapitre 3064 de l'ICCA.

Le chapitre 3064 de l'ICCA entre en vigueur le 1^{er} novembre 2008. L'adoption de cette norme ne devrait pas avoir une incidence importante sur notre situation financière consolidée ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Résultat par action

En octobre 2008, le CNC a publié l'exposé-sondage, « Simplification du résultat par action », proposant de remplacer le chapitre 3500,

« Résultat par action », par une nouvelle norme conforme à l'IAS 33, *Résultat par action*, qui comprendrait les modifications récemment proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB). L'exposé-sondage propose un certain nombre de modifications quant au calcul du dénominateur du résultat par action, notamment l'ajout d'instruments participatifs au résultat de base par action, hormis les instruments évalués à la juste valeur dans le résultat dilué par action et en utilisant le cours de fin de période selon la méthode du rachat d'actions dans le cas du résultat dilué par action. Nous évaluons actuellement l'incidence de cet exposé-sondage sur le calcul de notre résultat par action. Le CNC vise à ce que la nouvelle norme proposée entre en vigueur au Canada à la date indiquée par l'IASB. L'IASB devrait publier la norme définitive en 2009.

Transition aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

En février 2008, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a confirmé son intention de remplacer les PCGR du Canada par les normes IFRS. La CIBC adoptera la présentation selon les IFRS à compter du 1^{er} novembre 2011 et présentera les données à des fins de comparaison pour l'exercice ouvert le 1^{er} novembre 2010.

La CIBC a mis sur pied un projet de transition aux IFRS. À ce stade-ci, il est encore trop tôt pour nous prononcer sur l'incidence financière prévue qu'aura la transition aux IFRS sur le bilan et sur les résultats d'exploitation courants.

Principales filiales

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre 2008

Nom de la filiale ^{1,2}	Adresse du siège social ou du bureau principal	Valeur comptable ³ des actions détenues par la CIBC et par d'autres filiales de la CIBC
CIBC Asset Management Holdings Inc.	Toronto, Ontario, Canada	286 \$
Gestion d'actifs CIBC, inc.	Toronto, Ontario, Canada	
CIBC BA Limited	Toronto, Ontario, Canada	4
Gestion globale d'actifs CIBC inc.	Montréal, Québec, Canada	301
Gestion globale d'actifs CIBC (É.-U.) Itée	Montréal, Québec, Canada	
CIBC Global Asset Management International Inc.	New York, NY, États-Unis	
Gestion privée de portefeuille CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	
Services Investisseurs CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	25
Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée	Mississauga, Ontario, Canada	24
Hypothèques CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	130
3877337 Canada Inc. (Hypothèques Logis Concept)	Toronto, Ontario, Canada	
Placements CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	2
Compagnie Trust CIBC	Toronto, Ontario, Canada	311
Marchés mondiaux CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	306
CIBC WM Real Estate Ltd.	Toronto, Ontario, Canada	
Marchés mondiaux CIBC Immobilier (Québec) Itée	Montréal, Québec, Canada	
CIBC Wood Gundy Services financiers inc.	Toronto, Ontario, Canada	
CIBC Wood Gundy Services financiers (Québec) inc.	Montréal, Québec, Canada	
CIBC Delaware Holdings Inc.	New York, NY, États-Unis	
Canadian Imperial Holdings Inc.	New York, NY, États-Unis	
CIBC inc.	New York, NY, États-Unis	
CIBC Capital Corporation	New York, NY, États-Unis	
CIBC World Markets Corp.	New York, NY, États-Unis	
INTRIA Items inc.	Mississauga, Ontario, Canada	100
CIBC Capital Funding III, L.P.	New York, NY, États-Unis	113
CIBC Capital Funding IV, L.P.	New York, NY, États-Unis	60
CIBC Holdings (Cayman) Limited	George Town, Grand Caïman, Îles Caïmans	8 748
CIBC Bank and Trust Company (Cayman) Limited	George Town, Grand Caïman, Îles Caïmans	
CIBC Investments (Cayman) Limited	George Town, Grand Caïman, Îles Caïmans	
FirstCaribbean International Bank Limited (91,4 %)	Warrens, St. Michael, Barbade	
FirstCaribbean International Bank (Bahamas) Limited (87,0 %)	Nassau, Bahamas	
FirstCaribbean International Bank (Barbados) Limited (91,4 %)	Warrens, St. Michael, Barbade	
FirstCaribbean International Bank (Cayman) Limited (91,4 %)	George Town, Grand Caïman, Îles Caïmans	
FirstCaribbean International Bank (Jamaïca) Limited (88,0 %)	Kingston, Jamaïque	
FirstCaribbean International Bank (Trinidad and Tobago) Limited (91,4 %)	Maraval, Port of Spain, Trinité-et-Tobago	
FirstCaribbean International Wealth Management Bank (Barbados) Limited (91,4 %)	Warrens, St. Michael, Barbade	
CIBC International (Barbados) Inc.	Warrens, St. Michael, Barbade	
Services bancaires extraterritoriaux CIBC	Warrens, St. Michael, Barbade	
CIBC Reinsurance Company Limited	Warrens, St. Michael, Barbade	
CIBC Trust Company (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
CIBC World Markets Securities Ireland Limited	Comté de Meath, Irlande	
CIBC World Markets plc	Londres, Angleterre, Royaume-Uni	389
CIBC Asia Limited	Singapour, Singapour	8
CIBC World Markets (Japan) Inc.	Tokyo, Japon	50
CIBC Australia Limited	Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, Australie	17

1) Sauf indication contraire, la CIBC et d'autres filiales de la CIBC détiennent 100 % des actions comportant droit de vote de chaque filiale.

2) Chaque filiale est constituée en société ou structurée en vertu des lois de l'État ou du pays où se trouve son bureau principal, sauf dans le cas de CIBC World Markets (Japan) Inc., qui a été constituée en société à la Barbade; CIBC Capital Funding III L.P., qui a été constituée en société dans l'État du Nevada, États-Unis; CIBC Capital Funding IV, L.P., CIBC Delaware Holdings Inc., CIBC World Markets Corp., Canadian Imperial Holdings Inc., CIBC Capital Corporation et CIBC Inc., qui ont été constituées en société ou structurées en vertu des lois du Delaware, États-Unis.

3) La valeur comptable des actions des filiales est indiquée au coût et peut comprendre des actions ordinaires et privilégiées sans droit de vote.

4) La valeur comptable des actions détenues par la CIBC est inférieure à 1 M\$.

Soldes moyens du bilan, revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette

Non vérifié, en millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Solde moyen			Intérêt			Taux moyen		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Actif au Canada¹									
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	2 708 \$	2 254 \$	2 022 \$	174 \$	94 \$	26 \$	6,43 %	4,17 %	1,29 %
Valeurs mobilières	26 664	35 926	33 822	692	1 075	1 059	2,60	2,99	3,13
Compte de négociation									
Disponibles à la vente/compte de placement	6 321	8 786	11 731	269	541	482	4,26	6,16	4,11
Désignées à la juste valeur	16 780	5 749	s.o.	615	19	s.o.	3,67	0,33	s.o.
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	21 999	22 883	14 935	727	1 010	579	3,30	4,41	3,88
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	88 667	84 658	78 054	3 957	4 287	3 902	4,46	5,06	5,00
Particuliers et cartes de crédit	38 587	34 891	33 388	2 871	2 751	2 555	7,44	7,88	7,65
Entreprises et gouvernements	21 668	21 139	21 476	1 308	1 457	1 450	6,04	6,89	6,75
Total des prêts	148 922	140 688	132 918	8 136	8 495	7 907	5,46	6,04	5,95
Autres actifs productifs d'intérêts	758	511	410	111	86	67	14,64	16,83	16,34
Instruments dérivés	9 141	6 998	8 574	—	—	—	—	—	—
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 607	7 601	6 088	—	—	—	—	—	—
Autres actifs non productifs d'intérêts	14 645	9 282	8 995	—	—	—	—	—	—
Total de l'actif au Canada	256 545	240 678	219 495	10 724	11 320	10 120	4,18	4,70	4,61
Actif à l'étranger¹									
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	12 514	13 634	9 722	464	713	404	3,71	5,23	4,16
Valeurs mobilières	24 504	28 040	26 103	825	1 072	863	3,37	3,82	3,31
Compte de négociation									
Disponibles à la vente/compte de placement	3 972	7 699	7 552	148	318	341	3,73	4,13	4,52
Désignées à la juste valeur	658	850	s.o.	40	80	s.o.	6,08	9,41	s.o.
Détenues jusqu'à l'échéance	1 719	—	s.o.	93	—	s.o.	5,41	—	s.o.
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	10 985	7 739	5 981	808	1 121	989	7,36	14,49	16,54
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 076	1 712	8	154	206	—	7,42	12,03	—
Particuliers et cartes de crédit	1 212	1 181	527	98	103	22	8,09	8,72	4,17
Entreprises et gouvernements	12 254	11 007	7 547	802	828	484	6,54	7,52	6,41
Total des prêts	15 542	13 900	8 082	1 054	1 137	506	6,78	8,18	6,26
Autres actifs productifs d'intérêts	432	387	407	7	20	46	1,62	5,17	11,30
Instruments dérivés	2	10 488	9 845	—	—	—	—	—	—
Engagements de clients en vertu d'acceptations	13 595	1	—	—	—	—	—	—	—
Autres actifs non productifs d'intérêts	4 397	5 104	4 090	—	—	—	—	—	—
Total de l'actif à l'étranger	88 320	87 842	71 782	3 439	4 461	3 149	3,89	5,08	4,39
Total de l'actif	344 865 \$	328 520 \$	291 277 \$	14 163 \$	15 781 \$	13 269 \$	4,11 %	4,80 %	4,56 %
Passif au Canada¹									
Dépôts									
Particuliers	89 378 \$	83 108 \$	75 351 \$	2 334 \$	2 059 \$	1 555 \$	2,61 %	2,48 %	2,06 %
Entreprises et gouvernements	82 590	74 615	67 015	2 571	2 836	2 107	3,11	3,80	3,14
Banques	1 652	1 329	793	27	26	22	1,63	1,96	2,77
Total des dépôts	173 620	159 052	143 159	4 932	4 921	3 684	2,84	3,09	2,57
Instruments dérivés	9 679	6 984	8 411	—	—	—	—	—	—
Acceptations	8 609	7 602	6 088	—	—	—	—	—	—
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	7 740	10 190	11 383	252	414	444	3,26	4,06	3,90
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	18 459	19 264	14 194	444	970	569	2,41	5,04	4,01
Autres passifs	10 121	10 120	10 246	26	15	127	0,26	0,15	1,24
Titres secondaires	5 042	4 993	4 822	227	238	261	4,50	4,77	5,41
Passif au titre des actions privilégiées	600	600	600	31	31	31	5,17	5,17	5,17
Participations sans contrôle	—	—	12	—	—	—	—	—	—
Total du passif au Canada	233 870	218 805	198 915	5 912	6 589	5 116	2,53	3,01	2,57
Passif à l'étranger¹									
Dépôts									
Particuliers	6 294	5 765	2 171	183	220	77	2,91	3,82	3,55
Entreprises et gouvernements	42 708	45 267	40 738	1 241	2 300	1 911	2,91	5,08	4,69
Banques	14 344	13 250	11 211	497	609	433	3,46	4,60	3,86
Total des dépôts	63 346	64 282	54 120	1 921	3 129	2 421	3,03	4,87	4,47
Instruments dérivés	14 395	10 468	9 657	—	—	—	—	—	—
Acceptations	2	1	—	—	—	—	—	—	—
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	2 161	3 631	3 996	36	100	97	1,67	2,75	2,43
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	12 115	12 869	8 432	981	1 253	1 100	8,10	9,74	13,05
Autres passifs	4 323	3 884	3 661	62	86	61	1,43	2,21	1,67
Titres secondaires	856	908	693	44	66	39	5,14	7,27	5,63
Participations sans contrôle	162	142	407	—	—	—	—	—	—
Total du passif à l'étranger	97 360	96 185	80 966	3 044	4 634	3 718	3,13	4,82	4,59
Total du passif	331 230	314 990	279 881	8 956	11 223	8 834	2,70	3,56	3,16
Capitaux propres	13 635	13 530	11 396	—	—	—	—	—	—
Total du passif et des capitaux propres	334 865 \$	328 520 \$	291 277 \$	8 956 \$	11 223 \$	8 834 \$	2,60 %	3,42 %	3,03 %
Revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette				5 207 \$	4 558 \$	4 435 \$	1,51 %	1,39 %	1,52 %
Renseignements supplémentaires :									
Passif-dépôts non productifs d'intérêts :									
Canada	21 795 \$	21 453 \$	20 960 \$						
Étranger	2 832 \$	2 818 \$	988 \$						

1) Le classement Canada ou étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.
s.o. Sans objet. Pour plus de précisions, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Analyse volume/taux des variations du revenu net d'intérêts

Non vérifié, en millions de dollars	2008/2007			2007/2006		
	Augmentation (diminution) résultant de la variation du :			Augmentation (diminution) résultant de la variation du :		
	Solde moyen	Taux moyen	Total	Solde moyen	Taux moyen	Total
Actif au Canada¹						
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	19 \$	61 \$	80 \$	3 \$	65 \$	68 \$
Valeurs mobilières	(277)	(106)	(383)	66	(50)	16
Compte de négociation						
Disponibles à la vente/compte de placement	(152)	(120)	(272)	(121)	180	59
Désignées à la juste valeur	36	560	596	-	19	19
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	(39)	(244)	(283)	308	123	431
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	203	(533)	(330)	330	55	385
Particuliers et cartes de crédit	291	(171)	120	115	81	196
Entreprises et gouvernements	36	(185)	(149)	(23)	30	7
Total des prêts	530	(889)	(359)	422	166	588
Autres actifs productifs d'intérêts	42	(17)	25	17	2	19
Variation du revenu d'intérêts au Canada	159	(755)	(596)	695	505	1 200
Actif à l'étranger¹						
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	(59)	(190)	(249)	163	146	309
Valeurs mobilières	(135)	(112)	(247)	64	145	209
Compte de négociation						
Disponibles à la vente/compte de placement	(154)	(16)	(170)	7	(30)	(23)
Désignées à la juste valeur	(18)	(22)	(40)	-	80	80
Détenues jusqu'à l'échéance	-	93	93	-	-	-
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	470	(783)	(313)	291	(159)	132
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	44	(96)	(52)	-	206	206
Particuliers et cartes de crédit	3	(8)	(5)	27	54	81
Entreprises et gouvernements	94	(120)	(26)	222	122	344
Total des prêts	141	(224)	(83)	249	382	631
Autres actifs productifs d'intérêts	2	(15)	(13)	(2)	(24)	(26)
Variation du revenu d'intérêts à l'étranger	247	(1 269)	(1 022)	772	540	1 312
Variation totale du revenu d'intérêts	406 \$	(2 024) \$	(1 618) \$	1 467 \$	1 045 \$	2 512 \$
Passif au Canada¹						
Dépôts						
Particuliers	155 \$	120 \$	275 \$	160 \$	344 \$	504 \$
Entreprises et gouvernements	303	(568)	(265)	239	490	729
Banques	6	(5)	1	15	(11)	4
Total des dépôts	464	(453)	11	414	823	1 237
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(100)	(62)	(162)	(47)	17	(30)
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	(41)	(485)	(526)	203	198	401
Autres passifs	-	11	11	(2)	(110)	(112)
Titres secondaires	2	(13)	(11)	9	(32)	(23)
Variation des frais d'intérêts au Canada	325	(1 002)	(677)	577	896	1 473
Passif à l'étranger¹						
Dépôts						
Particuliers	20	(57)	(37)	127	16	143
Entreprises et gouvernements	(130)	(929)	(1 059)	212	177	389
Banques	50	(162)	(112)	79	97	176
Total des dépôts	(60)	(1 148)	(1 208)	418	290	708
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(40)	(24)	(64)	(9)	12	3
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	(73)	(199)	(272)	579	(426)	153
Autres passifs	10	(34)	(24)	4	21	25
Titres secondaires	(4)	(18)	(22)	12	15	27
Variation des frais d'intérêts à l'étranger	(167)	(1 423)	(1 590)	1 004	(88)	916
Variation totale des frais d'intérêts	158 \$	(2 425) \$	(2 267) \$	1 581 \$	808 \$	2 389 \$
Variation du revenu net d'intérêts total	248 \$	401 \$	649 \$	(114) \$	237 \$	123 \$

1) Le classement Canada ou étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Analyse des prêts et acceptations nets

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	Canada ¹					États-Unis ¹				
	2008	2007	2006	2005	2004	2008	2007	2006	2005	2004
Prêts hypothécaires à l'habitation	88 185 \$	89 772 \$	81 326 \$	77 172 \$	72 543 \$	1 \$	3 \$	4 \$	7 \$	10 \$
Étudiants	858	1 060	1 284	1 575	2 089	–	–	–	–	–
Particuliers	29 648	26 640	25 731	25 545	23 145	215	155	252	298	283
Cartes de crédit	10 329	8 737	7 027	6 429	8 098	25	23	19	19	249
Total des prêts à la consommation	129 020	126 209	115 368	110 721	105 875	241	181	275	324	542
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	5 790	4 892	5 018	5 300	5 025	77	531	1 822	1 404	–
Institutions financières	4 107	2 757	1 901	1 498	1 829	1 045	310	307	403	620
Commerce de détail	2 261	2 088	2 044	2 092	2 229	193	266	121	166	96
Services aux entreprises	2 951	3 106	3 277	3 501	3 397	558	365	263	503	280
Fabrication, biens d'équipement	860	829	957	948	1 201	296	250	142	310	240
Fabrication, biens de consommation	951	1 123	1 102	1 420	1 512	90	195	143	209	294
Immobilier et construction	2 975	2 602	2 494	2 569	2 358	2 138	999	906	708	1 809
Agriculture	3 058	2 890	2 911	3 409	4 085	–	10	6	8	35
Pétrole et gaz	3 605	3 851	3 100	2 197	2 067	58	114	103	112	128
Mines	1 763	513	215	147	134	39	11	5	8	25
Produits forestiers	340	474	476	456	346	93	94	58	36	10
Matériel informatique et logiciels	190	238	257	216	290	140	169	57	37	90
Télécommunications et câblodistribution	565	507	419	338	305	107	112	119	398	123
Édition, impression et diffusion	580	523	703	551	285	59	100	12	29	85
Transport	627	616	633	584	643	460	623	489	499	472
Services publics	862	258	277	305	323	162	179	79	86	99
Éducation, soins de santé et services sociaux	1 296	1 222	1 214	1 276	1 334	119	83	70	432	62
Gouvernements	856	824	901	691	758	–	–	–	12	11
Provision générale affectée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements	(282)	(279)	(260)	(298)	(346)	(42)	(54)	(101)	(159)	(125)
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations	33 355	29 034	27 639	27 200	27 775	5 592	4 357	4 601	5 201	4 354
Total des prêts et acceptations, montant net	162 375 \$	155 243 \$	143 007 \$	137 921 \$	133 650 \$	5 833 \$	4 538 \$	4 876 \$	5 525 \$	4 896 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Récapitulatif des provisions pour pertes sur créances

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	2008	2007	2006	2005	2004
Solde au début de l'exercice	1 443 \$	1 444 \$	1 638 \$	1 828 \$	1 956 \$
Dotations à la provision pour pertes sur créances	773	603	548	706	628
Radiations					
Canada					
Prêts hypothécaires à l'habitation	4	5	12	7	3
Étudiants	11	13	27	40	77
Particuliers et cartes de crédit	681	673	648	698	662
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	113	131	156	171	157
Étranger					
Prêts hypothécaires à l'habitation	–	2	–	–	–
Particuliers et cartes de crédit	6	22	–	1	12
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	35	15	23	84	49
Total des radiations	850	861	866	1 001	960
Recouvrements					
Canada					
Étudiants	1	2	3	5	18
Particuliers et cartes de crédit	87	77	65	78	88
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	13	19	14	19	20
Étranger					
Particuliers et cartes de crédit	5	2	–	–	–
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	8	47	36	22	89
Total des recouvrements	114	147	118	124	215
Radiations nettes	736	714	748	877	745
Change et autres rajustements	43	110	6	(19)	(11)
Solde à la fin de l'exercice	1 523 \$	1 443 \$	1 444 \$	1 638 \$	1 828 \$
Se compose de ce qui suit :					
Prêts	1 446 \$	1 443 \$	1 442 \$	1 636 \$	1 825 \$
Lettres de crédit	–	–	2	2	2
Facilités de crédit inutilisées	77	–	–	–	–
Substituts de prêts	–	–	–	–	1
Ratio des radiations nettes de l'exercice sur l'encours moyen des prêts de l'exercice	0,45 %	0,46 %	0,53 %	0,63 %	0,55 %

Analyse des prêts et acceptations nets (suite)

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	Divers ¹					Total				
	2008	2007	2006	2005	2004	2008	2007	2006	2005	2004
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 463 \$	1848 \$	3 \$	– \$	– \$	90 649 \$	91 623 \$	81 333 \$	77 179 \$	72 553 \$
Étudiants	1	1	–	–	–	859	1 061	1 284	1 575	2 089
Particuliers	909	782	160	169	272	30 772	27 577	26 143	26 012	23 700
Cartes de crédit	126	102	–	–	–	10 480	8 862	7 046	6 448	8 347
Total des prêts à la consommation	3 499	2 733	163	169	272	132 760	129 123	115 806	111 214	106 689
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	519	343	–	–	5	6 386	5 766	6 840	6 704	5 030
Institutions financières	1 245	1 498	1 570	1 173	1 198	6 397	4 565	3 778	3 074	3 647
Commerce de détail	775	726	164	91	38	3 229	3 080	2 329	2 349	2 363
Services aux entreprises	1 796	1 441	281	298	403	5 305	4 912	3 821	4 302	4 080
Fabrication, biens d'équipements	73	105	177	779	369	1 229	1 184	1 276	2 037	1 810
Fabrication, biens de consommation	368	375	110	47	58	1 409	1 693	1 355	1 676	1 864
Immobilier et construction	640	250	23	26	7	5 753	3 851	3 423	3 303	4 174
Agriculture	146	118	–	–	–	3 204	3 018	2 917	3 417	4 120
Pétrole et gaz	–	–	12	27	70	3 663	3 965	3 215	2 336	2 265
Mines	1 149	1 319	39	26	66	2 951	1 843	259	181	225
Produits forestiers	28	73	98	73	76	461	641	632	565	432
Matériel informatique et logiciels	243	169	41	20	28	573	576	355	273	408
Télécommunications et câblodistribution	213	465	383	285	309	885	1 084	921	1 021	737
Édition, impression et diffusion	10	133	336	44	26	649	756	1 051	624	396
Transport	375	401	469	289	678	1 462	1 640	1 591	1 372	1 793
Services publics	248	264	152	153	171	1 272	701	508	544	593
Éducation, soins de santé et services sociaux	–	52	60	–	–	1 415	1 357	1 344	1 708	1 396
Gouvernements	822	473	–	–	–	1 678	1 297	901	703	769
Provision générale affectée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements	(34)	(41)	(45)	(44)	(38)	(358)	(374)	(406)	(501)	(509)
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations	8 616	8 164	3 870	3 287	3 464	47 563	41 555	36 110	35 688	35 593
Total des prêts et acceptations, montant net	12 115 \$	10 897 \$	4 033 \$	3 456 \$	3 736 \$	180 323 \$	170 678 \$	151 916 \$	146 902 \$	142 282 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Provision pour pertes sur créances en pourcentage de chaque catégorie de prêts

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	Provision pour pertes sur créances					Provision en % de chaque catégorie de prêts ¹				
	2008	2007	2006	2005	2004	2008	2007	2006	2005	2004
Canada										
Prêts hypothécaires à l'habitation	15 \$	19 \$	25 \$	37 \$	39 \$	0,02 %	0,02 %	0,03 %	0,05 %	0,05 %
Particuliers et cartes de crédit	797	795	827	812	843	1,91	2,14	2,37	2,36	2,47
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	403	412	432	534	608	1,62	1,92	1,98	2,36	2,58
Total Canada	1 215	1 226	1 284	1 383	1 490	0,79	0,83	0,93	1,03	1,14
Étranger										
Prêts hypothécaires à l'habitation	31	22	–	–	–	1,24	1,17	–	–	–
Particuliers et cartes de crédit	45	39	5	6	21	3,41	3,54	1,15	1,22	2,55
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	155	156	153	247	314	1,08	1,23	1,77	2,83	3,86
Total à l'étranger	231	217	158	253	335	1,27	1,39	1,74	2,74	3,74
Provision totale	1 446 \$	1 443 \$	1 442 \$	1 636 \$	1 825 \$	0,84 %	0,88 %	0,98 %	1,14 %	1,31 %

1) Le pourcentage est calculé sur le portefeuille de prêts, exclusion faite des acceptations.

Prêts et acceptations par emplacement géographique¹

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	2008	2007	2006	2005	2004
Canada					
Provinces de l'Atlantique	8 954 \$	8 836 \$	8 213 \$	7 934 \$	8 168 \$
Québec	12 679	12 041	11 376	12 295	11 601
Ontario	75 947	74 284	70 441	68 753	66 293
Provinces des Prairies	7 141	6 273	5 897	5 981	6 079
Alberta, Territoires-du-Nord-Ouest et Nunavut	28 141	26 650	22 813	20 184	19 780
Colombie-Britannique et Yukon	30 241	27 936	25 016	23 540	22 581
Provision générale affectée au Canada	(728)	(777)	(749)	(766)	(852)
Total Canada	162 375	155 243	143 007	137 921	133 650
États-Unis	5 833	4 538	4 876	5 525	4 896
Autres pays	12 115	10 897	4 033	3 456	3 736
Total des prêts et acceptations, montant net	180 323 \$	170 678 \$	151 916 \$	146 902 \$	142 282 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Prêts douteux avant provisions générales

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	Canada ¹					États-Unis ¹				
	2008	2007	2006	2005	2004	2008	2007	2006	2005	2004
Prêts douteux bruts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	143 \$	119 \$	118 \$	141 \$	120 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	33	41	49	71	90	–	–	–	–	–
Particuliers	181	177	219	221	176	–	–	–	–	–
Total des prêts douteux bruts à la consommation	357	337	386	433	386	–	–	–	–	–
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	4	3	4	6	10	–	–	–	–	–
Institutions financières	4	6	2	6	4	–	–	–	8	12
Commerce de détail et services	89	95	90	113	130	–	20	8	39	53
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	17	26	37	93	70	2	3	2	6	4
Immobilier et construction	8	19	14	17	28	2	–	–	–	–
Agriculture	20	33	60	150	155	–	–	–	–	–
Secteurs liés aux ressources	20	4	2	5	10	–	–	–	2	2
Télécommunications, médias et technologie	3	6	7	13	9	2	1	2	2	2
Transport	3	5	5	12	9	–	–	–	–	1
Services publics	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Divers	2	4	6	6	7	–	–	–	–	1
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux gouvernements	170	201	227	421	432	6	24	12	57	75
Total des prêts douteux bruts	527	538	613	854	818	6	24	12	57	75
Autres prêts en souffrance ²	366	60	45	54	54	5	–	–	–	1
Total des prêts douteux bruts et autres prêts en souffrance	893 \$	598 \$	658 \$	908 \$	872 \$	11 \$	24 \$	12 \$	57 \$	76 \$
Provision pour pertes sur créances										
Prêts hypothécaires à l'habitation	9 \$	11 \$	13 \$	18 \$	17 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	11	16	22	36	71	–	–	–	–	–
Cartes de crédit	188	122	105	101	122	–	–	–	–	11
Particuliers	158	167	223	226	166	–	–	–	–	–
Provision totale – prêts à la consommation ³	366	316	363	381	376	–	–	–	–	11
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	1	1	1	3	6	–	–	–	–	–
Institutions financières	1	1	2	6	4	–	–	–	6	7
Commerce de détail et services	74	66	74	78	86	–	14	3	21	25
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	11	17	33	51	40	1	3	1	3	4
Immobilier et construction	8	13	9	9	14	2	–	–	–	–
Agriculture	10	18	36	68	85	–	–	–	–	–
Secteurs liés aux ressources	7	3	2	3	8	–	–	–	–	1
Télécommunications, médias et technologie	3	6	6	6	8	1	–	–	–	–
Transport	4	5	5	8	7	–	–	–	–	1
Services publics	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Divers	2	3	4	4	5	–	–	–	–	–
Provision totale – prêts aux entreprises et aux gouvernements	121	133	172	236	263	4	17	4	30	38
Provision totale	487 \$	449 \$	535 \$	617 \$	639 \$	4 \$	17 \$	4 \$	30 \$	49 \$
Prêts douteux nets										
Prêts hypothécaires à l'habitation	134 \$	108 \$	105 \$	123 \$	103 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	22	25	27	35	19	–	–	–	–	–
Cartes de crédit	(188)	(122)	(105)	(101)	(122)	–	–	–	–	(11)
Particuliers	23	10	(4)	(5)	10	–	–	–	–	–
Total des prêts douteux nets à la consommation ³	(9)	21	23	52	10	–	–	–	–	(11)
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	3	2	3	3	4	–	–	–	–	–
Institutions financières	3	5	–	–	–	–	–	–	2	5
Commerce de détail et services	15	29	16	35	44	–	6	5	18	28
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	6	9	4	42	30	1	–	1	3	–
Immobilier et construction	–	6	5	8	14	–	–	–	–	–
Agriculture	10	15	24	82	70	–	–	–	–	–
Secteurs liés aux ressources	13	1	–	2	2	–	–	–	2	1
Télécommunications, médias et technologie	–	–	1	7	1	1	1	2	2	2
Transport	(1)	–	–	4	2	–	–	–	–	–
Services publics	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Divers	–	1	2	2	2	–	–	–	–	1
Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux gouvernements	49	68	55	185	169	2	7	8	27	37
Total des prêts douteux nets	40 \$	89 \$	78 \$	237 \$	179 \$	2 \$	7 \$	8 \$	27 \$	26 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Les autres prêts en souffrance sont des prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 à 180 jours aux termes du contrat. À compter de 2008, les autres prêts en souffrance comprennent également les prêts garantis par le gouvernement.

3) Les provisions spécifiques pour des nombres élevés de soldes homogènes de montants relativement petits sont établies à partir des ratios historiques de radiations des soldes en souffrance et des encours; il peut en résulter un montant net négatif de prêts douteux.

Prêts douteux avant provisions générales (suite)

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	Divers ¹					Total				
	2008	2007	2006	2005	2004	2008	2007	2006	2005	2004
Prêts douteux bruts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	144 \$	100 \$	– \$	– \$	– \$	287 \$	219 \$	118 \$	141 \$	120 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	33	41	49	71	90
Particuliers	83	56	–	–	–	264	233	219	221	176
Total des prêts douteux bruts à la consommation	227	156	–	–	–	584	493	386	433	386
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	28	34	–	–	–	32	37	4	6	10
Institutions financières	–	–	–	23	113	4	6	2	37	129
Commerce de détail et services	195	110	3	11	73	284	225	101	163	256
Fabrication, biens										
de consommation et d'équipement	–	–	2	3	–	19	29	41	102	74
Immobilier et construction	–	–	–	–	–	10	19	14	17	28
Agriculture	–	–	–	1	2	20	33	60	151	157
Secteurs liés aux ressources	–	–	–	–	–	20	4	2	7	12
Télécommunications,										
médias et technologie	–	–	–	–	22	5	7	9	15	33
Transport	–	1	–	–	–	3	6	5	12	10
Services publics	–	–	–	–	6	–	–	–	–	6
Divers	–	–	–	–	–	2	4	6	6	8
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux gouvernements	223	145	5	38	216	399	370	244	516	723
Total des prêts douteux bruts Autres prêts en souffrance ²	450	301	5	38	216	983	863	630	949	1 109
	3	–	–	–	–	374	60	45	54	55
Total des prêts douteux bruts et autres prêts en souffrance	453 \$	301 \$	5 \$	38 \$	216 \$	1 357 \$	923 \$	675 \$	1 003 \$	1 164 \$
Provision pour pertes sur créances										
Prêts hypothécaires à l'habitation	27 \$	19 \$	– \$	– \$	– \$	36 \$	30 \$	13 \$	18 \$	17 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	11	16	22	36	71
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	188	122	105	101	133
Particuliers	38	24	–	–	–	196	191	223	226	166
Provision totale – prêts à la consommation ³	65	43	–	–	–	431	359	363	381	387
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	4	3	–	–	–	5	4	1	3	6
Institutions financières	–	–	–	3	56	1	1	2	15	67
Commerce de détail et services	71	40	3	9	42	145	120	80	108	153
Fabrication, biens										
de consommation et d'équipement	–	–	–	1	–	12	20	34	55	44
Immobilier et construction	–	–	–	–	–	10	13	9	9	14
Agriculture	–	–	–	1	2	10	18	36	69	87
Secteurs liés aux ressources	–	–	–	–	–	7	3	2	3	9
Télécommunications,										
médias et technologie	–	–	–	–	9	4	6	6	6	17
Transport	–	1	–	–	–	4	6	5	8	8
Services publics	–	–	–	–	4	–	–	–	–	4
Divers	–	–	–	–	–	2	3	4	4	5
Provision totale – prêts aux entreprises et aux gouvernements	75	44	3	14	113	200	194	179	280	414
Provision totale	140 \$	87 \$	3 \$	14 \$	113 \$	631 \$	553 \$	542 \$	661 \$	801 \$
Prêts douteux nets										
Prêts hypothécaires à l'habitation	117 \$	81 \$	– \$	– \$	– \$	251 \$	189 \$	105 \$	123 \$	103 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	22	25	27	35	19
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	(188)	(122)	(105)	(101)	(133)
Particuliers	45	32	–	–	–	68	42	(4)	(5)	10
Total des prêts douteux nets à la consommation ³	162	113	–	–	–	153	134	23	52	(1)
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	24	31	–	–	–	27	33	3	3	4
Institutions financières	–	–	–	20	57	3	5	–	22	62
Commerce de détail et services	124	70	–	2	31	139	105	21	55	103
Fabrication, biens										
de consommation et d'équipement	–	–	2	2	–	7	9	7	47	30
Immobilier et construction	–	–	–	–	–	–	6	5	8	14
Agriculture	–	–	–	–	–	10	15	24	82	70
Secteurs liés aux ressources	–	–	–	–	–	13	1	–	4	3
Télécommunications,										
médias et technologie	–	–	–	–	13	1	1	3	9	16
Transport	–	–	–	–	–	(1)	–	–	4	2
Services publics	–	–	–	–	2	–	–	–	–	2
Divers	–	–	–	–	–	–	1	2	2	3
Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux gouvernements	148	101	2	24	103	199	176	65	236	309
Total des prêts douteux nets	310 \$	214 \$	2 \$	24 \$	103 \$	352 \$	310 \$	88 \$	288 \$	308 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.
 2) Les autres prêts en souffrance sont des prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 à 180 jours aux termes du contrat. À compter de 2008, les autres prêts en souffrance comprennent également les prêts garantis par le gouvernement.
 3) Les provisions spécifiques pour des nombres élevés de soldes homogènes de montants relativement petits sont établies à partir des ratios historiques de radiations des soldes en souffrance et des encours; il peut en résulter un montant net négatif de prêts douteux.

Dépôts

Non vérifié, en millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Solde moyen			Intérêt			Taux		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Dépôts dans des établissements bancaires au Canada¹									
Payables à vue									
Particuliers	5 783 \$	5 252 \$	5 112 \$	6 \$	6 \$	7 \$	0,10 %	0,11 %	0,14 %
Entreprises et gouvernements	22 337	21 086	19 235	358	448	322	1,60	2,12	1,67
Banques	1 140	892	901	14	15	10	1,23	1,68	1,11
Payables sur préavis									
Particuliers	37 568	34 501	31 906	506	474	305	1,35	1,37	0,96
Entreprises et gouvernements	6 825	6 532	6 539	182	222	188	2,67	3,40	2,88
Banques	4	6	1	–	–	–	–	–	–
Payables à terme fixe									
Particuliers	47 659	45 016	39 953	1 867	1 637	1 292	3,92	3,64	3,23
Entreprises et gouvernements	54 189	48 054	42 473	1 815	2 259	1 637	3,35	4,70	3,85
Banques	641	686	538	22	32	23	3,43	4,66	4,28
Total des dépôts au Canada	176 146	162 025	146 658	4 770	5 093	3 784	2,71	3,14	2,58
Dépôts dans des établissements bancaires à l'étranger									
Payables à vue									
Particuliers	508	405	40	13	9	–	2,56	2,22	–
Entreprises et gouvernements	2 611	2 406	420	9	15	4	0,34	0,62	0,95
Banques	347	364	32	3	2	1	0,86	0,55	3,13
Payables sur préavis									
Particuliers	1 764	1 522	50	53	51	2	3,00	3,35	4,00
Entreprises et gouvernements	410	337	30	3	5	–	0,73	1,48	–
Banques	–	–	4	–	–	–	–	–	–
Payables à terme fixe									
Particuliers	2 390	2 177	461	72	102	26	3,01	4,69	5,64
Entreprises et gouvernements	38 926	41 467	39 056	1 445	2 187	1 867	3,71	5,27	4,78
Banques	13 864	12 631	10 528	485	586	421	3,50	4,64	4,00
Total des dépôts à l'étranger	60 820	61 309	50 621	2 083	2 957	2 321	3,42	4,82	4,59
Total des dépôts	236 966 \$	223 334 \$	197 279 \$	6 853 \$	8 050 \$	6 105 \$	2,89 %	3,60 %	3,09 %

1) Les dépôts par les déposants étrangers dans nos établissements bancaires canadiens ont totalisé 3,6 G\$ (3,8 G\$ en 2007 et 3,8 G\$ en 2006).

Emprunts à court terme

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	2008	2007	2006
Encours à la fin de l'exercice			
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	6 924 \$	13 137 \$	13 788 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	38 023	28 944	30 433
Total des emprunts à court terme	44 947 \$	42 081 \$	44 221 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert			
Solde moyen	9 901 \$	13 821 \$	15 379 \$
Solde maximal de fin de mois	11 984	14 673	17 996
Taux d'intérêt moyen	2,91 %	3,72 %	3,52 %
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres			
Solde moyen	30 574	32 133	22 626
Solde maximal de fin de mois	38 023	34 044	30 433
Taux d'intérêt moyen	4,66 %	6,92 %	7,37 %

Honoraires payés aux vérificateurs nommés par les actionnaires

Non vérifié, en millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2008	2007	2006
Honoraires de vérification ¹	18,0 \$	15,1 \$	13,9 \$
Honoraires pour services liés à la vérification ²	2,3	5,5	4,3
Honoraires pour services fiscaux ³	0,4	0,5	0,4
Divers	1,3	–	–
Total	22,0 \$	21,1 \$	18,6 \$

- 1) Au titre de la vérification des états financiers annuels de la CIBC et des services habituellement fournis par le vérificateur principal relativement aux dépôts réglementaires et prévus par la loi de la CIBC. Les honoraires de vérification comprennent la vérification des contrôles internes sur la présentation de l'information financière en vertu du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis.
- 2) Au titre des services de certification et des services connexes raisonnablement liés à l'exécution de la vérification ou à l'examen des états financiers de la CIBC, y compris la consultation comptable, divers procédés convenus et la traduction des rapports financiers.
- 3) Au titre des services de conformité fiscale.

État des résultats consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, pour le trimestre	2008				2007			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenu net d'intérêts	1 377 \$	1 327 \$	1 349 \$	1 154 \$	1 240 \$	1 180 \$	1 079 \$	1 059 \$
Revenu autre que d'intérêts	827	578	(1 223)	(1 675)	1 706	1 799	1 971	2 032
Total du revenu	2 204	1 905	126	(521)	2 946	2 979	3 050	3 091
Dotation à la provision pour pertes sur créances	222	203	176	172	132	162	166	143
Frais autres que d'intérêts	1 927	1 725	1 788	1 761	1 874	1 819	1 976	1 943
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	55	(23)	(1 838)	(2 454)	940	998	908	1 005
(Économie) charge d'impôts	(384)	(101)	(731)	(1 002)	45	157	91	231
Participations sans contrôle	3	7	4	4	11	6	10	4
Bénéfice net (perte nette)	436	71	(1 111)	(1 456)	884	835	807	770
Dividendes sur actions privilégiées	29	30	30	30	30	36	35	38
Prime de rachat d'actions privilégiées classées à titre de capitaux propres	–	–	–	–	–	16	–	16
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	407 \$	41 \$	(1 141) \$	(1 486) \$	854 \$	783 \$	772 \$	716 \$

Bilan consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, à la fin du trimestre	2008				2007			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Actif								
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	8 959 \$	12 446 \$	13 092 \$	18 193 \$	13 747 \$	16 943 \$	16 441 \$	17 692 \$
Valeurs mobilières	79 171	77 022	79 097	81 218	86 500	85 200	83 763	90 790
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	35 596	25 513	33 170	35 625	34 020	35 084	30 916	23 968
Prêts Prêts hypothécaires à l'habitation	90 695	89 870	92 703	90 572	91 664	90 582	87 075	83 338
Particuliers et cartes de crédit	42 953	42 028	40 106	38 934	38 334	37 578	36 968	36 234
Entreprises et gouvernements	39 273	34 108	34 399	34 436	34 099	33 478	33 992	34 528
Provision pour pertes sur créances	(1 446)	(1 398)	(1 384)	(1 379)	(1 443)	(1 499)	(1 515)	(1 554)
Instruments dérivés	28 644	22 967	23 549	23 395	24 075	20 424	17 233	17 665
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 848	8 778	8 756	8 527	8 024	7 689	8 277	6 984
Autres actifs	21 237	17 706	19 575	18 213	13 158	13 402	13 430	12 963
	353 930 \$	329 040 \$	343 063 \$	347 734 \$	342 178 \$	338 881 \$	326 580 \$	322 608 \$
Passif et capitaux propres								
Dépôts Particuliers	99 477 \$	97 124 \$	95 955 \$	93 883 \$	91 772 \$	91 615 \$	90 490 \$	88 954 \$
Entreprises et gouvernements	117 772	115 733	125 626	131 000	125 878	122 346	116 338	118 955
Banques	15 703	15 744	16 622	15 093	14 022	16 247	14 341	15 716
Instruments dérivés	32 742	24 812	26 206	26 109	26 688	19 435	17 224	16 694
Acceptations	8 848	8 778	8 756	8 527	8 249	7 689	8 277	6 984
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	44 947	34 531	36 815	39 432	42 081	48 079	45 515	42 974
Autres passifs	13 167	11 890	13 588	12 728	13 728	13 154	13 867	12 295
Titres secondaires	6 658	6 521	5 359	5 402	5 526	6 171	6 011	5 991
Passif au titre des actions privilégiées	600	600	600	600	600	600	600	600
Participations sans contrôle	185	163	159	157	145	156	161	278
Capitaux propres	13 831	13 144	13 377	14 803	13 489	13 389	13 756	13 167
	353 930 \$	329 040 \$	343 063 \$	347 734 \$	342 178 \$	338 881 \$	326 580 \$	322 608 \$

Principales mesures financières

Non vérifié, à la date du trimestre ou pour le trimestre	2008				2007			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Rendement des capitaux propres	14,8 %	1,6 %	(37,6) %	(52,9) %	30,3 %	28,3 %	28,9 %	27,1 %
Rendement de l'actif moyen	0,51 %	0,08 %	(1,29) %	(1,68) %	1,03 %	1,00 %	1,02 %	0,97 %
Capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)	10 896 \$	10 664 \$	12 238 \$	11 181 \$	11 191 \$	10 992 \$	10 964 \$	10 474 \$
Actif moyen (en millions de dollars)	342 621 \$	343 396 \$	349 005 \$	344 528 \$	340 236 \$	331 553 \$	326 088 \$	316 122 \$
Actif moyen/capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires	31,4	32,2	28,3	30,8	30,4	30,2	29,7	30,2
Ratio des fonds propres de première catégorie	10,5 %	9,8 %	10,5 %	11,4 %	9,7 %	9,7 %	9,5 %	9,6 %
Ratio du total des fonds propres	15,4 %	14,4 %	14,4 %	15,2 %	13,9 %	13,7 %	14,1 %	14,1 %
Marge d'intérêts nette	1,60 %	1,54 %	1,57 %	1,33 %	1,45 %	1,41 %	1,36 %	1,33 %
Coefficient d'efficacité	87,4 %	90,5 %	négl.	négl.	63,6 %	61,1 %	64,8 %	62,9 %

Renseignements sur les actions ordinaires

Non vérifié, à la date de la fin du trimestre ou pour le trimestre	2008				2007			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	380 782	380 877	380 754	338 732	334 849	335 755	337 320	336 486
Par action								
– bénéfice (perte) de base	1,07 \$	0,11 \$	(3,00) \$	(4,39) \$	2,55 \$	2,33 \$	2,29 \$	2,13 \$
– bénéfice dilué (perte diluée) ³	1,06	0,11	(3,00)	(4,39)	2,53	2,31	2,27	2,11
– dividende	0,87	0,87	0,87	0,87	0,87	0,77	0,77	0,70
– valeur comptable ¹	29,40	28,40	29,01	32,76	33,31	33,05	32,67	31,85
Cours de l'action ²								
– haut	65,11	76,75	74,17	99,81	103,30	106,75	104,00	102,00
– bas	49,00	49,56	56,94	64,70	87,00	92,37	97,70	88,96
– clôture	54,66	61,98	74,17	73,25	102,00	92,50	97,70	100,88
Ratio cours/bénéfice (sur 12 mois)	négl.	négl.	négl.	26,9	11,1	10,3	11,4	12,7
Ratio dividendes/bénéfice	81,6 %	négl.	négl.	négl.	34,1 %	33,0 %	33,7 %	32,9 %

1) Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin du trimestre.

2) Cours extrêmes pendant la période et cours de clôture du dernier jour de négociation de la période à la Bourse de Toronto.

3) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sont identiques.

négl. – Négligeable en raison de la perte nette sur la période de 12 mois.

État des résultats consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999
Revenu net d'intérêts	5 207 \$	4 558 \$	4 435 \$	4 937 \$	5 258 \$	5 517 \$	5 389 \$	4 445 \$	4 154 \$	4 313 \$
Revenu autre que d'intérêts	(1 493)	7 508	6 916	7 561	6 573	5 924	5 541	6 613	7 797	5 728
Total du revenu	3 714	12 066	11 351	12 498	11 831	11 441	10 930	11 058	11 951	10 041
Dotation à la provision pour pertes sur créances	773	603	548	706	628	1 143	1 500	1 100	1 220	750
Frais autres que d'intérêts	7 201	7 612	7 488	10 865	8 307	8 106	9 129	8 226	8 096	7 998
(Perte) bénéfique avant impôts sur les bénéfiques et participations sans contrôle	(4 260)	3 851	3 315	927	2 896	2 192	301	1 732	2 635	1 293
Impôts sur les bénéfiques	(2 218)	524	640	789	790	239	(279)	92	641	320
Participations sans contrôle	18	31	29	170	15	3	38	58	62	39
(Perte nette) bénéfique net	(2 060) \$	3 296 \$	2 646 \$	(32) \$	2 091 \$	1 950 \$	542 \$	1 582 \$	1 932 \$	934 \$
Dividendes sur actions privilégiées	119	139	132	125	100	75	50	17	17	17
Prime de rachat d'actions privilégiées classées à titre de capitaux propres	-	32	-	-	-	-	-	-	-	-
(Perte nette) bénéfice net applicable aux actions ordinaires	(2 179) \$	3 125 \$	2 514 \$	(157) \$	1 991 \$	1 875 \$	492 \$	1 565 \$	1 915 \$	917 \$

Bilan consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre

	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999
Actif										
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	8 959 \$	13 747 \$	11 853 \$	11 852 \$	12 203 \$	10 454 \$	9 512 \$	11 350 \$	10 679 \$	12 527 \$
Valeurs mobilières	79 171	86 500	83 498	67 764	67 316	69 628	64 273	74 794	69 242	59 492
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	35 596	34 020	25 432	18 514	18 165	19 829	16 020	24 079	20 461	19 158
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	90 695	91 664	81 358	77 216	72 592	70 014	66 612	58 751	51 921	46 637
Particuliers et cartes de crédit	42 953	38 334	35 305	34 853	35 000	32 695	30 784	28 411	27 939	24 751
Entreprises et gouvernements	39 273	34 099	30 404	31 350	31 737	33 177	41 961	46 693	47 567	47 552
Provision pour pertes sur créances	(1 446)	(1 443)	(1 442)	(1 636)	(1 825)	(1 952)	(2 288)	(2 294)	(2 236)	(1 748)
Instruments dérivés	28 644	24 075	17 122	20 309	23 710	22 796	24 717	25 723	23 847	24 449
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 848	8 024	6 291	5 119	4 778	5 139	6 848	8 100	9 088	9 296
Autres actifs	21 237	13 158	14 163	15 029	15 088	15 367	14 854	11 867	9 194	8 217
	353 930 \$	342 178 \$	303 984 \$	280 370 \$	278 764 \$	277 147 \$	273 293 \$	287 474 \$	267 702 \$	250 331 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts										
Particuliers	99 477 \$	91 772 \$	81 829 \$	75 973 \$	73 392 \$	70 085 \$	68 297 \$	66 826 \$	63 109 \$	60 878 \$
Entreprises et gouvernements	117 772	125 878	107 468	106 226	105 362	105 885	117 664	114 270	103 141	85 940
Banques	15 703	14 022	13 594	10 535	11 823	12 160	10 669	13 256	13 382	13 223
Instruments dérivés	32 742	26 688	17 330	20 128	23 990	21 945	24 794	26 395	24 374	25 097
Acceptations	8 848	8 249	6 297	5 119	4 778	5 147	6 878	8 100	9 088	9 296
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	44 947	42 081	44 221	29 208	29 010	30 952	18 051	32 616	28 191	29 203
Autres passifs	13 167	13 728	14 716	16 002	13 258	13 976	10 869	9 863	10 382	10 888
Titres secondaires	6 658	5 526	5 595	5 102	3 889	3 197	3 627	3 999	4 418	4 544
Passif au titre des actions privilégiées	600	600	600	600	1 043	1 707	1 988	1 999	1 576	1 633
Participations sans contrôle	185	145	12	746	39	22	111	249	248	204
Capitaux propres	13 831	13 489	12 322	10 731	12 180	12 071	10 345	9 901	9 793	9 425
	353 930 \$	342 178 \$	303 984 \$	280 370 \$	278 764 \$	277 147 \$	273 293 \$	287 474 \$	267 702 \$	250 331 \$

Principales mesures financières

Non vérifié, au 31 octobre et exercice terminé le 31 octobre

	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999
Rendement des capitaux propres	(1,94) %	28,7 %	27,9 %	(1,6) %	18,7 %	19,2 %	5,1 %	16,1 %	20,5 %	9,8 %
Rendement de l'actif moyen	(0,60) %	1,00 %	0,91 %	(0,01) %	0,74 %	0,68 %	0,19 %	0,57 %	0,73 %	0,34 %
Capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)	11 261 \$	10 905 \$	9 016 \$	9 804 \$	10 633 \$	9 764 \$	9 566 \$	9 739 \$	9 420 \$	9 323 \$
Actif moyen (en millions de dollars)	344 865 \$	328 520 \$	291 277 \$	288 845 \$	280 810 \$	284 739 \$	292 510 \$	278 798 \$	263 119 \$	271 844 \$
Actif moyen/capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires	30,6	30,1	32,3	29,5	26,4	29,2	30,6	28,6	27,9	29,2
Ratio des fonds propres de première catégorie	10,5 %	9,7 %	10,4 %	8,5 %	10,5 %	10,8 %	8,7 %	9,0 %	8,7 %	8,3 %
Ratio du total des fonds propres	15,4 %	13,9 %	14,5 %	12,7 %	12,8 %	13,0 %	11,3 %	12,0 %	12,1 %	11,5 %
Marge d'intérêts nette	1,51 %	1,39 %	1,52 %	1,71 %	1,87 %	1,94 %	1,84 %	1,59 %	1,58 %	1,59 %
Coefficient d'efficacité	négl.	63,1 %	66,0 %	86,9 %	70,2 %	70,9 %	83,5 %	74,4 %	67,7 %	79,7 %

négl. – Négligeable en raison de la perte nette sur la période de 12 mois.

État de l'évolution des capitaux propres consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre		2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999
Solde au début de l'exercice		13 489 \$	12 322 \$	10 731 \$	12 180 \$	12 071 \$	10 345 \$	9 901 \$	9 793 \$	9 425 \$	9 475 \$
Rajustement pour modification de convention comptable		(66)¹	(50) ²	–	10 ³	6 ⁴	–	(42) ⁵	(140) ⁶	–	–
Prime de rachat d'actions ordinaires		–	(277)	–	(1 035)	(1 084)	–	(269)	(736)	(873)	(397)
Prime de rachat d'actions privilégiées		–	(32)	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation du capital-actions	Actions privilégiées	300	(50)	–	598	133	550	800	–	–	–
	Actions ordinaires	2 926	92	93	(17)	19	108	15	(41)	(167)	(93)
Variation du surplus d'apport		–	26	12	(1)	9	24	26	–	–	–
Variations des autres éléments du résultat étendu		650	(650)	(115)	49	(196)	(222)	2	38	8	(4)
(Perte nette) bénéfice net		(2 060)	3 296	2 646	(32)	2 091	1 950	542	1 582	1 932	934
Dividendes	Actions privilégiées	(119)	(139)	(132)	(125)	(100)	(75)	(50)	(17)	(17)	(17)
	Actions ordinaires	(1 285)	(1 044)	(924)	(902)	(781)	(591)	(577)	(536)	(501)	(492)
Divers		(4)	(5)	11	6	12	(18)	(3)	(42)	(14)	19
Solde à la fin de l'exercice		13 831 \$	13 489 \$	12 322 \$	10 731 \$	12 180 \$	12 071 \$	10 345 \$	9 901 \$	9 793 \$	9 425 \$

- 1) Représente l'incidence de l'adoption de l'abrégié modifié du Comité sur les problèmes nouveaux 46 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), *Baux adossés*. Pour plus de précisions, se reporter à la note 1.
- 2) Représente l'incidence de l'application des normes relatives aux instruments financiers de l'ICCA, qui donne des directives quant à la comptabilisation et à l'évaluation des instruments financiers.
- 3) Représente l'incidence de l'application de la NOC-15 de l'ICCA, *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*, selon laquelle il est possible d'identifier une EDDV et de désigner un principal bénéficiaire pour consolider cette EDDV.
- 4) Représente l'incidence de l'application de la NOC-17 de l'ICCA, *Contrats de dépôt indexés sur actions*, selon laquelle les contrats de dépôt indexés sur actions doivent être comptabilisés distinctement et le dérivé, mesuré à la juste valeur.
- 5) Représente l'incidence de l'adoption du chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA*, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions », selon lequel les DPVA doivent être comptabilisés d'après les cours du marché de façon continue. En outre, la CIBC a adopté la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les opérations sur actions avec ses employés et ses administrateurs qui ne sont pas des dirigeants, comme le recommande le chapitre 3870.
- 6) Représente l'incidence de l'application du chapitre 3461 du *Manuel de l'ICCA*, « Avantages sociaux futurs », selon lequel le coût des avantages postérieurs au départ à la retraite et postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé dans l'exercice au cours duquel les employés fournissent des services à la CIBC.

Renseignements sur les actions ordinaires

Non vérifié, en millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre		2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)		370 229	336 092	335 135	339 263	355 735	360 048	360 553	372 305	388 951	409 789
Par action	– bénéfice (perte) de base	(5,89) \$	9,30 \$	7,50 \$	(0,46) \$	5,60 \$	5,21 \$	1,37 \$	4,19 \$	4,95 \$	2,23 \$
	– bénéfice dilué (perte diluée) ¹	(5,89)	9,21	7,43	(0,46)	5,53	5,18	1,35	4,13	4,90	2,21
	– dividendes	3,48	3,11	2,76	2,66	2,20	1,64	1,60	1,44	1,29	1,20
	– valeur comptable ²	29,40	33,31	29,59	25,00	29,92	28,78	25,75	26,44	25,17	22,68
Cours de l'action ³	– haut	99,81	106,75	87,87	80,80	73,90	60,95	57,70	57,00	50,50	42,60
	– bas	49,00	87,00	72,90	67,95	59,35	39,50	34,26	43,20	30,50	28,00
	– clôture	54,66	102,00	87,60	72,20	73,90	59,21	38,75	48,82	48,40	31,70
Ratio cours/bénéfice (sur 12 mois)		négl.	11,1	11,8	négl.	13,4	11,4	28,7	11,8	9,9	14,3
Ratio dividendes/bénéfice		négl.	33,4 %	36,8 %	négl.	39,2 %	31,5 %	>100 %	34,2 %	26,2 %	53,6 %

- 1) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action seront identiques.
 - 2) Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de l'exercice.
 - 3) Cours extrêmes pendant l'exercice et cours de clôture du dernier jour de négociation de l'exercice à la Bourse de Toronto.
- négl. – Négligeable en raison de la perte nette au cours de l'exercice.

Dividendes sur actions privilégiées¹

Non vérifié, exercice terminé le 31 octobre		2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999
Catégorie A	Série 9	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
	Série 12	–	–	–	–	–	–	–	–	2,4100	2,4267
	Série 13	–	–	–	–	–	–	–	–	1,7500	1,7500
	Série 14	–	–	–	–	–	–	–	–	1,4875	1,4875
	Série 15	–	–	–	–	1,0709	1,4125	1,4125	1,4125	1,4125	1,4125
	Série 16	–	–	–	–	1,8456	2,0025	2,2244	2,1724	2,0948	2,1093
	Série 17	–	–	–	–	1,3551	1,3625	1,3625	1,3625	1,3625	1,3625
	Série 18	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750
	Série 19	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375
	Série 20	–	–	–	1,5780	1,6908	1,8253	2,0276	1,9801	1,9095	1,9227
	Série 21	–	–	–	1,5095	1,5000	1,5000	1,5000	1,5000	1,1372	–
	Série 22	–	–	–	1,9518	2,0520	2,2152	2,4606	2,4031	1,7713	–
	Série 23	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	0,9938	–	–
	Série 24	–	0,3750	1,5000	1,5000	1,5000	1,5000	1,2962	–	–	–
	Série 25	–	1,1250	1,5000	1,5000	1,5000	1,5000	0,8048	–	–	–
	Série 26	1,4375	1,4375	1,4375	1,4375	1,4375	1,0859	–	–	–	–
	Série 27	1,4000	1,4000	1,4000	1,4000	1,5484	–	–	–	–	–
	Série 28	0,0800	0,0800	0,0800	0,0799	0,1996	–	–	–	–	–
	Série 29	1,3500	1,3500	1,3500	1,3500	–	–	–	–	–	–
	Série 30	1,2000	1,2000	1,2000	1,1938	–	–	–	–	–	–
	Série 31	1,1750	1,1298	–	–	–	–	–	–	–	–
	Série 32	1,2500	0,7955	–	–	–	–	–	–	–	–

- 1) Le dividende est rajusté compte tenu du nombre de jours au cours de l'exercice pendant lesquels l'action a été en circulation au moment de l'émission et du rachat.

Glossaire

Accord général de compensation

Accord standard conçu pour réduire le risque de crédit d'opérations dérivées multiples par la création d'un droit juridiquement reconnu de compenser les obligations de la contrepartie en cas de défaillance.

Actif pondéré en fonction du risque (APR)

Selon l'Accord de Bâle I, l'APR est calculé par application des facteurs de pondération du risque du BSIF à tous les actifs du bilan et instruments hors bilan pour les portefeuilles autres que de négociation, plus les risques estimés d'après les statistiques dans les portefeuilles de négociation. Selon l'approche NI avancée de l'Accord de Bâle II, l'APR est calculé selon une formule mathématique utilisant les probabilités de défaillance, les pertes en cas de défaillance et les expositions en cas de défaillance, et dans certains cas, les ajustements d'échéance. Selon l'approche standardisée, l'APR est calculé à l'aide des facteurs de pondération précisés dans les lignes directrices du BSIF pour les actifs au bilan et les instruments hors bilan. L'actif pondéré en fonction du risque reflétant le risque de marché du portefeuille de négociation est estimé d'après les statistiques selon des modèles approuvés par le BSIF.

Approche de mesure avancée (AMA) visant le risque opérationnel

Modèles internes de mesure du risque servant à calculer les exigences de fonds propres du risque opérationnel, sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs de mesure du risque.

Approche des modèles internes pour mesurer le risque de marché

Modèles internes servant à calculer les exigences de fonds propres rattachées à des risques précis et à des risques de marché généraux.

Approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée) visant le risque de crédit

Modèles internes servant à calculer les exigences en matière de fonds propres fondés sur les données historiques découlant des principales hypothèses sur le risque.

Approche standardisée pour le risque de crédit

Les exigences en matière de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées en fonction d'un ensemble normalisé de pondérations du risque, tel qu'il est recommandé par l'organisme de réglementation. Les pondérations normalisées du risque sont fondées sur des évaluations de crédit effectuées par des organismes externes, lorsqu'elles sont disponibles, et sur d'autres facteurs de risque, notamment l'exposition au titre des catégories d'actif, les garanties, etc.

Autre exposition aux instruments hors-bilan

Montant lié au risque de crédit découlant de l'émission de cautionnements et de lettres de crédit.

Autres risques liés au portefeuille de détail

Catégorie de risque comprenant tous les autres prêts accordés à des particuliers et des PME conformément au dispositif de Bâle II.

Base d'imposition équivalente (BIE)

Mesure non conforme aux PCGR qui consiste à augmenter le revenu exonéré d'impôts pour le rendre directement comparable aux sources de revenu imposables en vue de comparer le total des revenus ou le revenu net d'intérêts. Il s'agit d'un rajustement compensatoire de la provision pour impôts, qui permet d'obtenir le bénéfice après impôts présenté en vertu des PCGR.

Bénéfice économique

Le bénéfice économique est une mesure de rendement non conforme aux PCGR, rajustée en fonction du risque, qui est utilisée pour calculer la valeur ajoutée économique. Cette mesure correspond au bénéfice de chaque entreprise, déduction faite d'un montant au titre du coût des capitaux propres.

Biens administrés

Biens administrés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis par la CIBC sont de nature administrative et comprennent les services de garde des valeurs, le recouvrement du revenu de placement et le règlement des opérations d'achat et de vente.

Biens sous gestion

Biens gérés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Le service fourni relativement à ces biens consiste en la gestion d'un portefeuille discrétionnaire pour le compte des clients. Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Le BSIF supervise et réglemente toutes les banques ainsi que toutes les sociétés de fiducie et de prêt, les sociétés d'assurance, les associations coopératives de crédit, les sociétés de secours mutuel et les régimes de retraite constitués ou enregistrés en vertu des lois fédérales du Canada.

Capital économique

Le capital économique est une mesure non conforme aux PCGR et représente une estimation des capitaux propres requis par les entreprises en vue d'éliminer les pertes selon notre évaluation du risque prévu sur un horizon d'un an. Le capital économique se compose du capital de risque de crédit et de marché ainsi que de risque opérationnel et stratégique.

Cautionnements et lettres de garantie

Représentent essentiellement l'obligation de la CIBC, sous réserve de certaines conditions, d'effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients si ces derniers ne peuvent pas effectuer les paiements ou ne sont pas en mesure de satisfaire aux obligations contractuelles précisées.

Coefficient d'efficacité

Frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du total du bénéfice (revenu net d'intérêts et revenu autre que d'intérêts). Le coefficient d'efficacité est utilisé comme mesure de la productivité.

Contrats à terme de gré à gré

Engagement contractuel d'acheter ou de vendre une marchandise, une devise ou un instrument financier donné à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Les contrats à terme de gré à gré, qui sont des dérivés, sont des contrats conçus sur mesure négociés hors Bourse.

Contrat à terme standardisé

Engagement contractuel d'acheter ou de vendre une marchandise, une devise ou un instrument financier donné à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Ces contrats, qui sont des dérivés, sont standardisés et négociés en Bourse.

Contrat de garantie de taux d'intérêt

Contrat de gré à gré fixant un taux d'intérêt à verser ou à recevoir à compter d'une date ultérieure donnée pour une période préétablie. Ces contrats sont des dérivés.

Coupon d'intérêt

Instrument financier reposant uniquement sur une partie ou la totalité des paiements d'intérêts d'un bloc de prêts ou d'autres actifs semblables productifs d'intérêts. Lorsque des remboursements de capital sur des actifs productifs d'intérêts sous-jacents sont effectués ou lorsqu'il y a une défaillance, les paiements d'intérêts diminuent et la valeur du coupon d'intérêt s'ajuste en conséquence.

Coût après amortissement

Montant qui permet de calculer la valeur d'un actif ou d'un passif financier, à sa constatation initiale, moins les remboursements, moins le cumul des intérêts constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, plus ou moins tout rajustement découlant d'une couverture de la juste valeur et moins toute réduction de valeur (appliquée directement ou au moyen d'un compte de provision) au titre de dépréciation ou de montant irrécouvrable. La valeur d'un actif ou d'un passif financier, évaluée à sa constatation initiale, correspond au coût de l'actif ou du passif financier, y compris les coûts d'opération capitalisés et les honoraires reportés.

Coût de remplacement actuel

Coût estimatif de remplacement d'instruments dérivés qui ont une valeur marchande positive, représentant un gain latent pour la CIBC.

Couverture

Technique de diminution du risque aux termes de laquelle un dérivé ou autre instrument financier est utilisé pour réduire ou neutraliser les risques à l'égard des variations des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions, du prix des marchandises ou du risque de crédit.

Dérivés

Contrat qui n'exige aucun investissement initial, ou qui exige un investissement minime, dont la valeur fluctue en fonction de l'évolution des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions ou du prix des marchandises ou encore des écarts de taux sous-jacents. L'utilisation de dérivés permet la gestion du risque par suite des variations de ces facteurs de risque.

Dérivés de crédit

Arrangement hors bilan qui permet à une partie (le bénéficiaire) de transférer le risque de crédit d'un actif de référence, que le bénéficiaire peut ou non détenir, à une autre partie (le garant), sans toutefois vendre réellement l'actif. La CIBC utilise généralement les dérivés de crédit pour gérer son risque de crédit global.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant imputé aux résultats permettant de porter la provision pour pertes sur créances à un niveau suffisant pour couvrir les pertes sur créances relevées et inhérentes au portefeuille de prêts, aux acceptations, aux lettres de crédit, aux cautionnements et aux dérivés de la CIBC.

Droits à la plus-value des actions (DPVA)

Droits émis par la CIBC rattachés aux options sur actions, qui peuvent être réglés contre un montant en espèces correspondant à l'excédent, le cas échéant, entre le cours des actions ordinaires de la CIBC au moment de l'exercice et le cours fixé au moment de l'attribution.

Effectif permanent

Englobe les employés permanents à temps plein (qui comptent pour un) et les employés permanents à temps partiel (qui comptent pour un demi), et les employés qui touchent des commissions.

Engagements non utilisés

Montant lié au risque de crédit découlant de prêts non versés à un client donné, mais qu'il pourrait utiliser plus tard.

Entité à détenteurs de droits variables (EDDV)

Entité qui n'a pas suffisamment de capitaux propres à risque pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel, ou dans laquelle les investisseurs ne sont pas considérés comme des détenteurs de participations financières conférant le contrôle. Les structures d'accueil sont des types d'EDDV créées dans un seul but limité bien défini.

Évaluation à la valeur du marché

Évaluation établie en fonction des taux du marché à la date du bilan. Ces taux sont généralement disponibles pour la plupart des valeurs négociées sur le marché et pour certains dérivés.

Exposition à des transactions assimilables à des mises en pension

Montant lié au risque de crédit découlant de nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

Expositions au crédit personnel garanti – immobilier

Catégorie de risque comprenant les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit garanties par un bien immobilier conclus avec des particuliers conformément au dispositif de Bâle II.

Expositions au portefeuille de détail renouvelables admissibles

Catégorie de risque comprenant les prêts sur cartes de crédit, les marges de crédit non garanties et les autorisations de découvert conclus avec des particuliers (sauf dans le cas de l'approche standardisée) conformément au dispositif de Bâle II.

Expositions aux banques

Risques de crédit directs liés à des institutions acceptant des dépôts et les sociétés réglementées en courtage de valeurs, ainsi que les risques garantis par ces entités.

Expositions aux entités souveraines

Risques de crédit directs envers les gouvernements, les banques centrales et certaines entités du secteur public, ainsi que les risques garantis par ces entités.

Expositions aux entreprises

Risques de crédit directs liés à des sociétés, des sociétés en nom collectif et des entreprises individuelles, ainsi que les risques garantis par ces entités.

Exposition aux instruments dérivés de gré à gré

Montant lié au risque de crédit découlant de produits dérivés se négociant hors bourse plutôt que sur les marchés boursiers.

Exposition en cas de défaillance (ECD)

Estimation du montant à risque associé à un client en cas de défaillance, au moment de la défaillance.

Fonds propres réglementaires

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie conformément à leur définition dans la réglementation du BSIF. Les fonds propres de première catégorie comprennent les actions ordinaires, à l'exception des positions de négociation à découvert dans nos propres actions, les bénéfices non répartis, les actions privilégiées, les participations sans contrôle, le surplus d'apport et l'écart de conversion. L'écart d'acquisition est déduit des fonds propres de première catégorie. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent les titres secondaires et la provision générale admissible. À compter du 1^{er} novembre 2007, le gain réalisé à la vente de créances titrisées est déduit des fonds propres de première catégorie et les placements dans des filiales d'assurance et d'importants investissements d'avant 2007 ont été déduits des fonds propres de deuxième catégorie. De plus, les fonds propres de première et de deuxième catégories sont désormais assujettis à certaines autres déductions à parts égales.

Garanties

Tout actif donné à titre de garantie du remboursement d'un prêt ou d'une autre obligation, généralement sous forme d'espèces ou de valeurs bien cotées.

Gestion de l'actif et du passif (GAP)

Il s'agit essentiellement de la gestion des risques dans les secteurs non liés à la négociation de la Banque. Des techniques de gestion du risque servent à gérer la durée relative des actifs (comme les prêts) et des passifs (comme les dépôts) de la CIBC, afin de minimiser l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt.

Instrument financier hors bilan

Actif ou passif non inscrit ou non entièrement inscrit au bilan à titre de montant nominal ou constaté, mais pouvant éventuellement produire des flux de trésorerie positifs ou négatifs. Ces instruments comprennent les ententes relatives au crédit.

Juste valeur

Le montant d'une contrepartie qui pourrait être échangé dans une opération sans lien de dépendance entre des parties consentantes dans des conditions de pleine concurrence.

Marge d'intérêts nette

Revenu net d'intérêts exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

Méthode de notation internes pour les expositions liées aux titrisations

Calcul des exigences de fonds propres fondé sur des pondérations de risque converties de notations internes.

Méthode du taux d'intérêt effectif

Méthode servant à calculer le coût après amortissement d'un actif financier ou d'un passif financier et à répartir adéquatement le revenu d'intérêts et les frais d'intérêts entre les périodes. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou les rentrées de trésorerie futures estimatives sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

Montant nominal de référence

Montant du capital ou montant de référence servant à calculer les paiements en vertu de contrats de dérivés. Dans la plupart des cas, ce montant n'est pas payé, reçu ou échangé en vertu des modalités du contrat dérivé.

Montants utilisés

Montant lié au risque de crédit découlant de prêts déjà versés au client aux termes d'engagements.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Rachat, de temps à autre, par une société cotée, de ses propres actions par l'entremise d'une bourse, assujetti aux diverses règles des commissions des valeurs mobilières et des bourses.

Option

Obligation contractuelle en vertu de laquelle le vendeur donne le droit à l'acheteur, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un montant déterminé d'une marchandise, d'une devise ou d'un instrument financier, à un prix stipulé d'avance et à une date donnée ou au plus tard à une date donnée.

Perte en cas de défaillance (PCD)

Estimation du montant à risque associé à un client qui ne sera pas recouvré en raison d'une défaillance, exprimé en pourcentage de l'exposition en cas de défaillance.

Point de base

Équivaut à un centième de point de pourcentage.

Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements

Catégorie de risque comprenant les prêts consentis à des entreprises et à des gouvernements où l'acceptation du prêt s'appuie principalement sur les notations de risque.

Portefeuilles de détail

Catégorie de risque comprenant les prêts consentis à des particuliers et à des PME où l'acceptation du prêt s'appuie principalement sur des modèles d'évaluations du crédit.

Probabilité de défaillance (PD)

Estimation de la probabilité que le montant lié aux engagements d'un client donné ne soit pas remboursé à l'échéance du contrat.

Provision pour pertes sur créances

Provision des états financiers dont le montant est suffisant pour absorber les pertes sur créances relevées et inhérentes au portefeuille de prêts, d'acceptations, de lettres de crédit et de cautionnements de la CIBC. La provision peut être spécifique ou générale.

Rajustement lié à l'évaluation du crédit

Les contrats de dérivés sont d'abord évalués par rapport à des courbes de prix types non risquées, compte non tenu de la qualité du crédit de l'une ou l'autre des contreparties au contrat. Le rajustement lié à l'évaluation du crédit s'entend du rajustement positif ou négatif devant être apporté à l'évaluation initiale afin de tenir compte de la valeur marchande du risque de crédit attribuable au défaut par l'une ou l'autre des parties de respecter ses engagements en vertu des modalités du contrat dérivé. Le calcul du rajustement lié à l'évaluation du crédit reflète généralement les accords de garantie et les accords généraux de compensation conclus entre les parties.

Ratio actif/fonds propres

Somme du total de l'actif et de postes hors bilan précis, divisée par le total des fonds propres réglementaires.

Ratio cours/bénéfice

Cours de clôture des actions ordinaires divisé par le résultat dilué par action ordinaire.

Ratio des fonds propres de première catégorie et ratio du total des fonds propres

Fonds propres de première catégorie et total des fonds propres réglementaires divisés par l'actif pondéré en fonction du risque. Cette mesure est fondée sur les lignes directrices du BSIF, au chapitre des normes de la Banque des règlements internationaux.

Ratio dividendes/bénéfice

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net après dividendes et primes versées au rachat sur actions privilégiées.

Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par le cours de clôture des actions ordinaires.

Rendement des capitaux propres (RCP)

Bénéfice net, déduction faite des dividendes et des primes versés aux rachats sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires.

Rendement total des actionnaires

Rendement total tiré d'un placement dans les actions ordinaires de la CIBC. Le rendement mesure la variation de la valeur pour les actionnaires, compte tenu des dividendes réinvestis dans d'autres actions.

Revenu net d'intérêts

Écart entre l'intérêt gagné sur les actifs (comme les prêts et les valeurs) et l'intérêt engagé sur les passifs (comme les dépôts et les titres secondaires).

Risque d'illiquidité

Risque de ne pas disposer de suffisamment de liquidités pour satisfaire aux engagements financiers courants à moins d'acquiescer des fonds à des taux excessifs ou de procéder à la vente forcée d'actifs.

Risque de crédit

Risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions convenues.

Risque de marché

Risque de perte financière pouvant résulter de fluctuations défavorables des facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt et les taux de change, les écarts de taux, ainsi que le cours des actions et le prix des marchandises.

Risque opérationnel

Le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou encore d'erreurs humaines ou d'événements externes.

Swap, option vendeur

Dérivés utilisés au chapitre d'opérations de titrisation où le cédant reçoit des flux de trésorerie continus de l'actif vendu et rembourse les coûts de financement rattachés à l'opération de titrisation.

Swaps

Contrat entre deux parties portant sur l'échange d'une série de flux de trésorerie, en fonction d'un montant nominal de référence donné pendant une période déterminée. Ces contrats sont souvent des swaps de taux d'intérêt ou des swaps de devises. Les swaps sont des dérivés.

Titre adossé à des créances avec flux groupés

Titrisation d'une combinaison de titres d'emprunt d'entreprises, de titres adossés à des créances mobilières, de titres adossés à des créances hypothécaires et d'autres tranches de titres adossés à des créances avec flux groupés pour former un bloc d'actifs diversifiés et décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

Titre adossé à des prêts avec flux groupés

Titrisation d'une combinaison de créances d'entreprises garanties ou non garanties pour les clients commerciaux et industriels d'au moins une banque prêteuse pour former un bloc d'actifs diversifiés et décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

Titrisation

Opération consistant à vendre des actifs (habituellement des actifs financiers comme des prêts, des contrats de location, des comptes clients, des créances sur cartes de crédit ou des prêts hypothécaires) à des fiduciaires ou à des structures d'accueil. Les structures d'accueil

émettent habituellement des valeurs ou une autre forme de droit aux investisseurs ou au cédant, et utilisent le produit tiré de l'émission des valeurs pour acheter les actifs cédés. Les structures d'accueil utilisent généralement les flux de trésorerie tirés des actifs pour satisfaire aux obligations liées aux valeurs ou aux autres droits émis, ce qui peut comporter un certain nombre de profils de risque différents.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer la distribution de rendements possibles sur un portefeuille selon un degré de confiance déterminé.

Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres

Valeurs achetées avec l'engagement par l'acheteur de les revendre au vendeur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Valeurs empruntées

Valeurs généralement empruntées pour couvrir les positions à découvert. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme d'espèces ou de valeurs bien cotées.

Valeurs prêtées

Valeurs généralement prêtées pour couvrir les positions à découvert de l'emprunteur. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme d'espèces ou de valeurs bien cotées.

Valeurs vendues à découvert

Représentent l'engagement du vendeur de vendre des valeurs dont il n'est pas le propriétaire. Le vendeur emprunte les valeurs pour pouvoir les remettre à l'acheteur. À une date ultérieure, il achète des valeurs identiques sur le marché pour remplacer les valeurs empruntées.

Valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres

Valeurs vendues avec l'engagement par le vendeur de les racheter de l'acheteur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Nos clients – Centres bancaires et GAB

OUVERTURES DE CENTRES BANCAIRES CIBC – 2008

Colombie-Britannique

3836 - 4th Ave., Smithers
1096 Homer St., Vancouver

Alberta

4916 - 130th Ave. SE, Unit 202, Calgary

Ontario

9641 Jane St., Maple
1005 Maple Ave., Building Q, Milton
10 Disera Dr., Suite 180, Thornhill

FERMETURES DE CENTRES BANCAIRES CIBC – 2008¹

Colombie-Britannique

1222 Main St., Smithers

Ontario

10037 Keele St., Maple
1118 Centre St., Unit 1, Thornhill

DÉMÉNAGEMENTS DE CENTRES BANCAIRES CIBC – 2008

Alberta

5609 - 4th St. NW, Calgary –
déménagé au Thorncliffe Banking Centre

Ontario

366 North Front St., Belleville –
déménagé du bureau 3 au bureau 4

AUTRES FERMETURES – 2008

Colombie-Britannique

1164 Main St., Smithers (point de vente,
Segment valeur élevée)

Ontario

10048 Keele St., Maple (point de vente,
Segment valeur élevée)
400 Main St., Milton (point de vente, Segment
valeur élevée)

OUVERTURES DE KIOSQUES BANCAIRES – SERVICES FINANCIERS LE CHOIX DU PRÉSIDENT – 2008

Ontario

1755 Brimley Rd., Scarborough

FERMETURES ET CHANGEMENTS – SERVICES FINANCIERS LE CHOIX DU PRÉSIDENT – 2008

Colombie-Britannique

1424 Island Hwy., Campbell River²
32136 Loughheed Hwy., Mission²

Alberta

4700 - 130th Ave. SE, Unit 100, Calgary²
7005 - 48th Ave., Camrose²
12225 - 99th St., Grande Prairie²
5031 - 44th St., Lloydminster²
1792 Trans Canada Way SE, Medicine Hat²

Saskatchewan

30 Thatcher Dr. E, Moosejaw²
591 - 15th Ave. E, Prince Albert²
411 Confederation Dr., Saskatoon²
206 Broadway St. E, Yorkton²

Manitoba

920 Victoria Ave., Brandon²
175 Cargill Rd., Winkler²
1035 Gateway Rd., Winnipeg²
550 Kenaston Blvd., Winnipeg²

Ontario

1893 Scugog St., Port Perry³
1836 Regent St. S, Sudbury³

Île-du-Prince-Édouard

535 Granville St., Summerside³

INSTALLATIONS DE GAB – 2008

Colombie-Britannique

45800 Promontory Rd., Chilliwack
3836 - 4th Ave., Smithers
1096 Homer St., Vancouver
4368 Main St., Whistler

Alberta

4916 - 130 Ave. SE, Calgary
5609 - 4th St., Calgary
7020 - 4th St. NW, Calgary
8775 - 85th St., Fort Saskatchewan
101 West Haven Blvd., Leduc
235 Milligan Ave., Okotoks
1 Spruce Village Way, Spruce Grove

Ontario

1521 Charleston Sideroad, Alton
366 North Front St., Belleville
12476 Highway 50, Bolton
613 Evans St., Etobicoke
10 Samnah Cres., Ingersoll
1845 Adelaide St. N, London
9641 Jane St., Maple

1005 Maple Ave., Milton
5025 Creebank Rd., Mississauga
1330 Wilson Ave. N, Oshawa
3775 Strandherd Dr., Ottawa
1612 - 16th St., Owen Sound
1174 Lansdowne St. W, Peterborough
1740 Bayly St., Pickering
9325 Yonge St., Richmond Hill
1755 Brimley Rd., Scarborough
400 Highbury Ave., St. Thomas
10 Disera Dr., Thornhill
1500 Woodbine Ave., Toronto
292 Kingston Rd., Toronto
21 Innovation Dr., Vaughan
504 Niagara St. N, Welland

Québec

21275, rue Lakeshore, Sainte-Anne-de-Bellevue

Nouvelle-Écosse

8791 Warwick St., Digby

Terre-Neuve-et-Labrador

80 Airport Terminal Access Rd., St. John's

FERMETURES DE GAB – 2008

Colombie-Britannique

1496 Ryan Rd., Lazo
2220 Bowen Rd., Nanaimo
1222 Main St., Smithers
2405 Broadway East, Vancouver
5658 Vedder Rd., Vedder Crossing

Alberta

1330 - 15th Ave. SW, Unit 2, Calgary

Manitoba

33 Allen Dyne Rd., Winnipeg
515 Portage Ave., Winnipeg

Ontario

53 Arthur St., Essex
95 Browns Line, Etobicoke
1227 Barton St. E, Hamilton
555 Princess St., Kingston
635 Southdale Rd. E, London
10037 Keele St., Maple
8133 Warden Ave., Markham
400 Main St., Milton
5150 Spectrum Way, Mississauga
515 Drewry Ave., North York
1300 King St. E, Oshawa
2950 Kennedy Rd., Scarborough
1118 Centre St., Thornhill
901 King St. W., Toronto

Québec

3480, boul. Henri-Bourassa E., Montréal-Nord

- 1) Un emplacement figurant en 2007 à la rubrique Autres fermetures CIBC – 2007 (soit le centre bancaire situé au 602 Main St., N, Moose Jaw, SK) a été calculé dans le dénombrement des centres bancaires de la CIBC en 2008 à des fins internes. Ainsi, le dénombrement des centres bancaires de la CIBC pour l'exercice 2008 (tel que présenté à la page 17) fait état de la fermeture de Moose Jaw.
- 2) Passé de centre bancaire non doté de personnel à GAB seulement.
- 3) Passé de kiosque bancaire doté de personnel à GAB seulement.

Avant de prendre la décision de fermer un centre bancaire, la CIBC examine avec soin les intérêts de la collectivité, de ses clients et de ses employés en :

- informant la collectivité, notamment les clients, les employés, les chefs de file de la collectivité, les politiciens et les pouvoirs publics de sa décision de fermer un centre bancaire. Elle tient aussi des assemblées locales pour expliquer sa décision et prendre note des suggestions pour aider le milieu à s'adapter;
- aidant les clients et les groupes touchés à définir leurs besoins bancaires et à trouver le centre bancaire qui y répond le mieux.

Nos clients – Financement par emprunt de sociétés canadiennes

FINANCEMENT PAR EMPRUNT DE SOCIÉTÉS CANADIENNES PAR LA CIBC ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES COTÉES EN BOURSE

Au 31 octobre 2008

Niveaux d'autorisation de 0 \$ à 24 999 \$¹

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	80 724 \$	24 197 \$	11 191
Alberta	63 348	18 311	8 470
Saskatchewan	21 584	9 525	2 495
Manitoba	13 887	5 624	1 633
Ontario	264 670	84 449	34 777
Québec	53 566	19 031	6 831
Nouveau-Brunswick	6 863	2 642	810
Nouvelle-Écosse	11 913	5 275	1 537
Île-du-Prince-Édouard	2 772	1 276	328
Terre-Neuve-et-Labrador	6 666	2 479	838
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon ²	3 032	849	459
Total Canada	529 025 \$	173 658 \$	69 369

Niveaux d'autorisation de 25 000 \$ à 99 999 \$¹

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	352 958 \$	168 765 \$	6 815
Alberta	299 793	134 164	5 850
Saskatchewan	131 539	69 349	2 553
Manitoba	76 711	40 972	1 465
Ontario	1 309 018	685 498	24 671
Québec	272 485	141 042	5 189
Nouveau-Brunswick	34 655	18 500	683
Nouvelle-Écosse	65 590	36 448	1 271
Île-du-Prince-Édouard	15 338	9 128	292
Terre-Neuve-et-Labrador	35 461	18 944	695
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon ²	12 381	5 722	238
Total Canada	2 605 929 \$	1 328 532 \$	49 722

Niveaux d'autorisation de 100 000 \$ à 249 999 \$¹

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	279 908 \$	133 768 \$	2 102
Alberta	260 875	131 947	1 899
Saskatchewan	92 246	46 876	683
Manitoba	79 903	41 871	580
Ontario	1 084 212	519 080	8 270
Québec	241 051	121 880	1 676
Nouveau-Brunswick	24 779	13 237	170
Nouvelle-Écosse	41 099	21 698	276
Île-du-Prince-Édouard	12 469	7 520	88
Terre-Neuve-et-Labrador	22 128	12 396	159
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon ²	9 863	5 758	64
Total Canada	2 148 533 \$	1 056 031 \$	15 967

Niveaux d'autorisation de 250 000 \$ à 499 999 \$¹

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	227 928 \$	150 972 \$	536
Alberta	219 171	133 468	571
Saskatchewan	62 197	34 588	175
Manitoba	66 507	34 918	188
Ontario	657 701	410 698	1 537
Québec	227 303	140 855	570
Nouveau-Brunswick	24 626	15 613	55
Nouvelle-Écosse	34 389	22 829	73
Île-du-Prince-Édouard	11 689	6 536	32
Terre-Neuve-et-Labrador	16 863	11 447	41
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon ²	10 405	7 455	26
Total Canada	1 558 779 \$	969 379 \$	3 804

Niveaux d'autorisation de 500 000 \$ à 999 999 \$¹

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	326 425 \$	230 737	357
Alberta	289 426	186 427	364
Saskatchewan	70 280	39 368	98
Manitoba	100 141	59 636	129
Ontario	1 066 241	694 246	1 103
Québec	294 596	201 758	336
Nouveau-Brunswick	24 964	16 354	27
Nouvelle-Écosse	56 610	38 671	47
Île-du-Prince-Édouard	19 812	10 850	28
Terre-Neuve-et-Labrador	18 929	13 781	21
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon ²	18 891	12 709	24
Total Canada	2 286 315 \$	1 504 537 \$	2 534

Niveaux d'autorisation de 1 000 000 \$ à 4 999 999 \$¹

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	1 330 416 \$	954 178	397
Alberta	1 084 056	727 970	405
Saskatchewan	206 984	117 568	90
Manitoba	429 854	300 062	156
Ontario	4 444 496	3 120 502	1 218
Québec	1 133 796	789 053	322
Nouveau-Brunswick	143 942	108 990	34
Nouvelle-Écosse	210 080	158 398	63
Île-du-Prince-Édouard	87 222	56 614	41
Terre-Neuve-et-Labrador	70 331	40 474	26
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon ²	72 018	52 927	26
Total Canada	9 213 195 \$	6 426 736	2 778

- La CIBC a implanté une version modifiée du système de données au cours de 2008, ce qui a donné lieu à la consolidation de certaines positions clients et autorisations. Cette consolidation a contribué à une baisse du nombre de clients et d'autorisations comparativement aux années précédentes, surtout pour les niveaux d'autorisation inférieurs à 500 000 \$.
- Les données sur les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon ont été consolidées afin de protéger la vie privée des emprunteurs qui pourraient autrement être identifiés.

Niveaux d'autorisation de 5 000 000 \$ et plus¹

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique ²	6 849 063	\$ 3 988 613	\$ 201
Alberta	15 665 420	6 432 694	235
Saskatchewan	1 523 847	540 141	27
Manitoba	2 646 036	1 103 784	50
Ontario	33 165 634	11 154 815	678
Québec	7 188 918	3 504 976	185
Nouveau-Brunswick	763 098	320 199	14
Nouvelle-Écosse	1 423 849	972 122	44
Île-du-Prince-Édouard ³			
Terre-Neuve-et-Labrador ³	783 464	96 727	19
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon ²			
Total Canada	70 009 329	\$ 28 114 071	\$ 1 453

Tous les niveaux d'autorisation¹

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	9 447 422	\$ 5 651 230	\$ 21 599
Alberta	17 882 089	7 764 981	17 794
Saskatchewan	2 108 677	857 415	6 121
Manitoba	3 413 039	1 586 867	4 201
Ontario	41 991 972	16 669 288	72 254
Québec	9 411 715	4 918 595	15 109
Nouveau-Brunswick	1 022 927	495 535	1 793
Nouvelle-Écosse	1 843 530	1 255 441	3 311
Île-du-Prince-Édouard	149 302	91 924	809
Terre-Neuve-et-Labrador	953 842	196 248	1 799
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon ⁴	126 590	85 420	837
Total Canada	88 351 105	\$ 39 572 944	\$ 145 627

- 1) La CIBC a implanté une version modifiée du système de données au cours de 2008, ce qui a donné lieu à la consolidation de certaines positions clients et autorisations. Cette consolidation a contribué à une baisse du nombre de clients et d'autorisations comparativement aux années précédentes, surtout pour les niveaux d'autorisation inférieurs à 500 000 \$.
- 2) Les données relatives aux clients des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut et du Yukon ont été ajoutées aux données de la Colombie-Britannique dans les catégories de montants correspondants et sont comprises dans les totaux de la Colombie-Britannique afin de protéger la vie privée des clients.
- 3) Les données relatives aux clients de l'Île-du-Prince-Édouard ont été ajoutées aux données de Terre-Neuve-et-Labrador dans les catégories de montants correspondantes et sont comprises dans les totaux de Terre-Neuve-et-Labrador afin de protéger la vie privée des clients.
- 4) Les données sur les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon ont été consolidées afin de protéger la vie privée des emprunteurs qui pourraient autrement être identifiés.

Emploi au Canada

La CIBC est l'un des employeurs les plus importants du Canada. En 2008, la CIBC et ses sociétés affiliées cotées en Bourse employaient environ 38 700 personnes à temps plein et à temps partiel dans tout le pays, et le Groupe de sociétés CIBC a versé plus de 2,5 G\$ en salaires et en avantages sociaux à son effectif au Canada en 2008.

De plus, en raison des sommes qu'elle consacre à l'achat de biens et de services externes, la CIBC soutient indirectement des milliers d'autres emplois dans de nombreux secteurs allant des services de nettoyage et d'entretien aux services d'experts-conseils en haute technologie. En 2008, elle a versé 2,3 G\$ à des entreprises du monde entier, dont la majorité à des entreprises canadiennes.

Employés à temps plein et à temps partiel

Au 31 octobre 2008

CIBC et sociétés affiliées cotées en Bourse

Province ou territoire	Employés à temps plein	Employés à temps partiel
Colombie-Britannique	3 198	822
Alberta	2 117	586
Saskatchewan	695	210
Manitoba	555	233
Ontario	22 256	2 634
Québec	2 774	613
Nouveau-Brunswick	571	90
Nouvelle-Écosse	798	153
Île-du-Prince-Édouard	69	30
Terre-Neuve-et-Labrador	186	56
Territoires du Nord-Ouest	55	6
Nunavut	10	1
Yukon	33	14
Total	33 317	5 448

Impôts et taxes au Canada

Au cours de l'exercice 2008, la charge (le recouvrement) d'impôts du Groupe de sociétés CIBC à tous les ordres de gouvernement au Canada a totalisé (2,7) G\$. Ce montant comprenait (3,2) G\$ en recouvrement d'impôts sur les bénéfices, 107 M\$ en impôts et taxes sur le capital et 369 M\$ en charges sociales (part de l'employeur), taxes d'affaires, impôts fonciers, TPS et taxes de vente provinciales.

Impôts et taxes – 2008

Groupe de sociétés CIBC

En milliers de dollars	Impôts sur les bénéfices	Impôts et taxe sur le capital
Gouvernement fédéral	(2 113 614) \$	– \$
Gouvernements des provinces et des territoires		
Colombie-Britannique	(132 898)	23 499
Alberta	(98 515)	–
Saskatchewan	(20 040)	6 608
Manitoba	(19 790)	7 959
Ontario	(680 761)	50 107
Québec	(64 577)	7 851
Nouveau-Brunswick	(11 192)	2 636
Nouvelle-Écosse	(20 760)	5 869
Île-du-Prince-Édouard	(2 983)	1 028
Terre-Neuve-et-Labrador	(7 215)	1 689
Territoires du Nord-Ouest	(2 962)	–
Nunavut	(431)	–
Yukon	(1 328)	–
Total	(3 177 066) \$	107 246 \$

Contributions à la collectivité

EXEMPLES D'ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DU SOUTIEN DE LA BANQUE CIBC :

Colombie-Britannique

Abbotsford Emergency Services
Abbotsford Regional Hospital
Arrowtarian Senior Citizens Society
Arthritis Society
Artist In Our Midst
Association for Children With Disabilities
Atira Women's Resource Society
BC Cancer Foundation
BC Children's Hospital
BC Crime Prevention
BC Dairy Association
BCIT
Boys & Girls Clubs – Kamloops, Greater Victoria
Burnaby Hospital
Canadian Breast Cancer Foundation
Canadian Cancer Society
Canadian Cystic Fibrosis
Canadian Feed the Children
Canadian Iranian Foundation
Canadian Mental Health
Castlegar Hospital
Chetwynd Search and Rescue
Children's Arts Umbrella
Chilliwack Agriculture Society
Chilliwack Community Services
CNIB – British Columbia
Comox Valley Fair
Cops for Kids – Kelowna
Cottonwood Music Festival
Covenant House – Vancouver
Creston Spray Park
Crime Stoppers Association
Deepak Binning Foundation
Entrepreneurial Learning Foundation
Fort Nelson Spray Park
Fraser Canyon Hospice
Green Thumb Theatre Company
Griefworks
Habitat for Humanity Victoria
Heart and Stroke Foundation
HEROS – Hockey Education Reach Out Society
Hope Search and Rescue
Interior Provincial Exhibition
Jewish Community Centre of Greater Vancouver
Junior Achievement of BC
Juvenile Diabetes Research Foundation
Kelowna Rotary Art Centre
Kids Up Front
Kidsport Fund
The Land Conservancy of BC
Langley Hospital
Leadership Vancouver
Lester B. Pearson College
Lion's Gate Hospital
Make-A-Wish Foundation
Malaspina University College
MS Society of Canada
Nanaimo & District Hospital

Nanaimo Child Development Centre
Nelson & District Museum
North Fraser Therapeutic Riding Association
Okanagan College
One to One Literacy Society
P.A.R.T.Y. Youth Program
Pacific Rim Whale Festival
Peace Arch Community Services
Penticton Hospital
PLEA Youth Mentoring Program
Powell River Sea Fair
Power To Be – Adventure Therapy Society
Prince George Hospital
Revelstoke Highway Rescue
Richmond Hospital
Rick Hansen Man in Motion
Royal Inland Hospital, Kamloops
S.U.C.C.E.S.S.
Saanich Peninsula Hospital
Salvation Army
Scouts Canada
Simon Fraser University
Smithers Hospital
South Cariboo Safer Communities
South Fraser Child Development Centre
Squamish and Lil'wat Cultural Centre
St. Mary's Hospital
St. Paul's Hospital
Stewart Lake Hospital
Summerland Community Response Network
Surrey Memorial Hospital
Take a Hike Youth at Risk
Terrace REM Theatre
Thompson Rivers University
United Way
University of British Columbia
University of Victoria
Vancouver Aquarium
Vancouver Art Gallery
Vancouver Chinatown Festival
Vancouver Community College
Vancouver General Hospital
Vancouver Giants – Read to Succeed
Vancouver Hot Breakfast Program
Vancouver Opera
Vancouver Pride Society
Vancouver Sun – Raise a Reader
Vancouver Symphony Orchestra
Vernon Dragon's Den Youth Awards
Victoria Conservatory of Music
Victoria Youth Empowerment
Western Canadian Pediatric AIDS Society
Williams Lake Hospital
YANA (You Are Not Alone)
YMCA of Greater Vancouver
Youth Matters, Tri-Cities
YVR Aboriginal Art Scholarship Program
Zajac Ranch for Children

Alberta

Alberta Adolescent Recovery Centre
Alberta Children's Hospital
Alberta Ecotrust Foundation

Alberta Hospital Edmonton and Community Mental Health Foundation
Alberta Shock Trauma Air Rescue Society
Alberta Theatre Projects
The Banff Centre for Continuing Education
Between Friends Club
Big Brothers & Big Sisters of Calgary and Area
Bissell Centre
Bow Valley College
Boyle 4-H Club
Boys and Girls Clubs of Calgary
Calgary Drop-In Centre Society
The Calgary Foundation
Calgary Health Trust
Calgary Public Library
Calgary Women's Emergency Shelter
Camrose Regional Sport Development Centre
Canadian Breast Cancer Foundation
Canadian Red Cross Society – Anti-Bullying Program
Centre for Family Literacy Society of Alberta
CIBC Read to Succeed – Medicine Hat
Citadel Theatre
Cold Lake Fire Rescue
Creating Hope Society
Drumheller and District Seniors Foundation
Edmonton Financial Literacy Society
Edmonton Inner City Children's Project
Edmonton Symphony Orchestra
Foothills Country Hospice
Fort McLeod Santa Claus Parade
Fort Saskatchewan Boys & Girls Club
Growing Alberta
Heritage Park Historical Village
ihuman Youth Society
Kids Cancer Care Foundation of Alberta
Kids Kottage
Kids Up Front
Kids With Cancer Society of Northern Alberta
Kitscoty Emergency Response Unit
Leduc/Devon Historical Society
Light Up Your Life Tri-Community Palliative/Hospice Care Society
Little Bits Riding Club for the Disabled
Make-A-Wish Foundation of Southern Alberta
Naicam Museum
National Philanthropy Day – Edmonton
Nanton Agricultural Society
Northern Lights Regional Health Foundation
Okotoks Pro Rodeo Society
Okotoks Public Library
Pilgrims Hospice
Ponoka Agricultural Society
Queen Elizabeth II Hospital
Red Deer City Soccer
The Rocky Mountain House Agricultural Society
Rockyford and District Municipal Library
Ronald McDonald House – Calgary
Rotary Centre for New Canadians
Royal Alexandra Hospital
St. Albert S.A.I.F. Society
St. Isidore Winter Carnival

Stollery Children's Hospital
 Strathmore & District Agricultural Society
 Telus World of Science
 Town of Claresholm Revitalization Program
 United Way
 University Hospital
 Vulcan Spock Days
 Whitecourt Recreation Centre
 WIN House Edmonton Women's Shelter
 Women Building Futures
 Women in a Home Office
 Youth Emergency Shelter Society
 Youville Residence Society of Alberta
 YWCA – Edmonton
 Zebra Child Protection Centre

Saskatchewan

Birsay Community Centre
 Canadian Breast Cancer Foundation
 Canadian Cancer Society Saskatchewan Division
 Canadian Feed the Children
 Canora Air Cadet Squadron
 Children's Health Foundation of Saskatchewan
 CIBC Read to Succeed –
 Moose Jaw and Saskatoon
 Cudworth Community Centre
 Dress for Success
 Flying Dust First Nation
 The Health Foundation
 Hospitals of Regina
 Kindersley and District Arts Council
 Kindersley Goose Festival
 King George Recreation Centre
 Kinsmen Telemiracle
 Lipton Volunteer Firefighters
 Long Creek Rodeo
 Lucky Lake Community Centre
 Mankota Park and Recreation
 Meewasin Valley Authority
 Mid-Summer's Art Festival
 Navy League of Canada Saskatchewan Division
 North Battleford Aboriginal Awareness
 Committee
 Persephone Theatre
 Prairies to Pines Children's Festival
 Prince Albert Soccer Fieldhouse
 Radville Recreation Centre
 The Rainbow Youth Centre
 RCMP Heritage Centre
 Redvers Activity Centre
 Redvers Community Health Centre
 Royal University Hospital
 Saskatoon Food Bank and Learning Centre
 Saskatoon Prairieland Park
 Saskatoon's Soccer Park
 Saskatoon Zoo
 Scouts Canada
 Shaunavon Recreation Centre
 Southwest Search and Rescue
 Turtleford and District Agricultural Society
 Twin Rivers Health Care Foundation
 United Way agencies
 University of Regina
 University of Saskatchewan
 Visions North Community Future Development

Wadena Town and Country Fair
 YWCA Women of Distinction Awards – Regina
 and Saskatoon

Manitoba

407 Queen's Own Cameron Army Cadet Corps
 Altona Safety Days
 Arborg and District Seniors Resource Council
 Ashern History Book Committee
 Big Brothers Big Sisters of Morden and Winkler
 Boundary Trails Health Centre
 Brandon Family YMCA
 Canada's National Ukrainian Festival
 Canadian Breast Cancer Foundation
 Canadian Cancer Society
 Canadian Western Agribition
 Carberry Agricultural Society
 Carmen Family Resource Centre
 Children's Hospital Foundation of Manitoba
 CIBC Read to Succeed – Brandon
 Dauphin Agricultural Society
 Flin Flon Bust the Winter Blues Festival
 Flin Flon Trout Festival
 Franklin 100th Anniversary
 Habitat for Humanity
 Health Sciences Centre
 Horace Patterson Foundation
 Icelandic Festival of Manitoba
 Jewish Federation of Winnipeg
 Killarney Agricultural Society
 Lockport Children's Winter Festival
 Lunder Agricultural Society
 Manitoba Agriculture Hall of Fame
 Manitoba Children's Museum
 Manitoba Farmers with Disabilities
 Manitoba Theatre Centre
 Miami Agricultural Society
 Morden Corn and Apple Festival
 Movement Centre of Manitoba
 Musée St. Joseph Museum
 Neepawa Natives Booster Club
 Northern Manitoba Trappers Festival
 Open Access Resource Centre
 Partners in The Park
 Portage la Prairie Regional Library
 Provincial Exhibition of Manitoba
 Red River Community Centre
 Salvation Army Grace Hospital
 St. Boniface Hospital and Research Foundation
 St. John Ambulance
 Stonewall Park Committee
 Stonewall Quarry Days
 Town of Altona Artisan's Way
 United Way
 Westman Dreams for Kids
 Winkler Harvest Festival
 YMCA-YWCA of Winnipeg Women
 of Distinction Awards

Ontario

Ability OnLine
 ACE – Advancing Canadian Entrepreneurship
 Aisling Discoveries Child and Family Centre
 All-A-Board Youth Ventures
 Alzheimer Society of Canada
 Anishinabek Nation 7th Generation Charities

Argus Residence for Young People
 Arts for Children of Toronto
 Barbra Schlifer Commemorative Clinic
 Baycrest Centre
 Belmont House
 Bereaved Families of Ontario
 Big Brothers Big Sisters of Canada
 Black Business & Professional Association
 Bluewater Health Foundation
 Blyth Centre for the Arts
 Bob Rumball Foundation for the Deaf
 Boost Child Abuse Prevention and Intervention
 Boundless Adventures
 Boys & Girls Clubs
 Breakfast for Learning –
 Canadian Living Foundation
 Bruce County Museum & Cultural Centre
 Camp Awakening
 Camp Oochigeas
 Camp Ramah
 Camp Trillium
 Campbellford Memorial Hospital
 Canada's Outstanding Young Farmers' Program
 Canadian 4-H Council
 Canadian Blood Services
 Canadian Breast Cancer Foundation
 Canadian Cancer Society
 Canadian Centre for Diversity
 Canadian Cystic Fibrosis Foundation
 Canadian Diabetes Association
 Canadian Institute for Advanced Research
 Canadian Liver Foundation
 Canadian Safe Schools Network
 Canadian Spinal Research Organization
 Canadian Testicular Cancer Association
 Canadian Transplant Association
 Canadian Women's Foundation
 Canadian Foundation for AIDS Research
 Carp Agricultural Society
 Carpenter Hospice
 Casey House
 Cassellholme Home for the Aged
 Centre for Addiction and Mental Health
 Centre for Indigenous Theatre
 Centre for Information and Community Services
 Charlotte Eleanor Englehart Hospital
 Chatham-Kent Health Alliance
 Children's Aid Foundation
 Children's Health Foundation
 Children's Rehabilitation Centre
 of Essex County
 Children's Treatment Centre
 Chinese Cultural Centre of Greater Toronto
 Colon Cancer Canada
 Colorectal Cancer Association of Canada
 Community Association for Riding
 for the Disabled
 Community Care of North Hastings
 Community Living London
 Community Resource Centre
 of North & Central Wellington
 Conestoga College
 Cornwall Community Hospital
 County of Lambton
 Emergency Medical Services

Covenant House – Toronto	Kids Help Phone	Reena Foundation
Credit Valley Hospital	Kids Up Front	Re nascent Foundation
Crime Stoppers	KidsAbility	Rick Hansen Wheels in Motion
Crohn's and Colitis Foundation of Canada	Kingston Foundation for Autism	Riverside Foundation for Health Care
DareArts Foundation for Children	Kingston General Hospital	Ronald McDonald House
Darling Home for Kids	Lakeridge Health Whitby	Ross Memorial Hospital Auxiliary
Daytrippers Children's Charity	Lambton College	Royal Conservatory of Music
Diabetes Hope Foundation	Lambton County Mental Health	Royal Ontario Museum
Dixon Hall	Lanark County Interval House	Royal Ottawa Foundation for Mental Health
Doane House Hospice	L'Arche Canada	Royal Victoria Hospital
Dorothy Ley Hospice	Leamington District Memorial Hospital	Ryerson University
Downtown Care-Ring	Learning Disabilities Association of Ontario	Safe Communities Foundation
Dr. Bob Kemp Hospice	The Learning Partnership	Safehaven Project for Community Living
Dunnville Hospital & Healthcare Foundation	Leave Out ViolencE (LOVE)	Saint Elizabeth Health Care
Durham Activity Centre	Leukemia & Lymphoma Society of Canada	The Salvation Army
East Metro Youth Services	London Health Sciences	Sault Area Hospital
Easter Seal Society of Ontario	Lorraine Kimsa Theatre for Young People	Scarborough Hospital
Elliot Lake & District Special Olympics	Macaulay Child Development Centre	Scarborough Women's Centre
Epilepsy Toronto	MADD Canada	Schomberg Agricultural Society
Essex Youth Centre	MaRS Discovery District	Science North
Etobicoke Services for Seniors	McMaster University	Scouts Canada
Eva's Initiatives for Homeless Youth	Milton District Hospital	Scugog Memorial Public Library
Fanshawe College	Miziwe Biik Aboriginal Employment and Training	Second Harvest
Fife House	Mon Sheong Foundation	SEDI – Social and Enterprise Development Innovations
Foundation Fighting Blindness	Montfort Hospital	Sedna Women's Shelter/The Denise House
Framework Foundation	Mood Disorders Association of Ontario	Seneca College
Frontier College	Moorelands Community Services	Sheena's Place
Frontiers Foundation	Mount Sinai Hospital	SickKids Foundation
Future Possibilities for Kids	MS Society of Canada	Sioux Lookout Anti-Racism Committee
Geneva Centre for Autism	National Youth Orchestra	SIRCH Community Services
George Jeffrey Children's Centre	Neshama Playground	Skills Canada – Ontario
Georgina Public Libraries Literacy Programs	New Haven Learning Centre	Skills for Change
Gerrard Resource Centre	Niagara Peninsula Children's Centre	Snow Suit Fund
Gilda's Club Greater Toronto	Norfolk County Agriculture Society	Soulpepper Theatre Company
Girl Guides of Canada	North Perth Community Hospice	South Huron Hospital
Grey Bruce Regional Health Centre	Northern Cancer Research Foundation	South Muskoka Hospital
Guelph General Hospital	Northern Ontario Families of Children with Cancer	South Riverdale Child-Parent Centre
Haldimand Community Support Centre	Northwestern Ontario Air Search and Rescue	Southlake Regional Health Centre
Haliburton Highlands Health Services	Oakville Trafalgar Hospital	St. Joseph's Healthcare
Halton Child and Youth Services	Ontario Foundation for Visually Impaired Children	St. Joseph's Hospice
Halton Learning Foundation	Ontario Prader-Willi Syndrome Association	St. Lawrence College of Applied Arts & Technology
Hamilton Health Sciences	Oolagen Community Services	St. Michael's Hospital
Harmony Education	Operation Go Home	Strathroy Middlesex General Hospital
Hearing Foundation of Canada	Optimism Place	Street Health Community Nursing Foundation
Heart and Stroke Foundation of Canada	Osteoporosis Society	Street Kids International – Toronto
Hincks-Dellcrest Centre	Ottawa Children's Treatment Centre	Sudbury Manitoulin Children's Foundation
Hong Fook Mental Health Association	Ottawa Hospital	Sunnybrook Health Sciences Centre
Hospice of Peel	Pathways for Children and Youth	Sunnyside Children's Foundation
Hospice of Windsor & Essex County	Pathways to Education Canada	Sunrise Therapeutic Riding & Learning Centre
Hospice Vaughan	Pediatric Oncology Group of Ontario	Sunshine Foundation of Canada
Humewood House	Peel Children's Centre	Teresa Group – Child and Family Aid
Huntington Society of Canada	Perley and Rideau Veterans Health Centre	Thunder Bay Health
Huron University College	Peterborough Regional Health Centre	Timmins and District Hospital
Huronias Hospitals	Philip Aziz Centre	Tobias House Attendant Care
Independent Living Canada	Port Perry Hospital	Toronto Association for Community Living
Inner City Angels	Pride Toronto	Toronto City Mission
Inside Out	Prime Mentors of Canada	Toronto Foundation for Student Success
Invest in Kids	ProAction, Cops & Kids	Toronto General & Western Hospital
Jeanne Mance Foundation of Kingston	Prostate Cancer Research Foundation of Canada	Toronto People with AIDS Foundation
Jessie's Centre for Teenagers	Queen's University	Toronto Symphony Orchestra
John P. Robarts Research Institute	Raising the Roof	Trails Youth Initiatives
Junior Achievement		United Way
Juvenile Diabetes Research Foundation		Unity for Autism
JVS Toronto		
Kanata Youth Centre		

University of Ottawa
 University of Toronto
 University of Waterloo
 University of Western Ontario
 Upper Deck Youth Centre
 Vaughan Health Care Foundation
 Victim Services of Bruce Grey & Owen Sound
 Voice for Hearing Impaired Children
 Waterfront Regeneration Trust
 Wellspring London and Region
 Wellspring Niagara
 West Park Health Care Centre
 West Perth Youth Centre
 Wilfrid Laurier University
 William Osler Health Centre
 Willow Breast Cancer Support Canada
 Windsor Essex Care for Kids
 Women's College Hospital
 Women's Community House
 Working Skills Centre
 Yee Hong Community Wellness Foundation
 YMCA and YWCA agencies
 Yonge Street Mission
 York Central Hospital Volunteer Association
 York University
 Yorktown Child and Family Centre
 Youth Assisting Youth
 YOUTHLINK

Québec

Accueil Bonneau
 Arts Sutton
 Association de Granby pour
 la déficience intellectuelle
 Association de Sherbrooke pour la déficience
 intellectuelle
 Association des femmes en finances du Québec
 Association des laryngectomisés de Montréal
 Association des Townshippers
 Association québécoise de la fibrose kystique
 Association québécoise des allergies
 alimentaires
 Association québécoise pour les enfants atteints
 d'audimutité
 Association québécoise pour les troubles
 d'apprentissage
 Cadets de l'Air, Escadron 622 Frontenac
 Café de la rue de Terrebonne
 Centraide
 Centre d'action bénévoles
 de Bedford et environs
 Centre de répit Philou
 Centre de stimulation l'Envol
 Centre du Florès
 Club des petits déjeuners du Québec
 Club-Gym Richelieu
 Dans la rue
 Ecomuseum – Société d'histoire naturelle
 du St-Laurent
 Entraide des aînés de Sillery
 Espoir de Shelna
 Fondation À Pas de Géants
 Fondation Accueil Notre-Dame
 Fondation Aide et Partage
 Fondation C.A.R.M.E.N.

Fondation Centre de cancérologie
 Charles-Bruneau
 Fondation communautaire canadienne-italienne
 Fondation de l'Hôpital de Montréal
 pour enfants
 Fondation de la résidence de soins palliatifs
 de l'Ouest-de-l'Île
 Fondation de l'Hôpital d'Argenteuil
 Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur
 de Montréal
 Fondation de l'Hôpital général du Lakeshore
 Fondation de l'Hôpital Laval
 Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine
 Fondation de l'Hôpital St-Eustache
 Fondation de l'Institut de cardiologie
 de Montréal
 Fondation de l'Université du Québec à Rimouski
 Fondation des Auberges du Cœur du Québec
 Fondation des centres jeunesse de Laval
 Fondation des centres jeunesse de Montréal
 Fondation des maladies du cœur du Québec
 Fondation Docteur-Jacques-Paradis
 Fondation du C.H. de Baie-Comeau
 Fondation du C.H. de Granby
 Fondation du C.H. de Val d'Or
 Fondation du C.H. Honoré-Mercier
 Fondation du C.H. régional de Lanaudière
 Fondation du C.H. Saint-Georges de Beauce
 Fondation du CHUQ
 Fondation du CSSS de la MRC de Coaticook
 Fondation du CSSS de l'Énergie
 Fondation du CSSS de Manicouagan
 Fondation du Cancer du sein du Québec
 Fondation du Théâtre du Nouveau Monde
 Fondation éducative Jean-Jacques-Bertrand
 Fondation Générations
 Fondation Hôpital Charles-Lemoine
 Fondation Hôpital l'Enfant-Jésus
 Fondation Hôpital Santa Cabrini
 Fondation hospitalière Maisonneuve-Rosemont
 Fondation IntégrACTION du Québec
 Fondation Jeunesse au Soleil
 Fondation Marie-Enfant
 Fondation Nicolas-Trozzo
 Fondation OLO
 Fondation Père-Sablou
 Fondation Portage
 Fondation pour la promotion
 de la pédiatrie sociale
 Fondation Québec-Jeunes
 Fondation québécoise du cancer
 Fondation québécoise pour
 les jeunes contrevenants
 Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville
 Fondation Sercan
 Fondation sur la pointe des pieds
 Institut de réadaptation de Montréal
 Institut et Hôpital neurologique de Montréal
 Jeunes entreprises du Québec
 Jeunesse au Soleil
 Jeunesse, j'écoute
 LOVE – Vivre sans violence
 Lupus Québec
 Maison Catherine de Longpré
 Maison Chez Doris

Maison de Soins palliatifs de la Rivière-du-Nord
 Maison du Phare, enfants et familles
 Maison Mathieu-Froment-Savoie
 Milieu Éducatif la Source
 Moisson Montréal
 Musée régional de Vaudreuil-Soulanges
 Old Brewery Mission
 Optimax Enterprise-École
 Orchestre symphonique de Montréal
 Orchestre symphonique de Québec
 Partenaires à parts égales
 Petits frères des pauvres
 Rose des vents de l'Estrie
 Royal Victoria Hospital Foundation
 St. Mary's Hospital Foundation
 Tel-Aide Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord
 Université du Québec à Montréal
 Women's Auxiliary of the Barrie
 Memorial Hospital
 Yamaska Valley Optimist Club
 YMCA of Greater Montreal Foundation
 YM-YWHA/Montreal Jewish
 Community Centers

Nouveau-Brunswick

Bathurst Youth Centre
 Boys & Girls Clubs of New Brunswick
 Boys in Red
 Canadian Breast Cancer Foundation
 Canadian Cancer Society
 Canadian Red Cross New Brunswick
 Flood Appeal
 Carleton Manor
 Chalmers Regional Hospital
 Children's Wish Foundation
 Fredericton Community Foundation
 Fredericton Community Kitchens
 Friends of the Moncton Hospital
 Girl Guides of Canada
 Junior Achievement
 Kay Community Centre
 Mindcare New Brunswick
 Moncton Headstart
 Moncton Youth Residences
 Parkinson's Disease Grand Lake Chapter
 Partners for Youth
 Rotary Club of Newcastle
 Rotary Club of Saint John
 Saint John Regional Hospital
 Saint John Theatre Company
 Saint John YMCA-YWCA – Camp Glenburn
 Theatre New Brunswick
 United Way
 Université de Moncton
 University of New Brunswick

Nouvelle-Écosse

Aberdeen Hospital Trust
 Abilities Foundation of Nova Scotia
 Big Brothers Big Sisters of Canada agencies
 (Colchester and Pictou County)
 Canadian Breast Cancer Foundation
 Canadian Cancer Society
 Canadian Mental Health Association
 Cancer Care Nova Scotia
 Cape Breton Regional Hospital
 Cape Breton University
 Children's Wish Foundation
 Colchester Regional Hospital
 Cumberland Adult Network for Upgrading
 Cumberland County 4-H Council
 Dalhousie University
 Ducks Unlimited
 Halifax Rotary Club
 Hants Aquatic Centre Society
 Health Services Foundation of the South Shore
 IWK Health Centre
 Junior Achievement
 Laing House
 Marigold Theatre
 Outstanding Young Farmers
 Phoenix Youth Programs
 Queen Elizabeth II Health Sciences Centre
 Salvation Army – Halifax
 Shoreham Village Foundation
 Special Olympics Nova Scotia
 Truro Skate Park
 United Way
 University of King's College – Halifax
 Wartime Heritage Association
 YMCA of Greater Halifax/Dartmouth
 YMCA Yarmouth

Île-du-Prince-Édouard

Alberton Northport Aquatic Days Festival
 Canadian Breast Cancer Foundation
 Confederation Centre of the Arts
 D.A.R.E. (Drug Abuse Resistance Program)
 Harbourview Training Centre
 Jack Frost WinterFest
 Junior Achievement
 Kings County Ground Search and Rescue
 Montague Wellness Centre
 Northumberland Recreation Association
 Queen Elizabeth Hospital
 Prince Edward Island 4-H Council
 Queen Elizabeth Women's Institute
 Rotary Club of Charlottetown
 United Way of Prince Edward Island

Terre-Neuve-et-Labrador

Big Brothers Big Sisters of
 Eastern Newfoundland
 Bishop's Fall Lion's Club
 Canadian Breast Cancer Foundation
 Canadian Red Cross Society –
 Newfoundland and Labrador Division
 Clarenville Winter Carnival
 College of the North Atlantic
 Cornerbrook Winter Carnival
 Diabetes Hope Foundation
 Dr. H. Bliss Murphy Cancer Care Foundation
 Girl Guides of Canada
 Grand Falls – Windsor Salmon Festival
 Health Care Foundation of St. John's
 Junior Achievement
 Kids Eat Smart
 Kiwanis Club of Clarenville
 Labrador West Food Bank
 Memorial University of Newfoundland
 Mount Pearl Frosty Festival
 RCMP Klondike Night
 Rotary Club of St. John's East
 Salvation Army – Bonavista Relief
 Trinity Conception Placentia Health Foundation
 United Way of Avalon

Territoires du Nord-Ouest

Aurora College
 Inuvik Garden Society
 Stanton Territorial Hospital
 United Way of Yellowknife

Yukon

Gentle Steps, Watson Lake
 United Way of the Yukon
 Whitehorse General Hospital

Indicateurs mondiaux de présentation de l'information

La présente Reddition de comptes annuelle a été rédigée compte tenu des lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) G3 et du Financial Services Sector Supplement (Supplément pour le secteur des services financiers). Les lignes directrices G3 ont créé les niveaux d'application C, B et A, système permettant aux entités présentant de l'information financière de déclarer le niveau auquel elles ont appliqué le cadre de la GRI. Pour l'exercice considéré, la CIBC utilise le niveau C pour la présentation de son information financière, ce qui signifie que nous communiquons l'information d'après les profils prescrits par la G3 ainsi que 10 indicateurs de performance de la GRI, y compris au moins un élément dans chacun des secteurs suivants : société, économie et environnement. Le tableau suivant indique les éléments de la GRI sur lesquels nous fondons notre rapport. D'autres renseignements figurent dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2008 ainsi que sur notre site à l'adresse www.cibc.com/francais.

Indicateurs	Description	Page(s)
1.1	Déclaration du chef de la direction	4-5
2.1	Nom de l'entreprise	1
2.2	Principaux produits, services ou marques	8-14
2.3	Structure opérationnelle de l'entreprise	147-148, 156
2.4	Lieu où se trouve le siège social	179-180
2.5	Pays dans lesquels l'entreprise exerce ses activités	147-148
2.6	Structure du capital et forme juridique	2
2.7	Marchés desservis	8-14
2.8	Taille de l'entreprise	2
2.9	Changements importants survenus au cours de la période	40-41
2.10	Distinctions reçues au cours de la période	6-7
3.1	Période considérée	2
3.2	Date du rapport précédent	2
3.3	Fréquence de la communication d'information	2
3.4	Personne-ressource à qui adresser les questions portant sur le rapport	180
3.5	Processus de définition du contenu du rapport	6-7, 32-35
3.6	Délimitation du rapport	99-106
3.7	Restrictions particulières sur la portée ou la délimitation du rapport	99-107
3.8	Coentreprises, filiales, installations louées, activités imparties	99-107
3.10	Incidence de tout redressement de l'information fournie dans les rapports précédents	37
3.11	Modifications importantes par rapport aux rapports précédents	37
3.12	Tableau indiquant où trouver les informations standard dans le rapport	178
4.1	Structure de gouvernance	32-35
4.2	Le président du conseil d'administration n'est pas membre de la haute direction	32-35
4.3	Proportion de membres du conseil d'administration indépendants ou sans fonction de direction	32-35
4.4	Mécanismes permettant aux actionnaires et aux employés de soumettre des recommandations ou une orientation	32-35
4.14	Liste des parties intéressées de l'entreprise	15-31
4.15	Principes d'identification et de sélection des parties intéressées à mettre à contribution	15-31
EC1	Valeur économique directe produite et distribuée	25, 94-98
EN3	Consommation directe d'énergie	28-31
EN4	Consommation indirecte d'énergie	28-31
EN16	Émissions totales directes et indirectes de gaz à effet de serre	28-31
LA1	Effectif total	172
LA13	Taux de représentation des employés et de la haute direction	20-23
HR3	Formation des employés	20-23
SO2	Unités d'exploitation analysées du point de vue des risques liés à la corruption	15-31, 70-83
SO3	Employés ayant reçu une formation sur les politiques et procédures anti-corruption de l'entreprise	20-23
PR5	Satisfaction de la clientèle	8-14
Indicateurs de rendement supplémentaires		
FS1	Politiques assorties de composantes environnementales et sociales	15-31
FS2	Évaluation et examen des risques environnementaux et sociaux	15-31
FS3	Suivi de la conformité des clients aux exigences environnementales et sociales	28-31
FS4	Accroître les compétences des employés en vue d'appliquer les politiques environnementales et sociales	15-31
FS5	Interactions avec les clients et les partenaires commerciaux en matière de risque environnemental et social et d'occasions se rapportant à l'environnement	28-31

Renseignements destinés aux actionnaires

Dividendes

Actions ordinaires

Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de versement	Dividendes par action	Nombre d'actions ordinaires à la clôture des registres
25 sept. 2008	29 sept. 2008	28 oct. 2008	0,87 \$	380 756 218
25 juin 2008	27 juin 2008	28 juillet 2008	0,87 \$	380 731 346
26 mars 2008	28 mars 2008	28 avril 2008	0,87 \$	380 649 592
24 déc. 2007	28 déc. 2007	28 janv. 2008	0,87 \$	335 063 392

Actions privilégiées

Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de versement	Série 18	Série 19	Série 23	Série 26	Série 27	Série 28 ¹	Série 29	Série 30	Série 31	Série 32
25 sept. 2008	29 sept. 2008	28 oct. 2008	0,343750 \$	0,309375 \$	0,331250 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	0,300000 \$	0,293750 \$	0,281250 \$
25 juin 2008	27 juin 2008	28 juillet 2008	0,343750 \$	0,309375 \$	0,331250 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	0,300000 \$	0,293750 \$	0,281250 \$
26 mars 2008	28 mars 2008	28 avril 2008	0,343750 \$	0,309375 \$	0,331250 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	0,300000 \$	0,293750 \$	0,281250 \$
24 déc. 2007	28 déc. 2007	28 janv. 2008	0,343750 \$	0,309375 \$	0,331250 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	0,300000 \$	0,293750 \$	0,281250 \$

1) Le 25 novembre 2005, la CIBC a annoncé qu'elle offrait de racheter aux fins d'annulation la totalité des actions privilégiées de catégorie A, série 28, en circulation au prix de 10,00 \$ l'action. L'offre est valide jusqu'à la première des dates suivantes, soit le 17 juin 2009 ou la date à laquelle la CIBC retire l'offre en publiant un préavis de 60 jours, en français ou en anglais, dans un journal national canadien. Les porteurs devraient communiquer avec leur courtier pour déposer leurs actions, série 28, en vertu de l'offre. Les courtiers devraient communiquer avec Marchés mondiaux CIBC inc., au 416 956-6045, et faire mention des actions, série 28 pour obtenir plus de renseignements en vue de déposer leurs actions, série 28, en vertu de l'offre.

Dividendes admissibles

La CIBC désigne la totalité ou une partie des dividendes versés ou réputés aux fins de l'impôt sur les bénéfices fédéral, provincial ou territorial du Canada à être versés le 1^{er} janvier 2006 ou après cette date comme dividendes admissibles, sauf indication contraire, portant sur les dividendes versés après le présent avis, et informe par la présente tous les bénéficiaires des dividendes de cette désignation.

Cote officielle

Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites au Canada, à la Bourse de Toronto, et aux États-Unis, à la Bourse de New York (symbole au téléscripteur – CM).

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont négociées sous les symboles suivants :

Série 18	CM.PR.P
Série 19	CM.PR.R
Série 23	CM.PR.A
Série 26	CM.PR.D
Série 27	CM.PR.E
Série 29	CM.PR.G
Série 30	CM.PR.H
Série 31	CM.PR.I
Série 32	CM.PR.J
Série 33	CM.PR.K

Dates de clôture des registres et de versement des dividendes prévues pour 2009 pour les actions ordinaires et privilégiées*

Date de clôture des registres	Date de versement
29 décembre**	28 janvier
27 mars	28 avril
29 juin	28 juillet
28 septembre	28 octobre

* Le versement de dividendes pour les actions ordinaires et privilégiées est sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** 2008

Déclaration des résultats trimestriels de 2009

Les résultats trimestriels de la CIBC de 2009 devraient être publiés les 26 février, 28 mai, 26 août et 3 décembre.

Cotes de crédit

	Créance à court terme	Créance de premier rang	Actions privilégiées
DBRS	R-1 (haute)	AA	Pfd-1
Fitch Ratings	F1+	AA-	
Moody's Investor Service	P-1	Aa2	A-
Standard & Poor's	A-1	A+	P-1 (basse)

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la CIBC peuvent, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service, participer à un ou à plusieurs des régimes suivants :

Régime de réinvestissement des dividendes : Les dividendes sur actions ordinaires peuvent servir à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la CIBC. Les résidents des États-Unis et du Japon n'y ont pas droit.

Régime d'achat d'actions : L'adhérent peut acheter des actions ordinaires supplémentaires de la CIBC jusqu'à concurrence de 50 000 \$ au cours de l'exercice. Les résidents des États-Unis et du Japon n'y ont pas droit.

Régime de dividendes en actions : Les résidents des États-Unis peuvent choisir de recevoir leurs dividendes en actions sur les actions ordinaires de la CIBC.

Pour obtenir plus de renseignements ainsi que la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec la Compagnie Trust CIBC Mellon (voir Agent des transferts et agent comptable des registres).

Service de dépôt direct des dividendes

Les résidents du Canada peuvent choisir de faire virer électroniquement leurs dividendes sur actions ordinaires de la CIBC directement dans leurs comptes, à toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez communiquer avec la Compagnie Trust CIBC Mellon (voir Agent des transferts et agent comptable des registres).

Agent des transferts et agent comptable des registres

Pour des renseignements sur les actions, les dividendes, les comptes de réinvestissement des dividendes et les certificats perdus, ou pour éviter que les documents destinés aux actionnaires soient envoyés en double, veuillez communiquer avec :

Compagnie Trust CIBC Mellon
P.O. Box 7010, Adelaide Street Postal Station
Toronto, Ontario
M5C 2W9
416 643-5500 ou télécopieur 416 643-5501
1 800 387-0825 (sans frais au Canada et aux États-Unis)
Courriel : inquiries@cibcmellon.com
Site Web : www.cibcmellon.com

Au Canada, les actions ordinaires et les actions privilégiées sont transférables aux bureaux de notre mandataire, la Compagnie Trust CIBC Mellon, à Toronto, Montréal, Halifax, Calgary et Vancouver.

Aux États-Unis, les actions ordinaires sont transférables au bureau suivant :
BNY Mellon Shareowner Services
480 Washington Blvd., 27th Floor
Jersey City, New Jersey 07310
1 800 589-9836
Courriel : shrrelations@bnymellon.com
Site Web : www.bnymellon-investor.com

Siège social de la CIBC

Commerce Court, Toronto, Ontario
Canada M5L 1A2
Numéro de téléphone : 416 980-2211
Code SWIFT : CATTICB
Numéro de télex : 065 24116
Adresse télégraphique : CANBANKATOR
Site Web : www.cibc.com/francais

Constitution

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC), institution financière diversifiée régie par la *Loi sur les banques* (Canada), est née de la fusion, en 1961, de la Banque Canadienne de Commerce et de la Banque Impériale du Canada. En 1858, en vertu d'une loi spéciale du gouvernement de la Province du Canada, la Banque Canadienne de Commerce a d'abord été légalement constituée sous la raison sociale de Banque du Canada. La charte de cette dernière a par la suite été modifiée pour changer sa dénomination sociale en Banque Canadienne de Commerce, et c'est sous ce nom qu'elle a ouvert ses portes en 1867. La Banque Impériale du Canada a été légalement constituée en 1875 en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada et elle a commencé à exercer ses activités au cours de la même année.

Assemblée annuelle des actionnaires

Les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque CIBC le jeudi 26 février 2009 à 10 h (heure du Pacifique) au Fairmont Waterfront Hotel, The Waterfront Ballroom, 900 Canada Place Way, Vancouver, Colombie-Britannique, V6C 3L5.

Reddition de comptes annuelle CIBC 2008

Des exemplaires supplémentaires de la Reddition de comptes annuelle peuvent être commandés au 416 980-6657 ou par courriel à rapportfinancier@cibc.com.

La Reddition de comptes annuelle est également disponible en ligne à www.cibc.com/francais.

English version: Additional print copies of the Annual Accountability Report may be obtained by calling 416 980-6657 or e-mailing financialreport@cibc.com.

The Annual Accountability Report is also available online at www.cibc.com.

Autres renseignements

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs peuvent obtenir de l'information financière par téléphone au 416 980-8306, par télécopieur au 416 980-5028 ou par courriel à relationsinvestisseurs@cibc.com.

Communications et affaires publiques : Les médias économiques et financiers peuvent adresser leurs demandes par téléphone au 416 980-4523 ou par télécopieur au 416 363-5347.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

Bureau de l'ombudsman de la CIBC : Il est possible de communiquer avec l'ombudsman de la CIBC, par téléphone au 1 800 308-6859 (Toronto : 416 861-3313), ou par télécopieur au 1 800 308-6861 (Toronto : 416 980-3754).

Les appellations suivantes sont des marques de commerce de la CIBC ou de ses filiales :

Aventura, Accès pour tous CIBC, Accès aux possibilités CIBC^{MC}, Avantage CIBC, Connexion-emploi CIBC^{MC}, Enviro-épargne CIBC, Accès quotidien CIBC, Évaluation de santé financière CIBC, Service Impérial CIBC, logo CIBC, Avantage CIBC 60 Plus, Prix communautaire Esprit de leadership CIBC, MaxiOpérations CIBC^{MD}, Marchés mondiaux CIBC, VisionJeunesse CIBC, FirstCaribbean International Bank, « Pour ce qui compte dans votre vie », Journée du Miracle, « Les héros ne portent pas tous des capes », Service Classe Professionnels, ReConnect: Career Renewal for Returning Professional Women, Investissements Renaissance, SuperDépart, « Ce qui compte pour moi », Wood Gundy.

Les appellations suivantes sont des marques de commerce de tiers :

Imagine et son logo Une entreprise généreuse est une marque déposée du Centre canadien de philanthropie.

Aéroplan est une marque déposée de Société en commandite Aéroplan.

Grands Frères Grandes Sœurs du Canada est une marque de commerce de Grands Frères du Canada.

Ordinateurs pour les écoles est une marque de commerce d'Industrie Canada.

Jeunes entreprises est une marque déposée de Jeunes entreprises du Canada.

Enfants avertis est une marque de commerce de Child Find Manitoba Inc.

Choix du Président et Services financiers le Choix du Président sont des marques de commerce de Les Compagnies Loblaw Limitée; la CIBC est titulaire de licence de ces marques. Services financiers le Choix du Président sont fournis par la CIBC.

La Course à la vie est une marque de commerce de la Fondation canadienne du cancer du sein. La CIBC est titulaire de licence de cette marque.

Le logo Centraide est une marque déposée de Centraide Canada.

® Marque déposée de Visa International Inc. La Banque CIBC est un usager licencié.

Wellness Checkpoint est une marque déposée d'Infotech Inc.

YMCA est une marque de commerce de YMCA Canada.

Nous aimerions savoir ce que vous pensez du rapport de cette année. Veuillez faire parvenir vos commentaires par courriel à relationsinvestisseurs@cibc.com.

Consultez notre site Web à www.cibc.com/francais.

Énoncé de responsabilité envers le public

Vous pouvez consulter notre Énoncé de responsabilité envers le public 2008 sur notre site Web à www.cibc.com/erp.

Pour tous renseignements :

Communications et affaires publiques CIBC

25 King Street West

Commerce Court North, 30th floor

Toronto, Ontario M5L 1A2

Courriel : erp@cibc.com

Téléphone : 1 800 465-CIBC (2422)

Télécopieur : 416 861-3757

Téléscripteur (ATS) : 1 800 465-7401

(pour les personnes malentendantes)



Tout le papier utilisé pour imprimer la Reddition de comptes annuelle CIBC 2008 a été certifié par le Forest Stewardship Council (FSC). La fibre FSC utilisée dans la fabrication du papier est issue de forêts bien gérées et a été certifiée de façon indépendante par Smartwood conformément aux règlements du Forest Stewardship Council. La fibre de papier de la couverture renferme 50 % de matières recyclées, dont 25 % de déchets après consommation et ne contient ni acide ni chlore élémentaire. La fibre de papier utilisée dans le présent rapport renferme 30 % de déchets après consommation et ne contient ni acide ni chlore élémentaire. Seule de l'encre végétale à faible teneur en COV a été utilisée.